

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (555)

THÈSE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Discipline : PHILOSOPHIE

Présentée et soutenue publiquement par

Christophe-Marie MOGHA NGAMANAPO

5 MAI 2022

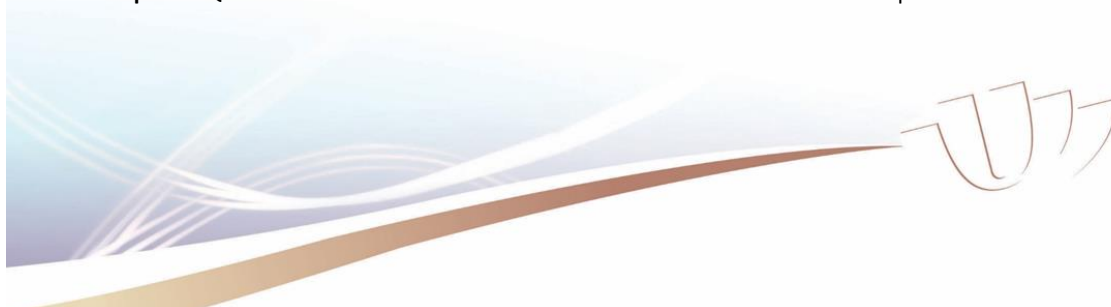
PATERNALISME ET DÉFIS DE L'ÉDUCATION A LA LIBERTÉ HOLISTIQUE

Regard Philosophique

Thèse dirigée par M. René DAVAL

JURY

M. Pierre CAYE	Directeur de Recherche,	CNRS/Centre Jean Pépin E.N.	Président
M. René DAVAL	Professeur,	Université de Reims Champagne-Ardenne	Directeur
M. Jean-Michel HEITZ	Professeur,	École supérieure des sciences commerciales d'Angers	Rapporteur
Mme Isabelle DE MECQUENEM	Professeure agrégée	Université de Reims Champagne-Ardenne	Examineur
M. Christophe MIQUEU	Professeur	Université Montesquieu Bordeaux IV	Examineur



DÉDICACE

À tous les pères, à toutes les mères,

À ma mère Véronique Nande et à sa sœur Françoise Bopukumo,

Aux familles Anzebego et Mudaka,

Aux familles Decloux, Lenoble, Pammart, Normand, Warin, Paris, Oudin, Brunsart et leurs amis,

À tous les assistants et assistantes maternels,

À tous les éducateurs et à toutes les éducatrices,

À tous les assistants sociaux,

Et à tous les enfants ayant grandi ou qui grandissent loin de ou sans leurs pères,

Je dédie ce travail.

Christophe-Marie MOGHA NGAMANAPO, o.p. (Auteur)

In memoriam,

A vous qui êtes partis si tôt :

Thaddée Mogha junior, Guy-Faustin Mogha, Camille Mogha, Amédée Mogha, Christine Mogha, Thaddée Mogha senior, Bernadette Mogha, Anne Marie Andingama, Anne –Marie Anomange, François Engwabeba, Emmanuel Atongboa, Damien Iduya, Elisée Mayaka, Gisèle Yakitambo et alii.

Mgr Richard Domba, Fr. Pierre Nengende Mavabonga, O.P., Fr. Antonin Ngbasue, O.P., fr. Vincent Awiore, O.P., fr. Thomas Kamainda, O.P., fr. Gilbert Munzia, fr. Severin Atafo, O.P., fr. Sebastien Belebele, O.P., fr. Matthieu Goy Kongobeti, O.P., fr. Augustin Mobebe, O.P., fr. Damien Bonte, O.P., fr. Christian Sengi, O.P., fr. Michel Lachenaud, O.P., Père Georges Bialais, Père Denis Godbillot, Diacre Bertrand Oudin, Sr. Tharcisse Mamunga, O.P., Sr. Cécile Batakuboyi, PSE., Matthieu Bitima, et alii.

Abudri Sandra, Louis-Marie Mvumbi Ngolu Tsasa, Georges Caillet, Georges d'Achon, Michel Bazelaire, Francis Tiercelet, Martial Warin, et alii.

Merci pour tout, paix à vos âmes et honneur à vos souvenirs inoubliables !

Épigraphe 1

« Il ne s'agit pas pour nous de nous plaindre des restrictions imposées, mais de relever que l'État court toujours le risque de ne pas prendre les citoyens pour des personnes responsables. Pour ma part, je vois là une tentation constante de toute structure d'autorité, une tentation qui appelle de l'État comme de toute autre structure d'autorité un constant examen pour ne pas s'y laisser prendre ».

« L'État lui-même cependant doit être vigilant pour ne pas laisser entendre qu'il va assurer aux citoyens ce qu'il ne peut leur procurer : le bonheur, la tranquillité de l'esprit et du cœur, la joie intérieure, et les citoyens doivent aussi sans cesse être conscients que l'État ne peut leur apporter ce qui est essentiel. Il appartient à chacun de nourrir son intériorité, de la purifier ou de laisser être purifiée, de la laisser être dilatée par les événements et les rencontres de sa vie ».

« L'État ne peut pas donner ce qu'il n'a pas : il peut organiser, réguler, confiner, mobiliser ; il ne peut pas rendre hospitalier qui veut rester enfermé chez lui et il n'a pas le droit moral d'empêcher une personne d'en accueillir une autre ; il ne peut pas créer chez les citoyens la liberté intérieure et il n'a pas le droit moral de contrecarrer celle-ci ; il ne peut pas aider chacun à aimer son corps et ses limites et il n'a moralement pas le droit d'empêcher quelqu'un de vivre en raison des limites de son corps ; il ne peut pas faire aimer le temps qui passe et il n'a pas le droit moral de priver quelqu'un de son temps d'intimité ».

« L'État bienveillant peut être au moins autant envahissant et disciplinaire que l'État totalitaire. Les citoyens sont mis au défi de choisir entre des protections accrues au prix de l'enregistrement par l'État ou par des structures économiques de toutes les données possibles ou bien la liberté d'aller et venir, de rencontrer les autres, d'échanger, sans que toute activité suscite une trace exploitable au risque de rencontrer le tragique de l'histoire. L'État, s'il veut vraiment non seulement garantir la liberté politique mais s'il veut servir la liberté intérieure de chaque personne, doit se méfier de lui-même et des moyens qu'il peut mobiliser ».

(Mgr), DE MOULINS- BEAUFORT, E¹., **Le matin, sème ton grain**. Lettre en réponse à l'invitation du Président de la République, Paris, Bayard-Cerf-Mame, 2020.

Épigraphe 2

« Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. Il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un arbre à porter les fruits d'un autre ; il mêle et confond les climats, les éléments, les saisons ; il mutile son chien, son cheval, son esclave ; il bouleverse tout, il défigure tout, il aime la difformité, les monstres ; il ne veut rien tel que l'a fait la nature, pas même l'homme ; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de manège ; il le faut contourner à sa mode, comme un arbre de son jardin² ».

ROUSSEAU, J.-J., **Émile ou de l'Éducation**, Paris, Éditions Flammarion, 2009, p.45.

Épigraphe 3

« L'école nous apprend à lire, écrire, compter et calculer. Mais ce n'est que par une discipline personnelle et grâce à l'esprit critique que nous comprenons ce que les autres et nous, lisons, écrivons, comptons et calculons » MOGHA NGAMANAPO Christophe – Marie, o.p.

¹ . Archevêque de Reims et Président de la Conférence des Évêques de France

² . ROUSSEAU, J.-J., *Émile ou de l'Éducation*, Paris, Éditions Flammarion, 2009, p.45.

Remerciements

Si cette recherche qui était encore un rêve il y a deux décennies est devenu une réalité c'est grâce au concours des uns et des autres. Mes sincères remerciements :

- à Véronique Nande ma mère et à sa sœur Françoise Bopukumo, à la famille Mogha, Consolata Mogha N., Françoise Mogha B., Marie Mogha A., Véronique Mogha N., Francis Mogha E., Fidèle Mogha B., aux enfants, petits- enfants, arrière petits- enfants, à toute la famille de Batokoboa, Bakapele, Bovomino, Bavabitimi, à la famille élargie, aux collectivités Bafwangada et Balika Toriko, du territoire de Wamba et de la Province du Haut-Uele.

- à l'Ordre des frères prêcheurs et notamment aux frères Bruno Cadoré, O.P. et fr. Gérard Timoner, O.P., respectivement anciens et nouveaux Maîtres de l'Ordre, aux frères Michel Lachenaud, O.P. et Nicolas Tixier, O.P. respectivement ancien et nouveau Prieurs provinciaux de la Province de France, aux frères Justin Adriko Mundua, O. P., Bienvenu N'sekoko Bongo, O.P. et Augustin Wiliwoli Sibiloni, O.P. respectivement anciens et nouveau Vice- Provinciaux et à tous les frères de la Vice Province Saint Pie V de la République Démocratique du Congo, aux frères du couvent Saint Jacques de Paris et ceux du couvent de la Vierge du Rosaire de Bordeaux.

- à son Éminence Cardinal Fridolin Ambongo, aux diocèses de Wamba, Isiro-Niangara et Dungu-Doruma et à leurs évêques respectifs, au clergé ainsi qu'aux fidèles.

- au diocèse de Reims et des Ardennes et notamment à Mgr Thierry Jordan et à Mgr Eric de Moulins-Beaufort respectivement ancien et nouvel archevêques de Reims et des Ardennes, aux pères Pascal Bardet et Thierry Bettler respectivement anciens et nouveaux vicaires généraux du diocèse ainsi qu'à tous les confrères prêtres, les sœurs, les fidèles, spécialement ceux d'Attigny et Le Chesne (ancien secteur de Vouziers) ainsi que ceux de l'Espace missionnaire Reims-Est.

- à L'université de Reims Champagne-Ardenne, l'école doctorale Sciences humaines et sociales SHS 555, au professeur René Daval d'avoir dirigé cette thèse avec rigueur et confiance malgré le poids de ces deux dernières années si éprouvantes pour nous tous, aux professeurs Pierre Caye du Centre Jean Pépin ENS et Jean-Michel Heitz de l'École supérieures des sciences commerciales d'Angers d'avoir accepté de devenir rapporteurs et examinateurs, à Mme Isabelle de Mecquenem pour les encouragements depuis la mini-soutenance, à Monsieur Christophe Miqueu de l'Université Bordeaux IV d'avoir répondu positivement à notre sollicitation, à Mme Mathilde Tassel pour l'attention et les conseils pratiques.

- à l'université de l'Uélé, à son recteur le fr. Pr. Roger Gaise N'ganzi, O.P., au Secrétaire général académique Professeur Raphaë-Marie Masoki Atambana, au fr. Pr. Donatien-Aimé Tshidibi, au Professeur Ignace Nvueozolo, au Professeur et ami Felix Mbandoma, au professeur Gabriel Marie Tchonang de Strasbourg,

- à certains amis très chers et dont je tais les noms pour ne pas blesser leurs modesties, à vous les

témoins et les soutiens de cette aventure,

Aux frères et sœurs :

fr. Jean Bertrand Madragule, O.P., fr. Jean- Baptiste Dianda, O.P., fr. Antoine Tingba, O.P., fr. Emmanuel Mbolihinihe, O.P., fr. Frédéric Mwindilay, O.P., fr. Edouard Costermas, O.P., fr. Dries Guesquire, O.P., fr. Fulgence Alitri, O.P., fr. Julien Wato, O.P., fr. Jean Claude Housson, fr. Cukudi Analiefo, O.P., fr. Joseph Baraka, O.P., fr. André Adoba, O.P., fr. Jena-Rufin Munkuomo, O.P., père Bienvenu Fambio, père Michel Mandey, aux abbés Gabriel Mbongo, Désiré Balabala, Florentin Palangi, Paulin Mutoro, Pierre Mubambar, Toussaint Jean-Paul Kusenza, Frédéric Malingi, Frédéric Adroma, Joseph Mopepe, Oswald Bagaza, Bienvenu Wapu, Dominique Mfumu, aux sœurs Celestine Sumanende, Denise Angotako, Jeanne Mapanzu, à Hélène Bapalite et la famille Iduya, Hozannan Mbomangwe, Aimé Kosamako, Blaise Mukombozi et la famille Olukono, Tina Yeedo, Françoise Tshiresi, Denise et Yves Decloux, enfants, petits-enfants et tous leurs amis, Famille Machault, Luc et France Oudin, Marie et Jean-Pol Richelet, famille Lenoble, Jean Louis et Christiane, Pierre, Luc et Marie André, famille Pamart, Gilbert Depierreux, famille Karume Anitongala, Rosalie Daddy Mandey et la famille Itama, Simon et Rose Bika, Josephine Lekadiano et la famille Lekadiano, Sylvie et Oliver Jacquet, Angèle Zawadi Bazungu, Sylvie Dehay et Eric, Michel et Marie Christine Paris, Familles Leroy, Audrey Ludvine Mavoungou Yesset, Isabelle et Jean François Brunsart, Honorine Kingombe, Francine Yalabe, Juna Etinde, Deo Gratias Anzebego, Herve Béni Kingombe, Génèviève Inagosi, André Lite, Clémence Grâce Matondo, Elodie Pezo N'kembo, Hélène Motemabongaa, Lune Brion Kamahinda, Micheline Sallandre, Bijoux Johanna Guitare, Gertrude Angalo Mariam, Rachel Innocente Batiza, Papy Ondowa, Marie-Goretti Ngala, Michel Boutier, Jacques Cicuto, Marie Agnès Maquillet, Charles Bandima, Bonaventure Baginama, Elise Vilain, Daniel Mukoko, Rosine Nicolodous, Famille Normand, Victoire Normand, Famille Warin, Famille Chatelet, Catherine Thy Hoa Nguyen, Thierry Zeng Ngoyi, Philippe Bapunga, Felix Armand Fufulafu, Venant Roger Yatua, Jean Robert Mopepe, Dieudonné Uwelani, Emmanuel Bokose, José Babeya, Michel Ange Opumo, Salomon Bahani, Claude Bazato, Willy Bambinesenge Basetea,

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	11
Présentation du sujet	11
Cadre conceptuel	18
Stratégie de vérification.....	23
Division de la thèse	24
Les points critiques de la recherche	25
Chapitre 1. Paternalisme et autorité éducative.....	26
Introduction	27
1.1. Élaboration des concepts.....	28
1.2. Approches philosophiques du concept autorité	55
1.3. Problèmes philosophiques de l'autorité	74
1.4. Matrices de l'autorité.....	87
1.5. Vertus cardinales de l'autorité	93
1.6. Autorités éducatrices ou éducatives ?	96
Conclusion	101
Chapitre 2. Approches philosophiques de la liberté et ses paradoxes	103
Introduction	104
2.1. Quid la liberté	104
2.2. Problèmes philosophiques de la liberté	114
2.3. Brève synthèse historique de la philosophie de la liberté	119
2.4. Liberté paradoxale dans la sphère familiale	123
2.5. L'état garant de la liberté et monopole de la violence	148
2.6. Liberté face à la technologie, à la médecine et aux médias.....	164
Conclusion	178
Chapitre 3. Autorité paternelle et liberté mineure	180
Introduction.....	181

3.1. Autorité en famille	181
3.2. Autorité masculine en famille	199
3.3. Différentes figures du père	215
3.4. Complexité de la nature et de la personnalité	224
3.5. Connaissance et reconnaissance de l'enfance	232
3.6. Problèmes de l'adolescence.....	248
Conclusion	261
Chapitre 4. Esprit critique et liberté holistique	263
Introduction.....	264
4.1. Existe-t-il une ambivalence dans l'éducation de la liberté ?.....	265
4.2. Transcender les paradoxes et l'ambivalence.....	267
4.3. Rapports avec les sciences de l'éducation et la philosophie.....	290
4.4. Les apports et imprévus des philosophies des Lumières	294
4.5. « Liberté holistique, Terminus a quo et ad quem de l'éducation	301
4.6. Les limites intrinsèques de la liberté	312
4.7. Florilège mémorable	315
4.8. Enjeu et défis de l'éducation à la liberté holistique	326
Conclusion	341
Conclusion générale	343
Bibliographie	348
Table des matières.....	358

Résumé

PATERNALISME ET DÉFIS DE L'ÉDUCATION A LA LIBERTÉ HOLISTIQUE

Regard philosophique

Positivement le « paternalisme » veut que les rapports entre les patrons ou toute autorité et les ouvriers ou tout subalterne soient régis par les règles de la vie familiale : l'affection, l'autorité et le respect. Négativement, le paternalisme est une insidieuse critique de l'autorité même du père, et c'est ce sens que retient la présente thèse. Mais toute autorité, quelle que soit sa nature, n'impose-t-elle pas, à tort ou à raison, un certain contrôle, une domination comme un père ? Savoir si je le défends ou je dénonce mordicus ce paternalisme est un dualisme d'opinions à transcender pour comprendre davantage le fondement de l'adulation ou de l'exécration actuelle de la figure du père. Éduquer son enfant est-ce un devoir ou un droit ? Comment briser les chaînes de ses propres pulsions et le porter à résister à toute pression et manipulation extérieures sans l'autorité paternelle ? L'objet de cette thèse est de démontrer que la liberté que j'appelle holistique, fondement des conditions de possibilités de toute autre liberté et à laquelle on doit éduquer l'enfant est le cœur de l'humanité, elle n'est ni anarchiste ni conformiste, ni aux antipodes de l'autorité que le père doit partager avec la mère. Pour parvenir à une certaine eurythmie dans l'éducation du jeune il faut relever des défis énormes découlant de l'ambivalence de la nature humaine. Par une triple méthode historique, analytique et critique, j'agence cette thèse sous l'angle philosophique en quatre chapitres : le paternalisme et l'autorité éducative, les approches philosophiques de la liberté et de ses paradoxes, l'autorité paternelle et la liberté mineure, l'esprit critique et la liberté holistique.

Mots-clés en français : paternalisme, autorité, père, éducation, philosophie de l'éducation, liberté holistique

PATERNALISM AND THE CHALLENGES OF HOLISTIC FREEDOM EDUCATION

A philosophical view

Positively, 'paternalism' means that the relationship between bosses or any authority and workers or any subordinate should be governed by the rules of family life: affection, authority and respect. Negatively, paternalism is an insidious criticism of the father's own authority, and this is the sense in which the present thesis is concerned. But does not all authority, whatever its nature, impose, rightly or wrongly, a certain control, a domination like a father? Whether I staunchly defend or denounce this paternalism is a dualism of opinions that needs to be transcended in order to better understand the basis of the current adulation or abhorrence of the father figure. Is educating your child a duty or a right? How can one break the chains of one's own impulses and bring them to resist all external pressure and manipulation without the authority of the father? The purpose of this thesis is to demonstrate that the freedom that I call holistic, which is the basis of the conditions of possibility of all other freedoms and to which the child must be educated, is the heart of humanity, it is neither anarchist nor conformist, nor is it the opposite of the authority that the father must share with the mother. In order to achieve certain eurhythmics in the education of the young, enormous challenges have to be met, arising from the ambivalence of human nature. Using a threefold historical, analytical and critical method, I arrange this thesis philosophically in four chapters: paternalism and educational authority, philosophical approaches to freedom and its paradoxes, paternal authority and minor freedom, critical thinking and holistic freedom.

Key words in English: paternalism, authority, father, education, philosophy of education, holistic freedom

Sigles et abréviations

A D N	L'acide désoxyribonucléique
C. E. V. I. P. O. F.	Centre de recherches politiques de Sciences Po.
C. I. A.	Central Intelligence Agency, Agence Centrale de Renseignement
Cfr.	Confer : conférer. Indication invitant le lecteur à se référer à ce qui suit.
Ch.	Chanoine
C.N.R.T. L	Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.
Coll.	Collection
Dir.	Sous la direction d'un ouvrage collectif ou d'une collection
E. A.	et alii et les autres
O. P.	Ordo Praedicatorum Ordre des Prêcheurs (dominicains)
Ed.	Édition
E. P. H. E	École pratique des hautes études
F. I. J	Fédération internationale des journalistes
G. F.	Groupe Flammarion
HTML	HyperText MarkupLanguage, un langage qui permet de composer des pages web
http	Hypertext Transfer Protocol est un protocole de communication client-serveur développé pour le World Wide Web.
AI ou IA	Artificial Intelligence ou Intelligence artificielle.
IBIDEM ou IB.	Au même endroit ; dans le même passage.
IDEM ou ID.	Le même, la même citation, c'est-à-dire même auteur, même ouvrage et à la même page
INTR.	Introduction
MLF	Mouvement de Libération des Femmes, Women's Lib.
O. I. J.	Organisation internationale des journalistes
Op. Cit.	Opus citatum, ouvrage cité, dans l'ouvrage cité.
p.x.	Numéro de la page consultée
	pp, px-y étendue des pages consultées ou que comporte l'article de la page x à la page y
P.U. F.	Presses universitaires de France
PDF	Portable Document Format
Préf.	Préface ou Préfacier
TF1	Télévision française 1
Trad.	Traducteur
U.C.L.A.	The University of California Los Angeles
URL	Uniform Ressourch Locator, localisateur uniforme de ressource, une adresse d'une ressource donnée, unique sur le web.
Vol.	Volume
VTOL	Vertical take-off and landing ou se dit des appareils volants du futur décollant et atterrissant verticalement
WWW	world wide web, la toile mondiale, un système hypertexte public fonctionnant sur Internet

INTRODUCTION GENERALE

PRESENTATION DU SUJET

Problématique

Aujourd'hui l'humanité a de plus en plus conscience du fait qu'il ne suffit pas de procréer pour perpétuer l'espèce, encore faut-il une prise en charge de cette vie dans la fragilité de ses débuts. De sa conception à sa naissance et jusque beaucoup plus tard que chez les autres mammifères, le jeune est en forte dépendance de sa mère d'abord, de son père et de la société ensuite. Cette dépendance est la preuve de l'inégalité, heureusement décroissante, entre les membres de la famille, cellule de base de l'humanité. Les parents ont naturellement la grande responsabilité de prendre en charge leurs enfants et de contribuer à leur croissance jusqu'à leur autonomie et à leur indépendance. Le père, surtout dans son devoir du tiers-séparateur, intervient pour restreindre la liberté de l'enfant pour son bien (ses besoins, ses intérêts, son bonheur). Comment s'y prend-il ? Par l'influence, l'orientation et le contrôle de l'enfant en vertu de valeurs indiscutables. Évite-t-il toujours le risque de transformer cette prise en charge en prise de contrôle total ou en ingérence dans l'intimité de la vie de l'enfant ? Sait-il toujours préserver et privilégier l'autonomie de l'enfant dans cette tension entre son autorité et la liberté de l'adulte en puissance ? Le passage de la prise en charge par les parents à l'auto-prise en charge personnelle de l'enfant devenu adulte se fait-il sans conflit ? Existe-t-il une recette pour bien ajuster le curseur ? Dans tous les cas, malgré son autorité le père n'y arrive pas sans se remettre lui-même en question. Ainsi peut-il se demander : qu'est-ce qui fait mon bonheur ? Puis-je l'atteindre seul ou suis-je obligé de m'inspirer d'autres personnes, ou de m'en remettre à leur médiation ? Et si ce bonheur est acquis comment le conserver ? Faut-il le transmettre aux jeunes générations et comment ? Ces interrogations traversent l'histoire de l'humanité et chaque génération cherche ses réponses, tant ponctuelles que structurelles, en fonction de ses repères, d'un présent en profonde dépendance du passé et du futur.

Le contexte actuel de l'humanité compte parmi ses crises celle de l'autorité. Excès, érosion, perte ou absence d'autorité, des parents sur leurs enfants, des enseignants sur leurs élèves, des employeurs sur leurs employés, des dirigeants sur les dirigés, de l'État et de ses services sur les citoyens, des citoyens sur leurs représentants, etc. Toutes les autorités et institutions vivent cette crise grave. L'éducation me semble être un des domaines dans lequel cette crise est particulièrement ressentie. Partant de ce constat, l'objet de ma thèse est de démontrer que cette crise d'autorité, comme toute crise, n'est pas insoluble. J'entre dans le débat par cette porte qu'est le concept provocateur et évocateur de « paternalisme ». L'adjectif « paternaliste » dérivant du concept « paternalisme » est une critique de l'autorité du père. Il qualifie péjorativement toute autorité ou tout pouvoir qui s'exerce pratiquement

comme celle du père envers son enfant. Que dire dès lors de l'autorité du père, serait-elle d'une essence négative, une valeur ou une poltronnerie, voire un vice ? J'étudie dans cette thèse la figure et l'autorité du père loin des caricatures traditionalistes et progressistes. Je le ferai aussi en tenant compte de la distance requise par rapport à ceux que j'appelle volontiers les « paterseptiques » ou « paterphobes » qui ne retiennent de l'autorité du père qu'une certaine dérive autoritaire (père fouettard), à blâmer dans tous les cas. Cette même distance vaut également par rapport à un certain « maternalisme » qui est un rêve de détrôner et remplacer le père dans cette position prépondérante (ôte-toi de là que je m'y mette), finalement je n'ignorerai pas la tendance à l'apaternité ³ qui a traversé des siècles. Peut-on réussir une éducation, c'est-à-dire accompagner le passage de la minorité à la majorité, pour parler comme Kant, sans se référer à l'autorité et à la figure du père ? L'enjeu de l'équilibre que recherche cette thèse est de sortir de l'aporie des excès, le trop ou le pas assez d'autorité. Je pense que le problème serait dans l'articulation entre cette première autorité que l'enfant rencontre, celle du père et la liberté, l'autonomie de l'enfant que ce père est censé promouvoir par cette autorité en même temps.

J'embrasse le paternalisme ici dans les deux dimensions. Dans la première, comme critique de l'autorité du père « pater familias » et dans la seconde, au sens figuré, comme un pouvoir, une prise en charge et prise de contrôle sans limites des personnes, sur qui on a la responsabilité ou l'autorité. Dans les deux cas se pose le crucial problème de la tension entre l'autorité ou le pouvoir et la liberté. Et puisque je jette un regard philosophique qui porte sa critique sur l'éducation, je me pose donc quelques questions assez délicates : peut-on vraiment éduquer à la liberté quand on sait qu'elle est innée et en opposition à l'autorité ? Est-ce que l'école et l'université, dans leur mission, initient les élèves, les étudiants et les chercheurs à la liberté ? Dans un cadre plus large cette liberté serait-elle à la fois plutôt innée ou une conquête ? Ceci n'implique-t-il pas d'une part réceptivité, obéissance, initiative et pugnacité chez le sujet jeune et, d'autre part, autorité, intransigeance et prudence, mansuétude chez l'éducateur ? Quel serait l'enjeu de cette éducation ? Peut-on éduquer quelqu'un contre son gré ? Est-il responsable de refuser d'éduquer son enfant à la liberté ? Qu'est-ce que j'attends par liberté holistique ? La liberté ne serait-elle pas le cœur de l'humanité ? Quel est l'enjeu et quels sont les défis à relever pour que le père ou tout autre pouvoir réussisse à éduquer à la liberté ? Ces différentes interrogations non exhaustives à ce niveau constituent la quintessence des questions que je pose dans cette recherche. En effet, l'homme vient au monde dépourvu de beaucoup d'atouts

³. Par « paterseptiques », je désigne ceux qui doutent du rôle réel du père dans l'éducation, tel que conceptualisé par Sigmund Freud, à savoir séparer l'enfant de sa mère et tracer des limites. Les « paterphobes » sont ceux qui détestent la figure du père, accusée de tous les maux de la vie. « L'apaternité » est la tendance à ignorer tout simplement la présence, la figure et l'autorité du père biologique.

devant des pulsions à éprouver, des désirs à satisfaire, des décisions à prendre parfois devant une multitude de choix, des projets à réaliser, des pressions à subir ou contre lesquelles il faudra résister, etc. Il naît déjà en mode de dépendance, mais de qui dépend-il ?

Dans l'éducation, l'autonomie de l'enfant est un processus qui se déploie grâce au concours ou contre les autorités concurrentes. Celle de la mère, qui après l'avoir gardé des mois dans son sein et éprouvé les douleurs d'enfantement le comble de son amour, de sa tendresse et de sa bienveillance, mais doit aussi résister à la tentation fusionnelle de le mater. L'autorité du père avec ses rôles de tiers séparateur, de figure identificatoire, de porteur de la loi commune et de modérateur, appelé à initier progressivement et avec prudence l'enfant dans l'émergence de sa personnalité et de son autonomie de sorte sa socialisation n'absorbe pas son autonomie. Mais le père doit aussi renoncer à la tentation de faire de l'enfant son alter ego ou le couronnement de ses propres fantasmes. L'autorité publique, fidèle à sa mission, ne doit pas étouffer la liberté de conscience et l'esprit d'initiative chez le jeune. Elle ne doit pas non plus politiser l'éducation et surtout s'immiscer dans la vie privée, s'il n'y a pas péril en la demeure. L'autorité religieuse, dans sa mission de rassurer le jeune devant ses angoisses et l'orienter vers la transcendance, évitera de l'aliéner au service d'un Dieu désincarné ou d'une transcendance dite divine mais avilissante, déshumanisante et liberticide. L'enfant dépend aussi de l'éducation informelle qui risque de l'enfermer dans le monde utopique influencé par certains médias, certaine culture. Il dépend enfin aussi de lui-même, appelé à devenir son auto-artisan en maîtrisant ses pulsions et distinguant clairement entre ses désirs et la réalité, sa liberté et ses limites intrinsèques. Il devra devenir adulte avec une personnalité aussi équilibrée que possible, mais jamais sans ni contre les autres, ni en se passant ou en brisant tout lien social. Toutes ces autorités collaborent-elles entre elles et promeuvent-elles toutes l'autorité du père ? Étant toutes importantes, quelle est celle qui doit réguler les choses au stade initial de la vie humaine dans ce jeu dangereux, si ce n'est pas celle du père ? Et comment ces autorités ne s'offusquent-elles pas lorsqu'elles aussi sont condescendantes dans l'immixtion dans la vie privée, dans la brimade ou la réduction de la liberté, dans le contrôle intempestif et dans les intrigues pour vilipender la figure et l'autorité du père ? Ces questions pertinentes et beaucoup d'autres qui peuvent se poser méritent une attention particulière et une étude approfondie.

Définition du sujet

La révolution industrielle a chamboulé les sociétés dans tous les sens, au point qu'elle a créé une nouvelle classe « ouvrière » qui a provoqué l'exode rural et a posé des nouveaux défis à tout le monde et c'est dans ce contexte que le paternalisme social est né. Aujourd'hui, il peut être étudié sous deux angles historiques positifs et critiques négatifs, au point qu'il donne au titre de ma thèse plusieurs voies de compréhension. Dans un premier temps, il peut s'agir du paternalisme social dans son acception de « patrons-pères » de la fin du dix-huitième siècle en Angleterre et tout au long du dix-neuvième siècle en France. La question serait de savoir si l'intervention de certains patrons, comme Jean-Baptiste Godin et Michelin, dans la construction de logements décents, de crèches, de salles d'allaitement, de structures, d'espaces sportifs, et l'assistance, l'éducation des enfants des ouvriers, etc., qui a contribué largement à l'épanouissement émotif et collectif des familles des ouvriers était totalement philanthropique et sans inconvénient existentiel. Cette assistance ne visait-elle pas à fidéliser l'ouvrier et à asseoir l'autorité du patron dans un conformisme psychique ? Dans ce contexte quelles seraient les conditions de possibilités d'une éducation à la liberté ? C'est une piste de recherche valable mais que je n'ai pas choisie. Dans un deuxième temps, si l'on considère le paternalisme de l'État ou d'une majorité, la question serait celle de l'essence de la liberté des citoyens et des défis de l'éducation familiale dans un tel régime. Le fait que l'État-Providence intervienne à son tour pour assurer le bien-être de la population et les droits sociaux (l'éducation, la santé, un niveau de vie décent) ne lui permet-il pas de s'immiscer dans l'intimité familiale et assurer un contrôle total ? C'est aussi une ligne d'orientation de recherche intéressante que je n'ai pas privilégiée, même si j'aborderai quelques points dans ce sens. On peut aussi entendre par paternalisme la mainmise de certains États sur d'autres, qu'ils considèrent comme colonies ou anciennes colonies. Une éducation à la liberté dans un contexte de colonisation est-ce une fiction, un leurre, une œuvre de civilisation ? C'est toujours un angle de recherche opportun mais que je n'ai pas choisi non plus. D'un autre point de vue, on peut prendre le paternalisme que j'appelle volontiers paternalisme institutionnel ou professionnel. Il s'agit des hommes et des femmes qui, au nom des institutions comme la médecine, la science, la religion ou d'autres associations culturelles ou caritatives, décident seuls ce qui est mieux pour les personnes assistées. Comment concilier la liberté des assistés devant les programmes et les injonctions de ces institutions ? C'est encore une fois de plus une voie que peut prendre une recherche, mais sur laquelle je n'ai pas jeté mon dévolu. De plus en plus, le substantif paternalisme est aussi utilisé dans une connotation négative, comme une critique de l'autorité du père et de toute autre qui s'exerce à l'exemple de l'autorité paternelle. C'est ce sens que je retiens pour cette recherche car l'autorité du père et la liberté de l'enfant sont deux entités apparemment antinomiques.

Paternalisme et défis de l'éducation à la liberté holistique est le titre principal de cette thèse. Il met en phase deux réalités dont la première est le paternalisme et correspond à toute forme d'autorité analogue à celle du père de famille et la seconde les défis de l'éducation à la liberté. Aussi paradoxal que cela puisse paraître l'enjeu vital est dans l'imbrication de l'autorité et de la liberté. De toutes les autorités que l'on puisse imaginer pourquoi celle du père nous paraît-elle plus capitale, plus importante et déterminante ? En dehors de la complicité de l'enfant avec sa mère, j'estime que la paternité biologique, ou l'adoption et l'amour paternel ne sont pas négligeables. Dans les situations ordinaires le nom, la nationalité, l'adresse, le métier du père ont aussi une grande influence sur la vie de l'enfant. Qui peut normalement aimer un enfant mieux que son propre père ou son référent paternel ? Élisabeth Borne, une haute fonctionnaire, femme politique française née le 18 avril 1961 à Paris et actuellement Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion considère la paternité comme la « première autorité » étant donné son caractère originel : « La paternité est une antériorité indispensable, mais aussi une irréfutable supériorité : on ne serait rien, on n'aurait rien, sans le père qui donne la vie et les raisons de vivre, telles qu'elles sont déjà engrangées dans une culture »⁴. Une position des matadors de l'enfant-roi, fustige la zélatrice de l'enfant-roi Marlène Schiappa, une autre femme politique et écrivaine française née le 18 novembre 1982, fondatrice en 2008 du blog (yahoo.mamantravail.fr) et actuelle Ministre déléguée chargée de la Citoyenneté. Selon elle pour ces matadors, la remise en cause des inégalités entre les sexes, l'homoparentalité, les divorces des parents seraient autant de facteurs dépouillant le père de son statut classique de chef de famille⁵. Aussi je me pose la question : pourquoi de nos jours la référence à l'autorité du père se fait-elle toujours sur un ton suspicieux ? Les expressions comme, « agir, juger, gérer en bon père de famille » font certes éloge de l'autorité paternelle, mais le fait d'ajouter l'adjectif « bon » ne sous-entend-il pas que ce père de famille serait une exception, un oiseau très rare ? En m'interrogeant ainsi je ne fais pas de l'angélisme en voulant canoniser tous les pères de famille et parier qu'il ne se trouve aucune brebis galeuse parmi eux. Par ailleurs dans l'expression « paternalisme », l'allusion est certes faite à l'autorité paternelle, mais sans l'encenser, au contraire, elle met en exergue la condescendance, voire la manipulation. L'entendement que l'on se fait du concept « paternalisme » est donc une critique de l'autorité du père de famille, et cela a beaucoup contribué à saper progressivement son autorité et à avilir sa figure.

Le deuxième aspect de cette articulation est « les défis de l'éducation à la liberté ». L'éducation englobe l'instruction, la formation et l'apprentissage, essentiels dans la transformation de l'homme.

4. BORNE, E., « A la recherche d'une philosophie de l'autorité » dans *Les préaux de la République*, Minerve, 1991, p.110.

5. SCHIAPPA, M., *Éloge de l'enfant roi*, Paris, François Bourin Éditeur, 2012, p. 55.

Mais j'étudie ici l'éducation exclusivement comme processus d'encadrement à domicile, d'accompagnement prudent de la croissance équilibrée de l'humanité chez le jeune. Ceci n'est jamais gagné d'avance et des défis à relever sont très nombreux. Le risque de glissement vers les excès, l'autoritarisme et la subversion est toujours très grand. Le sous-titre, regard philosophique nous rappelle tout simplement que ce n'est pas sous l'angle pédagogique ni des sciences de l'éducation que je mène cette recherche, mais sous le registre philosophique, ce qui justifie le style très interrogatif de cette rédaction. En effet la philosophie ne s'exerce qu'en s'interrogeant, la question étant plus importante que les réponses. En prenant l'éducation ou l'un de ses problèmes comme son objet, la philosophie veut par sa critique, non seulement éclairer l'esprit humain, mais aussi proposer le juste milieu pour surmonter les contradictions ou les antinomies, surtout dans le rapport de l'individu à la société, de l'autorité à la liberté, de la nature à la culture.

Motivation à l'endroit du sujet de la recherche

Toute recherche, toute écriture étant le discours de l'auteur sur lui-même, mon expérience personnelle est la première motivation de cette recherche. D'une part, comme enfant et surtout adolescent, j'ai eu comme pour beaucoup de personnes, l'impression que tout était décidé d'avance en famille pour étouffer notre liberté par tant d'interdits, notamment par notre père, par surcroît directeur d'école primaire, époux d'une enseignante et grand éducateur du clan. Ma frustration était grande de réaliser que des aînés, puisque adultes, se permettaient allègrement entre autres des sorties à volonté et de retour tardifs, ce qui nous était formellement interdit, à nous les plus jeunes. Bien plus tard, cette intransigeance cédait la place à la coopération, me rappelant que je n'étais plus enfant et que je dusse désormais me conduire en adulte responsable. Cette autorité qui me semblait si oppressante par le passé, s'estompait peu à peu pour donner cours à une coopération.

D'autre part, je n'oublierai jamais que l'enseignement était le métier dont mon père rêvait pour moi. Je m'y suis opposé et j'ai choisi plutôt les humanités littéraires, parce que je redoutais de devoir exercer le même métier que mes parents. Mais une fois devenu membre de l'Ordre de Prêcheurs, c'est vers la pastorale de l'enseignement que j'ai été orienté. Depuis, enseigner, ce vieux rêve de Monsieur le directeur Thaddée Mogha, est devenu ma passion. En effet, en République Démocratique du Congo les cinq ans passés comme chef d'établissement à la tête d'une école secondaire dans l'encadrement des jeunes et des enseignements (Institut Mgr Mbikanye), les quatre ans de l'enseignement de la philosophie à l'Université de l'Uélé m'ont permis de découvrir la difficulté d'articuler l'autorité du chef d'établissement avec la liberté des enseignants, des élèves et de leurs parents. Je ne me réjouirai jamais assez du succès de beaucoup de mes anciens élèves, qui disent savoir gré de l'autorité et de la

bienveillance avec lesquelles je les avais encadrés. Toujours est-il que ce n'était pas une tâche facile, ni pour moi ni pour eux. Tous n'ont pas réussi à accueillir et à collaborer avec mon autorité, ne retenant que l'aspect disciplinaire. Sans vouloir être perfectionniste, cet échec, minimal soit-il, m'a toujours interrogé. Par ailleurs, en dehors de l'école j'ai eu beaucoup de discussions informelles et formelles, d'une part avec les jeunes adolescents, pour la majeure partie des cas, qui se plaignaient de l'autoritarisme de leurs parents et, d'autre part, avec les parents agacés par la résistance, l'impolitesse, l'insoumission et parfois la subversion de leurs enfants. Des questions autour de la friction entre autorité et liberté ont continué à bouillonner dans mes méninges. Ces questions n'ont jamais quitté mon esprit. Et la philosophie de l'éducation est la porte à laquelle j'ai frappé dans la quête d'approfondissement de toutes ces questions.

Hypothèses

Devant la complexité des notions-mêmes de l'autorité et de la liberté, ainsi que de leur corrélation, la crise qui en résulte est presque énigmatique. Des hypothèses peuvent aller dans plusieurs sens. Les causes profondes de la crise d'éducation sont structurelles et ou ponctuelles. Le rapport entre l'autorité et la liberté peut se comprendre au-delà du dualisme. Devant une contradiction on n'est pas nécessairement condamné au déni, ni à un dualisme frisant l'aporie. Vouloir concilier autorité et liberté est comme imaginer une convergence des parallèles. C'est le temps qui permet d'articuler autorité et liberté. Une autorité absolue est incompatible avec la liberté. La tradition et les conservateurs sont irréconciliables avec le libéralisme et les progressistes. La réceptivité, l'obéissance, l'initiative, la pugnacité ne sont pas nécessairement aux antipodes de l'autorité, de l'intransigeance, de la prudence, de la mansuétude. La rude concurrence entre les différentes autorités intervenant dans l'éducation peut se transformer en une solidarité ou un concert des autorités. L'homme est un être à deux ailes, pour voler en toute autonomie, mais en conciliant les deux aspects contraires de la réalité. L'homme est grand être par ses multiples possibilités de créer ou de modifier le réel, mais un être fini, limité dans l'espace et dans le temps. L'équilibre qui fait le bonheur de l'homme réside dans la réconciliation des entités contraires de la vie. L'humanité est faite de l'universel et du particulier, du progrès et de la stabilité, du sujet et de l'objet, de la naissance et de la mort, bref de l'harmonie des contraires. Le plus grand pari de toute éducation est la liberté car l'autorité a pour vocation d'augmenter la personne sur laquelle elle s'exerce. La liberté holistique est le terminus a quo et ad quem de l'éducation. Le paternalisme est un défi majeur de l'éducation à la liberté. Ces hypothèses si diverses ou analogues peuvent constituer chacune le thème d'une thèse doctorale.

CADRE CONCEPTUEL

Présentation et justification de la méthode retenue

L'objet essentiel de la philosophie de l'éducation est celui des fins, celui de savoir pourquoi et pour qui l'on éduque, vers quoi l'on élève l'enfant. Pour creuser cette question, plusieurs méthodes sont possibles. Dans le souci d'articuler paternalisme et éducation à la liberté j'ai pensé plus judicieux de procéder à une triple méthode : historique, analytique et réflexive (critique ou dialectique). Pour sa pertinence et son efficacité cette recherche a besoin de plonger ses racines dans l'histoire, dans la littérature ayant traité la question, comme le dit si bien John Dewey (1859-1952), pédagogue, psychologue et philosophe américain ⁶: « Il faut que les philosophes reconsidèrent les théories morales traditionnelles, non seulement par rapport à leur applicabilité actuelle, mais qu'ils fassent des recherches sur leurs fondements historiques »⁷. En effet d'une part, en s'imposant en toute recherche en éducation, la méthode historique permet de situer une théorie éducative dans l'espace et dans le temps. D'autre part, elle aide à comprendre que les théories de l'éducation sont l'œuvre d'une longue réflexion et des pratiques successives à travers les siècles. La connaissance scientifique du passé, dans ses rapports avec l'éducation, peut ainsi être de grande utilité dans l'interprétation des situations actuelles et dans l'explication des raisons des choix. Olivier Reboul, philosophe français spécialiste de la philosophie d'Alain (1868-1951) va même plus loin dans la préconisation de la méthode historique⁸: « L'histoire permet de poser les problèmes, de ramener les questions les plus concrètes, qui sont toujours les plus obscures, à une réflexion pluriséculaire qui les situe et les éclaire. Ce que le philosophe attend des maîtres du passé, poursuit-il, c'est une leçon, qu'il doit commencer par comprendre, certes, mais qu'il doit ensuite reprendre en discutant, en la confrontant à d'autres, pour finalement l'appliquer au problème de son temps⁹. Elle permet en outre, dans sa dimension critique, non seulement de respecter la pensée des auteurs étudiés, mais surtout de ne pas s'en remettre à elle pour penser car la philosophie veut former à la liberté de pensée.

La méthode analytique a l'immense avantage d'être interdisciplinaire, elle impose aux philosophes de connaître les techniques et les sciences sur lesquelles ils réfléchissent, de même qu'elle permet aux pédagogues et aux chercheurs de sciences de l'éducation de philosopher sur leurs résultats. À ce niveau les œuvres des pédagogues, des psychologues, des psychanalystes et auteurs d'anthropologie

⁶. Né le 20 octobre 1859 à Burlington et mort le 1^{er} juin 1952 à New York

⁷. DEWEY, J., "*Liberalism and Social Action*", in *Collected Works*, II, Vol.11, 62-63.

⁸. Ses autres principaux domaines de compétence étaient la rhétorique et la philosophie de l'éducation. Il débuta sa carrière professorale au sein de l'Université de Tunis. Devenu professeur à l'Université de Montréal, ses cours contribuèrent, avec ceux de Bernard Carnois, à faire découvrir la philosophie pratique de Kant, jusqu'alors ignorée par les philosophes québécois. Il devint par la suite professeur des universités à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, poste qu'il occupa jusqu'à son décès.

⁹. REBOUL, O., *La philosophie de l'éducation (Que sais-je ? 2441)*, Paris, P.U.F. 2016, p. 6-7.

et de sciences de l'éducation seront analysées, dans le sens de la décomposition du tout : le titre, les parties, les mots clés, le paternalisme, l'autorité, l'éducation et la liberté holistique. Mais pour parvenir à percer les fondements des choses, à explorer radicalement et intégralement les conditions des possibilités, il me faudra élever le niveau du débat vers plus de globalité et d'universalité. Ce qui ne constitue pas la priorité ni de la pédagogie, ni des sciences de l'éducation, mais de la philosophie, qui a sa méthode sui generis.

La troisième méthode peut porter plusieurs noms : réflexive, critique, dialectique, philosophique pour tout dire. Elle partira de ces résultats complexes et parfois contradictoires des sciences de l'éducation, pour penser à les unifier autant que possible et répondre ainsi, toujours autant que faire se peut, aux questions que l'homme se pose lui-même sur l'autorité de l'adulte et la liberté du jeune à éduquer. Cette méthode, la plus utilisée par les philosophes, est la seule qui puisse parvenir à la synthèse, nous dit Olivier Reboul, là où les autres méthodes excellentes pour l'analyse, ignorent la synthèse¹⁰. Elle part des oppositions d'idées ou de théories et montre que chaque concept, du fait même de ses insuffisances, nous renvoie à son contraire et que leur opposition ne peut être surmontée que par une synthèse qualitativement différente. Au lieu de sombrer dans une dualité entre liberté et autorité, la dialectique nous servira à les articuler. Beaucoup d'oppositions viennent chaque fois qu'une perspective est faussée. De ce fait on ne peut surmonter cette contradiction que par une nouvelle perspective qui englobe tout.

Présentation et justification de la théorie proposée

La question sur les fins de l'éducation, qui peut se décliner sur plusieurs interrogations, n'en appelle-t-elle pas à un discours second, à une réflexion critique sur des problèmes d'éducation et sur les fondements de l'activité éducative, bref aux philosophies de l'éducation ? Pour la présente recherche plusieurs courants philosophiques d'éducation proposent plusieurs théories. Quels sont les défis de ces théories ? Mais comment peut s'organiser cette réflexion philosophique face aux différentes mutations que connaît l'histoire de l'humanité et qui bouleversent tout ? Et comme la plupart des éléments et des transformations opérés ou en cours s'avèrent instables et risquent d'être remplacés par d'autres, quel serait l'objet d'une telle philosophie ? Emmanuel Kant ne reconnaît-il pas d'ailleurs que l'éducation est le plus grand et difficile problème qui puisse être posé à l'homme¹¹ ? Certains pensent que l'anthropologie et les sciences de l'éducation éclairent suffisamment la donne éducative. Dans certains pays comme la France la philosophie de l'éducation n'est pas enseignée parce que contestée, non seulement par les sciences de l'éducation, mais aussi par certains philosophes qui ont

¹⁰. *Ibidem.* p.13.

¹¹. KANT, E., *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Vrin, 1980, p. 16.

des difficultés à la reconnaître comme sous-branche de la philosophie et lui préfèrent au contraire l'anthropologie de l'éducation.

Pourtant je reste convaincu que la philosophie a un rôle très important à jouer dans le fondement et le sens de l'éducation. John Dewey, que nous citons ici longuement, la considère simplement comme la théorie générale de l'éducation : « Nous avons défini la philosophie comme étant une théorie générale de l'éducation. Nous avons dit que la philosophie est une forme de pensée qui, comme toute pensée, a pour origine ce qui est incertain dans le contenu de l'expérience, qui vise à déterminer la nature du doute et, pour dissiper celui-ci, à formuler des hypothèses qui devront être mises à l'épreuve dans l'action. La pensée philosophique se caractérise par le fait que les incertitudes qu'elle traite se situent dans les conditions et les objectifs sociaux généraux, consistant en un conflit des intérêts organisés et des droits institutionnels. Puisque la seule façon d'arriver à un rajustement harmonieux des tendances opposées est de modifier les dispositions affectives et intellectuelles, la philosophie est, en même temps, la formulation explicite des divers intérêts de la vie et la proposition des points de vue et des méthodes capables d'instaurer un meilleur équilibre de ces intérêts. Puisque l'éducation est le processus qui permet à la transformation nécessaire de s'accomplir et de ne pas rester une simple hypothèse ayant pour objet ce qui est désirable, nous sommes fondés à dire que la philosophie est la théorie générale de l'éducation considérée comme une méthode suivie d'une manière délibérée »¹².

Discussion des auteurs ayant abordé la question

Un regard critique sur l'histoire nous enseigne que même les civilisations les plus anciennes sont nées sous la pression directe des problèmes de l'éducation de l'enfant, perçu sous plusieurs figures. Des temps antiques jusqu'au moyen âge la corrélation entre l'autorité du père et la liberté du jeune n'est pas négligée. L'autorité du père est absolue et de fondement divin, il a droit de vie et de mort sur cet enfant, qu'il peut reconnaître ou renier et le priver du droit de l'existence. Au nom de certaines croyances cet enfant peut même être sacrifié aux divinités, sans aucune autre forme de procès. La liberté de l'enfant est presque nulle et n'a de valeur que par rapport aux esclaves, ou aux enfants de ceux-ci. Elle ne prend forme que lorsqu'il fonde sa propre famille. L'articulation entre l'autorité et la liberté n'est pas si évidente, au point que des luttes parricides et fratricides sont nombreuses. Des institutions voient le jour et se donnent pour mission de suppléer aux dérives de l'arbitraire de certains pères des familles. L'Église et l'État (pouvoir public) interviennent en arrachant les enfants de l'influence de leurs pères. Malheureusement le temps finira par montrer qu'eux aussi n'ont pas résisté

¹². DEWEY, J., *Démocratie et éducation : introduction à la philosophie de l'éducation*, Lausanne, Age d'Homme, 1983, p.392-393

à la tentation de l'autoritarisme et à la volonté d'éduquer l'enfant, non pas pour lui-même, mais pour la société ou pour l'église. Ainsi une éducation élitiste est-elle proposée aux enfants de bourgeois et aux jeunes appelés au clergé, alors que des milliers d'enfants d'ouvriers et de paysans ont une éducation rudimentaire.

Aux temps modernes plusieurs auteurs mus par les lumières se sont prêtés à l'examen de la question éducative. Ils remettent en question la pédagogie et la sociologie, qui ont guidé les pouvoirs publics et les églises. Ils élaborent des théories nouvelles, réfléchissant sur les enjeux de l'autorité et de la liberté dans l'éducation, entre autres. La figure que la société se fait de l'enfant évolue avec les mentalités. Jean-Jacques Rousseau s'opposera à sa culpabilisation par la théologie du péché originel et à son instrumentalisation dans l'essor du progrès par les Lumières. Il rappellera l'innocence de l'enfant et inaugurerait ainsi une nouvelle ère d'éducation. Avec l'apport de la biologie, de la psychologie, de la méthode expérimentale et d'autres découvertes, les nouvelles théories redéfinissent le rôle actif de l'enfant dans sa propre éducation, elles se disent progressistes et actives. Une morale impérative se substitue à la formation traditionnelle aux vertus. Les spécialistes de l'éducation nouvelle deviennent des hommes engagés politiquement ou syndicalement, porteurs d'une éthique nouvelle, c'est-à-dire d'un système de valeurs qu'ils veulent promouvoir. Paradoxalement le succès de ces mouvements d'éducation nouvelle ne va pas résister à la tentation consécutive à la perte des repères. L'homme moderne étale son orgueil, son intempérance. La société fait face à des injustices criantes qui ont préparé le lit aux révolutions, à la terreur et l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie sournoise. Elle prêche et veut imposer un humanisme sans autre référence transcendantale, elle se fait l'idée d'une liberté absolue, sans limites et relativisent la morale et la religion. On cherche des théories pour justifier l'exploitation des pauvres, le retour à l'esclavage des peuples lointains et la colonisation qui s'en suivra. Devant le pluralisme culturel et l'émergence de nouveaux besoins sociaux propres à chaque espace géographique, l'éducation nouvelle montre ses limites. Impossible de proposer « un melting-pot » d'une sauce commune à toutes les cultures. On assiste à des divisions, à des querelles d'écoles et à des contradictions. Le scepticisme gagne les esprits jusqu'au pessimisme, des tendances anarchiques se dressent. Des voix s'élèvent pour décrier le laxisme (les excès de cette éducation progressiste) qui, au nom d'un certain primat de la liberté, laisse l'enfant dégage des chaînes du contrôle des adultes, comme l'imaginait Jean-Jacques Rousseau, malheureusement désemparé et à la merci de ses impulsions ponctuelles, dont les tares traversent les générations : « Laissez-le seul en liberté, voyez-le agir sans lui rien dire ; considérez ce qu'il fera et comment il s'y prendra. N'ayant pas besoin de se prouver qu'il est libre, il ne fait jamais rien sans étourderie, et seulement pour faire un

acte de pouvoir sur lui-même : ne sait-il pas qu'il est toujours maître de lui ?»¹³. Au contraire John Dewey propose que la philosophie pragmatique examine, en amont et en aval, les transformations continues de milieux éducatifs et de la société. « Pour l'essentiel il appartient aux enfants d'apprendre les coutumes des adultes, de constituer leur stock de sentiments et d'idées, en participant aux activités de leurs aînés. Cette participation est en partie directe : les enfants prennent part aux occupations des adultes et font ainsi leur apprentissage¹⁴ ».

La littérature actuelle porte sur une société d'idéologie dominante, à caractère scientifique et technique, qui fait encore face à des questions aussi nombreuses que par le passé. Malgré l'apport inestimable des techniques modernes dans la vie de tous les jours, le risque d'en être asservi ou manipulé par ses détenteurs n'est pas négligeable. La question de savoir si l'enfant appartient aux parents ou à l'État occulte la vérité selon laquelle il n'a pas à appartenir à qui que ce soit parce qu'il est libre. Une autre question est le dilemme du rapport entre l'individu et la société. Si la société écrase l'individu alors celui-ci perd toute sa liberté et n'existe plus, il est à la merci des plus forts. Par contre, si l'individu s'impose alors l'individualisme atteint son paroxysme avec, comme conséquence, la mort du lien social, la perte du sens de la vie. Dans le domaine de l'éducation la littérature abonde de plus en plus faisant la polémique caricaturale entre l'éducation traditionnelle et l'éducation moderne libérale avec un enfant-roi, plein de droits mais sans aucun devoir. Une autre inquiétude est celle de retombées de tant d'expérimentations psychologiques sur le comportement humain. Quel est le sort de la liberté dans ce jeu dangereux ?

Particularité de la recherche et apport personnel

Du bref aperçu historique qui précède je retiens deux choses. La première est que l'éducation gréco-romaine s'est longtemps imposée, même en dehors de l'Europe. La deuxième est qu'elle a été marquée par un dualisme continu, ce qui peut expliquer dans une certaine mesure des contradictions structurelles. Mon souci dans cette perspective est d'ouvrir, à la fin, cette éducation qui aura marquée toute l'humanité pendant plusieurs siècles à la réalité dans toute sa complexité. La nature ayant horreur du vide, l'évacuation de la transcendance a donné libre court à d'autres pressions qui malheureusement ne promeuvent pas toujours les valeurs humaines. Les nombreuses guerres et surtout les deux dernières ont montré que le bonheur prôné par les révolutions, le libéralisme, le laïcisme n'a pas toujours été au rendez-vous. L'abondance de biens matériels et les plaisirs de la domination ne rendent pas heureux. La civilisation gréco-romaine s'enrichissait davantage, non seulement en s'ouvrant à d'autres conceptions, aujourd'hui jetées dans les oubliettes, de la nature

¹³. ROUSSEAU, J.-J. *Op. Cit.* p.23.

¹⁴. DEWEY, J., *Démocratie et éducation*, p. 22.

humaine, du sens de la famille, du rôle irremplaçable du père, le « douanier » à la frontière entre le monde public complexe et l'espace privé familial. En effet, la philosophie, dans son instance critique, est un grand potentiel pour transcender les dualismes, les contradictions et les antinomies dans l'éducation.

Pour revenir à la problématique, la réhabilitation de l'autorité bienveillante du père, qui n'écrase ni la mère ni les enfants, est à même de contribuer largement à ce que nous appelons « le concert ou la solidarité des autorités » de l'éducation. Ceci pour sortir l'humanité du dilemme, d'une part de l'excès d'autorité du père (autoritarisme, caporalisme ou despotisme) qui entraîne assujettissement, aliénation et appelle à la frustration et à la subversion, d'autre part de l'insuffisance ou le manque d'autorité (laxisme) qui engendre l'anarchie, le chaos. Par contre un père dont l'autorité, en étroite collaboration avec la mère, combine intransigeance et bienveillance est mieux que condescendant, et réussit à conduire son enfant à l'autonomie, à la maturité. Ce qui est dit du père concerne mutatis mutandis, aussi toutes les autres autorités, à savoir religieuse, pouvoirs publics, autorité scolaire et académique, culturelle et associative.

Mon apport personnel dans ce débat est aussi de m'inspirer de l'anthropologie, de la sociologie, de la cosmologie et la théologie africaines, pour proposer des solutions à la crise que toute l'humanité traverse aujourd'hui. Par ailleurs à côté de sciences et de l'anthropologie de l'éducation, la philosophie de l'éducation a une mission qui n'est pas inintéressante. Le cas échéant elle nous permet de proposer une nouvelle vision de l'humanité à laquelle il faut éduquer l'enfant. Avec la synergie entre la culture et les différentes cultures en relation, entre l'universel et le particulier, le traditionnel et le moderne, l'autorité et la liberté, on arrivera à éduquer l'homme à la liberté holistique, gage d'équilibre et de réconciliation. Ce qui peut permettre par ailleurs à dépasser l'impasse dans laquelle l'unilatéralisme et le multilatéralisme veulent plonger l'humanité aujourd'hui.

STRATEGIE DE VERIFICATION

Nature et justification des instruments de recherche

Avec Olivier Reboul je reconnais que, face aux sciences de l'homme, nous philosophes, nous sommes singulièrement démunis d'instruments d'expérimentation, notamment de statistiques, et d'enquêtes. D'autre part comme disait Léon Brunschvicg (1869-1944)¹⁵, la philosophie, est la science des problèmes résolus¹⁶. J'aurai donc recours à un corpus à deux volets. Le premier, celui de recherches en sciences de l'éducation. Je m'en inspirerai pour les problèmes « résolus » par les techniques et les

¹⁵. Un philosophe des sciences et historien de la philosophie française idéaliste de tendance kantienne et spinozienne,

¹⁶. BRUNSCHVICG, L., cité par REBOUL, O., *Op. Cit.* p.86.

sciences de l'éducation et en analysant je jugerai leurs conditions de possibilités et leurs limites. Le second est évidemment celui des écrits de philosophes ayant traité la question éducative, spécialement l'autorité et la liberté dans l'éducation.

Intérêt

La figure et l'autorité du père, dans beaucoup de familles urbaines aujourd'hui, sont en crise. On reproche au père à la fois l'autoritarisme ou le laxisme, si ce n'est pas son absence. De nos jours, dans les débats sur la question éducative, il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui trouvent quelque peu désuet de vouloir philosopher sur l'éducation. D'autres par contre, adulent la réflexion philosophique au point d'en faire une panacée. Cette recherche présente l'intérêt de trouver le juste milieu et approfondir la réflexion sur les défis actuels de la vie, de l'humanité et de l'éducation. Les enjeux du transhumanisme qui secouent toute l'humanité aujourd'hui provoquent une crise à prendre très au sérieux. Cette thèse montre aussi que la première crise identitaire aujourd'hui, n'est pas celle d'un peuple particulier, mais celle de l'humanité tout simplement. Qu'est-ce qui fonde notre humanité ? Quelles sont les limites infranchissables dans son objectivation ? Pour réussir l'éducation il faut avoir en amont une idée claire de la nature de l'homme et du monde, de la nature de son existence, de la réalité de ses angoisses et celle de la mort, devant laquelle la force et la liberté montrent leurs limites. Comment discerner l'interaction entre la société qui fait l'homme et celle que fait l'homme ? Savoir pour quoi et pour qui on éduque l'enfant ? Comprendre que toute activité humaine, ainsi que la technologie, malgré tout le bien qu'elles apportent à l'humanité, peuvent concourir à l'autodestruction, si la prudence et le discernement ne sont pas au rendez-vous. L'égoïsme et l'orgueil de l'homme, maître des algorithmes, sont un danger lorsqu'il se passe de l'éthique. Examiner le paternalisme et le défi de l'éducation à la liberté holistique, c'est traverser ces questions principales susmentionnées et beaucoup d'autres, qu'on ne peut pas ne pas se poser dans la recherche du fondement de l'éducation.

DIVISION DE LA THESE

Chapitre 1. PATERNALISME ET AUTORITÉ ÉDUCATIVE

Chapitre 2. APPROCHES PHILOSOPHIQUES DE LA LIBERTÉ ET SES PARADOXES

Chapitre 3. AUTORITÉ PATERNELLE ET LA LIBERTÉ MINEURE

Chapitre 4. ESPRIT CRITIQUE ET LIBERTÉ HOLISTIQUE

La conclusion générale retracera en quelques lignes la problématique, le cheminement du travail et débouchera et sur une critique de notre recherche, et sur des illustrations puisées dans les réalités sociales ouvrant la conclusion sur des nouvelles perspectives de recherches ultérieures.

LES POINTS CRITIQUES DE LA RECHERCHE

Dans cette recherche j'ai rencontré certaines difficultés intrinsèques qui font ses limites.

1. Limite épistémologique : L'autorité, la liberté et l'éducation, thèmes majeurs de cette recherche sont des domaines qu'abordent plusieurs sciences. C'est impossible de parcourir toutes ces arcanes épistémologiques.
2. Limite spatio-temporelle : L'éducation à la liberté est une question universelle, mieux sans limite géographique. Une thèse doctorale ne peut pas couvrir toute la planète et toute l'histoire de l'humanité. Le focus aura donc été la rencontre entre le monde gréco-romain avec l'Afrique, principalement à partir des Lumières. En effet, vouloir couvrir toute l'histoire pour une seule thèse est une ambition démesurée. Par conséquent, le fait de choisir certaines périodes historiques, tout en nous permettant de mieux cibler la problématique, nous prive de beaucoup d'autres informations si importantes.
3. Limite conceptuelle : Parler de l'autorité, de la liberté et du paternalisme en général n'est pas si aisé quand on est conscient du fait que beaucoup de choses peuvent être dites dans d'autres domaines, notamment le droit et la politique.
4. Dimension colossale du corpus : La littérature dans ce domaine est tellement abondante que j'ai certainement laissé de côté certains livres abordant, non sans pertinence, cette problématique.
5. Limite de genre : En parlant du paternalisme dans cette thèse, on pourrait avoir l'impression que l'on ne reconnaît pas l'autorité combien importante de la mère ou des aînés de la famille pour certaines cultures. Le fait de parler abondamment de l'autorité du père risque de faire ombre aux fonctions et au rôle de la mère.
6. En l'absence d'un auteur principal, je n'ai pu examiner les pensées de certains auteurs que partiellement, ayant choisi d'aborder le thème plutôt que la pensée d'un auteur particulier triant les choses en fonction de mon thème et ma motivation.
8. Limite linguistique : le substrat linguistique francophone est plus déterminant dans cette recherche par rapports aux autres, germaniques, anglophones, etc.

CHAPITRE 1.
PATERNALISME ET AUTORITE EDUCATIVE

INTRODUCTION

Le mot paternalisme désigne une attitude de quelqu'un qui exerce une autorité ou un pouvoir sur quelqu'un d'autre ou sur une collectivité en se comportant comme un père et en considérant l'autre comme un enfant incapable de juger lui-même ce qui est mieux ou le moindre mal pour lui. Cette personne, cette autorité ou ce pouvoir est qualifié de paternaliste. Cette occurrence est péjorative et fait un vivant reproche à l'autorité du père et en constitue une critique que nous avons l'habitude d'entendre. J'étudie ce concept ici à fond pour comprendre quelques questions : l'autorité du père est-elle répréhensive dans son essence ? La tension entre l'autorité du père et la liberté de l'enfant, qui déchire des théories éducatives, nous intéresse dans cette recherche, dans la mesure où elle pose ce que certains considèrent comme une aporie. Pour moi la question n'est pas tant d'être pour ou contre l'autorité du père, mais de savoir ce que l'on adule ou l'on invective dans ou contre cette autorité. Tout homme naît libre mais doit le devenir et surtout le demeurer jusqu'à la fin grâce à l'éducation. Celle-ci est-elle une alternative entre laisser l'enfant se développer seul ou tout faire à sa place ?

L'objet de ce premier chapitre est de discerner l'autorité et la figure traditionnelle du père, pour démontrer que, non seulement elles ne se réduisent pas aux caricatures que donnent certaines compréhensions, mais qu'elles contribuent principalement, en amont et en aval en tant qu'autorité de régulation, en dépit de quelques cas répréhensifs à déplorer, à la promotion de la liberté de l'enfant et de l'adolescent. Le problème de l'autorité du père est que la contrainte de la discipline qu'elle doit incarner le fait redouter tandis que sa bienveillance le fait désirer. Le père, on le craint et on l'adore en même temps. Paternalisme, éducation et autorité sont les trois notions qui constituent ce premier chapitre. Elles sont si complexes que polysémiques au point qu'il n'est pas inintéressant de commencer par les clarifier. Comment préciser le cadre sémantique et trouver le lien étroit entre ces notions ? Tel est l'enjeu principal de cette élucidation. Est-il possible de cerner les différentes approches philosophiques pour percer les problèmes philosophiques de l'autorité, à savoir son fondement, ses limites et ses abus ? Mais comment appréhender et résoudre ces problèmes ? L'autorité étant une abstraction, ne faut-il pas des attitudes personnelles et collectives pour lui donner forme ? Cette moule peut-elle constituer les matrices de l'autorité ? En s'incarnant dans une personne, l'autorité reste-t-elle immaculée ? Ne faudrait-il pas penser à des habiletés qu'on pourrait considérer comme des vertus cardinales de l'autorité ? Qu'en est-il de cette autorité quand elle s'exerce dans le cadre de l'éducation ? Autorité éducatrice et éducative s'équivalent-elles ? Répondre à toutes ces

questions ouvre à une vision de plusieurs dimensions de l'autorité dans l'éducation avant d'aborder la problématique de la liberté dans le chapitre suivant.

1.1. ÉLUCIDATION DES CONCEPTS

1.1.1. Paternalisme

1.1.1.1. Étymologie et analyse sémantique

Le concept paternalisme dérive du terme latin « pater » qui a donné l'adjectif « paternel ». A cette racine on a ajouté le suffixe -isme. Le paternalisme est l'attitude de quelqu'un qui se conduit envers ceux sur qui il exerce une autorité comme un père vis-à-vis de ses enfants. C'est une manière de diriger, de commander avec une bienveillance autoritaire et condescendante, ce qui peut faire penser à une forme de mise sous tutelle de l'autre que l'on infantilise, que l'on considère comme mineur. De prime abord, on peut réaliser que le paternalisme est une forme de critique d'une autorité qui se veut paternelle. Selon certaines sources, Ferdinand Le Play, fondateur de la doctrine du patronat volontaire, est l'un des principaux initiateurs du paternalisme. Il lui donnait une valeur positive en morale, en économie et en politique au XIX^e, en proclamant qu'au nom du décalogue¹⁷ l'État est père ; au nom de l'État-père le notable est père du patron et du paysan ; au nom du notable-père, le patron est père des ouvriers et le paysan est père, dans sa famille, de sa femme et de ses enfants. Cette paternité nouvelle se fonde sur une autorité liée intrinsèquement au pouvoir de contrainte ; elle assure sur l'ouvrier et la famille paysanne, protection et responsabilité¹⁸».

Le paternalisme, comme le caractère familial des relations entre employeurs et employés, renvoie également à une conception des rapports sociaux régis selon les règles de la vie familiale. Le patron assume l'autorité et les devoirs d'un père à l'égard de ses « enfants salariés ». Il est responsable de leur bien-être, en contrepartie de quoi ils lui doivent respect et obéissance. Le paternalisme patronal est donc l'attitude d'un chef d'entreprise qui, de sa seule initiative, octroie à son personnel des avantages sociaux dans le but d'affirmer son autorité. C'est par un comportement bienveillant et par le biais de valeurs affectives que le patron vise à entretenir un rapport de dépendance et de subordination. Au plan de l'entreprise, le paternalisme

¹⁷. Pour lui les principes du décalogue n'étaient pas rattachés à une religion mais servaient de référence là où ils se trouvaient, en Chine, au Caucase ou au Pays Basque.

¹⁸. DE BELLAING, L.M., *Quelle autorité aujourd'hui ? Légitimité et démocratie*, Paris, ESF Éditeur, 2002, p.13.

est ressenti comme particulièrement insupportable lorsque l'employeur tend à organiser toute la vie du personnel en dehors des heures de travail (spectacles de l'usine, sociétés sportives de l'usine, maternité de l'usine, etc.)¹⁹. Ceci dit, les antagonistes de Ferdinand Le Play, le traitant de traditionaliste, de contre-révolutionnaire et de conservateur rêvant un retour à l'Ancien Régime, ont réussi à donner au paternalisme une dimension essentiellement péjorative. Il s'agit pour eux de se référer moins à l'attitude bienveillante, responsable, paternelle qu'à la condescendance et à l'attitude protectrice récusée, si elle s'applique aux adultes qu'on veut considérer comme les enfants. Ils réproouvent ce paternalisme parce que, pour certaines personnes, il consiste à limiter la liberté d'une ou plusieurs autres personnes, majeures ou non, dans l'intention affichée d'agir pour leur bien, donc à maintenir sur eux un rapport de dépendance, ceci tout en conférant à celui-ci une tonalité affective, à l'image de ce que l'on observe dans les relations familiales (l'image du père étant traditionnellement accolée à celle du "chef de famille"). Cette attitude peut être perçue comme infantilisante à l'égard de ceux qu'elle vise, en particulier les personnes n'ayant pas intériorisé les notions d'autodiscipline ou d'émancipation²⁰.

1.1.1.2. Métaphore du paternalisme

De nos jours le paternalisme est devenu un concept plurivoque. En dehors du cadre industriel dans lequel Ferdinand Le Play l'avait conçu, sa plus grande extension ultérieure fait parler de lui dans différents domaines. Parlant des relations entre États, le paternalisme est l'attitude d'une personne au pouvoir, d'une collectivité ou d'un pays qui, sous couvert de protection désintéressée, cherche à imposer une tutelle, une domination à une autre collectivité, à un autre pays. En politique, pour certains auteurs dont John Rawls, le paternalisme peut être défini comme la doctrine justifiant qu'il soit moralement légitime pour un agent privé ou public de décider à la place d'un autre pour son propre bien²¹. Toujours en politique, Ruwen Ogien²² le père de l'éthique minimale anti-paternaliste définit le paternalisme moral comme une attitude qui consiste à vouloir protéger les gens d'eux-mêmes ou à essayer de faire leur bien, sans tenir compte de leur opinion.

¹⁹. [Http://www.cnrtl.fr/definition/paternalisme](http://www.cnrtl.fr/definition/paternalisme), consulté le 16/11/2018 à 22h50'.

²⁰. Article <https://fr.wikipedia.org/wiki/Paternalisme>, consulté le 16 mai 2018 à 22h00'.

²¹. RAWLS, J. *Théorie de la justice*, Paris, Le Seuil, 1987. p. 286.

²². Il est un philosophe libéral français, né en 1949 et mort en 2017 à Paris. Ses travaux portent notamment sur la philosophie morale et la philosophie des sciences sociales. Il est à l'origine de l'éthique minimale, une théorie qui réduit la morale à quelques principes.

Économiquement parlant, le paternalisme libéral²³ veut montrer qu'il est efficace de chercher à orienter le comportement des acteurs contre leur volonté immédiate, afin qu'ils puissent justement réaliser plus complètement leurs propres préférences. En aucune manière, il ne s'agit d'imposer des choix qui iraient contre les préférences individuelles, mais au contraire d'intervenir pour lutter contre des choix qui violent ces préférences. Il n'est alors pas incohérent pour la puissance publique de chercher à orienter efficacement les choix individuels, tout en maintenant intacte leur liberté²⁴. Le paternalisme colonial désigne les relations dites d'amitié, ou les liens qui unissent l'Afrique aux anciennes puissances coloniales et un certain droit de préemption qu'ont ces derniers sur la première en matière de coopération ou de pratique des relations internationales. Le gouvernement français et la Grande-Bretagne accordent une priorité par rapport à leurs anciennes colonies dans la coopération bilatérale²⁵.

Le paternalisme médical est une pratique ancienne consistant pour le médecin à se substituer à son patient dans la prise de décision, au motif que le médecin agit dans l'intérêt de son patient. Protéger un patient en allant à l'encontre de ses souhaits n'est plus considéré comme paternel ou justifié ; ce comportement est dorénavant considéré comme paternaliste²⁶. Le paternalisme médical considère qu'au nom de la mission du médecin, le consentement du malade n'est pas une donnée médicalement pertinente et ne doit pas, à cet égard, être considéré comme norme de référence de la décision. De ce point de vue, on peut distinguer deux grands courants d'éthique médicale : l'un fondé sur les valeurs traditionnelles de la médecine et l'autre sur l'émergence de principes libéraux s'appliquant à la médecine comme au reste de la société²⁷.

En dépit de sa complexité, on voit que toutes ces formes du paternalisme épinglent une

²³. Il se construit sur un double fondement. D'un point de vue positif, il prend appui sur les recherches en économie comportementale pour penser l'intervention de l'État dans un univers marqué par des agents à rationalité limitée. D'un point de vue prescriptif et normatif, il se présente à la suite de Sunstein et Thaler alors comme un syncrétisme entre les positions libérales et interventionnistes.

²⁴. SAMUEL, F., « *Paternalisme libéral et pluralité du moi* », *Revue économique*, 2011/4 (Vol. 62), p. 737-750. DOI : 10.3917/reco.624.0737. URL : <https://www.cairn.info/revue-economique-2011-4.htm-page-737.htm>

²⁵. Pensons à la fameuse phrase de Jacques Godfrain. « *Nos liens avec l'Afrique sont profonds et anciens... Ces liens, les regretter serait une erreur* »

GODFRAIN, J, *L'Afrique, notre avenir*, Paris, Michel Laffont, 1998, pp. 14-15

²⁶. <https://www.amazon.fr/paternalisme-m%C3%A9dical-philosophiques-empiriques-persistant/dp/2880492858>, consulté le 16/11/2018 à 23h45'.

²⁷. JAUNAIT, A. « *Comment peut-on être paternaliste ? Confiance et consentement dans la relation médecin-patient* »,

Raisons politiques, 2003/3 (n° 11), p. 59-79. DOI : 10.3917/rai.011.0059. URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons>

-politiques-2003-3.htm-page-59.htm, consulté le 13/12/2018 à 12h45'.

hiérarchie dans laquelle, la relation étant asymétrique, celui qui détient l'autorité décide seul du bien de celui sur qui cette autorité est exercée. Parlant de l'autorité du père puisque on s'en réfère, les discussions autour du concept paternalisme ont fini par jeter un discrédit sur le père. On a fini par reprocher au père la condescendance et la bienveillance infantilisante. Prenant en compte quelques dérives regrettables, on en est arrivé à considérer l'autorité paternelle comme essentiellement écrasante, au point qu'aujourd'hui pour certains, paternalisme signifie aussi toute autorité s'inspirant du patriarcat, de la domination paternelle. Que de pères pensent qu'ils n'ont plus le droit d'interférer dans les choix de l'enfant et de l'adolescent ! Seulement, on ne se pose pas la question de savoir à quel âge exactement l'enfant est capable de choisir. Pour le nourrir, le vêtir, le divertir, le soigner, le scolariser, parfois pour le baptiser, ... On ne lui demande pas son avis, on décide que c'est mieux pour lui ; peut-on en toute responsabilité le regretter ?

J'estime que l'éducation est un paternalisme par excellence. En effet, éduquer c'est aussi discerner et décider ce qui est mieux pour l'enfant et le jeune, c'est plus tard qu'il saura distinguer les choses. Il y a un temps où la responsabilité nous engage à choisir, à décider et à agir pour le bien de l'enfant, sans chercher à savoir ce qu'il en pense. Par la suite ce n'est plus possible, on doit se contenter de donner des avis comme des conseils, mais le dernier mot reviendra au jeune responsable, le nouvel adulte. Les deux extrêmes à éviter sont, d'une part, un désistement précoce du père, qui vaut une démission irresponsable, livrant l'enfant aux pressions multiples dont celle de ses propres pulsions, d'autre part, le refus de se retirer le moment opportun pour laisser l'enfant, devenu majeur, se prendre en charge en connaissance de cause. *In medio virtus stat* disait Thomas d'Aquin à la suite d'Aristote pour dire que la vertu se trouve au milieu. Ce qui appelle non seulement à justifier le paternalisme mais aussi à le limiter.

1.1.1.3. Controverse autour du paternalisme

Pour terminer cette cogitation sur le paternalisme je souligne que la question qui mérite d'être posée est celle de savoir quelles sont les autorités auxquelles on identifie le père ? Elles sont notamment, le père spirituel, le roi et Dieu. Le roi est le père de tous les sujets de royaume comme le père de la famille, mais tous deux à l'exemple du Père par excellence, le Père céleste. Mais qui, du roi et du père de famille, constitue l'image, la référence et le fondement de l'autre ? Logiquement et chronologiquement, cela va de soi que tout roi est fils de son père. Par contre,

qui peut ignorer que tout père est soumis au roi ? En même temps quel est ce roi qui manquerait d'honorer son père et sa mère ? Certains ont résolu l'énigme en affirmant que l'autorité du père et du roi étaient d'institution divine et en ce sens ils étaient l'image du Père céleste. Ils ont fondé ce raisonnement sur les enseignements du Nouveau Testament.

Paul de Tarse exige la soumission des femmes, des enfants et des esclaves au chef de la famille : « femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur. Car le mari est le chef de la femme, tout comme le Christ est le chef de l'Église, lui le Sauveur de son corps²⁸ ». « Enfants, obéissez à vos parents, dans le Seigneur, voilà qui est juste²⁹ ». « Esclaves, obéissez à vos maîtres d'ici-bas avec crainte et tremblement, d'un cœur simple, comme au Christ³⁰. « Esclaves, obéissez-en tout à vos maîtres d'ici-bas. Servez-les, non parce qu'on vous surveille, comme si vous cherchiez à plaire aux hommes, mais avec la simplicité de cœur de ceux qui craignent le Seigneur³¹ ». À tous les membres de la famille, c'est-à-dire, père, mère, enfants et esclaves, il demande en outre la soumission au pouvoir public qu'il appelle autorités supérieures : « Que tout homme soit soumis aux autorités qui exercent le pouvoir, car il n'y a d'autorité que par Dieu et celles qui existent sont établies par lui. Ainsi, celui qui s'oppose à l'autorité se rebelle contre l'ordre voulu par Dieu, et les rebelles attireront la condamnation sur eux-mêmes³²».

Aujourd'hui ces textes peuvent horripiler certains esprits. Mais avec le recul et la contextualisation, on peut les expliquer sans entrer dans l'altercation des antagonistes et protagonistes. Déjà dans l'ancien testament le décalogue invite à honorer les deux parents, père et mère : « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que te donne le SEIGNEUR, ton Dieu ³³». Si le père doit être honoré au même titre que la mère, c'est parce qu'ils sont tous créés avec une dignité égale malgré leur différence physiologique et psychologique. « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa³⁴». Et puisqu'une famille ne peut pas vivre en vase clos, c'est le Père qui fait l'interface entre la famille et les institutions scolaires, sociopolitiques et religieuses. C'est dans ses rôles que de faire le pont (pontifex) en principe pour faciliter la socialisation de l'enfant

²⁸. LA BIBLE. Notes intégrales traductions œcuménique, 12^{ème} édition, Paris, Cerf/BibloO 2011 (1937), (*Ephésiens*, 5, 22-23).

²⁹. *Ibidem*, 6,1.

³⁰. *Ibidem*, 6,5.

³¹. Op. Cit., *Colossiens*, 3,22

³². Op. Cit., *Romains*, 13, 1

³³. Op. Cit., Exode, 20, 12

³⁴. *Ibidem.*, Genèse, 1, 27.

mais aussi pour protéger la famille contre le bulldozer social. Le christianisme est donc conscient de ce rôle important et irremplaçable du père, protecteur de la famille. Et en ce sens, je crois que si ce père est bon, conscient de sa responsabilité, sachant se soumettre lui-même à Dieu, il ne profitera jamais de cette demande de Paul pour soumettre, régner en maître sur sa femme et sur ses enfants. Ce qui n'empêche pas de s'interroger l'attitude paradoxale du christianisme qui prêche la liberté innée et justifie en même temps l'esclavage.

À Cette époque de l'histoire de l'humanité, l'esclavage semblait être naturel, ou mieux il n'y avait pas une force alternative contre les profiteurs de la situation. Presque la moitié de l'humanité était faite d'esclaves, nés tels ou devenus tels comme butins de guerre. Cette moitié du peuple constituait la grande unité des productions de l'Empire romain. Seul un changement radical à grande échelle pouvait mettre fin à l'esclavage. Toute tentative d'insurrection se soldait par un bain de sang tel le cas de la révolte des esclaves sous la conduite de Spartacus³⁵. Saint Paul ne suivra pas les pas du gladiateur révolté, mais tentera d'inspirer un changement à l'interne, dans la sphère privée de ses quelques lettres personnelles. Il demande à un maître chrétien Philémon d'entretenir désormais une nouvelle relation avec Onésime, son ancien esclave converti et baptisé par Paul en prison. « Peut-être Onésime n'a-t-il été séparé de toi pour un temps qu'afin de t'être rendu pour l'éternité, non plus comme un esclave mais comme bien mieux qu'un esclave : un frère bien-aimé. Il l'est tellement pour moi, combien plus le sera-t-il pour toi, et en tant qu'homme et en tant que chrétien³⁶ ». Il écrit aussi à une petite communauté chrétienne pour leur rappeler qu'ils sont tous devenus égaux par le baptême et ainsi : « il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ³⁷ ». Même si Paul ne prend pas officiellement la tête d'un groupe de revendication de l'abolition de l'esclavage, il agit de l'intérieur de sa famille spirituelle, et ce n'était pas moins risqué à l'époque. Ces timides efforts porteront des fruits ultérieurement quand des anciens esclaves Pie I et Calliste seront élus évêques de Rome respectivement au deuxième et au troisième siècle. Je reviens au paternalisme par l'interrogation suivante : comment dès lors éviter de projeter sur Dieu sur qui se fonde la légitimité de l'autorité du père de la famille et celle du roi sur ses sujets, les imperfections et les

³⁵. Le gladiateur révolté Spartacus était un gladiateur d'origine thrace, à Rome, on aimait voir les combats dans l'arène, entre deux hommes ou contre des lions, parfois aussi des ours. Mais révolté contre l'esclavage dont il était une des nombreuses victimes, Spartacus entraîna 150 000 esclaves à se rebeller avec lui.

³⁶. *Ibidem*, Philémon, 15-18

³⁷. Galates 3, 28

maladresses dont sont coupables le père et le roi ? Plusieurs auteurs ont traité de cette épineuse question. Pour ne pas sortir des limites de mon champ de recherche, je ne convoque ici que la controverse entre Sir Robert Filmer (1588 – 1653) et John Locke.

1.1.1.4. Paternalisme chez Robert Filmer

Le premier a marqué l'histoire par son œuvre *Patriarcha*³⁸. Pour s'opposer à l'idée moderne selon laquelle le peuple était lui-même source de la légitimité de tout pouvoir, la souveraineté populaire, Robert Filmer part de l'invitation de Saint Paul à ne pas résister à l'ordre établi par Dieu, comme nous l'avions dit plus haut. En effet, pour lui il n'y a aucun doute, le pouvoir du roi dérive du pouvoir paternel confié au premier père, Adam de régner sur toutes les créatures y compris sur sa famille. Cela n'était pas une nouveauté car Augustin et Bossuet avant lui avaient balisé ces éléments de la théorie du droit divin des rois. Pour lui il est naturel que les sujets soient assujettis au roi comme les enfants à leur père. Depuis Adam, le pouvoir politique n'est rien d'autre que le prolongement du *pater familias*, le roi est père et son pouvoir ne peut être qu'absolu, comme le commente si bien Christian Dubois dans ce compte rendu : « La thèse patriarcale est démontrée par l'Écriture et établie à titre de loi naturelle. Or, son intérêt (et sa singularité) est qu'elle se construit sur le terrain même qu'elle conteste. La « naturalité » du pouvoir absolu du père et du roi n'obéit à aucune finalité « biologique » qui serait insérée dans une finalité cosmologique globale : la loi naturelle enjoint au père d'agir pour le bien de ses enfants, mais il est seul juge de ce bien et son droit est un droit de vie et de mort. Ainsi le roi d'Angleterre, lors du serment royal, jure d'observer les lois et coutumes du royaume, mais seulement celles qu'il juge (et peut seul juger) justes. Aucune loi ou coutume ne peut le lier. Artisan de la loi de par sa volonté, il est au-delà d'elle, et ceci de par la volonté divine. Dieu veut que tout soit réglé par la formule : « Le roy le veult ».

On lira toute l'interprétation critique de la genèse de la coutume, ou la loi commune, dans une volonté royale antécédente liée à aucune tradition comme un signe de l'étrange modernité de Filmer. Cette « modernité », elle apparaîtra d'autant mieux, du reste, dans les *Observations sur Hobbes*, où Filmer se confronte à celui qui est assurément son premier adversaire, et avec lequel il partage sans doute plus de présupposés qu'il ne le pense. La thèse patriarcale posée et surabondamment appuyée sur l'Écriture, voire sur Platon et Aristote, qui eurent communication secrète des récits bibliques, elle est employée à combattre la thèse de la souveraineté populaire

38. FILMER, R., *Patriarcha or natural power of kings*, Moscou, Dodo Press, 2008 (1680), 76 p.

et bien sûr tout prétendu droit de résistance. Filmer entremêle des arguments de fait contre la « fiction » contractualiste³⁹ et des arguments traditionnels contre la démocratie : nulle tyrannie n'est plus sanguinaire que la tyrannie populaire, comme le montre surabondamment l'exemple de l'empire romain. Filmer va droit au but : la souveraineté est absolue ou n'est pas, elle ne peut ni se déléguer ni se partager et ne peut donc avoir son origine dans le peuple, si elle existe (ce qui, au chapitre III, en plein dans les débats du temps, vaudra une défense méthodique de la prérogative royale). On peut penser que là aussi Filmer va droit aux difficultés des théories modernes, et qu'il est ainsi un jalon dans l'émergence du concept moderne de souveraineté⁴⁰ ».

1.1.1.5. Paternalisme chez John Locke

Dans son *Traité du gouvernement civil* (1690), au livre VI John Locke analyse le pouvoir paternel. Partant de la Bible lui aussi, il montre que ce pouvoir est toujours et déjà partagé avec la mère. « Et je crois qu'il n'y a point de mal à employer des mots nouveaux, lorsque les anciens et les ordinaires font tomber dans l'erreur, ainsi qu'a fait apparemment le mot pouvoir paternel, lequel semble faire résider tout le pouvoir des pères et des mères sur leurs enfants, dans les pères seuls, comme si les Mères n'y avaient aucune part⁴¹ ». Il cite plusieurs références bibliques dont celui que nous avons évoqué antérieurement à savoir « honore ton père et ta mère ». Aux yeux de John Locke, qualifier l'autorité du père de pouvoir absolu et fonder la monarchie sur l'autorité paternelle est simplement une carence de réflexion : « si on y avait fait réflexion, on aurait pu s'empêcher de tomber dans les grossières bévues où l'on est tombé à l'égard du pouvoir des parents, lequel, sans outrer les choses, ne peut être nommé domination absolue, ou autorité royale, lorsque, sous le titre de pouvoir paternel, on semble l'approprier au père. Si ce prétendu pouvoir absolu sur les enfants avait été appelé le pouvoir des parents, le pouvoir des pères et des mères, on aurait senti infailliblement l'absurdité qu'il y a à soutenir un pouvoir de cette nature ; et l'on aurait reconnu que le pouvoir sur les enfants appartient aussi bien à la mère qu'au père. Les partisans et les défenseurs outrés du monarchisme auraient été convaincus que cette autorité fondamentale, d'où ils font descendre leur Gouvernement favori, la monarchie, ne devait point être mise et renfermée en une seule personne, mais en deux

³⁹. (Qui ne rend pas compte suivant ses critères juridiques immanents de la formation des peuples ni de leur unité qui a vu l'humanité assemblée ?)

⁴⁰. DUBOIS, C. (1993). Compte rendu de [Sir Robert Filmer, *Patriarcha ou le pouvoir naturel des rois*, suivi des *Observations sur Hobbes*, tr. fr. de Michaël Bizou, Colas Duflo, Hélène Pharabod, Patrick Thierry (dir.) et Béatrice Trotignon, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1991, 205 pages.] *Philosophiques*, 20(2), 511 – <https://doi.org/10.7202/027241ar>.

⁴¹. LOCKE, J., *Traité du gouvernement civil* (1690) Traduction française de David Mazel, Paris, Flammarion, 1999, Livre VI, 52.

conjointement. Mais en voilà assez pour le nom et le titre de ce dont nous avons à traiter⁴²».

Tout en reconnaissant que l'égalité est naturelle, il refuse de la voir à tous égards. D'une part, l'âge ou la vertu et d'autre part, la naissance, l'alliance, d'autres bienfaits, et d'autres engagements donnent respectivement de la supériorité et de la préséance à certaines personnes, tout comme une élévation qui implique le respect et la vénération. C'est dans ce sens qu'il explique la supériorité et l'autorité du père et de la mère : « J'avoue que les enfants ne naissent pas dans cet entier état d'égalité, quoiqu'ils naissent pour cet état. Leurs père et mère ont une espèce de domination et de juridiction sur eux, lorsqu'ils viennent au monde, et ensuite durant quelque temps ; mais cela n'est qu'à temps. Les liens de la sujétion des enfants sont semblables à leurs langes et à leurs premiers habillements, qui leur sont absolument nécessaires à cause de la faiblesse de l'enfance. L'âge et la raison les délivrent de ces liens, et les mettent dans leur propre et libre disposition⁴³». Adam et Eve que sir Robert Filmer prend comme modèles du pater familias et du roi ont été créés déjà indépendants, dès le premier moment de leur création, eurent toute leur force et toute leur raison; capables de pourvoir à leur conservation et à leur entretien, et de se conduire conformément à la loi de la raison, ils n'avaient pas besoin qu'on s'occupe d'eux comme on doit le faire pour les nouveaux nés jusqu'à l'âge adulte : « J'avoue que les enfants ne naissent pas dans cet entier état d'égalité, quoiqu'ils naissent pour cet état. Leurs père et mère ont une espèce de domination et de juridiction sur eux, lorsqu'ils viennent au monde, et ensuite durant quelque temps ; mais cela n'est qu'à temps. Les liens de la sujétion des enfants sont semblables à leurs langes et à leurs premiers habillements, qui leur sont absolument nécessaires à cause de la faiblesse de l'enfance. L'âge et la raison les délivrent de ces liens, et les mettent dans leur propre et libre disposition⁴⁴».

John Locke reverse la position de Robert Filmer par un raisonnement par l'absurde : « Car quand même ce qu'ils enseignent serait entièrement vrai, quand le droit hérité d'Adam serait à présent tout à fait reconnu, et qu'en conséquence de ce droit, de cette prérogative excellente, celui qui l'aurait héritée du premier homme, serait assis sur son trône, en qualité de monarque, revêtu de tout ce pouvoir absolu et sans bornes, dont parle Robert Filmer, s'il venait à mourir dès que son héritier serait né, ne faudrait-il pas que l'enfant, quoiqu'il n'eût été jamais plus libre, jamais plus souverain qu'il ne serait en ce cas, fût dans la sujétion à l'égard de sa mère, de sa

⁴². *Ibidem*, Livre VI, 53.

⁴³. *Ibidem*, Livre VI, 54.

⁴⁴. *Ibidem*, Livre VI, 55.

nourrice, de ses tuteurs, de ses gouverneurs, jusques à ce que l'âge et l'éducation eussent amené la raison, et eussent rendu le jeune monarque capable de se conduire lui-même, et de conduire les autres⁴⁵»? Dans la note finale du livre VI on peut voir facilement John Locke, préférer la théocratie à la monarchie : « C'est pourquoi les pères, par un changement insensible, devinrent les monarques politiques de leurs familles : et comme ils vivaient longtemps et laissaient des héritiers capables, et dignes de leur succéder, ils jetèrent ainsi insensiblement les fondements de royaumes héréditaires ou électifs, qui pouvaient être réglés par diverses constitutions, et par diverses lois, que le hasard, les conjonctures et les occasions obligeaient de faire. Mais si les Princes veulent fonder leur autorité sur le droit des pères, et que ce soit une preuve suffisante du droit naturel des pères à l'autorité politique, parce que ce sont eux, entre les mains de qui nous trouvons au commencement, de facto, l'exercice du gouvernement, je dis que si l'argument est bon, il prouve de même, et aussi fortement, que tous les Princes, même les Princes seuls, doivent être Prêtres et Ecclésiastiques, puisqu'il est certain que dans le commencement, les pères, et les pères seuls, étaient sacrificateurs dans leurs familles, tout de même qu'ils en étaient les gouverneurs, et les seuls gouverneurs⁴⁶ ».

1.1.1.6. Que retenir ?

Cette controverse révèle justement la complexité ou l'énigme du paternalisme. Pour résoudre cette énigme je propose de prendre en considération deux phases dans l'éducation. La première est la prise en charge des parents et notamment du père qui en plus de protéger la famille contre toute agression ou toute attaque extérieure doit tracer des limites pour éviter la fusion entre la mère et l'enfant, mais aussi pour que celui-ci soit discipliné et maître de ses propres pulsions. La deuxième phase est celle où le père devient témoin ou simple conseiller de l'auto-prise en charge de l'enfant devenu adulte. C'est la transition entre ces deux prises en charge qui n'est pas si aisée. En effet, elle est une zone de turbulence qui demande une violence personnelle de la part du père pour savoir mettre fin à sa mission de prise en charge et accompagner en témoin les premiers pas de l'auto-prise en charge du nouvel adulte. Si ça passe, alors on a un adulte responsable et fier de l'éducation donnée par ses parents. Mais si ça casse, on vivra l'autoritarisme ou la tyrannie du père et la délinquance du fils. L'autorité du père ne peut pas s'exercer sans borne, et la liberté de l'enfant ne naît pas ex nihilo. John Locke avait déjà trouvé des mots adaptés pour l'expliquer. « Le pouvoir donc que les pères et les mères ont sur leurs

⁴⁵. LOCKE, J., *Op. Cit.*, Livre VI, 61.

⁴⁶. *Ibidem*, 76.

enfants, dérive de cette obligation où sont les pères et les mères de prendre soin de leurs enfants durant l'état imparfait de leur enfance. Ils sont obligés de les instruire, de cultiver leur esprit, de régler leurs actions, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de raison, et qu'ils puissent se conduire eux-mêmes. Car Dieu ayant donné à l'homme un entendement pour diriger ses actions, lui a accordé aussi la liberté de la volonté, la liberté d'agir, conformément aux lois sous lesquelles il se trouve. Mais pendant qu'il est dans un état, dans lequel il n'a pas assez d'intelligence pour diriger sa volonté, il ne faut pas qu'il suive sa volonté propre ; celui qui a de l'intelligence pour lui, doit vouloir pour lui, doit régler sa conduite. Mais lorsqu'il est parvenu à cet état qui a rendu son père un homme libre, le fils devient homme libre aussi. Les nécessités de sa vie, la santé de son corps, l'instruction et la culture dont son esprit a besoin, demandent qu'il soit conduit et gouverné par la volonté des autres, non par la sienne propre⁴⁷». Cette pénible articulation, cette tension entre l'autorité de l'adulte et la liberté du jeune est le cœur de la présente recherche. Avant de parler de l'autorité éducative, je parcours maintenant la notion de l'éducation dans laquelle s'exerce l'autorité du père.

1.1.2. Éducation

1.1.2.1. Essai de définition

Une polémique se dresse sur la voie de l'étymologie d'éducation. On a prétendu qu'éduquer provenait du latin *educere* (ex-ducere), « faire sortir », « mettre dehors » de. C'est inexact, fait remarquer le philosophe français spécialiste du philosophe Alain, Olivier Reboul⁴⁸ (1925-1992). Pour lui le terme vient plutôt d'un autre verbe, *educare* (ex-ducare), qui signifie élever des animaux ou des plantes et, par extension, avoir soin des enfants⁴⁹. Sans vouloir me perdre dans l'histoire du concept, j'examine de près la définition que propose Olivier Reboul. Il prend une approche comparative avec l'anglais. En Français du XIX^e siècle, dit-il, « éducation » a surtout le sens de savoir-vivre, ce qui implique l'adaptation aux normes de la classe « supérieure », à ses symboles, ses valeurs, ses mots de passe, mais aussi une réelle maîtrise de soi ; l'homme éduqué est celui qui sait se tenir, au double sens de garder son rang et garder son sang-froid. Tout différent est le mot anglais, *education*, dont le sens s'est introduit subrepticement en France et signifie l'enseignement comme institution, le système scolaire et universitaire. An educated person est quelqu'un d'instruit, ce qui ne veut pas dire bien élevé.

⁴⁷. LOCKE, J., *Op. Cit.*, Livre VI, 58.

⁴⁸. Olivier est un philosophe français spécialiste du philosophe Alain. Mais ses autres principaux domaines de compétence étaient la rhétorique et la philosophie de l'éducation.

⁴⁹. REBOUL.O., *La philosophie de l'éducation*, Paris, P.U.F., 2016, p.16

De nos jours quand on parle de problèmes, des ministres, de sciences de l'Éducation, c'est surtout à l'enseignement qu'on pense. Chacun admettra pourtant, poursuit-il, que l'éducation signifie autre chose que le dressage de l'homme du monde ou que la production de diplômés⁵⁰. Peut-on explorer d'autres voies, toujours avec Olivier Rebol? Une autre approche serait de partir de ses synonymes : élever, enseigner et former. Élever se rapporte à l'éducation au sens restreint, pour l'essentiel celle de la famille. Il s'agit d'une éducation spontanée ; une mère qui dorlote son bébé, l'éduque, car elle éveille sa conscience de l'autre et développe, avant tout langage, son aptitude à communiquer ; mais la mère ne programme pas cela et même ne le sait pas ; sa tendresse est éducative à son insu. C'est surtout ce sens qui m'intéresse dans cette recherche. Enseigner désigne au contraire, une éducation intentionnelle ; c'est une activité qui s'exerce dans une institution, dont les buts sont explicites, les méthodes plus au moins codifiées, et qu'assurent des professionnels ? Élever et enseigner sont donc deux activités différentes, et parfois exclusives. S'il faut les deux, il est difficile de faire les deux en même temps et de le confier à une même personne. Les parents même instruits, ils sont peu capables d'instruire leurs enfants, car ils sont toujours trop impatients, anxieux et passionnés. Inversement, un maître n'est pas un père, une maîtresse n'est pas une seconde mère ; leur rôle n'est pas d'aimer ni de se faire aimer, ils sont là pour apprendre⁵¹. La Formation est la préparation de l'individu à telle ou telle fonction sociale. Il peut s'agir d'une formation technique, professionnelle, militaire, sportive, musicale.... Y a-t-il une grande démarcation entre la formation et l'enseignement ? Ne dit-on pas « on enseigne quelque chose à quelqu'un », « on forme quelqu'un à quelque chose » ? La différence tient de l'objet ou de la fin. L'objet de la formation est la fonction sociale, tandis que celui de l'enseignement est l'élève. Dans l'entendement d'Oliver Rebol "apprendre" est le verbe qui correspond le mieux au concept "éducation". Dans l'éducation familiale, dans l'enseignement et dans la formation, on apprend. Apprendre c'est devenir meilleur, c'est-à-dire, développer les potentialités d'un être humain que chacun porte en soi. L'éducation, dans tous les domaines, depuis la naissance jusqu'au dernier jour, l'éducation c'est apprendre à être un homme⁵². Je passe maintenant sous examens d'autres auteurs qui ont défini l'éducation.

Qu'est-ce que l'éducation pour John Dewey ? N'est-ce pas, le processus de formation des dispositions fondamentales, intellectuelles et affectives à l'égard de la nature humaine ? Aussi,

⁵⁰. *Op. Cit.* p.17

⁵¹. *Op.cit.* p.17-18

⁵². *Ibidem.* p.20

définit-il la philosophie comme théorie générale de l'éducation ? C'est elle qui fournit une conception large et compréhensive qui anime les objectifs et les méthodes de l'éducation dans la vie contemporaine⁵³. Émile Durkheim pense que l'éducation est avant tout la socialisation. « L'éducation, en effet, est l'action exercée par les générations adultes sur les celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale⁵⁴ ». Maurice Debesse rappelle que le terme « éducation » a plutôt une double origine : *educare* qui veut dire nourrir et *educere* qui signifie tirer hors de, conduire vers, en un mot élever. Nourrir et élever sont d'ailleurs pour lui, les deux tendances séculaires et souvent en conflit d'une éducation tantôt préoccupée avant tout de nourrir l'enfant de connaissances, tantôt de l'élever pour en faire émerger toutes les possibilités⁵⁵.

Pour Jacques Maritain, le mot éducation a trois sens bien distincts, quoique chevauchant souvent l'un sur l'autre, et se rapporte à tout processus quel qu'il soit, au moyen duquel un homme est formé et conduit vers son accomplissement (éducation au sens le plus large), soit à l'œuvre de formation que les adultes entreprennent auprès de la jeunesse, soit (au sens plus strict) à la tâche spéciale des écoles et des universités⁵⁶. L'Église catholique définit l'éducation en fonction de son but : « L'éducation véritable doit avoir pour but la formation intégrale de la personne humaine, qui a en vue la fin dernière de celle-ci en même temps que le bien commun de la société. Les enfants et les jeunes seront donc formés de telle façon qu'ils puissent développer harmonieusement leurs dons physiques, moraux et intellectuels, qu'ils acquièrent un sens plus parfait de la responsabilité et un juste usage de la liberté, et qu'ils deviennent capables de participer activement à la vie sociale⁵⁷ ».

L'éducation peut aussi être définie comme processus et le résultat de ce processus. André Lalande en fait une illustration. En effet pour lui, l'éducation est un processus consistant en ce qu'une ou plusieurs fonctions se développent graduellement par l'exercice et se perfectionnent. L'éducation ainsi définie peut résulter soit de l'action d'autrui (c'est l'acception la plus primitive et la plus générale), soit de l'action de l'être même qui l'acquiert. On se sert quelquefois dans ce dernier cas de l'expression anglaise *self-education*. Éducation des jeunes ou éducation (tout court), suite d'opérations par lesquelles les adultes (généralement les parents) exercent sur les

⁵³. DEWEY, J., *Démocratie et éducation : introduction à la philosophie de l'éducation*, p.389.

⁵⁴. DURHEIM, E., cité par RAYOU, P., *Sociologie de l'éducation*, Paris, PUF/HUMENSIS, 2017, p.6.

⁵⁵. MIALARET, G., *Les sciences de l'éducation*, Paris, PUF/HUMENSIS, 2017, p.9.

⁵⁶. MARITAIN, J., *Pour une philosophie de l'éducation*, Paris, Parole et Silence, 2012, p.20.

⁵⁷. EGLISE CATHOLIQUE, *Code de droit canonique annoté*, Paris, Le Cerf-Tardy, 1989, can. 795. XVIII-1115 p.

petits de leur espèce et favorisant chez eux le développement de certaines tendances et certaines habitudes. Quand le mot est employé seul, il s'applique le plus souvent à l'éducation des enfants dans l'espèce humaine. Éducation des sens est le processus par lequel les perceptions construites au moyen des sensations se transforment, se précisent, se complètent et s'organisent avec le reste des phénomènes psychiques (par exemple chez l'enfant, ou chez l'adulte qui éprouve un nouveau genre de sensations⁵⁸.

1.1.2.2. Éducation et nature humaine

Dans l'activité éducative, tout se joue dans les rapports de la nature et de la culture. Quelle est la nature de l'homme ? Est-on homme de naissance ou le devient-on par le fait de l'éducation ? Les sciences de l'éducation (l'anthropologie, la sociologie, la linguistique...) et la philosophie (anthropologie philosophique, la philosophie de l'éducation) examinent à fond cette problématique. Et les avis restent très partagés, comme nous montre cette longue citation d'Olivier Reboul : « Certains philosophes, d'ailleurs, nient purement et simplement la nature humaine et disent que chaque homme n'est ce qu'il est que par l'éducation. C'était déjà le point de la mythologie grecque⁵⁹ et comme le rappelle Socrate dans *La République* de Platon. En effet, se référant expressément à l'œuvre d'Hésiode pour justifier les inégalités sociales du peuple par le droit naturel, Platon divise les hommes en trois races qui correspondent au métal avec lequel chaque Homme est mélangé. L'or fera des hommes philosophes, l'argent des gardiens, et enfin l'airain et le fer des hommes affectés aux « professions manuelles⁶⁰ ».

Selon Hésiode interprétant la mythologie grecque, l'homme actuel qui est de la race de fer n'est pas la seule race, elle est la cinquième. Les races antérieures sont la race d'or, la race d'argent, la race de bronze, la race des héros. L'actuelle est pire comme le décrit le poète grec Hésiode dans le grand poème archaïque de la condition humaine⁶¹ : La première race d'or était faite d'hommes périssables que créèrent les Immortels, habitants de l'Olympe. Ils vivaient comme des dieux, le cœur libre de soucis, à l'écart et à l'abri des peines et des misères : la vieillesse misérable sur eux ne pesait pas ; mais, bras et jarret toujours jeunes, ils s'égayaient dans les festins, loin de tous les maux. Mourant, ils semblaient succomber au sommeil. La deuxième, bien inférieure, une race d'argent, plus tard fut créée encore par les habitants de l'Olympe.

⁵⁸. LALANDE, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Quadrige/PUF, 2016, p.265

⁵⁹. PLATON, *Protagoras*, 320c.

⁶⁰. PLATON, *La République*, trad. Georges LEROUX, Paris, Flammarion, 2^{ème} édition corrigée, 2004, III, 414b-415e.

⁶¹. HÉSIODE, *Les travaux et les jours*, Paris, Les Belles-Lettres, édition de 1928, 112 p.

Ceux-là ne ressemblaient ni pour la taille ni pour l'esprit à ceux de la race d'or. L'enfant, pendant cent ans, grandissait en jouant aux côtés de sa digne mère, l'âme toute puérile, dans sa maison. Et quand, croissant avec l'âge, ils atteignaient le terme qui marque l'entrée de l'adolescence, ils vivaient peu de temps, et, par leur folie, souffraient mille peines. Ils ne savaient pas s'abstenir entre eux d'une folle démesure. Ils refusaient d'offrir un culte aux Immortels ou de sacrifier aux saints autels des Bienheureux, selon la loi des hommes qui se sont donné des demeures.

Et Zeus, père des dieux, créa une troisième race d'hommes périssables, race de bronze, bien différente de la race d'argent, fille des frênes, terrible et puissante. Ceux-là ne songeaient qu'aux travaux gémissants d'Arès et aux œuvres de démesure. Ils ne mangeaient pas le pain ; leur cœur était comme l'acier rigide ; ils terrifiaient. Puissante était leur force, invincibles les bras qui s'attachaient contre l'épaule à leur corps vigoureux. Leurs armes étaient de bronze, de bronze leurs maisons, avec le bronze ils labouraient, car le fer noir n'existait pas. Ils succombèrent, eux, sous leurs propres bras et partirent pour le séjour moisi de l'Hadès frissonnant, sans laisser de nom sur la terre. Le noir trépas les prit, pour effrayants qu'ils fussent, et ils quittèrent l'éclatante lumière du soleil. Et, Zeus, fils de Cronos, en créa encore une quatrième sur la glèbe nourricière, plus juste et plus brave, race divine des héros que l'on nomme demi-dieux et dont la génération nous a précédés sur la terre sans limites. Ceux-là périrent dans la dure guerre et dans la mêlée douloureuse, les uns devant les murs de Thèbes aux sept portes, sur le sol cadméen, en combattant pour les troupeaux d'Œdipe. Le père des Dieux, a donné une existence et une demeure éloignées des hommes, en les établissant aux confins de la terre. C'est là qu'ils habitent, le cœur libre de soucis, dans les Îles des Bienheureux. Et aujourd'hui c'est maintenant la race du fer. Ils ne cesseront ni le jour de souffrir de fatigues et misères, ni la nuit d'être consumés par les dures angoisses que leur enverront les Dieux. Du moins trouveront-ils encore quelques biens mêlés à leurs maux.

Mais l'heure viendra où Zeus anéantira à son tour cette race d'hommes périssables : ce sera le moment où ils naîtront avec des tempes blanches. Le père alors ne ressemblera plus à ses fils ni les fils à leur père ; l'hôte ne sera plus cher à son hôte, l'ami à son ami, le frère à son frère, ainsi qu'aux jours passés. À leurs parents, sitôt qu'ils vieilliront, ils ne montreront que mépris ; pour se plaindre d'eux, ils s'exprimeront en paroles rudes et ne connaîtront même pas la crainte du Ciel. Aux vieillards qui les ont nourris ils refuseront les aliments. Nul prix ne s'attachera plus au serment tenu, au juste, au bien : c'est à l'artisan de crimes, à l'homme tout démesure qu'iront

leurs respects ; le seul droit sera la force, la conscience n'existera plus. Le lâche attaquera le brave avec des mots tortueux, qu'il appuiera d'un faux serment. Aux pas de tous les misérables humains s'attachera la jalousie, au langage amer, au front haineux, qui se plaît au mal. Alors, quittant pour l'Olympe la terre aux larges routes, cachant leurs beaux corps sous des voiles blancs, Conscience et Vergogne, délaissant les hommes, monteront vers les Éternels. De tristes souffrances resteront seules aux mortels.

Sans vouloir me perdre dans les anthropogonies de toutes les religions, retenons que pour le christianisme, nous sommes depuis toujours des êtres hybrides. Avec un corps matériel, périssable et une âme et un souffle vital de nature divine et impérissable. Ces deux natures ne sont pas toujours en harmonie, ce qui provoque la lutte intérieure. Nous sommes tiraillés entre la

concupiscence de la vie animale que nous partageons avec le monde animal et l'appel et la fascination de la vie divine que nous partageons avec Dieu ou les dieux. La nature humaine est donc la triple attache de l'homme d'abord à la nature physique et animale, ensuite avec les autres hommes avec qui il partage cette nature et en fin avec la divinité dont la nature le vivifie.

Jean Marie Aubert ⁶²(1916-1994) insiste pour ne pas diviser cette nature : « Mais il ne faudra pas séparer les deux choses ; car « personne » ne signifie un être individuel, concret et particulier. Or, un individu n'a de sens qu'en tant qu'il est représentant d'une espèce vivante, ou en d'autres termes d'une nature qu'il a en commun avec ses congénères de même espèce. Certes, pour l'homme, en raison de la spiritualité, l'idée de nature n'a pas le même sens que chez les autres espèces animales. Et c'est cette nature qui définit l'individu, qui en est le représentant ; ceci est essentiel, car la catégorie de « personne » a besoin d'être spécifiée exactement, sinon on peut y mettre n'importe quel contenu. De nos jours, tous les courants de pensée, jusqu'aux plus matérialistes, invoquent la personne humaine, chaque courant se voulant être le meilleur défenseur de la dignité de la personne humaine⁶³ ».

Les empiristes du XVIII^e siècle affirment que l'homme n'est au départ qu'une table rase, sur laquelle l'expérience peut inscrire n'importe quoi. « L'éducation nous fait ce que nous sommes,

⁶². AUBERT, J.-M., Prêtre catholique (ordonné en 1946), chanoine. Moraliste. Membre de l'Académie pontificale de théologie (en 1987). Professeur émérite de l'Institut catholique de Paris, et de la Faculté de théologie catholique de Strasbourg (en 1994).

⁶³. AUBERT, J.-M., *Abrégé de la morale catholique. La foi vécue*, Paris, Desclée, 1987, p.63.

disait, Helvétius : non seulement ce que nous savons, mais ce que nous sommes, un homme, cet homme, avec ses sentiments, son intelligence et sa moralité. Et les culturalistes actuels reprendront cette autre thèse des sophistes : qu'il n'y a pas de valeurs universelles ; que les hommes diffèrent dans leurs goûts, leurs sentiments, leurs mœurs, leurs catégories intellectuelles et morales, tout comme diffèrent les cultures dans lesquelles ils ont été élevés... Ainsi l'homme serait naturel en tant qu'animal et culturel en tant qu'humain⁶⁴.

Aujourd'hui plus que jamais, on peut avec le recul déceler les limites de ces vues. On peut donc y opposer cette question d'Emmanuel Kant : Si l'homme est le produit de l'éducation, « qui éduquera les éducateurs ? L'éducation pour Emmanuel Kant est le plus grand et le plus difficile problème qui puisse être proposé à l'homme ? « Il est deux découvertes humaines que l'on est en droit de considérer comme les plus difficiles : l'art de gouverner les hommes, et celui de les éduquer ; et cependant on en est encore à disputer de leurs idées⁶⁵ ». Pour Kant, l'homme est la seule créature qui doive être éduquée. Par éducation il entend, les soins, la discipline et l'instruction. Sous ce triple rapport l'homme est nourrisson, élève et écolier. En effet, les précautions que les parents prennent pour éviter que les enfants ne fassent usage nuisible de leurs forces constituent, les soins ; l'acte par lequel on transforme l'animalité de l'homme en humanité est la discipline⁶⁶. Toujours est-il que : « Un des plus grands problèmes de l'éducation est le suivant : comment unir la soumission sous une contrainte légale avec la faculté de se servir de sa liberté ? Comment puis-je cultiver la liberté sous la contrainte ? C'est une interrogation incontournable dans l'étude de la donne éducative. Toujours est-il que la nature et la culture semblent ne pas se transmettre par le même canal. En effet, tout ce que l'humanité a mis des millénaires à conquérir, pense Olivier Reboul, est culturel et non naturel, autrement dit se transmet non par hérédité mais par éducation. Bref, tout ce qui rend l'homme humain : le langage, la pensée, les sentiments, les techniques, les sciences, les arts, la morale, l'homme l'a parce qu'il l'a appris⁶⁷.

Si l'enfant est déjà homme, pourquoi l'éduque-t-on ? Et même dans la négative la même question se pose, pourquoi éduquer un être qui ne serait pas déjà homme ? L'éduquer n'est-ce pas un aveu de son inachèvement ? Les réponses, loin d'être convergentes, ne sont pourtant pas

64. REBOUL, O., *Op. Cit.*, p.22.

65 KANT, E., *Réflexions sur l'éducation*, trad. Alexis Philonenko, Paris, Librairie Philosophique VRIN, 2004, p. 78.

66. *Idem*, *Réflexions sur l'éducation*, p.93-94

67. REBOUL, *op.cit.*, p.20.

inintéressantes. Certains anthropologues supputent que l'homme reste un animal « né avant terme »⁶⁸ et qui doit apprendre des adultes pour sa maturation. Heureusement que cette situation de dépendance lui offre des avantages : sa participation à son devenir d'une part ; et d'autre part, cette imperfection est sa plasticité comme le soutient John Dewey lui offre l'occasion d'aller plus loin que l'animal⁶⁹. On ne peut donc pas réduire l'homme à l'éducation, sinon pourquoi celle-ci ne suffirait-elle pas pour apprendre à un animal le langage, les techniques ou la moralité, bref l'éduquer ? La nature, poursuit Olivier Reboul, c'est aussi le caractère propre à chaque enfant, sa manière à lui d'agir, de sentir et d'apprendre. Éduquer ce n'est pas fabriquer des adultes selon un modèle, c'est libérer en chaque homme ce qui l'empêche d'être soi, lui permettre de s'accomplir selon son « génie » singulier. La nature humaine est ce qui exige d'être éduqué ; elle est aussi ce qui fait que l'éducation ne peut pas tout. Inversement, si l'éducation ne peut pas tout, on ne peut rien sans elle.

1.1.2.3. Rôle de l'éducateur

Un autre auteur, Lucien Laberthonnière (1860-1932), un prêtre français de l'Oratoire, théologien, philosophe et historien de la philosophie, fait remarquer que l'idée qu'on se fait de l'éducation et du rôle de l'éducateur, dépend évidemment de celle qu'on se fait de l'homme et de sa destinée. Selon qu'on admet en effet que l'homme est ceci ou qu'il est cela, qu'il doit être ceci ou qu'il doit être cela⁷⁰. Et à mon avis, c'est justement cette idée qui est la pomme de discorde depuis la nuit de temps. Dans l'éducation, on est témoin de la fragilité des débuts de la vie : un enfant est un homme « idem aliter », en d'autres termes, il est de la même nature que ses parents, mais une nature plus jeune et en croissance. Loin de moi l'intention de gloser La Bruyère qui affirmait au XVII^e que l'homme était tout entier dans l'enfant, ou que l'enfant n'était qu'un « homme en miniature »⁷¹.

Pour revenir à Lucien Laberthonnière, il constate que les théoriciens de l'éducation laïque, par opposition à l'éducation religieuse catholique, considèrent généralement qu'en éducation comme en politique, et en référence à la philosophie individualiste de XVIII^e siècle, il y a deux

⁶⁸. *Idem*, p. 21.

⁶⁹. FICHTE, J.G., cité par REBOUL, O., *Op. Cit.*, p. 21.

⁷⁰. LABERTHONNIÈRE, L., *Théorie de l'éducation*, Paris, J. VRIN, 1933, p.5.

⁷¹. LA BRUYÈRE cité par B. Copper-Royer, *Vos enfants ne sont pas de grandes personnes*, Paris, Albin Michel, 1999, p.9.

systèmes en présence et qui s'opposent : le système autoritaire et le système libéral. Le second admet que chaque homme est, absolument parlant, un être à part qui se suffit à lui-même pour être ce qu'il est et dont le caractère essentiel, dans sa réalité intime et constitutive, est de ne relever que de lui, de manière que par nature et primordialement il s'appartienne et se possède sans réserve. Ainsi posée dans son individualité indépendante, chaque homme n'a à recevoir que ce qu'il veut librement recevoir à donner que ce qu'il veut librement donner. L'autre système exige de l'homme par force ou par ruse, une autorité qui s'impose à lui du dehors et lui fait subir une contrainte et porte ainsi atteinte à ses droits, à sa liberté, à sa personne. L'émergence de l'individualisme, du positivisme et des lumières coïncide avec la volonté manifeste de pourfendre l'Église et la tradition, jugée trop autoritaire et négligeant et méprisant la liberté de l'enfant⁷².

Cette conception de l'homme montre ses limites à deux niveaux. Dans un premier temps, elle semble prôner la neutralité de l'éducation, de la culture par rapport à la nature de l'homme. Cette neutralité n'est donc pas condescendante de la liberté, mais sa condition sine qua non. En pratique cela voudrait bien dire que la neutralité consiste à l'abstention, laisser l'enfant à lui-même pour le développement de sa vie, quel risque quand on sait que les passions et les impulsions peuvent être mortelles quand elles ne sont pas correctement canalisées. Dans un second temps, cette conception caricature l'autorité en la faisant apparaître comme essentiellement tyrannique et étouffant chez l'enfant toute initiative et lui imposant une culture le façonnant sans tenir compte de sa personnalité. Cela conduit inévitablement à concevoir liberté et autorité comme incompatibles. Ne faut-il pas finalement que l'enfant rencontre une force pour modérer ses idées et ses désirs ? Comment pourrait-il apprendre de lui-même à respecter des limites dans sa vie ? Tâcher de répondre, à fond à cette question, est l'intention philosophique que poursuit notre présente recherche depuis le début.

L'avènement du positivisme est venu enfoncer le clou. Il stipule, selon Laberthonnière, que la nature, dans sa totalité n'est qu'un ensemble de faits ou de phénomènes liés les uns aux autres, dépendant les uns et des autres, de telle sorte que rien n'existe à part ni n'agit à part et que tout se produit selon des lois déterminées. La science a pour objet de découvrir ces lois et après on sait comment et à quelles conditions les phénomènes se produisent. Par suite on acquiert un vrai pouvoir sur la Nature et, en obéissant à ses lois, comme dit Francis Bacon, on devient

⁷². LABERTHONNIÈRE, L., *op.cit.* p.9.

capable d'en utiliser les forces. C'est ce qui se réalise dans l'industrie sous mille formes diverses. Or l'homme, nous dit-on, est une chose comme les autres dans le tout de la nature. Les phénomènes qui se produisent en lui sont soumis au même déterminisme ; et il appartient également à la science d'en découvrir les lois et d'en indiquer les conditions. C'est l'objet particulier de la psychologie expérimentale, l'éducateur peut donc connaître les lois de l'activité humaine et en conséquence la diriger comme on dirige les autres forces de la Nature⁷³.

Au-delà des apparences du progrès remarquable se cache une confusion entre fin et moyens de l'éducation. Par ailleurs, l'enfant dont on prétend défendre la liberté est en même temps vilipendé, parce que réduit à un objet quelconque de la Nature. S'il est vrai qu'on ne peut, pour l'examen de l'éducation et nature humaine, parcourir tous les auteurs, mais on ne peut pas ne pas parler de Jean-Jacques Rousseau, non seulement pour sa démarche de rejeter d'une part l'idée du péché originel et d'autre part celle du progrès, mais surtout parce que son point de départ est le rapport entre la bonté naturelle de l'enfant et l'action corrompant de l'éducation ou de la culture. Face d'un côté, à l'Église qui exalte la foi et le baptême pour purifier l'enfant du péché originel et de l'autre à ses amis de l'Encyclopédie qui célèbrent le progrès comme l'unique remède contre la corruption de la société, il affirme sans vergogne que l'enfant est né bon c'est la société qui le corrompt. Il met donc l'enfant au centre de tout (pédocentrisme) et propose que la nature soit la maîtresse de l'enfant. En effet, pour lui : « Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. Il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un arbre à porter les fruits d'un autre ; il mêle et confond les climats, les éléments, les saisons ; il mutile son chien, son cheval, son esclave ; il bouleverse tout, il défigure tout, il aime la difformité, les monstres ; il ne veut rien tel que l'a fait la nature, pas même l'homme ; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de manège ; il le faut contourner à sa mode, comme un arbre de son jardin⁷⁴.

1.1.2.4. Les sources de l'éducation : la nature, les choses et les hommes

Après avoir déploré cette puissance destructrice de l'homme envers la nature, Rousseau proclame que tout ce que nous n'avons pas à notre naissance et dont nous avons besoin ayant grandi, nous est octroyé par l'éducation. Or pour lui l'éducation a trois sources, la nature, les

⁷³. *Idem*.

⁷⁴. ROUSSEAU, J.-J., *Émile ou de l'Éducation*, Paris, Éditions Flammarion, 2009, p.45.

choses et les hommes. La première éducation ne dépend pas de nous, la deuxième n'en dépend qu'à certains égards et la troisième est la seule dont nous soyons vraiment les maîtres. Mais il faut le concours de ces trois éducations pour atteindre la perfection et sur celle à laquelle nous ne pourrons rien qui fait diriger les deux autres. Il faut donc comprendre l'homme comme naturellement bon et son éducation doit le préserver de la corruption de la société, comme il le dit si bien : « L'éducation commence, entre la naissance et deux ans (âge de la nature) par favoriser l'épanouissement physique de l'enfant (liberté de mouvement et abolition du maillot) et l'exercice de « son corps, ses organes, ses sens, ses forces ». Elle se fait ensuite négative (deuxième âge de la nature, entre deux et douze ans) en ce qu'elle vise de préserver la nature de l'enfant, à empêcher sa corruption au contact des artifices qui engendrent le développement de l'amour-propre propre perversion par et dans l'état de société de cet amour de soi qui existe dans l'état de nature. On cherche ainsi avant tout à mettre l'enfant à l'abri du vice et de l'erreur, en visant toujours à empêcher que « les préjugés, l'autorité, la nécessité, l'exemple, toutes les institutions sociales » ne défigurent la nature. L'éducation intellectuelle et technique (entre douze et quinze ans, l'âge de la force) se réalise selon un apprentissage qui devra lui aussi être naturel ; l'enfant apprend au contact des choses et du monde dans les situations naturelles où le besoin naturel d'apprendre suffit à faire apprendre. Entre quinze et vingt ans (l'âge des passions), Émile reçoit une éducation morale et religieuse. Remarquons que cette subtilité de Rousseau ne concerne que l'éducation masculine. Il conçoit l'éducation féminine (de Sophie) malheureusement comme auxiliaire à celle de son compagnon. « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps et ce qu'on doit leur apprendre dès l'enfance »⁷⁵. Quel gâchis pour Jean-Jacques Rousseau de subordonner l'éducation des filles à celle des garçons !

Au-delà de la nécessité et de l'urgence de l'éducation, le cœur de toutes les préoccupations est sa finalité (les fins). Pourquoi éduque-t-on l'enfant ? Pour lui-même ou pour la société ? Et tout cela pour combien de temps, pour quelle durée ? Olivier Reboul remarque avec justesse que les doctrines empiristes ou culturalistes qui rejettent la nature humaine, diront qu'on éduque l'enfant pour la société, en fonction des valeurs propres de celle-ci. Les partisans de la nature exigeront au contraire qu'on éduque l'enfant pour lui-même, pour lui permettre de s'épanouir selon sa nature propre⁷⁶. Je crois qu'il faille sortir de ce dilemme. Il faut éduquer l'enfant est pour lui-

⁷⁵. BAILLARGEON, N., *L'Éducation*, Paris, Flammarion, 2011, p.80.

⁷⁶. REBOUL, O., *Op. Cit.*, p.24.

même et pour la société. En effet et je ne le dirai jamais assez, l'homme est à la fois produit et acteur de la société. Ses dimensions individuelles, personnelles et sociales ne sont pas à opposer mais à articuler comme complémentaire. La société fait l'homme et l'homme fait la société. Ainsi se complètent des idées de Jean- Jacques Rousseau et de Jean Lacroix. Après la clarification de paternalisme et de l'éducation, il est temps maintenant de parler de l'autorité.

1.1.3. Autorité

Je commence par faire remarquer que parler de l'autorité aujourd'hui n'est pas une chose facile. Comme le stipule le philosophe français Robert Damien (1949–2017) : « Qu'est-ce qu'un chef ? Comment s'exerce l'autorité ? Nous osons poser des questions incorrectes, philosophiquement dangereuses, politiquement inquiétantes. Fascination suspecte, nostalgie fanatique, dévotion fatidique, c'est une sorte de maladie honteuse de l'humanité tout entière, aucune n'y échappant dans aucune région, ni aucun temps...⁷⁷. En effet, d'une part, des conservateurs nostalgiques, qui s'affligent, à cause de la perte de l'autorité traditionnelle et de la déliquescence de certaines valeurs et des interdits, ne rêvent que d'une chose : la restauration de cette autorité perdue. Des progressistes et des libéraux par contre, chantres de la liberté à tout prix, soupçonnent dans toute interrogation sur le fondement de l'autorité, une volonté d'écroulement du rêve du progrès moderne et de l'épanouissement individuel, acquis contre les abus de l'autorité, et la hantise d'un retour à des autorités fondées sur l'irrationnel, sur le sacré. Que révèlent ces desiderata de réhabiliter coercition, ordre, obéissance si ce ne sont pas les stigmates de l'insuccès de l'autorité dans l'univers familial, politique, judiciaire ? N'est-ce pas la recherche d'un paradigme perdu ? Par ailleurs, d'où vient cette phobie de l'autorité ? Nietzsche ne le disait-il pas si bien : On se croit de nouveau en danger d'esclavage dès que le mot "autorité" se fait seulement entendre⁷⁸. N'est-ce pas la peur de reconnaître les limites et la démesure d'une liberté qui n'accepte aucun repère ? La vie quotidienne avec ses méandres nous fait parfois passer du camp des conservateurs à celui des progressistes, comme si la possibilité d'une tierce voie était exclue ! Le rôle de la philosophie est justement d'articuler cette tierce voie, mais quelles sont les chances pour que le philosophe parvienne à cette articulation ? En effet, l'histoire peut toujours, à juste titre et malheureusement, revenir sur le rôle de la philosophie dans le chamboulement passé et présent, comme s'interroge Robert Damien : « Mais à l'inverse la philosophie n'a-t-elle pas elle-

⁷⁷. DAMIEN, R., *Éloge de l'autorité. Généalogie d'une (dé)raison politique*, Paris, Armand Colin, 2014, p.17

⁷⁸. NIETZSCHE, F.W., *Crépuscule des idoles*, 1888, GF Flammarion, trad. Henri Albert, 2017,

même participé à cette pathologie du chef adulé et divinisé ? Encenseur des tyrans et censeur des peuples, le philosophe ne fut-il pas lui-même coupable d'une fascination dégradante, entretenant la flamme qui le brûlera, cultivant avec naïveté ou cupidité l'insatisfaction de son désir de chef⁷⁹ » ?

1.1.3.1. Analyse sémantique

Le sens commun n'identifie-t-il pas l'autorité au pouvoir, à la force, à l'influence ou encore à la domination ? Et pourtant, même dans leurs étymologies respectives, la divergence est bien grande. Le mot autorité, *auctoritas* en latin vient du droit public et privé romain. Il est polysémique et tire son étymologie du verbe *augere* qui signifie augmenter. L'autorité est donc la valeur qui se connecte à un acte juridique, à une loi et à une décision judiciaire. *Auctoritas* désigne aussi l'autorité de l'empereur. « Qu'il s'agisse de droit privé ou de droit public, l'*auctoritas* fait produire des effets à la décision d'une autorité publique ou à l'acte juridique passé par une personne : par exemple l'*auctoritas* du Sénat sur les décisions des magistrats. Dans le droit privé, l'*auctor* – le *pater familias* ou le tuteur est le garant de l'acte dont il confirme la validité (par exemple, le mariage du fils). Il est aussi le garant d'une vente, d'une transaction privée. Pour sa part, le concept pouvoir, « *potestas* » en latin, implique un pouvoir de contrainte, la capacité d'imposer une volonté.

À propos de l'autorité, plusieurs questions peuvent être posées. Qu'est-ce que l'autorité ? Quelle est la légitimité de son existence et de son exercice ? Pourquoi et comment s'incarne-t-elle dans un homme ? Celui qui incarne l'autorité et l'exerce, échappe-t-il à la faillibilité humaine ? Comment prévenir ou expliquer sa dégénérescence ? L'autorité est-elle une nécessité absolue ? Peut-on s'en passer sans aucun risque pour nous-mêmes et pour la société ? Comment la philosophie peut-elle prétendre aujourd'hui éclairer et fonder en raison l'autorité, alors qu'elle n'a pas su, par le passé et malgré sa puissance rationnelle, contrer les aberrations et obvier à la décadence de l'autorité traditionnelle ? Ces interrogations inviteraient à un examen de ce que j'appelle quintessence de l'autorité. Les diverses difficultés d'entendement du terme peuvent relever de plusieurs ordres et j'en retiens ici deux. D'une part, il n'existe pas d'autorité en-soi, elle est toujours incarnée et d'autre part, l'autorité, prise en dehors des autres notions avec lesquelles elle se réfère aux rapports sociaux paraît confuse, avant d'en examiner les approches philosophiques.

⁷⁹. DAMIEN, R., *op.cit.* p.20

1.1.3.2. Métaphore et formes connexes

J'en reviens aux formes connexes de l'autorité que j'examine ici à la suite de certains auteurs pas nécessairement classiques ni les plus connus. Ces formes connexes sont : autorité et pédagogie, autorité et asymétrie, autorité et aliénation, autorité et séduction, autorité et violence, autorité et emprise, autorité et pouvoir, autorité et hiérarchie, autorité et dimension temporelle et historique, autorité et légitimité, autorité et liberté, autorité et autonomie, autorité et politique,

a) Autorité et pédagogie

L'autorité instaure une obéissance sans besoin d'utiliser la force, estime la psychologue clinicienne Ariane Bilheran⁸⁰. Elle est donc en rapport avec la pédagogie. « Dans le domaine éducatif, elle sert à conduire hors de l'état d'infans (celui qui n'a pas accès à la parole comme fonction raisonnante) vers une autonomisation. L'enfant est dépendant, biologiquement, physiquement, psychologiquement, émotionnellement, intellectuellement de l'adulte. Dans la matière comme dans l'esprit, il n'a pas atteint sa maturité, et nécessite la protection de l'adulte, qui détient la force pour lui. L'autorité vise à transmettre des règles pour apprendre à diriger sa vie, tout en respectant des principes de vie en commun »⁸¹. La famille et l'école ont un rôle de grande importance. Alors que la famille est le lieu de naissance, d'accueil et d'éducation psychoaffective ; l'école est le site de la poursuite de la socialisation, de transmission du passé vers le présent et le futur. Les enseignants usent de leur autorité pour transmettre le savoir dans la discipline. L'enfant comme l'adulte ont tous des droits et de devoirs, mais au stade de l'éducation du jeune, on ne peut pas nier l'inégalité primordiale entre eux. En effet, d'une part, l'adulte emploie son autorité pour transmettre des normes d'auto-direction qui rendent possible le vivre ensemble, d'autre part, l'enfant obéit car il consent à cette inégalité constitutive entre une communauté de jeunes et celle des adultes, modèles et boucliers.

b) Autorité et violence ou emprise

Ariane Bilheran reconnaît que l'autorité suppose une asymétrie, mais elle précise tout de suite qu'il ne s'agit pas d'un harcèlement, d'une aliénation à des parents autoritaristes, aux États

⁸⁰. Née le 30 décembre 1978, Ariane Bilheran est normalienne (Ulm), psychologue clinicienne, docteur en psychopathologie, chargée de cours, consultante, conférencière, auteure de plus de vingt-cinq ouvrages, ses domaines d'expertise sont le harcèlement, la paranoïa, les déviations du pouvoir et la reprise de son pouvoir personnel.

⁸¹. BILHERAN, A., *Psychologie et pathologie*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 42

totalitaires, à des maîtres sectaires (gourous) « tous fondés sur l'emprise et la séduction et non sur la raison »⁸². D'ailleurs, poursuit-elle, la violence est un outil à la disposition du pouvoir, mais qui n'est jamais utilisée par l'autorité, dans la mesure où la violence tente d'user de la contrainte sur autrui alors que l'autorité l'exclut. Là où la violence existe, l'autorité n'est plus. La violence est antinomique avec l'autorité parce qu'elle ne reconnaît pas l'altérité. Dans la mesure où la personne incarnant une autorité manifeste un certain charisme qui emporte l'adhésion (le sujet est « supposé savoir »), elle est souvent, prévient la psychologue clinicienne française, confondue avec des modes d'emprise⁸³. L'emprise est en effet, une forme de contrainte, d'affiliation à un pouvoir, d'aliénation en paroles et ou en actes, elle détruit la liberté d'autrui, alors que l'autorité cherche à la consolider. La difficulté est que, souvent, elle agit à l'insu de l'individu, qui croit adhérer librement à un système dans lequel il n'a même plus le temps de penser sa place, la cohérence de son parcours, ni même sa motivation. L'emprise fonctionne alors par valorisation narcissique et reconnaissance en seules paroles, activation artificielle de la crainte de l'abandon...

c) Autorité et pouvoir

Dans l'imaginaire collectif et populaire, autorité et pouvoir paraissent des synonymes comme dit plus haut, et pourtant, comme le fait remarquer Myriam Revault d'Allonnes, philosophe et Professeur émérite des Universités⁸⁴, l'autorité n'est pas, quoiqu'on en dise, "tout ce qui fait obéir les gens". Elle n'est pas le pouvoir et elle ne se réduit pas davantage à n'être qu'un instrument du pouvoir, une "augmentation" de la domination, même si le pouvoir prend souvent le masque de l'autorité. Elle n'a précisément pas besoin de s'affirmer sur le mode "autoritaire"⁸⁵. Pour Max Weber par exemple, l'autorité se caractérise par la légitimité alors que le pouvoir par la légalité⁸⁶. Cependant, dans son application, le pouvoir recourt à la force, à la décision, à l'ordre, à la surveillance et à la punition, ce que confirme la philosophe française Jacqueline

⁸². BILHERAN, A., *Op. Cit.*, p.44.

⁸³. *Idem*, p.50.

⁸⁴. Née le 25 Octobre 1942, agrégée de philosophie, titulaire d'un doctorat de philosophie de l'université Paris 1 et d'une habilitation universitaire, Myriam Revault d'Allonnes est une philosophe française, professeur émérite des universités à l'École pratique des hautes études (EPHE). Elle est également chercheuse associée au CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po). Elle a enseigné la théorie politique à l'École doctorale de Sciences Po Paris et a été directrice de programme au Collège international de philosophie de 1986 à 19923. Elle a dirigé de 2006 à 2013 la collection de philosophie pour enfants « Chouette ! Penser » aux éditions Gallimard-jeunesse. Elle collabore régulièrement à la revue *Esprit*. Elle est membre de la commission du Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France (2008) et du Jury de la Conférence de consensus sur la prévention de la récidive (2012). Elle préside depuis 2015 la commission philosophie-psychanalyse-sciences religieuses du Centre national du livre (CNL).

⁸⁵. (D)YALLONES, M. REVAULT, *Le pouvoir du commencement*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, p.11-12.

⁸⁶. WEBER, M., *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1995, p.126-127.

Russ (1934-1999)⁸⁷, pour qui l'autorité désigne une relation excluant la vraie contrainte, une sorte de pouvoir d'influence étranger à l'exercice de la force directe⁸⁸. En effet, les réponses spécifiques à l'autorité sont l'acquiescement, la déférence et le respect. En cela, on légitime la hiérarchie, jusqu'à parfois, sacraliser le pouvoir. L'autorité augmente la personne dont elle émane, mais elle augmente aussi et surtout celle qui la reconnaît. Le Maître a une autorité qui, si elle est reconnue par le Disciple, l'incite à croître vers un perfectionnement.

d) Autorité et hiérarchie

En décomposant la racine de hiérarchie *hiéros-archia*: on obtient commandement et sacré. *Hiéros* est l'un des mots du sacré, sous sa forme puissante, vive, agitation puissante (du divin) et *archê* c'est ce qui est en avant, à la fois le commencement, le principe le fondement, et en même temps le commandement, le pouvoir, l'autorité. Car commander, c'est commencer, inaugurer, initier, mais c'est aussi transmettre une charge, donner en dépôt : quand l'historien Fustel de Coulanges⁸⁹ définit la hiérarchie à Rome comme « la subordination des fonctionnaires les uns aux autres », il renvoie au transfert du principe de cette autorité. Et *kraino*, décider, (qui se trouve aussi bien dans *hiér-archie* que dans démo-cratie), signifie, non seulement agir au sens plein (faire exister, réaliser, accomplir), mais aussi ratifier d'un signe de tête, sanctionner (*kara*, tête, *caput* dans chef), donc l'idée de commencement, de tête, dans autorité, implique celle de sa référence.

e) Autorité et temps

Ariane Bilheran affirme que la dimension temporelle et historique de l'autorité est prégnante. Avec l'autorité, les liens entre le passé et le présent, ainsi que la transmission, sont particulièrement solides. Ceux qui ont davantage vécu sont censés incarner davantage d'autorité que ceux qui ont moins vécu. C'est ainsi que l'on confèrera l'attribut d'autorité plutôt aux anciens et à la vieillesse qu'à la jeunesse⁹⁰. Dans le même esprit, Myriam Revault d'Allonnes soutient que, puisque l'autorité s'exerce dans un monde dont la structure est temporelle, le temps est la

⁸⁷. Elle est agrégée et docteur en philosophie avec une thèse sur le nihilisme (1998). Elle est l'auteur de très nombreux ouvrages scolaires et universitaires de philosophie. Elle est inhumée au cimetière du Père-Lachaise.

⁸⁸. RUSS, J., *Les théories du pouvoir*, cité par Ariane Bilheran, op.cit., p.27.

⁸⁹. Né le 18 mars 1830 à Paris et mort le 12 septembre 1889 d'origine bretonne, Fustel de Coulanges eut une carrière de professeur et d'historien. Après avoir été élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, il fut nommé membre de l'École française d'Athènes et, pendant son séjour en Grèce, dirigea des fouilles archéologiques dans l'île de Chio. De 1860 à 1870, il fut professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. Puis il vint à Paris, où il fut maître de conférences d'histoire ancienne à l'École normale supérieure à partir de 1870.

⁹⁰. BILHERAN, A., *Op. cit.* p.24-25.

matrice de l'autorité comme l'espace est la matrice du pouvoir. Car, explique-t-elle, nous partageons le monde, non seulement avec nos contemporains, mais aussi avec nos prédécesseurs et avec nos successeurs, avec ceux qui sont nés avant nous et ceux qui sont encore à naître : la durée du monde commun fait que nous sommes aussi leurs contemporains. L'autorité n'assure-t-elle pas la continuité des générations, la transmission, la filiation, tout en rendant compte de ses crises, des discontinuités, des ruptures qui en déchirent le tissu, la trame⁹¹ ?

Plus explicite encore, le philosophe français d'origine russe Alexandre Kojève⁹², souligne que l'autorité est un phénomène humain, social et historique qui ne se manifeste que dans un monde à structure temporelle. Le passé est incarné dans l'autorité traditionnelle (vénération, transmission quasiment héréditaire de l'autorité) et l'avenir dans l'autorité du chef révolutionnaire. L'autorité du passé est la présence du passé dans le présent, c'est-à-dire dans toute réalité appartenant au monde temporel. Toute autorité est appelée à disparaître lorsqu'elle renie le passé ou se détache de l'avenir⁹³. Dans l'autorité il y a d'une part, celui qui sait, connaît les fondations (soit qu'il les ait lui-même fondées, soit qu'elles lui aient été transmises), s'en porte garant, et est reconnu pour ce savoir et cette légitimité, d'autre part, celui qui ignore, et doit apprendre de celui qui sait. Le rapport est donc asymétrique, donc une forme d'ascendance sur autrui, contractée par ce champ du savoir qui concerne le lien du passé au présent et la connaissance des origines. Déjà Platon dans le mythe de la caverne distinguait les philodoxes des philosophes. Les premiers aiment leurs opinions, préjugés, nécessairement imparfaits voire erronés, tandis que les seconds aiment la sagesse et le savoir⁹⁴.

De tout ce qui précède, parlant de l'autorité et de ses formes connexes, je retiens ce que j'ai dit antérieurement, à savoir que l'autorité en soi est peut-être possible dans notre imagination, mais cela n'est pas si évident dans la vie pratique, toute autorité est incarnée, pratique. En outre, elle est asymétrique en ce sens que la personne qui a l'autorité se fait obéir par ceux qui la subissent et qui la légitiment par cette conformité. Même l'anticonformisme est une forme de positionnement par rapport à une autorité dont on reconnaît l'existence, mais dont on veut

⁹¹. D'ALLONES, M. R., *Op. cit.* p.13.

⁹². Alexandre Kojève (en russe : Aleksandr Vladimirovitch Kojevnikov), né à Moscou le 28 avril 1902 et mort à Bruxelles le 4 juin 1968, est un philosophe français d'origine russe qui a renouvelé l'étude de Hegel en France.

⁹³. KOJÈVE, A., cité par BILHERAN, A., *Op. Cit.*, p. 36.

⁹⁴. PLATON, *La République*, trad. Georges LEROUX, Paris, Flammarion, 2^{ème} édition corrigée, 2004, Livre VII, 801 p.

rejeter certains aspects dans son essence ou dans son exercice. Ce qui explique que, malgré l'essence de l'autorité, la liberté humaine fait que, d'un côté, cette autorité se mue en autoritarisme par l'usage de la violence et, de l'autre côté, la même violence s'oppose à cette autorité. Le plaisir de dominer, la mégalomanie ou la volonté de museler et d'asservir ainsi que toute subversion corrompent toutes deux l'autorité. En outre, la honte de la soumission, l'esprit subversif et rebelle, l'hypocrisie et des intrigues peuvent pervertir l'obéissance en la fausse modestie, en une obéissance hypocrite ou au pire en un terrorisme. Que dire maintenant des approches philosophiques de l'autorité ?

1.2. APPROCHES PHILOSOPHIQUES DU CONCEPT AUTORITE

1.2.1. Chez les anciens

Le plus loin que l'on puisse reculer, il est évident que toute autorité trouve son origine, son fondement et sa légitimité dans le monde surnaturel. Il s'agit dans la majorité de cas, de la religion qui peut être une croyance à une seule divinité ou à tout un panthéon. Des personnes qui se disent « athées » croient à la transcendance des astres, et à d'autres forces naturelles. Transcendance et verticalité fondent de ce point de vue toute autorité. Le monde surnaturel s'incarne et agit pour maintenir l'ordre et communiquer avec les hommes par l'intermédiaire des agents de la cour céleste : des anges (bons ou mauvais), des esprits (bons ou mauvais), des héros ; des vivants : des prêtres, des rois, des prophètes, des Pythies, des magiciens, des mages, des sorciers, des médiums, des voyants, des parents et notamment des chefs des clans, le père ou la mère, chef de famille... ou des illustres défunts : des saints, des ancêtres, ...

Dans la philosophie antique les sophistes sont les premiers à remettre en question l'autorité traditionnelle. Protagoras, Gorgias et Lycophron, réduisent l'autorité au contractualisme. Elle ne serait que le fruit conventionnel et subjectif d'un accord passé entre les hommes pour assurer leur concorde. À mon avis, les accords entre des égaux étant toujours précaires, cette conception ne peut pas garantir la stabilité de l'autorité et des institutions. Platon à son tour, avec une conception essentialiste s'y oppose parce qu'il estime que des principes universels, un ordre supérieur au-delà des subjectivités valent mieux que des accords subjectifs. Il trouve donc la Raison (Logos) et les Idées, comme fondement de l'autorité et garantie de la légitimité de son exercice. Ainsi peut-on maîtriser le caractère velléitaire des volontés particulières et de l'opinion

des subjectivités et éviter la tyrannie. Platon de ce fait n'a-t-il pas surestimé ses rois-philosophes ou philosophes-rois ? N'est-ce pas que dans l'exercice de l'autorité ou du pouvoir des philosophes rois ou des rois philosophes la volonté individuelle ou la fourberie peut toujours s'imposer au nom de la Raison et des Idées. Une contestation de cette transcendance n'est pas à exclure. Au Logos de Platon, son disciple Aristote confronte la Nature (Physis) qui préside l'ordre cosmique. Il pose que la Nature a voulu que des hommes naissent pour commander et d'autres pour être commandés. Dans ce contexte, je constate que la confrontation entre le désir de domination de ceux qui s'estiment nés pour commander et la subversion de ceux qui se sentent asservis est fatale. Dans la Rome antique, cherchant à concilier le « Logos » et la « Physis » par l'auctoritas on trouva la tradition incarnée par les aïeux (*maiores*). La chute de l'Empire et l'officialisation de l'Église donnent l'occasion d'un accommodement gréco-romain dont « La Cité de Dieu » de Saint Augustin en est la parfaite illustration. Malheureusement s'en suivra une longue lutte que je n'étudie pas ici, qui survit encore à nos jours, entre l'autorité religieuse et l'autorité civile.

1.2.2. Chez les modernes et les Lumières

Sans entrer dans la polémique sur la notion de la modernité, je voudrais juste rappeler que les pionniers des philosophes modernes ne se considèrent pas vraiment comme en rupture totale avec les anciens. Ils s'en inspirent et se proposent d'améliorer leurs pensées. Alors que les anciens associaient la politique et l'éthique, les modernes élaborent la philosophie politique comme science et distincte de l'éthique. Cela influencera sensiblement la conception de l'autorité aux temps modernes. Le trait caractéristique des temps modernes est, aux yeux du philosophe français Claude Lefort (1924-2010) connu pour sa réflexion sur les notions de totalitarisme et de démocratie, la dissolution des repères de la certitude⁹⁵. Une remise en question de la transcendance divine et ecclésiale comme fondement de toute autorité, et son remplacement par une nouvelle transcendance (État, Nation, Peuple). Thomas More, Jean-Jacques Rousseau, Emmanuel Kant, Nicolas Machiavel, Thomas Hobbes et beaucoup d'autres auteurs interprètent entre autres ce qu'est devenue l'autorité dans temps modernes⁹⁶. Les membres du mouvement des lumières accusent les oppressions religieuses et politiques de

⁹⁵. LEFORT, C., *les Formes de l'histoire. Essais d'anthropologie politique*, Paris, Gallimard, 1978, p.9

⁹⁶. *Jusque-là l'autorité correspond aux trois notions latines auctoritas correspondant à l'autorité morale, potestas qui fait penser au pouvoir; notamment politique, imperium exercice pratique par deux zones d'influence, religieuse et politique. Mais lorsque le souverain de l'Angleterre Henri VIII revendique cet auctoritas avec une double ascendance sur l'Église et sur l'État...le conflit entre l'Église et l'État refait surface avec une transformation profonde.*

freiner le progrès. Contre l'irrationnel, l'arbitraire, l'obscurantisme et la superstition des siècles passés, ils proposent par une nouvelle éthique et esthétique pour éclairer le savoir et contribuer au progrès de l'humanité. C'est le triomphe de la raison sur la foi et sur la croyance ; de la bourgeoisie sur la noblesse et le clergé. Peut-on voir ce qu'en ont dit Denis Diderot avant d'aborder quelques auteurs modernes, des Lumières et de l'idéalisme allemand ? Dans l'Encyclopédie Denis Diderot propose des synonymes d'autorité « pouvoir », « puissance » et « empire », avec des nuances fonctionnelles remarquables : « L'autorité persuade ; le pouvoir entraîne ; l'empire subjugué ». « L'autorité réveille une idée de respect ; la puissance une idée de grandeur ; le pouvoir une idée de crainte ». Sont ensuite examinées « l'autorité politique », « l'autorité dans les discours et dans les écrits » ; et enfin, dernier usage, l'autorité, comme ensemble des règles, des lois, des canons, des décrets, des décisions, etc. que l'on cite en disputant ou en écrivant⁹⁷.

1.2.2.1. Thomas More

La conception philosophique de l'autorité chez Thomas More (1478-1535) s'inspire de son expérience personnelle, citoyen soumis et insoumis selon le cas, à l'autorité et aux lois d'un État mais aussi, homme de gouvernement qui de ce fait a pris part à l'exercice du pouvoir⁹⁸. Enfin, cet érudit d'humaniste et grand théologien, conseiller d'Henri VIII et chancelier du royaume d'Angleterre, fit de l'autorité ou du pouvoir, l'objet de sa réflexion, principalement son œuvre Utopie⁹⁹. Par sa vie professionnelle, il est donc témoin de la rage de la corruption engendrée par les honneurs et le pouvoir. Il défend à ses périls la transcendance de la loi divine, de la morale chrétienne par rapport à l'autorité du roi Henri VIII. Conformément au refus du Pape, Thomas More s'oppose à l'annulation du mariage du roi avec son épouse la reine Catherine d'Aragon (accusée de ne pas pouvoir donner au roi un héritier mâle) et au remariage du roi avec sa maîtresse Anne Boleyn. Il refusa de signer l'acte par lequel, le roi s'accorda la Suprématie de l'Église catholique d'Angleterre, se donna lui-même le droit de

⁹⁷. DIDEROT, D., "pouvoir," "puissance" et "empire," dans DIDEROT, D. et D'ALEMBERT, J.-L.-R., *Encyclopédie I, ou dictionnaire raisonné, des arts et des métiers*, Alain Pons (Dir), Paris, Paris, Flammarion, 1993, 339 p.

⁹⁸. Comme homme public, More est parvenu au faite de l'ascension politique, en devenant Lord Chancelier, le 2^{ème} personnage de l'État après le roi. Si cette ascension dans la carrière publique a accru son pouvoir, elle l'a maintenu dans la dépendance envers une autorité supérieure et a posé de façon toujours plus délicate la question de l'obéissance à lui rendre. More fut amené de fait, à opposer un refus silencieux mais déterminé, à certaines de ses requêtes, jugées inacceptables, et son objection de conscience l'a conduit à la mort ; mais cette conclusion de sa vie a fait de lui une figure emblématique dont le rayonnement a traversé les siècles.

⁹⁹. « Utopie », selon Thomas More, signifie « nulle part » : un lieu qui n'est dans aucun lieu ; une présence absente, une réalité irréelle, un ailleurs nostalgique, une altérité sans identification.

divorcer et de se remarier. Il sera demis de toutes ses fonctions et condamné à la décapitation. Il mourra *the King's good servant, but God's first*. Pour lui l'autorité du roi doit céder devant la loi divine, et dans son Utopie, il imagine une république sans tyrannie et où règne des valeurs aux antipodes des antivaleurs dont il a été témoin chez lui.

1.2.2.2. Jean-Jacques Rousseau

Rousseau parle à maintes reprises de l'autorité : autorité des hommes, autorité de Jésus-Christ, autorité des pasteurs, autorité des rois, des magistrats, autorité des lois, autorité des Réformateurs, autorité interprétative, autorité de l'Église, autorité de chacun, autorité de la raison, autorité du miracle, autorité de l'Évangile, autorité des magiciens, autorité de l'auteur, autorité de la révélation, autorité du gouvernement en matière de religion, autorité du Petit Conseil, autorité civile et ecclésiastique, autorité du législateur, autorité du souverain, autorité du magistrat, autorité paternelle, force de l'autorité et autorité de la force, autorité démocratique, autorité de la République, autorité des livres, autorité des prêtres, etc. Comme on peut le comprendre, J.J. Rousseau présente l'humanité aux prises avec trois autorités, celle de Dieu, celle de la nature et celle de la société. Et puisque l'homme est ainsi à la fois, naturel, civil et religieux, Rousseau ne reconnaît que la transcendance absolue de la raison. C'est ce qui justifie à ses yeux sa contestation de l'autorité religieuse catholique dans cette lettre que le philosophe et écrivain adresse à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont en réponse au mandement de ce dernier : « Heureux d'être né dans la Religion la plus raisonnable et la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes pères : comme eux je prends l'Écriture et la raison pour les uniques règles de ma croyance ; comme eux je récuse l'autorité des hommes et n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en aperçois la vérité, comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jésus - Christ et les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir, dans la communion des fidèles, les hommages de son Église¹⁰⁰ ». En effet, l'homme naturel, affirme Rousseau, est tout pour lui ; il est l'unité numérique, l'entier absolu, qui n'a de rapport qu'à lui-même ou à son semblable¹⁰¹.

¹⁰⁰. ROUSSEAU, J.J., « Lettre à Christophe de Beaumont », in *Collection complète des œuvres*, Genève, 1780-1789, vol. 6, in-4°.

¹⁰¹. “ ”, *Émile ou de l'éducation*, Intr., notes de CHARRAK A., Paris, éditions Flammarion, (1762)2009, p. 49.

1.2.2.3. Emmanuel Kant

Réfléchissant sur l'autorité chez Platon, il ne partage pas la proposition platonicienne du philosophe-roi ou du roi-philosophe étant donné que tout pouvoir corrompt : « Que les Rois deviennent philosophes, ou que les philosophes deviennent Rois, on ne peut guère s'y attendre. Il ne faut même point le souhaiter, parce que la jouissance du pouvoir corrompt inévitablement la raison et altère la liberté du jugement¹⁰²». Kant accorde une importance capitale à la discipline qui empêche l'homme de se détourner de sa destination, celle de l'humanité, par ses penchants animaux ? Elle doit, par exemple, pour Kant, imposer à l'enfant des bornes, de telle sorte qu'il ne se précipite pas dans les dangers sauvagement et sans réflexion. La discipline est ainsi simplement négative ; c'est l'acte par lequel on dépouille l'homme de son animalité ; en revanche, l'instruction est la partie positive de l'éducation. « C'est ainsi par exemple, explique Kant, que l'on envoie tout d'abord les enfants à l'école non dans l'intention qu'ils y apprennent quelque chose, mais afin qu'ils s'habituent à demeurer tranquillement assis à observer ponctuellement ce qu'on leur ordonne, en sorte que par la suite ils ne puissent pas mettre réellement et sur le champ leurs idées à exécution¹⁰³».

1.2.2.4. Nicolas Machiavel

Machiavel a une conception de l'autorité essentiellement politique. Deux idées fondent sa pensée, la *fortuna* et la *virtus*. Il part de la neutralité de la nature des choses y compris l'organisation sociale et politique. C'est ainsi qu'on peut dire de la nature qu'elle ne décide ni ne prédétermine rien. Mais que signifient la *fortuna* et la *virtus* que Machiavel reprend dans son œuvre ? Jean-Paul Brisson (1918-2006) professeur honoraire de langue et civilisation latines à l'université de Paris-X-Nanterre répond à cette question dans un article dans l'Encyclopaedia Universalis¹⁰⁴ : « Possédant, à Rome, un statut d'une très grande ambiguïté, la notion de *fortuna*, qui correspondait originellement à « la chance », « la bonne chance » surtout, a sans doute été très tôt divinisée. Mais c'est en ce point qu'il faut essayer d'élucider les choses. Dans la mesure où l'on dit que la *fortuna* a été divinisée, à partir du moment où elle est dotée d'un sanctuaire et d'un culte, les choses sont claires ; toutefois, en dehors de toute localisation cultuelle, la *fortuna* est ressentie par le Romain comme une

¹⁰². KANT, E., *Essai philosophique sur Paix perpétuelle*, Préf. Ch. LEMONNIER, Paris, G. Fischbacher, 1880, 2^e section, 2^e supplément, pp.41-12

¹⁰³. KANT, E., *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Vrin, 1980, p. 16.

¹⁰⁴. BRISSON, J-P. « FORTUNA », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 11 novembre 2020. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/fortuna/>.

puissance extérieure et mystérieuse sur laquelle il n'a aucune prise, mais dont l'intervention est nécessaire pour réussir dans une entreprise quelconque. Le couple que le mot forme avec *virtus* est significatif : la *virtus* représente la part d'énergie consciente et raisonnée que l'homme fait entrer dans sa conduite ; la *fortuna*, au contraire, lui est accordée ou refusée sans qu'il n'y puisse rien. Elle est une puissance divine, ou quasi divine, avec laquelle il est bien difficile de conclure un contrat, parce qu'elle ne se laisse pas enfermer dans des limites fonctionnelles bien définies¹⁰⁵ ». La *virtus* ou *virtù* est cette volonté de pouvoir, détachée de toute condition qui la fonderait en faisant un attribut « psychologique » ou « historique » qui serait alors lié « par nature » à quelques « élus », c'est la *virtù*... qui est donc une volonté pure de pouvoir, surgie ex nihilo dans le destin des individualités multiples qui tissent l'histoire.

1.2.2.5. Thomas Hobbes

De son côté, Thomas Hobbes conçoit l'autorité en pleine relation avec la morale et la politique. Il refuse toute transcendance tant naturelle que religieuse (droit naturel, droit divin), et justifie rationnellement que le fondement de l'autorité naît de la nature de l'homme et de l'état des choses dans la nature. Qu'est-ce à dire ? Il faut d'emblée rappeler à mon avis que pour Hobbes, l'homme n'est pas un animal politique comme le disait déjà Aristote, mais un être caractérisé par la passion et l'insatisfaction. Par nature, il désire toujours plus et a peur de perdre l'acquis, son existence est précaire et finie. Comme si cela ne suffisait pas, avec ses semblables il se trouve confronté à des forces adverses, rivalité (gain), méfiance (sécurité) et fierté (réputation),

¹⁰⁵. Encore très en honneur à l'époque classique, le culte archaïque de la *Fortuna primigenia* la « Fortune primordiale » de Préneste jette peut-être quelque lumière sur les origines de cette divinité latine. De fait, il y a une contradiction surprenante entre la représentation iconographique de cette Fortuna et les tablettes votives retrouvées dans son sanctuaire. Elle était représentée sous les traits d'un personnage féminin, tenant sur ses genoux deux enfants, Jupiter et Junon, à qui elle donne le *sein*; mais elle était invoquée sous le nom de « fille de Jupiter ». Une comparaison avec des faits indiens a permis à G. Dumézil (*Déeses latines et mythes védiques*, t. III) d'éclaircir cette incohérence rationnelle : on aurait là une expression heurtée des rapports complexes entre la primordialité et la souveraineté (fonctionnellement assumée par Jupiter). Que les garants divins du pouvoir souverain soient issus d'une mère primordiale, rien de surprenant à cela ; mais comment admettre que, dans l'exercice de la plus haute fonction cosmique et sociale, ils n'aient pas eu quelque pouvoir sur cette primordialité même ? Il se pourrait que ce culte étrange de Préneste garde la trace d'un vaste ensemble mythique destiné à dramatiser des rapports difficiles à concevoir rationnellement entre deux aspects du monde divin. Le culte *prénestin* ne fut jamais introduit à Rome ; mais il témoigne d'un état très archaïque de la théologie et peut-être de la mythologie de *Fortuna* dans le Latium. En raison même de la complexité de ses interventions, Fortuna ne reçut jamais à Rome un culte univoque ; elle n'y fut honorée qu'en fonction de ses rapports avec tel groupe social, tel moment du temps, tel point de l'espace. On honorait la « Fortune des hommes », « des femmes », « du lieu », « du jour », etc. Aussi eut-elle à Rome une multiplicité de sanctuaires qui traduit assez bien les réductions par fragmentation qu'on fit subir à cette notion pour la diviniser : elle était globalement trop fuyante, et il fallut la décomposer en aspects bien limités pour qu'une action rituelle ait prise sur elle. À la fin de la République et au début de l'Empire, la notion se modifia profondément sous l'influence de la divinité grecque Tychè : *fortuna* ne fut plus seulement la « bonne chance », mais l'incertitude inhérente à toute situation humaine, qui peut à tout moment se changer en son contraire. Mais cette évolution resta purement philosophique et laïque et n'eut aucune influence sur le culte.

causes principales des querelles dans ce que l'auteur du Léviathan appelle une guerre de tous contre tous. Écoutons-le : « De sorte que nous trouvons dans la nature humaine trois principales causes de querelle : premièrement, la rivalité ; deuxièmement, la défiance ; et troisièmement la fierté. La première fait que les hommes attaquent pour le gain, la seconde pour la sécurité, et la troisième pour la réputation. Dans le premier cas, ils usent de violence pour se rendre maîtres de la personne d'autres hommes, femmes, enfants, et du bétail ; dans le second cas, pour les défendre ; et dans le troisième cas, pour des bagatelles, comme un mot, un sourire, une opinion différente, et tout autre signe de sous-estimation, qui atteint soit directement leur personne, soit, indirectement leurs parents, leurs amis, leur nation, leur profession, ou leur nom. Par-là, il est manifeste que pendant le temps où les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les maintienne tous dans la peur, ils sont dans cette condition qu'on appelle guerre, et cette guerre est telle qu'elle est celle de tout homme contre homme¹⁰⁶ ». C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le « homo hominis lupus », l'homme est un loup pour l'homme. Hobbes trouve le chemin pour minimiser cette guerre : Le seul moyen de la paix est d'ériger un pouvoir commun tout-puissant qui imposera sa loi à tous dans la communauté politique et, du même coup assurera un ordre et une paix. Pour y parvenir, il faut que, par une sorte de contrat, chacun s'accorde avec chacun pour renoncer au droit de se gouverner lui-même et pour remettre tout son pouvoir aux mains d'un seul homme, en lui reconnaissant un pouvoir souverain constitué de la somme des pouvoirs de tous, afin qu'il en use comme il le juge expédient, pour leur paix à tous et leur commune défense... Ainsi se trouve institué le souverain, qui dispose d'un pouvoir absolu, unique, indivisible, irrésistible. Les citoyens demeurent liés par le contrat, lui seul ne l'est pas, car il n'a contracté avec personne. Sa légitimité ne tient qu'à sa toute-puissance désormais. Il est au-dessus de tous les pouvoirs ; il n'a pas de devoirs, il n'a que des fonctions. Il est au-dessus des lois et au-dessus des droits, puisqu'il fait les lois et qu'il octroie les droits. Il n'est même pas tenu par une loi naturelle, puisqu'il en serait le seul juge. Par ailleurs, poursuit Hobbes, le souverain ne peut vouloir et accomplir que le bien de l'État. Il est la raison en acte. Ce n'est pas, comme chez Platon, le philosophe qui est fait roi. C'est le roi qui, en vertu du caractère absolu de son pouvoir, devient philosophe. Les princes du XVIIIe siècle crurent comprendre qu'ils devaient devenir des despotes éclairés¹⁰⁷. C'est à ce titre, que l'État ou la République n'est qu'un monstre à double pouvoir, civil et religieux, c'est le grand Léviathan¹⁰⁸.

¹⁰⁶. HOBBS, T., (1651), *Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile* traduit de l'anglais par Philippe Folliot, Livre XIII.

¹⁰⁷. *Idem*.

¹⁰⁸. L'art va encore plus loin, imitant cet ouvrage raisonnable et le plus excellent de la Nature, l'homme. Car par l'art est créé ce grand LEVIATHAN appelé RÉPUBLIQUE, ou ÉTAT (en latin, CIVITAS), qui n'est rien d'autre

La question qui demeure dans le contrat social de Thomas Hobbes comme dans celle de Jean-Jacques Rousseau est celle de savoir quoi faire si le souverain à qui tout le monde a concédé une partie de son pouvoir était coupable de trahison. Et qu'est-ce qui garantit que son successeur ne ferait pas autant ?

1.2.3. Chez les contemporains

Les réflexions contemporaines sur l'autorité portent entre autres sur sa légitimité, son fondement et sa corrélation avec la démocratie. Si la tradition, la religion et la loi rencontrent de grandes résistances pour faire accepter l'idée d'une certaine transcendance, on peut à juste titre réaliser que des nouveaux régenteurs s'imposent par, l'opinion, la science, la politique, les nouvelles technologies et surtout par l'économie financière. Après l'émergence de la liberté de conscience dans le monde moderne par rapport à la tradition et la religion, la philosophie contemporaine s'interroge sur les nouveaux transcendants. Les libertés individuelles et de conscience sont-elles exemptes de toute domination aujourd'hui ? Qu'en pensent Georg Wilhelm Friedrich Hegel, Hannah Arendt, Alexandre Kojève, Myriam Revault d'Allonnes, Ariane Bilheran entre autres ?

1.2.3.1. Georg Wilhelm Friedrich Hegel

L'autorité chez Hegel s'insère dans l'asymétrie qu'elle présuppose et qui correspond bien avec sa dialectique du Maître et de l'esclave qui postule que l'esclave fait le maître. « Le maître se rapporte médiatement à la chose par l'intermédiaire de l'esclave ; l'esclave, comme conscience de soi en général, se comporte négativement à l'égard de la chose et la supprime ; mais elle est en même temps indépendante pour lui, il ne peut donc pas par son acte de nier venir à bout de la chose et l'anéantir ; l'esclave la transforme donc seulement par son travail. Inversement, par cette médiation, le rapport immédiat devient pour le maître la pure négation de cette même

qu'un homme artificiel, quoique d'une stature et d'une force supérieures à celles de l'homme naturel, pour la protection et la défense duquel il a été destiné, et en lequel la souveraineté est une âme artificielle, en tant qu'elle donne vie et mouvement au corps entier, où les magistrats et les autres officiers affectés au jugement et à l'exécution sont des jointures artificielles, la récompense et la punition (qui, attachées au siège de la souveraineté, meuvent chaque jointure, chaque membre pour qu'il accomplisse son devoir sont les nerfs, et [tout] cela s'accomplit comme dans le corps naturel : la prospérité et la richesse de tous les membres particuliers sont la force, le *salus populi* (la protection du peuple) est sa fonction, les conseillers, qui lui proposent toutes les choses qu'il doit connaître, sont la mémoire, l'équité et les lois sont une raison et une volonté artificielles, la concorde est la santé, la sédition est la maladie, et la guerre civile est la mort. En dernier, les pactes et les conventions, par lesquels les parties de ce corps politique ont en premier lieu étaient faites, réunies et unifiées, ressemblent à ce *Fiat* ou au Faisons l'homme prononcé par Dieu lors de la création.

chose ou la jouissance ; ce qui n'est pas exécuté par le désir est exécuté par la jouissance du maître ; en finir avec la chose : l'assouvissement dans la jouissance. Cela n'est pas exécuté par le désir à cause de l'indépendance de la chose ; mais le maître, qui a interposé l'esclave entre la chose et lui, se relie ainsi seulement à la dépendance de la chose, et purement en jouit. Il abandonne le côté de l'indépendance de la chose à l'esclave, qui l'élabore »¹⁰⁹. Cette dialectique de l'esclave qui devient maître de son maître est vérifiable dans le passé et le présent et la possibilité dans le futur n'est pas à exclure. Seulement, la prise de conscience et la force ne suffisent pas. Il faut plus encore, l'esprit critique qui ferait fonctionner la ruse, la patience, la persévérance et une haute confiance en soi.

1.2.3.2. Hannah Arendt

Qu'est-ce que l'autorité est la mauvaise question à poser chez Hannah Arendt. « Pour éviter tout malentendu, dit-elle, il aurait peut-être été plus sage, dans le titre, de poser la question : que fut l'autorité ? et non : qu'est-ce que l'autorité ? Car c'est, à mon avis, le fait que l'autorité a disparu du monde moderne qui nous incite et nous fonde à soulever cette question. Comme il ne nous est plus possible de prendre appui sur des expériences authentiques et indiscutables, communes à tous, le mot lui-même a été obscurci par la controverse et la confusion¹¹⁰ ». Ce n'est donc plus possible à ses yeux de parler de la quintessence de l'autorité. D'ailleurs, elle poursuit en ces termes : « La thèse que je soutiens dans les réflexions suivantes est que la réponse à cette question ne peut aucunement être trouvée dans une définition de la nature ou de l'essence de l'autorité en général. L'autorité que nous avons perdue dans le monde moderne n'est pas une telle « autorité en général », mais plutôt une forme bien spécifique d'autorité, qui a eu cours à travers tout le monde occidental, pendant une longue période¹¹¹ ». Tout en saluant cette remarque de Hannah Arendt, force est de reconnaître qu'elle se réfère au monde gréco-romain et au nouveau monde où elle s'était exilée. Cette autorité a peut-être perdu beaucoup de sa sève, mais elle n'est pas totalement absente, si on sait voir au-delà de monde partiel de la littérature, des médias, des idéologies politiques et des statistiques. Par ailleurs, sous d'autres cieux, elle est encore et toujours, d'actualité. Il suffit de convoquer les conditions de possibilités de cette donne en tant que telle, au-delà des sphères géographiques, historiques, culturelles, ...En effet,

¹⁰⁹. HEGEL, G.W.F., *La phénoménologie de l'esprit* (1806-1807), t.1, trad. J. Hyppolite, éd. Aubier Montaigne, 1941, pp. 161-162.

¹¹⁰. ARENDT, H. « Qu'est-ce que l'autorité ? » dans *La crise de la culture*, trad. Fr. Patrick Lévy, Paris, Gallimard, 1972, p. 121.

¹¹¹. *Idem*, p. 122-123.

elle s'impose universellement où il y a la vie, mais s'exprime par des formes précises dans les dimensions spatiales et temporelles particulières.

De quelle autorité veut alors parler Arendt ? Elle commence, elle aussi, par distinguer l'autorité des autres formes connexes comme dit précédemment. Dans la confusion actuelle, elle veut se démarquer en montrant ce que l'autorité n'est pas, malgré tout, elle ne l'identifie ni au pouvoir, ni à la violence. « Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence. Pourtant l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté. Face à l'ordre égalitaire de la persuasion, se tient l'ordre autoritaire, qui est toujours hiérarchique. S'il faut vraiment définir l'autorité, alors ce doit être en l'opposant à la fois à la contrainte par force et à la persuasion par arguments. La relation autoritaire entre celui qui commande et celui qui obéit ne repose ni sur une raison commune, ni sur le pouvoir de celui qui commande ; ce qu'ils ont en commun, c'est la hiérarchie elle-même, dont chacun reconnaît la justesse et la légitimité, et où tous deux ont d'avance leur place fixée¹¹² ». Mais de qui Arendt s'inspire-t-elle ? Elle avoue qu'un aspect de concept d'autorité est d'origine platonicienne. Quand Platon envisageait d'introduire l'autorité dans le maniement des affaires publiques de la polis, rappelle Arendt, il savait qu'il cherchait une solution de rechange aussi bien à la méthode grecque ordinaire en matière de politique intérieure, qui était la persuasion *πειθεῖν* (peithein), qu'à la manière courante de régler les affaires étrangères, qui était la force et la violence *βία* (bia)¹¹³.

Cette autorité spécifique dominant l'histoire occidentale et dont parle Arendt était assise, à ses yeux, sur trois piliers : tradition, religion et politique. La tradition constituait un solide fil conducteur dans les vastes domaines du passé. Mais c'est aussi une chaîne liant chacune de générations successives à un aspect prédéterminé du passé. Ce passé, passait pour une pierre angulaire stable, pouvant donner aux hommes puisque, mortels, fragiles et futiles, des assises, un mode de permanence et le caractère durable. La politique était la capacité humaine de construire, de préserver et de prendre à cœur un monde qui puisse nous survivre et demeurer un lieu vivable pour ceux qui viennent après nous. Est-ce à dire que tous avaient la même approche du concept autorité ? Pour Arendt, cette forme d'autorité, grâce à son caractère simple

¹¹². ARENDT, H., *Op. Cit.* p. 123.

¹¹³. *Idem.*

et élémentaire présidait aux relations entre adultes et enfants, maîtres et élèves. Elle a en outre servi de modèle, durant toute l'histoire pré politique de la pensée politique, à une grande variété de formes autoritaires des gouvernements. Mais une autre question que l'on est en droit de se poser, est-ce qu'Arendt s'interroge sur l'origine de l'autorité ? L'analyse de son œuvre nous montre plutôt qu'elle en pose plusieurs questions : « quelles étaient les expériences politiques qui correspondaient au concept d'autorité dont il a surgi ? Quelle est la nature d'un monde publico-politique constitué par l'autorité ? Est-il vrai que l'affirmation platonico-aristotélicienne, selon laquelle toute communauté bien ordonnée est constituée de ceux qui gouvernent et de ceux qui sont gouvernés¹¹⁴ » ?

L'auteure de la crise de la culture pense que l'autorité en tant que facteur premier, sinon décisif dans les communautés humaines, n'a pas toujours existé, bien que qu'elle puisse renvoyer à une longue histoire, et les expériences sur lesquelles ce concept est fondé ne sont pas nécessairement présente dans tous les corps politiques. Le mot et le concept sont d'origine romaine. Ni la langue grecque, ni les expériences politiques de l'histoire grecque ne montrent aucune connaissance de l'autorité et du genre de gouvernement qu'elle implique. Cela est exprimé très clairement dans les philosophies de Platon et d'Aristote qui, dans des modes tout à fait différents, mais à partir de mêmes expériences politiques, ont essayé d'introduire quelque chose qui fut parent de l'autorité dans la vie publique de la polis grecque¹¹⁵. Tout en appréciant cette plongée historique de Hannah Arendt, est-ce à dire que l'autorité est née dans la Rome antique ? L'expression, le concept certainement, mais la donne autorité est une réalité essentiellement humaine. Je ne peux en aucun instant imaginer une famille, une tribu, un clan, un royaume sur la planète et même avant Rome qui n'ait pas vécu cette expérience dite autorité. Si dans le monde animal on voit que la société des abeilles, des termites, des loups, des lions, des singes se structure en fonction de cette donne, comment cela ne pourra-t-il pas être le cas pour les groupements humains ?

Il existait poursuit Arendt, deux sortes de régimes auxquels ils pouvaient se référer, et dont ils ont dérivé leur philosophie politique. L'un dont la connaissance leur venait du domaine publico-politique, et l'autre de la sphère privée de la famille grecque. Pour la polis, le gouvernement absolu signifiait la tyrannie, et les principales caractéristiques du tyran étaient qu'il gouvernait par violence pure, qu'il devait être protégé du peuple par une garde personnelle et il exigeait de ses sujets qu'ils s'occupent de leurs propres affaires et qu'ils lui laissent le soin du domaine

¹¹⁴. *Ibidem* p.138.

¹¹⁵. *Idem*.

public. Cette dernière caractéristique, dans l'opinion publique grecque signifiait qu'il détruisait complètement le domaine public de la polis – une polis qui appartient à un seul homme n'est pas une polis – et par là privait les citoyens de cette faculté politique qu'ils éprouvaient comme l'essence même de la liberté. Une autre expérience politique du besoin de commandement et d'obéissance aurait pu être fournie par l'expérience de l'état de guerre, où le danger et la nécessité de prendre et d'exécuter des décisions rapidement semble constituer une raison naturelle de l'établissement de l'autorité. Aucun de ces modèles politiques, pourtant, ne pouvait vraiment servir à cette fin. Le tyran demeurait pour Platon et Aristote, le « loup à forme humaine » et le chef militaire était évidemment trop lié à une urgence temporaire pour pouvoir servir de modèle à une institution permanente à cause de cette absence d'une expérience politique valable sur laquelle fonder une exigence de gouvernement autoritaire.

Platon et Aristote, quoique dans des modes très différents, durent s'appuyer sur des expériences de relations humaines tirées de la maison et de la vie de famille grecques, où le chef de famille gouvernait en « despote », avec un pouvoir incontesté sur les membres de sa famille et les esclaves de sa maison. Le despote, à la différence du roi, du βασιλεύς, qui avait été le meneur des chefs de famille et, comme *primus inter pares*, était par définition investi d'un pouvoir coercitif. Cependant, c'était précisément cette caractéristique qui rendait le despote impropre à des fins politiques, son pouvoir coercitif était incompatible non seulement avec la liberté des autres, mais aussi bien avec sa propre liberté. Partout où il gouvernait, il n'y avait qu'une relation, celle du maître et des esclaves. Et le maître selon l'opinion des Grecs (qui avaient le bonheur d'ignorer encore la dialectique hégélienne), n'était pas libre quand il vivait parmi ses esclaves ; sa liberté consistait à la possibilité qu'il avait de quitter complètement la sphère du foyer et d'évoluer parmi ses égaux, les hommes libres. Par conséquent, ni le despote ni le tyran, l'un évoluant parmi les esclaves, l'autre parmi des sujets, ne pouvaient être appelés hommes libres¹¹⁶.

Quelle est la contribution de cette conception philosophique de l'autorité de Hannah Arendt à notre travail ? Au de-là de la distinction entre autorité et pouvoir, on voit clairement que l'autorité implique une obéissance dans laquelle les hommes gardent leur liberté alors que le pouvoir est domination. Le fondement de l'autorité, un point que je traiterai en détail ultérieurement, est à ses yeux la trilogie tradition, religion et la politique ; son analyse historique

¹¹⁶. *Ibidem*, p.140.

nous permet de situer l'origine du « concept » autorité dans la Rome antique. Mais aussi et surtout que l'autorité familiale, détenue exclusivement par le despote dans le monde grec et par le *dominus*¹¹⁷ dans le monde romain, et qui inspirera certains gouvernements, est un vrai pouvoir coercitif, ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi l'expression « paternalisme », qui se réfère au pouvoir du père de famille est utilisé dans tous les cas avec une connotation négative.

1.2.3.3. Alexandre Kojève

Frappé par le fait que l'autorité a pour support un agent, une personne libre et consciente, Alexandre Kojève la caractérise alors par la modification que son exercice provoque chez l'autre. « L'autorité est la possibilité qu'a un agent d'agir sur les autres (ou sur un autre), sans que ces autres réagissent sur lui tout en étant capables de le faire [...]. En agissant avec autorité, l'agent peut changer le donné humain sans subir de contrecoup, c'est-à-dire sans changer lui-même en fonction de son action ». « Si, pour faire sortir quelqu'un de ma chambre, poursuit-il, je dois user de la force, je dois changer mon propre comportement pour réaliser l'acte en question et je montre par-là que je n'ai pas d'autorité¹¹⁸ ». Ce qui lui fait distinguer quatre types d'autorités humaines : le Père sur l'enfant (autorité des vieillards, autorité de la tradition, autorité d'un auteur), le Maître sur l'esclave (autorité du noble sur le serf, autorité du militaire sur le civil, du vainqueur sur le vaincu, etc.), le Chef sur la bande et cette autorité suppose la sagesse, la possibilité de prévoir et de transcender le présent immédiat (autorité du maître sur l'élève, autorité du savant, du prophète, etc.), le Juge sur l'accusé et cette autorité suppose la justice et l'équité (autorité de l'arbitre, du contrôleur, du confesseur, etc.). Après cette distinction, Kojève conclut que toute autorité humaine trouve une justification à son existence, une raison d'être, comme nous le verrons ultérieurement lorsque nous parlerons des origines et du fondement de l'autorité.

1.2.3.4. Myriam Revault d'Allonnes

Elle commence par faire remarquer que le problème de l'autorité n'est pas seulement affaire de vigilance sémantique, il mobilise bien des difficultés énormes au point qu'à ses yeux, Hannah Arendt la qualifie d'un phénomène « impalpable¹¹⁹ ». L'auteure de : *Le pouvoir des commencements* s'interroge : « l'autorité « en général » existe-t-elle et peut-elle être

¹¹⁷. N'oublions pas qu'à Rome la famille était organisée et gérée comme une vraie monarchie.

¹¹⁸. KOJÈVE, A., *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des idées", éd. 2004, p. 58.

¹¹⁹. D'ALLONNES, M. R., *Op. Cit.* p.19.

caractérisée comme un concept ou une notion « unitaire » ? Ou bien les expériences qui permettent d'éclairer sa nature et sa pratique sont-elles éminemment variables, diversifiées, relatives à un certain champ, qu'il soit historique, politique, juridique, social, etc. ? Est-on fondé présupposant ainsi sa pérennité à poser la question « qu'est-ce que l'autorité ? » ou bien, comme nous y incite l'air du temps, doit-on prendre acte du caractère obsolète de la notion ? Et si l'autorité s'avérait à la fois incontournable, indépassable et révolue sous certaines de ses formes ? S'il y avait des « régimes » d'autorité comme on a parlé récemment de « régimes d'historicité » pour désigner les diverses expériences du temps¹²⁰ ?

Tout en saluant l'abondance d'analyses de l'autorité chez les juristes, les historiens et les sociologues, Myriam Revault d'Allonnes regrette presque le fait que la réflexion philosophique et la philosophie politique notamment, en abordant l'étude de l'État, de la Souveraineté, aborde certes la question de l'autorité mais jamais comme un préalable théorique à la question de l'État. L'autorité est ainsi comprise comme un quasi attribut du pouvoir, son prédicat qui lui confère sa légitimité. Une de principales tâches de la philosophie serait vraiment à ressaisir de façon rigoureuse la distinction de l'autorité et de pouvoir et de se demander si l'autorité n'est, comme on l'entend le plus souvent, que ce supplément qui infléchit la nature de la domination. L'autorité, est-ce le pouvoir ? Partant du langage ordinaire qui comprend l'autorité comme le droit de commander, le pouvoir d'imposer l'obéissance, Myriam Revault d'Allonnes relève trois traits. Dans un premier temps, nous établissons consciemment ou inconsciemment une équivalence entre l'autorité et le pouvoir. En effet, elle est une sorte de pouvoir dans la mesure où il y a une dissymétrie entre celui qui commande et celui qui obéit. Ensuite une certaine reconnaissance du pouvoir d'entraîner l'obéissance s'établit, alors qu'on pourrait bien imaginer deux possibilités chez celui qui obéit, reconnaître ou récuser ce commandement. Enfin entre la reconnaissance du pouvoir et le droit de commander, on a l'impression que la balance penche plus du côté de droit de commander. Ainsi peut se poser la question de la légitimité de l'autorité ! Toute autorité est-elle légitime ? Quel est le fondement de cette légitimité ?

Ce n'est pas dans le langage ordinaire que nous pourrions trouver des éléments de réponse à ces deux interrogations principales. Scientifiquement parlant, pour Myriam Revault d'Allonnes, on peut dire de l'autorité qu'elle est « le pouvoir d'obtenir, sans recours à la contrainte physique, un certain comportement de la part de ceux qui lui sont soumis¹²¹ ». Le fait que l'on obtienne

¹²⁰. *Op. Cit.* p.20-21.

¹²¹. BURDEAU, G. cité par M. REVAULT d'ALLONNES, *Op. Cit.* p.23.

de l'autre une attitude de reconnaissance volontaire implicite, met en exergue la dimension intersubjective. Mais la dissymétrie n'y est pas absente parce que quelqu'un commande et l'autre obéit. Par ailleurs, la source et le sujet de l'autorité s'articulent comme dans un phénomène tout à fait social : « L'appartenance de la relation d'autorité à la sphère des phénomènes sociaux est étayée par le rapport commandement/obéissance : c'est lui qui fonde le caractère « social » de l'autorité. C'est également sur cette dualité que repose l'implicite de la position : si l'autorité, en tant que phénomène social, a un caractère transhistorique, voire universel (ce qui suppose à la fois un concept général d'autorité et une sorte de nécessité ou d'impératif catégorique au-delà de la diversité des expériences historiques et des structures sociales), c'est bien parce que la division entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent est elle-même universelle et fondatrice. La diversité des champs d'expérience de l'autorité (politique, religieuse, parentale, juridique) renvoie donc en dernier ressort à un principe structurant, à une organisation hiérarchique nécessaire à la cohésion de toutes les sociétés, de tous les groupements humains quels qu'ils soient. Cette hiérarchie est la condition à la fois de survie des groupes et de l'action collective des hommes. Et donc, l'autorité, ne pouvant être le fait de tous, implique un partage entre ceux qui l'exercent et ceux qui lui « obéissent » ou s'y soumettent. En ce sens, l'autorité est à la fois universelle quant à son concept et polymorphe quant à ses figures¹²²».

Le principe d'engendrement et de permanence passe aux yeux de cette auteure pour le caractère fondamental de l'auctoritas, donc « idée mère » ou un « principe générateur » de l'expérience romaine. Elle se réfère, pour illustrer, à Alexis-Henri-Charles Clérel, comte de Tocqueville, ou Alexis de Tocqueville, né le 29 juillet 1805 à Paris et mort le 16 avril 1859 à Cannes, un philosophe politique, politiste, précurseur de la sociologie et homme politique français qui avait déjà observé que : « Il se rencontre dans chaque siècle un fait singulier et dominant auquel les autres se rattachent ; ce fait donne presque toujours naissance à une pensée mère, à une passion principale qui finit ensuite par attirer à elle et à entraîner dans son cours tous les sentiments et toutes les idées¹²³». Myriam Revault d'Allonnes de préciser tout de suite que cette idée d'une pensée mère ne doit pas être entendue comme une totalisation ou une récapitulation de tous les domaines de l'expérience, mais plutôt comme une sorte de matrice, un fait générateur, source d'une dynamique d'une époque. Elle précise : « Mais l'essentiel est – pour le moment-d'envisager la possibilité que l'auctoritas romaine ait opéré comme un véritable foyer de sens, comme une idée mère, non seulement de la pensée juridico-politique de la Rome antique, mais

¹²². D'ALLONES, M. R., *Op. Cit.* p.24.

¹²³. (De) TOCQUEVILLE, A., *De la démocratie en Amérique*, Paris, GF-Flammarion, 1985, tome II, p. 120.

plus généralement de mise en sens romaine du monde ; laquelle perdurera au Moyen Âge bien au-delà du triomphe du christianisme¹²⁴». Elle rappelle que la dualité *auctoritas/potestas* a été reprise au Vème siècle après J.-C. dans une très célèbre formule du pape Gélase : « Il y a principalement deux choses [...] par quoi ce monde est gouverné : l'autorité sacrée des pontifes [*auctoritas sacrata pontificum*] et le pouvoir royal [*regalis potestas*] ».

Elle conclut que là où s'arrête le pouvoir, là commence l'autorité. Ou encore quand les ordres deviennent inopérants, des suggestions ou des conseils ont souvent un poids plus grand. Elle rappelle la célèbre formule de Cicéron à propos de l'autorité du Sénat : « *Cum potestas in populo, auctoritas in senatusit*¹²⁵», le pouvoir est dans le peuple, l'autorité réside dans le Sénat. Elle énonce la distinction entre l'*auctoritas patrum* (des pères) ou encore celle de *maiores* (des anciens) et la *potestas* du peuple ou des magistrats. Et dans la mesure où l'*auctoritas* - qui s'exerce dans tous les domaines de l'existence sociale assure la validité du monde commun en amont et en aval, dans la mesure où elle « garantit » l'être ensemble dans le temps, elle peut donc être considérée beaucoup plus que comme un attribut ou une propriété du pouvoir - comme le fondement du lien social ou du lien humain¹²⁶.

1.2.3.5. Ariane Bilheran

S'inspirant d'Arendt et de Kojève, elle retient qu'il n'existe pas d'autorité naturelle, elle est une construction anthropologique, qui permet de légitimer un pouvoir aux yeux des autres humains. L'autorité assoit l'inégalité et l'asymétrie des relations. En cela, à ses yeux, elle est un phénomène à la fois psychologique, historique et social, qui consacre l'origine, l'identité et le projet. A propos de l'origine, elle a une fonction d'engendrement. Elle se caractérise par la création, la constitution des fondements originels. Souvent, cette fonction d'engendrement caractérise indirectement l'autorité (dans les monarchies de droit divin, c'était la filiation des monarques à Dieu, le créateur de l'univers). Au sujet de l'identité, l'autorité a une fonction de conservation des origines, elle est garante de l'ordre du monde, entendu comme harmonie. En vue du projet l'autorité a une fonction de différenciation qui permet, par-delà la conservation de l'identité, d'inscrire un projet et donc un futur¹²⁷.

¹²⁴. D'ALLONES, M. R., *Op. Cit.* p.35.

¹²⁵. CICERON, *De legibus*, 3, 12,28, *Les Belles Lettres*, 1959, p.96.

¹²⁶. D'ALLONES, M. R., *Op. Cit.* p.36.

¹²⁷. BILHERAN, A., *Op. Cit.*, p. 36.

Aux yeux d'Ariane Bilheran, l'autorité ne cesse de questionner, tant son champ sémantique est large. De l'art de gouverner à celui d'éduquer, de l'argument d'autorité morale, la notion reste floue et à circonscrire. Il est en revanche, dit-elle, certain qu'il s'agit avant toute chose d'un concept qui relève du champ politique. En effet, pour elle, l'autorité est donc un concept politique, parce qu'elle est l'essence de l'exercice juste du pouvoir au sein d'une organisation de citoyens, la régie de tous les aspects socialisants de la vie politique (en cité), pour faire bref, du vivre ensemble. Mais, est-il possible d'appréhender cette donne unilatéralement dans le registre philosophique ? L'envisager en dehors des dimensions psychologiques et anthropologiques ne serait-ce pas une involution ? Aussi, justifie-t-elle son étude, par le fait que trop peu d'ouvrages s'interrogent sur les racines psychologiques, philosophiques et anthropologiques de l'autorité dans notre société pour en faire un constat tragique¹²⁸.

L'autorité est par essence asymétrique, ce point est fondamental. Car c'est dans l'asymétrie que se construit, pour le Disciple du Maître, la possibilité de grandir en conscience. Le Maître a pour seule aspiration la croissance de l'autonomisation progressive de son Disciple. Sinon il abuse de son autorité...L'autorité respecte la place de chacun, elle pose chacun à sa juste place. Elle place au sommet du pouvoir des individus conscients et élaborés, responsables, incorruptibles, ayant le sens de l'intérêt général...Pour distinguer l'autorité du pouvoir, elle affirme que le pouvoir conquiert l'espace de façon horizontale, l'autorité se sait médiateur d'une transcendance et investit le monde dans la verticalité et ses attributs (hiérarchie des valeurs, mérite, durée, etc.)¹²⁹. Antérieurement, j'ai relevé que pour Ariane Bilheran l'attribut d'autorité était conféré aux anciens pour avoir davantage vécu. Cette vie est faite du savoir qui concerne le lien du passé au présent et la connaissance des origines. Ce qui fait qu'à ses yeux l'autorité se caractérise par cinq autres notions : la transmission, le savoir (ancestral, pragmatique, normatif), la mémoire, la hiérarchie et l'inégalité. La parole d'autorité est une parole de séparation (interdits) rendant possible le partage et la transmission, mais aussi un moment de symbolisation, où peuvent alors advenir l'éthique, le juste et l'universel¹³⁰. C'est donc la philosophie morale et politique qui a pensé la notion de l'autorité. Il appert que cette notion n'a jamais occupé le centre du débat philosophique, alors qu'elle préside de façon sous-jacente à de nombreuses thèses philosophiques, que ce soit celle des gouvernements chez Platon, ou celle du monarque

¹²⁸. *Ibidem*, p. 17.

¹²⁹. *Op. Cit.*, p.19-21.

¹³⁰. *Ibidem*, p.30.

leibnizien, ou encore celle de la pédagogie et du contrat social chez Rousseau¹³¹.

En analysant les points abordés par certains philosophes, il apparaît, à en croire Ariane Bilheran, qu'il n'existe pas d'autorité naturelle. « La puissance s'acquiert par la force ou la violence (loi du plus fort), ou bien consentement de ceux qui y sont soumis par un contrat, au travers duquel ils défèrent à l'autorité (loi consentie). La seule autorité qui pourrait sembler naturelle est celle de la puissance paternelle, laquelle a ses bornes aussitôt que les enfants ont acquis leur autonomie. Toute autre autorité est culturelle, une construction anthropologique, qui articule inégalité et asymétrie des relations en vue de légitimer un pouvoir aux yeux des autres humains. Dans cette entreprise, l'autorité s'avère jouer une triple fonction d'engendrement, de conservation et de projet. D'abord elle veut trouver ses origines dans les fondements originels, par la création et la filiation. Ensuite elle assure sauvegarder l'ordre social dans la mesure où elle permet de conserver des références, la sagesse et tout l'héritage reçu des aïeux. Enfin, cette conservation du patrimoine hérité qui fait l'identité propre, ne survit que dans la projection d'un futur sûr. Pour dire bref, l'autorité hérite ou reçoit, elle conserve et transmet. Elle est donc, nous dit Bilheran l'action civilisatrice et démarre dans l'éducation primo-infantile, puis, au fur et à mesure de la croissance, l'élargit au champ civique et social¹³²».

Pourquoi la personne qui incarne l'autorité est-elle aimée et crainte à la fois ? L'enfant est en admiration l'autorité parce qu'elle incarne le modèle de l'identification. Elle inspire l'enfant qui veut lui ressembler, c'est-à-dire à devenir grand et adulte. Ariane Bilheran prend fait et cause de l'autorité qui initie l'enfant à la vie. « L'autorité, dit-elle, est ce qui introduit l'enfant à la symbolique (les interdits, le langage, l'éthique, la loi, la pensée, la capacité de différer), c'est-à-dire à ce qui fait la séparation et permet d'intégrer d'une part la notion d'altérité (l'autre est radicalement autre que moi), de l'autre, l'idée de la mort, (il existe un avant et un après, donc une fin). C'est en cela aussi que l'autorité a partie liée avec le temps. Intégrer la notion du temps linéaire (un début, un milieu, une fin), celui des ruptures qui sont en même temps des liaisons, et des paliers d'élévation pour l'esprit. Celui qui incarne l'autorité est tout à la fois aimé et craint. Si l'on est qu'aimé, l'autorité ne peut s'exercer. Si l'on est seulement craint, elle ne peut s'exercer non plus, comme dans le cas du tyran, à qui tout le monde obéit, sans que personne ne l'aime¹³³. Comment ne pas penser à Tibère qui disait : *Oderint, dum probent* (Qu'ils me haïssent, pourvu

¹³¹. BILHERAN, A., *Op. Cit.* p.33.

¹³². *Ibidem*, p. 39.

¹³³. *Ibidem*, p. 46.

qu'ils m'approuvent) et à Caligula : *Oderint dum metuant*. (Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent).

1.2.3.6. Placide Tempels

En Afrique subsaharienne, des recherches sur la Philosophie bantoue¹³⁴ peuvent nous éclairer dans cet examen du concept de l'autorité. Placide Tempels¹³⁵ découvre que chez les Bantu l'autorité ne peut se comprendre en dehors de la hiérarchie, il parle de la primogéniture : « Par-dessus toute force est Dieu, Esprit et Créateur, le *mwine bukomo bwandi* en langue luba, une de nombreuses langues en R. D. Congo, Celui qui a la force, la puissance par lui-même. Il donne l'existence, la subsistance et l'accroissement aux autres forces. Vis-à-vis des autres forces, il est « Celui qui accroît la force » (néerlandais « versterker »)¹³⁶. Après lui viennent les premiers pères des hommes, les fondateurs des divers clans. Ces archi-patriarches, les premiers à qui Dieu communiqua sa force vitale, ainsi que le pouvoir d'exercer sur toute leur descendance leur influence d'énergie vitale constituent le chaînon le plus élevé reliant les humains à Dieu. Ils occupent dans la conception nègre un rang si élevé qu'ils ne sont plus considérés comme des humains trépassés. Ils ne sont plus désignés parmi les mânes et chez les baluba, ils sont désignés comme *ba-vidye*, êtres spiritualisés, êtres appartenant à une hiérarchie supérieure, participant, dans une certaine mesure, directement à la Force divine. Après ces premiers parents, viennent les défunts de la tribu, suivant leur degré de primogéniture ; ils forment la lignée par les chaînons de laquelle les forces aînées exercent leur influence vitale sur la génération vivante. Les vivants sur terre viennent en effet après les défunts. Ces vivants sont à leur tour hiérarchisés, non simplement suivant un statut juridique, mais d'après leur être-même, selon la primogéniture et le degré organique de la vie, c'est-à-dire selon la puissance vitale.

Mais l'homme n'est pas suspendu dans le vide ; il habite ses terres, il s'y trouve comme force souveraine vitale, régnant sur le sol et sur tout ce qui y vit : homme, animal ou plante. L'aîné

¹³⁴. Bantou désigne, selon Dominique Mataillet, *un groupe de langues négro-africaines parlées dans le centre et le sud du continent à partir d'une ligne allant de Douala, au Cameroun, à Mombasa, au Kenya. Le terme a été inventé en 1862 par le philologue allemand Wilhelm Bleek pour caractériser les langues dans lesquelles « hommes » se dit bantu (préfixe pluriel ba, radical ntu), le singulier étant muntu. Exemple, le mot « enfant » se dit omwana en mpongwe (Gabon) ; mwana en mbochi (Congo) ; mwana en bobangi (Centrafrique) ; umwana en kinyarwanda (Rwanda) ; mwana en bemba (Zambie) ; mwana en tchokwe (Angola) ; nous ajoutons volontiers mwana en swahili, en lingala et en kibudu (République Démocratique du Congo).*

¹³⁵. Placide Tempels, né le 18 février 1906 à Berlaar et y décédé le 9 octobre 1977, à Hasselt est un prêtre franciscain belge, missionnaire en Afrique centrale et ethno-philosophe : Il est connu surtout pour son livre *La philosophie bantoue*.

¹³⁶. Dans ma langue il est appelé *Aso ubeyi ou Asobee*, qui a sorti l'univers du chaos pour nous le donner.

d'un groupement ou d'un clan est, pour les bantous, de par la loi divine, le chaînon de renforcement de vie reliant les ancêtres à leur descendance. C'est lui qui « renforce » la vie de ses gens, et de toutes les forces inférieures, forces animales, végétales ou inorganiques, qui existent, croissent ou vivent sur son fond pour le bénéfice de ses gens. Le vrai chef est donc, suivant la conception originelle et suivant l'organisation politique des peuples claniques, le père, le maître, le roi ; il est la source de la vie intense ; il est comme Dieu lui-même. Ceci explique ce que les noirs voulaient dire en protestant contre la nomination d'un chef, à l'intervention de l'administration, lorsque celui-ci ne pouvait, suivant son rang et sa puissance de vie, être ce chaînon reliant les trépassés aux vivants. « Il n'est pas possible qu'un tel soit chef. Cela ne se peut. Plus rien ne poussera sur notre sol, les femmes n'enfanteront plus et tout sera frappé de stérilité¹³⁷».

1.3. PROBLEMES PHILOSOPHIQUES DE L'AUTORITE

1.3.1. Fondement

Cette analyse profonde montre qu'il y a un fossé entre ce que l'on pense et l'on dit de l'autorité dans nos conversations ordinaires et la réalité. Dans toutes les sociétés et à toute époque le vivre en commun n'est pas possible sans elle. Sa nature, ses figures et son exercice sont tellement complexes que pour une meilleure organisation sociale, elle est à la fois revendiquée et contestée. Toute l'histoire de la philosophie, de la religion et des sciences humaines l'ont examinée. Et l'on ne s'accorde pas toujours autour de la légitimité et la légalité, finalement sur son fondement. On pourrait se demander si figure et fondement de l'autorité ne désignent pas la même réalité ! Alors que les figures sont à mon avis les différents lieux d'incarnation de l'autorité, le fondement, comme le rappelle André Lalande est entendu comme « ce qui donne à quelque chose son existence ou sa raison d'être¹³⁸ », me semble être l'explication rationnelle de son asymétrie. Et les deux aspects se tiennent et sont abordés par plusieurs penseurs.

Parlant de la légitimité de l'autorité, Max Weber, l'économiste et sociologue distingue trois sortes de légitimités d'autorité, de pouvoir ou de domination : « tous les pouvoirs de domination, qu'ils soient profanes ou religieux, politiques ou non politiques, peuvent être considérés comme

¹³⁷. TEMPELS, P., *La Philosophie Bantoue* 1945 Lovania, <http://www.aequatoria.be/tempels/philbant1945Lovania.htm>, consulté le 31/10/2020 à 17h00.

¹³⁸. LALANDE, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Quadrige/Puf, 2016, p.36.

des formes modifiées ou approchées de quelques types purs, que l'on peut construire en posant la question du fondement de légitimité revendiqué par la domination¹³⁹».

a) **Légitimité traditionnelle (savoir ancestral) :** Celle des coutumes sanctifiées par leur validité immémoriale et par l'habitude enracinée en l'homme de les respecter. C'est l'autorité de l'« éternel hier », qui légitime le pouvoir traditionnel du patriarche ou du seigneur terrien d'autrefois¹⁴⁰.

b) **Légitimité charismatique (savoir pragmatique) :** Fondée sur le charisme (grâce personnelle et extraordinaire d'un individu), elle se caractérise par le dévouement tout personnel des sujets à la cause d'un homme et par leur confiance en sa seule personne en tant qu'elle se singularise par ses qualités prodigieuses, par l'héroïsme ou d'autres particularités qui font le chef, le prophète, le chef de guerre et le démagogue¹⁴¹.

c) **Légitimité légale (savoir normatif) :** L'autorité s'impose par la compétence fondée sur les règles, le respect de légalité. Cette autorité requiert une obéissance aux obligations conformes au statut établi, pouvoir des états démocratiques, raison pour laquelle Weber parle de la « domination statutaire ». Dans cet univers, la loi ou le règlement délimite toutes les compétences, de la république élue au plus modeste fonctionnaire¹⁴².

¹³⁹. WEBER, M., « L'éthique économique des religions mondiales » dans *Sociologie des religions*, Textes réunis et présentés par J.-P. Grossein, Paris, Gallimard, coll : « Tel », 1996, p. 368-369.

¹⁴⁰. Deux types primaires de domination traditionnelle sont relevés : la gérontocratie (domination exercée par les plus vieux en tant qu'ils connaissent le mieux la tradition sacrée¹¹⁴) et le patriarcalisme primaire défini comme « la situation dans laquelle, au sein d'un groupement (domestique), la plupart du temps économique et familial primaire, un seul homme, désigné (normalement) selon les règles de succession fixes, exerce la domination » laquelle « s'exerce seulement dans la maison ». « Le mode de domination de loin le plus important qui repose sur une autorité traditionaliste, qui appuie sa légitimité sur la tradition, c'est le patriarcalisme : domination du père de famille, du mari, de l'aîné sur les membres de la maison et de la famille ; du maître et du patron sur les esclaves, les dépendants et les affranchis ; du maître sur sa domesticité ; du prince sur les employés de sa maison et de sa cour, sur les ministres, les clients, les vassaux ; du maître patrimonial et du prince sur les « sujets ». Le propre de la domination patriarcale (et de la domination patrimoniale, qui constitue une variété de la première), c'est la coexistence d'un système de normes qui sont inviolables, parce qu'elles sont considérées comme totalement sacrées leur violation entraînant des maux magiques ou religieux-, et d'un domaine où la volonté et la grâce du maître s'exercent en toute liberté, évaluant, en principe, en fonction de relations non pas « objectives », mais uniquement « personnelles »: dans ce sens, elles sont "irrationnelles". »

¹⁴⁰. « la qualité extraordinaire (à l'origine déterminée de façon magique tant chez les prophètes et les sages, thérapeute et juristes, que chez les chefs des peuples chasseurs et les héros guerriers) d'un personnage qui est, pour ainsi dire, doué de forces ou de caractères surnaturels ou surhumains ou tout au moins en dehors de la vie quotidienne, inaccessibles au commun des mortels; ou encore qui est considéré comme envoyé par Dieu ou comme un exemple, et en conséquence considéré comme un « chef ».

¹⁴¹. WEBER, M. « L'éthique économique des religions mondiales » dans *Sociologie des religions*, *Op. Cit.*, p. 375.

[...] la soumission résulte de l'attachement impersonnel au « devoir de fonction » [...] Ce « devoir de fonction », ainsi que le droit de domination qui lui correspond – la « compétence » - sont définis par des normes *établies rationnellement* (lois, décrets, règlements) de telle manière que la légitimité de la domination devient la légalité de la règle, laquelle est générale, élaborée en fonction d'une fin, établie et promulguée selon des critères de correction formelle»

Pour Max Weber, dans le fonctionnariat la direction administrative bureaucratique se compose de fonctionnaires individuels qui sont : personnellement libres, n'obéissent qu'aux devoirs objectifs de leur fonction ; dans une hiérarchie de la fonction solidement établie ; avec des compétences de la fonction solidement établies ; en vertu d'un contrat, donc (en principe) sur le fondement d'une sélection ouverte selon ; la qualification professionnelle : dans le cas le plus rationnel, ils sont nommés (non élus) selon une qualification professionnelle révélée par l'examen, attestée par le diplôme; sont payés par des appointements fixes en espèces, la plupart donnant droit à la retraite, le cas échéant (en particulier dans les entreprises privées) résiliables de la part des patrons, mais toujours résiliables de la part des fonctionnaires ; ces appointements sont avant tout gradués suivant le rang hiérarchique en même temps que suivant les responsabilités assumées, au demeurant suivant le principe de la « conformité au rang » [...] ; traitent leur fonction comme unique ou principale profession ; voient s'ouvrir à eux une carrière, un « avancement » selon l'ancienneté, ou selon les prestations de service, ou encore selon les deux, avancement dépendant du jugement de leurs supérieurs; travaillent totalement « séparés des moyens d'administration » et sans appropriation de leurs emplois ; sont soumis à une discipline stricte et homogène de leur fonction et à un contrôle¹⁴³».

Alexandre Kojève est parmi les philosophes qui ont tenté d'étudier ce que j'appelle volontiers, ontologie de l'autorité, concept de l'autorité pour elle-même. En cherchant à comprendre ce qu'est l'autorité en tant que telle, il prédique que tout État présuppose l'Autorité. La question qui taraude ses méninges est celle d'envisager l'essence de l'autorité dans un horizon phénoménologique, c'est-à-dire, ne pas tout réduire à la domination comme le fait Max Weber, mais dans une perspective de la reconnaissance. Alexandre Kojève est bien conscient de la difficulté de la tâche, se contenter de « poser les problèmes et d'indiquer la direction générale de leurs solutions¹⁴⁴». En parcourant l'histoire de la philosophie, il retient quatre théories proposées : la théorie théologique ou théocratique : l'autorité primaire et absolue appartient à Dieu, toutes les autres autorités (relatives) en sont dérivées, la théorie platonicienne: l'autorité (« juste » ou « légitime ») repose sur et émane de la « justice » ou « équité », la théorie aristotélicienne qui justifie l'autorité par la sagesse, le savoir, la possibilité de prévoir, de transcender le présent immédiat, la théorie hégélienne, qui réduit le rapport de l'autorité à celui de la dialectique du Maître et de l'esclave (du vainqueur et du Vaincu).

¹⁴³. WEBER, M., *Ibidem*.

¹⁴⁴. KOJÈVE, A., *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 2004, p.55.

S'inspirant de ces grandes théories, Alexandre Kojève différencie quatre types (simples, purs ou élémentaires) sur lesquels se greffent plusieurs autres autorités. Dans un premier temps, il parle de l'autorité du Père, que nous examinerons en détail plus tard. Cette autorité du Père (ou des parents) le porte sur son ou ses enfant(s). De là découle l'autorité se fondant sur l'écart d'âge, celle des vieillards sur les jeunes. Autorité de la Tradition et de ceux qui l'exercent sur les autres membres de la société. Autorité d'un mort sur les vivants, par le testament ou ses dernières volontés. Autorité de l'« auteur » sur sa production, son œuvre ou son influence. L'autorité du Père et toutes les autres autorités corollaires fondent leur légitimité sur la théorie théologique ou théocratique, d'essence divine et héréditaire. Dans un deuxième temps vient l'Autorité du Maître sur l'Esclave et en corollaire, celle Noblesse sur la roture ; celle du corps militaire sur le civil ; celle du mâle sur la femelle, celle du gagnant sur le perdant...). On peut établir une correspondance avec la théorie hégélienne. L'avant dernière est l'autorité du chef (dux, Duce, Führer, leader, etc.) sur la bande, y compris l'Autorité du Supérieur – directeur, officier, etc. – sur l'Inférieur – employé, soldat, etc. ; celle du Maître sur l'Élève ; celle du Savant, du technicien, etc. ; celle du Devin, Prophète, etc.). La correspondance est faite avec la théorie aristotélicienne¹⁴⁵. Enfin, l'Autorité du Juge ; dont on peut déduire l'Autorité de l'Arbitre ; celle du Contrôleur, Censeur, etc., l'Autorité du Confesseur ; celle de l'Homme juste ou honnête.... La correspondance s'établit avec la théorie platonicienne.

1.3.2. Limites

Après avoir reconnu à la suite de certains penseurs, que toute autorité est limitée factuellement par le temps, il reste tout aussi vrai que dans la pratique, il ne faut pas considérer une autorité comme illimitée, ni ponctuellement, ni structurellement. Pour discerner ces limites de l'autorité, je m'inspire encore d'Ariane Bilheran. Une autorité est limitée par son rejet ou pour avoir atteint une dimension psychopathologique.

1.3.2.1. Le rejet de l'autorité

La manifestation des limites de l'autorité peut se lire dans le rejet de ses incarnations et de ses dimensions symboliques. Il s'agit donc de l'irrespect de l'autorité qui peut devenir tout simplement de la barbarie¹⁴⁶. Lorsqu'il ne s'agit pas d'une défense légitime contre

¹⁴⁵. Kojève place l'autorité du professeur dans cette catégorie ce qui est en parfaite contradiction avec ce qu'affirmait M. Weber qui, lui, réfutait le fait que l'enseignant soit un chef.

¹⁴⁶. On peut penser aux adolescents dans leur recherche d'émancipation de toute autorité : *Nique ta mère, Nique la police, Ni Dieu ni maître, Interdit d'interdire*,

l'autoritarisme, il n'est pas inintéressant d'interroger les différentes significations de ses multiples rejets ! Que reproche-t-on à l'autorité ? Examinons les manifestations du rejet de l'autorité : interdits, la rébellion ou la désobéissance, la délinquance, la horde. Ariane Bilheran part d'une conviction que l'autorité vient nous rappeler à tous et à chacun que nous ne sommes pas tout-puissants, qu'il existe des lois qui devront être respectées (dans la mesure où elles sont justes), pour participer à la communauté des humains, du fait que chacun porte en lui la forme universelle de l'humanité. Une autorité qui se parle (en paroles et en actes), qui édicte et fait respecter des lois justes ne devrait être contestée par un esprit subversif ou pathologique. Sur quoi peut porter le rejet de l'autorité ? Principalement sur l'interdit et sur la loi, affirme la psychologue clinicienne ¹⁴⁷!

La fonction d'une autorité dans une société est tout d'abord d'instaurer les interdits fondateurs d'une civilisation. Les deux interdits premiers sont, bien entendu, l'interdit du meurtre et l'interdit de l'inceste et Bilheran va plus loin à propos de l'inceste. À ses yeux l'interdit de l'inceste est aussi l'interdit que pose l'adulte dans l'intrusion qu'il pourrait faire dans la découverte, par l'enfant, de la dimension érogène de son corps et de son intimité. L'intimité est le propre de "l'espace à soi" et elle débute aussi par l'intimité sexuée, l'apprentissage de la pudeur, l'autonomisation dans le rapport à son corps comme étant érogène. L'interdit de l'inceste permet aussi, poursuit-elle, de ne pas confondre égalité et différence (l'enfant n'est pas l'égal de l'adulte et c'est précisément dans cette inégalité que s'inscrira le désir de grandir), poser les limites entre soi et autrui, entre son désir et le désir d'autrui. C'est l'œuvre d'un travail d'autorité dans la mesure où il instaure une hiérarchie structurante, consacre l'existence de la temporalité, de l'identité sexuée (qui est fondamentale pour l'accès à son identité et à l'altérité), et du tiers structurant, créateur de civilisation¹⁴⁸. Il y a un rapport très étroit entre la loi et l'interdit. En effet, la loi est la figure symbolique de l'interdit. On la retrouve d'ailleurs, dit-elle, souvent édictée dans les religions, car elle initie le départ d'une culture associée à des règles intangibles, qui se ressemblent fréquemment d'une religion à l'autre, pour des raisons anthropologiques : le « tu ne tueras pas » est un principe premier des différentes religions respectueuses de la dimension du sacré dans la vie humaine. La loi a pour fonction de poser l'interdit de façon universelle, conceptuelle et symbolique, dans la mesure où elle requiert l'usage de l'interprétation¹⁴⁹.

¹⁴⁷. BILHERAN, A., *Op. Cit.* p.102.

¹⁴⁸. BILHERAN, A., *Ibidem*, p. 55-56.

¹⁴⁹. *Ibidem*, p. 102-103.

1.3.2.2. La rébellion

Ce rejet peut juste s'intérioriser passivement ou s'extérioriser par des paroles et des actes de rébellion. Contre quoi se rebelle-t-on ? Contre une pseudo-autorité (un masque d'autorité de type institutionnel, mais non incarné par une personne propre, en mesure de répondre et de promettre, par exemple), ou contre une autorité incarnée. Le devoir et le désir sont à la base de toute rébellion. L'adolescent se rebelle contre une autorité qui, à défaut d'autonomiser, s'autonomise dans le conflit à des pseudo-autorités (père autoritaire, police...). Son désir est de rencontrer l'expression d'une autorité humanisante, de quelqu'un qui soit l'auteur de ses paroles (un professeur, un éducateur, un substitut paternel...). En dehors de ce désir d'adolescent, une rébellion peut être mue par la pulsion de vie ou la pulsion de mort. Il faut donc d'une part que l'adolescent réalise que l'autonomie ne s'acquiert que par l'intériorisation des interdits et, d'autre part que l'autorité ne néglige pas le rôle constitutif du désir dans le processus de l'obéissance. J'estime que la juste mesure entre désir et devoir est le difficile équilibre qu'il faut trouver. Ariane Bilheran trouve que la rébellion à toute autorité entraîne un enfermement dans ses conflits pulsionnels, notamment entre ses désirs, ou entre son devoir et son désir, sans accepter de fonction tierce en face qui puisse permettre d'élaborer ses conflits, de poser une limite à la satisfaction pulsionnelle, ou d'alléger la culpabilité liée au devoir (permission). Cette dialectique peut se comprendre ainsi, nous dit-elle : trop d'interdits inhibe la créativité inhérente au désir, trop de désirs empêche la réalisation de la satisfaction, car les contraintes (les moyens vers la fin) ne sont pas envisagées comme des obstacles nécessaires devant être parcourus¹⁵⁰.

Toute rébellion, toute désobéissance n'est pas que l'œuvre d'une pulsion de mort ni d'une mise en danger de soi ; rejeter l'autoritarisme serait dans ce sens un acte d'autorité. La désobéissance civile par exemple n'est pas une rébellion contre toute autorité mais contre une autorité qui n'en est pas une (un autoritarisme, une tyrannie, un laxisme qui masque la tyrannie) à l'exemple de Socrate et Thoreau. Socrate ne contesta jamais l'existence des lois et les a toujours respectés, mais il contesta l'interprétation qui en fut faite par les juges athéniens. Thoreau quant à lui contesta l'iniquité présente dans les lois elles-mêmes. Toutefois pour Arendt, la désobéissance civile ne peut être une affaire individuelle (de morale individuelle) mais universelle, c'est pourquoi elle doit émaner d'un groupe, qui estime qu'une société est mise en péril par une politique donnée et que des changements désirés par l'ensemble de la société sont nécessaires.

¹⁵⁰. BILHERAN, A., *ibidem*, p. 105-107.

Arendt distingue désobéissance civile (reconnaissance du bienfait de la loi en général, mais pas cette loi en particulier) et criminalité (dénier de la loi), car dans le premier cas, la désobéissance est explicite et non violente. Dans le second cas la transgression est clandestine en ce que la désobéissance civile récuse toute violence, promeut la nécessité d'une loi et fait valoir la dimension de justice. Elle se distingue de la révolution et devient un « fait social » d'autorité qui intervient lorsque le système juridique en place ne permet plus d'assurer convenablement la stabilité nécessaire au changement progressif lié à l'évolution de la société. Hannah Arendt constate que concernant Thoreau, le système juridique américain n'a pas tenu ses engagements vis-à-vis du « contrat social » impliquant l'intégration de la population noire. La désobéissance civile est donc une rébellion collective visant à dénier la légitimité d'une institution qui n'a pas su incarner sur la durée l'autorité dont elle devait être garante¹⁵¹.

1.3.2.3. La délinquance

Un autre rejet de l'autorité est la délinquance qui met une rupture avec le lien social. Pour Winnicott l'adolescent délinquant cherche l'autorité en tant que reconsolidation du lien entre les générations, une transmission bienveillante entre générations de ses parents et lui-même, une inscription dans une filiation. Dans son analyse du comportement de l'adolescent, le psychanalyste explique cette tendance antisociale dans la conduite délinquante et la criminalité. Ariane Bilheran de son côté voit dans cette analyse la logique suivante : le sujet répète la destruction, non pas simplement pour détruire (conduites psychopathiques, pulsion de mort), mais dans l'espoir enfin de retrouver un objet qui résiste à la destructivité et soit instaurateur de limites, donc d'interdits. Dans l'histoire des profils délinquants, l'on retrouve souvent une fonction paternelle défaillante (soit le père est absent, soit il pose la limite en tout autoritarisme, n'acceptant pas lui-même d'être limité), liée à une mère assez protectrice, qui répare ses blessures également au travers l'enfant, au travers d'une relation fusionnelle dont l'enfant n'arrive pas à se défaire au cours de son développement. Le chemin de vie a également été traversé par la rupture brutale d'une relation positive dont l'enfant a été privé, tout en s'imaginant coupable de cette rupture¹⁵².

1.3.2.4. L'individu et la foule

Pour mieux comprendre la situation de la bande de délinquance ou de la désobéissance civile,

¹⁵¹. ARENDT, H., cité par Ariane Bilheran, *ibidem*, p.107-108.

¹⁵². BILHERAN, A., *ibidem*, p.108-109.

il importe de distinguer l'individu et la foule. Quel est le rapport entre un individu et la foule ? La psychologie de la foule a été analysée entre autres par Sigmund Freud. « D'une part, l'individu en foule est plus enclin à désirer le commandement d'un chef et, d'autre part, il acquiert un sentiment de puissance invincible via le groupe. Or, des observations attentives paraissent prouver que l'individu plongé depuis quelque temps au sein d'une foule agissante, tombe bientôt [...] dans un état particulier, se rapprochant beaucoup de l'état de fascination de l'hypnotisé entre les mains de son hypnotiseur [...] La personnalité consciente est évanouie, la volonté et le discernement abolis. [...] Tel est à peu près l'état de l'individu faisant partie d'une foule. Il n'est plus conscient de ses actes. Chez lui, comme chez l'hypnotisé, tandis que certaines facultés sont détruites, d'autres peuvent être amenées à un état d'exaltation extrême. L'influence d'une suggestion le lancera avec une irrésistible impétuosité vers l'accomplissement de certains actes¹⁵³».

Comment expliquer la dissolution de la personnalité de l'individu dans la foule ? Où va sa conscience et sa capacité de discernement ? Pour Freud, c'est l'inconscient et la partie pulsionnelle qui dirige la foule. Dans la foule il y a donc une carence d'autorité, elle ne supporte aucun délai entre son désir et la réalisation de ce qu'elle désire. C'est un état de régression pulsionnelle : « Pour juger équitablement de la moralité des foules, on doit prendre en considération le fait que, dans un rassemblement d'individus en foule, toutes inhibitions individuelles [Surmoi, Idéal du Moi] tombent et que tous les instincts cruels, brutaux, destructeurs, résidus des âges primitifs dormant en chacun d'eux, sont réveillés, rendant possible la libre satisfaction des pulsions¹⁵⁴.

On peut distinguer deux sortes de horde, sauvage et celle du chef autoritaire. La horde sauvage est la foule inorganisée qui a perdu tout chef. Elle se comporte plutôt comme un enfant mal élevé ou comme un sauvage livré sans contrôle à ses passions dans une situation qui lui est étrangère ; dans les cas les plus graves, sa conduite est celle d'une bande, plutôt de bêtes sauvages que d'êtres humains. Ariane Bilheran explique cet état de la nature où Hobbes a dit *homo hominis lupus*, ne saurait perdurer pour des raisons de survie de la civilisation. Il n'y a que la tyrannie qui peut calmer ce jeu de la mort, car cette horde réclame un meneur-tyran qui canaliserait toutes ses pulsions. La Révolution française, poussée par la violence et l'anarchie de

¹⁵³. *Ibidem*, p.112.

¹⁵⁴. À cet égard, le spectacle d'une foule se promenant en brandissant des trophées de têtes pendues à des pics n'est rien de moins que l'accomplissement pulsionnel de l'interdit du meurtre et de la mutilation.

la foule, nous enseigne la destitution de toutes les figures incarnant le commandement, par une violence et des meurtres horribles par cet engin abominable inventé par le docteur Joseph-Ignace Guillotin. Les autres et nombreuses révolutions à travers le monde ont obéi à un schéma semblable, à l'exception de quelques petites différences dues aux réalités locales. « Cette horde sauvage ne peut ni se structurer ni s'organiser elle-même. Il lui faut donc un chef autoritaire qui aura pour fonction de canaliser les pulsions individuelles et collectives, de façon à les symboliser vers des idéaux (symbolisation) et des créations nobles et socialisantes (sublimation)¹⁵⁵.

La horde du chef autoritaire est-elle fonction de ses attributs ? Freud évoque une fonction mythique du père en figure autoritaire. Ce père de la horde primitive a des privilèges extraordinaires, il jouit de tous, notamment de toutes les femmes. Et la succession n'est possible qu'après le parricide. Ce pater archaïque est travaillé par l'emprise et l'attrait du pouvoir. Son désir individuel (passion du pouvoir, passion de l'intérêt personnel) l'emporte sur l'intérêt collectif. Aux yeux de Freud, il s'agit d'une emprise psychologique sur autrui, qui peut avoir des effets extrêmement dangereux. Ce chef de cette horde qui reste primitive, est un tyran sanguinaire possédant un pouvoir absolu et arbitraire et faisant régner la terreur. L'autoritarisme ou la domination et la contestation ou la rébellion peuvent toutes deux prendre de proportions incontrôlables et verser dans la pathologie.

1.3.2.5. La pathologie de l'autorité : autoritarisme et soumission psychopathologiques

Dans le chef de ceux qui incarnent l'autorité, l'autoritarisme avec ses corollaires des abus, des dérapages voire des aberrations sont dues aux problèmes psychiques. C'est dans ce sens que dans son examen de la psychologie du pouvoir sur soi et sur autrui, Ariane Bilheran parle de la psychopathologie de l'autorité. Même si cela peut paraître difficile à déceler sans tomber dans le « panpsychisme », elle déclare que la tyrannie psychique est un autoritarisme interne, elle ronge de l'intérieur avant de se déporter sur autrui. Émanant toujours d'une tyrannie psychique interne, cette emprise psychologique conduit autrui à perdre toute autonomie dans une aliénation à leur propre tyrannie psychique. Quelles en sont les manifestations ? Masochisme, sadisme, autoritarisme, perversion, harcèlement. La tyrannie interne, poursuit Ariane Bilheran, est toujours associée à la jouissance anale, c'est-à-dire au stade infantile du contrôle, de la

¹⁵⁵. BILHERAN, A., *ibidem*, p.113

rétenction, de la persécution attribuée à l'autre. Elle suppose des éprouvés de terreur inconsciente, des angoisses dépressives, qu'il s'agit de conjurer en omnipotence et sadisme, donnant l'illusion d'un contrôle sur ses éprouvés et sur la menace que peut présenter autrui. Bilheran trouve son expression dans l'étude d'Albert Ciccone, psychologue clinicien français, psychanalyste et professeur de psychologie et psychopathologie à l'université Lumière-Lyon-II pour qui, « la tyrannie psychique interne se traduit en processus violents, destructeurs, et sadiques. C'est un mode de défense face aux angoisses dépressives et aux éprouvés de terreur agonistique¹⁵⁶. Si la tyrannie interne peut trouver des explications sur les causes lointaines, comment expliquer qu'en face, il se trouve des personnes sans défense contre cette tyrannie ? Est-ce normal d'obéir à l'autoritarisme ?

Cette à cette question que Étienne de la Boétie, que j'exploiterai davantage dans le dernier chapitre, a voulu répondre en montrant clairement que ce sont les soumis qui font les tyrans : « Pour le moment, je désirerais seulement qu'on me fit comprendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de villes, tant de nations supportent quelquefois tout d'un Tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'on lui donne, qui n'a pouvoir de leur nuire, qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal, s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui, que de le contredire. Chose vraiment surprenante (et pourtant si commune, qu'il faut plutôt en gémir que s'en étonner !) c'est de voir des millions de millions d'hommes, misérablement asservis, et soumis tête baissée, à un joug déplorable, non qu'ils y soient contraints par une force majeure, mais parce qu'ils sont fascinés et, pour ainsi dire, ensorcelés par le seul nom d'un, qu'ils ne devraient redouter, puisqu'il est seul, ni chérir, puisqu'il est, envers eux tous, inhumain et cruel. Telle est pourtant la faiblesse des hommes ! Contraints à l'obéissance, obligés de temporiser, divisés entre eux, ils ne peuvent pas toujours être le plus fort¹⁵⁷».

A l'entendement de Bilheran, l'obéissance à l'autoritarisme peut révéler une posture psychique de type masochiste. En effet, dans le masochisme, le plaisir s'obtient dans la douleur et la destruction, car la pulsion de la vie se trouve renversée dans le sens contraire, par introjection du sadisme environnemental (maltraitements infantiles). Freud indique, poursuit-elle, dans « Le problème économique du masochisme » que celui-ci est une menace réelle pour le sujet, car il

¹⁵⁶. CICCONE, A., cité par Bilheran, A., *ibidem*, p.117

¹⁵⁷. BOETIE (DE LA), E., *Le discours de la servitude volontaire*, [128-129], transcription par Charles Teste et LEONARD, P. (dir), *La Boétie et la question du politique*, Paris, Payot, 2002(1976), p.194-195.

agit telle une drogue dans sa vie psychique. Dans le masochisme, les fins sont celles de la maîtrise : l'ascète se flagelle toujours à des fins de maîtrise de son propre corps, de même que le philosophe Plotin décrit son « plaisir » à ignorer l'existence de son propre corps dans ses *Ennéades*, à lui infliger maintes privations et souffrances, au profit de l'élévation de l'âme. C'est en cela que le sadisme est lié au masochisme, dans une parenté de structure et la pulsion de mort. Dans le sadisme comme dans le masochisme, poursuit-elle, existe une pulsion d'emprise sur le monde extérieur. Les fantasmes sont de nature précœdipienne (intrusions dans le corps, souffrance fusionnelle avec l'autre...) ; et la culpabilité afférente au masochisme est une culpabilité de type mélancolique (douleurs, fautes à expier...), dans l'absence de référence au tiers. C'est cette absence de référence au tiers qui fait du personnage sadique un tyran, et du masochiste quelqu'un de soumis à l'autoritarisme¹⁵⁸.

La tyrannie psychique dépend aussi du Surmoi dont il faut distinguer, le Surmoi archaïque et précœdipien et œdipien. Parlant du premier cas, le Surmoi archaïque et précœdipien est un long processus. Lorsqu'il s'agit d'une mère toute-puissante, terrorisante, cannibalique, ce Surmoi, présent dès les premiers mois de la vie de l'enfant, provoque une culpabilité primitive, des défenses maniaques, des attaques externes et internes sadiques et cruelles...Ce Surmoi archaïque s'inscrit dans la relation symbiotique à la mère. Il est un Surmoi tyrannique qui vient hanter le sujet avec des angoisses de persécution, de morcèlement et d'abandon. Pour comprendre le Surmoi œdipien, il faut se rappeler l'hypothèse de trois instances de Freud : le « Ça », le « Moi » et le « Surmoi ». Le « Ça » serait la partie pulsionnelle de la vie psychique. En allemand, le « Es » signifie également « On ». Le « Ça » serait le « On » en nous, c'est-à-dire la partie que nous ne saurions définir de nous-mêmes, qui nous échappe, cette partie pulsionnelle, inconsciente, où seul règne le principe de plaisir. Il est aussi le réservoir de la libido, de l'énergie psychique. Le Moi est notre personnalité sociale, c'est-à-dire notre positionnement narcissique et notre rationalité. C'est l'instance critique, de figure des interdits moraux, souvent issus des exigences parentales et éducatives. Elle se constitue au moment du complexe d'Œdipe, sous l'influence notamment de la fonction paternelle, qui est une fonction séparatrice.

Le Surmoi œdipien, selon Ariane Bilheran, permet d'assumer les interdits civilisateurs du parricide et de l'inceste, d'intégrer le principe temporel des générations, et de s'identifier au

¹⁵⁸. BILHERAN, A., *ibidem*, p.119.

parent du même sexe que soi. Il est aussi le moyen d'intérioriser les interdits fondateurs illustrés par les exigences parentales et sociales¹⁵⁹. Le complexe d'Œdipe en opposant le Ça et le Surmoi, il consacre le refoulement des pulsions au profit du principe de la réalité, donnant ainsi accès au Moi, en tant que personnalité entière et socialisée. Le sentiment de culpabilité tire son origine dans le Surmoi. En effet, Ariane Bilheran n'oublie pas que l'autorité parentale impose des renoncements multiples au plaisir de l'enfant, qui peut se sentir menacé d'un retrait d'amour s'il n'obéit pas. Cette dépendance entière à la puissance parentale se constitue en Surmoi, donc en culpabilité et en besoin d'autopunition. Le harcèlement est, nous dit encore Ariane Bilheran, un processus appelant à la haine de l'autre et à la brisure du lien social, soit de la part la personne qui exerce une autorité illégitime pour conduire à l'obéissance, soit de la part de celui qui s'oppose à un exercice du pouvoir juste et légitime. Le phénomène harceleur est bien totalitaire, tout le monde surveille tout le monde. Ce harcèlement relève du totalitarisme : totalitarisme de la pensée où le sujet est éradiqué dans sa conscience morale et sa liberté, totalitarisme de l'action instrumentalisée, totalitarisme de l'interchangeabilité humaine, de la délation, du contrôle absolu¹⁶⁰.

Ariane Bilheran rappelle que la pathologie de l'autorité consiste en un lien pathogène à la contrainte¹⁶¹. Elle distingue d'une part, les pathologies tyranniques dans lesquelles le sujet contraint l'autre tout en se refusant pour lui-même cette contrainte. D'autre part, dans les pathologies obéissantes, le sujet s'aliène à la contrainte, ou encore se rebelle contre toute forme de contrainte. Des pathologies tyranniques, elle sépare la psychose paranoïaque de la perversion. Dans la psychose paranoïaque, le monde est vécu sur le mode de la persécution et de la « légitime » défense. Le sujet paranoïaque a horreur du contrôle et de la persécution, se victimisant à outrance, pourrais-je dire, il croit anticiper en contrôlant et en persécutant autrui. Il s'impose comme la seule instance déterminant le bien et le mal même quand il renverse ces valeurs. Miné par l'hypertrophie du Moi, il exerce un autoritarisme forcené, il use du chantage et de la manipulation. Par ailleurs, comme la psychose paranoïaque, la perversion est également une pathologie du contrôle d'autrui jusqu'à l'instrumentaliser. Le pervers fait de la jouissance son droit, impératif et immédiat, quitte à aliéner autrui par manipulation pour arriver à ses fins. « Cette aliénation consiste, précise Bilheran, à confisquer à la victime sa capacité de parole, de

¹⁵⁹. *Ibidem*, p.121.

¹⁶⁰. BILHERAN, A., « De la soumission psychologique au travail. Comment un harcèlement parvient à soumettre tout un groupe d'adultes bien constitués, et ce qui s'ensuit », in *Les Cahiers des Facteurs Psychosociaux*, 2011.

¹⁶¹. BILHERAN, A., *Op. Cit.*, p.126-127.

désir et de consentement. Pour le pervers, l'autorité n'existe pas, puisque lui-même « sais-tout », et c'est à partir de ce supposé savoir qu'il s'auto-attribue, qu'il ne cesse de provoquer l'angoisse et la division de l'autre, dans une équivalence entre dominer et jouir¹⁶²».

S'il est tout à fait juste d'apprécier l'obéissance objective à une autorité légitime et à une loi juste, il existe de cas d'obéissance pathologique. Comment peut-on expliquer qu'on en arrive à obéir à une autorité illégitime ou à une loi injuste et inique d'une autorité légitime ? Un de cas qu'étudie Ariane Bilheran est la névrose obsessionnelle, une obéissance aveugle. Dans cette névrose obsessionnelle dont elle parle longuement, le sujet s'inscrit dans la pensée magique¹⁶³, pensée que le sujet substitue à l'action, ce qui lie rassure et le persuade ainsi, au lieu de prendre ses responsabilités dans l'action, qu'il n'a plus besoin d'agir, puisqu'il pense. Outre cette pensée magique, Bilheran, relève aussi le statut de la culpabilité, qui vient aliéner le sujet à l'endroit de son désir, et l'empêche également d'agir en nom propre. La névrose obsessionnelle ne pose pas la question de la légitimité de l'autorité. Elle vient obéir parfois aveuglement, aux fonctions sociales de l'autorité : dans tous les cas, seule l'obéissance compte et rassure¹⁶⁴.

Toute contestation est-elle une rébellion ? Bilheran commence l'analyse de ces profils par une mise au point. En s'inscrivant dans une désobéissance à l'autoritarisme, à l'imposture ou en interrogeant la justesse comme la justice de l'exercice du pouvoir, il ne s'agit point de profils rebelles. Mais si cette contestation se fait sans aucun discernement, ce pourrait être le cas d'une rébellion systématique à un pouvoir exercé avec une juste autorité. Une fois que cela est dit ainsi, j'en reviens maintenant à ce qu'elle qualifie de profils rebelles. Ces profils dits psychopathologiques rebelles à l'autorité se divisent en deux types, états-limites et hystériques. Les dysfonctionnements de l'autorité sont la cible principale du sujet hystérique, il se distingue aussi par la contestation en solo des manquements institutionnels. Dans l'hystérie, le fantasme est un fantasme œdipien qui lie à la fonction paternelle. La fonction de l'autorité y est interpellée ; elle doit faire preuve, aux yeux de l'hystérique, de la légitimité de son savoir et de son pouvoir. Ce profil, aux yeux de Bilheran, concerne essentiellement les femmes¹⁶⁵. Ainsi peut s'expliquer la valeur initiatrice et morale des femmes. Dans les états-limites, la contestation des déficiences en autorité revêt un caractère parfois plus violent, que l'on retrouve

¹⁶². BILHERAN, A « Éléments de repérage des personnalités perverses et paranoïaques », in Izard, E., Romano, H., *Dénis et instrumentalisations perverses en protection de l'enfance*, Paris, Dunod, 2016.

¹⁶³. La pensée magique est une croyance de l'enfant vers l'âge de 2 à 3 ans en la toute-puissance des idées.

¹⁶⁴. BILHERAN, A., *Psychologie et pathologie*, Paris, Armand Colin, 2016, p.129.

¹⁶⁵. *Ibidem*, p.130.

par exemple dans certains passages à l'acte dirigés contre une institution. Souvent l'autorité de la fonction paternelle n'est pas seulement interpellée dans sa légitimité, comme dans l'hystérie, mais radicalement contestée. Le sujet confond fréquemment autorité et autoritarisme, et rejette les limites en bloc, tout en connaissant leur existence. Malgré tout ceci, l'essence d'une autorité conformément à l'étymologie et d'augmenter celui sur qui on exerce cette autorité en humanité. Je parle maintenant des vertus cardinales de cette autorité.

1.3.3. Abus

Aujourd'hui plus que jamais, la dimension asymétrique de l'autorité n'est pas toujours comprise. Au nom de la démocratie et de liberté individuelle, une grande suspicion de déviance pèse sur toute autorité. Le premier abus de l'autorité est l'usage de la force, la violence. Comme l'ont dit beaucoup d'auteurs, où il y a violence, il n'y a plus d'autorité. Cette violence peut être verbale, corporelle ou psychologique. Il y a toujours un seuil qu'on ne peut pas franchir sans se muer en domination. Un deuxième abus est lorsque l'autorité ne vise plus le bien de ceux qui obéissent volontairement, mais le dépositaire de l'autorité se délecte dans le plaisir de dominer. Un troisième cas c'est lorsque cette autorité use par le mensonge ou la perfidie pour obtenir le consentement. Il peut s'agir du fait que l'autorité se trompe elle-même ; ou abuse de la naïveté de ceux qui consentent à cette autorité, ou encore en usant des techniques de manipulation, je pense à des vérités dites scientifiques qui sont contredites par la réalité. Un troisième abus est la volonté d'étouffer la liberté d'expression, la liberté de pensée et de conscience, la liberté religieuse. Un autre abus est le refus de promouvoir les droits de ceux qui obéissent, ou le refus de protéger le plus faible. Le dernier et le pire des abus est la terreur comme moyen pour réprimer la critique et la résistance. Plus tard je reviendrai en détail sur les déviances de chaque autorité intervenant dans l'éducation à la liberté.

1.4. MATRICES DE L'AUTORITE

Devant toute autorité on pourrait bien s'interroger, comment l'obéissance est-elle possible et qu'elles en sont les conditions de possibilité ? Beaucoup de penseurs pour s'être posé des questions connexes ou parallèles, ont analysé ces deux questions fondamentales et ont tenté d'y répondre. S'il est plausible de concevoir la dimension asymétrique de l'autorité, en pratique des questions profondes ne manquent pas, ce n'est pas toujours évident d'obéir en connaissance de causes. À la suite de Fiodor Dostoïevski qui demandait « Devant qui s'incliner ? »¹⁶⁶, Robert

¹⁶⁶. DOSTOÏEVSKI, F., *Les frères Karamoz*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1952, p.275.

Damien s'interroge, à qui déléguer ce don de la liberté, fondant et fécondant une autorité et par quel miracle et par quel mystère, l'autorisant à se déployer ? « De quel droit et au nom de quelle supériorité fondée sur quel principe hiérarchique du meilleur et fécondée par quelle raison légitimante des primautés, quelqu'un peut-il commander à un autre humain de même nature, également pourvu des mêmes droits et de mêmes devoirs, et mû par les espérances de devenir pleinement grand, de s'accroître bénéfiquement ? Qui et comment l'obliger de ou le contraindre sur ordre à accomplir ce qu'il ne veut pas nécessairement accomplir de son plein gré pour devenir plus et mieux¹⁶⁷ » ? Damien Robert, que j'exploite ici largement, distingue les matrices génératives (confiance, croissance et croyance) ; la matrice aristotélicienne (de la *pistis* à la magnanimité) ; la matrice de la *fidès* romaine ; la matrice catholique de la foi ; le conseil de l'intellectuel ; les magnats du marché-Providence ; la matrice rationnelle de la vérité.

Mais la question à laquelle je n'ai pas trouvé de réponse était celle de savoir ce que Robert Damien, qui a un vocabulaire spécial pour qui a lu ne serait-ce qu'une de ses œuvres, entend explicitement par matrices de l'autorité. On sait que matrice dérive de matrix, *matricis*, mater en latin qui signifie mère. Au sens large c'est un élément qui fournit un appui ou une structure, et qui sert à entourer, à reproduire ou à construire. En biologie, elle est soit l'utérus, organe du système reproducteur de la femelle des mammifères, soit le milieu dans lequel les bactéries se développent ou sont cultivées. En chimie elle est tout ce qui constitue l'échantillon à l'exception de l'analyte. En mathématique un tableau des données à deux entrées, auquel on peut appliquer diverses opérations. Je prends le risque de comprendre matrices de l'autorité comme ce qui donne forme à l'autorité incarnée par un individu. Est-ce ce à quoi l'auteur pense lorsqu'il pose la question : « Par quelle matrice générative d'autorité humaine, en quelle enceinte de fécondation, une telle raison fraternelle d'augmentation réciproque et mutuelle peut-elle s'établir dans un « tout », se cultiver dans un « nous¹⁶⁸ » ?

1.4.1. Matrices génératives (confiance, croissance et croyance)

La confiance (croyance) est pour Robert Damien, la première de matrices de l'autorité. On a ou on n'a pas confiance, dit-il. La confiance se donne dans un élan immotivé qui trouve des raisons après coup pour se justifier et continuer à y croire...La confiance est inséparable d'une autorité fondatrice et hiérarchique. Comment le philosophe se débrouille-t-il dans sa recherche avec un mystérieux terme comme la confiance ? À en croire l'auteur d'Éloge de l'autorité,

¹⁶⁷. DAMIEN, R., *Éloge de l'autorité. Généalogie d'une adé (raison) politique*, Paris, Armand colin, 2014, p.19.

¹⁶⁸. *Ibidem*, p. 70

d'une part il a le sentiment d'être démuné car ce n'est pas un concept central dans la pensée philosophique moderne et d'autre part, il est habité par le sentiment d'être submergé. D'ailleurs pour lui, on a confiance ou pas, on donne sa confiance à quelqu'un ou on ne la donne pas, cela relève de l'élection imméritée plus que du discernement motivé. La confiance excède sa justification ou ne l'atteint qu'après coup, à travers l'examen de ses effets induits. On constate alors qu'on avait tort ou raison de faire confiance à telle ou telle autorité. Le sentiment est d'être submergé car la notion de confiance se découvre rétrospectivement et au contraire comme un concept central jouant un rôle majeur...La confiance est à la fois condition de possibilité, principe d'existence, critère d'intelligibilité et moteur de sociabilité d'une part dans la pensée antique où elle désigne la fidélité et d'autre part dans la pensée chrétienne où elle se transforme en certitude de la foi. « La confiance aux yeux de Robert Damien, se donne sans certitude et requiert un investissement immotivé, un premier élan sans justification prouvée. La confiance toujours s'éprouve dans un certain aveuglement qui entretient sa propre suspicion et mine sa propre continuité. Une confiance qui ne doute pas va au-delà de la confiance et se perd mais inversement, si elle doute trop et s'interroge en permanence, elle ne se donne plus et se méfie d'elle-même et donc se détruit aussi¹⁶⁹».

Dans la mesure où la transcendance fonde toute autorité, la confiance est cette principale énergie qui fait assumer l'asymétrie de toutes les autorités. Aujourd'hui, l'humanité est non seulement à la croisée de trois paradigmes de transcendance : la raison, la nature et la divinité auxquelles nous relie la confiance ; mais encore, ces transcendances s'incarnent dans des autorités immanentes (hommes et institutions) dont la reconnaissance de la légitimité dépend largement de la confiance. La confiance en l'homme est-elle évidente quand on s'offusque de ses limites et des différences phénotypiques, culturelles, ... ? L'élan du transhumanisme, n'est-ce pas signe de manque de confiance en l'homme ? Les conflits ou chocs culturels multiples ne témoignent-ils pas l'insuffisance de confiance envers les autres ? Peut-on dire qu'il y a suffisamment confiance à l'autorité des parents, celle du père notamment dans le cadre privé des familles ? Pouvons-nous déclarer incontestable la confiance à nos institutions publiques, religieuses, sociales... ? Faisons-nous réellement et convenablement confiance à nos dirigeants religieux, politiques ? La société qui nous fait et que nous faisons mérite-t-elles notre confiance profonde ? Sans vouloir jouer à l'alarmiste, des efforts sont encore à fournir et des sacrifices à consentir pour y arriver.

¹⁶⁹. *Ibidem*, p. 171-173.

Ces autres questions de Robert Damien, prolongent cette réflexion : « Pourquoi y a-t-il des chefs plutôt que rien ? Faut-il qu'il y en ait ? Que doivent-ils être s'il en faut ? Pourquoi celui-là plutôt qu'un autre ? S'il faut une tête porteuse à l'autorité admise dans sa nécessité, comment ce chef exerce-t-il ce dépôt, sous quel contrôle de légitimité et avec quelles armes pouvons-nous le révoquer, critiquer sa présentation, contester sa représentation ? Peut-on penser et espérer leurs disparitions ? Et, s'il n'en est pas, qu'advient-il alors le règne absolu de la force brute et d'autant impuissante qu'elle est plus brutale ? Comment s'en passer afin de se gouverner soi-même sans être dépossédé de notre souveraineté¹⁷⁰ » ?

1.4.2. Matrice aristotélicienne (de la *pistis* à la magnanimité)

Une autre matrice est ce que Robert Damien appelle, la matrice aristotélicienne (de la *pistis* à la magnanimité). Il commence par rappeler qu'Aristote avait déjà posé le problème des rapports entre la raison, le langage et la vérité. La prudence passe pour une matrice essentielle de l'autorité. En effet, il y a des hommes libres et doués d'un noble esprit et aspirant à l'honneur de commander pour accomplir leur bonne nature, et de ce fait, acceptent aisément d'obéir à l'autorité. Est-ce le cas pour tout le monde ? Comment conseiller, guider et conduire ceux qui n'en sont pas capables ? Dès lors la question centrale de l'autorité prudentielle, estime Robert Damien, devient l'enjeu stratégique du conseil : « Comment permettre à ces êtres distordus de se tourner vers l'avenir et de délibérer de la meilleure action possible pour accomplir utilement leur fin et atteindre ensemble le bonheur harmonique d'une vie bonne ? Comment leur faire acquiescer la volonté de « délibérer sur les choses qui dépendent de nous et que nous pouvons réaliser », « des gens de cette espèce, quel argument pourrait transformer leur nature¹⁷¹ ?

C'est le fil conducteur de la Rhétorique d'Aristote. Par ailleurs, la *pistis* grecque est la recherche d'un point d'appui fiable en autrui. La confiance en soi, en autrui et dans les dieux, répète l'auteur d'Éloge de l'Autorité, rend effectuable la réalisation de la puissance vitale inscrite par l'ordre naturel dans chaque être. L'actualisation plénière de cette hiérarchie trouve dans la magnanimité le couronnement de son autorité... La confiance dans l'autorité d'un chef, poursuit-il, désigne alors la robuste, solide et ferme espérance dans l'actualisation des puissances avec et grâce à laquelle le magnanime entreprend de grandes choses dont

¹⁷⁰. *Ibidem*, p.19.

¹⁷¹. ARISTOTE, *Rhétorique*, I.3.

l'accomplissement est nécessaire à l'harmonie continue d'une nature finalisée¹⁷². Une autorité magnanime se donne pour une fin supérieure, une réalisation achevée d'un futur, ardu, élevé mais accessible. Il augmente sa puissance d'être et crédite la nôtre d'une croyance dans notre croissance. Dans le langage contemporain, on préfère parler du leadership ou le coaching.

1.4.3. Matrice de la fides romaine

Qu'en est-il de la matrice de la *fides* romaine ? À Rome, nous rappelle Robert Damien, la confiance devient la *fides*, inséparable de l'habilitation hiérarchique de la noblesse par l'auctoritas. La *fides* exprime le lien qui oblige le fort, le grand, vis à vis du faible qu'il doit protéger durablement, assister fidèlement en remplissant ses engagements et en tenant ses promesses. Ce faisant, il est digne de confiance et acquiert légitimement l'auctoritas. Ce rapport de confiance s'institue aussi bien dans le lien rituel avec les dieux que dans les rapports des hommes entre eux, dans la mesure où fidèlement respecté, il est le principe cosmopolitique d'une conversation infaillible où tout se tient et consonne hiérarchiquement¹⁷³.

1.4.4. Matrice catholique de la foi

Quant à la matrice catholique de la foi, il sied de rappeler que pour Robert Damien, l'Église confesse que l'homme a été créé capable de commencer, d'être cause d'un acte sans autre cause que lui-même. « Cette liberté inaugurale s'est bien mal augurée en commençant par la faute. Originellement, l'autonomie humaine s'est laissée arbitrée dans ses choix par la poussée des désirs dont la domination impose à la liberté de transgresser les interdits, de trahir ses engagements, de nier ses propres lois et plus encore celles de Dieu¹⁷⁴. Une question permanente à mes yeux serait : dans quelles conditions de possibilités et dans quelle mesure peut-on restaurer cette confiance en l'homme ? Évidemment, la foi est l'ultime ressource, mais quelle foi ? Cette confiance en Dieu, poursuit Robert Damien, est ce qui définit véritablement la Foi, la foi salvatrice en la Grâce que Dieu infuse dans notre âme. Elle seule nous délivre du poids de nos faillites par un don de l'Esprit qui nous livre à la volonté d'agir, pour accomplir la finalité surnaturelle que Dieu a inscrite comme ordination dans notre nature. Dans la matrice catholique de la Foi Robert Damien distingue en détail : le conseil du moine, le charisme ou le don du conseil, le conseil de la spéculation (un miroir de l'autorité) et la matrice fraternelle de

¹⁷². DAMIEN, R., *op.cit.*, p.181.185.

¹⁷³. *Ibidem*, p.192.

¹⁷⁴. *Ibidem*, p.209.

l'amitié¹⁷⁵.

1.4.5. Conseil de l'intellectuel

Le conseil de l'intellectuel est une autre matrice que Robert Damien rattache à Dante. Il s'agit de comprendre la portée de la question suivante : quelle autorité écouter, dès lors que différentes voix revendiquent la primauté de nous indiquer le meilleur ? Où est cet universel, dans et par qui s'épanouir, se trouve-t-il déposé ? Dans quel homme, quel ordre, quelle institution se trouve-t-il visible et rendu lisible pour tous ? Il s'agit donc de la recherche argumentée d'un conseil universel, de l'universel divin et naturel. Aux yeux de cet auteur, beaucoup d'autres installent l'incertitude et le conflit dans cette recherche à cause de plusieurs facteurs : la cécité de discernement, l'excusation emmalicée, la convoitise de vaine gloire, l'envie, la bassesse d'esprit et la pusillanimité. Comme il est donc difficile de trouver intellectuellement cette autorité en dehors de l'autorité divine, comment dès lors reconnaître l'*optimus homo* ?

1.4.6. Magnats du marché-Providence

Que dire de la matrice des magnats du marché - Providence ? Robert Damien part de la réforme protestante. En effet, pour Luther l'homme, par la transcendance motrice d'une autorité ayant pour forces d'attraction *cosmos, logos, christos*, ne peut transformer sa propre nature. C'est de là qu'est partie l'idée que l'homme ne peut changer sa vie et quand il fait l'ange - comme le moine dans son cloître - le résultat est pire que quand il fait la bête¹⁷⁶. Je note que par un argument ad hominem, on vilipende toute prétention d'autorité religieuse en mettant plus en avant la faillibilité, la mutabilité et la mortalité communes à tous les humains. Sans y prendre garde, on a grandement ouvert la porte à tout ! Ce qui fait dire à Robert Damien : pourquoi ne pas se soumettre aux calculs judicieux de l'intérêt, ne pas céder aux injonctions turpides du désir, dès lors que nul ne peut se mettre à la place de Dieu et juger les fautifs, accuser les faillis, persécuter les incrédules ? Une très grande transformation sociale s'impose. En effet, en subvertissant l'ordre naturel et divin, on s'en remettra bon gré mal gré à de nouvelles autorités puisque la nature a horreur du vide. La Bourse, le supermarché et le stade seront, aux yeux de Robert Damien, les lieux eutopiques¹⁷⁷, d'une excellence délectable car resplendissante d'une pleine forme, achevée, intègre, intense. Dans ces lieux de la nouvelle autorité, souffle aussi un

¹⁷⁵. DAMIEN, R., *op.cit.*, p.209-235.

¹⁷⁶. DAMIEN, R., *op.cit.*, p.249.

¹⁷⁷. Eutopiques ? Entre l'utopie du sans lieu et l'atopie d'un non-lieu, nous décelons l'eutopie des lieux dits et communs, lieux de fécondation dans lesquels s'éprouvent les sentiments de valoir quelque chose. L'eutopie confère à l'humanité une existence, l'énergie de créer, le courage de continuer, la vertu d'achever, tout ce qui institue un orgueil d'acteur de sa propre autorité... Une humanité que nous verrons au cours de notre voyage en Eutopie, chaussée, rasée, joueuse, érectile, maisonnée, secrète, écolière...

nouvel esprit...Inspirateur des stratégies gagnantes du succès, on l'appellera bientôt d'entreprise ! La cupidité industrielle fournit à l'ordre social son mouvement. Équilibré providentiellement, il couvre tous les besoins élémentaires de la vie¹⁷⁸. Les magnats deviennent des autorités, ils sont aussi appelés *achiever*, *manager*, *cherman*, *conseiller*, *coach*, *spécialiste*....

1.4.7. Matrice rationnelle de la vérité

Une dernière matrice de l'autorité que développe Robert Damien est la matrice rationnelle de la vérité¹⁷⁹. Il l'analyse dans le sillage des philosophes modernes. Si l'on prend la raison comme autorité de régulation, comment lui accorder la créance quand on sait que la confiance n'est pas rationnelle ? Pourtant on a l'impression que tous les modernes font confiance à la raison. Voyons comment Robert Damien pose le problème : La confiance comme condition de la vertu ou comme acte de foi, n'a aucun rôle dans ce calcul rationnel d'intérêt, fondé uniquement sur l'assurance de sa vérité opératoire, accessible à toute raison. La raison dès lors, s'interroge l'auteur d'Éloge de l'autorité, n'est-elle pas ce qui mérite toute notre confiance dans la mesure où elle seule peut désormais assurer et garantir, par l'universalité démontrable de sa vérité accessible à tous, la légitimité d'une autorité ayant en charge la sécurité reproductible de l'ordre ? On se rappelle bien que pour Descartes, le bon sens est la chose du monde la mieux partagée¹⁸⁰. Robert Damien convoque et interroge les figures de proue de la pensée moderne sur le fondement de la raison, de l'ordre de la raison. Comment conserver notre confiance tout en maintenant l'autorité et des vérités rationnelles de la raison et des certitudes indémontrables de la foi en Dieu véracé et juste ? Comment ne pas se méfier un peu de la raison quand devant ses antinomies qui obligent en toute logique à affirmer en même temps et à la fois deux thèses contradictoires ?

1.5. VERTUS CARDINALES DE L'AUTORITE

1.5.1. La prudence

Parlant d'autorité, deux évidences méritent d'être soulignées. D'une part, aucun groupe social ne peut se passer de l'autorité, d'autre part son magnétisme est si puissant que la tentation d'en abuser est forte. D'aucuns ont une passion pour l'autorité et parfois de bonne foi. Comment

¹⁷⁸. DAMIEN, R., *Op. Cit.*, p.252-253.

¹⁷⁹. *Ibidem*, p.263-269.

¹⁸⁰. DESCARTES, R., *Discours de la méthode*. Présentation, notes, dossier, bibliographie mise à jour (2016) et chronologie par Laurence Renault, Paris, Flammarion, 2016, p.7.

s'assurer que l'on résistera au désir de la jouissance et de l'emprise ? Qu'est-ce qu'un bon chef ? Quelle doit être sa psychologie ? Quelles sont les vertus cardinales de l'autorité ? Déjà au cinquième siècle avant Jésus-Christ, Aristote avait retenu la prudence, qui est une sagesse pratique au service de l'action, elle est la faculté de délibération, comme la vertu du bon commandement. Aristote dit : « Nous serons en mesure de discerner ce qu'est la prudence, en étudiant d'abord ceux qu'on appelle les gens prudents. Il semble bien que ce qui les caractérise, c'est le pouvoir de décider convenablement ce qui est bon et utile pour eux-mêmes, non pas partiellement, comme dans le cas de ce qui est profitable à la santé et à la vigueur, mais en général en ce qui concerne le bonheur. La preuve en est que nous appelons prudents en quelque domaine ceux qui, par leurs calculs exacts, atteignent une fin honorable dans les questions où l'art n'intervient pas, de sorte que l'homme bien doué de réflexion serait la prudence même »¹⁸¹. Savoir délibérer aux yeux de Bilheran induit à savoir mesurer de la façon la plus rationnelle possible une situation donnée, afin de saisir la meilleure possibilité ou la moins mauvaise ce qui en raison de la contingence, comporte toujours un risque.

D'ailleurs Aristote souligne, dans le même chapitre, aussi le fait que la prudence ne saurait relever ni de la science, ni de l'art. En effet, ce qui est de l'ordre de l'action est susceptible de changement et action et création sont différentes de nature. Pour ma part le grand mérite d'Aristote est de montrer que l'autorité se sert de la prudence pour arriver au juste milieu : « Ainsi tout homme averti fuit l'excès et le défaut, recherche la bonne moyenne et lui donne la préférence, moyenne établie non relativement à l'objet, mais par rapport à nous. De même toute connaissance remplit bien son office, à condition d'avoir les yeux sur une juste moyenne et de s'y référer pour ses actes. C'est ce qui fait qu'on dit généralement de tout ouvrage convenablement exécuté qu'on ne peut rien lui enlever, ni rien lui ajouter, toute addition et toute suppression ne pouvant que lui enlever sa perfection et cet équilibre parfait la conservant. Ainsi encore les bons ouvriers œuvrent toujours les yeux fixés sur ce point d'équilibre. Ajoutons encore que la vertu, de même que la nature, l'emportent en exactitude et en efficacité sur toute espèce d'art ; dans telles conditions, le but que se propose la vertu pourrait être une sage moyenne »¹⁸².

¹⁸¹. ARISTOTE, *éthique de Nicomaque*, Livre VI, 5, Trad. Jean Voilquin, Paris, Flammarion, 1992.

¹⁸². ARISTOTE, *éthique de Nicomaque*, Livre II, VI (8-9), Trad. Jean Voilquin, Paris, Flammarion, 1992.

1.5.2. L'audace et le risque

La prudence seule ne suffit pas pour exercer en responsable une autorité sans verser dans les excès, il faut aussi citer l'audace et le risque. Exercer l'autorité demande aussi la capacité de prendre les risques. Ariane Biheran fait dire à Chantal Delsol philosophe et écrivaine française¹⁸³ que, le bon chef est celui qui prend des risques. Dans la mesure où son destin individuel est la manifestation du destin collectif, il est celui qui prend le plus de risque pour l'idéal collectif qu'il se propose de défendre. Elle cite aussi Zeev Yavetz, écrivain, historien et enseignant juif des XIXe et XXe siècles (né à Kolno le 26 septembre 1847 et mort à Londres le 24 janvier 1924) qui disait ceci de César : « Les grands chefs de guerre de l'Histoire sont soit des hommes méticuleux et rigides, attachés au respect maniaque des règlements au camp et sur le champ de bataille, soit des esprits imaginatifs, imprévisibles et originaux [...]. Jules César était de la race de ces derniers, et il est permis de penser que ces qualités étaient chez lui innées et ne devraient rien aux manuels d'arts militaires¹⁸⁴.

1.5.3. L'exemplarité

L'exemplarité est une autre vertu requise aux autorités, à qui est demandé de prêcher par leurs exemples, car l'exemple vient d'en haut dit-on. On en revient à une citation de Yavetz : Plus important encore, César a su d'emblée commander par l'exemple. Avant chaque bataille il instruisait lui-même ses soldats, qu'il impressionnait, en les traitant, comme un maître d'armes ses jeunes gladiateurs. Aux moments difficiles, il stimulait leur ardeur au combat, par son assurance, son énergie et son sens de l'humour, et, lors du premier assaut, il n'hésitait pas à prendre la tête de ses troupes. Les hommes l'aimaient et le respectaient, sans qu'il n'ait jamais toléré la moindre entorse aux règles d'une discipline impitoyable. Tout au long de la Guerre des Gaules, il n'y eut pas une seule mutinerie sérieuse parmi ses troupes¹⁸⁵. L'autorité, reconnaît Ariane Bilheran, impulse la reconnaissance d'autrui et des actions louables d'autrui, dans le concert de valeurs universelles partagées. L'autorité ne divise pas, elle rassemble et reconnaît le mérite là où il se trouve, indépendamment des titres et honneurs, car c'est l'essence même de

¹⁸³. Chantal Delsol ou Chantal Millon-Delsol, née le 16 avril 1947 à Paris, est une philosophe et écrivaine française. Chantal Delsol a été l'élève du philosophe et sociologue libéral-conservateur Julien Freund, disciple de Max Weber, sous la direction duquel elle soutiendra sa thèse en 1982. Hostile à Mai 1968, elle a milité, en réaction, au sein du Mouvement autonome des étudiants lyonnais (Madel). Elle fonde l'Institut Hannah Arendt en 1993 et devient membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 2007. Catholique, « libérale-conservatrice », fédéraliste, et en faveur du principe de subsidiarité fondé sur celui de la singularité, elle est éditorialiste à *Valeurs actuelles*, et directrice de collection aux éditions de La Table Ronde.

¹⁸⁴. DELSOL, C. et YAVETZ, cités par BILHERAN, A., *Op. Cit.*, p.134.

¹⁸⁵. BILHERAN, A., *Op. Cit.*, p.134.

l'autorité, on ne le répètera jamais assez, est l'augmentation. L'essence de l'autorité c'est augmenter ceux sur qui l'on exerce cette autorité, mais aussi s'augmenter soi-même dans la reconnaissance de l'autre sans s'ériger sur un piédestal comme l'Autorité première. Parce Celui ou celle qui incarne l'autorité doit toujours se rappeler qu'il n'est qu'une incarnation d'une véritable Autorité transcendante, Dieu pour nous, la Nature, la raison et la loi juste pour d'autres.

1.5.4. La reconnaissance et le respect de tous

Aux yeux d'Ariane Bilheran, l'autorité a en outre comme mission d'impulser la reconnaissance de tous et d'insérer les actes louables de chacun dans un patrimoine universel des valeurs. « L'autorité ne divise pas, elle rassemble et reconnaît le mérite là où il se trouve, indépendamment des titres et honneurs¹⁸⁶ ». C'est le profil de l'image adulée actuellement, je pense qu'elle appelle « le bon leader ». « À l'inverse du père de la horde primitive qui est un tyran omnipotent, le bon leader fait remarque Ariane Bilheran, est une figure paternelle qui incarne l'autorité en ce que lui aussi est soumis à la loi qu'il se donne et aux autres¹⁸⁷ ».

1.5.5. La capacité à trancher et mettre des limites

Si l'essence de toute autorité est d'augmenter en humanité tous ceux sur qui elle s'exerce, je trouve important de préciser que cette croissance ne peut jamais être exponentielle à l'infini. L'autorité doit savoir trancher et tracer des limites, d'abord dans son exercice pour éviter que cette autorité ne devienne et pour lui qui l'exerce et pour ceux sur qui elle est exercée, une coercition, une aliénation, une emprise, un contrôle, une séduction. Ces limites sont indispensables dans les domaines où se déploie toute autorité, les interdits fondamentaux, l'autorité familiale, l'école, l'institution quelconque, l'entreprise, l'État. Sans limite on verse dans l'autoritarisme ou dans le laxisme avec toutes les regrettables conséquences possibles.

1.6. AUTORITES EDUCATRICES OU EDUCATIVES ?

1.6.1. Les éducateurs

J'ai dit plus haut que pour que l'enfant et le jeune parviennent à la maturité affective et humaine aussi équilibrée que possible, beaucoup d'autorités y concourent, la famille, l'école, la religion, le pouvoir public, le pouvoir culturel, le mass-média, ...Mais je m'interroge, quelle est

¹⁸⁶. *Ibidem*, p. 135

¹⁸⁷. *Ibidem*, p.137

l'autorité éducatrice par excellence ? De nos jours l'expression « autorité éducatrice » est de moins en moins utilisée, on lui préfère autorité éducative. Est-ce la même chose ? Éducateur ou éducatrice est un substantif et adjectif en même temps. Il désigne ou qualifie la personne qui donne et s'occupe d'éducation. Dans ce sens, les parents sont les premiers éducateurs car ils donnent les fondements grâce à la « parentalité naturelle » leur nature, leurs fonctions et leurs rôles. Le père et la mère exercent ainsi une autorité éducatrice sur leurs enfants. Quiconque, parent ou non a reçu une formation pour prendre en charge certains groupes spécifiques (jeunes, déficients, délinquants, ...) est aussi éducateur, mais il est bon de préciser, éducateur professionnel ou spécialisé. L'adjectif éducatif renvoie à la chose qui a l'éducation pour but, qui éduque, forme efficacement. On peut parler des jeux éducatifs, des méthodes éducatives.

1.6.2. Autorité éducatrice

L'autorité éducatrice est prioritairement et naturellement les parents. L'école étant une chose ne peut être éducatrice, mais elle est faite des éducateurs professionnels ou spécialisés. Il ne s'agit donc pas d'opposer les parents aux enseignants, mais de les distinguer sans les confondre. Entre la famille et l'école il ne devrait pas y avoir une discontinuité, mais en défaut de la continuité puisque les conditions ne sont plus les mêmes, il est pertinent de penser une « trans-continuité ». Ce qui fait dire à Christian Flavigny : Sauvons l'éducation. En famille les fondements, à l'école les développements¹⁸⁸. Je pose la question de savoir pourquoi dans la littérature actuelle, on parle plus d'autorité éducatrice ? Ne serait-ce pas un aveu tacite de reléguer au second plan l'autorité familiale comme tant d'idéologies politiques ont tenté de faire dans l'histoire avec leurs corolaires des misères ? Le dernier à parler de l'autorité éducatrice serait Lucien Laberthonnière¹⁸⁹, à moins que mon euristique ne m'ait pas conduit à d'autres auteurs.

Tout se joue sur l'image que l'on se fait de l'enfant. On peut penser que l'enfant est une personne vraiment comme nous et on doit respecter ses droits de penser et de choisir, dans ce sens toute autorité, serait-ce celle de son père, n'a qu'un seul devoir le strict respect de ce droit. Par contre, l'enfant peut être considéré comme une personne en pleine croissance et qui a besoin d'une force extérieure pour être orientée et dirigée. Quels sont les moyens efficaces à employer et l'autorité nécessaire à exercer dans ces deux cas ? Ce serait un dilemme qui consisterait soit

¹⁸⁸. FLAVIGNY, C., *Sauvons l'éducation. En famille les fondements, à l'école les développements*, Paris, Salvator, 2017, 185 p.

¹⁸⁹. LABERTHONNIÈRE, L., *Théorie de l'éducation*, neuvième édition, Paris, Librairie philosophique, J. Vrin, 1935, 121 p.

d'abandonner l'enfant à son sort par peur de verser dans le laxisme par peur d'être accusé d'autoritariste, soit l'opprimer par une autorité éducative extérieure, étrangère le traitant comme un adulte. Pour sortir de ce dilemme, il faut deux considérations. D'abord rappeler que l'enfant est une personne comme nous en dignité, mais fragile en force physique, mentale et rationnelle. Il est un être humain déjà là mais aussi pas encore, c'est-à-dire à devenir, en puissance. Il ne peut pas le devenir exclusivement par lui-même, et personne ne peut le faire devenir sans lui. D'autre part, ne jamais oublier que vos enfants ne sont pas encore des grandes personnes comme le dit Béatrice Copper-Royer, psychologue française spécialisée dans la clinique de l'enfant et de l'adolescent. « En effets leurs soucis, certains de leurs choix ne sont pas ceux des adultes. Ils ne sont pas toujours des interlocuteurs privilégiés¹⁹⁰ ». La controverse sur l'autorité éducatrice est fondée sur l'opinion qu'on veut se faire d'elle. Alors que justement, il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'autorité éducatrice du père ou de la mère. Il faut savoir ce qu'on investit ou l'on adule.

En effet, l'autorité est si complexe que Lucien Laberthonnière distinguait déjà en 1935 l'autorité asservissante qui subordonne les autres et une autre libératrice qui se subordonne elle-même : « Il y a l'autorité qui use du pouvoir et du savoir-faire dont elle dispose pour subordonner les autres à ses fins particulières et qui ne cherche qu'à s'emparer d'eux pour les mettre à son profit : celle-là est asservissante. Il y a autorité qui use du pouvoir et du savoir-faire dont il dispose pour se subordonner elle-même en un sens à ceux qui lui sont soumis, et qui, liant son sort à leur sort, poursuit avec eux une fin commune : celle-là est libératrice¹⁹¹ ». À ces deux autorités correspondent forcément deux obéissances. La première une obéissance servile qui correspond à l'autorité asservissante et la seconde libre correspondant à l'autorité libératrice.

Fondamentalement qu'est-ce qui distingue ces deux autorités ? C'est surtout la finalité. L'autorité éducatrice, libératrice du père et ou de la mère est désintéressée. Les parents savent mieux que quiconque que les enfants ne leur appartiennent pas, même si dans le langage courant, on utilise des adjectifs possessifs « mon fils, ma fille » pour les désigner. À la différence des autres éducateurs les parents mus par l'amour pour leur progéniture, ils sont capables de coopérer désintéressément à former des personnes qui s'appartiennent à elles-mêmes et capables de penser, de vouloir et d'agir en toute autonomie. « L'enfant est comme emprisonné dans son égoïsme nous dit Lucien Laberthonnière, il n'est pas maître de lui, il ne

¹⁹⁰. COPPER-ROYER, B., *Vos enfants ne sont pas de grandes personnes*, Paris, Albin Michel, 1999, 190 p.

¹⁹¹. LABERTHONNIÈRE, L., *Théorie de l'éducation*, neuvième édition, Paris, J. Vrin, 1935, p. 29.

se possède pas, il n'est pas libre. Pour le devenir il a besoin d'être défendu contre lui-même, il a besoin qu'on l'aide à se conquérir. Il s'agit de libérer l'enfant en premier lieu de l'anarchie d'appétits et de penchants pour qu'il s'élève au-dessus de ses instincts et qu'il domine cette anarchie intérieure.

L'autorité éducatrice est de ce fait « le secours qu'il attend et qu'il réclame pour devenir ce qu'il doit être. Cette autorité ne peut être efficace qu'en gardant son caractère d'autorité. Il faut donc que l'Éducateur commande, il faut qu'il intervienne par la volonté : car son œuvre est pratique et non spéculative. Mais il doit intervenir de telle sorte que, dans la crainte même qu'il inspire, lorsqu'il est obligé d'en inspirer, il y ait déjà du respect, pour que le respect amène la confiance et la confiance l'acceptation ; et de telle sorte enfin qu'au terme l'opposition se trouve résolue dans un amour réciproque. Seulement il n'obtiendra ce résultat que s'il est animé d'une intention désintéressée¹⁹² ». Je dirai personnellement que l'éducation familiale est un deuxième accouchement. L'inévitable conflit entre le père et la mère d'un côté et entre eux et l'enfant de l'autre n'en est que le moment des douleurs d'accouchement. Par ailleurs, tout en veillant à ce que les enfants prennent racines dans leurs origines pour connaître leur histoire familiale, les parents leur concèdent aussi la liberté de voler de leurs propres ailes une fois devenus adultes. Mais pour que les parents ne se prennent pas eux-mêmes pour fin de cette œuvre grandiose, ils doivent s'inspirer d'une doctrine qui donne du sens et de la valeur à la vie. Ce sont notamment les valeurs universelles de l'amour, l'amitié, le pardon, la vérité, le travail, l'honnêteté, l'humilité, le savoir-vivre en société, etc.

Dans la famille chaque fois que l'on parle de l'autorité, on pense directement au père dans les régimes patriarcaux, à la mère ou à l'oncle dans les régimes matriarcaux. Les choses nous semblent plus complexes que cela étant donné la complexité même des familles à travers la planète. Il n'est donc pas réaliste de prôner une seule vision. Ce qui est évident est que les parents biologiques ont la première responsabilité en ce sens qu'ils sont auteurs de cette vie dont ils ont une autorité partagée. La mère de l'enfant a une autorité tellement irrécusable qu'on n'y réfléchit presque plus. La complicité de tout ce temps de la conception à la naissance se vit sous l'autorité de la mère. L'enfant se nourrit de ce que le corps de sa mère lui apporte, il subit les différents mouvements et sauts d'humeur, il partage l'état psychoaffectif de sa mère. C'est certainement la raison pour laquelle chez les peuples de régimes matriarcaux, on en est arrivé à

¹⁹². LABERTHONNIÈRE, L., *Op. Cit.* p. 34-35.

diviniser la mère. Et dans toutes les cultures, le lait maternel reste l'aliment de base et le plus apprécié. C'est la mère qui prend soin de l'enfant et le porte mieux que tout le monde. Il lui apprend à marcher, à parler une langue dite maternelle. La première disciplinaire à nos yeux, reste la maman qui dans les détails de tous les jours, impose des limites, avec évidemment toute la bienveillance. Ce qui n'exclut pas l'élévation de la voix ou des grimaces pour que l'enfant comprenne qu'il est sur une mauvaise piste. C'est elle qui connaît et sent mieux l'enfant, c'est elle qui influence le mieux les réactions de l'enfant et parfois toute sa vie. N'est-ce pas de l'autorité ? Mais, elle n'est pas exempte de la tentation d'ignorer ou la volonté consciente ou inconsciente d'inféoder l'autorité du père et toutes les autres autorités, devant qui, elle est la plus autorisée à appeler l'enfant « mon enfant, les fruits de mes entrailles ». Des diverses circonstances, décès, abandon, maladie, ...peuvent faire que l'on soit obligé de trouver une mère de substitution.

En dehors de la Vierge Marie chez les chrétiens, aucune femme ne conçoit seule l'enfant. Il y a dans les régimes patriarcaux, le père biologique, considéré comme le semeur de la graine de vie. Son autorité commence officiellement par la reconnaissance de la grossesse. Et puisque celle-ci affaiblit la femme, il est tenu d'en prendre soin et de lui éviter des tourments. De façon générale c'est chez lui que le couple s'installe en attendant la venue au monde du fruit de leur amour. Dans certaines cultures, il faut une deuxième reconnaissance après l'accouchement. Après la reconnaissance de l'auteur de la grossesse, vient la reconnaissance de la paternité du nouveau-né. Il s'engage ainsi à seconder la maman dans l'éducation. Même s'il n'est pas assez qualifié pour prendre soin de l'enfant, il est tenu à y veiller et à apporter à la maman secours, par sa présence, son écoute, son affection, ...C'est le père qui donne son nom et son origine à l'enfant. C'est encore lui qui avec le temps commence à placer progressivement des limites pour séparer l'enfant de sa mère. Celle-ci n'est pas que mère, elle est aussi épouse. Elle a aussi besoin de faire autre chose, d'aller ailleurs, mais rassurée qu'à son absence le père assure bien soin et protection. Cette séparation permet aussi à l'enfant de commencer à se découvrir comme individu distinct de sa mère. Plus loin, j'approfondirai les rôles et les fonctions du père. L'autorité du père est reconnue par la société et elle est tellement évidente que sans la retenue, la sagesse, la prudence, cette autorité peut se transformer à un autoritarisme. Le risque de s'imposer comme seul maître abord et d'user de la violence devant toute contestation n'est pas complètement absent.

Au nom de l'amour qui le lie, le couple rêve d'une harmonie si totale qu'elle devient un mythe.

Déjà la naissance de l'enfant, au-delà du bonheur que sa venue apporte, cette tierce présence provoque de fois des malentendus. Et les deux autorités, à défaut de se compléter peuvent s'opposer, se combattre dans une concurrence déloyale. Heureusement qu'ils ne sont pas seuls au monde. Ils peuvent compter sur la famille, les amis et beaucoup d'autres connaissances, disponibles à les écouter et à tenter d'harmoniser les angles. L'autorité du père et celle de la mère sont donc concurrentes malgré tout. Dans des sociétés respectant encore des valeurs traditionnelles, l'autorité est quasi collégiale. Les frères et sœurs, cousins et cousines, oncles et tantes, les anciens, ont aussi une part d'influence dans les limites d'un appui au couple. Il est important de rappeler ici que l'éducation de l'enfant n'est pas qu'un devoir, il est aussi un droit. Ce qui convient de dire qu'un père avec sa femme peuvent refuser une éducation proposée ou imposée par l'État ou par la religion si les valeurs prônées contribuent à avilir la nature sacrée de l'humanité.

1.6.3. Autorité éducative

Les autres autorités dites éducatives sont les enseignants, les pères spirituels (religions), les coaches, les enseignants, les agents du pouvoir publics, les ministres de l'éducation, les inspecteurs ainsi que le gouvernement. Malgré leur compétence et leur potentielle bonne volonté, ils sont incapables d'être aussi désintéressés dans l'exercice de leur autorité que le père. Ils pensent et agissent toujours au profit d'une doctrine, d'une idéologie ou d'une institution. Ce qui fait dire à certains par exemple que l'école vit au rythme des ministres de l'Éducation. « Les réformes se sont succédées laissant un goût d'insatisfaction et d'inadaptation¹⁹³ ». Ce qui peut faire perdre la dignité des personnes réduites aux moyens pour réaliser une fin étrangère.

CONCLUSION

Dans un premier temps, j'ai commencé ce chapitre « Paternalisme et autorité éducative » par la clarification de concepts. Cela m'a semblé pertinent de creuser la sémantique et la métaphore des termes paternalisme, éducation et autorité. Ce qui a permis de frayer un chemin dans cette recherche, étant donné l'impossibilité d'aborder ces trois thèmes dans tous les sens. Le lien entre paternalisme et autorité ne s'est établi et ne s'est éclairé que par les approches

¹⁹³. DHERSE, J.-L. et MINGUET D.H., *L'éthique ou le chaos ?* Paris, Presse de la Renaissance, 1998, p.31.

philosophiques de l'autorité. Pour parcourir certains philosophes ayant étudié à fond la question de l'autorité, sans nous écarter trop de la recherche il a fallu évoquer rapidement certains philosophes anciens, modernes et contemporains. J'en ai déduit que l'embaras de toute autorité est qu'en amont la liberté s'avère être innée, intérieure et consubstantielle à l'humanité alors qu'en aval, elle doit s'incarner, s'actualiser, s'effectuer dans la pensée, par la parole et par l'action de chacun de nous. C'est cette liberté qui légitime l'autorité par son consentement. De cette étude est sortie l'analyse de quelques problèmes philosophiques de l'autorité à savoir son fondement, ses limites et son abus dans l'exercice.

Une de voies pour saisir la portée des problèmes philosophiques de l'autorité a été de discerner ce que Robert Damien appelle les matrices de l'autorité : matrices génératives (confiance, croissance et croyance) ; matrice aristotélicienne (de la *pistis* à la magnanimité) ; matrice de la *fidès* romaine ; matrice catholique de la foi ; le conseil de l'intellectuel ; les magnats du marché-Providence et la matrice rationnelle de la vérité. Pour moi c'est ce qui donne forme à l'autorité incarnée dans un homme parmi tant d'autres et qui lui permet d'augmenter vraiment ceux sur qui il exerce l'autorité. La prudence, l'audace et le risque, l'exemplarité, la reconnaissance de tous et la capacité de trancher et mettre des limites constituent ce que l'on peut appeler les vertus cardinales de l'autorité. Dans le domaine de l'éducation, l'autorité principale, qui fonde les bases de la liberté sont les parents dans le partage de l'autorité familiale. L'autorité paternelle est donc éducatrice par excellence, parce qu'elle sait mieux que quiconque que l'enfant n'appartient ni à sa mère, ni à son père, ni à personne d'autre qu'à lui-même. Le père et la mère n'ont que l'amour et la responsabilité comme motivation. Mais la religion, l'État et les autres structures sociales ont une autorité qui est éducative, parce que ces organisations forment des spécialistes en éducation pour contribuer à cette œuvre inestimable qui doit permettre au jeune de se découvrir et de se réaliser lui-même pleinement et en toute conscience, mais elles ne sont pas si désintéressées. Leurs actions éducatives sont, le plus souvent, motivées par le profit d'une doctrine, d'une idéologie ou d'une institution. C'est évident que cette éducation extrafamiliale peut combler des lacunes particulières et heureusement. Mais malheureusement ce n'est pas toujours les cas et quelques fois le désir de remplacer les parents et la volonté de posséder et de manipuler les enfants sont manifestes. En ce sens, ces autorités éducatives sont réellement paternalistes. Dans le chapitre suivant je vais articuler l'autorité paternelle et la liberté des enfants.

CHAPITRE 2.
APPROCHES PHILOSOPHIQUES DE LA LIBERTE ET SES
PARADOXES

INTRODUCTION

La liberté est ce que tout homme a de plus intime et de plus précieux. Elle est tout de même très vaste dans sa compréhension ainsi que dans son extension. Et pour situer et circonscrire les aspects à prendre en compte dans cette recherche, dans les pages qui suivent, je m'en vais approfondir quelques interrogations. En effet, réfléchir sur la liberté, c'est réfléchir sur les conditions de sa réalisation dans la vie humaine, dans l'histoire, au plan des institutions. Qu'elle est la définition de la liberté ? Quels sont son statut et ses implications ? Les passions et le déterminisme ou le fatalisme sont-ils compatibles avec la liberté ? Quelles sont les conditions de possibilité de la responsabilité dans l'exercice de la liberté ? Je suis conscient de la difficulté d'une telle tâche. D'ailleurs pour Hannah Arendt, soulever la question, qu'est-ce que la liberté, semble une entreprise désespérée : « Tout se passe comme si des contradictions et des antinomies sans âge attendaient ici l'esprit pour le jeter dans les dilemmes logiquement insolubles, de sorte que, selon le parti adopté, il devient impossible de concevoir la liberté ou son contraire, que de former la notion d'un cercle carré. Sous sa forme la plus simple, la difficulté peut être résumée comme la contradiction entre notre conscience qui nous dit que nous sommes libres et par conséquent responsables, et notre expérience quotidienne dans le monde extérieur où nous nous orientons d'après le principe de causalité¹⁹⁴ »

2.1. QUID LA LIBERTE

2.1.1. Des essais de compréhension

Dans l'imaginaire populaire, la liberté est notre état ordinaire à l'exception de l'esclavage, de l'emprisonnement ou encore du confinement. Dans plusieurs civilisations anciennes, l'état de liberté ne se comprend que par opposition à l'esclavage et au prisonnier. Un homme libre est celui qui n'est ni en prison ou n'est plus en prison pour avoir retrouvé sa liberté ; ni esclave ou qui n'est plus esclave. Tirant son étymologie du mot latin *libertas* et la liberté est un des concepts au centre des débats dans les questions médiévales et s'est imposée comme une question essentielle sous le vocable « le libre-arbitre ». La liberté ici n'est plus seulement le fait de ne pas être esclave, prisonnier ou confiné, mais c'est avant tout l'absence de contrainte extérieure et ensuite le pouvoir d'opérer de choix dans une parfaite indépendance, en

¹⁹⁴. ARENDT, H., *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*. Trad. P. Levy (Dir), Paris, Gallimard, 2017, p.186.

connaissance de cause et sans pression. Des hommes libres sont, clarifie Hannah Arendt en parlant des anciennes communautés politiques, ceux qui ne sont ni esclaves, ni soumis à la contrainte par autrui, ni travailleurs conduits et pressés par les nécessités de la vie¹⁹⁵.

Pour André Lalande, la liberté est très complexe comme il l'analyse dans son dictionnaire¹⁹⁶. Elle est l'état de celui qui fait ce qu'il veut et non ce que veut un autre que lui; elle est l'absence de contrainte étrangère. Il y voit trois orientations : dans un premier temps par analogie et par généralisation, on l'applique à des êtres autres que l'homme et même à des êtres inanimés. Ensuite, au point de vue social et politique, il caractérise un certain état du citoyen ou du sujet dans ses rapports avec la société et le gouvernement. Enfin, considérant qu'à l'intérieur même de l'homme, il y a des forces et principes d'action qui lui sont étrangers, qui le contraignent à la façon d'un maître tyrannique, ou qui le séduisent à la façon d'un flatteur égoïste, on applique ce mot d'indépendance intérieure de l'homme à l'égard de ce qui n'est pas véritablement « lui-même » ; et subsidiairement à l'indéterminisme, quand il est considéré comme seul moyen d'éliminer de l'action tout ce qui serait extérieur à l'agent¹⁹⁷.

Au sens politique et social, le concept libre ou liberté marque simplement l'absence d'une contrainte sociale s'imposant à l'individu : en ce sens, on est libre de faire tout ce qu'il n'est pas défendu par la loi, et de refuser de faire tout ce qu'elle n'ordonne pas. André Lalande évoque un article de la Déclaration des droits de l'homme : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi¹⁹⁸ ». Les « libertés politiques » sont les droits reconnus à l'individu en tant que ces droits limitent le pouvoir du gouvernement : liberté de conscience, liberté individuelle, liberté de réunion, existence d'une constitution, self-government, exercice du pouvoir pour les représentants élus, etc. Il fait remarquer que quand on prend le mot liberté dans un sens absolu, on lui donne généralement une valeur appréciative. Ce mot désigne alors non seulement le degré plus ou moins haut d'indépendance que possède l'individu à l'égard du groupe social dont il fait partie, mais le degré d'indépendance que l'on considère comme normal et comme souhaitable, comme constituant un droit et une valeur normale. « La liberté consiste à pouvoir

¹⁹⁵. ARENDT, *Op. Cit.*, p.200.

¹⁹⁶. LALANDE, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF/QUADRIGE, p.558-559.

¹⁹⁷. *Idem*

¹⁹⁸. *Déclarations des droits de l'homme de 1789*, art. XI

faire tout ce qui ne nuit pas à autrui¹⁹⁹».

Au sens psychologique et moral la liberté est opposée à l'inconscience, à l'impulsion, à la folie, à l'irresponsabilité juridique ou morale. C'est l'état de l'être qui, soit qu'il fasse le bien, soit qu'il fasse le mal, se décide après réflexion, en connaissance de ; qui sait ce qu'il veut et pourquoi il le veut, et qui agit conformément à des raisons qu'il approuve. En outre, opposée à la passion, aux instincts brutaux, à l'ignorance, aux mobiles accidentels ou artificiels, la liberté est un état de l'être humain qui réalise dans ses actes sa vraie nature, considérée comme essentiellement caractérisée par la raison et la moralité. En ce sens, elle est normative et désigne un état idéal, où la nature humaine serait exclusivement gouvernée par ce qu'il y a en elle de supérieur. Alors qu'opposée au déterminisme, la liberté est la puissance d'agir sans autre cause que l'existence même de cette puissance, c'est-à-dire sans aucune raison relative au contenu de l'acte accompli. À d'autres termes c'est le pouvoir par lequel le fond individuel et inexprimable de l'être se manifeste et se crée en partie lui-même dans ses actes.

À cette analyse d'André Lalande nous pouvons adjoindre l'assertion d'Arendt pour qui les hommes sont libres, d'une liberté qu'il faut distinguer du fait qu'ils possèdent le don de la liberté, aussi longtemps qu'ils agissent, ni avant, ni après ; en effet, être libre et agir ne font qu'un²⁰⁰. Mais la liberté est une réalité avec une plus grande dose politique, qui appelle libre l'homme soumis à l'autorité de la loi et au respect de la liberté d'autrui. Ce n'est pas exclusivement ce sens que j'aborde ici, car beaucoup de questions peuvent encore se poser. Est-il possible de retrouver dans l'histoire de l'humanité, une séquence au cours de laquelle, l'homme aurait été plus ou pas du tout libre ? Est-il un moment de l'histoire qui peut se prétendre avoir acquis définitivement la liberté ? Toutes les révolutions ont-elles été la victoire et la promotion des libertés ? Qu'en pense Paul Ricœur ? Nous le citerons abondamment plus loin lorsqu'il sera question de faire une récapitulation de la conception de liberté chez certains philosophes européens. Pour lui, l'étude de la notion de la liberté couvre trois niveaux différents, avec trois types de discours propres, niveau du langage ordinaire, niveau de la réflexion morale et politique, et celui de la philosophie fondamentale²⁰¹.

¹⁹⁹. *Ibidem*, art. IV

²⁰⁰. ARENDT, H., *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*. Trad. P. Levy (dir.), Paris, Gallimard, 2017, p.198.

²⁰¹. RICŒUR, P., « LIBERTÉ », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 16 janvier 2021. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/liberte/> consulté le 16 janvier 2021 à 16h34'.

Au sens premier niveau, dit Ricœur, du langage ordinaire, « libre » est un adjectif qui caractérise certaines actions humaines présentant des traits remarquables : ce sont des actions intentionnelles ou faites dans une certaine intention ; on les explique par des motifs, en donnant à ce mot le sens de « raison d'agir » plutôt que celui de « cause » ; on les assigne à un agent responsable, etc. L'expression « libre » fait alors partie d'un univers du discours où l'on rencontre des mots tels que : « projet », « motif », « décision », « raison d'agir », « auteur responsable », etc. ; définir le mot « libre », c'est ainsi le relier à tout ce réseau de notions où chacune renvoie à toutes les autres.

Un deuxième niveau, selon Ricœur, est celui de la réflexion morale et politique. La liberté n'est plus seulement un caractère qui distingue certaines actions des autres connues pour non libres : le mot désigne une tâche, une exigence, une valeur, bref quelque chose qui doit être et qui n'est pas encore ; réfléchir sur la liberté, c'est réfléchir sur les conditions de sa réalisation dans la vie humaine, dans l'histoire, au plan des institutions. C'est un discours philosophique qui pose ici la question de la valeur de liberté ; ce discours ne consiste plus à décrire la classe des actions tenues pour libres par le langage ordinaire ; il prescrit le chemin même de la libération. Dès lors le mot même de « liberté » figure et fonctionne dans un réseau différent du précédent ; on y rencontre des expressions telles que : « norme », « loi », « institution », « pouvoir politique », etc. Replacé dans ce nouveau contexte, le mot « liberté » se rencontre volontiers au pluriel : on parlera des « libertés » : civiles, politiques, économiques, sociales. Par ces libertés on entendra moins le pouvoir de faire ou de ne pas faire – comme c'est le cas dans le premier discours – qu'un certain nombre de droits de faire, qui n'existent que s'ils sont reconnus par les autres et instaurés dans des institutions de caractère économique, social, politique.

Enfin le dernier niveau, conclut Ricœur, est du domaine de la philosophie fondamentale. Le discours sur la liberté procède d'une question : comment la réalité dans son ensemble doit-elle être constituée pour qu'il y ait dans son sein quelque chose comme la liberté ? Cette question unique peut être formulée d'une manière simple ou double – est, au sens propre du mot, une question ontologique, c'est-à-dire une question sur l'être de la liberté. Elle place le mot « liberté » dans un autre champ de notions, où l'on rencontre des expressions telles que « causalité », « nécessité », « déterminisme », « contingence », « possibilité », etc., qui toutes concernent des modes d'être. Placer la liberté parmi des modes d'être, voilà la tâche de ce troisième discours. On se propose ici de montrer que ce discours n'est pas indépendant des deux premiers ; car ceux-ci contiennent déjà des indications, des index pointés vers le mode d'être libre ; il s'agira alors de développer ces suggestions, implicitement contenues dans les deux

premiers discours, et de les rattacher à une problématique, à un mode de questionnement, qui en révèlent la dimension proprement philosophique.

2.1.2. Les caractéristiques d'une liberté authentique

La complexité de la notion de la liberté est due au fait qu'elle est à la fois une réalité abstraite normative des actions humaines (dimension théorique) et une « *res* » évidente du vécu concret. Ceci suffit pour expliquer les confusions vers lesquelles on peut glisser dans le débat si on ne prend pas soin de distinguer les différents sens. Si paradoxal que cela puisse paraître, il existe des conditions préalables et des limites dans l'exercice de la liberté. Les conditionnements et l'environnement de la naissance, la sexualité dans sa conception et dans ses expressions culturelles, l'influence de l'inconscient, du milieu social, de la vie en société, la mort. La vie quotidienne est faite des circonstances qui nous contraignent d'opérer des choix dans une orientation stable, cohérent. En outre, on ne peut pas exercer sa liberté en ignorant celle des autres car nous ne vivons pas en solitaire dans ce monde si grand, mais en interaction avec d'autres personnes aussi libres. Nous sommes donc toujours et déjà dans un cadre, la famille, la cité, la nation, la profession, etc. Même si l'on est conscient de la conquête de sa liberté personnelle, il reste vrai que la course n'est jamais finie, cette conquête doit rester pérenne. En effet, chaque jour il y a des menaces, des pressions, le pouvoir financier, la publicité, la propagande, la discrimination raciale, les violations de droits de l'homme ou ceux de la femme en particulier. « La liberté est donc à conquérir en permanence. Elle appelle à une libération personnelle et sociale progressive, supposant une action pour assurer les conditions culturelles, sociales, économiques politiques et spirituelles de son exercice »²⁰².

2.1.3. Quelques champs et notions connexes

2.1.3.1. Le libéralisme

S'inspirant de la liberté, le champ sémantique du libéralisme est très vaste, il embrasse l'économique, la socio-politique, la philosophique. Avant de parler du libéralisme économique, retenons que la liberté économique est la liberté de produire, d'échanger et de consommer n'importe quel bien acquis sans l'usage d'une contrainte d'aucune sorte. Elle

²⁰². DUBOST(Mgr) M. et S. LALANE (Mgr), *Le nouveau theo. L'encyclopédie catholique pour tous*, Paris, Mame, 2009, p.904-905.

s'incarne dans la Rule of Law, les droits de propriété et la liberté contractuelle. Elle se manifeste dans une ouverture des marchés, la protection des droits de propriété et la reconnaissance de l'initiative individuelle. Elle est donc indissociable d'une économie de marché²⁰³. Le libéralisme²⁰⁴ qui en découle est une triple doctrine, économique, politique et philosophique. En effet, le libéralisme est une doctrine économique qui se donne le marché pour seul fondement, avec pour alliées naturelles l'initiative privée et la libre concurrence. Le libéralisme est aussi une philosophie politique : sa vision du monde lui commande d'aménager et de garantir la liberté de ceux qui vivent dans la cité. Enfin, le libéralisme est une disposition d'esprit : plus qu'une doctrine relative à l'agencement institutionnel de la société politique ou de la société économique, moins qu'une véritable éthique permettant à chacun de s'accommoder de sa condition, il constitue une interprétation simultanée de l'homme et de la société qui fait de la liberté le point d'aboutissement d'une création continue, et non une espèce d'état de nature qu'il conviendrait de préserver intact.

Doctrine économique et philosophie politique, vision du monde social et politique en même temps que justification a posteriori d'un ordre existant : entendu dans son sens courant et non dans ce que la raison est en droit d'y trouver, le libéralisme est à la fois l'une et l'autre, ce qui ajoute à la difficulté d'en donner une définition dépourvue de toute ambiguïté. Difficulté réelle, car non seulement les sources du libéralisme sont multiples, mais elles n'appartiennent pas toutes, tant s'en faut, à la même époque. En outre, les mots du libéralisme se sont universalisés et chacun en fait un usage pour ainsi dire tactique. Bien plus, le libéralisme exprime pour les uns une revendication proprement politique, tandis que d'autres estiment au contraire que l'économie de marché est la condition nécessaire du libéralisme politique. Ironie de l'histoire enfin : la référence au libéralisme est d'autant moins ostentatoire que celui-ci s'incarne davantage par la force apparente des choses et des idées.

2.1.3.2. Le libre-arbitre

Hannah Arendt entend par libre-arbitre, la liberté de choix qui arbitre et décide entre les deux données, une bonne et l'autre mauvaise, et dont le choix est prédéterminé par un motif qui n'a pas besoin que d'être invoqué pour commencer d'opérer. Mais cette expression a fait un peu d'histoire avant Arendt. Déjà à la fin de l'antiquité la conception de liberté chez saint Augustin

²⁰³. https://www.wikiber.org/wiki/Libert%C3%A9_%C3%A9conomique, consulté le 25/01/2021 à 14:46

²⁰⁴. Francis BALLE, « **LIBÉRALISME** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 janvier 2021 à 15:10.

est dualiste. *Liberum arbitrum*²⁰⁵ et la *libertas* sont deux notions concurrentes chez l'évêque d'Hippone. Faut-il y voir une aporie ? Tel n'est pas son avis, en effet, il distingue en fonction de degré de perfection, deux niveaux de liberté. La liberté parfaite de l'homme avant la chute de la désobéissance (péché originel), faisant de lui-même le bien qu'il réalise, sa liberté est entière, c'est la *libertas*. Après la chute, les choses ne sont plus les mêmes, sa liberté devient imparfaite et témoigne de la corruption de la nature humaine, il s'agit d'un mauvais usage de sa volonté, c'est la *liberum arbitrum*. Il étudie donc à fond la volonté et établit que la volonté veut librement, la volonté a le libre arbitre, le mouvement de la volonté est volontaire et non contraint. Pour Augustin la liberté repose sur le libre arbitre de la volonté, il ne réduit pas la liberté à un choix, mais il s'agit de faire correspondre la volonté de l'homme à la volonté divine. C'est la grâce divine qui vient en aide à cet homme corrompu pour qu'il soit capable de bonté malgré tout, c'est la *liberum arbitrum*. C'est une distinction décisive entre le libre arbitre et la liberté que propose Augustin. Il conçoit le libre arbitre comme un pouvoir propre d'agir indépendamment de toute contrainte extérieure, et qui consiste en un pouvoir de choix, et, en conséquence, en un pouvoir de se porter au bien comme au mal.

Les philosophes arabes et scolastiques n'en sont pas du reste dans le questionnement du libre-arbitre. Après les invasions barbares, l'Occident redécouvre la philosophie grecque ancienne grâce aux travaux des philosophes arabes sur les textes grecs. La liberté de l'homme (libre-arbitre) est la problématique essentielle qui déchire les premières écoles philosophiques arabes, comme le montre cet article sur le site Imago Mundi²⁰⁶. La première école à ce qu'il semble, fut celle des *kadrites*, c'est-à-dire de ceux qui professaient la doctrine du *kadr* qu'on fait remonter à *Maabed* ben-Khaled al-*Djohni*. Le mot *kadr* (pouvoir) a ici le sens de libre arbitre. *Maabed* attribuait à la seule volonté de l'humain la détermination de ses actions, bonnes ou mauvaises. Les choses, disait-il, sont entières, c'est-à-dire aucune prédestination, aucune fatalité n'influe sur la volonté ou l'action de l'humain. Aux *kadrites* étaient opposés les *djabarites*, ou les fatalistes absolus, qui disaient que l'humain n'a de pouvoir pour rien, qu'on ne peut lui attribuer la faculté d'agir et que ses actions sont le résultat de la fatalité et de la contrainte

²⁰⁵. La notion d'arbitre est une notion latine, d'origine juridico-politique, sans doute utilisée pour la première fois dans le *De anima* de Tertullien pour désigner la liberté de la volonté. Cf HURLET, F., « Liberté (Droit romain) », in J. LECLANT dir., *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, 2005, p. 1260 : « D'un point de vue politique et idéologique, la *libertas* est la faculté laissée à tout citoyen de disposer de ses droits et au peuple romain dans son ensemble de jouir pleinement de son indépendance ».

²⁰⁶. <http://www.cosmovisions.com/philoArabeChrono.htm>, consulté le 14 décembre 2021

(*djabar*)²⁰⁷. Contre eux s'élevèrent les *cifatites*, ou artisans des attributs (*cifât*), qui, prenant à la lettre tous les attributs de Dieu qu'on trouve dans le Coran, tombèrent dans un grossier anthropomorphisme. Enfin, de l'école d'Hassan al-*Baḥrî*, à Bassorah, sortit, au deuxième siècle de l'hégire, la secte des *motazales*²⁰⁸. Ceux-ci se subdivisent eux-mêmes en plusieurs sectes, divisées sur des points secondaires ; mais ils s'accordent tous à ne pas reconnaître en Dieu des attributs distincts de son essence, et à éviter par là tout ce qui semblait pouvoir nuire au dogme de l'unité de Dieu. Ils accordent à l'humain la liberté sur ses propres actions, et maintiennent la justice de Dieu, en soutenant que l'humain fait, de son propre mouvement, le bien et le mal, et a ainsi des mérites et des démérites. C'est à cause de ces deux points principaux de leur doctrine que les *motazales* se désignent eux-mêmes par la dénomination de *achâb al-adlwal-tauhîd* (partisans de la justice et de l'unité).

Par ailleurs, dans la mouvance des efforts de la scolastique pour réconcilier foi et raison, la liberté se conçoit comme faculté de la raison et de la volonté. Le tout est de réaliser qu'une de figures de proue de la scholastique, Saint Thomas d'Aquin conçoit l'âme divisée en deux parties : une partie rationnelle et une autre irrationnelle. L'âme rationnelle se subdivise en rationalité cognitive, qui poursuit un objet universel et procède par intuitions des principes, idée ou définition, raisonnement. La rationalité appétitive qui poursuit un objet, le bien en général, Dieu, elle est portée à l'universel ; c'est ce point qui permet de fonder la liberté. Car, si l'instinct repose sur un stimulus, l'intelligence est appelée à opérer des choix entre plusieurs possibilités. La liberté intervient donc dans le choix à faire devant une multitude de possibilités.

2.1.3.3. La liberté politique

Le problème de la liberté a toujours été la question essentielle du domaine politique, et pour Arendt, même aujourd'hui, rien n'a changé. Que nous le sachions ou non, nous dit Arendt, « la question de la politique et le fait que l'homme possède le don de l'action doivent toujours être présents à notre esprit quand nous parlons du problème de la liberté ; car l'action et la politique, parmi toutes ses capacités et possibilités de la vie humaine, sont les seules choses dont nous ne

²⁰⁷. Cette doctrine, professée vers la fin de la dynastie des *Ommeyyades*, par Djahm ben-Safwân, aurait pu très bien marcher d'accord avec la croyance orthodoxe, si, en même temps, Djahm n'eût nié tous les attributs de Dieu, ne voulant pas qu'on lui attribuât les qualités de la créature, ce qui conduisait à faire de Dieu un être abstrait, privé de toute qualité et de toute action.

²⁰⁸. Ou dissidents, dont les éléments étaient déjà donnés dans les doctrines des sectes précédentes. Wacel ben-Atha (né l'an 82 de l'hégire (H), ou 699-700 de l'ère commune, et mort l'an 131 H, ou 748-749), disciple de Hassan, ayant été chassé de l'école, comme dissident (*motazal*), au sujet de quelque dogme religieux, se fit lui-même chef d'école, réduisant en système les opinions énoncées par les sectes précédentes, et notamment celle des kadrites.

pourrions même pas avoir l'idée sans présumer au moins que la liberté existe, et nous ne pouvons toucher à une seule question politique sans mettre le doigt sur une question où la liberté humaine est en jeu. La liberté, en outre, n'est pas seulement l'un des nombreux problèmes et phénomènes du domaine politique proprement dit, comme la justice, le pouvoir, ou l'égalité ; la liberté, qui ne devient que rarement- dans les périodes de crise ou de révolution- le but direct de l'action politique – est réellement la condition qui fait que des hommes vivent ensemble dans une organisation politique. Sans elle la vie politique comme telle serait dépourvue de sens. La raison d'être de la politique est la liberté, et son champ d'expérience est l'action²⁰⁹ ».

Alors que Arendt reconnaît la cité comme l'espace par excellence de l'exercice de liberté par la parole et par les actions, cette entreprise n'est tout simplement pas possible dans l'univers privé, dans les sociétés tribales ou dans l'intimité du foyer, pour reprendre ses mots. Cet espace est habité par une communauté d'hommes qui ne constitue pas un corps politique. En effet, les facteurs qui règlent leurs actions ainsi que leur conduite sont les nécessités de la vie et le souci de sa conservation. Mais, il y a des despotes à la tête des certaines communautés qui exilent leurs sujets dans l'étroitesse du foyer et empêchent ainsi la naissance d'une vie publique. Dans ce contexte la liberté est essentiellement intérieure et passive à mon avis, elle est juste comme désir, volonté, souhait, aspiration qui habite le cœur. De là faut-il y voir une coïncidence ou compatibilité entre la politique et la liberté ? Tel n'était pas l'avis d'Arendt à son temps et les faits lui donnent raison plus encore de nos jours. « En effet, la montée du totalitarisme, disait-elle, sa revendication d'avoir subordonné toutes les sphères de la vie aux exigences de la politique et sa non reconnaissance logique des droits civils, surtout des droits de la vie privée et du droit à être libéré de la politique, nous font douter non seulement de la coïncidence de la politique et de la liberté, mais encore de leur compatibilité...N'est-il pas vrai que nous ne croyons tous d'une manière ou d'une autre que la politique n'est compatible avec la liberté que parce et pour autant qu'elle garantit une possibilité de se libérer de la politique ²¹⁰? Qu'il suffise de rappeler pour s'en convaincre, qu'alors que les auteurs du XVII^e et du XVIII^e siècle reconnaissent la sécurité comme le but ultime de la politique, du gouvernement ; au XIX^e et au XX^e siècle le fossé entre liberté et politique s'est distendu. Cette sécurité était la condition sine qua none de la liberté, comprise comme quintessence des activités qui se produisent dans la sphère apolitique. C'est ainsi qu'il faut comprendre d'une part le désir des philosophes de

²⁰⁹. ARENDT, H., *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*. Trad. P. Levy (dir), Paris, Gallimard, 2017, p.190.

²¹⁰. H. ARENDT, *Op. Cit.*, p.194.

s'abstenir de la politique au profit d'une vie contemplative, *vita contemplata* plus haut et plus libre. D'autre part, les premiers chrétiens, plus soucieux du royaume des cieux, n'avaient envers la politique que la suspicion voire l'hostilité.

2.1.3.4. La *Fuga mundi* ou liberté philosophique ?

Une question que l'on est en droit de se poser est celle de savoir si dans cet antagonisme la liberté et ne devient-elle pas une arme ou une menace contre le pouvoir politique. Arendt remémore que la « liberté est un phénomène marginal, qui constitue en quelque sorte la limite que le gouvernement ne doit pas franchir à moins que soient en jeu la vie elle-même, ses nécessités et ses intérêts immédiats²¹¹ ». Tout homme déploie sa vie dans deux sphères, privée et publique. En cas de danger l'espace privé est un refuge. Arendt rappelle que les pionniers de la réflexion philosophique sur la liberté sont Saint Paul et saint Augustin. Elle stipule qu'à l'origine, le phénomène de la liberté fut résultat d'une retraite hors du monde²¹² (*fuga mundi*²¹³) dans laquelle des expériences mondaines furent transformées en expériences intérieures au moi. Les expériences de la liberté sont dérivées en ceci qu'elles présupposent toujours un repli hors du monde, où la liberté était refusée, dans une intériorité à laquelle nul autre n'a accès. C'est dans cet entendement qu'il faut considérer les définitions d'Épictète pour qui « l'homme libre est celui qui vit comme il le souhaite et d'Aristote pour qui la liberté pour un homme signifie faire ce qu'il désire²¹⁴ ». La liberté d'Épictète est donc un combat intérieur et personnel qui consiste à se libérer de ses propres désirs, car Arendt pense qu'il veut dire qu'aucun pouvoir n'est aussi absolu que celui que l'homme exerce sur lui-même, et que « l'espace intérieur où l'homme lutte contre lui-même et se maîtrise lui-même est plus entièrement sien, à savoir plus sûrement protégé de l'ingérence extérieure, que ne pourrait jamais l'être aucun foyer dans le monde²¹⁵. L'histoire de la philosophie nous révèle que la liberté est une question oubliée des premiers philosophes. Écoutons Arendt à ce propos : « Comme première et préliminaire justification de cette approche, on peut remarquer qu'historiquement le problème de la liberté a été la dernière des grandes questions métaphysiques traditionnelles – comme l'être, le néant, l'âme, la nature, le temps, l'éternité, etc. ; à devenir thème de la recherche philosophique. Il n'y a pas de préoccupation concernant la liberté dans toute l'histoire de la grande philosophie depuis

²¹¹. *Ibidem*,, p.195.

²¹². *Ibidem*, p.190-191.

²¹³. *Fuga mundi*, la fuite du monde, fait penser au mode de vie de retrait du monde, choisi sous l'inspiration de saint Jean- Baptiste donc, premiers moines des déserts géographiques d'Égypte au IVe siècle.

²¹⁴. ÉPICTÈTE et ARISTOTE, cités par Hannah Arendt, *Op. Cit.*, p.191

²¹⁵. ARENDT, H., *Ibidem*

les présocratiques jusqu'à Plotin, le dernier philosophe antique. Et quand la liberté fit sa première apparition dans notre tradition philosophique, ce fut l'expérience de la conversion religieuse de saint Paul d'abord, de saint Augustin ensuite, qui la suscita²¹⁶».

2.2. PROBLEMES PHILOSOPHIQUES DE LA LIBERTE

Les différents problèmes philosophiques de la liberté se situent au carrefour de son existence et de son essence. En effet, s'il est évident d'établir l'existence dans la réalité de notre pensée, de nos paroles et de nos actes, son essence ne fait pas l'unanimité. Par ailleurs, la liberté peut-elle nier le poids des déterminismes physique, social, historique ou psychologique ? J'étudie ici brièvement quelques problèmes qui en appellent à une réflexion philosophique.

2.2.1. La liberté et la volonté-la pensée- l'action

De quoi la liberté est-elle attribut, de la volonté, de la pensée, ou de l'action ? Au dire d'Arendt, beaucoup de théories retiennent la liberté comme attribut de la volonté et de la pensée plutôt que de l'action. Elle explique que cette priorité ne dérive pas seulement de l'idée que tout acte doit être psychologiquement précédé par un acte cognitif de l'entendement et un commandement de la volonté pour mettre à exécution sa décision, mais aussi, et peut-être même essentiellement, parce qu'on croit que « la liberté parfaite est incompatible avec l'existence de la société », qu'elle ne peut être tolérée dans sa perfection qu'en dehors du domaine des affaires humaines. Cet argument courant, poursuit Arendt, ne soutient pas, ce qui est peut-être vrai, qu'il est de la nature de la pensée d'avoir besoin de plus de liberté qu'aucune activité humaine, mais, plutôt, le fait de penser n'est pas lui-même dangereux, de sorte que seule l'action a besoin d'être contenue...Cela fait partie aux yeux d'Arendt, des dogmes fondamentaux du libéralisme qui, malgré son nom, eut sa part dans le bannissement du domaine politique de la notion de la liberté. Je ne vois aucun inconvénient à mon avis que la liberté soit attribut à la fois de la volonté, de la pensée et de l'action donc de l'être humain. La liberté est ce qui constitue fondamentalement l'homme qui a la possibilité d'être maître de sa pensée, de sa volonté et de ses actions.

²¹⁶. *Ibidem*, p.188-189

2.2.2. La causalité

La liberté de l'homme est à comprendre non seulement dans son interaction avec les autres, mais aussi avec ses propres pulsions et avec la nature. Et dans ces interférences la loi de la causalité s'impose. Seulement, comme le pense Kant, « la causalité soit ou non à l'œuvre au sein de la nature et de l'univers, c'est certainement une catégorie de l'esprit de mettre de l'ordre dans toutes les données sensorielles, quelle que puisse être leur nature, et c'est ainsi qu'il rend l'expérience possible. C'est pourquoi l'antinomie entre liberté pratique et la non-liberté théorique, toutes deux également évidentes dans leurs champs respectifs, ne renvoient pas simplement à une dichotomie entre la science et l'éthique, mais se trouvent dans les expériences de la vie quotidienne où la science et l'éthique à la fois ont leurs points de départ respectifs. Ce n'est pas la théorie scientifique, mais la pensée elle-même, dans son activité de compréhension préscientifique et pré-philosophique, qui semble dissoudre et anéantir la liberté sur laquelle est fondée notre conduite pratique. Car dès que nous réfléchissons sur un acte qui a été entrepris avec la conviction que nous sommes un agent libre, il semble tomber sous l'emprise de deux sortes de causalités, d'un côté de la causalité de la motivation interne, et de l'autre celle du principe causal qui régit le monde extérieur. Arendt conclut donc que Kant sauva la liberté de cette double atteinte en distinguant entre une raison « pure » ou théorique et une « raison pratique » dont le centre est le libre arbitre, il importe de se souvenir que l'agent du libre arbitre, qui est pratiquement de la plus haute importance, n'apparaît jamais dans le monde phénoménal ni dans le monde extérieur de nos cinq sens, ni dans le champ du sens interne grâce auquel je me sens moi-même »²¹⁷.

Dans la compréhension d'Arendt, cette réalité de la liberté dans le l'espace personnel, intérieur et individuel ne peut pas ausculter la liberté objective, dans le monde public ou la cité. Elle affirme d'ailleurs que l'homme ne saurait rien de la liberté intérieure s'il n'avait d'abord expérimenté une liberté qui soit une réalité tangible dans le monde. Nous prenons conscience d'abord de la liberté ou de son contraire dans notre commerce avec d'autres, non dans le commerce avec nous-mêmes. Avant de devenir un attribut de la pensée ou une qualité de la volonté, la liberté a été comprise comme le statut d'un homme libre, qui lui permettait de se déplacer, de sortir de son foyer, d'aller dans le monde et de rencontrer d'autres gens et actes et en paroles. Il est clair, poursuit Arendt, que cette liberté a été précédée par la libération : « pour être libre, l'homme doit s'être libéré de nécessités de la vie...Et d'après la pensée antique,

²¹⁷ ARENDT, H., *Ibidem*, p. 187-188.

l'homme ne pouvait se libérer de la nécessité qu'en exerçant un certain pouvoir sur d'autres hommes, et il ne pouvait être libre que s'il possédait un lieu, un foyer dans le monde²¹⁸ ».

2.2.3. La liberté et la contrainte

On ne peut pas comprendre la liberté sans son rapport à la contrainte. Ma liberté d'action rencontre des contraintes de deux ordres naturels et humains. Face à un obstacle naturel, je peux transformer cette situation naturelle si c'est dans l'ordre du possible, sinon, assumer cette limite sans perdre ma liberté. Par contre si c'est un homme comme moi qui constitue cet obstacle, j'ai le choix de m'opposer, de me rebeller ou de me soumettre au nom de ma liberté. Et la cohabitation humaine est consubstantielle à la concurrence de libertés individuelles, au point qu'on ne sait pas toujours qui doit tracer les frontières ou les lignes de démarcation de nos libertés respectives. Rousseau fonde cette cohabitation sur le contrat social. « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéit pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant²¹⁹ ».

2.2.4. La liberté et l'obéissance

Aussi paradoxal que cela puisse nous sembler, l'obéissance est un fruit de la liberté, on obéit à la loi que l'on s'est donnée ou à laquelle on a consenti. Ce qui fait de l'homme un être à la fois d'autonomie et d'hétéronomie, se soumettant librement à la loi qu'il s'est donnée ou subissant la loi résultant du contrat social sans quoi, bonjour le drame de l'anomie²²⁰. Dans l'hypothèse où tout le monde respecte sa liberté et celle des autres, aurions-nous quand même besoin des lois ? La pratique nous montre que non, l'homme est à la fois imparfait et perfectible. Mais la loi elle-même est potentiellement exposée à être transgressée et nécessite le recours à la contrainte, à la force pour s'imposer. Que faire de celui qui refuse d'exercer sa liberté, « on le forcera à être libre » comme s'interrogeait Rousseau ? Par ailleurs, une société sans règles et libertés n'est-ce pas la pire de sociétés ? Mais, en même temps, il me semble pertinent de demander si le contrôle du corps social sur la liberté des individus doit parfaitement être sans limites ? Il existe un seuil, qu'aucune autorité ne doit franchir sans porter atteinte à la liberté d'autrui.

²¹⁸. ARENDT, H., *Ibidem*, p. 192.

²¹⁹. ROUSSEAU, J.-J., *Du contrat social*, Livre I, ch. 8.

²²⁰. Absence d'organisation sociale résultant de la disparition des normes communément acceptées.

2.2.5. La liberté et les choix

La liberté s'exerce par des choix à opérer, en pensée ou dans les actes. En réfléchissant en profondeur, on peut réaliser qu'il arrive de poser des actes spontanés et mécaniques ou par simple habitude. Mais lorsque, au lieu d'agir spontanément, ou avant d'opérer mon choix, devant une multitude des possibilités je réfléchis en vue d'opérer le meilleur de choix ou le choix le moins mauvais, là je fais intervenir ma volonté et ce n'est pas si aisé. Certaines soumissions ou conformismes sont des expressions de cette grande épreuve d'exercice de la liberté. Et comme le disait Aristote, « l'acte libre est l'acte qui résulte d'un choix, après qu'on ait délibéré²²¹ ». Exercer sa liberté c'est engager deux entreprises rudes, juger et agir après. Mais le passage entre le jugement et l'action n'est pas toujours aussi facile. On peut être impuissant d'agir après un jugement équilibré et mature, pensons à l'expérience de Paul de Tarse : « Vraiment, ce que je fais, je ne le comprends pas : car je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je hais »²²². Paul de Tarse tout en reconnaissant la liberté humaine, mais il avoue ainsi ses limites. Mais un autre Théologien, Luther préféra parler du self-arbitre. Selon lui, la culpabilité de l'homme l'empêche d'être libre, seule la grâce divine peut le sauver parce qu'il est coupable. Mais cette grâce remplace-t-elle la liberté ? À la lumière des découvertes de psychologie, de psychanalyse et des autres sciences cognitives, on ne peut plus ignorer notre passé, notre éducation, notre hérédité, notre inconscient dont nous sommes liés. Sommes-nous réellement libres du poids de cet héritage ?

2.2.6. La liberté et le fatalisme ou le déterminisme²²³

L'analyse d'Élisabeth Clément, Professeur de philosophie sur la liberté me semble très pertinente. « Affirmer que nous sommes comme partie de la nature, écrit-elle, soumis au déterminisme ne nous condamne donc pas à l'inaction, bien au contraire. Le déterminisme ne se confond pas avec le fatalisme. Le fatalisme est une doctrine d'après laquelle l'ensemble des événements est soumis au destin ou au fatum, selon une nécessité absolue. Quoiqu'on fasse, ce qui devait arriver arrivera, conformément à ce qui a été écrit ou prédit. Il engendre donc une

²²¹. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Livre III, 7.

²²². Épître aux Romains, VII, 14-25.

²²³. Élisabeth Clément exige de distinguer cependant le déterminisme comme principe épistémologique et le déterminisme comme principe métaphysique. Le déterminisme, entendu comme principe épistémologique, s'applique aux sciences exactes, qui formulent des lois universelles et postule que l'ensemble des phénomènes naturels y est soumis. La nature est, en droit, prévisible, parce qu'elle est tout entière ordonnée à des régularités strictes, qu'elles soient de nature physique ou simplement statistique. Le déterminisme, au sens épistémologique, s'est imposé à partir du développement des sciences exactes, et en particulier de la mécanique classique. Son domaine d'application est la nature, non l'action humaine. L'histoire, par exemple, ne se répète jamais.

attitude de soumission. Le déterminisme, dont le principe constitue le fondement même des sciences de la nature, pose au contraire qu'à tout effet peut être assigné une cause, les mêmes causes produisant les mêmes effets. La liaison assurée des causes et des effets est alors ce qui permet à l'homme de faire fond sur la nature, d'agir sur elle et de la transformer²²⁴ ».

La Liberté humaine voit s'ériger en face le déterminisme ou le fatalisme et cela plonge les philosophes dans une aporie de l'immanence et la transcendance de la volonté et de l'agir humain comparé à la nature. Deux courants s'opposent ainsi, d'un côté la liberté est posée comme fondement de l'action et de la morale humaine (Épicure, Descartes, Kant). De l'autre, le poids du déterminisme ne permet pas de soutenir la transcendance de la volonté humaine. (Démocrite, Spinoza, Nietzsche). Cicéron le dit si bien : « Il existait deux opinions sur lesquelles se partageaient les anciens philosophes, les uns pensant que tout se produit par le destin, en sorte que ce destin apportait la force de l'obligation (Démocrite, Héraclite, Empédocle, Aristote étaient de cet avis), les autres pour qui les mouvements volontaires de l'âme existaient sans aucune intervention du destin ; Chrysippe, en position d'arbitre officieux, me paraît avoir choisi la position intermédiaire ; mais il se rattache plutôt à ceux qui veulent voir les mouvements de l'âme libérés de l'obligation²²⁵ ».

On dirait actuellement qu'il y a une opposition entre physicalisme et mentalisme, i. e. entre la causalité physique (physicalisme) à laquelle l'ensemble des êtres peuvent être réduits et la causalité mentale (mentalisme), qui peut être une théorie matérialiste, tout en reconnaissant une action propre du mental. Dans le premier cas, il s'agit d'expliquer comment on peut naturaliser la volonté, sans reconduire un dualisme métaphysique classique, et comment il est toujours envisageable de parler d'action et de responsabilité, tandis qu'on en a supprimé la condition ; dans le second cas, il s'agit plutôt d'expliquer comment une causalité mentale est envisageable qui évite aussi ce dualisme fréquemment complexe à rendre intelligible. Un des points les plus intéressants que met ainsi en lumière cette opposition, c'est le caractère fréquemment complexe à déterminer du concept de liberté. J'y reviendrai plus tard en détails quand il s'agira de justifier et de légitimer la liberté holistique.

²²⁴. CLÉMENT, E., *Liberté*, Textes expliqués, sujets analysés, glossaire, Profil, Notions philosophiques (779), Paris, Hatier, 2019. <https://databac.fr/pdf/laffirmation-de-la-liberte-peut-elle-se-concilier-avec-le-principe-du-determinisme-de-la-nature/>, consulté le 08/02/2022 à 17 :51

²²⁵. CICÉRON, *Du destin*, §39.

2.2.7. La liberté et les connaissances

Notre liberté se déploie de notre pensée, de notre jugement avant de se concrétiser dans l'action. C'est lorsqu'une action a suivi ce schéma qu'il peut être reconnu comme libre. Mais notre pensée, notre jugement ne dépendent-elle pas aussi de notre connaissance ? Peut-on imposer notre liberté ou nous soumettre à la nature, dont nous faisons partie, sans la connaître ? La connaissance nous libère de nos préjugés et permet de comprendre les causes. Spinoza s'interroge si les hommes qui sont conscients de leurs désirs et ne sont-ils pas ignorants des causes qui les déterminent ? La liberté est-elle une donnée, est-elle immédiate, est-elle absolue ? Répondre par la négative suggère la dimension dynamique de la liberté. Elle est potentiellement là mais, en même temps pas encore, elle est appelée à croître, à se développer et à s'actualiser, elle est libératrice.

2.2.8. La liberté et la responsabilité

Si l'homme n'est pas libre, soit dans la pensée, soit dans le jugement, soit dans l'action, peut-il répondre de ses actes ? La liberté ne signifie pas faire n'importe quoi, n'importe où et à n'importe quel moment ! Puisqu'il doit être moralement responsable de tous ses actes, l'homme a tout intérêt à agir en connaissance de causes, rationnellement et en tenant compte de tout, même des conséquences présentes et ultérieures de ses choix et de ses actes. Ce qui fait dire à Kant : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse toujours valoir en même temps comme principe d'une législation universelle²²⁶ ». Pour obéir à la loi morale, commente Elisabeth Clément²²⁷, l'homme doit faire taire ses penchants et se soumettre au devoir. Et s'il ne le fait pas toujours, il le peut toujours cependant. Reconnaître la loi morale, c'est donc reconnaître la liberté. « Tu dois, donc tu peux », telle est la formule à travers laquelle, selon Kant, l'homme découvre en lui la liberté²²⁸.

2.3. BREVE SYNTHÈSE HISTORIQUE DE LA PHILOSOPHIE DE LA LIBERTÉ

La question de la liberté est principe et fin de l'édification philosophique. Qu'est-ce

²²⁶. KANT, E., *Métaphysique des mœurs*, trad. A. Renaud, Paris, GF-Flammarion, 1999, p.97.

²²⁷. Elisabeth Clément est **docteur en pharmacie et a exercé à Nantes, Paris et Marseille, en officine, à l'université, en milieu hospitalier.**

²²⁸. CLÉMENT, E., *Op. Cit.*

philosopher ? N'est-ce pas penser par soi-même, un exercice libre de son jugement ? N'est-ce pas aussi s'en remettre au libre examen pour toute question et refuser toute ingérence d'une autorité étrangère à la raison ? Mais il n'y a aucune unanimité autour de l'entendement de cette liberté, et c'est déjà là la pointe de la philosophie. Elle se trouve être ainsi au centre de la réflexion et des débats au cours de l'histoire de la philosophie. Ce n'est pas nécessaire de revenir sur toute l'histoire philosophique de la liberté. En effet, retracer l'évolution de la notion philosophique de la liberté peut constituer l'objet de toute une thèse doctorale. Pour ne pas m'écarter de la présente recherche, je me fais violence de reprendre ici ce bref récapitulatif de Paul Ricœur que je trouve critique et concis²²⁹. Il reviendra sur certains éléments évoqués plus haut, je le fais à dessein et dans le but d'insister sur les aspects que révèlent ces éléments.

« Si l'on considère l'histoire passée de la philosophie de la liberté, argumente Ricœur, il faut reconnaître qu'elle pose une série de questions qui ne peuvent être résolues sans une méthode dialectique. On peut récapituler les situations dialectiques impliquées par un discours sur l'action sensée en suivant la progression de la dialectique hégélienne à travers les niveaux enchaînés de l'Encyclopédie des sciences philosophiques. D'abord, la volonté humaine est une transition entre le désir animal et la rationalité ; Aristote l'a définie comme « désir délibéré » ; cette expression même implique que la réalité naturelle, résumée dans le mot désir, est niée et néanmoins retenue dans une réalité de rang supérieur apparentée à la rationalité. La décision requiert ainsi une conception dialectique de la réalité, selon laquelle la racine du désir est sublimée dans l'énergie de la décision. Telle est la première situation dialectique ; elle est représentée, dans l'Encyclopédie hégélienne, par la transition d'une philosophie de la nature à une philosophie de l'esprit.

Deuxième situation dialectique : la scolastique et Descartes conçoivent le jugement comme interaction entre deux facultés, l'entendement et la volonté libre ; mais cette interaction est exprimée dans le langage de la causalité réciproque : l'entendement « meut » la volonté et celle-ci « meut » l'entendement ; on peut voir là l'expression pré-dialectique d'un rapport beaucoup plus fondamental qui régit la promotion mutuelle de la raison théorique et de la raison pratique. Cette situation dialectique n'a pas disparu avec la psychologie des facultés, ni avec la cosmologie qui la soutenait : la distinction kantienne entre raison théorique et raison pratique

²²⁹. RICŒUR, P. « **LIBERTÉ** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 21 janvier 2021 à 12h00'
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/liberte/>.

donne seulement une nouvelle expression à ce problème ancien. Cette seconde situation dialectique constitue l'essentiel de la philosophie de l'esprit subjectif dans l'Encyclopédie de Hegel.

La troisième situation dialectique correspond à la transition de la volonté subjective, telle qu'on l'a décrite dans le premier discours sur la liberté, à la volonté objective, qui est l'objet de la détermination éthico-politique chez Aristote et chez Kant. Cette dimension est perdue dans une simple psychologie de la décision, où seule la liberté individuelle est prise en compte, tandis que la dimension politique émigre en dehors du champ de la philosophie de la liberté et constitue le cœur d'une philosophie politique, sous le titre d'une théorie du pouvoir et de la souveraineté. On peut évoquer ici cette cassure de la philosophie de la liberté à l'époque de Hobbes et de Machiavel. C'est ainsi que l'unité dialectique des deux figures de la liberté, individuelle et collective, psychologique et politique, est perdue. Aristote pourtant n'ignorait pas cette unité, mais il n'avait pas d'appareil logique pour maîtriser ce problème de la relation entre une phénoménologie de la préférence et une philosophie politique. Cette troisième dialectique est le centre de ce que Hegel appelle la philosophie de l'esprit objectif : elle contient la philosophie authentique de la liberté au niveau du discours de l'action sensée. C'est ici, en effet, qu'on rejoint le texte des Principes de la philosophie du droit qui a été placé en tête de cette seconde section. Réaliser la liberté dans un monde de la culture, digne d'être appelé « seconde nature », telle est la tâche de la philosophie du droit. On rappellera seulement deux ou trois mouvements dialectiques fondamentaux qui jalonnent la réalisation de la liberté au niveau de la philosophie de l'esprit objectif.

Le premier seuil de la liberté réalisée est la relation de contrat qui lie une volonté à une volonté dans une relation réciproque ; la volonté solitaire, qui se borne à s'emparer des choses, est encore une volonté arbitraire ; avec le contrat, chaque volonté renonce à sa particularité et reconnaît l'autre volonté comme identique à elle-même dans l'acte de l'échange ; tandis que la chose est universalisée dans la représentation abstraite de sa valeur, la volonté est universalisée par l'échange contractuel des choses. Ainsi, la chose fait médiation entre deux volontés, en même temps que la volonté de l'autre fait médiation entre la volonté et la chose possédée. Tel est le premier seuil dans cette histoire pleine de sens de la liberté réalisée. Seule une volonté soumise à l'objectivation dans des œuvres est capable de se reconnaître elle-même comme l'auteur responsable de ses actes. C'est ici le second seuil dans la dialectique de la liberté réalisée : la liberté n'est plus seulement actualisée dans des choses, en tant que choses

possédées, mais dans des œuvres et dans des actions qui la représentent dans le monde. Par-delà la simple intention, la volonté doit passer par l'épreuve du succès et de l'échec et lier son sort à quelque phase de l'histoire. Il n'est pas de projet effectif sans cette épreuve de la réalité, sans ce jugement exercé par les autres hommes, et finalement sans le jugement du « tribunal du monde ». La liberté apparaît alors comme une dialectique tendue entre une exigence infinie, qui reflète son pouvoir illimité d'auto-affirmation, et la tâche d'auto-réalisation dans une réalité finie. L'individualité n'est pas autre chose que cette confrontation entre l'infini de la réflexion et la finitude de l'actualisation. Seule cette liberté a le droit d'être tenue pour responsable de cela seulement qu'elle a fait et non de tout ce qui arrive par le moyen de son action. C'est dans ce cadre de pensée que la philosophie hégélienne de la volonté libre peut rendre justice à Kant et à la différence que celui-ci avait instituée entre la volonté pour la loi et la volonté arbitraire ; mais ce n'est pas seulement la règle abstraite, la loi, qui fait la différence entre volonté objective et volonté subjective, c'est le cours concret de l'action intentionnelle, dans laquelle les aspects subjectifs et objectifs sont mêlés, le désir et la rationalité réconciliés et la quête de satisfaction liée à la quête de rationalité. Une simple morale de l'intention, coupée de l'épaisseur du désir vital et soustraite à l'épreuve de la réalité, est seulement un segment abstrait dans le processus total d'actualisation de la liberté.

Et voici le troisième seuil de réalisation de la liberté dans le cadre de l'esprit objectif : une philosophie de la liberté réalisée culmine dans une théorie des communautés concrètes dans lesquelles la volonté est capable de se reconnaître elle-même. Cette objectivation de la liberté individuelle dans la famille, dans la société civile, c'est-à-dire dans la vie économique, et finalement dans l'État réalise le projet aristotélicien d'une philosophie de la liberté individuelle qui serait en même temps une philosophie politique : Rousseau et Kant sont une fois de plus justifiés. Pas d'État, pas de philosophie politique, sans cette équation entre la souveraineté de l'État et le pouvoir de la liberté individuelle. L'État qui ne serait pas une volonté objectivée resterait une volonté étrangère et hostile. C'était là le problème de Rousseau : Hegel le résout avec d'autres ressources que le contrat, lequel appartient seulement à la couche abstraite de la volonté libre. Dire que le discours sur l'action sensée atteint sa fin dans une théorie politique, c'est dire que l'homme a des devoirs concrets, des vertus concrètes seulement lorsqu'il est capable de se situer lui-même à l'intérieur de communautés historiques, dans lesquelles il reconnaît le sens de sa propre existence. On peut être aussi critique que l'on veut à l'égard de l'apologie hégélienne de l'État ; le problème posé par Hegel demeure : existe-t-il quelque médiation raisonnable entre le pouvoir individuel, que nous appelons libre choix ou libre-

arbitre, et le pouvoir politique que nous appelons souveraineté ? Si la vie politique est cette médiation, alors la dialectique entre la liberté individuelle et le pouvoir de l'État est au cœur du problème de la liberté ; c'est cette médiation qui, finalement, commande tout le discours sur l'action sensée²³⁰ . Après cet aperçu de Paul Ricœur qui pose l'essai de compréhension de la notion de l'histoire et de problèmes de liberté, je vais à présent examiner ce que j'appelle paradoxes de la liberté ou mieux de l'éducation à la liberté. N'est-ce pas que l'enfant lui-même, son père et sa mère ainsi que les autres entités sociales qui se disent promoteurs et éducateurs de la liberté constituent parfois malheureusement aussi ses vraies entraves ?» On revient au sujet !

2.4. LIBERTE PARADOXALE DANS LA SPHERE FAMILIALE

2.4.1. La tyrannie individuelle

La première personne que l'enfant doit affronter pour conquérir sa propre liberté, c'est lui-même. En effet, à son intérieur pullulent passions, désirs, pulsions, peurs contraires à sa propre volonté. Son propre mental ainsi que ses nombreux conditionnements peuvent aussi se servir de lui ou lui donner l'illusion de s'identifier au mental dont il en est devenu esclave. S'il faut reconnaître que par beaucoup d'efforts il peut faire d'énormes progrès, il n'en reste pas moins qu'il sent qu'il ne peut pas tout dominer de lui-même, ce qui justifie l'importance d'un apport extérieur. Cela peut se vérifier davantage pendant l'adolescence, période délicate d'articulation entre l'enfance et l'âge adulte. Ce n'est jamais de gaieté de cœur, pour la plupart de cas, que les jeunes fument, consomment à l'excès l'alcool avec des addictions qui en découlent, la drogue, la pornographie, la masturbation, la violence, les accidents... C'est une lutte interne entre la volonté et la pression de ces besoins. La preuve que leur volonté n'est souvent pas engagée librement, ils se dissimulent, et parfois c'est la fugue ou, pour le pire des cas, les tentatives de suicide.

Dans d'autres cas, il peut s'agir de problèmes de santé, des enfants naissant avec handicap ou contractant très tôt des troubles affectifs, mentaux ou psychomoteurs qui obstruent la formation de la liberté. Si certains états pathologiques ne proviennent directement pas de gènes de ses parents, on peut imaginer des accidents dont ni les parents, ni lui-même ne sont responsables directement. Cette donne personnelle, intérieure jouera beaucoup dans sa recherche de se

²³⁰. Paul RICŒUR, « LIBERTÉ », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 21 janvier 2021 à 12h00'
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/liberte/>.

différencier du monde extérieur en s'y opposant. Trois voies sont possibles, deux extrêmes et une médiane. Soit qu'il tombe dans la servitude volontaire et c'est une capitulation qui sacrifie la liberté-même. Soit qu'il verse dans la subversion qui le plonge dans la violence, la délinquance et subversion contre toute autorité qu'il soupçonne menacer sa liberté. Le juste milieu est la recherche continuelle d'équilibre, l'émergence d'une personnalité respectueuse de ses propres limites. Un enfant, un jeune qui obéit à tout et dans tous les cas devait inquiéter. C'est un être sans volonté et sans liberté. Il constitue un danger pour lui-même dans la mesure où il ressemble à un élément de l'ensemble qui ne compte pas beaucoup et sur lequel on ne peut pas compter non plus. Il est tellement dissout dans la masse sociale, qu'il n'a ni voix, ni opinion. Et puisque chaque société ou chaque institution est toujours composée de membres avec des caractères, des tempéraments et des personnalités très divers, le conflit est inévitable. Le jeune qui obéit à tout renonce à lutter pour l'équilibre de tous dans ce choc d'opinions et de divergences. Devant les efforts de tous dans la construction d'une société équilibrée il abdique. Il existe de cas des sujets formatés et dressés à l'obéissance. Par conséquent il vit en lui-même ce conflit, cette violence et une grande souffrance qui finit parfois au pire cas, dans des suicides. Et on sait bien que chaque suicide emporte son auteur mais fabrique pour un très long moment de nombreux coupables conscients ou inconscients, vrais ou faux dans son entourage. J'insiste sur le fait que la dimension de la lutte pour conquérir sa liberté est vitale, primordiale et cruciale.

Le subversif à toute autorité aussi est un danger et pour lui-même et pour la société. Seulement il est très important de distinguer les différents cas de figure. Le premier peut être un état pathologique, il peut s'agir d'une défense permanente contre une tyrannie antérieure (parents), il peut aussi bien être une délinquance en quête d'une autorité manquée. Dans la première situation, le concours de psychiatre et d'autres éducateurs, ou certaines expériences différentes peuvent réorganiser la personnalité du jeune. Dans le deuxième aussi un accompagnement, une rééducation et responsabilité mettant le jeune dans la réalité concrète peut ouvrir son esprit. La dernière situation, et peut-être la plus courante de nos jours, est le fait de l'enfant-roi, à qui les parents sont soumis par peur de brimer sa liberté. Usé par un pouvoir harassant dont il veut à tout prix se dépouiller, il s'agit de trouver quelqu'un en faveur de qui abdiquer. Le jeune puis l'adulte, est toujours tendu entre la servitude volontaire et la permanente subversion. Pour parvenir à un équilibre, conquérir la liberté aux prises de ses propres pressions intérieures et des pressions extérieures, il devra donner le maximum de lui-même et accepter l'aide extérieure dans la mesure où elle est utile. Concrètement comment cela se passera-t-il, c'est ce que j'approfondirai dans le dernier chapitre.

À d'autres termes, les enfants et les adolescents ne peuvent pas se libérer d'eux-mêmes de leurs pulsions. Devenir libre de ses pulsions n'est rien d'autre que parvenir non seulement à comprendre la priorité du principe de réalité sur celui du plaisir mais surtout d'en vivre en connaissance des causes. Libre de ses pulsions c'est aussi sortir de la paresse, de l'indécision et de la procrastination et agir dans la mesure de toutes ses forces. Libre de ses pulsions c'est apprendre pour maximaliser l'emprise sur une grande partie de la réalité. C'est aussi désapprendre, déconstruire le monde chimérique dans lequel nous a plongé la propagande, la publicité et le fanatisme de tout genre.

2.4.2. La tyrannie familiale

Les premières personnes extérieures qui peuvent paradoxalement entraver la marche vers la liberté ce sont les parents. Avec le temps, la prise en charge responsable des parents devrait progressivement préparer l'auto-prise en charge. Une deuxième douloureuse séparation après celle du cordon ombilical s'impose. Ici aussi, les jeunes ne peuvent pas sevrer d'eux-mêmes de la relation fusionnelle ou conflictuelles, de la tutelle ni, dans le pire des cas de la tyrannie de leurs parents. L'enfant doit se doter d'un esprit de conquête mais aussi accepter avec confiance ce don des parents ou simplement de la nature, de la vie. Les enfants reçoivent des parents, dit-on, des racines pour ne jamais oublier ses origines, mais aussi des ailes pour s'envoler par leurs propres moyens. S'agit-il d'une rupture ? Voler de se propre ses ailes n'est pas une rupture avec ses parents. Il est libre, et c'est à tout son avantage de consulter et de tenir compte des avis de ses parents, mus par l'amour pour lui et par l'expérience de la vie, dans ces choix décisifs, le métier, le ou la compagne, l'habitation. Cette consultation n'annule en rien l'autonomie, l'indépendance des jeunes, mais au contraire elle l'enrichie par le regard extérieur et par l'expérience du passé.

Au milieu du vingtième siècle, de façon générale dans certaines familles les plus nombreuses à travers le monde, à savoir les classes moyennes, une certaine cohérence règne. La famille, berceau de la vie humaine est le lieu par excellence de l'émergence, de la croissance et de l'éducation à la liberté. Le père et la mère se complètent, la mère reconnaît et légitime l'autorité du père sur sa famille, elle aussi exerce une autorité subordonnée mais réelle et soutenue par le père, sur leurs enfants. Les enfants vivent dans une ambiance d'articulation entre une autorité qui met des limites mais adoucie par une tendresse, une affection qui rassurent. Mais malheureusement, dans d'autres familles tout ne se passe pas toujours ainsi. Dans certains cas

un environnement tellement pesant et toxique affadit la croissance de la personnalité de l'enfant. L'autoritarisme d'un père, la « castraticité²³¹ » de la mère, l'inexpressivité d'un grand-père, l'anxiété d'une grand-mère, la violence d'un beau-père, la jalousie d'une belle-mère, la jalousie et la concurrence dans la fratrie, lutte de domination ou de subversion entre aînés et cadets... façonnent une image d'une famille néfaste et d'une aliénation parentale. Comment une mère peut s'ériger contre l'émergence de la liberté de son enfant ?

2.4.3. La tyrannie maternelle de l'épouse-mère

Une mère a un statut considérable car elle porte et donne la vie. Mais tout ne s'arrête pas par l'accouchement du nouveau-né. Elle est appelée à assumer un autre rôle non moins important, éduquer l'enfant en collaboration ou en confrontation avec son mari. Ce n'est pas toujours une tâche aisée. Envers son mari ou son partenaire, une femme, mère des enfants peut devenir celle qu'on appelle mère castratrice. En effet, à force de contrôler tout ce que son homme fait, celui-ci sent sa liberté s'étioler. Cette épouse se sent indispensable à ses yeux, tellement importante que son avis l'emporte sur ceux de sa famille et de ses proches. Elle est très exigeante et a beaucoup d'attentes dont celle de faire de son mari l'homme idéal selon ses propres fantasmes. Elle décide tout en lieu et place de son mari, le plus souvent sans le consulter. Qu'il essaye de décider seul, il est culpabilisé et fait dictateur. Quant au travail familial, l'épouse castratrice se comporte en inspectrice (des travaux) qui vient vérifier si tout a été bien fait, comme demandé. Des reproches suivent de manière régulière et parfois devant les enfants, car l'admiration, l'appréciation, l'estime et le respect d'antan n'y sont plus. Par ailleurs, la femme castratrice n'attend pas partager son rôle de femme et mère, mais ne se gêne pas de dire que c'est lui qui porte le pantalon à la maison, donc la Maîtresse de maison, la Matriarche, l'Amazone.

Une fois qu'elle a réussi à contrôler le père, elle est rassurée que celui-ci ne peut plus être ce

²³¹. L'acte de castrer est propre aux personnes en perte d'énergie qui cherchent à soumettre l'autre afin de leur soutirer leur vitalité et énergie vitale. Plier l'individu à leur vision des choses, à leurs besoins et parfois même à leurs fantasmes les plus intimes et sordides, est une façon pour eux d'avoir le dessus. Ainsi ils piègent l'autre dans une toile inextricable de laquelle il aura bien du mal à s'échapper. Certains ont un pouvoir de stérilisation et de castration de l'énergie de vie si puissant qu'ils en sont eux-mêmes victimes, car en castrant systématiquement autrui, ils se castrent eux-mêmes et se retrouvent... seuls. En effet leurs victimes finissent toujours par les fuir ! C'est un cercle vicieux sans fin : ils séduisent, castrent, dominant, exaspèrent, frustrant l'autre... qui finit par les rejeter.

<https://therapie-ananke.com/savez-vous-quune-personne-castratrice-vole-votre-energie/> consulté le 12/10/2021 à 13h44

tiers séparateur. L'enfant tombe aussi sous sa domination. Dans le pire de cas, cette mère peut s'avérer, bon gré malgré, consciemment ou inconsciemment, être la pierre d'achoppement pour son enfant. À cause d'elle, l'enfant connaîtra de misères sur la route d'autonomisation et de liberté. Si elle a vécu elle-même un manque d'amour maternel, elle ne saura le transmettre car on ne donne que ce que l'on a. Dans ce cas, elle aura la figure d'une mère narcissique, incapable de satisfaire les besoins de quelqu'un d'autre qu'elle, fut-il son enfant. Comme déjà dit, la liberté est aussi un don en plus d'être une conquête. Une mère narcissique ne peut pas savoir autoriser son fils d'exister, de prendre son autonomie, de vivre de sa liberté. Une mère manipulatrice profite de la dépendance affective, elle exige que son mari et son enfant l'aiment davantage. Elle cherche à les dominer et à les contrôler, à détruire leurs images pour qu'elle reste la vedette, la championne et la patronne de la maison. Aux antipodes de la mère attentive qui cherche à s'assurer que tout va bien et se rend prête en cas de besoin comme dans les six premiers mois, pour ne pas se reprocher d'une négligence ou d'abandon, une mère intrusive veut de bonne ou de mauvaise foi et dans le souci de connaître, de contrôler, de diriger et de proposer des solutions les meilleures ou les moins mauvaises pour le fruit de ses entrailles. Seulement, par une telle intromission elle ne veut pas accepter des limites qui permettraient à l'enfant d'être maître de son espace et son temps d'intimité. Face à une infime résistance de l'enfant contre cette pression qui viole sa vie privée (entrer dans sa chambre à son absence et fouiller des objets personnels) ou franchir les limites de sa confiance, la mère peut vraiment devenir insupportable pour son enfant. Lorsqu'elle est trop jalouse et surtout de sa ou de ses filles, elle devient une véritable adversaire de l'épanouissement de leur liberté. Pourtant il est difficile de repérer cette vive jalousie maternelle car rien ne s'affiche en hostilité. Des phrases comme : « Tu n'as pas peur d'avoir froid ainsi habillée » ? « Ce garçon ou cet homme ne te convient pas ! » ou sur ses choix de vie en général « Tu vau quand même mieux que ça ma puce... », « Je te dis ça parce que je t'aime mieux que quiconque et je ne veux que ton bien... », etc., sont si ambivalentes qu'elles peuvent dissimuler la jalousie maternelle dans la peau de la bienveillance.

Une mère culpabilisante plonge son enfant dans une peur permanente et dans la sensation de faire du mal consciemment ou inconsciemment. En se faisant passer pour une victime de problèmes posés par l'enfant, elle s'octroie le droit de traverser ses limites et de masquer ainsi son influence. Ayant toujours été engagée à prendre soin de l'enfant qu'elle considère comme son extension, c'est très difficile qu'elle réalise qu'avec le temps, l'enfant ait le droit de lui échapper. Pour elle qui a toujours su mieux que quiconque deviner, anticiper et discerner les

besoins, les goûts de l'enfant, pourquoi les choses changeraient-elles ? Elle se croit exemptée de respecter l'espace privé et la vie intime des fruits de ses entrailles. Elle peut parfois poser des questions indiscrettes, chercher à s'immiscer dans la tête de son enfant. Et dans ce contexte l'enfant peine pour acquérir le droit de choisir, de préférer des goûts, de se contrôler lui-même et d'être le seul maître de sa vie privée. Lorsqu'elle a plusieurs enfants, elle choisit qui sera l'enfant prodige, l'enfant roi au détriment des autres. Ce favoritisme frustrant et vecteur des conflits ne promeut en rien la liberté des enfants. L'enfant prodige intrépide défenseur de sa mère est en lutte avec les autres enfants faits bouc-émissaires. Lorsqu'une mère veut toujours être au centre de l'attention, elle est égocentrique si pas égoïste, elle est manipulatrice, elle projette ses fautes sur son fils ou pour sa fille, envieuse, jalouse, elle joue au martyr pour culpabiliser son enfant. Et les critiques intempestives, les dénigrement, les intrusions, rendent la relation mère et fils ou mère et fille toxique. L'enfant concentre ses énergies, non plus à s'initier à la discipline et à la conquête de sa liberté mais à faire reconnaître son innocence dans une certaine mesure, sa dignité et ses droits.

2.4.4. La tyrannie paternelle

Des coutumes immémoriales, des peuples différents, même très éloignés les uns des autres, donnent au père un rôle prépondérant dans la famille. La société, la religion et la tradition s'accordent que le rôle du père, ce tiers, soit de séparer l'enfant de sa mère, pour l'aider à se discipliner et à se découvrir comme une personne à part entière, différente de la mère et du père. Il est aussi ce que j'appelle le douanier de la famille pour filtrer le passage entre la nébuleuse du monde public et l'espace privé et intime familial. Mais en aucun cas, il ne devait se considérer comme le propriétaire de l'enfant. Gibran Khalil Gibran (1883 –1931) un poète libanais d'expression arabe et anglaise et un artiste peintre n'en dit pas moins²³² : Et une femme qui portait un enfant dans les bras dit, Parlez-des enfants.

« Et il dit : Vos enfants ne sont pas vos enfants.

Ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à elle-même,

Ils viennent à travers vous mais non de vous.

²³². Gibran Khalil Gibran (*Jubrān ḤalīlJubrān*), né le 6 janvier 1883 à Bcharré (dans *la moutas sarifat* du Mont-Liban) et mort le 10 avril 1931 à New York, est Un poète libanais d'expression arabe et anglaise (il parlait aussi couramment le français, d'après Alma Reed (en) Alma Reed (es)¹), et un artiste peintre. Il séjourna en Europe et passa la majeure partie de sa vie aux États-Unis. Son recueil de textes poétiques en anglais *The Prophet* (traduit par « Le Prophète » en français), publié en 1923, devint particulièrement populaire pendant les années 1960 dans le courant de la contre-culture et les mouvements « New Age »

Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.

Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées,

Car ils ont leurs propres pensées.

Vous pouvez accueillir leurs corps mais pas leurs âmes,

Car leurs âmes habitent la maison de demain, que vous ne pouvez visiter,
pas même dans vos rêves.

Vous pouvez vous efforcer d'être comme eux,

mais ne tentez pas de les faire comme vous.

Car la vie ne va pas en arrière, ni ne s'attarde avec hier.

Vous êtes les arcs par qui vos enfants, comme des flèches vivantes, sont projetés.

L'Archer voit le but sur le chemin de l'infini, et Il vous tend de Sa puissance
pour que Ses flèches puissent voler vite et loin.

Que votre tension par la main de l'Archer soit pour la joie ;

Car de même qu'Il aime la flèche qui vole, Il aime l'arc qui est stable²³³ ».

Les paroles de Gibran Khalil sont certainement des réactions contre l'omnipotence de certains pères à travers l'histoire que nous rappellent le triste droit de vie et de mort sur ses enfants, des châtiments corporels tant exécrables que déshumanisants, des cérémonies d'expositions des enfants en cas du refus de la paternité ou des sacrifices de ces enfants aux odieuses divinités. Ces images horribles ont laissé des séquelles non seulement dans la mémoire collective de l'humanité, mais aussi dans des tendances totalitaires de certaines autorités non seulement des familles, mais aussi des nations et des religions. Mais en dépit de tout ce qui précède, la présence et le rôle du père ne se réduiront jamais à ces aberrations.

Freud considère le père comme le prototype de l'autorité. « La psychologie de l'individu nous a appris d'où émanait ce besoin collectif d'une autorité : il naît de l'attirance vers le père, sentiment qui est dès l'enfance inclus en nous [...]. Quel autre que son père, en effet, peut sembler « grand » aux yeux de l'enfant²³⁴ ? Sa présence permet donc à l'enfant de réaliser

²³³. GIBRAN, K. extrait du recueil *Le prophète*. Paris : Hachette, 1925.

²³⁴. FREUD, S. *Moïse et le monothéisme*. Paris : Gallimard, 1948, cité par Cadolle Sylvie, « Les mutations de l'autorité familiale », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2009/3 (Vol. 42), p. 55-80. DOI : 10.3917/lse.423.0055. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2009-3-page-55.htm>, consulté le 15 décembre 2021

qu'il devra s'ouvrir au monde car il n'a pas l'exclusivité de l'affection de sa mère. Mais c'est par la reconnaissance du père tel que différent de la mère que l'enfant, fille comme garçon, résoudra le complexe d'Œdipe. Cette présence contribue largement à l'acquisition progressive de la liberté, c'est-à-dire l'indépendance et l'autonomie, mais ce n'est pas toujours les cas. Une absence permanente ou des absences trop fréquentes perturberont son processus d'identification et l'évolution harmonieuse de l'affectivité. Cette absence renforce l'attachement à la mère avec qui la relation restera fusionnelle. Le garçon ne rencontre plus la rivalité constructive de son père. Une absence autant qu'une présence inutile ou abusive peuvent être nuisibles à la liberté de l'enfant. Pour l'éducation de celui-ci, en principe la présence d'un père est un gage de haute estime de soi, de sécurité émotionnelle, de scolarisation persévérante, de santé des relations sociales et affectives, d'équilibre psychologique et d'empathie.

Un père définitivement absent (décédé, non désigné ou inconnu) a une grande hantise sur l'enfant. Une absence ou un absentéisme physique, le trépas, le divorce des parents ou la carence morale et autoritaire du père en dépit de la présence physique, les maladies, contribuent largement à la défaillance de la fonction paternelle. Les conséquences sont nombreuses : le syndrome de carence d'autorité, les troubles de l'organisation de la personnalité, les troubles du caractère et du comportement, les maladies mentales²³⁵. Parfois il l'idéalise (souffrant moins de sentiment de frustration parce que point d'attente) ou il tente de le néantiser. Quand le père est volontairement absent, l'absence du lien émotionnel, l'immaturation émotionnelle, provoquent un traumatisme sérieux qui laissent des séquelles non négligeables et qui obstruent l'émergence et le développement de la liberté chez l'enfant : incapacité de liens émotionnels intenses et dans la durée, la phobie de la déception et de l'abandon ce qui implique une forte dépendance émotionnelle, l'estime de soi est compromise et creuse un vide toujours à combler, nombreux risques de troubles psychologiques, la dépression, l'anxiété, la boulimie et l'anorexie entre autres. Le vide affectif et le faible estime de soi, joueront de mauvais tours dans la vie amoureuse. Ils s'attacheront même à des personnes nocives dans une relation toxique pour ne pas avoir à vivre un autre abandon. C'est tellement contraignant que les enfants des parents absents finissent par devenir de grands sujets aux addictions. Dans leurs vaines recherches de combler cette marquante carence, ils peuvent succomber dans la toxicomanie, addictions sexuelles (consommations obsessionnelles, ...), les achats compulsifs, les pathologies des jeux... On peut aussi parler des pères présents mais assimilés aux absents parce que malgré leurs présences

²³⁵. ELSA, B., http://https://www.psychanalyse.com/pdf/psychanalyse_Defaillance_du_pere.pdf, 1998-2000, consulté le 15 décembre 2021 à 01h36'

ponctuelles, il n'accorde pas suffisamment d'attention et ne donne pas autant d'affection. Le travail, l'argent, les amis, les sports, etc. passent avant les enfants qui en sont « outre-frustrés ».

Un autre père peut être présent et prendre son temps pour s'occuper de ses enfants. Cette bonne volonté ne suffit cependant pas si cette présence et cette prise en charge sont plutôt nuisibles et toxiques. Le père est une image de l'autorité qui complète celle de la tendresse de la mère. Mais avoir de l'autorité, ce n'est pas forcément être autoritaire. Il est normal d'exiger quelque chose d'un enfant pour sa sécurité réelle, c'est de l'autorité. Exiger pour exiger, ou sous prétexte que c'est pour son bien est un sadisme que Alice Miller dénonce autant qu'il met en question le droit des parents à déterminer en conscience le bien de l'enfant dans un livre au titre percutant : « Ce livre dénonce les méfaits de l'éducation traditionnelle -qui a pour but de briser la volonté de l'enfant pour en faire un être docile et obéissant- et montre comment, fatalement, les enfants battus battront à leur tour, les menacés menaceront, les humiliés humilieront ; comment, surtout, à l'origine de la pure violence, celle que l'on inflige à soi-même ou celle que l'on fait subir à autrui, on trouve toujours le meurtre de l'âme enfantine. Cette « pédagogie noire », selon l'expression de l'auteur, est illustrée par des textes du 18e et 19e siècle, stupéfiants ou tragiques, reflétant les méthodes selon lesquelles ont été élevés nos parents et nos grands-parents, et par trois portraits d'enfances massacrées, etc.²³⁶ », c'est un excès de l'autorité, de l'autoritarisme qui brime la liberté de l'enfant et fait du père presque un terroriste. Au lieu d'être autoritaire, il devient autoritariste, exigeant, égocentrique, et se considère comme tout puissant, pervers narcissique, sadique, il manque d'empathie. La vie ordinaire de l'enfant devient un enfer. Impatient, il crie sans cesse sur l'enfant et sur sa femme. Les coups, les menaces, les châtiments, les humiliations et la honte, etc., installent ainsi des défaillances et du père et de l'autorité. Le nombre des femmes battues par leurs maris et celui des enfants battus par leurs pères à travers le monde est malheureusement loin de ce que l'on pourrait imaginer. La synthèse de toutes les misères que provoquent cette tyrannie paternelle est la peur. Cette peur qui désarme l'enfant et l'empêche de faire sa part de conquête de la liberté. En analysant brièvement la « Lettre au père » de Franz Kafka (1883- 1924), un écrivain austro-hongrois de langue allemande et de religion juive. Dès les premières lignes, il parle de la peur que lui a toujours inspiré son père : « Très cher Père, Tu m'as demandé récemment pourquoi je prétends avoir peur de toi. Comme d'habitude, je n'ai rien su te répondre, en partie justement à cause de la peur que tu m'inspires,

²³⁶. MILLER, A., *C'est pour ton bien ! Racines de la violence dans l'éducation de l'enfant*, Paris, Aubier, 1985, 320 p.

en partie parce que la motivation de cette peur comporte trop de détails pour pouvoir être exposée oralement avec une certaine cohérence ²³⁷». Pour son père, la liberté de son fils était une évidence : « ...tu as travaillé durement toute ta vie, tu as tout sacrifié pour tes enfants, pour moi surtout ; en conséquence, j'ai « mené la grande vie », j'ai eu la liberté entière d'apprendre ce que je voulais, j'ai été préservé de soucis matériels, donc je n'ai pas eu de soucis du tout²³⁸ ».

2.4.5. La tyrannie scolaire

La crise de l'école est si profonde qu'il est plus qu'urgent d'en prendre conscience car, comme le pensent Anne-Lorraine Bujonet Isabelle De Mecquenem²³⁹, elle englobe quatre autres crises : « Aujourd'hui comme hier, on a donc le sentiment que l'école est en crise. Dans un monde instable, de surcroît, où la désinstitutionnalisation et l'individualisme affectent toutes les sphères où l'humain peut se construire : famille, travail, culture, démocratie. L'école se retrouve prise en tenaille dans ces quatre crises enchâssées. Or, au moment on l'en aurait le plus besoin, la réflexion semble avoir déserté le terrain. Les oppositions peuvent se faire parfois très vives, comme lorsque le ministre et les professeurs grévistes s'accusaient mutuellement de détruire l'Éducation nationale, sans que soient pour autant clarifiées leurs positions respectives, ou que se dessine vraiment une vision de l'école à même d'inspirer l'adhésion des multiples acteurs qui en font le quotidien. Ainsi, la crise actuelle est aussi une crise de l'argumentation et du discours sur l'école, comme si l'on ne savait plus dire clairement pourquoi, pour quoi l'école est faite²⁴⁰ ».

Dans cette réflexion sur le rôle de l'école dans l'éducation du jeune à la liberté, j'évite deux tendances extrêmes. D'un côté celle que je me permets d'appeler la « scholaphobie » qui honnir l'école à l'exemple de Yvan Illich qui prôna une société sans école. D'autre côté, celle que je j'appelle la « scholalatrie » qui voue tout un culte à l'école et ne tolère aucune remise en

²³⁷. KAFKA, F., *Lettre au père* (Trad. Robert M.), Paris, Gallimard, 1957, p.9.

²³⁸. *Ibidem*, p.10.

²³⁹ Ancienne élève de l'école normale supérieure et agrégée d'anglais, Anne-Lorraine Bujon a enseigné la civilisation américaine à l'université et contribue à « La Vie des Idées » où elle écrit des articles sur la vie politique américaine. Alors qu'Isabelle De Mecquenem est professeure agrégée de philosophie à l'ESPE de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Elle enseigne depuis trente ans une discipline qui n'existe pas, la philosophie de l'éducation. Depuis 2015, elle est aussi chargée de mission sur la laïcité et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme à l'université de Reims Champagne Ardenne.

²⁴⁰. BUJON, A.-L. et DE MECQUENEM, I. (Dir.), *Le Sens de l'école*, Septembre 2019, (Esprit N°457), 193p.

question du système scolaire. Je vais reconnaître les bienfaits de l'école notamment la socialisation et l'ouverture aux autres, mais aussi déplorer la négligence du développement de l'instinct, du bon sens, de la critique ainsi que l'éloignement de la nature. À l'école on confine l'intelligence du jeune dans des spécialités compartimentées comme si l'on avait peur de surexploiter le cerveau. Quand on considère que les découvertes neurologiques estiment que nous n'utilisons même pas le 10 % de la capacité de notre cerveau, on peut malheureusement reconnaître dans une certaine mesure que l'école abrutit. Pourtant on a réussi à convaincre les parents que les enfants y apprennent à vivre, à sentir, à aimer, à penser, à parler, à se débrouiller ou à travailler, à jouer et à préparer leur avenir... Je pense que cela pouvait se réaliser pleinement si l'enfant parvenait à y développer aussi son instinct et le bon sens pour devenir plus libre et plus heureux.

Ces deux tendances parallèles s'affrontent, et ceux qui adulent l'école ont fini dans certains pays par la rendre obligatoire et de prolonger la scolarité par la course aux diplômes. Comment peut-elle y contribuer à l'éducation à la liberté quand chaque ministre de l'éducation qui arrive, pond une réforme qu'il cherchera à imposer tout au long de son mandat et s'en vantera une fois parti, face à celle de son prédécesseur et à une nouvelle réforme de son successeur. Les années passent et les réformes se succèdent, parfois si pas le plus souvent, contre les familles et contre la liberté de l'enfant. Ces réformes obéissent à la demande marchande qui se sert du monde politique, quelle que soit sa couleur. D'autres par contre ne supportent plus la tyrannie scolaire au point que des tentatives de sortir du joug d'une part du réseau religieux (confessionnel) et public (étatique) se multiplient par la création des écoles privées. Et certains parents n'hésitent plus depuis longtemps à offrir une scolarisation alternative à leurs enfants. Tout cela se justifie le fait que sans l'esprit critique il est très difficile de marier confiance et conflit, comme le montre Isabelle De Mecquenem dans son article « l'école de la confiance et du conflit »²⁴¹.

D'autres encore ont pris l'extrême position d'en finir avec l'école sous sa forme actuelle et de vivre dans une société sans école comme l'a soutenu Ivan Illich. « L'école telle qu'elle se présente aujourd'hui avait pour mission, en dehors d'apprendre à lire et à écrire, de socialiser les enfants et leur offrir des jeux en tranche d'âge. C'était aussi pour les préparer aux métiers, la main d'œuvre ouvrière et les cadres dans la bureaucratie et les autres fonctions sociales.

²⁴¹. DE MECQUENEM, I., « l'école de la confiance et du conflit » dans BUJON, A.-L. et DE MECQUENEM, I. (Dir.) *Op. Cit.*

L'école se trouve ainsi en relation de dépendance étroite avec la société. Qu'apprend-on à l'enfant à l'école ? Obéissance, régularité, humilité, modestie, pauvreté, mortification de l'esprit et des sens²⁴² ». On lui fait consommer des programmes conçus sans son avis et qui échappent au contrôle de ses parents. Il n'y a pas assez de marge de manœuvre pour l'autonomie, pour l'exaltation de soi, pour l'aventure affectueuse et amoureuse heureuse, ...

L'enfant, fils ou fille des consommateurs est programmé non seulement pour l'être à son tour et à vie, mais surtout pour demeurer acteur dans une société qui se reproduit sans cesse. Pour se connaître, connaître les autres et contre le monde, une science dogmatique dite moderne lui impose une vision unilatérale et on étouffe tout esprit critique et on ne favorise pas assez ce qu'est l'essence même de la pensée libre, à savoir, la création. « La pensée créatrice de la réalité » devient une illusion ; on bourre son cerveau des flux d'informations dont la profusion et la complexité ne laissent point de place à l'instinct ni au bon sens et surtout pas à un temps de réflexion profonde en vue d'un tri raisonnable.

L'école c'est aussi le laboratoire de la technologie. Que d'expérimentations à l'insu des sujets ou avec un consentement fabriqué ! Les merveilles du progrès technologique ne doivent pas occulter les risques ou les sérieux dangers à court et à long terme. On reste en droit de se demander si ces technologies n'aliènent pas en même temps l'homme et si l'école n'est pas une fabrique des esclaves. Alors que l'école prétend initier le jeune à la discipline qui le rendra plus compétent et plus performant dans la vie professionnelle, on a l'impression que cette discipline s'est réduite à un miroir aux alouettes. On se soumet désormais à un ministre, parfois sans enfant ou dont la compétence dans le domaine éducatif et celui des enfants n'est pas toujours avérée, et au caporalisme des hauts fonctionnaires et technocrates invétérés. Comme vient de dénoncer, Patrice Romain²⁴³, instituteur, directeur d'école puis principal du collège dans un ouvrage qui ne manquera pas de faire couler beaucoup d'encre et de salive. L'éditeur résume cet ouvrage en des termes on ne peut plus prophétique : « En s'appuyant sur des anecdotes vécues, il dénonce un laxisme scandaleux et révèle des pratiques peu avouables : les lâches décisions des hauts fonctionnaires adeptes de « pas de vague », les directives pernicieuses des « démagogues » qui, sous couvert de bienveillance, sacrifient les élèves motivés, la

²⁴². « La pédagogie des frères des écoles chrétiennes, correspondait à une conception théocratique de la société dans laquelle l'enfant est une terre vierge qu'il faut défricher à grand effort et dont les valeurs sont : vertus d'obéissance, régularité, mortification de l'esprit, des sens, humilité, modestie, pauvreté » (Le lièvre, 1990, p75).

²⁴³. Patrice Romain, né le 6 octobre 1960, est un écrivain (même si lui-même ne se définit que comme un "écrivillon") et enseignant français (instituteur, directeur d'école puis principal de collège)

gestion humaine catastrophique, les consignes hors-sol, le coût exorbitant de la « paix sociale », la mascarade des évaluations, les statistiques truquées, les petits arrangements entre amis, etc.²⁴⁴ ». Sans rentrer dans tous les détails ici, le laxisme ou l'autoritarisme, rien ne présage que dans un tel environnement, l'école publique et les autres écoles mutatis mutandis, puissent contribuer à l'émergence de la liberté de pensée du jeune élève. Celui-ci, ne faisant plus assez confiance ni à ses parents, ni aux responsables religieux, encore moins à l'école et ses autorités, est porté à la seule solution qui s'impose : la révolte avec tous les dégâts collatéraux.

Jusqu'à l'âge de la majorité le jeune homme passe beaucoup de son temps à la crèche et à l'école et une fois rentré à la maison, il a encore de devoirs à faire presque chaque jour. Les activités scolaires sont tellement chronophages qu'il ne lui reste que moins de temps pour lui-même, pour interagir avec ses parents, sa fratrie et ses amis. Après son bac il est parfois contraint de suivre une autre formation pour pouvoir trouver du travail que sa formation antérieure n'a pas pu lui procurer. Oublie-t-on de se rappeler que l'école a surtout été conçu pour former la main d'œuvre pour les besoins créés par la révolution industrielle ? Certains aspects de vie scolaire ne sont plus adaptés à la vie actuelle. Et la pire de situation serait peut-être aussi le niveau de l'esprit critique insuffisant après l'obtention de son bac. Ceux qui poursuivent les études supérieures et universitaires veulent répondre au besoin des cadres et des professionnels pour les différents métiers. Devant la grande ouverture non seulement d'esprit mais aussi la rencontre de plusieurs cultures, un grand travail d'esprit critique devait s'imposer. D'une part, pour remettre en question tout ce que l'on a étudié antérieurement, le patrimoine de sa culture, avec une histoire quelque fois biaisée parce qu'écrite par des vainqueurs et au nom d'une certaine idéologie et d'autre part, s'ouvrir sur la lumière qui jaillit de choc des idées ou des cultures. L'université ouvre aussi la voie à la recherche. Mais la difficulté majeure et de concilier la liberté académique de la recherche et d'enseignement avec des pesanteurs majeures, les besoins réels et les différentes pressions de la société, le programme ou l'idéologie politique du pouvoir public, l'agenda du secteur privé qui met de son paquet pour financer subventionner les études, les recherches et parfois mêmes les universités et les institutions supérieures. L'émerveillement devant le progrès de la technologie ne doit pas nous exempter de la prudence et de l'esprit critique. Ce progrès vertigineux peut se jouer de nous si nous sommes assez distraits pour nous laisser voler notre liberté par les acteurs principaux de ce progrès. Je veux examiner maintenant et concrètement comment des expériences ont été menées dans des écoles spéciales. La

²⁴⁴. ROMAIN, P., *Requiem pour l'éducation nationale. Un chef d'établissement dénonce : parents et professeurs doivent savoir*, Paris, Le Cherche midi, 2021.

discipline scolaire dans une société en perpétuelle mutation permet-elle l'épanouissement des libertés individuelles ? Trois cas de figure nous intéressent ici, l'école de Steiner, l'école laboratoire de John Dewey, l'école de Summerhill d'Alexander Sutherland Neill et enfin la société sans école de Yvan Illich.

2.4.5.1. L'école Steiner

L'école Steiner continue à faire parler d'elle dans tous les sens. Trois difficultés majeures s'érigent devant l'immensité de l'œuvre de son inspirateur et initiateur, Rudolf Steiner. D'abord, de sa théosophie à son anthroposophie il aborde de thèmes sensibles de l'occultisme, de l'initiation à des connaissances sur les mondes supérieurs qui le font passer, aux yeux de certains, pour un gourou d'une secte occulte. Ensuite son œuvre est d'une hétérogénéité énorme, embrassant à la fois le système bancaire, les arts, la spiritualité, l'agriculture, la médecine, l'éducation, la philosophie, la théologie, etc. Enfin, cette œuvre est rédigée dans une forme de rhétorique souvent atypique pour un lecteur non initié, ce qui ne manque pas d'être interprété comme une tentative de contournement des règles de l'analyse scientifique ou philosophique formelle, comme le fait remarquer Loïc Chalmel (1956-), présentateur de son œuvre *La Philosophie de la liberté*, l'édition de 2017²⁴⁵. Je le convoque ici pour l'éducation, objet de prédilection de cette recherche. La pédagogie dite Waldorf est née après la première guerre mondiale en réponse à une demande dans un nouveau contexte d'après-guerre. Emil Molt, directeur d'usine de cigarettes Waldorf-Astoria, à Stuttgart, impressionné par l'anthroposophie²⁴⁶ de Rudolf Steiner lui demande de l'aide pour mettre en place une école inspirée de sa pédagogie pour l'éducation des enfants des ouvriers de la fabrique Waldorf-

²⁴⁵. STEINER, R., *La philosophie de la liberté. Principes d'une conception moderne du monde*, (Pédagogues du monde entier), Présentation de Loïc Chalmel, Paris, Éditions Fabert, 2017, p. 9.

²⁴⁶. <https://www.pedagogie-waldorf.fr/2021/01/22/anthroposophie-ecole-steiner-waldorf/>.

Le concept d'une anthroposophie conçue comme une « science de l'esprit » émerge au début du 19^e siècle dans l'histoire européenne comme une demande de l'anthropologie scientifique et psychologique au sein de la *Naturphilosophie* allemande. Portée par un courant d'humanisme chrétien issu de la Renaissance, parfois appelé « théosophie chrétienne », et connu à travers des auteurs comme Paracelse (1493-1541) ou Jakob Böhme (1575-1624), cette *Naturphilosophie* émergea en Allemagne à la fin du 18^e siècle et cherchait à comprendre l'esprit humain comme expérience de liberté tout en explorant son lien profond avec la nature. Alors que l'être humain s'émancipait de la nature en développant une conscience libre ainsi qu'une civilisation hautement technique, il était question de retrouver son lien intérieur avec la nature d'une manière nouvelle, sur la base d'une conscience moderne. Pour cela une connaissance vivante devait être développée, où l'art et la science se réunissent, où les questions métaphysiques étaient prises au sérieux. Au cœur de cette *Naturphilosophie* se trouve la célèbre figure de Goethe (1749-1832), entouré par tous les grands esprits de l'idéalisme allemand : Hegel (1770-1831), Fichte (1762-1814), Schelling (1775-1854), ou encore des poètes-penseurs comme Schiller (1759-1805) ou Novalis (1772-1801). Plus tard au 19^e siècle, le médecin suisse I. P. V. Troxler (1780-1866), élève de Schelling, fut un des principaux promoteurs d'une anthroposophie conçue comme une nouvelle science vivante de l'esprit, élargissant l'image de l'être humain et de son lien avec nature. Consulté le 24/01/2021 à 9h40.

Astoria. Quelle est la spécificité de cette pédagogie ? C'est une pédagogie qui prend au sérieux la question de la liberté de l'enfant. En effet : « L'objectif de la pédagogie Waldorf est de permettre à chaque enfant de devenir autonome et de trouver le chemin qui lui convient. Expérience de soi et expérience du monde sont les deux piliers qui lui donnent la possibilité de découvrir sa créativité propre : ne pas adhérer à des idées ou à des normes « toutes faites », mais élaborer librement son propre rapport au monde. Pour mettre en œuvre des pratiques pédagogiques cohérentes avec un tel objectif, la pédagogie Waldorf s'inspire des recherches pédagogiques de l'anthroposophie²⁴⁷ ». C'est important de souligner que pour Steiner il faut partir d'une expérience empirique intérieure. Seule la liberté individuelle permet de comprendre les rapports que l'homme entretient avec l'univers. Il distingue de ce fait l'être humain qui constitue le microcosme et l'univers le macrocosme. Il développe cette pensée dans un des ouvrages qui passe à ses yeux pour le plus important²⁴⁸.

2.4.5.2. L'école laboratoire de Chicago

Pour rester fidèles aux faits historiques, je devrais parler des écoles de Chicago car celle de John Dewey n'était pas la seule. Cette ville en avait trois autres dont une en architecture (William Le Baron Jenney (1832-1907), en philosophie avec John Dewey (1859-1952) et son ami George H. Mead (1863-1931) et le courant pragmatiste et l'école en science économique (Milton Friedman (1912-2006)). C'est celle de la philosophie qui m'intéresse le plus car, John Dewey est pédagogue, psychologue, mais aussi et surtout philosophe américain initié à la philosophie d'Hegel par le Professeur Morris G. H., un des membres du club de Saint Louis. Dewey approfondit la psychologie expérimentale grâce à Stanley Hall, Huxley et Darwin. D'un cours ayant pour thème la psychologie de Huxley, Dewey sortit convaincu que le monde, comme l'organisme humain, est une « unité d'interaction continue ». Voulant réconcilier Hegel et Darwin sur un socle du pragmatisme, il aboutit à sa philosophie rationaliste qu'il appelle lui-même instrumentalisme, basée sur deux principes, celui de continuité et de transaction. C'est pour résoudre les problèmes de l'école en milieu industriel à la fin du XXème siècle qu'il proposa la pédagogie progressive. À Chicago, Dewey fonda la célèbre école expérimentale, appelée « École laboratoire » ou plus communément « École Dewey ». Le monde ayant changé, l'enfant ne retrouve pas à l'école, le monde dans lequel il vit. Celui-ci est profondément marqué

²⁴⁷. *Ibidem*

²⁴⁸. STEINER, R., *La philosophie de la liberté*, Yverdon-les-bains, Éditions Anthroposophiques Romandes, 1990(1923), 250 p.

par l'industrialisation et la démocratie. Dewey propose de remédier au problème en introduisant à l'école de nouvelles activités du monde d'aujourd'hui. Tout en déplorant le rigorisme de l'éducation traditionnelle, il ne plonge pas dans les tendances libertaires de l'éducation nouvelle. Il ne conçoit pas la liberté de l'enfant aux antipodes de l'autorité du père ou des éducateurs. En effet, il estime que l'enfant laissé à lui seul sans le contrôle des adultes est une proie de ses propres pulsions. Car toute éducation doit mettre l'enfant dans des conditions sociales qu'il vivra hors de l'école, pour qu'il apprenne à s'y mouvoir par lui-même²⁴⁹. L'école a donc un rôle important dans l'éducation. Elle met l'enfant en situation de discipliner ses impulsions en les « expérimentant », le savoir lui sera donné par surcroît : *learning by doing*. De plus, quand la nature et la société pourront vivre dans la salle de classe, quand les formes et les outils du savoir seront subordonnés à la substance de l'expérience, il sera possible d'identifier (la nature et la société) et la culture sera le mot de passe démocratique²⁵⁰.

La pédagogie que prône Dewey met en exergue la liberté de l'enfant comme le souligne neurologue et psychologue suisse Édouard Claparède dont les centres d'intérêt sont la psychologie de l'enfant, l'enseignement et l'étude de la mémoire, notamment dans le domaine du témoignage. Il reconnaît à la pédagogie deweyennne trois caractéristiques essentielles de la liberté de l'enfant : elle est génétique, car l'enfant doit s'élever du dedans, d'après ses aptitudes et sa personnalité ; fonctionnelle, puisqu'il considère les facultés dans leur ensemble au lieu de les considérer comme autonomes, sociale du fait que l'école doit préparer l'enfant à sa fonction sociale²⁵¹. Dewey croit fermement que l'école est, en premier lieu, une institution sociale. L'éducation étant un processus social, l'école est simplement cette forme de vie communautaire dans laquelle sont concentrés tous les moyens d'action qui seront les plus efficaces pour amener l'enfant à tirer parti des biens hérités de la race et à employer ses propres capacités à des fins sociales. La vie existante est si complexe que l'enfant ne peut être mis en contact avec elle sans confusion ni perturbation ; il est soit accablé par la multiplicité des activités qui s'y donnent libre cours si bien qu'il perd sa propre capacité de réagir comme il faut, soit stimulé par ces diverses activités à tel point que ses capacités sont appelées prématurément à se mettre en jeu, et ou bien il se spécialise indûment ou bien il se désintègre²⁵².

²⁴⁹. DEWEY, J. *Op. Cit.* p. 10

²⁵⁰. JACOB A., *Encyclopédie philosophique universelle III. Les œuvres philosophiques, Dictionnaire*, Volume dirigé par MATTEI, J. F, Tome 2, p. 2358-2365.

²⁵¹. RIBOULET, L., *Histoire de la pédagogie*, Paris-Lyon, Emmanuel-Vitte, 1941. *Op. Cit.*, p. 646-650.

²⁵². L'école couvre-t-elle toute la vie sociale ? En dehors de l'école, peut-on penser à l'éducation ? Dewey distingue dans le vaste processus éducatif l'instruction directe ou la scolarisation et l'éducation organisée. Cette organisation

Démocratie ! C'est elle qui permet à l'enfant d'expérimenter sa liberté par sa voix dans les prises des décisions. A l'école laboratoire de Chicago, Dewey ne propose pas de recettes. Sa théorie pédagogique n'en comporte aucune. Elle est plutôt un ensemble des principes qu'il appartient aux enseignants de mettre en œuvre dans le cadre de l'école, en expérimentant par eux-mêmes et avec les enfants, les formes concrètes qu'ils peuvent prendre au moment de leur application. Si Dewey ne donne pas de recette, c'est parce que, pour lui, l'éducation est une expérience que le maître et l'enfant vivent ensemble à l'école au moment où ils la vivent et dans le pays où ils la vivent²⁵³. George Herbert Mead est le bras droit de John Dewey dans cette école laboratoire de Chicago.

En plus de la démocratie, George Herbert Mead (1863-1931), ami de John Dewey insiste sur la force du jeu pour initier l'enfant à la liberté. « Or c'est le jeu qui, dans l'enfance, réalise cet apprentissage des rôles et par conséquent façonne progressivement la base sociale du soi. Mais l'analyse de cette fonction du jeu révèle qu'il présente successivement deux aspects. On aboutit ainsi à une autre typologie dualiste particulièrement adaptée au phénomène de la socialisation, et qui correspond d'ailleurs à une distinction établie dans certaines langues, en particulier dans le vocabulaire anglo-saxon. En effet, le mot français jeu peut être traduit soit par *play*, soit par *game*. Dans la première phase de son évolution psychosociologique, selon Mead, l'enfant pratique le jeu libre (*play*) en imaginant un compagnon invisible, par exemple pour jouer au gendarme et au voleur, ou bien à la maman avec sa poupée. Il assume ainsi à son gré toutes sortes de rôles dont il reste le maître. Puis, entre six et huit ans, l'enfant passe à la pratique du jeu social et réglementé (*game*). À partir de cet âge, en effet, il prend plaisir à une conduite régie par des règles et même il s'amuse à inventer des règles, ce qui revient à définir des rôles permettant de prévoir des réponses aux actions et aux attitudes des uns et des autres. Tandis que dans le jeu libre les rôles ne sont pas liés entre eux, au contraire dans le jeu réglementé (par exemple dans la partie de football) tous les rôles différents se trouvent intériorisés sous la forme d'un tout cohérent qui est une situation sociale. L'intériorisation de cet ensemble organisé de rôles correspond à ce qui, sur le plan objectif, est un groupe institutionnalisé.

permet non seulement de transmettre tous les acquis et toutes les réalisations d'une société complexe, mais aussi d'acquérir un type d'expérience qui n'aurait pas été accessible aux jeunes si on les avait laissés formés au hasard de leur association fortuite avec les autres, puisque, sans elle, ils n'auraient pas appris à maîtriser les livres et les symboles de la connaissance.

²⁵³. On peut donner en exemple le colonel Parker que Dewey admirait. Le Colonel Parker qui, avant de diriger à Chicago la Cook County Normal School, enseignait à Quincy dans le Massachusetts, était un excellent pédagogue dont la pratique ne reposait sur aucune théorie particulière : il se contentait d'aimer les enfants. Dewey le considérait comme un modèle, mais sans théorie un modèle meurt avec l'homme qu'il incarnait.

7. DELEDALLE, G., *Philosophie américaine*, Paris, De Boeck Supérieur, p. 179.

L'enfant, grâce au jeu réglementé, assume non plus seulement le rôle de tel ou tel partenaire, mais finalement celui d'un autrui généralisé, ce qui précisément permet à la personnalité consciente de s'élaborer à partir d'un substrat social. La distinction établie ici entre deux sortes de jeux correspond en grande partie à celle qui est établie par ailleurs entre les jeux dans lesquels le sujet se donne liberté de changer lui-même son rapport au monde et ceux qui reposent sur la création artificielle d'un monde régi par des règles qu'on lui assigne. Dans le premier cas, les rôles sont créés selon la fantaisie du sujet, et la mimicry (mimétisme) ou à la rigueur l'ilinx sont pour ainsi dire l'archétype de ce premier stade du jeu (*play*). Mais qu'est-ce que l'ilinx, étymologiquement ? *ίλιψ* signifie, en grec ancien, le « tourbillon d'eau ». Roger Caillois²⁵⁴ l'emploie pour désigner l'expérience d'un véritable tournoi que peut, par exemple, ressentir le derviche tourneur et qui est délivrée par les manèges à sensations fortes ou encore l'alpinisme. Elle provoque une sensation d'ivresse chez le « joueur » : via l'ilinx, « on joue à provoquer en soi, par un mouvement rapide de rotation ou de chute, un état organique de confusion et de désarroi »²⁵⁵. Dans le second, les rôles sont institutionnalisés comme dans la société, mais selon un choix libre de règles, comme cela s'observe dans l'agôn²⁵⁶ ou même dans l'alea, une marque du groupe Ravensburger qui édite des jeux de société d'auteurs allemands, qui sont des manifestations du jeu réglementé (*game*)²⁵⁷ ».

2.4.5.3. Liberté à l'école de Summerhill

Contre l'éducation traditionnelle, des idéaux libertaires ont inspiré nombre d'institutions éducatives

et pédagogique dans le monde²⁵⁸. Alexander Sutherland Neill (1883-1973), aussi appelé A. S. Neill, pédagogue libertaire écossais fonda en 1921 l'école de Summerhill qu'il « dirigea » jusqu'à sa mort. Cette école est une expérience *sui generis* qui bouleversa tout l'univers éducatif

²⁵⁴. Roger Caillois, né le 3 mars 1913 à Reims et mort le 21 décembre 1978 au Kremlin-Bicêtre, est un écrivain, sociologue et critique littéraire français, traducteur de Borges.

²⁵⁵. CAILLOIS, R., *Les Jeux et les hommes. Le Masque et le vertige*. Paris : Ed. Gallimard, Coll. Folio/Essais, 2^{ème} édition revue et augmentée, 1967 (1958), p. 48.

²⁵⁶. C'est compétition ou de joute oratoire dans l'histoire de la Grèce antique ; dans les arts et sports, c'est un concours qui s'organise à l'honneur de célébrations religieuses. C'est aussi l'esprit compétitif des participants et des organisateurs

²⁵⁷. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/jeu-le-jeu-dans-la-societe/1-jeu-et-socialisation/>, consulté le 16 décembre 2021 à 8h40

²⁵⁸. Pour ne parler que de l'Europe, en Allemagne, à l'exemple des maîtres camarades des écoles de Hambourg, en France avec Sébastien Faure et « la ruche », en Espagne avec Francisco Ferrer et son « école moderne », en Angleterre avec Homer Lane et le « little Commonwealth » notamment.

avec son œuvre, *Libres enfants de Summerhill*²⁵⁹. Dans cette école tous les élèves sont libres et il n'y a aucune punition. Il distingue donc au monde deux types d'enfants, un prisonnier et un autre libre. Cette distinction se fait en fonction de degré de la liberté car celle-ci est nécessaire à l'enfant parce que seule la liberté peut lui permettre de grandir naturellement. Le premier enfant ne connaît pas de liberté. C'est un enfant : « façonné, conditionné, discipliné, refoulé, l'enfant prisonnier dont le nom est Légion vit dans tous les coins du monde. Il habite dans notre ville, juste de l'autre côté de la rue. Il est assis devant un pupitre ennuyeux, dans une école ennuyeuse, et, plus tard, il est assis devant un bureau plus ennuyeux encore, dans quelque entreprise, ou bien il travaille à la chaîne dans une usine. Il est docile, prêt à obéir à toute autorité, fanatique dans son désir d'être normal, conventionnel, correct, et il craint les critiques. Il accepte ce qu'on lui a enseigné, sans jamais se poser de questions, et il passe à ses enfants tous ses complexes, toutes ses peurs et toutes ses frustrations²⁶⁰.

Dans la famille de l'enfant prisonnier ainsi que dans son école, ses parents et ses enseignants n'ont qu'un seul motif profond, « façonner l'enfant en une créature disciplinée qui fera passer le devoir avant le plaisir²⁶¹ ». Neill reprouve les méthodes dans cette dite éducation qui s'apparente avec le dressage des animaux. « Les méthodes employées avec les petits enfants rappellent le dressage des chiens ; l'enfant fouetté, comme le chiot fouetté, devient un adulte obéissant et inférieur. De même que nous dressons les chiens pour notre usage personnel, nous élevons nos enfants pour servir nos buts. Comme les chiots dans le chenil, les petits hommes doivent être propres, ne pas aboyer trop fort, obéir au coup de sifflet et manger quand on pense qu'il est bon qu'ils le fassent ». J'ai vu, poursuit Neill, quelque cent milles chiens obéissants et serviles, bougeant la queue, au Templehof de Berlin quand, en 1935, Hitler le grand dresseur sifflait ses ordres²⁶². À partir de ces analyses, il conclut que les malaises et le malheur de la société actuelle vient de cette privation de la liberté aux enfants : « Notre société est malade et malheureuse, et je prétends que l'origine de ces maux est dans l'emprisonnement de la famille. Les enfants sont engourdis par des forces de réaction de la haine ; ils le sont depuis le berceau. On les a dressés à dire non à la vie parce que les jeunes vies sont un non permanent : ne fais pas de bruit, ne te masturbe pas, ne mens pas, ne vole pas. Ils sont dressés à dire oui à tout ce qui

²⁵⁹. Parlant de cet ouvrage Faligand M.dit: « Le livre le plus franc, le plus chaleureux, le plus important, le plus simple, le plus précieux, le plus explosif, le plus quotidien, le plus intelligent, le plus subtil, le plus vrai, le plus subversif écrit sur les problèmes de l'éducation. »

²⁶⁰. NEIL, A.S., *Libres enfants de Summerhill*, Paris, La Découverte, 2004(1971), p. 135.

²⁶¹. *Ibidem*, p.136.

²⁶². *Ibidem*, p.141.

est négatif dans la vie : respecte les vieux, respecte la religion, respecte tes professeurs, respecte l'autorité paternelle. Ne pose pas de questions – Obéis, c'est tout ce qu'on te demande ». Il conclut sur une note pessimiste : « Le combat est inégal, car les haineux contrôlent l'éducation, la religion, les lois et nos infâmes prisons. Seule une poignée d'éducateurs s'efforcent de laisser croître en liberté ce qu'il y a de meilleur dans l'enfant. La vaste majorité des enfants sont façonnés par les supporters de l'anti-vie, avec leur détestable système de punition²⁶³ ».

Parlons de la deuxième catégorie, ce que Neill appelle enfant autonome, *self-regulated kid*, qui se règle de lui-même, c'est-à-dire de façon autonome. Il part d'une conviction qui rejoint l'intuition de Rousseau, à savoir que la bonté naturelle de l'enfant est une évidence. Pour éduquer l'enfant il faut le prendre dans sa singularité de sa vie affective. Accorder l'autonomie à un enfant est une expression de la foi à cette bonté naturelle de tout enfant. Le préfacier de *Libres enfants de Summerhill*, affirme que Neill s'est dressé contre l'école traditionnelle soucieuse d'instruire mais non d'éduquer. Il s'est dressé contre les parents hantés par le standard du succès (l'argent). Il s'est insurgé contre un système social qui forme, des individus « manipulés » et dociles, nécessaires à l'ensemble bureaucratique hautement hiérarchisée contre notre ère industrielle²⁶⁴. Éduquer c'est de permettre à l'enfant de vivre sa propre vie et non celle projetée par ses anxieux parents, ni celle que les programmes des éducateurs proposent comme meilleure. Et pour y arriver, rien de mieux que la liberté qu'étouffent l'autorité des parents et des éducateurs, car l'enfant n'apprend mieux que ce qu'il veut.

À l'école qui accueille les enfants libres, ils ne sont soumis à aucune inspection de chambres et personne ne range leurs affaires. Ils sont libres. Personne ne leur indique quels vêtements ils doivent porter, ils portent ce qu'ils veulent, quand ils veulent. La vision fondamentale de cette école est de servir les besoins des enfants et non l'inverse. On y renonce à toute discipline, à toute direction, à toute suggestion, à toute morale préconçue, à toute instruction religieuse quelle qu'elle soit. Le credo de Neill est manifeste : « Je crois intimement que l'enfant est naturellement sagace et réaliste et que, laissé en liberté, loin de toute suggestion de l'adulte, il peut se développer aussi complètement que ses capacités naturelles le lui permettent... Pour commencer, les cours y sont facultatifs. Les élèves peuvent les suivre ou ne pas les suivre, selon leur bon vouloir, et cela pour aussi longtemps qu'ils le désirent. Il existe un emploi de temps, il

²⁶³. Ibidem, p.144.

²⁶⁴. MANNONI, M., Préfacier de NEIL, A.S., *Libres enfants de Summerhill*, Paris, La Découverte, 2004(1971), p.7.

n'est là que pour les professeurs »²⁶⁵. Et lorsqu'il faut faire l'éloge de son école, Neill y va avec tout enthousiasme du monde mais aussi en toute objectivité : « Summerhill est probablement la meilleure école du monde. Nos élèves ne font pas l'école buissonnière et nous avons rarement les cas de nostalgie familiale. Nous avons peu de véritables batailles – des querelles, bien sûr, mais j'ai rarement vu des bagarres comparables à celles que nous avons quand j'étais jeune garçon. Il est rare que j'entende un élève pleurer, pour la simple raison que lorsque les enfants sont en liberté ils n'ont pas autant de haine à exprimer que les enfants opprimés. La haine engendre la haine, comme l'amour engendre l'amour. L'amour, c'est l'acceptation de l'enfant et c'est l'essentiel dans n'importe quelle école. Il est impossible d'aimer les enfants et de les punir ou de les gronder constamment. Summerhill est une école où les enfants savent qu'ils sont acceptés ». Il reconnaît pourtant que Summerhill n'est pas un paradis : « Remarquez bien que nous ne sommes pas au-dessus des faiblesses humaines. Je passai, un certain temps, des semaines à planter des pommes de terre ; lorsqu'en juin je découvris qu'on m'en avait arraché huit plants, j'entrai dans une grande colère. Cependant, il y avait une différence entre ma colère et celle d'un homme imbu de son autorité. Ma colère était motivée par la disparition de mes pommes de terre, alors que celle de l'homme imbu de son autorité eût été prise au nom de la morale – du bien et du mal. Je ne fis pas du vol de mes patates une question de bien et de mal, j'en fis une question de patates²⁶⁶».

Cette relation d'égal à égal permet aux enfants de surmonter la crainte. En effet, Neill est convaincu que les enfants élevés dans la liberté ne sont pas facilement influencés ; l'absence de la crainte explique ce phénomène. En fait, l'absence de la crainte est la meilleure chose qui puisse arriver à un enfant. Neil se souvient d'une soirée au cours de laquelle Billy, âgé de cinq ans, le pria de quitter la salle parce qu'il n'était pas invité à son anniversaire. Il sort immédiatement, comme Billy lui-même sort de son bureau quand il n'y est pas désiré. Cette absence de crainte de l'adulte, poursuit Neill, est de très grande importance. Un enfant de neuf ans vient aisément s'accuser d'avoir cassé un carreau avec son ballon. Il le fait parce qu'il ne craint pas d'éveiller la colère ou l'indignation de Neill. Il sait qu'il devra peut-être payer le carreau, mais il ne craint pas d'être sermonné ou puni. Cette liberté est aussi le moment et le cadre de purger l'agressivité. « Dans la liberté, affirme Neill, l'agressivité de l'enfant pouvant s'exprimer, elle s'épuise avec le temps. Par contre sous la discipline, comment peut-elle se libérer ? La haine reste ensevelie dans la psyché mais prête à ressortir plus tard sous la forme

²⁶⁵. NEIL, A.S., *Op. Cit.*, p.25.

²⁶⁶. NEILL, A.S., *Op. Cit.*, p.29.

de répression sexuelle ou d'animosité envers les autres. La seule façon de diminuer l'agressivité dans notre monde, c'est d'accorder à nos enfants la liberté de se développer selon leur rythme naturel²⁶⁷».

L'éducation à Summerhill a retenu mon attention à plusieurs égards. La confiance à la bonté naturelle des enfants, le respect de leur liberté, l'espace et le temps d'exercer cette liberté sans limite. Ne serait-ce pas une éducation à l'autorité au moyen d'un raisonnement par l'absurde ? Sans reprendre toutes les critiques formulées contre Neill après le succès de ses écrits et de cette école, par rapport à notre recherche, qu'il me soit permis de m'interroger : Ce bannissement d'autorité et de la discipline ne serait-il pas le fait de basculer dans l'extrême attitude contre l'excès de l'autorité en famille et à l'école ? Tout en reconnaissant la bonté naturelle de chaque enfant, j'estime qu'en fonction de l'hérédité, de caractère, de tempéraments, et de relations particulières à l'autorité de chaque enfant, cette approche ne peut pas donner les mêmes résultats pour tous les enfants. L'autorité du père a la mission d'augmenter l'enfant, notamment dans sa liberté, supprimer toute l'autorité fragilise cette liberté. En effet, autorité et liberté ne sont pas incompatibles. À lire *Libres enfants de Summerhill*, on peut avoir l'impression que l'éducation que propose Neill, psychiatre de formation, est une sorte de thérapie qui postule une culpabilisation outrancière de parents. L'école de Summerhill fusionne donc la maison et l'école. La dose affective que ne donnent que les parents y est absente malgré tout. La maturité de l'enfant étant un processus elle a certainement besoin d'une autorité bienveillante pour que cette liberté ne se mue pas progressivement en licence ou en anarchie. C'est d'ailleurs pour cela qu'à la suite de critiques contre *Libres enfants de Summerhill*, il a dû écrire, *La liberté pas l'anarchie*, pour répondre aux questions et aux critiques de sa méthode. Par ailleurs, le fait d'ignorer la pratique religieuse à l'école de Summerhill peut interroger. On ne peut pas parler de la liberté parce qu'il n'y a aucun choix à faire, Neill y impose doucement et malignement ses convictions personnelles par rapport à la religion. Une dernière inquiétude que je retiens est la rupture entre l'école et la société. À la sortie de cette école Summerhill on rentre dans une société étrange où il y a l'autorité, les limites de la liberté, les sanctions aux infractions. Cette discontinuité complique toute intégration et tout exercice de responsabilité ou d'autorité. Pour que l'école devienne une microsociété comme aimait dire John Dewey, j'estime que le meilleur monde possible est le juste milieu où autorité et liberté collabore pour éviter des excès dans tous les cas.

²⁶⁷. *Ibidem* p. 104.

2.4.5.4. Société sans école

Dans le pire des cas, s'inspirant de certains gâchis de l'éducation et de l'inadéquation entre la société à l'aube de la révolution industrielle et celle d'aujourd'hui, certains sont allés jusqu'à estimer que l'école était devenue caduque. Ivan Illich (1926-2002), pour ne citer que lui, un prêtre américain d'origine croate, devenu philosophe, un penseur de l'écologie politique et une figure importante de la critique de la société industrielle qui développe en 1971 cette idée dans son ouvrage qui a fait polémique²⁶⁸. Il commence par rappeler que l'école est une invention de l'homme, construite clôturée et sécurisée pour protéger les jeunes. Mais ce qu'on oublie souvent de dire c'est que l'État qui gère l'éducation scolaire tient à garder les enfants loin des critiques et des surveillances de parents. Le « droit » d'aller à l'école est donc en réalité un fardeau : en enfermant les enfants dans les salles de classe déplore Yvan Illich, l'école les empêche d'apprendre efficacement par le contact direct avec la réalité. L'enseignement obligatoire d'entretenir la confusion entre la méthode et le contenu, d'entraver l'ouverture d'esprit, et surtout la volonté personnelle d'apprendre. Déjà, le fait que l'école soit obligatoire sème un doute sérieux dans la volonté et l'intention d'éduquer à la liberté. Les enseignants ont à leur possession des programmes, et leur mission est de programmer les élèves pour qu'ils perpétuent la race des producteurs et des consommateurs, en entravant ainsi leur développement personnel en les condamnant à un environnement programmé. « Il est paradoxal, poursuit-il, de vouloir prétendre qu'une société libérale puisse se fonder sur le système scolaire que nous connaissons aujourd'hui. Dans les rapports maître-élève n'est respectée aucune des garanties de la liberté individuelle. Dans la mesure où l'enseignant réunit les fonctions de juge, d'idéologue et de médecin d'âmes, c'est le style de la société qui est perverti par la méthode de préparation à l'existence. Ces trois pouvoirs détenus par le maître contribuent à fausser l'esprit de l'élève, plus encore que les lois qui le mettent en tutelle... Sur ces enfants devenus, par la vertu de la définition, des élèves à plein temps, l'enseignant peut exercer une sorte de pouvoir que ne limitent pas les restrictions apportées par les règles constitutionnelles ou conventuelles, auxquelles sont soumis les gardiens d'autres enclaves sociales. Du fait que les élèves sont mineurs, les voilà écartés des garanties consenties aux adultes dans ces dans ces lieux d'asiles modernes : établissements psychiatrique, monastère ou pénitencier... En classe, les enfants sont tenus à l'écart de la réalité quotidienne de la culture occidentale. Ils vivent dans un milieu beaucoup plus primitif, magique et d'un sérieux mortel »²⁶⁹.

²⁶⁸. ILLICH, I., *Une société sans école*, Paris, P.U.F., 1971, 221 p.

²⁶⁹. *Ibid.*, pp. 60-62.

Sans aller jusqu'à demander, comme Ivan Illich la suppression pure et simple de l'école, j'estime personnellement qu'il y a encore beaucoup à faire pour que l'école puisse contribuer à l'éducation de la liberté des élèves. Des réformes motivées par des idéologies politiques de gauche, de droite, de centre ou des extrêmes, se suivent sans apporter un changement de fond parce qu'elles ne prennent pas assez compte de besoins sociaux actuels et surtout du besoin primordial de la liberté d'apprendre, la liberté de réfléchir. De la crèche au bac, l'État par le truchement de l'école occupe les enfants pendant des longues heures, soumis aux programmes qui ne donnent point place de choix à la liberté des élèves. La scolarisation est tellement chronophage que l'on passe parfois une grande partie de sa vie à se faire programmer sans se connaître soi-même, ni suffisamment les autres et la nature qui nous entoure.

2.4.6. La tyrannie religieuse

La critique de la religion est encore un autre paradoxe. Il n'est pas question pour moi de trancher entre pour ou contre la religion, ce qui n'avance aucunement dans le débat. La question est de savoir articuler religion et liberté de l'homme. Comment la religion permet-elle à l'homme de s'élever dans sa conquête de liberté ? Dans beaucoup de religions on reconnaît que l'homme a été créé libre. Mais sa vie est une lutte permanente pour maintenir cette liberté contre la pression de ses propres pulsions, celle du mal, et des autres forces oppressives. Les religions auront beaucoup contribué pour la pacification des hommes, la fraternité de tous les humains, l'attention et le soutien aux plus démunis, la promotion du savoir et l'éducation aux valeurs communautaires,....Mais nul ne peut ignorer des guerres, de conquêtes meurtrières, la lutte acharnée du leadership avec le pouvoir civil, la complicité avec des états totalitaires, les guerres intestines à causes de compréhension de certaines questions sensibles, les guerres des religions, la censure, la prise de contrôle de la conscience et tous les autres abus à leur charge. Tout cela au nom de Dieu et contre la liberté de l'homme. Par ailleurs, la liberté de critiquer la religion et de dénoncer les contradictions ainsi que les compromissions peut aussi aller plus loin et porter des jugements contre la liberté de croire ou de pratiquer la religion. D'ailleurs ceux qui vilipendent les religions, les athées, les anticléricaux ou les laïcs, sont-ils par ailleurs apôtres de liberté ? Au nom de quelle liberté ne tolèrent-ils pas que d'autres personnes puissent croire et pratiquer leurs religions ?

Dans le judaïsme, dans le christianisme comme dans beaucoup d'autres religions, l'homme est créé à l'image de Dieu. « Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance,

et qu'il soumette les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toute la terre et toutes les petites bêtes qui remuent sur la terre ! » Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa. Dieu les bénit et Dieu leur dit : « Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la. Soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre ! » Dieu dit : « Voici, je vous donne toute herbe qui porte sa semence sur toute la surface de la terre et tout arbre dont le fruit porte sa semence ; ce sera votre nourriture. A toute bête de la terre, à tout oiseau du ciel, à tout ce qui remue sur la terre et qui a souffle de vie, je donne pour nourriture toute herbe mûrissante. » Il en fut ainsi. Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon. Il y eut un soir, il y eut un matin : sixième jour²⁷⁰ ».

Ceci condense un inépuisable champ de sens. L'homme à l'image de Dieu est l'homme capable de certains attributs divins, comme « libre » et « créateur ». Fort de ce pouvoir remis à l'homme, il a été nécessaire de rappeler que la liberté ne choisit que le bien et non le contraire. « Vois : je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur, moi qui te commande aujourd'hui d'aimer le Seigneur ton Dieu, de suivre ses chemins, de garder ses commandements, ses lois et ses coutumes. Alors tu vivras, tu deviendras nombreux, et le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays où tu entres pour en prendre possession. Mais si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes pas, si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, je vous le déclare aujourd'hui : vous disparaîtrez totalement, vous ne prolongerez pas vos jours sur la terre où tu vas entrer pour en prendre possession en passant le Jourdain. J'en prends à témoin aujourd'hui contre vous le ciel et la terre : c'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en t'attachant à lui. C'est ainsi que tu vivras et que tu prolongeras tes jours, en habitant sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob ²⁷¹ ». « Quant à ce peuple, tu leur diras : « Ainsi parle le Seigneur : Je vais vous donner le choix entre la vie et la mort²⁷² ». Le Christianisme qui prend ses racines du judaïsme reconnaît cette même liberté innée, don de Dieu.

Certains leaders religieux prêchent bien cette liberté, mais dans la pratique, dans la vie de tous les jours ils imposent parfois des obligations, aliènent et abusent des innocents enfants. Après

²⁷⁰. BIBLE (Traduction Œcuménique de la Bible), *Gen.1*, 26-30

²⁷¹. BIBLE, *Deut.*, 30,15-20

²⁷². BIBLE, *Jér.*, 21, 8

des sacrifices odieux des enfants et des abus, des viols d'incestes dans certaines familles, ou des cas de pédophilie dans certains services sociaux et publics, certains responsables religieux eux aussi, sur le terrain de l'éducation des jeunes ont les mêmes crimes. Ils ont sacrifié la vie des jeunes qu'ils ont armés de kalachnikovs, d'explosifs ou de bombes pour aller tuer au nom d'un Dieu. Et d'autres au nom de, je ne sais quel amour, ont abusé d'eux sexuellement trahissant ainsi toute confiance car, pour l'Église comme le rappelle Pierre De Charentenay²⁷³, « ces abus sexuels sur les mineurs sont contraires à ses raisons d'être et à son message le plus fondamental de respect des personnes et en particulier des enfants »²⁷⁴. Il est temps d'examiner maintenant la situation de l'institution qui se dit garant de toute liberté.

2.5. L'ÉTAT GARANT DE LA LIBERTÉ ET MONOPOLE DE LA VIOLENCE

Le pouvoir public se proclame garant de la liberté de tous, mais réclame aussi le monopole de la violence, une violence qui vise bien sûr à contrer les plus forts dans le dessein de détruire les plus faibles, mais est-ce toujours les cas ? Par exemple, pour protéger l'enfant de violence et maltraitance physiques, l'État légifère contre la fessée des parents mais même en temps durcit les méthodes de répression des manifestations, même des jeunes, par l'usage des armes qui font plus de dégâts que les fessées. C'est important de rappeler que le pouvoir public est abstrait mais incarné par des hommes agissant publiquement parfois, si pas toujours, sous l'influence ou le contrôle d'un petit nombre dans l'ombre. Et l'idée d'une tyrannie de l'État signifie tout simplement que l'il abuse de son autorité et dans un tel contexte, le jeune dans sa quête de liberté en devient une victime.

2.5.1. Aux origines

Pour comprendre la tyrannie des États, il n'est pas vain de s'interroger le plus loin qu'on puisse reculer avant leurs terminus a quo. Dans les premiers villages de l'histoire de l'humanité, comme dans beaucoup de villages encore au monde, les familles sont homogènes et un village porte les habitants qui se reconnaissent descendants d'un même ancêtre. Les chefs, les sages (les vieux et aînés), les parents, les aînés incarnent l'autorité des ancêtres, intermédiaires entre

²⁷³. Pierre de Charentenay, né le 1er juin 1943 à Nouzonville, dans les Ardennes, est un prêtre jésuite français. Diplômé en sociologie et en sciences politiques, il a exercé de nombreuses fonctions dans l'Église et dans le monde politique et universitaire ; en 2014, il est rédacteur à *La Civiltà Cattolica*, en 2016 il intègre l'Institut catholique de la Méditerranée à Marseille.

²⁷⁴. (DE) CHARENTENAY, P. *Tolérance zéro. Lutter contre la pédophilie dans l'Église*, Paris, Salvador, 2021, p.207

hommes et Dieu. Dans les villages la tension entre la liberté et l'autorité est assumée par l'initiation. Pendant cette période, le jeune découvre la générosité de Dieu, des ancêtres, des anciens, des parents, de la nature qui lui font don de l'environnement dans lequel il devra conquérir son autonomie moyennant la volonté, les efforts et la discipline. Il y a une forme d'homogénéité dans les métiers l'agriculture, l'élevage, la pêche, ...

Après, il y eut des déplacements, d'émigration et d'immigration qui ont fait que des familles différentes se sont retrouvées autour d'un espace étranger commun, mus par les mêmes métiers. Ce surpeuplement se vit autour et le long de la mer, des fleuves et des rivières. On peut penser à l'occupation des vallées de Nil, de Tigre, de l'Euphrate, de l'Indus et du fleuve jaune, pour ne citer que cette partie de la planète. L'intelligence étant la faculté humaine qui lui permet de s'adapter ou de relever les défis pour parler comme Arnold Toynbee²⁷⁵, elle a permis le développement de l'irrigation, des digues et de canaux. L'Égypte et la Mésopotamie excellent dans cette industrie. Ainsi naissent des nouveaux savoirs, la technique et l'organisation du travail. Une société hétérogène et avec des réalités et contraintes nouvelles. En corolaire, des nouvelles corporations diverses et complexes s'organisent, moins d'agriculteurs, d'éleveurs et de chasseurs. Mais beaucoup de soldats, de commerçants, d'enseignants...Il n'y a plus de cohésion ni d'homogénéité comme dans les villages, les corporations cherchent chacune leur intérêt. Dans ce contexte, la discorde est inévitable et il faut inventer des nouvelles autorités de régulation de la vie à l'instar des parents, des anciens et de chefs des tribus ou des clans.

Avec un certain recul on peut s'interroger sur l'essence de ces nouvelles autorités et aucune unanimité ne s'impose ici. Surtout que cette question sur l'essence des États est imbriquée avec celle du fondement du droit et de sa controverse. Pour Platon l'État est une nécessité de la Raison que les hommes s'associent pour résoudre les discordes entre eux. Aristote comprend l'État comme un produit de la nature. La théorie théologique de l'État le veut une institution d'origine divine pour maintenir l'ordre établi par la loi naturelle²⁷⁶. Pour Grotius, Spinoza, Locke et plus tard Rousseau, l'État est le résultat d'un Contrat Social. Mais est-il interdit de s'interroger en raison sur son authenticité, son historicité, sa factualité ? Hobbes ne part pas de

²⁷⁵. Arnold Joseph Toynbee, né le 14 avril 1889 et mort le 22 octobre 1975, est un historien britannique. Son analyse en douze volumes de l'essor et de la chute des civilisations, *Étude de l'histoire*, parue entre 1934 et 1961, est une synthèse de l'histoire mondiale, une « métahistoire » basée sur les rythmes universels de la croissance, de l'épanouissement et du déclin.

²⁷⁶. Thomas d'Aquin voit l'État émané de quatre droits : le *droit divin*, inaccessible à la raison humaine ; le droit naturel, accessible à la raison humaine ; le droit positif divin, celui de l'Eglise et le droit positif humain, établi par les hommes

discorde, mais tout simplement de la guerre de tous contre tous *bellum omnium, contra omnes*, l'État naît de la nécessité de mettre fin à cette guerre. Schelling appelle l'État l'Absolu tandis que pour Hegel il est l'esprit en tant qu'il se réalise avec conscience dans le monde et la puissance de la raison se réalisant comme volonté. Stahl va plus encore plus loin et voit dans l'État « l'empire moral de la communauté humaine » et dans son essence « une institution divine ». Pour Savigny l'État est « la représentation matérielle du peuple ». Aux antipodes de vues des tous ses prédécesseurs. La liste de ces définitions n'est pas exhaustive, mais comment concevoir l'État si ces conceptions sont si irréconciliables ?

La discorde, la guerre entre peuples sont-elles évitables ? Mais le moindre mal, à en croire certains, serait d'imaginer comment limiter cette discorde. C'est ainsi qu'apparaît la nécessité de l'État. Une autorité à qui on concède le monopole de la violence, appelée « violence légitime » ou « contrainte légale » en vue de limiter la discorde et assurer le bien-être de tous. Mais cette autorité est incarnée par un groupe d'hommes choisis ou qui prennent le pouvoir par force. Ce sont les mêmes hommes qui font et appliquent des lois censées prévenir leurs pouvoirs de dérives. Ironie du sort, mythe ou réalité ? Quand on analyse le moyen dont se servent ceux qui se disent animateurs de l'État, on peut douter de la sincérité du but. Peut-on compter sur l'État pour l'éducation à la liberté ?

Dans l'antiquité occidentale et orientale deux formes parallèles s'affrontent. Un homme fort, s'impose en maître absolu sur un très grand territoire qui s'accroît par des conquêtes belliqueuses. Il s'agit du despotisme oriental : le pharaon Ménéès en Égypte (-3000) ; Hammourabi à Babylone (-1750 -1670) ; Sennakerib en Assyrie (-704 -681) ; Nabuchodonosor en Neobabylonie (-604 -562) et Cyrus roi des Perses (-550). D'autre part, la démocratie grecque est une organisation politique alternative qui va favoriser l'autonomie à deux dimensions, celle de la cité et celle de l'individu héritée d'Égypte avec Socrate, Platon, Aristote, ... Cette grande résistance contre l'impérialisme perse ne résistera pas à des luttes intestines qui feront voler en éclat cette alliance en -404 avec la victoire de cité militaire Sparte contre Athènes la cité intellectuelle.

Depuis, l'histoire nous représente la continuelle lutte entre ces deux formes initiales, le despotisme et la démocratie²⁷⁷. Quand on examine la source et l'origine de la souveraineté d'un

²⁷⁷. En Mésopotamie invasion sur invasion, État sur État : Babyloniens, Amorites, Assyriens, Arabes, Mèdes, Perses, Macédoniens, Parthes, Mongols, Seldjoukides, Tartares et Turcs ; sur la terre du Nil Hyksos, Nubiens,

pouvoir ainsi que la manière dont il s'exerce, on ne peut pas déduire que c'est toujours pour la liberté de tous. D'ailleurs, lorsque se lèvera Alexandre le Grand un roi de Macédoine, il soumettra les cités grecques ainsi que l'Égypte, la Perse et l'Inde. Le despotisme se prolongera avec la suprématie romaine s'étendra à la Grèce et à tous les pays autour de la méditerranée. La suite de l'histoire écrite par les vainqueurs, les folies expansionnistes prennent corps dans des empires envahisseurs, conquérants, asservisseurs, esclavagistes, colonisateurs, ... adieu la liberté !

Par l'industrialisation et le progrès les despotes trouvèrent de subterfuges nombreux pour continuer à enlever des libertés aux peuples et aux familles. Ces empires créent des villes dans lesquelles les peuples par exode rural, viennent s'offrir eux-mêmes. Ils organisent ces villes de sorte que les habitants tronquent leur liberté contre la sécurité, le confort, et le progrès... Une nouvelle éducation s'organise et ces écoles sont les vraies fabriques de la main d'œuvre. L'exaspération et la prise de conscience de la perte progressive des libertés ajouteront dans le lot des massacres les révolutionnaires inspirés par certains individus contestataires ou libérateurs. Ces révolutions renversèrent des monarchies et beaucoup d'autres empires à travers le monde avant de s'illustrer elles aussi par des abominations de terreur aux antipodes de la liberté adulée pendant la lutte.

La mégalomanie atteint son paroxysme avec les deux guerres mondiales dont les horreurs ont fini par ouvrir de nouveau les yeux de certains qui ne comprenaient pas comment des gens qui ne se connaissent pas s'entretuent pour les egos des cousins occidentaux ? Ce qui nous fait penser à Paul Valéry qui définissait la guerre comme : « un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas²⁷⁸ ». Même au front, des hommes d'armes prennent de retard à revenir de permission, des désertions se comptent, des automutilations par crainte d'aller crever sur le champ de bataille, désobéissance publique. À la fin de la première guerre mondiale, les subversions ne se taisent point, justement

Perses, Grecs, Romains, Arabes et Turcs ; en Grèce les États Doriens de type caractéristique ; en Italie Romains, Ostrogoths, Lombards, Francs et Germains ; en Espagne Carthaginois, Romains, Visigoths, Arabes ; en Gaule Romains, Francs, Burgondes, Normands ; en Angleterre Saxons et Normands. Les flots des belliqueuses peuplades se déversent sur l'Inde jusqu'à l'Insulinde, et sur la Chine ; et il en est de même dans les colonies européennes dès que le conquérant y trouve un élément de population sédentaire déjà établi. Lorsque cet élément fait défaut, lorsque la population du pays envahi se compose de chasseurs nomades qu'il est possible de détruire mais jamais d'asservir, on en est quitte pour importer des contrées lointaines la masse humaine corvéable et exploitable : c'est la traite, l'esclavage.

²⁷⁸. Cette phrase est attribuée à Paul Valéry, mais nos recherches autant que celles de beaucoup d'autres n'ont pas pu identifier dans quel ouvrage elle est dite.

parce que la liberté n'est pas toujours au rendez-vous. Des nouvelles révolutions se dressent contre des mouvements totalitaires, l'obsolescence des régimes parlementaires, de tyrannies nouvelles, la montée du fascisme, des dictatures du parti unique, des gouvernements militaires, ...Et cela a bien préparé le lit à la deuxième guerre mondiale avec son cortège catastrophique en bilan humain²⁷⁹.

La question que nous sommes en droit de nous poser est celle de savoir comment on en est arrivé là ? Comment la majorité des peuples a-t-elle accepté de se laisser voler sa liberté. Il ne sera peut-être pas vain de s'interroger sur l'origine et le fondement de l'État avant de proposer comment relever les différents défis de l'éducation à la liberté. L'État n'est-il pas une entité de fait, imposée par le vainqueur et qui cherche par tous les moyens de se justifier et à s'accorder de force la reconnaissance des vaincus ?

2.5.2. Des États au totalitarisme

Avec le recul nécessaire on peut interroger l'essence de l'État aujourd'hui, on peut chercher à savoir si la justification de la violence de l'État est rationnelle. Les clauses du contrat rousseauiste et les modalités du pacte hobbesien ont-elles toutes été respectées par toutes les parties prenantes ? Qu'est-ce qui explique des terreurs qui ont suivi des révolutions, des scandales et des coups d'État, des mensonges et des crimes d'État ? Comment est-on passé des États au totalitarisme ? Comment expliquer et justifier ce que certains penseurs appellent aujourd'hui l'esclavage moderne ? Parler des origines du totalitarisme nous replonge dans la période historique de l'entre-deux guerres où le Duce Mussolini B. en Italie, le Vojd Staline J. dans l'URSS et le Führer Hitler A. en Allemagne, des figures emblématiques imposèrent à leurs pays des États totalitaires. Dans le but de créer un homme nouveau et une société nouvelle ils exigèrent l'obéissance totale de la population et s'imposèrent pour diriger la vie privée et la conscience de chaque individu. Ce sont les régimes de tristes mémoires, le fascisme, le nazisme et stalinisme.

Le premier est une idéologie de l'État et de la Nation. Le fascisme est obsédé par le mythe de la nation unitaire, par la nostalgie de la grandeur passée de l'Italie (volonté de faire renaître un empire romain). Son ambition est de confier à un État tout puissant le contrôle de toutes les activités du pays et des individus. C'est une doctrine nationaliste, impérialiste et qui fait

²⁷⁹. Aux environs de 60 et 80 millions de morts, de milliers de blessés, 30 millions d'Européens déplacés en raison des changements de frontières, surtout en Europe orientale, ...

l'apologie de la guerre. Le deuxième est une idéologie de la race. L'idéologie nazie est fondamentalement raciste : pour les nazis, le peuple allemand s'identifie à une race prétendue supérieure, la race aryenne, qu'il faut "défendre" contre des éléments considérés comme impurs et inférieurs : juifs, tziganes, slaves. Un État tout puissant doit laver l'Allemagne de l'humiliation du "Diktat" de Versailles et préparer son expansion en Europe : c'est la conquête de "l'espace vital" dont le Reich dit avoir besoin. Le troisième est une idéologie de la classe. Dans l'idéologie marxiste-léniniste (codifiée par Staline), le parti communiste doit durcir la dictature du prolétariat pour détruire définitivement les vestiges du monde bourgeois. Selon Staline, la "construction du socialisme dans un seul pays" passe nécessairement par un développement forcené de l'industrie, moyen d'affirmer la puissance soviétique face au monde capitaliste qui "assiège" l'URSS. L'homme est ainsi produit d'une société encadrée, soumise à la propagande et terrorisée par le pouvoir totalitaire. C'est le parti qui gère l'espace public et prend en charge toute la vie culturelle. Le parti s'occupe de la jeunesse "Ballilas"(Italie), "Hitler jugend" (Allemagne) et "Komsomols" (URSS), pour laquelle il investit sans mesure pour son éducation.

Aucune place à la liberté d'opinion ni d'esprit critique, mais une manipulation pour faire d'eux des hommes nouveaux conformes et programmés par l'idéologie. Les seules vertus sublimées sont le sens de la communauté nationale ou raciale, esprit de sacrifice, mépris du faible, obéissance absolue au chef. Toute la société est nourrie par la propagande de masse, par la désinformation et par la manipulation. Tous les médias de communication la presse, les affiches, la radio, le cinéma, distillent des slogans pour la vulgarisation de l'idéologie et le culte de la personnalité du chef. Le parti contrôle toute la vie intellectuelle et artistique, réprime toute création contestataire ou remise en question de l'idéologie. Une police fait régner la terreur contre les « ennemis », Ovra (Italie), Gestapo et Ss (Allemagne) le Nkvd en Urss²⁸⁰.

²⁸⁰. L'appellation OVRA demeure inexplicée ; si elle passe habituellement pour un sigle, son libellé est sujet à plusieurs interprétations différentes : *Opera Volontaria per la Repressione dell'Antifascismo* (Œuvre Volontaire pour Répression de l'Antifascisme), *Organizzazione di Vigilanza e Repressione dell'Antifascismo* (Organisation de la Surveillance et de Répression de l'Antifascisme), ou *Organo di Vigilanza dei Reati Antistatali* (Organe de Surveillance des Crimes contre l'État). La Gestapo, acronyme tiré de l'allemand *Geheime Staatspolizei* signifiant « Police secrète d'État », était la police politique du Troisième Reich. Fondée en Prusse par Hermann Göring, son pouvoir s'étendit ensuite, sous l'impulsion de Heinrich Himmler, à l'ensemble du Reich et des territoires envahis par ce dernier au cours de la Seconde Guerre mondiale. La Schutzstaffel (la SS), une organisation à vocation politique et paramilitaire à sa création dans l'Allemagne de Weimar en 1925, en complément policière et militaire à partir de 1933, issue du parti nazi ; elle a été dissoute en 1945 après la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La branche militaire de la SS est aussi connue sous le nom de Waffen-SS, nom apparu en 1940. L'abréviation « SS » désigne aussi par métonymie les membres de cette organisation complexe aux nombreuses ramifications, quelle que soit la branche à laquelle ils appartenaient, comme dans la phrase : « les SS ont massacré la population d'Oradour-sur-Glâne le 10 juin 1944b ».

L'analyse des origines du totalitarisme faite par Hannah Arendt met en évidence trois faits. D'abord, l'anarchie totalitaire est l'anarchie d'un type particulier puisqu'il s'agit de l'anarchie déguisée en constitutionnalisme. La machine à État manipulée par le parti reste néanmoins visible. Ensuite dans un système totalitaire, l'idéologie a peu à voir avec les idées et les croyances, mais constitue un instrument permettant de manipuler les masses et de consolider ainsi l'emprise des élites dirigeantes sur elles. Enfin la terreur n'est plus utilisée pour effrayer et éliminer les opposants, mais pour contrôler et isoler les gens. Cela garantit une parfaite obéissance aux ordres du dictateur. Ainsi, Hanna Arendt considère le totalitarisme comme un système qui présuppose « l'existence d'une autorité, d'un mode de vie, d'une idéologie dans tous les pays et parmi tous les peuples du monde ». Examinons maintenant, les caractéristiques de l'État totalitaire. Beaucoup de choses ont été dites et peuvent encore l'être à propos de caractéristiques de l'État totalitaire. Nous reprenons ici ce petit article anonyme que nous avons trouvé assez éloquent et que nous citons ici en intégralité²⁸¹.

2.5.3. Les sept caractéristiques de l'État totalitaire sont les suivantes :

1. Par opposition à la foi libérale-démocratique dans la raison, le totalitarisme glorifie les instincts et les émotions. Il est anti-intellectuel et fait appel à l'instinct et à la volonté qui, selon lui, sont la force motrice des actions humaines.
2. Le totalitarisme est une réaction contre la démocratie et le socialisme. Elle dédaigne les institutions parlementaires et leur reproche d'être stupides, corrompues et lentes. Il considère la démocratie comme un cadavre en décomposition. Les parlements sont considérés comme de simples ateliers de discussion incapables d'accomplir quoi que ce soit qui en vaille la peine et ils sont absolument impuissants en cas d'urgence. Il ridiculise la diversité et la pluralité de la démocratie et veut concentrer le pouvoir politique entre les mains du dictateur et d'un seul parti politique. Elle substitue le principe d'égalité par le principe de hiérarchie et favorise ainsi l'élitisme en politique.
3. L'État totalitaire est l'ennemi de la liberté et considère le concept de liberté individuelle comme un fétiche du passé. Les individus ne peuvent revendiquer aucune liberté de parole, de pensée et d'écriture. Il n'y a pas de liberté d'association. Dans un État totalitaire, la presse, la publication délimite, la radio et la télévision, le théâtre, les arts, etc. sont soumis à une censure

²⁸¹. <https://fr.triangleinnovationhub.com/7-main-features-totalitarian-state-explained>, consulté le 29 septembre 2021 à 00h33.

stricte. L'opposition politique n'est pas autorisée. Les purges périodiques des opposants politiques étaient une caractéristique particulière des régimes totalitaires d'Italie, d'Allemagne et de Russie stalinienne. La classe ouvrière n'avait pas le droit de faire la grève. Dr. Otto Dietrich souligne la futilité de la liberté individuelle, ainsi : « Il n'y a pas de liberté individuelle, il n'y a que la liberté des peuples, des nations ou des races ; car ce sont les seules réalités matérielles et historiques à travers lesquelles la vie de l'individu existe ». Le totalitarisme n'autorise aucun droit contre le parti.

4. Le totalitarisme est résolument nationaliste. Le nationalisme agressif, le militarisme et l'expansionnisme étaient les caractéristiques essentielles des États totalitaires. Il prône l'unité organique de l'État-nation qui représente l'intérêt national unifié. Pas étonnant qu'il répudie et rejette la théorie marxiste de l'intérêt et de la lutte des classes. L'État fasciste d'Italie et l'État nazi d'Allemagne ont promu le mythe de la patrie de réunir le soutien de toutes les classes de la société. Comme Mussolini le déclarait en 1922 : « Nous avons créé notre mythe. Le mythe est une foi, c'est une passion. Il n'est pas nécessaire que ce soit une réalité. C'est une réalité par le fait que c'est un but, une espérance, une foi. Notre mythe est la nation, notre mythe est la grandeur de la nation ».

De même, Hitler a créé le mythe de la race et a déclaré au peuple allemand qu'ils étaient les Aryens, ce peuple au sang noble, né de Dieu au-dessus des races et des peuples inférieurs. L'Italie et l'Allemagne, puis plus tard la Russie soviétique, ont suivi une politique expansionniste visant à satisfaire leur « volonté de puissance ». Pour Mussolini, l'expansion italienne était une question de vie ou de mort. L'Italie « doit s'étendre ou périr ». Les États totalitaires considéraient la guerre comme inévitable, car elle était l'arbitre final du bien et du mal, du supérieur et de l'inférieur, du permanent et du transitoire. Hitler et Mussolini ont déclaré que la guerre était nécessaire au développement des qualités viriles. Ils croyaient en la remarque de Lord Birkenhead selon laquelle le monde continuait de donner ses prix scintillants à ceux qui avaient le glaive et le cœur robuste. Nous savons que la doctrine expansionniste des États totalitaires était la cause première de la Seconde Guerre mondiale.

5. Le totalitarisme devient un substitut de la religion ou plutôt une nouvelle religion. Tandis que le fascisme réduisait la religion à l'instrument d'État, le nazisme a invité les hommes à donner à César ce qui appartenait à Dieu. Hitler, et non le Christ, était le nouveau sauveur, et tout ce qui était dans la tradition chrétienne ou dans les enseignements du Christ n'était pas en harmonie avec l'idéologie nazie était jeté à la mer. Comme le disait J. A. Spender, terre allemande, sang allemand, âme allemande et art allemand, ces quatre peuples doivent devenir pour les Allemands la chose la plus sacrée sur la terre et l'acceptation de cette religion nordique

allemande est tout ce qui est nécessaire pour leur bien et leur accomplissement.

6. L'idéologie totalitaire s'appuie sur la propagande et la terreur en tant qu'instruments jumeaux pour mobiliser les gens. La chaire et l'école, la scène, le cinéma et la radio, les arts et la littérature étaient tous conçus pour servir l'idéologie totalitaire. Les nazis se sont révélés être de puissants organisateurs et des maîtres de la propagande. Des hommes comme Goebbels, Goering et Levy ont rédigé le scénario et, en un clin d'œil, il a été diffusé à travers le pays. Hitler par ses masses hypnotisées oratoires sauvages, tout comme Mussolini par sa tactique intelligente et prudente de manipulation de masse.

Ces deux idéologies entretenaient une propagande intense et utilisaient toutes les méthodes psychologiques possibles pour faire appel à la foule. Ils ont utilisé des marches, des uniformes militaires et de la rhétorique pour éveiller le peuple. L'appel a été lancé, non pas à la raison et à la vérité, mais aux passions les plus basses de l'homme, de sorte que les masses ont été emportées par la rhétorique et ont obéi aux préceptes de l'État d'une manière aveugle et mécanique. La force de propagande les forçait tellement et les disciplinait qu'ils étaient prêts à faire ce que le dictateur leur voulait. Mais la propagande était toujours accompagnée de dispositifs de peur et de terreur. Les prisons, les camps de concentration et les « troupes d'assaut » étaient toujours là pour forcer les réticents à se soumettre. Le totalitarisme est une doctrine qui prêche que "la force est juste" et n'a pas de place pour la loi morale. En fait, il remplace l'éthique par l'opportunité.

7. Quant à la théorie économique du totalitarisme, nous constatons qu'elle place le bien-être général au-dessus des intérêts privés et poursuit la politique d'autarcie visant à l'autosuffisance économique. Le capitalisme non dilué et le socialisme sont rejetés parce qu'ils divisent le peuple en camps belligérants. Le capitaliste et le travailleur sont contrôlés au nom de l'État et pour le bien-être de la population. « L'État corporatif » de Mussolini est de conception collectiviste, qui tente de réconcilier les intérêts et les revendications des producteurs et des consommateurs, des employeurs et des employés.

Sachant que le pouvoir politique depuis les temps antiques vacille entre le despotisme et la démocratie, chaque forme du gouvernement penche vers l'un ou l'autre système. Dans le totalitarisme, avec un parti unique, l'État s'octroie de force la totalité des activités sociales et aucune opposition, fut-elle individuelle ou organisée n'est acceptée. Étant donné que c'est un régime qui veut exercer un contrôle total de la vie tant publique que privée, on est donc à faire à un pouvoir totalitarisme. L'autonomie de l'individu et celle de la société civile sont vilipendées par la propagande et par la terreur.

Dans son œuvre magistrale *Les Origines du Totalitarisme* qui comprend trois parties dont : sur l'antisémitisme, L'impérialisme et le Système totalitaire, Arendt H., le totalitarisme comme un événement ponctuel, régime politique inédit du temps moderne. Ce qui est nouveau c'est que ce régime décide d'une part d'organiser les peuples en masses qu'il manipule et d'autre part, il contrôle toutes les activités sociales publiques et privées par ses forces. De ce fait, contrairement aux autres régimes qui régissent ou se font régenter par d'autres institutions, le totalitarisme a un fonctionnement sui generis. Son avènement marque une rupture avec tous les autres régimes qu'a connus l'histoire de l'humanité. En outre, il se démarque radicalement des régimes despotiques, tyranniques ou dictatoriaux avec lesquels on pourrait tenter un rapprochement.

2.5.4. Le sort de la liberté dans le totalitarisme

Avec la séduction de l'idée marxiste du grand soir, l'organisation des sociétés en masses après la destruction des classes, et l'alliance provisoire entre la populace et l'élite ont préparé le lit au totalitarisme. Malgré toutes les illusions présentes, dans le totalitarisme, la liberté de l'individu (pensée, opinion, expression, écriture, actions, revendication, association, manifestations) n'a pas beaucoup de chance de survie. L'État totalitaire ne fait pas grand cas du concept de liberté individuelle. Dans un premier temps parce que l'individu se trouve dissous dans la masse. En proclamant de supprimer les classes au nom d'une certaine égalité, on a instauré une société sans classe, mais pire, une société de masses. Celles-ci n'ayant pas une conscience, ni d'esprit critique, elles sont faciles à manipuler, comme le dit si bien Arendt H : « Les mouvements totalitaires sont possibles partout où se trouve des masses qui, pour une raison ou pour une autre, se sont découvert un appétit d'organisation politique. Les masses ne sont pas unies par la conscience d'un intérêt commun, elles n'ont pas cette logique spécifique des classes qui s'exprime par la poursuite des objectifs précis, limités et accessibles. Le terme de masse s'applique à des gens qui, soit du fait de leur seul nombre soit par indifférence, soit pour les deux raisons, ne peuvent s'intégrer dans aucune organisation fondée sur l'intérêt commun, qu'il s'agisse de partis politiques, de conseils municipaux, d'organisations professionnelles ou de syndicats. Les masses existent en puissance dans tous les pays, et constituent la majorité de ces vastes couches des gens neutres et politiquement indifférents qui n'adhèrent jamais à un parti et votent rarement²⁸² ». Pour Arendt le totalitarisme fait de l'homme de masse un être isolé en manque de rapports sociaux normaux. Cette mainmise sur la masse s'installe-t-elle sans risque ?

²⁸². ARENDT, H., *Les origines du totalitarisme*, Paris, Gallimard, 2002 (1972), p.46.

À mon avis, c'est par la peur de potentielle anarchie, des vagues des révoltes populaires, que le pouvoir totalitaire a anticipé en mettant en œuvre une alliance provisoire entre la populace et l'élite. Cette élite est choisie dans la masse et la qualité qui détermine la sélection est celle de pouvoir œuvrer habilement au service de la main invisible et continuer à abrutir la masse. Après la sélection l'élite se transforme et se distingue nettement de la masse ou de la populace. « Le mépris de l'élite pour le génie et sa soif de l'anonymat, estime Arendt H., témoignaient encore d'un état d'esprit que ni les masses ni la populace n'étaient capables de comprendre, qui, selon les mots de Robespierre, s'efforçait d'affirmer la grandeur de l'homme contre la petitesse des grands²⁸³ ». Malgré cette différence entre l'élite et la populace, poursuit Arendt, il est vrai que l'élite était heureuse à chaque fois que la pègre réussissait à se faire admettre sur un pied d'égalité par la société respectable, par la terreur, à se faire admettre sur un pied d'égalité par la société respectable. L'élite ne considérait pas que la destruction de la civilisation fut un prix fût un prix trop élevé pour le plaisir de voir y accéder par la force ceux qui en avaient été injustement exclus par le passé. Elle ne s'indignait pas particulièrement des monstrueux trucages historiographiques dont tous les régimes totalitaires se rendent coupables et que leur propagande totalitaire proclame avec suffisamment de clarté. Elle s'était convaincue que l'historiographie traditionnelle était un trucage de toute manière puisqu'elle avait exclu les déshérités et les opprimés de la mémoire de l'humanité. Ceux que rejetait leur propre époque étaient généralement oubliés de l'histoire, et cette injustice doublée d'une insulte troublait toutes les consciences sensibles depuis qu'il avait disparu la foi en un au-delà où les derniers seraient les premiers.[...] La grande entreprise de Marx de réécrire l'histoire universelle en termes de lutte des classes fascinait même ceux qui ne croyaient pas en la justesse de sa thèse, à cause de son intention originale de trouver un biais pour faire accéder à la même gloire et à la postérité les destinées de ceux qu'avait exclus l'histoire officielle. [...] A cette aversion de l'élite intellectuelle pour l'historiographie officielle, à sa conviction que l'histoire, de toute façon truquée, pouvait devenir sans dommage le terrain de jeu d'illuminés ; il convient d'ajouter cette fascination terrible et démoralisante : des mensonges énormes, des contrevérités monstrueuses, peuvent en fin de compte être posés comme des faits incontestables [...], et la différence entre la vérité et le mensonge peut cesser d'être objective et peut devenir une simple affaire de puissance et d'astuce, de pression et de répétition à l'infini. [...]

²⁸³. *Ibidem.*, p. 79

Dans une telle situation la liberté est totalement hypothéquée. Dans un camp, la masse est ainsi organisée pour ne jamais avoir une conscience, une pensée, une liberté au point que, ses quelques éléments qui forment désormais l'élite, se sentent investis d'une nouvelle mission envers elle, celle de prétendre l'éclairer et la brider ou la brimer au moindre mouvement d'auto-libération. Dans le camp de l'élite, ils découvrirent à leur corps défendant qu'elle devait se plier et se soumettre elle aussi à la doxa de la hiérarchie. Et pour que la doxa s'impose à tous et ne souffre d'aucune contestation, le mouvement totalitaire use de deux armes redoutables contre la liberté : la propagande et l'endoctrinement.

Pour résister à la pression de la vérité, les mouvements totalitaires appliquent la propagande. Ils répandent ainsi les idées ou les tendances à faire triompher, à faire accepter par les masses. Par cette propagande, ils manipulent et programme les esprits pas dans l'objectif de persuader mais dans celui de d'organiser la masse et accumuler le pouvoir sans violence. Les idées principales sont : ses buts un futur imminent mais toujours lointain, l'infaillibilité du leader, réécriture de l'histoire, l'usage de la terreur pour décourager toute subversion, la fiction devient ainsi réalité. La pédagogie totalitaire se déploie donc en deux phases : dans le but de conquérir le pouvoir, la propagande est activée pour créer un monde mensonger mais cohérent à même de satisfaire les besoins de l'esprit humain. Le pouvoir étant installé, la terreur impose un monde conforme aux doctrines et ainsi les prédictions prennent corps dans la réalité. Arendt H., explicite les rapports entre la propagande et la terreur : « Plus le mouvement est petit, plus il dépensera d'énergie en propagande pure ; quant à la pression du monde extérieur (qui ne peut être ignorée entièrement, même derrière un « rideau de fer »), plus elle est forte, plus les dictateurs totalitaires s'engageront dans une propagande active.

Le point essentiel est que les nécessités de la propagande sont toujours dictées par le monde extérieur, et que les mouvements eux-mêmes ne font pas, en réalité, de la propagande mais de l'endoctrinement. Inversement, celui-ci, inéluctablement accompagné de la terreur, augmente avec la force des mouvements ou l'isolement et la protection des régimes totalitaires contre une ingérence extérieure. La propagande est à coup sûr une part, un élément de la « guerre psychologique » ; mais la terreur est davantage. Les régimes totalitaires continuent à utiliser la terreur même lorsque ses objectifs psychologiques sont atteints : sa véritable horreur consiste en ce qu'elle règne sur une population complètement soumise. Là où le règne de la terreur est porté à sa perfection, comme dans les camps de concentration, la propagande disparaît complètement ; elle était même expressément interdite dans l'Allemagne nazie (L'éducation

consiste en la discipline, sans aucune sorte d'instruction idéologique, car les prisonniers ont pour la plupart une âme d'esclave », disait Heinrich Himmler dans *Nazi Conspiracy and aggression* (1946). On voit ainsi que la propagande et la terreur sont les bras doux et dur que le totalitarisme utilise pour étouffer la liberté.

2.5.5. La liberté dans les démocraties

Si la démocratie fascine l'homme depuis de lustres, c'est surtout pour la place de marque qu'elle dit accorder à la liberté. Toute la population participe par sa pensée et par ses actions à la vie de la cité. Ce prestige athénien a été sublimé par le président américain dans son discours du 19 décembre 1863 : « Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». L'image de la démocratie actuelle n'est pas pérenne. Elle s'est modifiée tout au long de l'histoire par des adaptations pas toujours « démocratiques ». On ne devra cependant pas s'imaginer que la démocratie ait été adulée unanimement par les Athéniens. Elle était en confrontation frontale et parfois violente avec les autres régimes politiques. Nous n'avons choisi de parler ici que de la démocratie car l'oligarchie, l'aristocratie et la tyrannie n'ont jamais caché leur réticence par rapport à la liberté, susceptible de verser dans l'anarchie ou le chaos. C'est à l'Antiquité, dans la cité grecque d'Athènes qu'on peut remonter pour retrouver les premières expériences d'un régime politique s'opposant à d'autres comme la tyrannie et l'Oligarchie, appelé « démocratie ». Cette expression dérive du grec ancien *δημος* « *dêmos* », qui signifie « peuple », et *κράτος* « *kratos* », qui réfère au pouvoir : la démocratie est donc, littéralement, le « pouvoir du peuple ». Le contexte historique n'est pas inintéressant. La très grande majorité des paysans à Athènes et surtout les *hectémores* se trouvent dans un état de dépendance. Comme si cela ne suffisait pas, la masse paysanne endettée courait le risque de se voir réduite à l'esclavage. En -594 le législateur et poète Solon est élu archonte mais refuse de devenir tyran, mais proclame la *σεισάχθεια*, la levée du fardeau²⁸⁴). Ce succès n'a pas empêché une confrontation entre les tyrans, les oligarques et les Aristocrates dont les successions provoquèrent des sérieux troubles jusqu'à l'avènement Clisthène qui établit la démocratie. Et ses réformes accouchèrent donc de la démocratie. « L'organisation politique et militaire [qui] était élaborée à partir de la répartition des citoyens entre les dix tribus. Les réformes clisthénienne instaurent *l'ἰσονομία*²⁸⁵ – c'est-à-

²⁸⁴. Cette politique de la levée du fardeau consiste en la suppression des dettes des paysans, l'interdiction de la contrainte, et le fait de faire revenir en Attique tous ceux qui ont été vendus en tant qu'esclaves.

²⁸⁵. Le peuple, une partie de la population pour être exacte se prononce lui-même en vue du bien de la cité qui se trouve être son propre bien, sa voix compte dans les affaires publiques ; il participe directement à l'élaboration des lois (démocratie directe) ou il délègue (par élection) son pouvoir aux représentants plus compétents (démocraties indirectes). Il exerce pleinement ses libertés fondamentales, d'opinion et d'expression, de réunion et d'association.

dire l'égalité devant la loi de la πόλις. Les membres d'une même tribu (les hommes libres) combattaient côte à côte, désignaient les 50 bouleutes qui les représentaient au sein de la nouvelle boulè des Cinq-Cents »²⁸⁶. La nouvelle Βουλή qui constitue donc un conseil composé de cinq cents membres élus par tirage au sort tient les séances de l'Assemblée, rédige les décrets. Ils sont liés par un serment imposé à leur entrée en charge de protéger la constitution contre toute tentative de retour à la tyrannie. La loi la plus importante pour sauvegarder ce nouveau pouvoir acquis par le δῆμος est celle d'ostracisme qui, prévoyait qu'une peine d'exil temporaire fixée à dix ans, frapperait quiconque apparaîtrait susceptible d'établir la tyrannie à son profit.

Qualifier cette démocratie de la loi majorité exige une précision de taille. Pour eux, le peuple est un corps constitué de citoyens, hommes libres, nés de pères athéniens. Ainsi, sont exclus les femmes, les enfants, les esclaves, les étrangers. Dans la cité athénienne, il existe donc une majorité de la population qui ne participe point à la gestion de la cité, donc leur liberté n'existe pas politiquement. Toujours est-il que les rivalités entre les familles aristocratiques athéniennes ne disparaissent pas. En outre, certains membres de la Βουλή ne se passaient pas de privilégier leurs intérêts personnels malgré tout malgré misthophorie politique instaurée par Périclès qui consiste à payer les charges publiques. Mais il s'est trouvé un homme influent qui a voulu éveiller les Athéniens à une autonomie morale personnelle. Il reproche aux démocrates de s'être contentés de combler les diverses envies du peuple et parfois au détriment de la justice. Il s'en prend à Calliclès qui fait « l'éloge d'hommes qui ont nourri les Athéniens et qui les ont comblés de tout ce dont ils avaient envie » ... « sans jamais se demander ce qui était raisonnable ou juste, ils ont gorgé la cité de ports, d'arsenaux, de murs, de tribus, et d'autres vanités du même genre ²⁸⁷ ». Platon regrette que toutes ces qualités de la démocratie ne fussent pas de la cité démocratique une cité juste. La preuve qui va inspirer toute sa monumentale œuvre est le jugement et la condamnation injuste de son maître Socrate. La cité idéale et juste qu'il propose est subordonnée à une hiérarchie. Le peuple guidé par l'opinion (la doxa) et les illusions ainsi que les guerriers qui recherchent toujours la gloire sont indignes de diriger la cité. Pour construire une cité juste qui fera le bonheur de tous il faut que le peuple travaille pour la nourrir,

Les élus sont redevables devant le peuple et en cas de d'abus, de corruption, ils sont jugés devant un tribunal populaire qui peut les condamner. L'égalité de tous les citoyens est reconnue sans considération de naissance, de race, de religion, de richesse...

²⁸⁶. MOSSÉ, C., *Histoire d'une démocratie : Athènes. Des origines à la conquête macédonienne*, Paris, Seuil, 1971, p. 28.

²⁸⁷. PLATON, *Gorgias*, 518-519.

que les soldats la défendent contre les envahisseurs étrangers et que les philosophes-rois dirigent la cité. Si le roi n'est pas philosophe, il doit le devenir ou alors que le philosophe devienne roi. Que dire de cette cité idéale par rapport à notre recherche, sinon que la cité idéale ne donne pas assez de place à la liberté. Pour lui la justice l'emporte sur la liberté, d'ailleurs les artistes y sont exclus. Le plus grand disciple de Platon ne partage pas cette vue de son maître. Pour comparer les différents régimes politiques Aristote choisit le critère de nombre de ceux qui commandent. Ainsi, trouve-t-on dans sa classification la démocratie (gouvernement par le peuple) à la première position. En effet, l'oligarchie est un gouvernement d'une élite, et plus largement d'une classe particulière. La tyrannie est le gouvernement d'un seul, où le tyran gouverne au nom de son intérêt particulier.

Mais quand on la compare aux autres régimes, la démocratie ne serait pas le pire de régime, certains l'adulent au point d'en faire le meilleur alors que d'autres lui décèlent de faiblesses et font d'elle le moins mauvais et modèle comme Thucydide le fait dire à Périclès : « la Constitution qui nous régit n'a rien à envier à celle de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un exemple. Parce que notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité, on lui donne le nom de démocratie. Mais si, en ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle. (...) quand un homme sans fortune peut rendre quelque service à l'État, l'obscurité de sa condition ne consiste pas pour lui un obstacle²⁸⁸. Mais les luttes internes, les invasions perses et la guerre de Péloponnèse ont mis à dure épreuve cette démocratie qui était au zénith au siècle de Périclès. Aujourd'hui beaucoup de nations s'inspirent des grands théoriciens qui ont étudié la démocratie athénienne. Dans les principes la liberté n'est pas reléguée mais la réalité, la pratique elle est toujours en train de se rechercher. Un président des États-Unis le disait déjà : « Nous criions liberté ! Mais en prononçant ce mot, nous lui donnions des sens différents. Pour les uns, c'était la liberté de disposer à son gré de sa personne et du produit de son travail. Pour les autres, c'était le droit de disposer des hommes et du produit de leur travail²⁸⁹ ». N'est-ce pas paradoxal que de régimes se disent démocratiques ou promoteurs du monde libre alors qu'on y assassine des opposants, on y emprisonne et on torture des milliers des personnes, la plus grande partie de la population est manipulée à grand jour par des propagandes médiatiques, scolaires,

²⁸⁸. LÉVY, E., *La Grèce au Ve siècle : de Clithène à Socrate*, Paris, Seuil, 1995, p. 22.

²⁸⁹. LINCOLN, A., cité par MARCHAIS G., *Le défi démocratique*, Paris, éditions Grasset, Fasquelle, 1973, p.81

universitaires, culturelles et parfois religieuses ?

2.5.6. Liberté dans les Républiques

La *Res publica* désigne la chose publique. La République est donc un régime politique qui considère que le pouvoir politique est la chose du peuple. Si les origines de la démocratie nous ont projeté à Athènes, celles de la république nous plonge dans la Rome antique. Tout commence en 509 quand devant la tyrannie du dernier roi étrusque, Tarquin le superbe, les Romains n'acceptent plus que le pouvoir demeure concentré dans les mains d'un seul homme, le roi. C'est par la révolte qu'ils renversent la royauté et dans son indépendance retrouvée, la cité instaure un nouveau régime, la République. Celle-ci naquit déjà avec une lutte interne entre les Patriciens et les Plébéiens. Les premiers sont de riches aristocrates, propriétaires terriens, alors que les derniers sont généralement de pauvres artisans, commerçants ou paysans. Pour être élu magistrat et diriger ainsi la cité il fallait être patricien. Après d'incessantes pressions, notamment le refus de combattre dans l'armée, les plébéiens obtinrent l'égalité politique et civile accompagnée de l'accès aux charges publiques. Comme chez les Athéniens, le peuple dont il est question, qui participe à la vie politique de la cité ne concerne que les citoyens romains. Ainsi sont exclus : les femmes, les enfants, les étrangers et les esclaves. Nous voyons ainsi que la liberté prônée est tout simplement sélectionnée.

Beaucoup des nations européennes se sont ainsi inspiré des expériences gréco-romaines pour renverser royautés, qui monarchies et ont instauré des démocraties dans les républiques. Ce n'est pas l'objet principal de notre thèse. Cependant il ne nous est pas interdit de nous interroger sur la nature et le fondement de la liberté prônée dans les républiques. Les différentes républiques ont eu à confronter des systèmes religieux et des conflits d'autorité ont fait des dégâts dont ni les religions ni les républiques n'en peuvent être fières. La république ne reconnaît que le peuple comme fondement souverain de son pouvoir, alors que la religion est basée sur la souveraineté de Dieu. Le citoyen pratiquant ou le pratiquant citoyen se trouve imbriqué entre la pression républicaine et la pression religieuse, la liberté républicaine ne pouvant pas s'identifier à la liberté religieuse. Et puisque nous sommes convaincus qu'une liberté sans vérité n'en est pas une, il n'est pas inintéressant de s'interroger pour savoir si la religion et la république sont si immaculées. Si c'est Dieu qui a créé les hommes libres, comment expliquer cette liberté ait pu être abusée sein des religions ainsi que dans leurs rapports interreligieux ainsi qu'avec le pouvoir séculier ? S'il faut croire à la mystique égalitariste

républicaine, dans quelle mesure le même peuple peut-il être son propre fondement et se sentir parfois écrasé par l'élite ? Que vaut une fraternité sans paternité ? Que vaut une horizontalité sans référence à une verticalité ? Et pour revenir sur la participation du peuple à la gestion de la chose publique, notamment les élections, il y a des questions à se poser sur la véracité de la liberté de vote ou de choix, sur la vérité des urnes. Se mettre derrière ou devant l'effigie du candidat de son choix pouvait suffire et le comptage de voix se ferait publiquement. L'idée de l'isoloir et du secret du scrutin est une situation qui ne peut prétendre échapper à la volonté de manipulation. Et la liberté des présidents élus ne paraît pas si évident quand on les voit presque tous s'éloigner des promesses de la campagne électorale et appliquer un programme poussé par une main invisible.

2.6. LIBERTE FACE A LA TECHNOLOGIE, A LA MEDECINE ET AUX MEDIAS

Les bienfaits que le progrès technologique a apportés dans la vie de tous les jours sont inestimables. Au point que si la question était de savoir s'il fallait stopper ce progrès la réponse serait négative. Dans ce travail nous ne cherchons pas à prouver les bénéfices du progrès de la technologie. Comment contester la facilité et le confort de déplacement qu'offrent les moyens de transport de personnes et de marchandises à l'échelle de l'univers ? Qui pourrait remettre en question les facilités d'entrer en contact avec les autres si géographiquement éloignés au moyen des techniques de télécommunication ? Qui s'abstiendrait d'admirer ces appareils qui corrigent au prolonge notre observation au-delà de ce que l'on pouvait imaginer il y a quelques siècles ? Des découvertes dans les moindres détails de la nature somatique et psychique de l'homme, la neuroscience, n'ont-elles pas permis la conception de l'intelligence artificielle qui semble défier les activités humaines ? Igor et Grichka Bogdanov²⁹⁰ parlent d'incroyables merveilles technologiques : « elles sont 250 ! 250 merveilles technologiques brillantes, Indispensables, Irrésistibles. Le choc du futur. 250 prodigieuses prouesses du génie humain, plus sidérantes, plus époustouflantes les unes que les autres²⁹¹ ».

²⁹⁰ Deux frères jumeaux français, animateurs, producteurs de télévision et essayistes nés le 29 août 1949, décédés en 2022.

²⁹¹. BOGDANOV, I. & G., *Incroyables merveilles technologiques*, Paris, Flammarion, 2018, 636 p. (p. 7)

2.6.1. Technologies bénéfiques et risques pour la liberté

Mais l'euphorie des merveilles technologiques ne doit pas occulter l'écœurement et les inquiétudes légitimes par rapport aux conséquences néfastes à court terme et à long terme. L'industrie de l'armement, des armes légères aux bombes atomiques et nucléaires en passant par les armes chimiques ou biologiques à destruction massive, supprime d'innombrables vies et laissent désemparés des orphelins, des veuves, des veufs. Les armes sont faites par les hommes, pour tuer d'autres hommes au nom de ceux qui se croient plus importants et maîtres de la vie et de l'univers. La robotisation, les manipulations génétiques, le transhumanisme attaquent ce qu'il est au cœur même de l'humanité, à savoir la liberté. Seulement, ce n'est pas la technologie qu'il faut interpeller car elle en-soi neutre. C'est l'homme enivré par le pouvoir qui utilise cette technologie soit pour manipuler, soit soumettre ou pour le pire de cas pour éliminer autrui sans autre forme de procès. Examinons les dangers qui se cachent derrière l'application des progrès technologiques. Nous ne saurons-nous étendre sur tous les domaines d'application par peur de nous éloigner de notre champ d'investigation. Retenons les médias et la médecine.

2.6.2. Médecine bénéfiques et risques pour la liberté

Les progrès de la médecine dans les consultations, l'imagerie médicale, les opérations et des greffes des organes vitaux sont incontestables, les bénéfices majeurs sautent aux yeux. Mais cela n'interdit pas une approche critique. On peut se demander si la liberté humaine y est élevée et promue. On pourrait commencer par s'interroger sur son statut, est-ce la médecine une science ou un art ? Il ne suffira pas de répondre par un choix, mais c'est une interrogation qui nous invite à ne pas séparer les deux dimensions. Elle s'apprend, suivant des méthodes objectives comme les autres sciences, basée sur l'observation et l'expérience. Mais elle convoque aussi l'apport de l'instinct, de l'intuition, de l'habileté. Pourquoi évoquons-nous la médecine par rapport à cette recherche ? La médecine est une interaction entre deux personnes, une affaiblie par la maladie qui est appelée patient et une autre qui a gagné la confiance de la première pour diagnostiquer sa maladie et la soigner pour qu'elle se rétablisse. Nous pouvons donc dans l'examen de cette relation nous interroger sur le degré de la liberté dont jouissent ces deux hommes. Liberté par rapport à eux-mêmes mais aussi par rapport à l'institution qui régent l'hôpital. Toujours est-il qu'on demande quand même aux médecins de prêter serment avant d'entrer dans l'ordre des médecins ou avant d'exercer. Ce qui sous attend qu'il y a nécessité d'encadrer les actes de médecins et de soumettre sa liberté aux lois de l'humanité et aux autres

exigences et comme le disait le traducteur du serment d'Hippocrate, Littré : « Avant tout, ne pas nuire » (*primum non nocere*). Nous présentons ici deux versions, la première est la traduction du texte original grec et la seconde une des plusieurs révisions l'Ordre des médecins en France dont la dernière version est de 2012 :

Même s'il faut reconnaître les progrès immenses dans le domaine de la médecine, mais l'angoisse et la peur devant la mort bousculent tout le monde. Angoisse parce qu'on ne sait pas si cette maladie identifiée ou pas encore ne nous conduira pas à la mort, peur parce qu'on a vu de gens succomber et mourir après une maladie. Surtout quand on sait que le patient est dans un état de fragilité et presque à la merci du soignant qui malgré son érudition et ses talents, reste un être limité et faillible, et dans le pire de cas, par sa méchanceté, il peut abuser de son patient dans tous les sens. Depuis des lustres, des critiques à tort ou à raison contre la médecine, contre les médecins foisonnent dans tous les sens. Il peut s'agir d'imposer à la médecine une dimension métaphysique, comme le fait remarquer Jean-François Braunstein : « On peut s'interroger de ce point de vue sur les récentes tentatives de promouvoir une « philosophie du soin », que l'on oppose à une médecine jugée trop technique, trop obstinément tournée vers la « guérison » (cure) au détriment du « soin » (care). Si le soin mérite certes d'être un objet de réflexion, il n'est pas certain qu'il faille ainsi l'opposer à une « médecine scientifique », jugée trop déshumanisée. Pour nous la médecine n'évoque pas seulement l'indéniable « vulnérabilité » de l'homme, mais elle est aussi l'exemple, comme disait Foucault, d'une technique qui est la « forme armée, positive et pleine de sa finitude²⁹² ».

Le texte du Serment d'Hippocrate dont nous reprenons ici la version originale est une preuve que dans leur pratique les médecins ne devaient pas oublier qu'ils marchent sur les œufs.

« Je jure par Apollon médecin, par Esculape, par Hygie et Panacée, je prends à témoin tous les dieux et toutes les déesses, d'accomplir fidèlement, autant qu'il dépendra de mon pouvoir et de mon intelligence, ce serment et cet engagement écrit ; de regarder comme mon père celui qui m'a enseigné cet art, de veiller à sa subsistance, de pourvoir libéralement à ses besoins, de considérer ses enfants comme mes propres frères, de leur apprendre cet art sans salaire et sans aucune stipulation s'ils veulent l'étudier ; de communiquer les préceptes vulgaires, les

²⁹². BRAUNSTEIN J.-F., « Histoire et philosophie de la médecine », *Archives de Philosophie*, 2010/4 (Tome 73), p. 579-583. DOI : 10.3917/aphi.734.0579. URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-consulté> le 19/10/2021 à 20h53

connaissances secrètes et tout le reste de la doctrine à mes enfants, à ceux de mon maître et aux adeptes qui se seront enrôlés et que' l'on aura fait jurer selon la loi médicale, mais à aucun autre. Je ferai servir suivant mon pouvoir et mon discernement le régime diététique au soulagement des malades ; j'éloignerai d'eux tout ce qui pourrait leur être nuisible et toute espèce de maléfice ; jamais je n'administrerai un médicament mortel à qui que ce soit, quelques sollicitations qu'on me fasse ; jamais je ne serai l'auteur d'un semblable conseil ; je ne mettrai pas aux femmes de pessaire abortif. Je conserverai ma vie pure et sainte aussi bien que mon art. Je ne taillerai jamais les calculeux, mais je les adresserai à ceux qui s'occupent spécialement de cette opération. Dans toutes les maisons où j'entrerai, ce sera pour le soulagement des malades, me conservant pur de toute iniquité volontaire, m'abstenant de toute espèce de débauche, m'interdisant tout commerce honteux, soit avec les femmes, soit avec les hommes, libres ou esclaves. Les choses que je verrai ou que j'entendrai dire dans l'exercice de mon art, ou hors de mes fonctions dans le commerce des hommes, et qui ne devront pas être divulguées, je les tairai, les regardant comme des secrets inviolables. Si j'accomplis fidèlement mon serment, si je ne faillis point, puissé-je passer des jours heureux, recueillir les fruits de mon art et vivre honoré de tous les hommes et de la postérité la plus reculée ; mais si je viole mon serment, si je me parjure, que tout le contraire m'arrive !».

Tout en faisant l'éloge de beaucoup de médecins consciencieux avec une probité avérée, des brebis galeuses ne manquent pas et des infractions contre la liberté sont énormes. Soit, le médecin renonce à sa liberté responsable pour se soumettre à la tyrannie d'industrie pharmaceutiques, soit il abuse de l'autorité qu'il a sur le patient. Et dans les deux cas, les conséquences sont catastrophiques. Dans un ouvrage collectif avec son fils avocat, D.-M Courtois disent sans ambages : « il existe dans le monde médical autant de personnes sans scrupule, sans moralité, avides de pouvoir et d'argent que dans n'importe quel corps de métier. Ils écrivent au grand jour et sans langue du bois et à la lumière des témoignages saisissants des victimes, la manière avec laquelle notre médecine s'est retournée contre nous²⁹³ ».

La mauvaise gestion gouvernementale de la santé, l'hégémonie des laboratoires pharmaceutiques, la faillite totale des organismes de contrôle et les dérives du secret médical leur font dire qu'il y a le suicide de la médecine française. Les scandales médicaux en témoignent, l'affaire du médiateur, le drame de détournement d'un médicament Diane 35, le

²⁹³. COURTOIS, D.-M et COURTOIS, P., *Le livre noir de la médecine*, Paris, Albin Michel, 2016, p.7.

Pradaxa un anticoagulant sans antidote mais aussi des scandales para médicaux et sanitaires, les prothèses mammaires P.I.P., les compléments alimentaires, l'amiante mortel, ... Et prévenaient déjà en 2016 les scandales à venir. La crise sanitaire actuelle est venue leur donner raison en grande partie. Et la pire situation à déplorer est l'absence des débats intelligents. La pression médiatique a plongé le public dans une peur bleue, avec un rituel tragique à chaque journal télévisé, sur un fond musical lugubre, l'on égrenait les chiffres effrayants des morts, des admis en réanimations, des contaminés, ... sans jamais donner le chiffre de personnes qui guérissaient de cette maladie. On se croyait dans un film d'horreur ou de fiction, ou dans une des pièces de Molière au Moyen-âge. Et pour des aspects si délicats et complexes de la situation, pas de place à la réflexion, ni à la critique, tout était réduit à un sondage d'opinion personnelle, pour ou contre, les masques, les confinements, les soins, les vaccins, ... On a assisté à démolition de liberté du patient, de certains médecins et de certains chercheurs. Les mesures prises ont réduit sensiblement des libertés au point qu'au moment où nous rédigeons ces pages d'innombrables foules manifestent à travers le monde pour réclamer les libertés, ... Nous y reviendrons en détails dans le dernier chapitre.

2.6.3. Médias bénéfiques et risques pour la liberté

Il fut un temps où l'on adulait la presse et elle était célébrée avec ce fameux titre « quatrième pouvoir » pour arrêter, par sa libre parole, les abus des trois autres pouvoirs, le législatif, l'exécutif et le judiciaire. La Noblesse de ce métier a été de nouveau proclamé dans la déclaration de Munich de 1971. « Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain. De ce droit du public à connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes. La responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics. La mission d'information comporte nécessairement des limites que les journalistes eux-mêmes s'imposent spontanément. Tel est l'objet de la déclaration des devoirs formulée ici. Mais ces devoirs ne peuvent être effectivement respectés dans l'exercice de la profession de journaliste que si les conditions concrètes de l'indépendance et de la dignité professionnelle sont réalisées.

2.6.3.1. Déclaration de Munich de 1971

Déclaration des devoirs

Les devoirs essentiels du journaliste dans la recherche, la rédaction et le commentaire des évènements sont :

1. Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité.
2. Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.
3. Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou dans le cas contraire les accompagner des réserves nécessaires ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et documents.
4. Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents.
5. S'obliger à respecter la vie privée des personnes.
6. Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.
7. Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement.
8. S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation et les accusations sans fondement, ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information.
9. Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs.
10. Refuser toute pression et n'accepter de directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction.

Tout journaliste digne de ce nom se fait un devoir d'observer strictement les principes énoncés ci-dessus. Reconnaissant le droit en vigueur dans chaque pays, le journaliste n'accepte en matière d'honneur professionnel que la juridiction de ses pairs, à l'exclusion de toute ingérence gouvernementale ou autre.

Déclaration des droits

1. Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut en ce cas être opposé au journaliste que par exception et en vertu de motifs clairement exprimés.
2. Le journaliste a le droit de refuser toute subordination qui serait contraire à la ligne générale de l'organe d'information auquel il collabore, telle qu'elle est déterminée par écrit dans son contrat d'engagement, de même que toute subordination qui ne serait pas clairement impliquée

par cette ligne générale.

3. Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou à sa conscience.

4. L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant toute décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion des journalistes.

5. En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel assurant la sécurité matérielle et morale de son travail ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien, et suffisante pour garantir son indépendance économique.

Ô tempora, ô mores ! Au moment où nous rédigeons ce paragraphe, nous ne voyons pas quel pays peut se prévaloir de sa presse. Nous avons tous assisté avec ahurissement à la censure, par les Médias américains, d'un président d'une Nation considérée comme la plus vieille et grande démocratie. Et pourtant, ce n'est pas la déontologie qui manque dans les médias. C'est à se demander si la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes de Munich était toujours en vigueur²⁹⁴.

Ce quatrième pouvoir agit sur le psychisme de ses consommateurs et peuvent par ce pouvoir altérer leur liberté. On lui reconnaissait donc le rôle de former, d'informer de ce qui se passe dans le monde et d'éduquer le public dans la vérité. Pour nous permettre d'accéder à ce qui se passe loin de chez nous, les médias se déploient sous ses différentes formes : la radio et la télévision, Internet et la publicité. Lorsque les informations nous parviennent sous le format d'images et d'écritures figées sur le papier, les journaux quotidiens et les publications périodiques, nous parlons de la presse écrite. Ce texte peut être étudié et critiqué dans la durée. La radio diffuse les informations par la parole et la musique. La radio peut nous offrir des reportages instantanés.

La télévision combine audio et le visuel et son arrivée dans le foyer à chambouler les habitudes et la vie régulière des familles. Les informations y sont diffusées brièvement accompagnées des

²⁹⁴. Cette déclaration a été rédigée et approuvée à Munich, les 24 et 25 novembre 1971. Elle a été adoptée depuis par la Fédération internationale des journalistes (FIJ), par l'Organisation internationale des journalistes (OIJ), et par la plupart des syndicats de journalistes d'Europe.

images que commente le présentateur, des reportages et des interviews nous permettent de vivre ce temps comme si nous étions dans un même lieu avec le présentateur ou les autres intervenants. C'est le média qui influence le plus, surtout avec le rendez-vous avec le journal télévisé.

Quand on sait prendre le recul, on peut facilement réaliser le privilège accordé à l'émotionnel au détriment du rationnel. Et dans ce contexte il y a une sélection des nouvelles à traiter, avec la possibilité si pas la tendance à minimiser les situations graves et à dramatiser les faits anodins. L'articulation entre les commentaires du présentateur et les images peuvent être une désinformation, une manipulation, des fake news, c'est-à-dire avec des images d'anciens reportages ou étrangers²⁹⁵ aux commentaires en cours. L'avènement d'Internet a supplanté les autres formes de médias dans le pouvoir d'influence sur la population. Grâce à lui, on peut aller puiser les informations dans la même source et dans beaucoup d'autres sources que le journal télévisé. Cela a permis de comprendre la partialité et la logique des lignes éditoriales de certaines chaînes de télévision. L'Internet sert des informations à profusion et attire un grand nombre des jeunes qui y cherchent eux-mêmes des informations plus fiables et plus authentiques que les chaînes nationales ou privées. En effet, les premières comme les dernières ne peuvent pas s'empêcher de la censure, de la propagande ou de militantisme, de la publicité outrancière. Les médias sont aussi utilisés pour créer une opinion publique ou la sensibiliser par des moyens de manipulation dissimulés. Elles cherchent dès lors à nous affecter à savoir, nous toucher, nous émouvoir, nous frapper ou encore nous choquer. Par des slogans avec des couleurs vives pour la presse écrite, par un fond musical mélodieux, lugubre ou brutal pour la radio, la télévision et le numérique font un « melting pot » pour affecter notre vue et notre ouïe, des images à sensation des scènes tragiques, des contrastes et avec une attention aiguë sur les détails et l'insolite. Les effets pernicieux de ces médias ne sont plus à démontrer : l'amalgame entre des informations vraies et les fake news, la réalité et les images trafiquées ou habillage montées, la diabolisation des individus critiques et l'éloge des médiocres, la banalité de la violence, création des représentations, des normes et de codes vestimentaires, consuméristes et des valeurs sociales, sélection des points de vue dans les reportages, détournement des contextes, l'impartialité des médias engagés, avec son corolaire d'autocensure.

²⁹⁵. Nous pensons ici aux fausses images des armes à destruction massive que Collin Powell exposa au conseil de Sécurité des Nations Unies pour justifier l'invasion de l'Irak. Il avouera plusieurs années plus tard qu'il avait été induit en erreur par la C.I.A.

On associe parfois la publicité à une forme d'art, elle ne cesse pourtant pas d'être d'abord une forme de communication. Elle veut attirer l'attention du public, susciter le désir et exciter son impulsion immédiate. Actuellement, il est difficile d'échapper à la publicité, elle nous poursuit partout sur notre route, à l'aéroport, à la gare ferroviaire, au port etc. Elle est écrite (journaux, magazines, graffitis, panneaux géants), audio-visuelle, radio diffusée, télévisée, numérique. La publicité piège notre liberté à deux niveaux. Tout est construit par le capitalisme et présenté comme désirable et démolit notre liberté de choisir entre l'utile et l'inutile si agréable soit-il, l'essentiel et l'accessoire, l'urgence et la dispense. Le consommateur achète non pas parce que c'est nécessaire, mais parce qu'il a été poussé d'agir selon son impulsion immédiate qui peut s'opposer à ses intérêts ultérieurs.

Par les journaux papiers, télévisés et dans les réseaux sociaux, au moyen des points de presse, des interviews, des éditoriaux, des débats, les médias audio-visuels ont envahi le public. L'esprit critique reste le bouclier qui devrait servir les hommes de médias pour éviter qu'ils se réduisent à des canaux de propagande des privés ou des pouvoirs. Aujourd'hui s'est installé le doute et la méfiance vis-à-vis des médias au point que de l'intérieur comme de l'extérieur des critiques assaillent ses hommes à qui on reproche le mensonge (fake news), le manque d'esprit critique (propagande et manipulation), manque de rigueur et d'honnêteté, l'autocensure. De l'intérieur on peut penser à l'ouvrage de l'un des présentateurs du journal de 20 heures de TF1 Bruno Masure²⁹⁶ pour qui dénonce la maladie de la télévision : « la télé rend fou ceux (et celles) qui l'animent (ou aspirent à la diriger), ceux (ou celles) qui passent à l'antenne (ou rêvent de se montrer à l'écran), ceux qui en sont évincés, ceux qui ne s'y montrent plus (ou plus assez à leur gré) ...C'est en effet un modèle de mégalomanie dissimulatrice²⁹⁷. Pour sa part, Michel Meyer²⁹⁸ philosophe belge né le 11 novembre 1950 la télévision s'est éloignée de sa mission première : « Instruire, informer et divertir furent longtemps les missions essentielles d'une télévision encadrée par les États. Même le divertissement, à travers les films ou les captations de spectacles, d'événements sportifs ou de jeux populaires, était une affaire publique. A l'instar des rites païens du carnaval, ou des fêtes liturgiques ou royales d'antan, ces festivités ne

²⁹⁶ . Bruno Masure, né le 14 octobre 1947 à Lille, est un journaliste français. Il a été le présentateur du journal de 20 heures de TF1, puis de France 2.

²⁹⁷ . MASUR, B., *La télé rend fou...mais j' me soigne*, Paris, Plon, 1987, p11-12

²⁹⁸ . Michel Meyer, né le 11 novembre 1950, est un philosophe belge, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université de Mons. Sa réflexion porte principalement sur la rhétorique à laquelle il a contribué par l'introduction d'une approche de l'argumentation qu'il nomme la « problématologie ».

visaient-elles pas à souder le peuple, autour et à travers le petit écran promis comme un totem tribal ? ...La religion médiatique est d'abord réactive, émotive et inquiète. Ce n'est pas une religion du salut mais de la perte. C'est peu de dire que, depuis le milieu des années 1980, le monopole d'État sur la gestion de ces rites, sur la stimulation des passions populaires ou de leur anesthésie à travers des actes de censure occultes ou assumés, a été battu en brèche. Evidemment par TF1 et M6, mais également, tentation mimétique aidant, par France 3 et France 2, avant qu'il ne soit carrément laminé par l'irrésistible surgissement « endemolien 299 » d'une forme de trash frivole, factice et uniforme. De ces tours de babil que sont ces antennes, déferle la présence invasive d'une télévision de l'œilleton psychologisante et mégalomaniacale qui dicte la charia et régent les vies privées après avoir déjà phagocyté la vie de la cité. Mais comment renfermer la boîte de Pandore ? Cet accaparement multimédiatique, qui capte nos sens durant près de huit heures par jour, relève d'une dépendance quasi hypnotique...La tyrannie de la distraction, source incurable d'une infantilisation généralisée, en est-elle pour autant irrémédiablement incrustée au cœur même des temples du vide et autres cathédrales cathodiques de cités où les images crétines auraient tué les mots sensés ? La civilisation occidentale en serait-elle véritablement à se « distraire à en mourir » comme le pressentait Neil Postman³⁰⁰, il y a quelque deux décennies ? Fin de l'histoire, ou « virtualisation » galopante de l'univers³⁰¹ ?

2.6.3.2. Le contrôle total: « Big Brother is watching you »

De l'extérieur on peut penser à Georges Orwell qui, dans son roman d'anticipation, de la dystopie, ou de la science-fiction :1984. L'histoire se passe à Londres en 1984, comme l'indique le titre du roman. Le monde, depuis les grandes des années 1950, est divisé en trois grands « blocs » : l'Océania (Amériques, îles de l'Atlantique, comprenant notamment les îles Anglo-Celtes, Océanie et Afrique australe), l'Eurasia (reste de l'Europe et URSS) et l'Estasia (guerres nucléaires et ses contrées méridionales, îles du Japon, et une portion importante mais variable de la Mongolie, de la Mandchourie, de l'Inde et du Tibet) qui sont en guerre perpétuelle les uns contre les autres. Ces trois grandes puissances sont dirigées par différents régimes totalitaires revendiqués comme tels, et s'appuyant sur des idéologies nommées différemment

²⁹⁹. Endemol France est la filiale française du groupe de production télévisuelle français Banijay, dirigée par Jean Louis Blot depuis le 10 décembre 2020.

³⁰⁰. Neil Postman est un critique culturel et théoricien des médias américain connu du grand public pour son livre de 1985 au sujet de la télévision intitulé *Amusing Ourselves to Death*. Il a enseigné pendant plus de quarante ans à l'université d'État de New York

³⁰¹. MEYER, M., *Le livre noir de la télévision*, Paris, Grasset, 2006, p.495-496., 501-502

mais fondamentalement similaires : l'Angsoc (ou « socialisme anglais ») pour l'Océania, le « néo-bolchévisme » pour l'Eurasia et le « culte de la mort » (ou « oblitération du moi ») pour l'Estasia. Tous ces partis sont présentés comme communistes avant leur montée au pouvoir, jusqu'à ce qu'ils deviennent des régimes totalitaires et relèguent les prolétaires qu'ils prétendaient défendre au bas de la pyramide sociale. Les trois régimes sont présentés comme étant socialement, économiquement et idéologiquement sensiblement les mêmes. À côté de ces trois blocs subsiste une sorte de « quart-monde », dont le territoire ressemble approximativement à un parallélogramme ayant pour sommets Tanger, Brazzaville, Darwin et Hong Kong. C'est le contrôle de ce territoire, ainsi que celui de l'Antarctique, qui justifie officiellement la guerre perpétuelle entre les trois blocs³⁰².

Si nous convoquons Orwell à ce niveau de rédaction, c'est pour des raisons évidentes. Dans chaque foyer est installé un télécran servant à surveiller tout ce qui se passe à domicile et à abrutir continuellement la population par des émissions en faveur du Parti (information, chants...) et la propagande du gouvernement. Le ministère de la vérité s'adonne à un anachronisme en remaniant les archives historiques pour forcer une correspondance entre le passé et la version officielle du Parti³⁰³, mensonge exceptionnel ! Dans ce pays du Big Brother, la liberté d'expression a été supprimée complètement. Une minutieuse surveillance avec des affiches géantes longeant les rues et avec inscription « *Big Brother is watching you* », (Big Brother vous regarde). Une nouvelle langue « novlangue » est imposée dans le but de rendre la réflexion, la pensée donc l'esprit critique impossible. Elle se base donc sur la double-pensée, et de la mutabilité du passé : « Au futur ou au passé, au temps où la pensée est libre, où les hommes sont dissemblables mais ne sont pas solitaires, au temps où la vérité existe, où ce qui est fait ne peut être défait, de l'âge de l'uniformité, de l'âge de la solitude, de l'âge de Big Brother, de l'âge de la double pensée, Salut » ! La communication officielle utilise des expressions de double pensée³⁰⁴ pour interdire la réflexion, la critique et la subversion. « L'idée fondamentale

³⁰². ORWELL, G., 1984, (trad. Amélie Audibert) Paris, éditions Gallimard, p. 247-249.

³⁰³. C'est le principe de la « mutabilité du passé » car « qui détient le passé détient l'avenir ».

³⁰⁴. Capacité à accepter simultanément deux points de vue opposés et ainsi mettre en veilleuse tout esprit critique. La double signification des mots posséderait le mérite (pour ses créateurs) de dispenser de toute pensée spéculative, et donc de tout germe de contestation future. Puisque les mots changent de sens selon qu'on désigne un ami du parti ou un ennemi de celui-ci, il devient évidemment impossible de critiquer un ami du parti, mais aussi de louer un de ses ennemis. Prenons pour exemple le mot « noir blanc ». Quand il qualifie un ennemi, il exprime son esprit de contradiction avec les faits, de dire que le noir est blanc. Mais lorsqu'il qualifie un membre du Parti, il exprime la soumission loyale au Parti, l'aptitude à croire que le noir est blanc, et plus encore, d'être « conscient » que le noir est blanc, et d'oublier que cela n'a jamais été le cas (grâce au principe de « double pensée »). Une autre idée du novlangue est d'associer deux termes différents en un seul mot afin que la pensée de l'un soit irrémédiablement associée à la pensée de l'autre. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Novlangue>, consulté le 16/10/2021 à 18h49.

de la novlangue est de supprimer toutes les nuances d'une langue afin de ne conserver que des dichotomies qui renforcent l'influence de l'État, car le discours manichéen permet d'éliminer toute réflexion sur la complexité d'un problème : si tu n'es pas pour, tu es contre, il n'y a pas de milieu. Ce type de raisonnement binaire permet de favoriser les raisonnements à l'affect, et ainsi d'éliminer tout débat, toute discussion, et donc toute potentielle critique de l'État³⁰⁵ ».

2.6.3.3. Stratégies de la manipulation des masses

Un autre nom qui ne peut pas plaire aux médias est celui de Noam Chomsky. En effet, ce linguiste, philosophe et politologue s'est fait connaître dans le monde entier dans ses analyses générales de mécanismes de production des savoirs légitimes dans la presse des pays libres. Avec un peu plus de lucidité et sans tomber dans la paresse intellectuelle de le réduire à un « complotiste », on peut s'interroger sur la pertinence de ce qu'il appelle « les dix stratégies de la manipulation des masses ». La distraction ; problème, réaction, solution ; gradualité ; différer ; infantiliser le public ; recourir aux émotions ; créer des publics ignorants ; promouvoir de public complaisant ; renforcement de l'auto-culpabilité ; connaissance approfondie de l'être humain. Nous reproduisons ici le texte publié par Philippe Marseille³⁰⁶.

2.6.3.4. « La stratégie de la distraction »

Élément primordial du contrôle social, la stratégie de la diversion consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations insignifiantes. La stratégie de la diversion est également indispensable pour empêcher le public de s'intéresser aux connaissances essentielles, dans les domaines de la science, de l'économie, de la psychologie, de la neurobiologie, et de la cybernétique. « Garder l'attention du public distraite, loin des véritables problèmes sociaux, captivée par des sujets sans importance réelle. Garder le public occupé, occupé, occupé, sans aucun temps pour penser ; de retour à la ferme avec les autres animaux. » Extrait de « Armes silencieuses pour guerres tranquilles ».

« Créer des problèmes, puis offrir des solutions »

Cette méthode est aussi appelée « problème-réaction-solution ». On crée d'abord un problème,

³⁰⁵. *Ibidem*.

³⁰⁶. https://pm22100.net/docs/pdf/textes/120303-Chomsky_10_manipulations.pdf, consulté le 18/10/2021 à 12h13

une « situation » prévue pour susciter une certaine réaction du public, afin que celui-ci soit lui-même demandeur des mesures qu'on souhaite lui faire accepter. Par exemple : laisser se développer la violence urbaine, ou organiser des attentats sanglants, afin que le public soit demandeur de lois sécuritaires au détriment de la liberté. Ou encore : créer une crise économique pour faire accepter comme un mal nécessaire le recul des droits sociaux et le démantèlement des services publics.

2.6.3.5. « La stratégie de la dégradation »

Pour faire accepter une mesure inacceptable, il suffit de l'appliquer progressivement, en « dégradé », sur une durée de 10 ans. C'est de cette façon que des conditions socio-économiques radicalement nouvelles (néolibéralisme) ont été imposées durant les années 1980 à 1990. Chômage massif, précarité, flexibilité, délocalisations, salaires n'assurant plus un revenu décent, autant de changements qui auraient provoqué une révolution s'ils avaient été appliqués brutalement.

2.6.3.6. « La stratégie du différé »

Une autre façon de faire accepter une décision impopulaire est de la présenter comme 'douloureuse mais nécessaire', en obtenant l'accord du public dans le présent pour une application dans le futur. Il est toujours plus facile d'accepter un sacrifice futur qu'un sacrifice immédiat. D'abord parce que l'effort n'est pas à fournir tout de suite. Ensuite parce que le public a toujours tendance à espérer naïvement que 'tout ira mieux demain' et que le sacrifice demandé pourra être évité. Enfin, cela laisse du temps au public pour s'habituer à l'idée du changement et l'accepter avec résignation lorsque le moment sera venu.

2.6.3.7. « S'adresser au public comme à des enfants en bas-âge »

La plupart des publicités destinées au grand-public utilisent un discours, des arguments, des personnages, et un ton particulièrement infantilisant, souvent proche du débilitant, comme si le spectateur était un enfant en bas-âge ou un handicapé mental. Plus on cherchera à tromper le spectateur, plus on adoptera un ton infantilisant. Pourquoi ? 'Si on s'adresse à une personne comme si elle était âgée de 12 ans, alors, en raison de la suggestibilité, elle aura, avec une certaine probabilité, une réponse ou une réaction aussi dénuée de sens critique que celle d'une personne de 12 ans'. Extrait de 'Armes silencieuses pour guerres tranquilles'.

2.6.3.8. « Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion »

Faire appel à l'émotionnel est une technique classique pour court-circuiter l'analyse rationnelle, et donc le sens critique des individus. De plus, l'utilisation du registre émotionnel permet d'ouvrir la porte d'accès à l'inconscient pour y implanter des idées, des désirs, des peurs, des pulsions, ou des comportements...

2.6.3.9. « Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise »

Faire en sorte que le public soit incapable de comprendre les technologies et les méthodes utilisées pour son contrôle et son esclavage. "La qualité de l'éducation donnée aux classes inférieures doit être la plus pauvre, de telle sorte que le fossé de l'ignorance qui isole les classes inférieures des classes supérieures soit et demeure incompréhensible par les classes inférieures." Extrait de 'Armes silencieuses pour guerres tranquilles'.

2.6.3.10. « Encourager le public à se complaire dans la médiocrité »

Encourager le public à trouver "cool" le fait d'être bête, vulgaire, et inculte...

2.6.3.11. « Remplacer la révolte par la culpabilité »

Faire croire à l'individu qu'il est seul responsable de son malheur, à cause de l'insuffisance de son intelligence, de ses capacités, ou de ses efforts. Ainsi, au lieu de se révolter contre le système économique, **l'individu s'auto-dévalue et culpabilise, ce qui engendre un état dépressif dont l'un des effets est l'inhibition de l'action.** Et sans action, pas de révolution ! ...

2.6.3.12. « Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes »

Au cours des 50 dernières années, les progrès fulgurants de la science ont creusé un fossé croissant entre les connaissances du public et celles détenues et utilisées par les élites dirigeantes. Grâce à la biologie, la neurobiologie, et la psychologie appliquée, le 'système' est parvenu à une connaissance avancée de l'être humain, à la fois physiquement et psychologiquement. Le système en est arrivé à mieux connaître l'individu moyen que celui-ci ne se connaît lui-même. Cela signifie que dans la majorité des cas, le système détient un plus grand contrôle et un plus grand pouvoir sur les individus que les individus eux-mêmes. "Cette société durera, avec ses souffrances et ses injustices, tant et aussi longtemps qu'on prétendra

que les engins de mort créés par les hommes sont limités, que la Terre est inépuisable et que le monde est une poubelle sans fond. A ce stade de l'histoire, il n'y a plus qu'une alternative. Ou bien la population prend sa destinée en main et se préoccupe de l'intérêt général guidée en cela par des valeurs de solidarité ou bien c'en sera fait de sa destinée tout court.

Une grande polémique inonde la toile sur l'auteur de ses dix stratégies de manipulation des masses. Certains pensent à N. Chosky, d'autres pensent à Cody Goodfellow dans son livre « Silent Weapons for quiet wars »³⁰⁷, à William Milton Cooper ou encore à Lyle Hartford Van Dyke, Jr. Dans *Silent Weapons for Quiet Wars An Introduction Programming Manual Operations Research Technical Manual TW-SW7905.1*³⁰⁸. Quel que soit le véritable auteur, cette analyse mérite non seulement l'attention du lecteur, mais aussi un droit de réponse des spécialistes des médias ou les détracteurs de Noam Chosky.

CONCLUSION

Que dire pour conclure ce chapitre. La liberté est-ce une simple illusion ? La liberté de l'homme est-elle si évidente que point n'est besoin d'en discuter ? À notre avis, il s'agit du paradoxe et de l'ambivalence en même temps. Comme le dit si bien Antonio Banfia : « Il semble que l'homme dans la liberté n'ait conquis que la force de s'aliéner, les instruments créés par cette liberté et pour son usage : la science et la technique engendrant, au service des privilèges, un monde de servitudes nécessaires et générales qui s'imposent à l'existence personnelle, physique et spirituelle, au travail, à la vie, à la coutume, à la culture elle-même³⁰⁹ ». Jean Michel Heitz³¹⁰ de poursuivre : « Cependant, avec la généralisation de la scientificité, l'homme court le risque d'être traité comme s'il ne pouvait être le fondement de ses pensées et de ses actes mais comme s'il était un objet soumis à l'observation, à l'expérimentation et par là même à la manipulation par tout type de pouvoir et de despotisme. De plus, la tendance productiviste liée au développement des techniques représente un deuxième risque dépendant d'une certaine façon du premier : faire de l'homme un numéro pris dans l'engrenage de la course au profit et

³⁰⁷. https://pm22100.net/docs/pdf/textes/120303-Chomsly_10_manipulations.pdf, consulté le 18/10/2021 à 11h44

³⁰⁸. https://fr.wikipedia.org/wiki/Silent_Weapons_for_Quiet_Wars, et <http://www.rexresearch.com/dyke/slntwpm.htm> consulté le 18 octobre 2021 à 11:43

³⁰⁹. BANFI A. (1956), « *L'humanisme et la culture contemporaine* », cité par HEITZ, J-M., *Pour un humanisme critique, Humanisme et Entreprise*, 2013/2 n° 312, p. 1-15.

³¹⁰. Jean-Michel Heitz a étudié la philosophie et le management. Docteur en philosophie, il enseigne avant de devenir praticien des ressources humaines dans des entreprises internationales.

de la folle marche de l'économie et de la spéculation. Le monde du travail nous fournit de trop nombreux exemples de manifestations qui mènent à une déshumanisation. Face à ce constat, il faut réaffirmer la dignité humaine même si le sujet n'est pas le centre de toute chose pas plus qu'il n'est le maître du sens³¹¹».

³¹¹. HEITZ J-M., *Op.Cit.*,

CHAPITRE 3.
AUTORITE PATERNELLE ET LIBERTE MINEURE

INTRODUCTION

L'objet de ce troisième chapitre est de démontrer que les figures de l'autorité du père dépendent de l'image que la société se fait de la famille, du père, de la mère, du mariage, de l'enfant et de la société elle-même. L'autorité du père est en intelligence avec la tendresse de la mère, qui crée par sa parole le père qui l'a mise dans un état de maternité, j'entends par là état dans lequel la femme enceinte est déjà mère parce qu'elle porte l'enfant et elle sent sa présence. L'enjeu de cette démonstration est de décortiquer et de clarifier les mutations de rôles et de fonctions paternels dans l'histoire, qui plongent aujourd'hui certains pères dans des tourments. En effet à propos de son autorité le père³¹², comme le dit la psychanalyste française Christiane Olivier³¹³, peut passer de l'autoritarisme le plus complet au laxisme le plus total, voire à l'inexistence de cette autorité³¹⁴.

La famille est cet espace vital de naissance, de l'exercice et de la limite de l'autorité. En effet, l'autorité paternelle s'exerce sur (ou avec) la mère et l'enfant qui sont des êtres libres, autant que le père lui-même. Dans ce contexte l'exercice de l'autorité entre en concurrence avec celle de la mère et avec le désir légitime de l'enfant de devenir autonome. Comment réussir à exercer cette autorité en complémentarité avec celle de la mère et dans le seul but de promouvoir la liberté de l'enfant ? Après l'identification des différentes autorités concurrentes de l'éducation, j'examinerai quatre paliers : l'autorité féminine en famille, l'autorité masculine en famille, les mutations de la paternité et l'équilibre dans la complémentarité solidaire. Suivra ensuite l'étude de la complexité de la nature et de la personnalité humaine, la connaissance et la reconnaissance de l'enfant, les problèmes de sa liberté face à des influences diverses.

3.1. AUTORITE EN FAMILLE

« Qu'est-ce que la famille ? » est la question que l'on trouve dans toutes les discussions sur la famille. En effet dans la famille on y vient au monde, on y est accueilli. Nous y apprenons que la mère est cet individu qui nous a mis au monde, elle est en plus la première personne aimée

³¹². Christiane Olivier, née le 21 janvier 1932 à Le Verdier dans le Tarn en France et morte en 22 août 2021 à Aix-en-Provence, est une auteure et psychanalyste française. Elle fut l'une des premières à étendre la psychanalyse à la spécificité de la relation mère/fille, sans passer par le miroir de l'œdipe freudien et sans limiter la fille à ce que n'est pas le garçon.

³¹³. Christiane Olivier, née le 21 janvier 1932 à Le Verdier dans le Tarn en France et morte en 22 août 2021 à Aix-en-Provence, est une auteure et psychanalyste française. Elle fut l'une des premières à étendre la psychanalyse à la spécificité de la relation mère/fille, sans passer par le miroir de l'œdipe freudien et sans limiter la fille à ce que n'est pas le garçon.

³¹⁴. OLIVIER, C., *Petit livre à l'usage des pères*, Paris, Fayard, 1999, p.9

et aimante que l'enfant rencontre. À son tour elle présente à l'enfant un tiers individu (le père), qui vient ébranler cette fusion mère-enfant. Puisque pour des raisons professionnelles ou autres, sa présence au foyer n'est pas permanente. Malgré cela c'est lui qui protège la famille, dit ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter pour le bien de toute la famille. Dans les sociétés traditionnelles les plus anciennes le père avait à se manifester deux fois, en reconnaissant être l'auteur de la grossesse et puis en reconnaissant d'accepter la paternité de l'enfant à sa naissance.

La grossesse lie deux êtres visibles, la mère qui est là et l'enfant qu'on ne voit pas encore mais dont la présence est vécue consciemment par son père et physiologiquement en outre par sa mère. Bien qu'ayant participé à la conception, le père est physiquement invisible dans la grossesse et son existence est parfois réduite à la dimension imaginaire et symbolique, comme je le développerai plus tard. Cette conception est si fluctuante qu'on peut faire du père un être contingent, c'est-à-dire qui peut ou ne pas exister, dont on peut se passer ou qu'on peut éclipser. Comme disait déjà Joël Dor (1946-1999), psychanalyste français³¹⁵, tout homme n'est pas nécessairement un père : « Pas de nécessité qu'il y ait un homme pour qu'il y ait un père »³¹⁶. D'un côté on peut bien entendre que la paternité ne se réduise pas à la virilité fécondante, mais la responsabilité s'impose. Il est évident que dans chaque groupe, il faut que quelqu'un soit le principe de l'unité et qu'il puisse l'incarner. Dans le règne animal l'observation peut nous suggérer un ordre naturel. Quelle est la situation de la famille où la nature fait face à la culture ? Deux conceptions s'affrontent depuis la nuit des temps, la position qui privilégie l'autorité de la femme ou de la mère et celle qui adule l'autorité de l'homme ou du père. Ainsi coexistent depuis toujours des sociétés ou tribus matrilineaires et patrilineaires. Il y a donc de l'autorité, soit chez le père, soit chez la mère ou chez l'oncle, le frère de la mère. J'examine séparément ces deux cas, car la famille est un tout et l'autorité du père « en-soi » n'existe que dans l'imagination, on est père d'un enfant grâce à une femme.

3.1.1. Autorité féminine

La première conception est basée sur la croyance en l'existence d'une mère commune à tout

³¹⁵. Docteur en psychanalyse, membre de l'Association de formation psychanalytique et de recherches freudiennes

³¹⁶. DOR. J., *Le Père et sa fonction en psychanalyse*, Paris, Point Hors Ligne, 1989, p.23

l'univers. La figure féminine y est ascendante et vénérée comme créatrice primitive, terre mère, féconde, déesse et origine de la vie dans toutes ses formes. La prééminence des déesses dans certaines religions en est le témoin. Dans ce contexte c'est donc la figure féminine, la mère qui incarne l'autorité dans la famille, cette autorité qu'elle a héritée des déesses. À elle seule, aux yeux de certaines croyances, tout en restant une femme, elle vit à l'image de sept déesses. L'histoire de la civilisation indo-européenne, dont la fascination est toujours croissante, retient sept déesses principales : Artémis ou Diane (déesse la nature vierge et pure), qui permet à la femme l'enracinement et la réconciliation avec la Terre, Hestia ou Vesta (flamme et prêtresse), par l'intériorité, le sacré, la sérénité elle offre un sentiment de pureté intérieure et de paix à la maison et au foyer. Elle fait sortir d'un sentiment d'indignité, de honte d'être femme en réveillant l'essence inaltérable, Athéna ou Minerve (guerrière de sagesse), par la connaissance de l'étude des textes sacrés, elle accorde de la sagesse, de la dextérité, de la lucidité, du sang-froid. Elle ouvre la conscience, le mental supérieur et cosmique, Déméter (abondance, archétype de la Mère) elle comble la mère au quotidien, sans réserve et avec générosité, de l'amour maternel et nourricier pour l'enfant et pour toute l'humanité, Perséphone ou Proserpine (magicienne, Reine et Guide du Monde Souterrain), qui veut l'unification de la voie tantrique et chamanique par la malléabilité, le psychisme, la médiumnité, l'orgasme et l'extase, Héra ou Junon (mariage), archétype de l'Épouse qui, par la voie tantrique, s'engage dans le couple par le mariage de l'Union sacrée, Aphrodite ou Vénus (alchimie de l'amour, de la beauté, de la vie nouvelle, archétype de l'Amoureuse de l'Amour), elle libère la passion de la féerie, de la créativité et de la création dans les arts et de la procréation. Une abondante littérature aborde ces déesses, j'ai choisi de consulter l'historien français, cadre de la Fonction Publique en France et dirigeant du Parti des Européens, Thomas Ferrier³¹⁷.

J'estime que cette croyance et les différents cultes qui en découlent, représentent la femme comme « hôtesse de la vie et des traditions ». En effet c'est dans son corps qu'est transmise l'information de l'arrivée prochaine d'un être nouveau, appelé par l'acte d'amour, qui l'a uni à celui qui sera le père. En outre elle est aussi éducatrice, gardienne, conservatrice et courroie de transmission de filiation, d'héritage, de prestige, des noms de famille. Dans cette lignée matrilinéaire le pouvoir des familles, des tribus, des clans, des royaumes sont dans les mains des femmes ou des oncles, étant donné que le père n'est que le géniteur biologique des enfants et pourvoyeur des plaisirs de la mère. Le village de l'enfant est celui de sa mère. Beaucoup de

³¹⁷. <http://thomasferrier.hautetfort.com/archive/2013/06/09/faye-et-leurope-unie.html>, Consulté le 27.01.2022

poèmes et de chants rendent ce culte maternel.

MAMAN (Auteur inconnu)

Ma première chambre : le ventre de maman
Mon premier restaurant : la poitrine de maman
Ma première toilette : les genoux de maman
Ma première école : la cuisine de maman
Ma première maîtresse : maman

Mon premier docteur : maman
Mon premier thermomètre : les doigts de maman
Ma première amie : maman
Mon premier véhicule : le dos de maman
Une personne qui ne t'abandonne jamais : maman

À MA MÈRE (De Musset A.)

Après un si joyeux festin,
Zélés sectateurs de Grégoire,
Mes amis, si, le verre en main
Nous voulons chanter, rire et boire,
honte.
Pourquoi s'adresser à Bacchus ?
Dans une journée aussi belle
Mes amis, chantons en « chorus »
bienfaits
A la tendresse maternelle.

Un don pour nous si précieux,
Ce doux protecteur de l'enfance,
Ah ! c'est une faveur des cieux
Que Dieu donna dans sa clémence.
D'un bien pour l'homme si charmant
trompeur
Nous avons ici le modèle ;
Qui ne serait reconnaissant
A la tendresse maternelle ?

Arrive-t-il quelque bonheur ?
Vite, à sa mère on le raconte ;
C'est dans son sein consolateur
Qu'on cache ses pleurs ou sa

A-t-on quelques faibles succès,
On ne triomphe que pour elle
Et que pour répondre aux

De la tendresse maternelle.

Ô toi, dont les soins prévoyants,
Dans les sentiers de cette vie
Dirigent mes pas nonchalants,
Ma mère, à toi je me confie.
Des écueils d'un monde

Écarte ma faible nacelle.
Je veux devoir tout mon bonheur
A la tendresse maternelle.

FEMME NOIRE (Senghor L.S.)

Femme nue, femme noire
Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté
J'ai grandi à ton ombre ; la douceur de tes mains bandait mes yeux
Et voilà qu'au cœur de l'Été et de Midi,
Je te découvre, Terre promise, du haut d'un haut col calciné
Et ta beauté me foudroie en plein cœur, comme l'éclair d'un aigle

Femme nue, femme obscure
Fruit mûr à la chair ferme, sombres extases du vin noir, bouche qui fait lyrique ma bouche
Savane aux horizons purs, savane qui frémit aux caresses ferventes du Vent d'Est
Tamtam sculpté, tamtam tendu qui gronde sous les doigts du vainqueur
Ta voix grave de contralto est le chant spirituel de l'Aimée

Femme noire, femme obscure
Huile que ne ride nul souffle, huile calme aux flancs de l'athlète, aux flancs des princes du Mali

A MA MÈRE (Duteil Y.)

Elle a fermé sa vie comme un livre d'images
Sur les mots les plus doux qui se soient jamais dits
Elle qui croyait l'amour perdu dans les nuages
Elle l'a redécouvert au creux du dernier lit

Et riche d'un sourire au terme du voyage
Elle a quitté son corps comme on quitte un bateau
En emportant la paix, gravée sur son visage
En nous laissant au cœur un infini fardeau
Elle souriait de loin, du cœur de la lumière
Son âme était si claire aux franges de la nuit
On voyait du bonheur jusque dans sa misère
Tout l'amour de la Terre qui s'en allait sans bruit

FEMME NOIRE, FEMME AFRICAINE (Laye C.)

Femme noire, femme africaine,
Ô toi ma mère, je pense à toi...
Ô Daman, ô ma Mère,
Toi qui me portas sur le dos,
Toi qui m'allaitas, toi qui gouvernas mes premiers pas,
Toi qui la première m'ouvris les yeux aux prodiges de la terre,
Je pense à toi...

Ô toi Daman, Ô ma mère,
Toi qui essuyas mes larmes,
Toi qui me réjouissais le cœur,
Toi qui, patiemment, supportais mes caprices,
Comme j'aimerais encore être près de toi,
Être enfant près de toi !

Femme simple, femme de la résignation,
Ô toi ma mère, je pense à toi.
Ô Daman, Daman de la grande famille des forgerons,
Ma pensée toujours se tourne vers toi,
La tienne à chaque pas m'accompagne,

Ô Daman, ma mère,
Comme j'aimerais encore être dans ta chaleur,
Être enfant près de toi...

Femme noire, femme africaine,
Ô toi ma mère,
Merci, merci pour tout ce que tu fis pour moi,
Ton fils si loin, si près de toi.

Femme des champs, femme des rivières
femme du grand fleuve, ô toi, ma mère je
pense à toi...

LIMBISA NGA MAMAN (GathoMangubu.V³¹⁸) PARDONNE-MOI MAMAN

Lelonga na kanisiyomingi
toi.
nayéepayi na yoepayi na yo
mabe maso na salakiyonaye
olimbisa nga
ponasoninga na pesakiyohe
subie,
osana maso mama maso mama
nazali na motemanayohelimbisanga
limbisangamama

mamalelonga na kanisiyohe e e
mabe maso na salakiyoheehe
limbisanga batela ngahe
oh mamalelonga na kanisiyohe
toi.
mabe maso na salakiyohe
limbisanga batela ngahe

Aujourd'hui j'ai beaucoup pensé à

Je viens chez toi,
Pardonne moi tout le mal
que je t'ai fait.
Pour toute ignominie que tu as

Oublie tout maman.
Je suis dans ton cœur et
je viens pour me faire pardonner.

Maman j'ai beaucoup pensé à toi.
Tout le mal que je t'ai fait
pardonne-moi et protège moi.
Oh ! Maman j'ai beaucoup pensé à

Tout le mal que je t'ai fait,
pardonne-moi et protège moi.

³¹⁸. Chanteur, auteur-compositeur, arrangeur, chorégraphe, Gatho Mangubu Bienvenu Vincent est né à Kisangani dans les années 60. Son surnom Beevens est la fusion de (Bi)envenu et (vince)nt qu'il a tout simplement changé la façon de l'écrire. Il a composé sa première chanson « Lili » à l'âge de 6 ans. Il quitte Kisangani dans les années 80 pour Kinshasa où il débute sa carrière professionnelle à la fin de la même année avec les levers de rideau de Zouk machine, TshalaMuana, Kassav et surtout la réalisation de l'album Azalakiawa qui l'a propulsé en tant qu'artiste de renommée internationale et qui lui a d'ailleurs donné le mérite du prix de Révélation de l'année en 1991. Gatho Beevens a aussi cartonné avec d'autres morceaux tels que *Mama*, *Ngomayakwetu*, *Coup de foudre*, *Serment tozalaki*. Après s'être remarquablement distingué. Musicalement parlant, il est ouvert à tous les genres. De la musique pop au Jazz en passant par le classique et le traditionnel, etc. Pour les thèmes, il essaie d'aborder des sujets susceptibles d'avoir un impact positif dans la vie des mélomanes tout en évitant tout ce qui frôle à l'obscénité, profanation et dépravation des mœurs. Au début des années 2000, il décide d'immigrer vers les USA fuyant l'insécurité dans son pays (la RDC). Au cours de la même année, il embrasse la musique Gospel au détriment de la musique dite « profane ». Malgré le changement de trajectoire musicale, le natif de Kisangani n'a pas changé son style de musique. Parce que même dans le Gospel, il continue avec son style teinté de Hip-hop, R&B, Jazz, Rumba, Folklore, La chanson que je reprends ici est en lingala, une des quatre langues nationales, principalement la langue de musique congolaise.

butuyalelo na lali te motema se epayi na yo
epayi na yo
na yoki na batobalobi souci ekotoungisayo
pasimingi na motemamosikaoyonga na zali
toi.

nga na zali
na ko zonga na ko vanda pembeni na yo
pembeni na yo
pembeni na yo
mamazelanga na koyahe
mokilietikelanga se yohe
monde ;
nyongo na nga na foutinanou te ho

ho hohomamazelanga na koyahe
mokilietikelanga se yohe
nyongo na nga na foutinanou te ho
nyongo na nga na foutinanou te ho

elokoninioyoosali te pote ngai na
na monanzela
na kelasi to na mosalayooza ko
limbisanga ah
nyosooyonga na ko sengamama
opesakangaopesakanga

solo yoozalinzambe na ngaawa o seieh
awa o sei
mamaelokoniniyosalaka te
oyoyamama na mwana na yeeh
a pesiyolongonia
ohohohmamaelokoniniyosalaka te eh
oyoyamama na mwana na yeeh
na pesiyolongonia

LES YEUX DE LA MAMA (Kendji G³¹⁹.)

Quand j'ai froid
Elle se fait lumière
Comme un soleil dans l'existence
Quand j'ai mal elle se fait prière
Elle me dit tout dans un silence
Quand je souffre
Elle souffre avec moi
Quand je ris, elle rit aux éclats

Cette nuit je n'ai pas dormi,
mon cœur tout à toi.
J'apprends que tu as des tourments.
Et moi, chagrin au cœur, loin de

Je reviendrai, et je me mettrai
à tes côtés,
vraiment à tes côtés.
Maman, attends-moi j'arrive.
Toi la seule qui me reste au

Je n'ai pas encore payé ma dette

Maman, attends-moi j'arrive.
Toi la seule qui me reste au monde.
Je n'ai pas encore payé ma dette,
Je n'ai pas encore payé ma dette.

Que n'as-tu pas fait pour que
je découvre mon propre chemin ?
À l'école comme au boulot,
tu pardonnes
Maman tu as toujours satisfait à
toutes mes demandes.

En vérité, tu es mon Dieu sur terre
Sur cette terre
Maman que n'as-tu pas fait
comme toute maman à son fils
à toi félicitations
Maman que n'as-tu pas fait
comme toute maman à son fils
à toi félicitations

³¹⁹. Kendji Maillé, est un chanteur et guitariste français, né le 3 juillet 1996 à Périgueux, en Dordogne. Vainqueur de la saison 3 de *The Voice : La Plus Belle Voix* en 2014, il connaît le succès dès son premier titre, *Color Gitano*. Il a depuis publié trois albums, ainsi qu'un album *live*.

Mes chansons sont souvent pour elle
Elle sera toujours ma merveille
Quand je n'suis pas à la hauteur
Elle m'élève plus haut que le ciel
Elle est la splendeur des splendeurs
Elle est la sève, elle est le miel
C'est son sang qui coule dans mes veines
Et des souvenirs par centaines
Bercent mon cœur de mille étoiles
Elle est ma quête, elle est mon graal
Oh mon Dieu laissez-les moi
Les beaux yeux de la mama
Enlevez-moi même tout le reste
Mais pas la douceur de ses gestes
Elle m'a porté avant le monde
Elle me porte encore chaque seconde
Elle m'emportera avec elle
Je lui serai toujours fidèle

Quand je me blesse elle est douceur
Comme une caresse dans l'existence
Quand j'abandonne
Elle devient lionne
Et me relève avec patience
Quand j'ai la folie des grandeurs
Elle me ramène sans me faire mal
Elle est dans ce monde infernal
Mon étoile parmi les étoiles

Oh mon Dieu laissez-les moi
Les beaux yeux de la mama
Enlevez-moi même tout le reste
Mais pas la douceur de ses gestes
Elle m'a porté avant le monde
Elle me porte encore chaque seconde
Elle m'emportera avec elle
Je lui serai toujours fidèle

Quand je me blesse elle est douceur
Comme une caresse dans l'existence
Quand j'abandonne
Elle devient lionne
Et me relève avec patience
Quand j'ai la folie des grandeurs
Elle me ramène sans me faire mal
Elle est dans ce monde infernal
Mon étoile parmi les étoiles
Oh mon Dieu laissez-les moi
Les beaux yeux de la mama
Enlevez-moi même tout le reste

Mais pas la douceur de ses gestes
Elle m'a porté avant le monde
Elle me porte encore chaque seconde
Elle m'emportera avec elle
Je lui serai toujours fidèle

Quand je me blesse elle est douceur
Comme une caresse dans l'existence
Quand j'abandonne
Elle devient lionne
Et me relève avec patience
Quand j'ai la folie des grandeurs
Elle me ramène sans me faire mal
Elle est dans ce monde infernal
Mon étoile parmi les étoiles

3.1.2. Suprématie féminine, gynocratie ou gynarchie

J'ai écrit plus haut que l'autorité féminine est presque divine. Au-delà de toutes les qualités et les atouts dont la nature l'a dotée pour concevoir, porter, accoucher, allaiter l'enfant, dans certaines cultures, elle a aussi pris le pouvoir pour gérer la cité. L'ascendance au niveau de la famille et de la cité est sans appel, le pouvoir en place ici est détenu par les femmes. Étymologiquement parlant *gunê*, « femme » et *cratos*, le pouvoir, la « gynocratie ou gynarchie » est le régime où le pouvoir est aux mains des femmes. Il s'agit du pouvoir de la gestion de la cité, le pouvoir politique. La mythologie grecque, par exemple, mentionne pour la première fois dans l'Illiade, un peuple de femmes guerrières appelées Amazones. Il y a aussi les Nade Chine, les Khasi d'Inde, les Zapotèques du Mexique. Mais l'on peut réaliser que, dans toutes les parties du monde, des Amazones sont évoquées dans les mythes traditionnels. Les traditions des femmes guerrières sont présentes dans tous les continents. Pour gouverner et protéger les clans, la cité, les royaumes ou les empires, les défis sont immenses. Il leur fallait assez de force pour la chasse, pour les conquêtes ou pour les défenses contre les invasions étrangères. Les mythes évoquent une éducation adaptée et adéquate.

Ceux qui ne croient pas à l'existence historique des sociétés « gynocratiques » disent que seule la mythologie en parle, il n'y a pas d'autre preuve. Avant de pouvoir prendre position, il n'est pas interdit de cogiter sur les enjeux d'une probable société gouvernée par les femmes, on peut aussi s'interroger sur les causes de leur disparition. J'estime que, malgré leurs victoires dans certaines conquêtes, beaucoup de faits ont concouru à leurs défaites et à la disparition de ce

pouvoir. Dans un premier temps, le fait de se retrouver au four et au moulin, c'est-à-dire au foyer, à la chasse, au champ, à la cité, sur front militaire ne pouvait que déstabiliser et épuiser. Ensuite, hostiles aux hommes, les Amazones et toutes femmes au pouvoir devaient mal vivre leur propre sexualité et la procréation qui en découle, ce qui ne va pas sans déséquilibrer la vie affective. Enfin le bannissement du mâle entraîne la privation de la contribution vitale de la moitié de l'humanité. Ces trois éléments, à mon avis, auront été les germes de la dégénérescence de cette « gynécocratie » ou « gynocratie ». Johann Jakob Bachofen (1815-1887) juriste, philologue et sociologue suisse, théoricien du matriarcat, est le premier à émettre l'hypothèse de la gynocratie, qu'il ne confond pas avec le matriarcat.³²⁰

Je reviens sur le débat qui oppose ceux qui soutiennent l'existence dans le passé du matriarcat et ceux pour qui cela ne relève que de la mythologie. Autant, il n'y a pas de preuve en dehors des mythes, autant il n'y a pas de preuve de sa non existence. Mais lorsqu'on voit certaines guerrières qui ont marqué les siècles, on peut se demander si cela n'est pas les séquelles ou la survivance de sociétés traditionnelles matriarcales. Qu'il suffise de rappeler les pouvoirs de Hatchepsout³²¹, la reine de Saba³²², de Cléopâtre, de Jeanne d'Arc, de Catherine de Médicis, de la reine Victoria de l'empire britannique, ou de la « dame de fer » Margaret Thatcher pour s'en convaincre. Cette dimension politique ne doit pas retenir l'attention plus longtemps ici. Je pose la question, que représente l'autorité de la mère dans la famille et dans le cadre de l'éducation ?

3.1.3. Matriarcat : Pouvoir de la mère

On pourrait bien commencer par se poser deux questions principales : qu'est-ce que le matriarcat ? A-t-il existé réellement dans l'histoire ? Toute mère est une femme mais toute femme n'est pas mère. Ceci pour rappeler que dans le matriarcat on parle bien de la femme mais qui est mère, qui a mis au monde ou a adopté. Matriarcat dérive du latin mater qui signifie mère. Il s'agit donc d'un ordre fondé sur la maternité ainsi que sur la filiation maternelle, matriarcat et gynocratie ne sont donc pas synonymes. La société matriarcale est structurée sur

³²⁰. BACHOFEN J.J., *Das Mutterrecht (Le Droit de la mère)*, publié à Stuttgart en 1861.

³²¹. Fille du roi Thoutmosis I, est devenue reine d'Égypte lorsqu'elle a épousé son demi-frère, Thoutmosis II, vers l'âge de 12 ans. À la mort de son père, elle a commencé à agir comme régente pour son beau-fils, Thoutmosis III, mais a pris plus tard les pleins pouvoirs d'un pharaon, devenant reine d'Égypte vers 1473 av. J.-C.

³²². La reine de Saba est mentionnée dans des récits bibliques, coraniques et hébraïques comme ayant régné sur le royaume de Saba, qui s'étendrait du Yémen au nord de l'Éthiopie et en Érythrée. Les anecdotes et détails de la rencontre entre la reine et le roi Salomon à Jérusalem varient selon les sources.

la filiation maternelle, avec une autorité parentale légale exclusivement maternelle. La propriété, c'est-à-dire le pouvoir sur la terre, sur les richesses, sur la maison et sur l'enfant est exclusivement l'apanage de la mère. Le père n'a aucun droit sur l'enfant car son rôle se limite à la fécondation de la mère. Il faut donc parler de « matrilinéarité » puisque toute transmission se fait par le sang maternel, de la « matrilocalité » : étant donné que la vie sociale s'organise chez la mère, enfin de l'« avonculat » : en l'absence du père, il y a une paternité sociale de substitution, c'est l'oncle maternel qui assure l'éducation de l'enfant.

Par ailleurs le totem, le mund et le tabou forment les trois piliers juridiques du matriarcat³²³. Le pouvoir se gère-t-il avec les hommes ? Il faut évidemment distinguer, détenir et exercer le pouvoir. C'est la mère qui détient le pouvoir mais qu'elle délègue à un homme (son frère) qui l'exerce sans le détenir. Ceci pourrait paraître paradoxal à ceux qui pensent que la femme est un sexe faible, en quoi la femme serait-elle d'ailleurs le sexe faible ? Cette conception est due à la tentation de l'égalitarisme ou de l'indifférenciation qui traverse toute l'histoire de l'humanité. J'ai toujours pensé que la femme est, d'une part celle à qui la nature et la vie demandent plus d'efforts, plus d'énergie et, d'autre part celle qui donne le plus à la vie. Et le don illustratif étant la vie même, accoucher est synonyme de donner la vie. La femme est à protéger, non pas parce que faible, mais parce que bailleresse, hôtesse et gardienne de la vie. À mon avis le matriarcat se comprend aujourd'hui comme un courant intellectuel, qui dit s'inspirer du passé en vue de déblayer le chemin pour réhabiliter aujourd'hui et demain un ordre social maternel, sans père ni mari, régi par le droit maternel. De nos jours certaines femmes veulent aller au de-là de l'autorité de la femme et du matriarcat. Elles veulent et militent l'égalité entre hommes et femmes, en tout et partout elles réclament la parité, ce combat a un nom, le féminisme.

3.1.4. Féminisme

Dans sa légitime quête de libération de l'hégémonie masculine, la femme peut aussi basculer dans une autre extrême tentation de l'omnipotence. A grands maux grands remèdes, dit-on, la

³²³. Le système clanique matriarcal est régi par des piliers juridiques, 3 lois : **Totem (le droit)** : co-propriété et jouissance du patrimoine (matrimoine) indivisible du clan. **Mund (le devoir)** : devoir de protection, aide et assistance inconditionnelles à tous les membres du clan ; en particulier aux femmes et aux enfants. *Exemple : le devoir de vengeance(vendetta)*. **Tabou (l'interdit)** : tous les membres du clan sont considérés comme de même sang. Toute pratique, évocation ou démonstration amoureuse ou sexuelle sont strictement interdites entre membres d'un même clan.

femme doit-elle aller jusqu'aux excès pour revendiquer ses droits puisque bafoués aussi à l'excès ? En vertu de tout ce dont la nature l'a dotée, si la femme cherche juste à inverser l'ordre des choses et à imposer ainsi l'ascendance maternelle, cela ne sera pas sans conséquences fâcheuses non plus. On peut ici regretter la trahison de cette légitime lutte pour la libération, des excès qui conduisent finalement à un égalitarisme engendrant l'indifférenciation, parce que tentant d'ignorer la différence d'identité entre le mâle et la femelle. C'est la perte de sens de l'humanité en deux dimensions, masculine et féminine. Le fait que l'homme et la femme deviennent tous des travailleurs, en dehors du domicile, ils vivent tous deux les tensions domestiques ainsi que celles de l'extérieur. Cela invite à plus de fatigue, d'impatience et de tensions à la maison, au grand damne de l'harmonie familiale.

L'histoire retient que dans beaucoup de sociétés patriarcales, la femme, même déjà mère, est considérée comme mineure, n'ayant pas les mêmes droits que son époux. La lutte de la reconnaissance de l'égalité entre l'homme et la femme révèle un véritable parcours de combattant qui n'a pas encore dit son dernier mot. La délicatesse de la notion de féminisme fait que ceux qui discutent de son contenu, de ses objectifs et de ses argumentations ne sont pas tous unanimes. C'est un arsenal des mouvements et des idées philosophiques de libération de la femme, de l'oppression ou de la prétention de la supériorité virile. J'en parlerai ici brièvement, non seulement parce que ce n'est pas un thème principal de la thèse, mais surtout parce que c'est un champ tellement vaste que même une thèse sur le féminisme ne peut épuiser toute la matière.

Quelques aspects importants sont à traiter : l'origine, le but, l'objectif, les vagues, les courants et les critiques. L'expression pourrait bien être aussi ancienne, mais Alexandre Dumas, écrivain français (1802-1870) a été le premier à dire : « Les féministes, passez-moi ce néologisme, disent : Tout le mal vient de ce qu'on ne veut pas reconnaître que la femme est l'égal de l'homme, qu'il faut lui donner la même éducation et les mêmes droits qu'à l'homme »³²⁴. Le sens actuel date de la fin du XIX^e siècle et se dit s'inspirer des Lumières et a pour but de définir, promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. L'objectif noble de la lutte féministe est d'abolir, et au foyer, et dans la vie professionnelle ainsi que dans toutes les institutions, les inégalités entre hommes et femmes

³²⁴. DUMAS, A., *L'Homme-Femme*. Réponse à M. Henri d'Ideville. Deuxième édition. Paris Michel Lévy Frères, 1872 p.91

et promouvoir les droits des femmes. Selon les différents contextes historiques, et à la lumière de l'histoire, on peut distinguer trois vagues du féminisme.

La première vague, avant les années soixante, n'a qu'une seule revendication réformer les institutions et y reconnaître l'égalité entre hommes et femmes devant la loi. Il était donc urgent de reconnaître le droit à l'éducation, le droit au travail, le droit à la maîtrise de leurs biens et le droit de vote des femmes. N'est-ce pas ce que dira si bien Marie Gouze (1748-1793)³²⁵, veuve Aubry, dite Olympe de Gouges, femme de lettres française, devenue femme politique et considérée comme une des pionnières du féminisme. « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune³²⁶ ».

La deuxième vague prend corps à la fin des années 1960 dans des organisations ad hoc : Mouvement de Libération des Femmes (MLF) et du *Women's Lib*. Elles parviennent à conceptualiser l'objet dont il faut libérer la femme, le patriarcat et le sexisme. Pour ce faire elles revendiquent les droits de disposer de leur corps par la dépénalisation ou la légalisation de l'avortement, ou la contraception. Selon les objectifs particuliers et surtout selon la méthode d'action, on distingue plusieurs courants féministes : féminisme libéral, féminisme socialiste, féminisme radical, féminisme matérialiste, féminisme différentialiste, théologie féministe, féminisme pro-sexe, anarcha-féminisme, féminisme intersectionnel, féminisme et antispécisme³²⁷.

Le féminisme libéral se structurant dans la moitié du XIX^{ème} siècle, épouse les principes du libéralisme politique dont il réclame l'application aux femmes, au même titre qu'à tous les hommes. À ce titre, il se fixe comme horizon l'indifférence aux différences de sexe dans l'espace public. Sur le plan politique sa méthode est réformiste, il cherche à obtenir une modification des dispositions légales par la voix législative, le lobbying ou l'action militante à destination de l'opinion publique (presse, pétitions...).

Le féminisme socialiste sur le plan théorique la tradition marxiste puise principalement ses sources concernant la question des femmes dans l'image de la famille. Contre une

³²⁵. Marie Gouze, veuve Aubry, dite Olympe de Gouges, née le 7 mai 1748 à Montauban et morte guillotinée le 3 novembre 1793 à Paris, est une femme de lettres française, devenue femme politique. Elle est considérée comme une des pionnières du féminisme

³²⁶. DE GOUGE O., Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne :(1971).

³²⁷. <https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9minisme>, consulté le 30/03/2021 à 2h38'

représentation fixiste de la famille et du rôle qu'y tiennent les femmes, le marxisme affirme l'historicité des structures familiales dont les formes évoluent avec la structure économique³²⁸. Les féminismes marxistes de la fin du XIXe siècle militent pour l'accès des femmes au marché du travail : leur entrée dans la sphère productiviste doit permettre l'éveil d'une conscience de classe et la participation des femmes à la lutte des classes.

Le féminisme radical est un courant du féminisme qui apparaît à la fin des années 1960 et qui voit en l'oppression des femmes par les hommes (ou patriarcat) le fondement du système de pouvoir, sur lequel les relations humaines dans la société sont organisées.

Le féminisme matérialiste est un courant profondément anti-essentialiste, pour qui l'origine du patriarcat ne doit surtout pas être cherchée dans une quelconque nature spécifique des femmes, qu'elle soit biologique ou psychologique, mais bien dans l'organisation de la société. Les féministes matérialistes se sont donc attachées à analyser les « rapports sociaux de sexe » (c'est-à-dire le genre), comme un rapport entre des classes sociales antagonistes (la classe des hommes et la classe des femmes), et non entre des groupes biologiques. La perspective politique qui en découle est donc révolutionnaire, car la lutte des classes de sexes doit aboutir à la disparition de ces classes et donc du genre.

Le féminisme différentialiste de psychanalystes comme Julia Kristeva³²⁹, Luce Irigaray³³⁰ ou Antoinette Fouque³³¹, postule que le patriarcat. Celui-ci est si profondément enraciné dans les mentalités qu'il impose un système de valeurs qui empêche l'existence d'une différence authentique entre hommes et femmes, les femmes étant sans cesse définies, construites comme

³²⁸. *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884) de Friedrich Engels et dans *La femme dans le passé, le présent et l'avenir* (1879) d'August Bebel. Clara Zetkin (future présidente de l'Internationale socialiste des femmes qui y propose la tenue annuelle d'une Journée internationale des femmes) ou Alexandra Kollontaï constituent les représentantes les plus marquantes de cette tradition marxiste de défense des droits des femmes qui a néanmoins refusé le qualificatif de « féministe », jugé « individualiste » et « bourgeois ». S'inspirant de l'anthropologue évolutionniste Lewis Henry Morgan, Engels définit ainsi une origine historique à l'oppression des femmes : il fait coïncider l'apparition de la propriété privée avec la fin d'une période historique où le droit maternel et la filiation en ligne féminine auraient réglé les modalités de l'héritage.

³²⁹. Julia Kristeva née le 24 juin 1941 à Sliven en Bulgarie, est une philologue, psychanalyste et femme de lettres française d'origine bulgare. Elle est professeure émérite de l'université Paris-Diderot. Elle est l'épouse de l'écrivain français Philippe Sollers.

³³⁰. Luce Irigaray, née le 3 mai 1930 à Blaton (Belgique) est une linguiste, philosophe et psychanalyste féministe française d'origine belge. Elle a beaucoup travaillé sur les usages et mésusages de la langue lorsque celle-ci traite du féminin.

³³¹. Antoinette Fouque est une militante féministe et une figure historique du Mouvement de libération des femmes, née le 1^{er} octobre 1936 à Marseille et morte le 20 février 2014 à Paris. Avec des militantes du MLF, elle fonde les Éditions des femmes dont elle devient l'éditrice, ainsi que la collection de livres audio « Bibliothèque des voix ». Elle est psychanalyste, essayiste, politologue et femme politique.

antithèses (idéalisées ou démonisées) des hommes. Le féminisme de la différence a mis en valeur la parole des femmes, les relations mères-filles, l'importance révolutionnaire de la création de groupes de femmes et a critiqué le logocentrisme de la pensée occidentale (en particulier), y compris chez certaines féministes.

La théologie féministe est un ensemble de courants féministes qui se fondent sur une étude des textes sacrés pour affirmer l'égalité des genres. Le féminisme islamique, ou féminisme musulman, est un mouvement féministe proche de l'Islam libéral, qui revendique un féminisme interne à l'islam et vise à une modification des rapports entre hommes et femmes, au sein de la communauté musulmane.

Le féminisme pro-sexe est un courant du féminisme qui apparaît dans les années 1980 aux États-Unis et qui voit en la sexualité un domaine qui doit être investi par les femmes et les minorités sexuelles. En faisant « du corps, du plaisir et du travail sexuel des outils politiques dont les femmes doivent s'emparer », il s'oppose au féminisme radical. Dans la mouvance pro-sexe, on trouve des organisations comme la Slut Walk³³² ou Marche des Salopes en français, dont le slogan est : « Ne nous dites pas comment nous comporter, dites-leur de ne pas nous violer ».

L'anarcha-féminisme ou féminisme libertaire, qui combine féminisme et anarchisme, considère la domination des hommes sur les femmes comme l'une des premières manifestations de la hiérarchie dans nos sociétés. Elles prônent : « Nidios, ni patron, ni marido » soit « Ni dieu, ni patron, ni mari ». Le combat contre le patriarcat est donc pour les anarcha-féministes partie intégrante de la lutte des classes et de la lutte contre l'État, comme l'a formulé Susan Brown³³³, une actrice britannique née le 6 mai 1946 : « Puisque l'anarchisme est une philosophie politique opposée à toute relation de pouvoir, il est intrinsèquement féministe »³³⁴.

Le Féminisme intersectionnel, aussi appelé féminisme inclusif, le féminisme intersectionnel

³³². Les *Slutwalk* sont une série de manifestations féministes commencées le 3 avril 2011 à Toronto, au Canada, et devenues par la suite un mouvement international. Les participantes protestent contre le viol, les violences sexuelles, la culture du viol, la stigmatisation des victimes/survivantes (*victim blaming*) et le *slutshaming*.

³³³. Susan Brown est une actrice britannique née le 6 mai 1946 à Bristol en Angleterre.

³³⁴. BROWN, S., *The Politics of Individualism: Liberalism, Liberal Feminism and Anarchism*, Montreal, Black Rose Books, 1993, p. 208.

s'appuie sur les travaux de la féministe américaine Kimberlé Williams Crenshaw³³⁵, la première à avoir popularisé le terme d'intersectionnalité. Il a pour objectif de mieux prendre en compte les problèmes des femmes subissant d'autres discriminations en plus du sexisme, c'est-à-dire les personnes qui subissent plusieurs oppressions en même temps. Ce courant cherche principalement à porter les revendications des femmes non blanches victimes de racisme, afin de lutter contre ce qu'il considère être le détournement du féminisme à des fins racistes. Les féministes intersectionnelles ne s'intéressent pas à chaque discrimination de façon séparée, mais cherchent à comprendre comment les différentes discriminations se conjuguent et forment une oppression spécifique. Elles reprochent aux associations féministes plus traditionnelles de parler de problèmes qui ne les concernent pas directement, à la place des femmes qui vivent réellement ces situations.

L'Afro féminisme en France, le mouvement est principalement porté par des militantes noires se réclamant de l'afro féminisme, qui critiquent notamment l'invisibilité médiatique des femmes noires et les diktats de beauté qu'elles subissent.

Le féminisme vegan, dont les tenantes dénoncent l'exploitation animale, notamment la maltraitance des animaux d'élevage, en particulier celui des femelles.

3.1.5. Genre

Toujours dans la pensée féministe, des auteurs ont porté leurs revendications sur l'égalité ou la parité du sexe, le genre ou « gender ». Judith Butler³³⁶ philosophe américaine en est une des figures de proue qui, dans son œuvre principale *Trouble dans le genre – le féminisme et la subversion de l'identité*³³⁷, oriente sa critique sur cette bicatégorisation sexuée et plus précisément sur la problématique des (homo)sexualités. Pour elle le « corps est lui-même une construction » et l'ordre hétérosexuel est articulé à la reproduction. La notion de genre, malgré la controverse qu'elle suscite même dans les mouvements féministes, veut déconstruire les réalités sociales considérées comme naturellement imposées et irrémédiables. Elle remet à

³³⁵. Kimberlé Williams Crenshaw, née en 1959 à Canton, est une féministe américaine majeure de la critical race theory, juriste et professeure à l'UCLA School of Law et à la Columbia Law School, spécialisée dans les questions de race et de genre ainsi qu'en droit constitutionnel.

³³⁶. Judith Butler, née le 24 février 1956 à Cleveland, dans l'Ohio, est une philosophe américaine et professeure à l'Université Berkeley depuis 1993, dont le travail porte principalement sur le genre, les queers et la théorie queer. Elle enseigne également la philosophie à la European Graduate School de Saas-Fee, en Suisse.

³³⁷. BUTLER, J., *Trouble dans le genre – le féminisme et la subversion de l'identité* – Traduit de l'anglais (États-Unis) par Cynthia Kraus – Ed. La Découverte, 2005

cause les différenciations en fonction du sexe, soutenues entre autre par le médecin, anthropologue, psychologue social et sociologue français Gustave Lebon³³⁸, que cite ici Colin Farrell, un acteur irlandais né le 31 mai 1976 à Castle Knock : « le volume du crâne de l'homme et de la femme, même quand on compare des sujets d'âge égal, de taille égale et de poids égal, présente des différences considérables en faveur de l'homme, et cette inégalité va également en s'accroissant avec la civilisation, de sorte qu'au point de vue de la masse du cerveau et, par suite, de l'intelligence, la femme tend à se différencier de plus en plus de l'homme³³⁹ ». Butler ne croit pas à la réalité des stéréotypes : ainsi des talents innés de la femme pour le maternage et le soin à autrui, des compétences plutôt masculines pour les domaines scientifiques et techniques et de l'appétence féminine corolaire pour les matières littéraires et les métiers relationnels, ou encore des approches différentes de la politique qui distingueraient hommes et femmes, etc. Je fais remarquer que la personne humaine est de la nature, et que la culture qu'elle crée à partir de la nature ne peut pas la modifier essentiellement sans péril.

Une question qui divise les auteurs est celle de l'antériorité. Le sexe et le genre, qu'est-ce qui précède l'autre ? Deux courants s'affrontent, les essentialistes et les anti-essentialistes. Les premiers affirment que les natures féminine et masculine sont des données biologiques irréductibles et antérieures aux relations du genre. Les anti-essentialistes placent les rapports de forces inégaux entre hommes et femmes avant les relations de genre, ce qui justifie la dialectique des sexualités et la répartition des rôles sociaux selon les sexes. Butler avoue qu'il y a des troubles dans le genre et les identités sexuelles, comme le témoignent les L.G.B. (lesbian, gay, bisexual and transgendered people) et les nouvelles catégories dites queers, asexuels, intersexuels, bisexuels. Désormais une autre catégorie est apparue : les « Iels », qui revendiquent le droit de ne pas s'inscrire dans la binarité du genre masculin ou féminin, ou encore dont le genre n'est pas connu.

3.1.6. Critique du féminisme

Les féministes ne sont pas tous d'accord dans la représentation de l'image même de la femme dans ces mouvements et, comme il fallait s'y attendre, les critiques ne tarissent pas. Nietzsche en faisait déjà l'écho en vrai provocateur : « À aucune époque le sexe faible n'a été traité avec

³³⁸. Gustave Le Bon, né le 7 mai 1841 à Nogent-le-Rotrou et mort le 13 décembre 1931 à Marnes-la-Coquette, est un médecin, anthropologue, psychologue social et sociologue français... Polygraphe, intervenant dans des domaines variés, il est l'auteur de 43 ouvrages en 60 ans.

³³⁹. COLLIN, F., <https://www.universalis.fr/encyclopedie/judith-butler/> consulté le 30/03/2021 à 8h56.

autant d'égards de la part des hommes qu'à notre époque. C'est une conséquence de notre penchant et de notre goût foncièrement démocratique, tout comme notre manque de respect pour la vieillesse. Faut-il s'étonner si ces égards ont dégénéré en abus ? On veut davantage, on apprend à exiger, en un mot, la femme perd de sa pudeur. Ajoutons de suite qu'elle perd aussi le goût. Elle désapprend de craindre l'homme. Mais la femme qui « désapprend la crainte » sacrifie ses instincts les plus féminins. (...) On veut même, de ci de là, changer les femmes en libres penseurs et en gens de lettres. Comme si la femme, sans pitié, n'était pas pour l'homme profond et impie une chose parfaitement choquante et ridicule. (...) On les rend de jour en jour plus hystériques et plus inaptes à remplir leur première et dernière fonction, qui est de mettre au monde des enfants solides »³⁴⁰.

Quel est mon appréciation ? La recherche de reconnaissance de l'égalité de l'homme et de la femme en dignité du genre humaine est noble, et dans ce sens, je trouve l'expression « sexe faible » inapproprié. La femme, comme je l'ai dit plus haut, n'est pas le sexe faible mais en réalité le plus fort. En effet elle est la personne à qui la vie demande le plus et elle s'en sort généralement à merveille, sans trop s'en plaindre. Je ne le répéterai jamais assez, la lutte pour l'égalité en dignité entre l'homme et la femme restera noble, malheureusement certains courants poussent à un égalitarisme à tous azimuts et à une indifférenciation confuse et dégradante. Pour moi, l'égalité des propriétés du genre humain homme et femme n'exclue pas la différence de qualités spécifiques des femmes et celles des hommes. Même si les rôles sont interchangeables, les fonctions demeurent particulières. Aucun homme ne saura prendre parfaitement soin des enfants et de la maison mieux qu'une femme. Les relations parents et enfants ne peuvent jamais être vécues de la même manière. Aucune femme ne peut mieux réussir qu'un homme à se séparer de son enfant ou à de le séparer de son père pour qu'il se découvre, non seulement comme enfant mais aussi comme individu à part. Sénèque le disait déjà et cela me semble toujours actuel et juste : « Le père réveille ses enfants de bonne heure pour les envoyer au travail, ne tolère même pas qu'ils se reposent le jour de la fête. La mère, tout au contraire, les couve dans son sein, les garde dans son ombre, défend qu'on les chagrine, qu'on les fasse pleurer, qu'on les fatigue³⁴¹ ».

On ne peut pas uniformiser les fonctions sans altérer ce qu'on a de plus précieux dans notre

³⁴⁰. NIETZSCHE, F., *Par-delà bien et mal*, VII, 239.

³⁴¹. SÉNÉQUE, *De la Providence*, II, cité par Rauch André, *Pères d'hier, Pères d'aujourd'hui. Du pater familias au père ADN*, Paris, Nathan, 2007, p.17

humanité, à savoir la liberté. En restant à la maison pour le ménage la mère est préservée de beaucoup de risques extérieurs auxquels la chasse, la pêche et la cueillette et la guerre exposent. L'anthropologue français Alain Testart (1945- 2013) y voyait un symbolisme, au-delà de la division, en fonction des valeurs physiques : « Pendant des millénaires et probablement depuis la préhistoire, la division sexuelle du travail provient de ce que la femme a été écartée des tâches qui évoquaient trop la blessure secrète et inquiétante qu'elle porte en elle »³⁴². À la chasse c'est l'homme qui doit blesser le gibier et faire couler son sang, car lui-même laisse couler son sang par ses propres blessures ponctuelles et connues. Symboliquement la femme dont le sang pendant la menstruation et l'accouchement, ce qui fait penser à un pouvoir magique, ne doit pas risquer de mélanger son sang avec celui de l'animal lors de la chasse.

C'est basique, comme on peut le rappeler en étudiant le règne végétal et animal, dans certains cas, les femmes ont besoin de se libérer autant des hommes déséquilibrés, que de leurs propres pulsions internes et faire la part de choses. Il y a un juste milieu et un équilibre à trouver, sortir de dualisme (marxiste), de la lutte de classes homme-femme, pour privilégier et construire la rencontre de l'homme et de la femme comme « complémentaires ». À force de rejeter le patriarcat en bloc on dénature cette autre version de l'humanité. Combattre un extrême par un autre n'équilibre point mais remplace, comme dans la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave. Le goût du spectacle scandaleux des femens³⁴³ par exemple, pour faire passer le message dénature, non seulement le message, mais aussi le messenger. On ne peut pas appeler les hommes à respecter le corps de la femme et exposer celui-ci nu³⁴⁴ dans des manifestations, avec des revendications parfois légitimes.

3.2. AUTORITE MASCULINE EN FAMILLE

Une autre conception pense au contraire que l'autorité, même dans les plus anciennes sociétés, a toujours été détenue, non par les femmes mais par les hommes, dont la virilité dominait toute la symbolique du pouvoir. Dans cette société là on a l'impression que l'on ne met pas en exergue

³⁴². TESTART, A., *L'amazone et la cuisinière. Anthropologie de la division sexuelle du travail*, Gallimard, Paris, 2014, p. 133.

³⁴³. Les Femen sont un mouvement féministe créé en 2008 en Ukraine. Les militantes de cette organisation défendent les droits des femmes et sont connues pour la provocation de leurs actions, souvent seins nus. Créé entre autres par Anna Hutsol, ce groupe dispose de figures médiatiques comme Inna Shevchenko.

³⁴⁴Femen, le mouvement ukrainien créée en 2008, organise en France des manifestations et happenings seins nus pour la promotion de la démocratie, de la liberté de la presse, des droits des femmes, de la protection de l'environnement, et milite contre la corruption, la prostitution, le tourisme sexuel, les agences matrimoniales internationales, le sexisme, la pornographie, la violence conjugale, le racisme et la pauvreté.

les qualités et la force de la femme. Depuis quelques siècles on qualifie ce pouvoir de phallocratie³⁴⁵, dont les deux griefs principaux sont la misogynie et la domination de la femme. Loin de moi est l'idée d'affirmer que tous les hommes sont admirateurs et respectueux de la femme, mais est-il exact d'imaginer une société dans laquelle la moitié des hommes au moins ne serait pas galants au point de détester celles qui leur ont donné la vie (mère), celles qui partagent leur intimité (épouse) et leur progéniture féminine qui fait leur fierté (fille). Le patriarcat, comme chaque système, a ses forces et ses faiblesses. C'est le parti pris qui malheureusement altère nos jugements lorsque nous en faisons, soit une oasis de paix par irénisme ou par le phallocentrisme, soit l'enfer par une sorte de misandrie.

3.2.1. Le patriarcat

Patriarcat tire son origine de deux racines grecques, πατριά (patria), qui signifie descendance, lignée paternelle" (issu de πατήρ patēr, "père") et de ἄρχω (arkhō), "commander, être le chef, régir". Le concept patriarcat fait penser au « commandement du père ». Au départ le terme patriarcat désigne le sommet et le principe de l'unité dans la hiérarchie de la famille. Le père, l'homme chef de famille (le patriarche) règne sur la femme, les enfants et les éventuels esclaves. De nos jours les féministes³⁴⁶ étudient cette notion dans un entendement péjoratif, le patriarcat est la domination masculine dont il faut se libérer à tout prix. Devant le pouvoir imposant de l'homme, dans une société structurée autour des chefs mâles, dans la famille, dans la religion et dans le pouvoir public, la femme vit de frustrations qu'on ne peut pas occulter.

Dans la famille, c'est le père qui est le chef de famille. C'est lui qui a le pouvoir de reconnaître d'abord la grossesse et ensuite la paternité à la naissance de l'enfant. C'est triste de rappeler les débuts de l'eugénisme, lorsque le père, pater familias avait le droit de vie et de mort sur le nouveau-né. Ce serait illusoire d'attendre des hommes qu'ils acceptent de partager ce pouvoir en toute égalité. Ce pouvoir que le père confirme dans les deux reconnaissances est renforcé par le pouvoir de donner le nom à l'enfant. Dans la Religion, la présidence du culte, la prise de parole officielle et l'organisation de la religion sont dans les mains de l'homme. Enfin, au

³⁴⁵. Le terme phallocratie (du grec *phallos*, « pénis en érection » et *cratos* « pouvoir ») désigne dans un contexte de la domination sociale, culturelle et symbolique exercée par les hommes non-apparentés sur les femmes. Par extension, elle est utilisée pour désigner une structure sociale misogyne et patriarcale dans laquelle la domination est exercée par des hommes apparentés.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Phallocratie>, consulté le 07 mars 2021 à 17h42.

³⁴⁶. L'américaine Millett K. ou la française Delphyne C. qui toutes deux visent la libération de la femme de la domination masculine.

niveau du pouvoir public sauf quelques cas exceptionnels, même dans les démocraties dans lesquelles les femmes sont généralement les plus nombreuses, le sommet du pouvoir est dans les mains des hommes.

La tendance actuelle est de faire remonter les origines du patriarcat au néolithique lors du passage de la société de chasseurs-cueilleurs à la société agraire. Cet avis donne raison au courant qui soutient l'antériorité du matriarcat ou de gynocratie. Dans ce débat, je ne veux pas aborder les choses en termes de l'ascendance du mâle ou de la femelle. Car pour moi, depuis toujours, ils sont complémentaires et interdépendants. De prime à bord l'homme et la femme sont égaux en dignité humaine et sont différents et complémentaires et heureusement, dans le mode d'être égaux et différents. C'est le besoin et l'élan de la vie qui définit naturellement, avec des adaptations culturelles, les fonctions et les rôles respectifs de l'homme et de la femme. C'est la meilleure voix à écouter pour parvenir à un équilibre et éviter toute violence, de l'homme s'évertuant à dominer et à soumettre la femme et celle-ci s'escrimant contre cette tyrannie.

Dans beaucoup de sociétés et depuis toujours les rapports entre l'homme et la femme doivent résister à la tentation de domination. On se plaint ou on se plaît du constat que dans la famille, dans la religion et dans la politique l'homme a tendance à dominer la femme. La soumission de la femme à l'homme est considérée comme une vertu. Certains métiers sont interdits aux femmes supposées comme sexe dit « faible ». Ne serait-ce pas l'ego de l'être humain. Certains hommes sont aussi de mâles dominants, qui ne s'imposent pas seulement sur femmes mais aussi assujettissent d'autres mâles. D'autres femmes également profitent des occasions ou de positions soit pour asservir d'autres femelles comme elles, soit pour s'insurger contre un pouvoir exercé par une femme. Par ailleurs, l'indifférenciation, l'égalitarisme et l'asymétrie déstabilisent l'harmonie homme et femme. Dans les lignes qui précèdent, on pourrait nous reprocher défaire une conception idyllique du père ou de la mère, et de ce fait d'occulter des abus d'autorité ou de pouvoir.

3.2.2. Phallocratie

Lorsque l'homme, le père se croit être devenu omnipotent, il oublie l'égalité en dignité et la légitime différence dans la complémentarité. Il devient un despote et réduit la femme et les enfants aux sujets dominés. Le fait de donner son nom à son épouse et à ses enfants ne font pas

de lui celui qui doit les gérer selon ses propres fantasmes et les contrôler toute leur vie. C'est le cas ici de dénoncer les pratiques anciennes de compter l'épouse, les enfants et les esclaves comme son patrimoine. Mais aussi le pouvoir qui accordait au père le droit de la mort et de la vie sur l'enfant, le sacrifice rituel du premier né, le déshéritage, etc. Et enfin l'exclusion de la femme dans la gestion et les prises de parole dans le culte religieux et dans la gestion de la cité. Lorsqu'il y a résistance, même légitime de la part de la femme et/ou des enfants, cette soif de domination masculine sur la femme et sur les enfants se transforme en harcèlement et en violences verbales et physiques avec des conséquences incalculables.

L'établissement d'une hiérarchie et d'un ordre s'impose dans tout groupe. Le monde animal, l'humanité et spécialement la famille n'échappent pas à cette pression. Et puisque la hiérarchie repose sur l'asymétrie, la question de savoir de l'homme ou de la femme, dans une relation amoureuse ou de l'époux et de l'épouse, dans un mariage, qui incarne l'autorité n'aura jamais une réponse définitive. Le patriarcat, le matriarcat et l'égalitarisme sont des courants qui s'affronteront toujours jusqu'à ce que l'on trouve le véritable juste milieu. Le premier ne sachant pas échapper à la tentation de la domination, le deuxième à celle de vengeance et le troisième à celle de la neutralisation. Cet équilibre dont je parle ne proviendra que d'une légitime complémentarité bien assumée.

J'en reviens à la controverse sur l'autorité du père. Dans beaucoup de sociétés qui admettent que c'est le mari, le père qui incarne cette autorité, on appelle le père chef de famille. Son épouse quitte ses parents pour le rejoindre chez lui pour former une famille qui portera son nom patronyme. Le père est donc le principe de l'unité de la famille et bouclier contre la pression extérieure. Il est le « douanier » entre l'espace public et l'espace privé de la vie familiale. Véritable gardien, interface et protecteur de la mère et de l'enfant, sa présence rassure et son absence prolongée inquiète. C'est lui qui est censé être le mieux informé, pour tracer les limites et connecter la famille à sa tradition, son histoire, son héritage culturel et à la projeter dans l'avenir. Et il ne peut y arriver que grâce à, d'une part une asymétrie, son autorité et d'autre part, la coopération et l'obéissance de la mère et de l'enfant. Mais puisque aucune famille ne vit en vase clos, ses interactions avec les autres familles et avec la cité qui est composée de toutes les familles sont complexes. Même s'il faut reconnaître que ce cadre juridique vise de prévenir des abus, on peut malheureusement constater que dans beaucoup de civilisations, l'autorité accordée au père était de trop. Les conséquences logiques ont été la mise sous tutelle à vie de la mère, de l'enfant et des esclaves sur qui le père avait le pouvoir de vie et de mort.

3.2.3. Quid un père ?

Pour comprendre le père, il est important de faire d'entrée de jeu deux distinctions. Le géniteur et ou le père ainsi que son rôle et sa fonction. Le géniteur appelé parfois père biologique est le responsable du fait biologique et génétique et comme le dit la sagesse populaire : même l'idiote du village peut devenir géniteur. Le père par contre, s'il n'est pas aussi géniteur, intervient dans la dimension symbolique par la fonction paternelle de faire grandir, de rassurer, d'accompagner, de consoler, de réconforter, mais aussi de corriger. Dans la famille, les rôles des parents sont relatifs à leur nature, père ou mère. Ce qui n'exclue pas que dans quelques cas exceptionnels, ils les inter-changent selon des situations particulières. Dans les fonctions l'expérience et le ressenti ne peuvent être les mêmes. Quand on veut parler du père, trois questions au moins principales s'invitent dans notre esprit : qu'est-ce qu'il est, quelle est son origine et quelle est sa fonction par rapport à l'enfant, à sa mère et à la famille ? Je parle dans un premier temps de l'essence du père avant de l'étudier par ses fonctions et par ses rôles.

Le père n'est pas nécessairement le géniteur, la paternité est un état d'esprit dans lequel un homme, responsable d'un rapport sexuel antérieur, est introduit par la parole de sa complice, une femme épouse ou partenaire occasionnelle. « Tu vas être père » ou « je suis enceinte de toi » est une information qui permet à l'homme de prendre conscience qu'il est auteur d'une grossesse et que demain il sera père. C'est donc une information qui crée le père. Mais puisque la véracité de cette information n'est libérée que par la parole de la femme il faut compter sur sa bonne foi bonne foi évidemment. Sinon certains pères ne savent pas ou ne le sauront jamais, ou encore le sont malgré eux. Un problème supplémentaire qui se pose aujourd'hui est que les rôles du père peuvent être remplis par la mère ou par d'autres hommes qui ne sont pas géniteurs ou pères biologiques, ainsi la paternité devient-elle très complexe. Qu'est-ce que le père est une question qui traverse l'histoire de l'humanité.

Qu'en dit le psychiatre et psychanalyste français Jacques Lacan ³⁴⁷? « Qu'est-ce que le père ? Je ne dis pas le père dans la famille, toute la question est de savoir ce qu'il est dans le complexe d'Œdipe. Eh bien le père n'est pas un objet réel, même s'il doit intervenir en tant qu'objet réel pour donner corps à la castration. S'il n'est pas un objet réel, qu'est-il donc ? Le père est une métaphore. Une métaphore, qu'est-ce que c'est ? Une métaphore est un signifiant qui vient à la

³⁴⁷. Jacques Lacan, né le 13 avril 1901 à Paris 3e et mort le 9 septembre 1981 à Paris 6e, est un psychiatre et psychanalyste français. Après des études de médecine, il s'oriente vers la psychiatrie et passe sa thèse de doctorat en 1932.

place d'un autre signifiant. Là est le ressort, le ressort essentiel, l'unique ressort de l'intervention du père dans le complexe d'Œdipe. Et si ce n'est pas à ce niveau que vous cherchez les carences paternelles, vous ne les trouverez nulle part ailleurs. La fonction du père dans le complexe d'Œdipe est d'être un signifiant substitué au premier signifiant introduit dans la symbolisation, le signifiant maternel. Selon la formule de la métaphore, le père vient à la place de la mère »³⁴⁸. Il distingue ainsi le père imaginaire ou symbolique du père réel ou incarné qui ne se comprend que dans sa fonction symbolique.

3.2.4. Les rôles et les fonctions paternelles

Même s'il faut reconnaître que le père ne s'enferme pas, ne se réduit pas, ne se résume pas dans ses fonctions et dans ses rôles, on ne peut pas le comprendre en dehors de ceux-ci. Le rôle, nous dit Yvon Dallaire, psychologue canadien, auteur, conférencier et éditeur membre de l'Ordre des Psychologues du Québec, désigne des comportements, des actes ou des attitudes conscientes, volontaires, concrètes, interchangeable et relatives comme les tâches ménagères ou de pourvoyeurs. Alors que la fonction est inconsciente, psychologique (non volontaire), unique, spécifique et absolue (identité sexuée)³⁴⁹. Une fois que cette distinction est faite, on pourrait bien s'interroger l'acte même de rendre enceinte une femme, est-ce le rôle ou la fonction. Question énigmatique de prime abord et pourtant, avant cet acte, le père n'existe qu'en puissance. C'est cet acte qui crée le père et la mère. On sait que chaque relation sexuelle est une possibilité de paternité et de maternité. Y pense-t-on toujours ? N'est-ce pas plus surprenant que l'homme ou la femme vive l'information de la grossesse comme une surprise ? Je dirai que pendant cet acte, qui n'est jamais inconscient à moins d'être drogué(e) à son insu, l'homme et la femme sont également en train de poser consciemment les conditions de possibilité de paternité et de maternité. Dans l'imaginaire collectif, l'homme est dans sa fonction lorsqu'il enceinte, et cette responsabilité l'appelle à jouer les rôles conséquents : prise en charge psychologique, affective, matérielle et morale de la mère et de l'enfant. Qu'en est-il de son rôle ? Le géniteur est dans son rôle de devenir père et de rendre sa partenaire ou son épouse mère, pense-t-on ! En réalité on n'est pas géniteur seul, dans cet acte où l'homme rend la femme mère, la femme est génitrice au même titre dans la mesure où elle rend l'autre géniteur père. Le géniteur (au masc. Seulement) désigne l'animal mâle sélectionné pour la reproduction. Serait

³⁴⁸. LACAN, J., 1998 [1958 *b*], pp. 174-175

³⁴⁹. <http://www.psychos-ressources.com/bibli/fonction-pere.html> par Yvon Dallaire, consulté le 22/03/2021 à 16h00.

aussi le cas d'un donneur anonyme dans le contexte de l'insémination artificielle ou de la fécondation in vitro ? Les psychologues et psychanalystes apportent un certain éclairage dont il faut tenir compte sans en faire la seule explication et la seule voie à suivre.

3.2.4.1. Les rôles du père

Il n'a pas besoin de poser beaucoup de questions par rapport au rôle du père. En effet, soit il l'est soit il ne l'est pas. Il s'agit d'un fait biologique, génétique et ponctuel. Le sens de rôle de la paternité est une question difficile pour deux raisons. La première difficulté c'est que on ne peut jouer son rôle qu'en étant présent. Et pourtant, pour plusieurs raisons évidentes, le père s'absente pour un temps relatif court ou long, s'il n'est tout simplement pas le plus grand absent inconnu de l'enfant (décédé ou perdu dans la nature et au pire cas des viols collectifs, ou de grossesse dans le cadre de la prostitution). La deuxième difficulté est que la présence du père ne suffit pas car, il n'y a pas de manuel pour ce rôle. Quand bien même il serait présent, il peut toujours s'interroger sur son rôle par rapport à celui de son épouse. Comment un père doit-il se comporter pour se faire sentir à l'enfant sa proximité physique, sa disponibilité émotionnelle, toute l'affection différente de la mère ? Quelles sont les preuves de l'amour et de l'attention ? On attend du père qu'il soit le repère (re-père) de la famille ? Quels sont ses propres repères pour en devenir ainsi ? Consciemment ou inconsciemment, un père s'inspire de son propre père soit pour l'imiter positivement, soit pour faire la différence. En effet, dans nos comportements ne reproduisons nous pas souvent de choses que nous avons apprises dans notre propre enfance ? L'autorité parentale de nos propres parents constitue donc des premiers modèles de bons ou mauvais pères ou mères.

3.2.4.2. Les fonctions de père

C'est la fonction paternelle qui fait débat en raison de sa complexité. Quelle est la fonction paternelle ? Cette question renvoie à d'autres comme : Quel est le rapport entre cette fonction et celle de la mère ? Cette fonction donne-t-elle au père une mission spécifique précise ? Le rapport entre la fonction paternelle et la fonction maternelle est un rapport de complémentarité ou d'interdépendance et non de similitude. Si les rôles peuvent être inter-changés, les fonctions restent relatives au sexe du parent. La mère représente la fusion et le père la séparation. L'enfant a besoin de ces deux dimensions pour prendre les racines dans ses origines mais aussi les ailes pour s'envoler de lui-même le moment venu.

Le psychologue et sexologue canadien Yvon Dallaire fait une analyse intéressante dans son

livre qui traite le sujet et dont je cite ici un extrait qu'il a publié sur l'Internet sur le site de La bibliothèque de psychologie de Psycho-Ressources³⁵⁰ : « La fonction maternelle est d'abord une fonction de matrice, de source nourricière, d'enveloppe, de réceptacle de vie, de rétention. La mère représente l'abri, la sécurité, la protection, la chaleur, l'affection, la fusion, la compréhension La mère représente l'amour. La fonction du père en est une de séparation, d'expulsion du sein maternel, de distinction, de différenciation. Le père doit éduquer ses enfants dans le sens étymologique du mot " educare " : faire sortir, tirer dehors, conduire au-dehors avec soin. La fonction du père est de séparer l'enfant de la mère. Il doit s'interposer entre la mère et l'enfant pour permettre à l'enfant de développer son identité en dehors de la symbiose maternelle et rappeler à la mère qu'elle est aussi une femme, une amante, un être de plaisir, non seulement un être de devoir généreux. Si la mère représente l'amour fusionnel, le père représente les limites, les frontières, la séparation psychologique. L'enfant a besoin de sentir toute l'attention de la mère pour découvrir sa puissance. Mais il a aussi besoin des interdits de son père pour connaître ses limites et apprendre à faire attention aux autres. L'enfant apprend, par sa mère, qu'il est au centre de l'univers, de son univers ; il doit apprendre, par son père, qu'il existe d'autres univers avec lesquels il devra collaborer pour survivre et s'épanouir. L'enfant doit apprendre à se situer à mi-chemin entre l'attitude du chat et du chien. Le chat se croit le maître en voyant tout ce que son « esclave » fait pour lui, alors que le chien perçoit son propriétaire comme son maître parce qu'il est capable de tout faire pour lui³⁵¹ ». Yvon Dellaire se fait ensuite porte-parole des psychologues et énumère les cinq secteurs dans lesquels se manifeste la fonction du père, je le cite :

- La protection : auparavant, grâce à sa force physique, cette protection était surtout limitée aux dangers physiques extérieurs : l'homme des cavernes devait protéger les siens de prédateurs de toutes sortes. L'homme du XXI^e siècle sera de plus en plus appelé à assurer, en plus, une sécurité émotionnelle non seulement pour ses enfants, mais aussi pour sa femme (c'est d'ailleurs là l'une des principales demandes de la femme moderne). Sa femme et ses enfants veulent pouvoir compter sur lui. Pour ce faire, il doit évidemment être présent, physiquement et psychologiquement, et être valorisé dans cette fonction.

- L'éducation: le père doit faciliter à ses enfants l'apprentissage du contrôle de soi ; il doit leur apprendre à renoncer à la satisfaction immédiate de ses besoins et désirs ; il doit leur apprendre la patience. Il doit surtout les aider à canaliser leur agressivité vers une expression positive et constructive de celle-ci. Il est évident que, ce faisant, il apprend lui aussi à mieux gérer ses

³⁵⁰. *Ibidem*, consulté le 21/12/2021.

³⁵¹. DALLAIRE, Y., *Homme et fier de l'être*, Québec, Éditions Option Santé, 2001, 335 p.

propres besoins et sa propre agressivité. Mais n'est-ce pas en enseignant qu'on apprend à enseigner ?

- L'initiation : le père a aussi comme fonction d'humaniser l'enfant à la frustration et au manque afin de pouvoir l'intégrer dans le monde adulte et le monde social, comme cela se faisait dans les rituels initiatiques des tribus dites " primitives ". Le père initie l'enfant aux règles de la société, sinon aucune vie sociale n'est possible. La démission du père à ce niveau est probablement en grande partie responsable de l'augmentation croissante de la délinquance juvénile. Les enfants deviennent délinquants parce qu'ils continuent de croire que tout leur est dû et que les autres sont à leur service (comme l'était maman).

- La séparation : la femme moderne demande à l'homme du XXI^e siècle de l'accompagner dans toutes les étapes de la grossesse, de l'accouchement et des soins de l'enfant et je crois que cet accompagnement constitue une excellente façon de développer le sens de la paternité. Mais, j'insiste pour réaffirmer que la fonction du père est de séparer l'enfant de la mère et la mère de l'enfant et non pas de former une " sainte trinité " où chacun perd son identité. Ainsi, le père permet la survie et l'épanouissement de l'enfant ; ainsi, l'homme permet la survie et l'épanouissement de la femme qui existe dans la mère. Pour prendre la place d'homme ou de femme dans la société l'enfant doit se détacher de sa mère. Celle-ci n'est pas à mesure de le faire sans que l'enfant ne le vive très mal comme un abandon. Le père est le mieux placé pour séparer l'enfant de sa mère dans cet amour fusionnel.

- La filiation : peu importe le nom de famille donné à l'enfant, celui-ci a besoin de savoir qu'il a un père et qui est ce père. Il a aussi besoin de savoir qu'il s'inscrit dans une lignée qui possède une histoire. Il a besoin de se sentir relié à l'humanité, qu'il fait partie de la grande famille humaine. Traditionnellement, la filiation était patrilinéaire ; elle assurait au père qu'il avait un fils ou une fille et elle assurait à l'enfant, fille ou fils, qu'il avait bien un père, ce père.

Je retiens de tout ceci que les rôles et les fonctions du père ne peuvent se comprendre qu'en relation avec la mère. Pour le pédiatre et psychanalyste britannique Donald Woods Winnicott (1896 – 1971), le père est à la fois complément ou substitut de la mère ; amant de la mère ; partenaire de la scène primitive et promoteur de la triangulation œdipienne ; incarnation de la Loi, éditeur du « NON », de l'interdit ; support identificatoire et d'apprentissage pour l'enfant ; « pôle exploratoire et d'apprentissage pour l'enfant », joueur, créateur et source d'attraction³⁵².

³⁵². <https://www.cairn.info/revue-empan-2005-1-page-142.htm#no15>, consulté le 11/03/2021

Il est par ailleurs le tiers séparateur.

La fonction la plus difficile à accepter est justement être celui qui vient séparer l'enfant de sa mère. La grossesse ayant été une expérience fusionnelle pour la mère et l'enfant, l'accouchement est le premier niveau de séparation, la coupure du cordon ombilical étant le deuxième. Dans beaucoup de cultures, on confie au père biologique qui, s'étant uni avec la mère pour que la grossesse survienne, est invité à poser ce geste symbolique de coupe du cordon. Le père qui prend conscience des fonctions qui l'ont rendu père, est appelé par sa conscience, par sa responsabilité et par la pression de la société à remplir ce rôle tel que la société le voit. Ainsi, il est de son devoir de prendre en charge la grossesse et l'accouchement, de prendre soin de la femme et de l'enfant, les protéger, les défendre, les nourrir et les éduquer.

3.2.4.3. Le complexe d'Œdipe

Impossible de passer sous silence le complexe d'Œdipe. La difficulté c'est le raccourci que l'on prend en réduisant ce complexe en une phrase, la puissante influence de l'inconscient qui fait que le garçon tombe amoureux de sa mère et considère son père comme un rival et la fille qui elle aussi tombe amoureux de son père qu'elle rivalise avec sa mère. Il est pourtant possible d'élargir les considérations. Le couple royal de Thèbes Laïos et Jocaste ne rêvent pas d'autre chose qu'avoir une descendance et surtout un garçon pour succéder à son père. Pourquoi consultent-ils l'oracle de Delphes ? Laïos est sous une malédiction après le suicide du prince Chrysippe, fils du roi Pélopes dont il avait abusé lors de son exil. Devenu roi avec ce passé peu glorieux, ils vont consulter l'oracle de Delphes. Qui prédit que s'ils ont un fils il sera parricide et incestueux, tuera son père et épousera sa mère. Laïos vécu dans l'abstinence, quel mariage ? Finalement une nuit sous l'emprise de l'alcool il rendu sa femme enceinte. La naissance d'Œdipe concrétisait une malédiction dont il croyait se débarrasser en exposer l'enfant sur le mont Cithéron. Il s'obstina à rentrer à Thèbes alors qu'il était prévenu par l'oracle qu'il épouserait sa mère après avoir assassiné son père. Ce qu'il fut inconsciemment. Ce mythe montre d'un côté l'irrationalité des pulsions incontinence devant l'alcool, le sexe et le meurtre, mais aussi leurs inéluctables conséquences.

Ce complexe d'Œdipe est un conflit inévitable mais qui permet aux enfants mais aussi aux parents de se confronter contre les interdits basiques de l'inceste et de la mort. Le petit garçon qui tombe aux charmes de sa mère, qui est du sexe opposé, se voit interdit de l'épouser par son

père qui l'excite à un désir de meurtre. C'est autant pour la fille qui tombe amoureuse de son père et devient la rivale de sa mère qu'elle voudrait bien voir disparaître. Des questions de fond peuvent se poser à ce niveau. Les parents sont-ils responsables de cet attrait affectif de leurs enfants de sexe opposé ? Peuvent-ils donner et montrer de l'amour à leurs enfants sans attiser la flamme amoureuse ? Pourquoi la mère n'est-elle pas appelée aussi une tierce-séparatrice entre la fille qui veut se coller sur son père ?

Je dirai à ce niveau comme je le rappellerai plus tard que le premier attachement se vit par le langage du corps qui constitue pour le bébé le seul pour connaître et communiquer avec le monde. La fusion de la maman et de l'enfant, quel que soit son sexe n'est donc pas comparable à l'attachement ponctuel au père. Ensuite les parents ne peuvent pas contrôler tout et ainsi ne peuvent pas étouffer cette attirance, ce qui serait d'ailleurs contre-nature, auprès de leurs enfants. L'intervention du père est déterminante pour interdire au garçon de continuer à prendre le corps de sa mère comme son lieu privilégié de jouissance. Cela prévient contre l'interdit de l'inceste dont il devra aussi s'inspirer dans sa tendresse et câlins avec sa fille. Mais c'est tellement délicat que la société banalise et tolère le complexe d'Œdipe quand il s'agit du garçon avec sa mère alors que beaucoup de suspensions interviennent dans la relation du père avec sa fille. Cette remarque ne fait pas de déni pour quelques cas malheureux répréhensifs. Ne faudrait-il pas considérer les choses dans leur juste valeur comme l'a fait Christiane Olivier ? « Nous, hommes et femmes du XXe siècle, nous voyons bien que certains pères qui « paternent » leurs jeunes enfants ont droit à leur tour à des véritables déclarations amoureuses auxquelles, aussi dignement que les mères, ils ne donnent pas suite. Alors, pourquoi soupçonner d'inceste celui auquel la petite Nadine, sur un bout de papier quadrillé et sale glissé dans son cartable, a écrit maladroitement « Papa, je t'aime » ? Ne supportons-nous pas l'évidence de l'œdipe avec la mère, avec toutes les mères, le jour de la fête de celles-ci, lorsque les « Maman, je t'aime » s'affichent sur tous les cadeaux, marquant la place de celle qui soutient l'œdipe : car il faut bien que nos enfants nous aiment en premier lieu si nous voulons qu'ils en aiment d'autres plus tard³⁵³».

³⁵³. OLIVIER, C., *Op. Cit.*, p.16

3.2.5. Mutations historiques de paternité

3.2.5.1. Pater familias

Dans la Rome antique par exemple, le Pater familias, le chef d'un groupe familial dans la cité, était patricien³⁵⁴ d'origine, jouissant des droits privés le Jus civile quiritium, (le droit des Quirites). Avec le temps, les Plébéiens, les Latins, et tardivement pour les pérégrins (étrangers de la cité) libres étaient ont pu aussi obtenir ce titre. L'autorité du père se transforme tout simplement en pouvoir. Le père de famille est le seul à posséder une personnalité juridique indépendante, il est le seul à être sui juris, il est le pater familias. En effet, la famille comprend les êtres humains et les choses placés sous l'autorité du père. L'épouse est in manu et les enfants in potestate à vie parce que la puissance du pater familias n'est dissoute qu'à sa mort. C'est important d'insister ici sur le fait que le mot pater désigne la puissance et non nécessairement la paternité. Ainsi chaque fils, marié ou célibataire et devenait pater familias à la mort de son père. S'il est encore mineur, incapable d'exercer ses droits ou infirme d'esprit, on doit lui pourvoir un tuteur ou un curateur.

La loi des Douze Tables³⁵⁵ accorde au père un pouvoir quasi absolu appelé *patria potestas*, « pouvoir paternel ». La *patria potestas* est constitué par : la *vitae necisque potestas*, le « pouvoir de vie et de mort » sur des personnes *sub manu* (sous sa main) sa femme, ses enfants et ses esclaves. La *ius occidendi*, droit de tuer femme et amant pour trahison ou adultère. La *ius vendendi*, le pouvoir de vendre sa femme, sa maîtresse, son fils, sa fille ou son esclave. Le droit de veto pour accepter ou de refuser les mariages de ses fils et filles. Le droit de *manu missio et emancipatio* pour libérer de sa main un esclave pour qu'il (re)devienne libre. Le pater familias est légitimé au cours d'un rituel organisé, sept jours pour les garçons et 8 jours pour les filles après la naissance, devant le foyer domestique. Il exerce le droit de reconnaître et d'accepter un garçon en le levant de terre et en le prenant dans ses bras ; en ordonnant qu'on le nourrisse s'il s'agit d'une fille³⁵⁶ ; ou de laisser mourir s'il est né avec une difformité (*cito*

³⁵⁴. Un patricien est durant la période romaine un citoyen qui appartient, par sa naissance, à la classe supérieure ancienne et traditionnelle, et qui par ce rang détient diverses prérogatives politiques et religieuses.

³⁵⁵. Le premier corpus juridique (lois écrites) et fondateur du *ius scriptum*, s'appelle *LEX DVODECIM TABVLARVM* ou plus simplement *DVODECIM TABVLAE*. Le corpus est rédigé par un collège de décemvirs entre 451 et 449 av.

J.-C. L'apparition de ces lois écrites marque une certaine laïcisation du droit romain, par rapport au *ius* oral pratiqué auparavant.

³⁵⁶. La reconnaissance du fils passe par cet acte symbolique. En soulevant ainsi le bébé dans ses bras, le père assure que son fils bénéficiera pleinement des droits que lui assure la filiation. Lorsque le bébé est une fille, le père ne la prend pas tout le temps dans ses bras pour la reconnaître. Le fait seul d'ordonner de la nourrir suffit à assurer la reconnaissance de l'enfant. Par la suite, l'enfant est purifié, puis, lorsque c'est un garçon, on attache autour du cou de l'enfant un médaillon : la bulle (*bullae*). L'enfant reçoit également son prénom à ce moment-là.

<https://sites.google.com/site/civilisationromaine/la-societe-romaine/1-enfant-romain/le-bebe-romain>, consulté le 15/03/2021 à 22h00.

necatus insignis ad deformitatem puer esto) ou s'il n'en veut pas et enfin l'abandonner déposé sur les marches d'un temple ou bien exposé sur la voie publique à terre à un endroit public, à la vue de quiconque voudrait le prendre *in mancipio* (sous son autorité). Dédommager les victimes de ses *alieni iuris* (personne dépendant de lui) ou les livrer à la vengeance de leurs victimes. Le droit de gérer de son vivant tous les patrimoines de ses enfants ou de ses petits-enfants. Comme on peut le voir la *patria potestas* est sans limite dans la *domus* où le pater familias règne en despote et ne partage son pouvoir avec personne et il n'y a que la mort qui met fin à son règne. Dans certaines religions, Dieu est considéré comme le père par excellence et le père de famille son lieutenant. C'est ainsi qu'à Rome par exemple, le pater familias était aussi le prêtre du culte des lares (dieux de l'abondance), des Pénates (dieux du garde-manger) et des Mânes (esprit des ancêtres défunts). Et dans beaucoup de religions anciennes, ce droit absolu du père pouvait aller jusqu'au sacrifice humain, notamment les premiers nés mâles.

Dans presque toutes les civilisations, l'autorité du père s'impose. Et même dans les cités ou empires matriarcaux, la mère qui détient le pouvoir, délègue son frère pour exercer cette autorité sur ses neveux et nièces. Ainsi le père est aimé, adulé, mais craint parce que ce même père est capable aussi d'avoir des paroles et des mains horribles. Il est capable au nom de son pouvoir de rejeter un nouveau-né, de vendre ses enfants et d'user de la violence verbale et physique et au non de sa religion, égorger son propre fils pour rendre un culte aux divinités. Il y a donc à déplorer sans autre forme de procès d'une part, cette outrance d'autorité avec des conséquences incalculables et avilissantes de la dignité des êtres humains, mères, enfants et esclaves. D'autre part, le fait que ce pouvoir du père était à vie, avoir un méchant père était un calvaire le plus long. Ce qui a fini par donner à la cité d'intervenir dans la sphère privée familiale pour limiter les dégâts. Dans d'autres cas, des enfants maltraités décident de se faire justice eux-mêmes. Ainsi les actes de parricides se multiplient et dans certains cas avec la complicité des mères. Vers la fin de la République des bouleversements sociaux, l'autorisation des mariages entre patriciens et plébéiens, les réformes économiques et politiques ouvrent le chemin à une émancipation progressive de la femme mariée. Elles obtiennent le droit de divorce et les liens se renforcent entre mères et leurs enfants et le pater familias décline. Les religions viennent à la rescousse du pater familias en perte de vitesse. Pour la légitimer davantage alors que les abus sont de plus à plus criant, les pères spirituels, les directeurs spirituels, les pasteurs d'âmes, directeurs des pensionnats et d'internats, des précepteurs...

3.2.5.2. Père honorable du christianisme

Alors que la *patria potestas* du *pater familias* était régi par la loi de douze tables et plus tard du droit romain, le père médiéval voit sa toute-puissance se réduire par l'hégémonie du Christianisme. Celui-ci en effet impose Dieu, créateur principe et le modèle de toute paternité. Et celle-ci n'est plus le fait de la volonté humaine, elle résulte du sacrement de mariage qui est d'institution divine. Le mariage opère la consécration de la paternité. Le père est celui que désignent des justes noces » « *pater is est quem nuptiae demonstrant* ». L'Aristocratie et la chevalerie se soustraient à cette rigidité du droit canonique. Pour venir en soutien au père dont l'autorité est affaiblie, l'Église institue d'autres modes de paternité, les parrains du baptême et les directeurs spirituels ou confesseurs qui partagent avec le père ses rôles d'éducation.

Dans la monarchie, on voit un peu de travers que l'Église réduise l'autorité du père, et ses ministres célibataires s'arrogent une paternité verticale. Ils vont jusqu'à légiférer la vie dans le lit en définissant la procréation comme fonction essentielle du mariage et condamnent vigoureusement l'adultère. Hors du mariage dit-elle, n'existent que des fornicateurs³⁵⁷. Sous la monarchie, le père cherche à imposer sa marque avec ou sans l'Église. Ils commencent à s'imposer eux une discipline pour qu'ils soient un modèle pour leurs enfants. Tel père, tel fils dira-t-on ! Mais le vent des lumières chamboule les bases de la famille. Les écrits de Rousseau dénotent que la famille, l'Église comme la monarchie, ne sont pas des sociétés naturelles mais culturelles. On peut donc changer les choses si on trouve un nouveau socle. La décapitation du roi et de la reine scelle donc cette rupture d'une société axée sur l'autorité verticale. Tous les pères sont aussi ainsi décapités et la puissance et paternelle est abolie. Désormais tous égaux, il faudrait que la Nation, l'Église et la famille puissent se créer autour des nouveaux contrats.

3.2.5.3. Père monarque

Le roi est mort, vive le roi ! Le père est mort, vive le père. Une nouvelle classe s'impose au XIX^e siècle, la bourgeoisie. S'inspire des lumières et surtout de Rousseau et tire les bénéfices de la Révolution. André Rauch affirme que pour préserver ses propriétés et ses biens, la bourgeoisie fait du père et du mari le gardien d'un ordre. Et celui qui assume la responsabilité d'entretenir le foyer (logement, une femme et des enfants) mérite d'être honoré. En retour, la

³⁵⁷. RAUCH, A., *Pères d'hier, Pères d'aujourd'hui. Du pater familias au père ADN*, Paris, Nathan, 2007, p.23.

présence d'une épouse au foyer, éducatrice de ses enfants, conforte son assise sociale³⁵⁸. Dans le point qui suit, nous faisons un ex cursus extra européen.

3.2.5.4. Paternité biologique ou sociale

La paternité en Afrique, spécialement en République démocratique du Congo que nous connaissons mieux, a une triple figure : statutaire, fonctionnelle et sociale. La paternité statutaire. C'est en rapport avec le statut de père. Père comme géniteur, du point de vue strictement biologique. Une des gamètes qui constituent l'embryon qui deviendra un bébé, vient de lui. Ce Père est celui qui est censé donner une identité sociale à l'enfant. Il porte son nom et ses référentiels comme le village ou la ville d'origine (quand bien même il n'aurait jamais mis pied dans cette localité dont il hérite par sa naissance). La paternité fonctionnelle est exercée tant par le géniteur que par celui qui a adopté l'enfant. Ce dernier a le mérite de porter l'être social de l'enfant en l'éduquant, l'élevant et en lui donnant une place dans la famille et dans toute la société. Il prend en charge les exigences éducationnelles du citoyen en devenir. La paternité sociale peut être vue à deux niveaux : psychologique et culturel.

En Afrique, toute personne en âge d'être père est considéré comme tel par les plus jeunes. C'est comme ça qu'au Congo, on précède souvent les noms des hommes par "Papa, Baba, Tata, Tatu..."(Tata, Papa, Baba, Tatu Boniface). Un titre honorifique aussi qu'on trouve dans toutes les sociétés pour désigner le patriarche de la famille ou du village (Père Boucher). Quiconque se sait revêtu de ce titre est aussi, ipso facto, revêtu de la responsabilité sociale et paternelle vis-à-vis de toute personne plus jeune. On comprend pourquoi toute personne d'un certain âge ou d'un âge certain a le devoir de corriger un enfant qui se méconduit en milieu public, de porter assistance à tout jeune qui est dans le besoin. Car la réussite du jeune profite à toute la société. Et, dans la même veine, la responsabilité de tout échec essuyé par l'enfant est partagée par toute la famille double village.

Psychologiquement, est père toute personne auprès de qui on se sent en sécurité, qui sait prodiguer de bons conseils, qui est là pour soutenir en cas de difficulté ou dans la réalisation des projets ou encore dans la prise de décision. La paternité est aussi honorifique et revendiquée par les membres de famille qui la considèrent comme un privilège à absolument protéger. Il n'est pas étonnant de voir la tante paternelle, en milieu « lingalophone », est appelée TATA-

³⁵⁸. *Idem*, p.51.

MWASI (TATA YA MWASI), qui se traduit par PÈRE-FEMME. On appelle les oncles paternels TATA LEKI (TATA YA LEKI), Père cadet et Tata kulutu (Tata yakulutu) père aînée. Décidément, la paternité est quelque chose de délicat et de précieux.

3.2.5.5. Paternité aujourd'hui

Les mutations sociales des deux derniers siècles ont beaucoup affecté la paternité d'aujourd'hui. La légalisation de la contraception qui donne à la femme un bulletin de vote pour élire un père qui elle veut, quand elle veut. La légalisation de l'IVG lui donne aussi le pouvoir de priver un homme de la paternité. La dépenalisation de l'adultère, ...entre autres ont secoué le père déjà affaibli. Certains pères réussissent à retrouver l'équilibre dans une résignation en partageant l'autorité avec sa femme ou en se soumettant à celle-ci devenue plus puissante et surprotégée par de nouvelles lois. Désormais à côté des familles dites traditionnelles, qui restent encore les plus nombreuses et surtout dans le monde rural, il faut compter avec les familles dites monoparentales et des familles recomposées. Dans cette situation, la notion du père se complexifie davantage. Et devant les possibilités des couples homme sexuels, de la GPA ouverte aux femmes célibataires, Fécondation in vitro avec des donneurs inconnus, quel est l'avenir de la paternité ? N'allons-nous pas assister à des zones d'« apaternité » ? Comment allons-nous désigner le groupe familial sans père ? Quel sera le sort de la famille demain ?

Si nous devons résumer les discussions autour de l'autorité parentale, il ne faut pas oublier de la contextualiser. Dans le monde rural, l'autorité du père est, dans le meilleur de cas, assumée par la mère qui se sent protégée et elle introduit l'enfant, en toute bienveillance, à voir dans cette autorité paternelle un principe d'unité et sécurité contre des menaces extérieures. Et dans le pire de cas ou dans l'imaginaire de personnes ne connaissant pas assez la richesse de la vie rurale, cette autorité n'accepte pas la remise en question, ni de contestation.

Dans les familles bourgeoises forgées la société industrielle au XIXe siècle, et dans beaucoup des familles riches aujourd'hui oui vivant en ville, le père pourvoyeur de besoins de la famille et du foyer grâce à ses revenus est souvent absent de la maison. Il délègue son autorité à la mère, qui l'exerce par procuration à condition de cultiver auprès des enfants le respect du père. Dans les classes moyennes, on essaye de combiner l'autorité paternelle rurale et l'autorité bourgeoise. Affaiblie par quelques dérives et par l'émancipation croissante de la femme et par le début d'une prise de conscience des droits de l'enfant, bousculée par les lumières et la

révolution, l'autorité du père perd ses références au sacré et aussi son ascendance sur la famille. Et aujourd'hui que dans beaucoup de familles le père et la mère travaillent tous, et dans d'autres circonstances les divorces augmentent, ou la maltraitance, la garde partagée des enfants s'alterne ou elle est confiée à des tierces personnes ou à des institutions³⁵⁹. Des pactes civils de solidarité, des divorces et des remises en couple, des gays et des lesbiennes appellent des familles recomposées, des familles monoparentales maternelles, des familles homoparentales. Dans certains des cas précités le rôle du père est en forte réduction voire ignoré ou refusé.

Le père et la mère constituent deux forces, si elles deviennent ainsi parallèles ou confondues elles construisent sans savoir ni vouloir, une résultante qui sera autant résistante. C'est dans ce contexte que surgit l'enfant roi. Les rôles et les fonctions des parents étant devenus disparates, on ne sait plus qui doit séparer l'enfant de sa mère en vue de la découverte de sa personnalité différente de la mère, mais aussi du père. On ne sait plus qui doit tracer les limites, imposer des interdits, ni qui doit en expliquer avec bienveillance le bien fondé de. Les deux parents ne voulant pas contrecarrer la liberté de leur enfant, s'inclinent devant les caprices d'un enfant abandonné à la pression de ses propres pulsions. L'enfant roi tyrannise ses parents qui ; espèrent s'en décharger un peu en l'envoya à l'école. Et cette école est juste le miroir de la société, elle ne sait rien proposer au-delà de l'instruction. Les parents, l'école et parfois la religion, l'État se rejettent la responsabilité de la précarité de l'éducation.

3.3. DIFFERENTES FIGURES DU PERE

Au terme de ce que nous venons de dire de l'autorité du père (masculine), comment pouvons-nous nous représenter la figure du père ? Il est important de reconnaître que la tâche n'est pas facile. Alors que l'honneur de la mère est de pouvoir accueillir dans son corps l'incarnation de l'âme dans un autre corps à chaque grossesse, le père quant à lui prend conscience aussitôt ou beaucoup plus tard si pas jamais, par la parole de sa femme ou sa complice qui lui annonce cette nouvelle « sui generis » : tu vas devenir père ! Dure épreuve rationnelle et émotionnelle ! Alors commence un long processus de consentement ou de rejet de paternité. Et pourtant déjà la future mère, la famille, les amis et proches, sans oublier les religions et l'État l'attendent au tournant pour apprécier sa responsabilité. Il devra se battre de toute son intelligence et de toutes ses énergies pour se faire reconnaître, accepter et apprécier par tous au même moment qu'il devra incarner le pouvoir qui sauve la mère et l'enfant de la fusion, mais aussi qui place des limites à

³⁵⁹. Garderies, crèches, grands-parents, pensionnats, internats, assistance sociale...

ne pas franchir sans dégâts. En effet, comme le rappelle le pape François : «On ne naît pas père, on le devient. Et on ne le devient pas seulement parce qu'on met au monde un enfant, mais parce qu'on prend soin de lui de manière responsable. Toutes les fois que quelqu'un assume la responsabilité de la vie d'un autre, dans un certain sens, il exerce une paternité à son égard³⁶⁰ ».

Les différentes figures dépendent des conceptions traditionnelles qui sont aujourd'hui en rude concurrence de conceptions modernes. Aucune unanimité ne s'impose ni dans tradition ni dans la modernité. Dans tous les cas soit cette figure est écrasante, soit elle n'est plus à mesure de s'imposer par manque de consentement de la mère, de la société et de l'état et au pire de cas elle est tout simplement ignorée ou oubliée. Avant de voir ce qu'en pensent les religions et dans la modernité en général, précisons tout de suite que dans beaucoup de cas et plus particulièrement dans les religions et dans les pouvoirs étatiques plus que dans des familles traditionnelles ou modestes, le soupçon sur l'abus qui guette tout père est très grand. Et malheureusement dans certains cas, la violence et l'irresponsabilité de certains pères de famille sont si évidentes pour les ignorer. Mais on oublie souvent que la société, les religions et les États ne sont pas si innocents dans cette affaire.

3.3.1. Figures du père dans le judaïsme, le christianisme et l'Islam

Dans les trois religions abrahamiques, Judaïsme, Christianisme et Islam qui reconnaissent être des descendants d'Abram débaptisé Abraham, le père est une figure d'autorité, principe d'unité et de communion familiale, il est l'interface du Dieu le Père de toute l'humanité. Sans négliger le rôle de la mère de qui l'enfant est juif, le père représentant l'autorité familiale lui transmet le patronyme ainsi que l'initiation à la Torah. Isabelle Lévy fait remarquer que le judaïsme ne limite la parentalité à la filiation biologique : le maître est considéré comme le père de son disciple ; le père non biologique d'un enfant adopté est reconnu dans le lien éducatif et affectif qu'il tisse avec lui³⁶¹. Dans le christianisme, poursuit Lévy, le rôle du père terrestre s'articule sur la figure du Père éternel que lui révèle Jésus Christ. Selon ce que demande Jésus, il est appelé à graver sur son cœur la Parole divine portée par Moïse dans la Torah ; une Torah qu'interprète Jésus dans les Évangiles. Ces paroles seront une ressource de bénédiction et

³⁶⁰. FRANCOIS (Pape) « *Patris Corde* », « Avoir un cœur du père », lettre apostolique à l'occasion du 150e anniversaire de la déclaration de saint Joseph comme patron de l'Église universelle. Rome, 8 décembre 2020, numéro 7

³⁶¹. LÉVY, I., *Être père dans le judaïsme, le christianisme et l'islam*, Paris (Bruyères-le-Châtel), Nouvelle Cité, 2021,26-48

d'amour pour lui et ses enfants, elles lui permettront de rester debout dans l'épreuve. Il saura se laisser illuminer par cette parole qui l'inspirera pour prendre des justes décisions en toutes circonstances. Le père est appelé, non seulement à prodiguer à sa famille mes biens matériels nécessaires, mais aussi à être proche de ses enfants pour leur parler, leur raconter les paraboles de Jésus Christ, mais aussi lire les contes, raconter les histoires de sa famille autant que les épopées de l'histoire humaine. À noter que la figure du père n'est pas strictement liée à la filiation biologique, l'adoption est aussi un mode de paternité responsable. À l'exemple de saint Joseph tout homme adulte est appelé à devenir un père, c'est-à-dire une figure d'autorité car dans la Bible, la figure du Père représente l'autorité, la providence et la protection de la famille.

Au-delà de la paternité biologique et légale (adoption), il faut aussi parler de la paternité spirituelle qui est une des pierres angulaires de la chrétienté. La Noblesse de la paternité requiert bienveillance, attention et soins de l'enfant tels que celui-ci se sentira assuré pour vivre sa propre expérience. La paternité spirituelle prend le relais pour le conduire vers son accomplissement spirituel. Elle s'exerce principalement par l'écoute de et l'attention en s'appuyant sur la Bible et les Évangiles. Cette démarche s'établit autour d'une relation de confiance entre la personne en chemin spirituel et l'ancien auquel elle choisit de se confier. Elle peut s'interrompre à tout moment. Puissant dans son expérience personnelle de disciple, l'ancien a pour vocation de conduire le novice vers lui-même et non à l'asservir.

Dans l'Islam le rôle très honorable de la mère est d'élever ses enfants, les allaiter, les nourrir, les laver, les éduquer et les instruire dans une pratique religieuse quotidienne : la prière précédée des ablutions, la bénédiction des repas, le respect des parents et des anciens. Le père transmettra à son enfant son nom de famille car la filiation au nom de l'importance de la généalogie se définit par le fait de porter le nom de son père et de pouvoir hériter de lui. Il revient aussi au père de gagner par son travail de quoi entretenir matériellement sa famille comme le prône le Coran : « Au père de l'enfant de le nourrir et de le vêtir de manière convenable ³⁶²»

3.3.2. Figures du père dans la culture traditionnelle africaine

Dans la culture africaine en général et la subsaharienne en particulier, la famille est un grand ensemble. Et la maternité ou paternité est « extrabiologique ». C'est important de le dire d'emblée pour comprendre que l'exercice de l'autorité du partagé, évidemment avec la mère de

³⁶². Coran, 2, 233

l'enfant malgré sa discrétion, mais aussi avec le reste des adultes de la famille sous les auspices de la sagesse des anciens. Le père donne le nom, nourrit sa famille et de façon ponctuelle porte aussi assistance à sa grande famille et à la belle-famille selon le besoin et les moyens en sa possession. La reconnaissance de la paternité d'un enfant né en dehors du mariage s'effectue par un don en nature et maintenant aussi en espèce, pour avoir le pouvoir de donner le nom à l'enfant et permettre la connaissance avec la fratrie de l'autre mère³⁶³. Le père s'occupe personnellement du garçon pour le préparer aux divers métiers, aux valeurs de la vie avant la grande préparation à l'âge adulte par l'initiation. La mère et la ou les tantes s'occupent de la fille. Au dire de Isaac Bazié la figure du père qui reste le pivot du pouvoir ; cette figure est la roue qui permet au système traditionnel de tourner et de tout tenir en place, et celle dont le consentement, pour un temps, est nécessaire au déploiement du système colonial³⁶⁴. Disons quand même de l'éducation africaine que le rôle du père ou de la mère, est joué par plusieurs personnes. Le père n'est pas que géniteur biologique, mais tout mâle adulte qui a responsabilité ponctuelle d'intervenir dans le cadre de l'éducation quand c'est nécessaire, sur tout jeune, même inconnu. Père ou mère, correspondent ainsi à monsieur et madame.

L'autorité du père est donc une grande responsabilité soutenue par les ancêtres. La famille au nom des sages du village veille scrupuleusement à ce que le père n'abuse pas de cette autorité contre la femme et contre les enfants. Tout père est donc conscient des conséquences de sa turpitude sur son autorité. La femme et les enfants se reconnaissent en général dans cette autorité et y consentent, sauf quelques rares cas négligeables. L'irresponsabilité ou l'abandon de la femme et des enfants au profit d'une maîtresse ou tout autre ignominie lui ôte beaucoup de respect comme l'on peut lire sous la plume de Mariama Bâ, une auteure incontournable dans la littérature subsaharienne : « Et dire que j'ai aimé passionnément cet homme, dire que je lui ai consacré trente ans de ma vie, dire que j'ai porté douze fois son enfant³⁶⁵».

Dans la mémoire collective du petit africain, le mot « père » désigne tout homme adulte contemporain à son propre père. Certains enfants ont la chance de voir le père de leur père ou de leur mère, qu'on appelle affectueusement « *kuku* », « *tite* » « *koko* » « *tate* »³⁶⁶. Une

³⁶³. L'expression de demi-frère ou sœur est incongru chez nous étant donné le refus de quantifier le degré de fratrie.

³⁶⁴. BAZIÉ, I. (2016). *Discours et aphonie des pères : figure du père dans le roman africain francophone, études françaises*, 52(1), p.25

³⁶⁵. BÂ, M., *Une si longue lettre*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines du Sénégal, 2000 [1979], p. 23.

³⁶⁶. *Kuku* dans la langue de mon père(budu) ; *Tite* dans la langue de ma mère (lika) ; *Tate* en swahili, *Koko* en lingala.

confusion pas du tout anodine a surgi à l'arrivée de missionnaires. Nous nous souvenons de notre incompréhension à l'âge de 4 ans quand nous avons entendu notre père appeler un autre monsieur « mon père » sans que celui-ci soit mon grand-père. La discussion engagée avec lui me fit comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une paternité biologique mais spirituelle. Ce qui ne m'a pas empêché de rétorquer à mon père qu'il devait lui apprendre comment faire des enfants comme lui pour qu'il cesse l'usurpation et devienne un vrai père biologique. Lui de me dire qu'il n'en avait pas besoin parce qu'il était l'image de Dieu qui est le père de toute l'humanité. Pas facile à comprendre à cet âge, malgré l'admiration que j'avais pour cet homme qui a laissé les siens au loin pour venir vivre avec nous comme un père. Il fallait donc désormais distinguer le père biologique et oncles de ces pères spirituels dans des corps non noirs et sans enfants. Ce qui ne va pas sans complexifier la figure du père.

Mais indépendamment de sa volonté ou malgré son prestige, un père peut subir des humiliations infligées lors des bagarres ou par les vainqueurs dans les guerres tribales. Cela est insupportable et nourrit de la rancœur et du désir de venger l'honneur de la paternité. On ne se représentera jamais assez l'affront fatal que l'esclavage, la colonisation, le totalitarisme du néocolonialisme ont porté contre le prestige des bons pères en Afrique ainsi qu'ailleurs, réduits en esclave, en colonisé, en infortuné ou en opposant politique meurtri ou en chômeur devant sa femme et ses enfants. Telle est une des modalités, de la figure que Isaac Bazié appelle « du père martyr³⁶⁷ » qui s'expose à la violence meurtrière du système pour sauver sa famille, c'est à dire sa femme et ses enfants. Aux yeux d'Isaac Bazié cette rupture, émerge une nouvelle figure d'autorité, paternaliste et colonialiste cette fois. Mais elle ne sera pas non plus à l'avantage des fils, quand on observe l'issue de leur parcours sous le nouveau régime paternel : les fils qu'on a confiés au nouveau régime, c'est-à-dire à l'école occidentale, y perdent la tête, sinon la vie (le sort du protagoniste de *L'aventure ambiguë* est devenu proverbial à cet égard)³⁶⁸.

3.3.3. Abjection de la Figure du père et son meurtre

En Afrique comme dans d'autres continents, il ne manque pas de brebis galeuses dans la communauté des pères. Alors qu'ailleurs on peut déplorer cette horrible figure du père responsable de grossesse par viol, l'abandon ou l'exposition des enfants, le sacrifice humain

³⁶⁷. Nous pensons à l'historique arrestation de Lumumba et de beaucoup d'autres opposants ou hommes d'État dissidents.

³⁶⁸. BAZIÉ, I, *Op. Cit.* p.27

aux divinités avides de sang des enfants, en Afrique un père peut aussi être si abominable. Dans ce cas, rare, c'est une figure prédatrice et insouciante de la femme-objet dont la maternité est une conséquence non souhaitée ; c'est une figure trans-générationnelle et paradigmatique, qui pérennise le statut de la femme exploitée sur une longue période qui ne connaît de changement majeur que dans le contexte des violences postcoloniales³⁶⁹. Ceci n'est certes pas l'essence de la paternité, mais la méchanceté ou des pathologies particulières. Mais c'est de ces quelques cas particuliers que les protagonistes de l'autorité du père dans les sociétés modernes partent pour destituer celui-ci. Dans certaines législations à travers le monde on a supprimé la notion même du chef de famille, du père de famille et même de l'autorité paternelle. L'idée de l'affiliation biologique transmise par le père, que l'épouse doit prendre le nom de son époux a été battue en brèche. Cette lutte acharnée contre la figure du père ne date pas des révolutions. Platon l'avait déjà théorisé.

Si on peut partager les griefs que Platon fustigeait contre les démocrates à savoir la corruption, la démagogie et les perversions de toutes les institutions, on peut cependant se demander si la cité idéale qu'il propose n'est pas un basculement d'un extrême à un autre. En effet, pour que cette cité idéale soit « Une » et indivisible, Platon propose comme base, l'amour de la science et de la vérité. Au sommet de la cité il y a l'élite formée des philosophes éduqués aux vertus politiques et militaires et par ce fait seule capable de contempler et faire advenir l'idéal social. Ce qui reste discutable c'est cet élitisme et la fixation au bas de l'échelle les paysans et les artisans réduits aux simples producteurs des biens matériels. Est en outre à déplorer l'instauration sournoise d'un eugénisme rigoureux pour sauvegarder et améliorer la race des gardiens. Les dirigeants de la cité s'immiscent ainsi dans l'intimité de l'amour et de la sexualité, avec la hardiesse d'imposer, d'autoriser et d'interdire certaines rencontres amoureuses en fonction de la qualité des prétendants. Les repères familiaux se retrouvent chamboulés, les mères sont instrumentalisées et réduites aux seules fonctions biologiques d'accoucher et d'allaiter. Les pères sont fictifs puisque qu'aucune femme n'a plus le pouvoir de désigner le père biologique de l'enfant. Les liens de filiation consanguins sont remplacés par des liens de filiation par classe d'âge d'une génération.

Sigmund Freud aussi a participé à l'abjection de la figure du père. Devenu célèbre par la nouvelle discipline dont il est considéré à juste titre comme le père, on peut retenir deux grandes

³⁶⁹. *Ibidem*

théories, la découverte de l'importance de l'Inconscient et le complexe d'Œdipe. S'il est naturel que l'enfant se sente frustré par l'autorité du père qui vient le séparer de la fusion d'avec sa mère et des limites de sa liberté dans beaucoup d'autres aspects, pour qu'il se découvre lui-même à part entière, différent de deux auteurs de sa vie ; malgré son influence très considérable tout ne se réduit pas à la sexualité. Et le désir légitime de tout enfant de s'autonomiser le pousse à s'affirmer devant son père et sa mère, cela ne va pas ou n'est pas nécessairement accompagné du désir du meurtre du père et du mariage avec sa mère. L'image du père passe successivement du protecteur, du disciplinaire, au rival à abattre et puis le remplacer ou s'il échappe à cette mort s'identifier à lui. Malgré la profondeur et la richesse de la psychanalyse, la théorie de complexe d'Œdipe a largement contribué à vitupérer l'image du père. Le désir de tuer son père n'est ni naturel ni universel. L'ironie dans l'affaire est que les détracteurs de Freud pensent qu'il a projeté sur l'universel la relation particulièrement conflictuelle avec Jakob son père. S'il faut reconnaître les failles, les abus, de la société ou des institutions fortement phallogocraques, il faut en même temps regretter le fait de basculer d'un extrême à un autre, d'une domination masculine à la domination féminine, alors qu'il faut juste trouver un équilibre de complémentarité. C'est la voie qu'ouvrent certains auteurs dont Jung.

Dans le complexe d'Œdipe, une fois le père mort il épouse sa mère devenue veuve. Et lorsque la vérité éclate, il se crève les yeux. Ceci nous permet de penser que si le complexe conduit jusqu'au meurtre effectif, le deuil n'est pas facile à faire. On voit dans beaucoup de sociétés qui ont assassiné ou égorgé « le père », père biologique, roi ou Dieu lui-même, la culpabilité est très déstabilisante. Et on s'emploie par tous les moyens pour combler ce vide. Mais que vaut une horizontalité sans la verticalité ? Comment parler de la fraternité sans référence à un père ? Certains auteurs, comme Lacan, essaient d'attirer l'attention sur l'importance du père occultée par la dimension contraignante de la loi que son autorité incarnait. « L'importance de l'empreinte paternelle sur l'âme de l'enfant apparaît dans un domaine et dans des recherches d'un ordre tout différent, celui de l'étude des familles. Les recherches les plus récentes, poursuit-il, ont montré que, dans une famille, l'influence du caractère paternel prédomine souvent pendant des siècles³⁷⁰ ». Par ailleurs, dans son œuvre autobiographique *Ma vie*, Carl Gustave Jung parle de ses rêves : le « rêve du Phallus », « la mort de son père », « le père revenant », « le laboratoire d'ichtyologie » et le « rêve d'Urie ». Ces rêves lui permettent de découvrir la progressivité de l'image du père. Au point de départ il est « père incapable » et au

³⁷⁰. JUNG, C.G, *Psychologie et éducation*, trad. Yves Le Lay, Paris, Buchet/Chastel, 1995 (1963), p.212.

terme « père victime héroïque ». L'archétype de Dieu se serait-il projeté dans la figure de son père ? Il propose cette évolution positive comme un modèle thérapeutique.

Ce qui permet de remettre en lumière le père dans son noble du tiers séparateur qui sauve la mère et l'enfant dans la tension fusionnelle et permet chacun de s'autonomiser et diminuer l'influence pour revivre la liberté, la souveraineté personnelle. En effet, comme le dit si bien Sébastien Forunier : Durant le stade de différenciation des sexes et des genres, le père intervient par exemple, comme une figure identificatoire et identitaire. Il représente très souvent un modèle pour le petit garçon qui tente d'intégrer certaines de ses « particularités ». A l'inverse, pour la petite fille, le père n'a pas vraiment valeur de modèle. Elle le perçoit comme différent d'elle et s'identifie généralement, plus à sa mère. C'est ainsi, que l'enfant acquière une conception du genre (masculin ou féminin)³⁷¹. Ce tiers séparateur agit donc par interdictions, il incarne la loi dans la famille comme dans la société et vise à contrer, limiter et canaliser les pulsions de l'enfant. Le père se donne le devoir d'unir un désir de l'enfant à la loi comme le montre Lacan³⁷². Renoncer à son désir au nom du principe de réalité ne va pas sans peine pour l'enfant, il apprendra par cette occasion à gérer sa frustration. Qui peut le mieux, que son père, l'aider et l'accompagner sur ce chemin dans la valorisation du concept « d'inter-dit » : « dit-que-non, mais plus essentiellement dit³⁷³ » ?

3.3.4. L'ambivalence de la figure du père

Les péchés du père sont connus de tous : la passivité, l'absence, la violence et l'abus. Papa fouettard, Papa poule, papa copain, papa autoritaire...C'est toujours lui. Le père est-il le seul individu à avoir des péchés ? Depuis quelques siècles on a vu lentement mais sûrement une volonté de mettre le père à la porte. Et pour y arriver il fallait le diaboliser, monter la mère et les enfants contre lui. Mais ce qu'on semble oublier est que c'est lui le gardien de la famille, c'est lui, comme je ne cesse de le dire, le douanier qui doit filtrer les allées et venues entre la famille, espace privé et intime et la société, l'espace public. Mais une fois que le père perd son autorité, le filtre ne fonctionne plus et le viol de l'espace privé et intime devient inévitable.

³⁷¹. FORUNIER, S., <http://psychasoc.com/Textes/La-figure-paternelle-declin-ou-transformation>, consulté le 8/11/2021 à 17h09

³⁷². LACAN J., *Écrits*, Paris, Éditions du Seuil, 1966, p.824.

³⁷³. PONNOU, S., *Lacan et l'éducation. Manifeste pour une clinique lacanienne de l'éducation*, Paris, éd. L'Harmattan, 2014, p.30

Christiane Olivier regrette que la psychanalyse ait beaucoup contribué à éclabousser le père et laisser un vide qui expose la famille : « On peut mesurer aujourd'hui les dégâts introduits par Lacan et ses disciples lorsqu'ils disent que le père est « secondaire » à la mère, qu'il agit en « gêneur » tardif entre mère et enfant, et que là est son rôle : couper le cordon ombilical à la naissance et, par la suite, s'interposer dans la relation amoureuse entre mère et enfant, empêcher en somme la mère d'être toute, c'est-à-dire complétée par son enfant (Lacan). Les psychanalystes n'ont jamais au cœur tendre pour le père, poursuit-elle, traité de « premier étranger » (Lacan) ou de gêneur (Nouri), voire de « trouble-fête » (Anatrella), et à propos duquel on a pu écrire : « Le père est incapable de tirer du plaisir du rôle qu'il doit jouer, et incapable de partager avec la mère la grande responsabilité qu'un bébé représenté³⁷⁴».

Tout ceci comme s'ils oubliaient que, comme le clarifie Christiane Olivier : « Les fonctions des deux parents sont donc synchrones et parfois antagonistes ; elles contribuent à l'équilibre psychique de l'enfant. Or, voici que de nos jours, de plus en plus des pères sont « mis au placard », cependant que les mères prennent le droit de rapter, détourner l'enfant de celui qui l'a engendré. On dirait que les femmes ont priorité sur les enfants parce qu'elles ont choisi de le faire, accepter de les porter, décidé (du moins était-ce le cas naguère) de tout leur sacrifier... Et les pères ? N'ont-ils rien décidé, rien accepté, rien rêvé à propos de leurs enfants, et peuvent-ils accepter d'être écartés sans ménagement de ceux qu'ils ont conçus³⁷⁵ » ? Et comment les pères eux-mêmes conçoivent-ils leur place et leur rôle dans la famille La figure du père reste à mon avis indispensable à côté de la mère pour une éducation harmonieuse de l'enfant. Mais pour que le père joue pleinement sa partition deux conditions s'imposent : un sens élevé de responsabilité de sa part, c'est à dire que l'envie et le désir de vivre sa paternité doivent être vrais. Ensuite la société, la famille, la mère par qui il devient père doivent lui donner cette légitimité pour pouvoir agir auprès de l'enfant. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, les excès feront osciller les choses le plus longtemps. La figure du père est donc ambivalente. Lorsqu'il est présent et agit, on s'en plaint et en même temps s'il est passif ou absent on ne peut pas s'en plaindre. Les brebis galeuses existent bel et bien parmi les pères, mais aussi comme chez les mères et les enfants. Les bons pères dont on ne parle pas assez existent et envahissent inconsciemment mêmes les plus durs patrophobes lorsque parlant d'une responsabilité quelconque « agir et décider en bon père de famille ». Après cet examen sur l'autorité du père,

³⁷⁴. OLIVIER, C., *Op. Cit.*, p.35-36

³⁷⁵. *Ibidem*, extrait du résumé au dos du livre

il est temps maintenant de voir le terrain de prédilection de son autorité, la liberté des enfants, pari de tous les enjeux.

3.4. COMPLEXITE DE LA NATURE ET DE LA PERSONNALITE

Les grandes révolutions se sont identifiées au triomphe de la liberté et au nom du rationalisme, elles ont promis de tourner l'humanité vers ce qu'elles ont appelé le progrès, le bonheur, le paradis sur terre. Mais avec le recul, on peut réaliser que, dans certains aspects, ces victoires n'ont été qu'un leurre. En effet, la liberté est devenue en réalité un individualisme dépendant. L'homme est devenu esclave de ses propres pulsions et plaisirs et par ricochet, célèbre consommateur et adepte invétéré du système consumériste qui l'aliène. Et la raison tant vantée semble régenter l'homme selon un système programmé par des manipulateurs puissants et invisibles. Cette « raison asservie » construit des narratifs officiels qui sont très loin de la réalité. Alors qu'on croyait avoir renversé la verticalité, la transcendance divine, on en a érigé une autre qui du reste n'échappe pas à la critique. Le peuple à qui on a dit qu'il est devenu l'absolu, source de légitimité de toute autorité, ne comprend pas qu'à son nom, des pires tragédies se vivent. Des hommes créent des situations suicidaires et des armes pour tuer le peuple au nom du peuple. Le progrès qui change des noms, développement, développement durable, croissance économique, ... est hypothéquée par l'hyper-enrichissement des riches et l'appauvrissement progressif des pauvres au point que la classe moyenne est en voie de disparition.

C'est dans ce contexte que naissent certains enfants dans de grandes villes du monde et dont les spécialistes d'éducation, les politiciens et la presse parlent le plus. Dans le monde rural et dans plusieurs villages à travers le monde, les enfants trouvent, à leur arrivée au monde des sociétés partagées entre, d'une part, le mode de vie que les élites veulent imposer à tous et, d'autre part un mode traditionnel des terroirs. Comment éduquer l'enfant à la liberté dans ce contexte ? Le but de ce chapitre est d'analyser les différents problèmes de la liberté des jeunes (enfants et adolescents). L'enjeu est donc d'examiner les conditions de possibilité d'articuler cette liberté à la fois comme un don de bonne foi des parents et une conquête respectueuse du jeune. J'examinerai donc respectivement, la connaissance et la reconnaissance de l'enfance ; les modèles des libertés, les obstacles à la liberté et enfin la liberté d'esprit ou l'esprit critique.

3.4.1. L'ambivalence de la nature humaine

Sans rentrer dans le débat de l'ambivalence, nous pouvons dire succinctement que la nature humaine dans sa complexité, est mue par l'ambivalence. Comme le dit l'écrivain français Charles Maccio (1927 - 2020)³⁷⁶, « l'ambivalence est le fait, pour toute personne, d'être partagée entre les pulsions contraires, par exemple l'amour et la haine, la joie et la peine, l'espérance et le désespoir, ...etc. Cela se traduit par la coexistence chez une même personne, de tendances opposées en conflits. Mais ces pulsions contraires ou tendances en conflit qui semblent apparemment être des éléments très éloignés, comme objectif et subjectif, désir et crainte, protection et domination. Ce paradoxe n'est qu'un apparent car on ne peut haïr que si l'on a aimé, sinon c'est l'indifférence ; on ne peut craindre que si l'on a des désirs, on a de la peine que parce qu'il y a la joie. C'est un peu comme les deux faces d'une même pièce de monnaie : elles sont les plus éloignées car elles ne pourront jamais être face à face, mais elles sont les plus proches car elles constituent la même pièce³⁷⁷.

D'une part, l'enfant ou l'adolescent et d'autre part, son père, sa mère ou son tuteur, son éducateur, le responsable religieux et socio-politique, partagent la même nature humaine avec cette ambivalence. C'est dans ce contexte de tiraillement, des dilemmes que le jeune sera éduqué à la liberté. Et le problème se pose quand, au lieu d'assumer ses contradictions pour les maîtriser on s'enferme dans le déni, ou dans la radicalisation vers une tendance ou une autre. L'autorité du père ou de tout autre éducateur, est aussi tourmentée par deux désirs contraires, transmettre en toute bienveillance et contraindre. Il peut alors tomber dans le laxisme ou dans l'autoritarisme. Le jeune lui aussi est tiraillé par le désir de se soumettre en toute confiance et de s'opposer de toutes ses forces. Et il s'empêtré soit dans la servitude soit dans la contestation.

Assumer cette ambivalence est le premier pas pour maîtriser l'équilibre nécessaire dans l'éducation à la liberté. D'ailleurs Jean Lacroix³⁷⁸(1900-1986) philosophe français issu de la

³⁷⁶. Charles Maccio a exercé des responsabilités dans diverses organisations et a été responsable des éditions Chronique Sociale. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont Guide de l'animateur de groupes, Animer et participer à la vie de groupe, Techniques de la vie en groupe. Pour lui, l'homme devait rester maître de son destin, avec sa dignité, sa capacité à créer collectivement une société plus juste et solidaire.

³⁷⁷. MACCIO, C., *Pour une éducation de la liberté, les étapes du développement de la personnalité*, Lyon, Chroniquesociale, 1989, p.8

³⁷⁸. Il est étudiant en droit et en lettres aux Facultés catholiques de Lyon puis en philosophie à Grenoble où il est l'élève de Jacques Chevalier et à la Sorbonne où il est l'élève de Léon Brunschvicg. Il passe sous la direction de Jacques Chevalier son mémoire de diplôme d'études supérieures sur la conception chrétienne de l'autorité en 1920 puis participe au « groupe de travail en commun » de celui-ci, avec Jean Guittou comme secrétaire. En 1927, il est agrégé de philosophie et licencié en droit.

bourgeoisie catholique lyonnaise, soutient que l'ambivalence est le moteur de tout progrès. « Sans ambivalence, dit-il, il ne peut y avoir de progrès »³⁷⁹. Les matérialistes n'oublient qu'une chose, l'ambivalence de la vie matérielle ; les spiritualistes n'oublient qu'une chose, l'ambivalence de la vie de l'esprit qui peut être pleine présence au monde ou fuite devant le monde. Il décrit la richesse de cette réalité. L'ambivalence des idées c'est la capacité d'échapper à l'idée fixe et à la folie ; l'ambivalence des mots permet la poésie ; l'ambivalence des sentiments c'est la recherche de la sensibilité ; l'ambivalence de nos réactions et de nos états d'âme, c'est la possibilité de donner le sens que nous voulons à notre vie ; l'ambivalence de l'engagement c'est rester libre à l'intérieur de son option, de ne se dégager que pour permettre un réengagement. Comme cette ambivalence se manifeste avec des dominants tout au long de notre vie, loin d'avoir peur de nos propres contradictions il est préférable de les connaître. Les surmonter est la seule façon d'avancer.

3.4.2. Les instincts de protection des territoires

Il est reconnu que nous sommes tous mus aussi par l'instinct de protection et de conservation de territoires. Charles Maccio se réfère aux travaux de l'éthologiste autrichien (1903-1989) Lorenz Konrad qui a étudié le comportement des animaux dans leur milieu naturel, montrant notamment l'importance de la notion d'empreinte. L'agressivité, pour Lorenz Konrad, était circonscrite à un territoire donné et que chaque espèce avait le même territoire. C'est ce qui permet la survie des espèces. Celui qui est sur son territoire, inconsciemment, fait appel à son agressivité pour le faire respecter, ce qui le rend plus fort que son adversaire ; hors de son territoire, il serait peut-être battu. Le centre du territoire est le lieu de reproduction de l'espèce (terrier, nid), et c'est pour le défendre que cette agressivité qu'il est nécessaire. L'agressivité est un instinct qui évite la disparition des animaux, permet leur survie. Un territoire devient une réserve de vivre, un champ de développement des espèces, favorisant l'équilibre écologique souvent détruit par l'homme³⁸⁰.

Les humains n'agissent pas différemment. Le chez soi est tellement important qu'il s'identifie à la liberté-même. Chacun veut avoir son territoire matériel, son espace personnel intime. Le père qui éduque son enfant partage presque tout avec lui. Et même s'il est conscient qu'il aura à léguer ce territoire à sa progéniture, de son vivant il ne permet pas une confusion totale entre

³⁷⁹. LACROIX, J., *Panorama de la philosophie française contemporaine*, Paris, P.U.F., 1966, p.1021

³⁸⁰. MACCIO C., *Op. Cit.* p.10

eux. L'enfant habite bien sûr sous le même toit que ses parents, mais il a son berceau et plus tard sa chambre. Même en Afrique et dans beaucoup d'autres sociétés où le nourrisson partage le même lit avec ses parents, il arrive toujours un temps où il est expulsé pour avoir sa chambre ou rejoindre les autres s'il s'agit d'une fratrie. Dans les salles communes, salon, véranda, à table, il y a aussi une répartition des territoires, chacun recevant ou préférant une place spéciale. Au-delà du territoire matériel, il faut aussi prendre en compte le territoire psychologique. Il s'agit de la fonction ou de la responsabilité, des titres, des privilèges, des honneurs... qu'il est difficile de partager avec les autres, nos enfants fussent-ils. Le père se sent responsable de la vie de son enfant. Mais pour l'aider à entrer dans la vie adulte, il est sensé aussi de veiller à ce qu'il ne prenne pas sa place. L'enfant attend aussi que son territoire soit respecté et se donne parfois le droit de violer le territoire de son père pour s'affirmer. Il y a donc une guerre froide qui se vit et chacun veut protéger son territoire matériel et psychologique. Et l'agressivité s'y invite et si on ne prend pas garde, elle peut se muer en violence. Devant les menaces contre notre territoire, on réagit en haussant le ton de la voix, en affirmant sa position, en affichant un règlement intérieur. Pour les reconnaissances des limites des territoires, il y a des badges et beaucoup d'autres insignes. Par ailleurs, l'agenouillement, les révérences, les saluts, tatouages... sont des signaux de soumission, d'alignement ou de conformisme. Des grèves, des manifestations, des défilés, des calicots, des graffiti, des pancartes, des banderoles, des hashtags, ...expriment la révolte, l'insoumission ou la subversion. Pour soumettre, on emploie les moyens disproportionnés, fabrication de consentement, intimidation, harcèlement, forces de police et pour les pires cas, la guerre. Comment éduquer le jeune à la liberté dans pareilles circonstances ?

3.4.3. L'instinct de propriété sur la personne aimée ou aimante

Lorsque tout humain aime un autre, il est très difficile de résister à la tentation d'en garder l'exclusivité. La personne qui fait le mieux cette expérience éprouvante c'est la maman, qui est certes heureuse d'accoucher, mais perd le contrôle de cette vie qui faisait une avec la sienne. Et l'enfant vit une fusion de cœur avec sa mère au point que la prise de conscience de l'existence d'une tierce personne, le père, déstabilise cet amour. La mère parle de son enfant comme si elle était le parent exclusif et l'enfant dans sa petite tête s' imagine que sa mère lui appartient exclusivement. Le père lui aussi mû par ce même instinct, n'en est pas du reste pour s'affirmer à la fois comme père et époux. Il devient ainsi séparateur et rappelle à la mère aussi son rôle

d'épouse. Et cet amour peut facilement se transformer en désir de possession. On veut posséder l'être aimé et puisque personne n'appartient à personne, l'être aimé s'échappe toujours et s'affirme comme un autre que moi, comme autre qu'un objet qu'on pourrait posséder. Et cet échec de posséder l'être aimé crée une grande frustration et constitue une épine dorsale dans l'éducation à la liberté.

Cet instinct s'étend aussi jusqu'à nos cogitations au point que nos pensées constituent notre propriété que nous tenons à garder et refusons de changer ou de trafiquer. Il ne reste plus que de parler des objets à notre possession. Ces objets qui nous appartiennent sont susceptibles d'être détériorer ou confisquer par autrui. Et puisque personne d'autre que nous-mêmes ne peut mieux protéger notre territoire ainsi que nos biens, l'on est soi-même gardien de ses biens. Même pour l'enfant, le fait d'accéder à son petit territoire sans invitation est senti comme une agression. Toucher, prendre ou utiliser un de ses biens sans autorisation s'approche de pillage et sa réaction est souvent plus énergique. La forte articulation du possessif, mon, ma, mes ou la négation de possession d'autrui, « pas » ton, ta, tes...est un rappel de droit de respect de biens d'autrui. La désolation finit par s'exprimer par des agitations, des cris, des pleurs, ...etc.

3.4.4. La puissance de l'Inconscient

Le père ou tout autre éducateur est-il maître de tous ses actes, de toutes ses pensées. D'emblée on serait tenté de répondre par l'affirmative étant donné son âge et son expérience. Et pourtant, les dernières découvertes en psychologie de profondeur nous révèlent qu'il existe une autre entité plus puissante que notre raison, l'inconscient. De notre personnalité et celle des autres nous ne pouvons comprendre que ce dont nous sommes conscients. La personne étant un mystère, une part immense nous échappera toujours. Qu'il suffise de penser aux rêves, aux oublis, aux actes manqués, aux lapsus pour se convaincre de la puissance de l'Inconscient. Sigmund Freud a eu le grand mérite de révéler que la part de l'Inconscient est de loin supérieure à la part de notre conscient. Malgré les justifications, parfois rationnelles, que nous pouvons évoquer pour expliquer les raisons pour lesquelles telle personne, tel endroit, tel mot, tel événement nous déplaît, les vraies raisons et les premières sont enfouies dans notre Inconscient. C'est lui qui censure toute notre vie, et fonde la majeure partie de nos actes et de nos pensées. C'est encore l'Inconscient qui répond à nos besoins les plus profonds et détermine nos choix, nos préférences, nos comportements. Devant les interdits, l'Inconscient nous transporte dans son monde.

Comment éduquer un enfant à la liberté dans une société pleine d'interdits ? Pour Charles Maccio les interdits sont les premiers obstacles à la liberté de l'enfant : « Depuis les interdits universels, comme l'inceste, jusqu'à l'interdit permanent qu'élèvent les parents croyant faire œuvre éducative : ne touche pas le feu, tu vas te brûler ; ne prends pas cette assiette, tu vas la casser ; ne traverse pas la rue, tu vas te faire écraser ; ne fume pas, tu es trop jeune ; ne rentre pas après 22 heures, tu as besoin de sommeil... Comment un enfant peut-il devenir autonome au milieu de ces interdits ? Si nous étions des êtres de raison, il y a longtemps que nous aurions compris que trop d'interdits ne permettent pas à l'enfant de comprendre que tous ces interdits ne sont pas à mettre sur le même plan, ni de distinguer ceux qui sont importants et de ceux qui sont accessoires, et que cela le pousse à les rejeter tous, soit par des réactions d'opposition violentes, soit en utilisant des mécanismes de défense où il accepte apparemment tous les interdits ; en réalité il fait ce qu'il lui plaît, mais ailleurs. Cela détruit la confiance et empêche toute relation solide entre les parents et les enfants. Pour les adultes, c'est le même mécanisme. Il y a, d'une part, l'inconscient de celui qui détient l'autorité et lui fait transmettre une liste d'interdits dans les domaines dont il veut rester maître pour affirmer, et, d'autre part, l'inconscient de celui qui subit l'autorité et lui fait trouver les solutions nécessaires pour vivre avec cela sans se sentir perturbé par une solution trop aberrante ³⁸¹».

3.4.5. La complexité des personnalités

Le père ou tout autre éducateur ont tous la même nature humaine, mais aussi des personnalités particulières. Mais la personnalité en elle-même n'est pas un fleuve tranquille, mais elle est faite de grandes structures que les psychanalystes appellent le Ça, le Moi et le Sur-moi. Pour Charles Maccio à la lumière des découvertes psychanalytiques, l'énergie vitale que l'on nomme le Ça est une notion très controversée. Pour les uns il est considéré comme une fonction exclusive de l'Inconscient. Pour d'autres, l'Inconscient est condition des deux éléments : le ça et le sur-moi. Pour Freud, il est l'élément fondamental de la personnalité parce qu'il est la source de toutes les pulsions, donnant ainsi son dynamisme à la personnalité. Il est, de ce fait le réservoir de la « libido » qui est la poussée de recherche du plaisir instinctuel hors de normes morales et rationnelles. Il est composé de grandes pulsions vitales dont la plus forte est la pulsion sexuelle, à côté de laquelle on trouve les pulsions parentales (attirance vers l'enfance, vers la maternité ou la paternité), les pulsions combattives (désir d'être plus), les pulsions

³⁸¹. MACCIO, C., p.15

nutritives (satisfaction des besoins matériels). Ces pulsions sont le résultat de nos instincts projetés sur un objet déterminé. Le désir n'est plus anonyme, l'intention fait apparaître le sens de nos pulsions. L'Inconscient peut alors devenir conscient si nous le voulons. Le « Ça » est spontané ; sa seule motivation est le plaisir en lui-même ; il imprègne toute notre vie personnelle et sociale. C'est pourquoi il a un contour énergétique, prêt à investir tout objet, toute personne, toute situation.

Le « moi » est la structure la plus importante parce que la plus humaine. C'est un système psychique par lequel une vie psychologique unifiée et cohérente est vraiment possible. La libido, pulsion de plaisir, se heurtant à la réalité qui ne lui permet pas de satisfaire tous ses désirs, le « moi » va intervenir pour contrôler, ajuster, intégrer la libido à la réalité. Sa fonction essentielle consiste donc à maîtriser, pour permettre à l'homme de ne pas être conduit par ses instincts mais d'assumer des fonctions et de réaliser des œuvres de qualité. La libido voulant à tout prix réaliser ses désirs, le « moi » essayant constamment de contrôler ses désirs – voire de les refouler- c'est le conflit permanent entre deux structures. Le conflit apparaît avec l'angoisse qui est le signe d'une tension occasionnée par l'accumulation des désirs non satisfaits. L'angoisse est d'autant plus forte que la libido est puissante et le « moi » faible, ce qui peut conduire aux névroses et aux psychoses. Le moi a donc pour fonction essentielle de résoudre les conflits en permettant l'adaptation de la satisfaction du désir à la réalité. Le moi est essentiellement donateur de sens permettant ainsi de canaliser la libido, de maîtriser le désir pour s'adapter au sens donné à la réalité. Un moi trop faible peut conduire aux névroses et psychoses ; un moi trop fort, réprimant la libido peut conduire à la fuite ; il faut être capable de trouver l'équilibre entre sublimation et refoulement.

Le « sur » moi est considéré comme un gendarme intérieur. Il s'est inconsciemment dégagé des expériences vécues par le « moi » et essentiellement des relations avec les parents et les personnes chargées d'autorité. C'est une modification du « moi » par l'intériorisation des forces répressives que l'individu a rencontrées au cours de son développement. Sa formation remonte aux périodes anciennes et confuses de l'enfance. Il entre en conflit avec le moi en manifestant ses impératifs moraux, dans une forme effective qui lui est caractéristique : la culpabilité. Il cristallise en somme toutes les interventions éducatives dont il conserve une sorte d'image dramatique, toile de fond de la culpabilité : Si l'éducation est harmonieuse, compréhensive plus que répressive, le « sur-moi » sera contrôlé par les appréciations d'une volonté instaurant une

libre responsabilité. Si l'éducation a été un processus de répression, le « sur-moi » devient une sorte de tribunal inflexible, déviant les énergies et désirs de l'inconscient vers les satisfactions imaginaires. Il incarne donc les idéaux moraux et sociaux qui ont pris un sens à travers les images sociales, parentales et culturelles. Il va être le censeur encore plus autoritaire que le « Moi », de la libido, c'est ce que l'on peut appeler la conscience. La maladie mentale est provoquée par le « sur-moi » remplaçant le « moi ». Les névroses : le « moi » devenu faible à cause du conflit entre le « sur-moi » et la libido. Les psychoses : dissolution du « moi » envahi, comprimé par les forces de la libido et du « sur-moi ». Pendant longtemps, inconsciemment, on a pensé que l'éducation à donner aux enfants était de leur procurer un « sur-moi » (règles de morale et de politesse sélectionnées par les adultes et qui font la culture dans laquelle nous vivons) pour que le « moi » (ce que chacun possède de spécifique) puisse vivre avec le « ça » (s'adapter à la société telle qu'elle est). Or, si nous pensons aujourd'hui que le « moi » prime sur le « sur-moi », nous pouvons agir pour que le « moi » (spécifique de l'être) soit capable d'élaborer du « sur-moi » (avec d'autres, en tenant compte de l'histoire) pour maîtriser le « ça » (la vie sociale d'aujourd'hui). Ainsi la connaissance peut nous aider à donner sens à nos actes.

3.4.6. L'inné et l'acquis

Le débat entre l'inné et l'acquis dans la nature humaine est aussi vieux que le monde même si aujourd'hui la psychologie et la philosophie s'en intéresse plus que d'autres disciplines. L'hérédité n'est pas à négliger dans l'approche qu'on peut faire de la personnalité de l'enfant. Celui-ci ressemble à ses parents parce qu'il vient d'eux. Le bagage héréditaire lui fournit beaucoup de caractéristiques marquant sa personnalité. C'est une base déterminante pour le développement de la personnalité. Dans l'éducation à la liberté il faudra donc trouver un équilibre entre ce qui ne peut pas changer de cette base et ce que l'on peut améliorer par l'éducation et par auto-formation. La cellule humaine est à la base, produit d'une coopération de deux cellules différentes dites reproductives. L'ovule de la mère a accueilli le spermatozoïde du père. Ces deux cellules, différentes par la taille, par la forme et par le nombre. La ressemblance de l'enfant à ses parents s'explique par le fait qu'il est à l'origine une cellule mixte composée de la rencontre de deux cellules maternelles et paternelles. Cette hérédité est spécifique, raciale et individuelle. Spécifique parce qu'un œuf humain ne peut venir de deux autres humaines ; raciale parce que les enfants prennent la race de ses parents de race commune ou alors un métissage si les parents sont différents ; individuelle dans la mesure où en combinant les caractères héréditaires des parents qui marqueront sa personnalité, l'enfant est un nouvel

individu à part entière, travaillé par l'éducation et par sa liberté.

Des évènements et des facteurs sont donc à prendre en compte. Charles Maccio énumère trois évènements principaux, le milieu maternel, le milieu familial et le milieu social. Le milieu maternel dans lequel se développe l'embryon, affirme-t-il, joue un rôle que l'on découvre comme étant de plus en plus important. La façon dont la mère réagit à l'évènement, abattement ou, au contraire, maîtrise, n'est pas sans incidence sur le caractère de l'enfant. Les diverses maladies qui frappent la mère ont une importance ; le climat affectif dans lequel vit sa mère, la façon dont le père l'entoure, et même parle à l'enfant dans le sein maternel, établissent déjà des liens qui se développeront après la naissance. Ces évènements combinés à deux autres éléments qu'il ne faudra pas confondre, instincts et pulsions travailleront la personnalité de l'enfant au point qu'il ne s'en rendra peut-être même pas compte. En effet, l'instinct est caractérisé par une poussée non maîtrisable telle que vivent les animaux, la raison ne canalise pas les gestes qui surgissent... Alors que la pulsion est certes aussi une poussée intérieure, mais à la différence de l'instinct elle peut être maîtrisée par la raison, si seulement on en prend conscience et on se laisse éduquer et on travaille soi-même pour la maîtrise.

3.5. CONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE DE L'ENFANCE

3.5.1. Qui est l'enfant ?

De ceux qui parlent des enfants, il y a des parents qui sont sensés les connaître mieux que quiconque, parce que auteurs de leur vie et leurs hôtes. Ils commencent à les observer depuis leur arrivée au monde. Ils leurs donnent des noms, leur apprennent tant de choses, mais ne peuvent pas les connaître totalement. Il y a toujours une part de mystère qui leur échappe. Et lorsqu'un deuxième et des suivants arrivent, la tâche se complique davantage. Ensuite des spécialistes de l'observation des enfants, des pédagogues et des pédiatres, étudient des enfants particuliers, dans des conditions particulières. Enfin des éducateurs, des responsables religieux, eux aussi rencontrent des enfants dans le cadre d'initiation à la foi. On pourrait se demander si les philosophes eux aussi ont une part dans cette étude, l'enfant fait-il objet de l'étude du philosophe ?

Ce que les philosophes ont de commun avec tous les autres, c'est le passé. Oui nous avons tous connu une enfance, en dépit de la diversité ou la complexité du temps, de l'espace, de

l'environnement et des conditions. Par ailleurs, en recentrant la philosophie sur une des questions principales, « qu'est-ce que l'homme », l'enfant n'est pas exclu de cette humanité. En effet, l'humanité n'a pas d'âge car tout enfant est un adulte en puissance et tout adulte est un ancien enfant. Le philosophe garde la curiosité de l'enfant et pose mille et une questions comme un enfant. Quand on est de bonne foi, on voit en tout enfant des qualités humaines, innocence, enthousiasme, confiance naïve, humilité, dépendance, émerveillement, ... Malheureusement, il y a des êtres dépourvus d'humanité abusent de cette innocence par exploitation et plusieurs autres abus. N'est-ce pas ainsi que les anciens grecs et romains et beaucoup d'autres peuples ont assimilés les enfants aux esclaves, car dépourvus de liberté. Au nom de leur non-maturité et de fragilité, ils sont exclus de beaucoup d'activités.

3.5.2. L'humain digne autant que l'adulte

On peut apprécier aujourd'hui, à juste titre, les efforts fournis pour faire reconnaître les droits des enfants dans le monde, même si beaucoup reste encore à faire. Mais déjà dans l'antiquité quelqu'un s'était déjà levé contre l'exclusion des enfants. Cette exclusion est quelques fois violente en paroles ou en acte, comme les furent les disciples que Jésus de Nazareth réprima et présenta les enfants comme modèle et s'identifiant lui-même à eux. Un très grand changement d'approche ! « Alors des gens lui amenèrent des enfants pour qu'il leur imposât les mains en disant une prière. Mais les disciples les rabrouèrent. Jésus dit : Laissez faire ces enfants, ne les empêchez pas de venir à moi, car le royaume des cieux est à ceux qui sont comme eux »³⁸². À cette heure-là, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux ? Appelant un enfant, il le plaça au milieu d'eux et dit : En vérité je vous le déclare, si vous ne changez et devenez pas comme les enfants, non, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux. Qui accueille en mon nom un enfant comme celui-là, m'accueille moi-même »³⁸³. À ceux qui abusent des enfants et les scandalise, l'homme de Nazareth propose un châtement atroce. Quiconque entraîne la chute d'un seul de ces petits qui croient, il vaut mieux pour lui qu'on lui attache au cou une grosse meule, et qu'on le jette à la mer »³⁸⁴. Malgré les progrès si remarquables des sciences, l'enfant est encore aux yeux de certains comme un personnage pervers à dresser impérativement. Alors que tout saute aux yeux que l'enfant est en principe, la meilleure version de parents.

³⁸². Mt 19, 13-14

³⁸³. Mt 18, 1-5

³⁸⁴. Mc 9, 42

D'autres philosophes rappellent que l'enfance est provisoire qu'il faut nécessairement dépasser. Pour Descartes elle est la source première de préjugés qui encombrant notre esprit et nous plongent dans l'illusion de savoir, en effet : « Et ainsi encore je pensai que pour ce que nous avons tous été enfants avant que d'être hommes, et qu'il nous a fallu longtemps être gouvernés par nos appétits et nos précepteurs, qui étaient souvent contraires les uns aux autres, et qui, ni les uns ni les autres, ne nous conseillaient peut-être pas toujours le meilleur, il est presque impossible que nos jugements soient si purs ni si solides qu'ils auraient été si nous avions eu l'usage entier de notre raison dès le point de notre naissance, et que nous n'eussions jamais été conduits que par elle. Il est vrai que nous ne voyons point qu'on jette par terre toutes les maisons d'une ville pour le seul dessein de les refaire d'autre façon et d'en rendre les rues plus belles ; mais on voit bien que plusieurs font abattre les leurs, pour les rebâtir, et que même quelquefois ils y sont contraints, quand elles sont en danger de tomber d'elles-mêmes, et que les fondements n'en sont pas bien fermes.

À l'exemple de quoi je me persuadais qu'il n'y aurait véritablement point d'apparence qu'un particulier fit dessein de réformer un état, en y changeant tout dès les fondements, et en le renversant pour le redresser ; ni même aussi de réformer le corps des sciences, ou l'ordre établi dans les écoles pour les enseigner : mais que, pour toutes les opinions que j'avais reçues jusques alors en ma créance, je ne pouvais mieux faire que d'entreprendre une bonne fois de les en ôter, afin d'y en remettre par après ou d'autres meilleures, ou bien les mêmes lorsque je les aurais ajustées au niveau de la raison. Et je crus fermement que par ce moyen je réussirais à conduire ma vie beaucoup mieux que si je ne bâtissais que sur de vieux fondements, et que je ne m'appuyasse que sur les principes que je m'étais laissé persuader en ma jeunesse, sans avoir jamais examiné s'ils étaient vrais³⁸⁵."

Nietzsche de son côté, place l'enfant au plus haut niveau des métamorphoses de l'esprit. Dans un premier temps « l'esprit devient chameau ». À l'exemple du chameau qui porte un lourd fardeau, l'homme est sous le joug de la tradition morale extérieure, judéo-chrétienne par exemple. L'Homme-chameau se résigne de trouver une consolation en se conformant à ces restrictions parfois avilissantes. Dans un deuxième temps dans le désert le plus solitaire, l'esprit se change en lion, il veut gagner la liberté de force et être maître dans son propre désert. Il s'en

³⁸⁵. DESCARTES, R. *Discours de la méthode*, Pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences Présentation de RENAULT L., Paris, Flammarion, 2000 (1637), p.43-44.

prend à son maître et transforme l'obligation « tu dois » en volonté « je veux ». Il gagne le droit de créer des valeurs neuves, c'est la conquête de sa liberté aux dépens de son amour. Enfin la dernière métamorphose est celle de l'enfant. « L'enfant est innocence et oubli, un recommencement, un jeu, une roue qui se meut d'elle-même, un premier mouvement, un « oui » sacré. Oui, au jeu de la création, mes frères, il faut un « oui » sacré : alors l'esprit veut sa volonté, celui qui est perdu au monde gagne son monde. Je vous ai nommé trois métamorphoses de l'esprit : comment l'esprit s'est changé en chameau, le chameau en lion et le lion en enfant³⁸⁶. »

Pour moi le fait que Jésus de Nazareth et de Frédéric Nietzsche proposent aux adultes l'enfant comme modèle doit interpeller. D'une part il s'agit pour l'éducateur de se souvenir qu'il a été lui aussi enfant. Ensuite de prendre au sérieux la délicate mission de faire grandir les valeurs humaines et universelles, notamment la liberté de l'enfant et enfin ne pas sombrer dans le contrôle et la manipulation.

3.5.3. La croissance et liberté

J'étudie l'enfance ici dans l'angle de sa croissance vers plus de liberté. Pas grand-chose à dire sur la vie intra-utérine, qui est si importante et déterminante mais peu connue malgré les progrès admirables de la science. Ce qui n'est pas à regretter quand on considère cette vie comme privée, intime à l'enfant. La soif de tout savoir peut se muer à la volonté de tout contrôler et de tout dominer. Ainsi l'échographie, malgré son importance pour certains cas, consiste quand même à une intrusion dans l'intimité d'autrui et à briser le mystère et les fantasmes de cette vie extraordinaire. Retenons seulement que pendant la grossesse, nous sommes en totale dépendance de notre mère et de son environnement. Les résultats des échographies ou le ressenti de la femme grosse révèlent que nos mouvements peuvent être soit de notre propre initiative, soit des réactions aux stimuli. Presque toutes les cultures du monde ont des anecdotes sur l'action de l'être intra-utérin. Certaines lui prêtent le pouvoir de commander sa mère, de provoquer un trouble de comportement de son père et de décider le moment de sa venue au monde. Cette venue au monde change tout, et une vie tout différente commence. L'enfant venu au monde est appelé à la croissance au développement, grâce aux soins des autres, mais la

³⁸⁶.NIETZSCHE, F., *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paul Mathias (dir.), trad. Geneviève Blanquis, Paris, Flammarion, p.29

liberté n'en est pas du reste quoique timidement et discrètement. Il s'agit d'étudier ici non son développement neuropsychique, la motricité, la sensorialité et le langage, à la suite de Robert Debré, pédiatre mondialement célèbre, le développement de l'affectivité et de la personnalité où la liberté joue un rôle prépondérant.

3.5.4. La liberté du nourrisson et du petit enfant

La croissance de la personnalité humaine passe par des étapes certes. Mais ces étapes appelées aussi stades ou phases ne peuvent être pris et compris qu'à titre indicatif car ils sont tous relatifs. Ensuite, le passage d'un stade à une autre ne se fait pas de façon mécanique. Les caractéristiques d'un stade cèdent lentement et progressivement la place à celles du stade suivant. Enfin, ce découpage ne fait pas l'unanimité de tous les spécialistes. Raison pour laquelle j'ai choisi ce qui me semble plus facile, à savoir trois stades, nourrisson et petit enfant, adolescent, adulte. Les jeunes parents et leurs familles consultent les plus souvent des pédiatres qui, par les études tant des cas pathologiques que d'un très grand nombre d'enfants normaux, tentent non seulement de comprendre et d'expliquer le développement de chaque être humain, mais encore de guider et d'orienter les instincts naturels, et surtout de prévenir les erreurs et rassurer. Les enfants ne viennent pas au monde dans les mêmes conditions.

Dans la prime enfance, le milieu familial ou l'importance de la mère et du père sont primordiaux pour l'équilibre du futur enfant, et les passages successifs comme nous le verrons, enracine une personnalité. Le milieu social aussi va jouer en permanence un rôle de structuration. S'il est habituel de dire que tout se joue avant trois ans ou avant six ans c'est que c'est dans la prime enfance que s'enracine les données de l'évolution, ce qui fait l'importance de cette période. Mais tout n'est pas joué définitivement car, dans ce cas de déterminisme absolu, à quoi serviraient l'éducation, la thérapie et surtout la prise de conscience de chacun lui permettant d'utiliser sa liberté, sa volonté, son intelligence dans la direction qu'il a choisie ? Dans les événements importants susmentionnés interviennent aussi deux différents facteurs, les classes sociales et le système éducatif. Les enfants arrivent à domicile, dans une maternité, en route, dans les différents moyens de communication ; après un accouchement ordinaire et naturellement bien fait, d'autres viennent pour diverses raisons plus tôt ou plus tard que prévu après des interventions chirurgicales simples ou compliquées. Tous ces éléments et beaucoup d'autres, contribuent à façonner lentement et progressivement la personnalité du nouveau-né.

Les familles qui les accueillent sont soit de la noblesse ou de la roture de la paysannerie ou de l'artisanat, de l'opulence ou de l'indigence, de la ville ou de la campagne.

Le nouveau-né est-il conscient de ses premiers mouvements physiques ? Est-ce sa propre volonté, l'instinct ou la loi naturelle qui l'y pousse ? Lui qui dépendait totalement de sa mère dans la vie intra-utérine, s'en trouve physiquement détaché, et mène désormais sa vie loin de sa mère. Seul il respire, il tend ses lèvres³⁸⁷, déplace ces bras, fait passer et repasser ses mains devant ses yeux, il s'agite, ses pieds pédalent dans l'air, il tend ses muscles, il fait des mimiques, il pousse des cris de joie, d'émerveillement, de colère, d'agacement, ... Par moment, il se retrouve de temps à temps dans les bras de sa mère, et savoure la chaleur corporelle de sa mère, son haleine et son odeur, les battements du cœur, les vibrations vocales, la cadence du rythme de sa marche. On voit ainsi des actes, des mouvements qui révèlent la liberté du petit en éclosion. Le plus déterminant c'est le sourire. « Vers la troisième semaine, dit Robert Debré³⁸⁸, après tant de soins, survient un événement essentiel : le premier sourire. Certes déjà, et parfois dès les premiers jours, étaient apparues de simples ébauches de sourire, reflet de sensations internes, particulièrement au moment d'endormissement. Mais c'est maintenant à la voix de la mère et à ses mots tendres que le nourrisson a souri : ce premier sourire c'est elle qui a su le faire éclore, il lui est donné et, par-là, a une résonance profonde en elle³⁸⁹. »

Pour mieux comprendre les différents stades de croissance, il n'est pas inintéressant de se rappeler comment agissent nos différents instincts. Françoise Dolto³⁹⁰, la pédiatre et psychanalyste française fait remarquer que les pulsions instinctuelles sont soumises à la répétition : Les instincts de conservation peuvent se différer longtemps quant à leur satisfaction sans menacer la vie même du sujet. Les instincts sexuels aussi peuvent être différés et leur énergie transformée au bénéfice d'autres activités³⁹¹. Les différents stades de croissance sont en rapport avec les zones érogènes, ainsi, peut-on distinguer stade oral, stade anal, stade phallique et stade génital.

³⁸⁷. Maccio rappelle que le bébé qui vient de naître n'a pas de moyen à sa disposition pour se découvrir lui-même et découvrir son entourage. La bouche va être le seul élément qu'il puisse utiliser pour se situer dans ce nouveau milieu qu'est le monde environnant. p.36

³⁸⁸. Robert Debré, né à Sedan le 7 décembre 1882 et mort au Kremlin-Bicêtre le 29 avril 1978, est un médecin français, considéré comme l'un des fondateurs de la pédiatrie moderne

³⁸⁹. DEBRÉ R., *L'enfant dans sa famille*, Paris, Édition Grasset, & Fasquelle, 1981, p.102

³⁹⁰. Françoise Dolto, de son nom de naissance Marette, est née en 1908 dans une famille bourgeoise traditionnelle au milieu de sept enfants. Tenant tête à sa mère, elle obtient le baccalauréat et poursuit ses études d'abord d'infirmière puis de médecine. En 1939, elle soutient sa thèse intitulée "Psychanalyse et pédiatrie"

³⁹¹. DOLTO, F., *Psychanalyse et pédiatrie, Les grandes notions de la psychanalyse, Seize observations d'enfants*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, p.29

3.5.5. Les stades de croissance

Au premier stade dit oral (0 à 1 an), le premier sourire est suivi de l'observation. Le nouveau-né suit sa mère de regard. Et face à plusieurs regards, il sait reconnaître celui de sa mère, qu'il préfère et qu'il trouve plus rassurant que tous les autres. Il sait détourner son regard face à un visage étranger : « Il fixe d'abord le visage inconnu, puis s'en détourne et regarde le visage de son père ou de sa mère, comme s'il voulait s'assurer qu'ils restent présents, puis de nouveau furtivement regarde le visiteur pour revenir aux visages des parents³⁹²». Après les changements se succèdent aux rythmes des mois, il devient de plus belle plus actif, il s'assoie seul, il se déplace à quatre pattes, plus tard il se tient debout, marche et se met à courir. Il saute, il grimpe, il use ses mains pour manipuler, porter, déplacer, jeter, déchirer des objets à sa portée. Il reconnaît son prénom personnel, celui des parents et des fratries s'il ne s'agit pas du premier enfant. Mais c'est surtout la marche qui donne à l'enfant un peu plus de liberté de mouvement, ce qui lui permet d'explorer son espace et d'aller à la rencontre des autres. L'autonomie s'accroît davantage lorsque l'enfant commence à manger lui-même et à contrôler son élimination. Ce stade correspond à ce que les psychologues de profondeur appellent le stade anal. Par ses phases expulsives et rétentives l'enfant s'affirme face à ses parents et utilise ces phases comme moyen de résistance et d'expression de sa liberté. Et les parents ont tendance à réagir par des sanctions autant physiques qu'affectives au non des exigences de politesse, de propreté, ce qui fait penser à une composante masochiste. L'enfant à son tour ne baisse pas les bras, il se décharge et devient agressif et violent. C'est le premier round dans le combat de la liberté. Dans un élan sadique l'enfant profitera de chaque occasion, ou en créera, pour faire payer à son entourage ses frustrations par des agissements agressifs.

Après commence d'autres périodes de développements » de l'enfant. Par l'apprentissage du langage, s'inspirant des personnes qui l'entourent, l'enfant commence par des balbutiements et avec le temps il parvient à prononcer des mots, à enrichir et à varier son vocabulaire, il construit des phrases pour donner des informations, mais surtout pour poser beaucoup de questions. C'est donc du développement intellectuel qu'il s'agit ici. Vient ensuite le développement de l'autonomie. En effet, le langage l'incorpore davantage dans la société et il gagne son autonomie en mangeant, en se baignant, à s'habillant tout seul, malgré quelques petites ratées. C'est le début de l'éducation de la liberté, d'une part l'enfant fait de progrès et de victoires par

³⁹². *Idem*, p.107

sa part de construction de sa personnalité. Enfin dans le développement de la personnalité, un juste milieu s'impose. Mais pour y arriver, en amont il faut que les parents accordent la marge nécessaire. Mais cet équilibre ne s'obtient pas spontanément et sans heurts. Maccio le rappelle bien : « Il est donc capital dès cette période de favoriser le développement du « moi » et du « sur-moi » de façon complémentaire, laisser l'enfant choisir lui-même ses vêtements pour sortir en lui expliquant que tel vêtement n'est pas opportun s'il pleut ce jour-là ; Savoir équilibrer ses interventions face à la liberté de l'être qui se forme est la tâche éducative la plus difficile³⁹³ ».

La rencontre avec les autres permet la promotion des jeux. Il recherche les câlineries, mais sait aussi repousser ou se détourner de certaines personnes, il sait dire oui mais surtout NON par lequel il veut s'affirmer et s'imposer. Nous pouvons même dire que son « non » s'inspire de celui de sa mère et surtout de son père. C'est un non qui le fait découvrir deux choses, d'une part que tout ne lui est pas permis, il y a des personnes qui veillent à ce qu'il ne puisse pas dépasser certaines limites. D'autre part, lui aussi a le pouvoir d'imposer des limites à ses parents, par son refus. Alors que le non des parents est normalement motivé par le souci de le protéger contre tout danger, le sien est pour s'imposer ou pour tenter de sonder la profondeur de l'interdit. Il peut aussi bouder ou dire non par vengeance de la frustration subie. Il intervient parfois pour se révolter contre les deux poids, deux mesures. En effet, tout geste et mot qui lui sont interdits à table par exemple, il ne s'offusque pas de le rappeler à un membre de la famille ou à un visiteur contrevenant. En dominant son corps, il éprouve un sentiment de puissance de se maîtriser, de s'émanciper de sa mère et de la tentation de du plaisir de la dominer. Quel est le mode de pensée, siège de la liberté, au stade oral ? Françoise Dolto répond : « Nous en savons fort peu de choses, pour cause. Mais il nous est permis d'inférer que l'élaboration mentale y prend la forme onirique, pseudo – hallucinatoire³⁹⁴ ».

Au stade dit « anal » (1 à 3 ans), l'enfant entre dans une période dite de formation. C'est donc tout le devenir de l'être qui est en jeu au cours de cette période explique Maccio C. Le « moi » de l'enfant étant en pleine élaboration, il va subir et être marqué par tout l'environnement et le comportement de ceux qui l'entourent. L'enfant étant sensible, tout ce qui vit va laisser des traces en lui³⁹⁵. Ici plus qu'à d'autres stades, l'enfant veut se sentir aimé, par sa mère en toute

³⁹³. MACCIO C., p.39.

³⁹⁴. DOLTO, F., *Op. Cit.*, p.34

³⁹⁵. MACCIO C., p.40.

priorité, par son père et par son entourage. Ses structures psychiques se consolident au prorata de l'environnement familial. Il devient très sensible, et souffre de moindre indifférence. Il ne demande pas une présence de 24 heures sur 24 heures, mais surtout une présence effective au moment fort de ses envies. Seulement cette présence coïncide malheureusement avec la surveillance. Son plaisir de se souiller, de se mouiller n'arrive pas au plus haut sommet, car l'éducation à la maîtrise et à la propreté intervient aussitôt. Ce qui le laisse sur un goût inachevé et un plaisir non épuisé qui le suivront toute sa vie ou reviendront plus tard. Les diverses réactions de la mère sont déterminantes pour sa liberté future. Selon que sa mère privilégiera son plaisir à elle ou celui de l'enfant, elle l'aura aliéné ou autonomisé, ce qui rendra l'enfant autoritaire ou compréhensif, intransigeant ou conciliant, ...etc. Cette éducation de la maîtrise prépare l'enfant à la sociabilité. S'il se sent aimé et accepté inconditionnellement, son amour pour les autres sera également inconditionnel. Pour pouvoir faire comme les adultes, l'envie de grandir et de les ressembler est très forte. Sa conscience s'accroît, il commence à faire très attention aux exigences d'hygiène, de bienséance. Mais il est vite décontenancé chaque fois que les adultes se conduisent aux antipodes de ce qui lui est exigé.

À ce stade de progression vers l'autonomie, l'enfant recherche encore à s'incorporer et à s'identifier à sa mère. Il n'y a que la présence et l'action du père qui peut l'aider à franchir cette étape d'identification à sa mère et avancer ainsi vers son autonomie. Le père vient, de ce fait, parachever ce qu'il avait inauguré en coupant le cordon ombilical, c'est un tiers séparateur qui permet à l'enfant de se détacher de sa mère, par pour s'attacher à lui son père, mais pour devenir lui-même, différent du père et de la mère. Françoise Dolto retient qu'à ce stade qui est celui de l'ambivalence l'enfant perçoit des couples antagonistes³⁹⁶. J'y vois passif-actif, gentil-méchant, sagesse – sottise, compliments-blâmes, rire-pleurs. La pensée de l'enfant au stade anal, poursuit Dolto, est caractérisée par l'identification à l'adulte dont il a grandement besoin contre tout ce qui s'oppose à lui, et la projection sur objet qui représente l'adulte sur qui il ne se permet pas de décharger son agressivité.

3.5.6. L'enfance

Le stade « phallique » (3 à 6 ans) coïncide avec la découverte de la différence sexuelle. Le petit garçon découvre son phallus comme un avantage dont il est fier et la petite fille s'en croit privée. Cette découverte est capitale pour le développement de la personnalité. En expliquant simplement l'égalité de sexes dans leur diversité, peut préserver le garçon du complexe de

³⁹⁶. DOLTO, F., *Op. Cit.*, p. 40

supériorité et la fille d'infériorité. En outre, si chaque enfant accepte et assume son sexe sans vilipender son opposé, il pourra bien gérer l'ambivalence de la nature humaine. Le sexe que l'enfant découvre prend un grand intérêt, surtout à cause du plaisir qu'il éprouve lorsqu'il se le caresse en toute innocence, sans pudeur, sans culpabilité parce qu'il ne porte pas encore des jugements des valeurs. Mais les interventions prohibitives des parents le culpabilisent et le plonge dans un monde de curiosité. Il se fait interrogateur infatigable et assaillit ses parents de questions sur son origine, sur la sexualité et la reproduction, les causes des différences, ...etc. Si on évite ses questions ou on lui donne des réponses fausses, incohérentes ou insatisfaisantes, il cherchera des réponses lui-même par tous les moyens et se fera de fixations sur la sexualité. Par ailleurs ses centres d'intérêt ne sauront pas s'élargir et ses questions seront à la traîne pour les autres secteurs de la vie. C'est la raison pour laquelle Charles Maccio affirme que : « la seule attitude éducative est de répondre à toutes les questions de l'enfant quelles qu'elles soient, en sachant se mettre au niveau de sa compréhension, mais sans rien lui cacher et de façon toute naturelle comme lorsque nous parlons d'une autre partie du corps. L'enfant sera satisfait de des premières réponses et pourra ainsi attendre l'ouverture à d'autres questions plus délicates au moment de la puberté³⁹⁷. » À examiner de très près, cette curiosité constitue la mise en train de la curiosité intellectuelle. C'est dans cet état d'esprit que l'enfant commence une nouvelle vie extra domicile. Dans plusieurs cas, c'est le chemin e la crèche et de l'école pour les uns, et d'initiation ou l'apprentissage sous le contrôle des aînés ou des adultes pour d'autres. Le jeune commence une nouvelle vie, faite des va-et-vient entre le domicile et l'extérieur. À l'extérieur, loin de ses parents, il commence à s'exercer à ses choix, dans les jeux avec des amis choisis. Un moment décisif de socialisation à large échelle débute. Ses yeux s'ouvrent à d'autres réalités, il découvre la diversité et la complexité de la vie. Ce qui suscite d'autres questions dans tous les sens.

Cette découverte de la différence des sexes et des autres projette l'enfant dans la situation œdipienne, de deux actes libres les plus déterminants, le meurtre du père et le mariage de la mère. Il est très important de se convenir déjà qu'il ne s'agit pas de voir en tout enfant un potentiel parricide et incestueux. C'est dans la symbolique qu'il faut trouver le sens, car la signification est au-delà des sujets en cause. Le père est le symbole de l'autorité et la mère celui de l'amour. L'enfant regarde entre en contact avec toute personne symbolisant l'autorité sous l'image de son père et toute personne symbolisant l'amour à l'image de sa mère. Ceci

³⁹⁷. MACCIO C., p.45.

s'applique autant au garçon qu'à la fille. Un homme et une femme peuvent être en même temps image d'autorité et d'amour. Le meurtre du père est donc le désir de l'enfant qui cherche à se débarrasser de toute personne symbolisant l'autorité et constituant ainsi un obstacle à son autonomie. C'est au travers des événements quotidiens et banals que ce meurtre s'effectue. On peut penser à l'attention et l'importance qu'il exige ; à la réclamation de la propriété, il veut tout avoir en vrai, et non plus des jouets ou d'objets d'enfant ; élévation de la voix, des mouvements violents, la destruction d'objets pour exprimer sa colère ; désir de commander et de jouer au père, au chef ; contrôle de sa mère...etc. C'est une grande confrontation entre le désir de l'enfant et la réalité. Comment articuler le désir de l'enfant à la réalité ? Si les parents disent non au désir de l'enfant au nom de la réalité, ils occultent le désir de l'enfant. Si les parents disent, oui au désir de l'enfant contre la réalité, par peur de ne pas le frustrer ou de le traumatiser, ils sacrifient la réalité, ce qui ne va pas sans conséquences actuelles et futures. Si les parents entrent en dialogue avec l'enfant pour l'aider prendre conscience de la réalité, le désir de l'enfant qui est lui-même désir de ses parents se plie devant la réalité. Le fait pour les parents de négocier avec l'enfant, est un meurtre du père, ce qui facilite la construction de la personnalité de l'enfant.

Le mariage avec la mère se manifeste d'une part par le désir pour le garçon de plaire à sa mère, et pour la fille de séduire son père, par des paroles, attitudes et gestes. Le désir inconscient de s'appropriier la mère ou le père, se développe concomitamment avec une vive crise de jalousie. Le désir de l'enfant de plaire à l'un des parents fait face à la réalité de l'interdit de l'inceste. Les efforts des parents seront d'abord de rationaliser ce désir, ensuite féliciter l'enfant pour ses qualités artistiques dans cette recherche de séduction. Enfin, aider l'enfant à comprendre la nature profonde de l'amour maternel et paternel auquel il est appelé à répondre tout en attendant le temps opportun pour lui de rencontrer son âme sœur en dehors de la famille. Il faut tout de même souligner l'ambivalence de l'œdipe en ce sens que le père et la mère ne se réduisent pas exclusivement à l'autorité et l'amour. Le père incarne certes l'autorité, mais il a aussi de l'amour à donner ; la mère est la figure de l'amour sans faute, elle a aussi de l'autorité à exercer.

À partir de là l'enfant comprend que c'est à l'extérieur qu'il trouvera son amour. Puisque le père est considéré comme le rival du garçon, celui-ci ira chercher dehors une femme qui ressemble à sa mère. La fille rivale de sa mère, cherchera un sosie de son père pour laisser sa mère continuer avec son père. Dans le contexte où l'enfant vit avec un seul parent, il a tendance à idéaliser le parent absent. Et cette absence creuse un manque, un vide que l'enfant cherchera

à combler toute sa vie. Ce qui peut aller avec un transfert affectif pas toujours exempt de naïveté ou de désir possessif. Tous ces mouvements constituent pour l'enfant des manœuvres pour se libérer de la situation œdipienne familiale. Un père autoritariste et intransigeant ou une mère possessive et attachante peut retarder cette libération. D'une part, l'enfant restera en fixation à la mère pour le garçon et à son père pour la fille, par une dépendance exagérée et camouflée sous le grand respect filial dû à la mère ou au père. D'autre part, il entretiendra une agressivité violente contre le père et toute son image dans toute autorité, tout enseignant, tout supérieur, tout chef, tout patron, la police, ...

La fin du stade phallique correspond bien avec le début de la cohabitation entre trois zones en forte confrontation, la zone primitive, la zone narcissique et la zone œdipienne. La zone primitive est marquée par une relation centrée sur soi, nous dit Charles Maccio, pas de relation avec l'extérieur. Elle se manifeste de façons très diverses dont les deux caractéristiques extrêmes sont l'autisme (coupure avec l'extérieur) et la création, l'artiste fait une œuvre qui sort de lui et exprime ainsi sa sensibilité, son être tout entier...etc. L'enfant cherche son identité seul car convaincu de n'être aimé par aucun des deux membres du couple. Sortir de cette zone n'est pas si aisée. « Si la passivité l'emporte, cette zone du moi de l'enfant sera très prégnante et dominante dans notre vie ; si la création l'emporte par l'intermédiaire de l'objet créé, il devient possible d'entrer en relation et d'échapper à l'enfermement »³⁹⁸.

La zone narcissique est marquée par un système de relations à deux dont le modèle est la relation mère-enfant. L'enfant recherche son identité par la seule personne du couple qui est présente ou l'aime le plus. En s'identifiant à cette personne par une attitude fusionnelle pour essayer de combler le manque de l'autre membre du couple. Et cela s'étend jusqu'à la symbolique de la relation fusionnelle. L'enfant veut être aimé par son éducateur, par son enseignant, par son soignant, par son chef. Cette quête de l'amour manquant mobilise nos énergies et nous prédispose à la soumission et à l'obéissance. L'enfant fait comme nous tous. « Nous mobilisons notre force pour essayer de combler ce manque fondamental qu'est le troisième partenaire qui nous ouvrirait à l'universel »³⁹⁹.

La dernière est la zone œdipienne marquée par un système de relation à trois dont le modèle est la relation triangulaire mère, père, enfant. On retourne à l'origine de la création de l'enfant où deux partenaires ont fait un troisième et on l'établit en permanence. Cette relation casse la

³⁹⁸. MACCIO C., p.50.

³⁹⁹. MACCIO C., p.51.

relation duelle et nous ouvre à l'universel, aux autres et au monde. Elle se manifeste par le langage des mots car on accède à son identité par le dialogue avec autrui. La parole permettra aux parties en présence d'évoluer par l'apport de l'autre et réciproquement. Le transfert peut alors se faire sur l'autre différent pour combler le manque ressenti par son absence réelle ou imaginaire. Ainsi nous accédons, outre à notre autonomie, à une véritable sociabilité. Nous accédons à la capacité de régler nos problèmes personnels comme ceux des groupes où nous sommes (fratrie), ou les problèmes de la cité (politique). La face dynamique de cette zone se manifeste souvent, poursuit Charles Maccio par la contestation de l'autorité au nom pour arriver, par l'affrontement, à des positions élaborées en commun par les parties en présence⁴⁰⁰.

Observant les activités de la mère et réfléchissant sur des paroles l'enfant réalise que la maman se rend de moins à moins disponible pour lui. Il se replie sur soi-même et se satisfait par la masturbation. Il se souvient du fait qu'il agissait selon ses pulsions immédiates, pour le seul plaisir de le satisfaire, apprend maintenant que ses caprices à l'insatisfaction de la mère ou du père ne payent plus, il est obligé maintenant de différer la satisfaction de ses pulsions et il s'initie ainsi à la patience. Il pose plusieurs questions du genre pourquoi ? Quand ? Où ? À quoi ça sert ? Puisque tout le monde est occupé, lui aussi s'occupe par les jeux. La fille plus docile et douce, joue à la dînette, avec la poupée, en la soignant, la berçant, l'habillant. Elle s'intéresse à sa toilette, à ses habits, elle mime les faits, les gestes et les paroles de sa mère. Le garçon au contraire, plus agressif et bruyant porte son attention sur les chevaux, les autos, il lance des cailloux, joue à la pêche. Il s'adonne à tous les jeux agressifs, il joue au despote, armé d'un bâton qu'il baptise fusil ou revolver, il aime faire peur et commander. Quand il peut, il s'affuble du chapeau de son père, de sa canne, il s'identifie le plus possible à lui, et aux hommes qu'il a pu observer. Pour se plier à la nature, conclue Françoise Dolto, l'enfant devra non seulement abandonner la rivalité, parfois haineuse, avec le parent du même sexe, mais s'identifier à lui. Il doit développer les qualités qui feront du garçon un homme, et de la fille une femme⁴⁰¹ (résolution du complexe d'œdipe).

C'est une période assez longue de 6 à 12 ans qui se caractérise par le relâchement de la tension sexuelle. L'enfant comprend que c'est à l'âge adulte que commence l'activité sexuelle et il se met donc en mode réduction de la conduite sexuelle. Mais l'attrait envers le sexe opposé ne disparaît pas pour autant. Il n'en parle qu'avec d'autres enfants de son âge qu'il rencontre dans

⁴⁰⁰. *Idem*

⁴⁰¹. DOLTO, F., *Op. Cit.* p.51.

un cadre plus élargi que la famille, l'école, la case initiatique, les jeux, ... Il y rencontre d'autres adultes, d'autres enfants, d'autres centres d'intérêt, il découvre le monde fini et infini. Dans son monde nouveau, il a certains choix, une certaine marge de manœuvre, mais sait que tout ne lui est pas permis, la discipline notamment entre en concurrence avec sa liberté comme le dit si bien

Emmanuel Kant : « C'est ainsi par exemple qu'on envoie tout d'abord les enfants à l'école non dans l'intention qu'ils y apprennent quelque chose , mais afin de s'habituer à demeurer tranquillement assis et à observer ponctuellement ce qu'on leur ordonne, en sorte que par la suite ils puissent ne pas mettre réellement et sur le champ leurs idées à exécution ⁴⁰²».

Le cercle de ses relations s'élargit davantage et la famille (grands parents, oncles, tantes, cousines et cousins, ...), les camarades de classe ou d'initiation, les enfants des voisins, les amis dans les jeux et les loisirs. Il prend de plus en plus conscience de sa socialisation progressive dans ce réseau des relations et le plaisir de choisir parmi ces personnes, celles avec qui partager ses joies et ses peines. Il confronte en même temps sa liberté aux us et coutumes, aux règles des jeux, nous explique Charles Maccio« Dans les loisirs, les jeux sont davantage sociaux et font appel à cette petite communauté de base qu'est le groupe d'enfants. Les jeux sont stimulants si on accompagne l'enfant dans ses choix pour l'aider à trouver ceux qui développent l'imagination, la compréhension, le sens de la relation aux autres, la prise de responsabilité. L'enfant passe ainsi de repli sur soi à la découverte du partage et à l'enrichissement personnel dû à la différence de l'autre. Il découvre aussi, par les règles du jeu, la notion de code d'un groupe et les règles de la vie sociale nécessaires au fonctionnement de toute société. Il accepte de s'imposer des règles acceptées par tous pour pouvoir se mesurer à la loi, avec le plaisir de la respecter ou de la transgresser pour élaborer une nouvelle loi plus adaptée à la situation présente⁴⁰³ ».

L'apprentissage de la relation sociale fait vivre à l'enfant trois modes de la vie. Sa vie personnelle intérieure, la vie privée familiale et la vie publique sociale. Il sait donc sortir de la maison pour vivre en immersion dans la vie publique, loin de l'affection de sa mère et de la discipline de son père. Et chaque fois qu'il revient à la maison, il sort de la foule dans laquelle il était fondu et retrouve son individualité, ses repères, son environnement spécial, son histoire. Mais cette absence temporaire de la maison, cette séparation provisoire avec les parents est une

⁴⁰². KANT, E., *Réflexion sur l'éducation*, Trad. Philonenko A., Paris, Vrin, 2004, p. 96.

⁴⁰³. MACCIO C., *Ibidem*, p.53.

initiation à l'autonomie. La distance qui en découle avec son père, augmente son autorité dans son essence et en diminue dans l'existence par l'accroissement de la liberté de l'enfant. En effet, la mère donne la vie à l'enfant, le père, des racines pour ne jamais oublier ses origines et des ailes pour s'envoler de lui-même. Ces mouvements physiques correspondent aussi avec le mouvement existentiel de la pensée. L'enfant s'identifie au départ par son prénom à qui il répond. Petit à petit, il passe de son prénom au « je ». Mais la découverte ne s'arrête pas là, il voit bien qu'il n'est pas seul au monde. Il appartient déjà au « nous » de la famille, mais il découvre que ce « nous » s'élargit en dehors de la famille. Il se retrouve avec d'autres (de son choix ou pas) pour former le « nous », dans le quartier, dans l'école, dans les équipes de jeux et de loisirs, etc.

Ce que Tshiamalenga-Ntumba I.-M., appelle la « *bisoïté* » ou société sans frontière : « Le philosophe congolais, Tshiamalenga Ntumba, a construit un « nous » qui ne dissout pas ses constituants. Sa philosophie de « *Bisoïté* », du lingala « *biso* – nous » transcende le conventionnel dialogique « je-tu » en incluant le « il » de l'ordre narratif. Le « je » chez Tshiamalenga Ntumba est compris souvent dans son acception occidentale et le « nous » renvoie à l'ordre africain. Il est vrai que dans un livre récent, le philosophe élargit le sens du « nous » en le redéfinissant comme « processuel, englobant et plural » incluant ainsi le devin, le cosmique et l'humain. Demeurant plutôt dans le contexte du « je » et du « nous », tel que développé dans « Langage et socialité. Primat de la *Bisoïté* sur l'intersubjectivité », on se demandera comment le concept de « *Bisoïté* », définit la place de l'individu et s'érige en projet de société⁴⁰⁴... »

C'est ici que se joue le sort de l'humanité dans ce rapport entre l'individu et la société. Le jeune fait évidemment l'expérience de cette interaction entre son « je » et le « nous » social. Mais subit une éducation à double vitesse. D'une part elle subordonne l'homme à la société et ainsi, on éduque le jeune pas pour lui-même mais pour la société dont lui-même est un produit. Une telle société écrase la liberté-même, et est inconsciemment soumise aux plus malins qui tire les ficelles de cette société où les hommes ont renoncé à leur liberté au nom d'une société qui les sécurise et les protège. C'est contre cette société que s'en prend Jean-Jacques Rousseau qui estime que la nature humaine est innocente et bonne et c'est la société qui corrompt l'enfant. Il prend donc la position pour souligner la bonté naturelle de l'enfant pour le protéger contre la

⁴⁰⁴. <https://www.cairn.info/revue-presence-africaine-2015-2-page-139.htm> ? consulté le 09/06/2021 à 17h34'.

société qui en fait un corrompu par le péché originel dans la vision de l'Église, et une unité de production à promouvoir dans la vision du progrès économique. Ce qui prépare le lit à un individualisme à outrance, qui est le culte de l'ego. L'équilibre est donc de reconnaître à la suite de Jean Lacroix qu'il faut distinguer la société qui fait l'homme et la société que fait l'homme. C'est la même société, ajoutons-nous dans laquelle l'homme est à la fois produit et acteur.

Au stade génital, le développement génital du jeune arrive à son terme avec l'aptitude à la procréation. Mais les dimensions physiologiques, intellectuelles, psychiques, sociales continuent leurs cours, avec évidemment une grande tension interne. Mais la société le juge plus qu'il ne le comprend. L'adolescent est fait de : son histoire : son enfance, son histoire familiale, sa vie scolaire et de quartier, les différentes caractéristiques de son développement; son environnement : ses compagnies de classe et du quartier, leurs occupations, leurs loisirs, leurs modes de réactions face aux divers événements, leur éducation, le tempérament (autoritariste, libertaire) de leurs parents et éducateurs, leur niveau de sociabilité ; son mystère qui échappe non seulement à lui-même, mais aussi à ses parents et éducateurs qui croient le connaître suffisamment en fonction du profil.

L'impétuosité, l'irascibilité, l'instabilité, versatilité sont les symptômes de la crise de l'adolescence. Le plus difficile dans toute cette situation est que l'adolescent n'est pas lui-même conscient de cette crise et les adultes, anciens adolescents ne se souviennent pas toujours du fait qu'ils sont passés par la même crise et s'enferment dans les jérémiades, dans les brimades ou dans l'indifférence totale. Les spécialistes d'éducation ne se mettent pas tous d'accord sur les causes de cette crise. La croissance et les transformations physiologiques constituent la cause principale de cette crise pour les uns. Pour les autres c'est l'environnement intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte et le fait de se sentir toujours considéré comme enfant. Pour d'autres encore c'est le choc et l'impasse entre ses pulsions profondes (principe du désir) et la réalité environnementale (principe de réalité). Force est de reconnaître que ces causes convergent pour plonger l'adolescent dans cette crise, par ailleurs nécessaire. Ce sont les douleurs d'accouchement de la personne adulte, autonome et responsable.

Françoise Dolto insiste sur les facultés de sublimation qui entrent en jeu avec une grande importance et valeur. Le refoulement de l'intérêt sexuel érotique va permettre la personnalité libérée de déployer toute son activité consciente et préconsciente à la conquête du monde extérieur. Après avoir dissocié progressivement et entièrement le complexe d'Œdipe et avoir

intégré clairement à la vie imaginaire, le tabou de l'inceste, l'inconscient participera aussi à l'acquisition culturelle, à la conquête du monde extérieur⁴⁰⁵.

3.5.7. La puberté et l'adolescence

La phase pubertaire est spécifiquement caractérisée par un accroissement des énergies ajustées aux instincts, ce qui fait monter la libido et provoque une certaine ascension d'agressivité. On peut le voir dans la brutalité dans ses relations avec ses camarades et envers les adultes, notamment ceux qui représentent l'autorité. Il mange avec beaucoup d'appétit et voracité, cette accumulation d'énergie devrait le rendre plus entreprenant pour organiser sa chambre, son environnement. Au contraire, il résiste moins aux sollicitations de la délinquance, il devient très sensible aux remarques par rapport à la saleté, au désordre, la subversion. Pour parler le langage de la psychologie de profondeur, le moi est soumis aux pressions du « ça ». Positivement, le jeune sublime certaines valeurs et se voit investi d'une mission de changer le monde, il se dépasse, et pose spontanément des actes généreux. Mais il craque si les pulsions conscientes et inconscientes sont les plus puissantes. Il peut malheureusement aussi se replier sur soi-même par apathie, ce qui se traduit par baisse de performance à l'école, il renonce à l'effort physique et intellectuel, la curiosité s'affadit.

Il peut y avoir une certaine urgence des problèmes passés, et le jeune se projette dans beaucoup de relations nouvelles pour échapper au poids du passé. Il répond à toute invitation qui permet de rencontrer les autres jeunes avec qui réfléchir, travailler et se divertir. Il adule la compagnie des adultes et pose beaucoup de questions, pour s'informer, mais aussi pour provoquer des discussions. Ce contexte lui offre de nouvelles découvertes et il se sent interpellé par le monde, ce qui l'effraie en même temps. En outre, les modifications physiologiques, les transformations sexuelles très expressives expliquent le développement de la génitalité. Le désir le plus fort et le plus pressant est de s'unir avec une personne aimée et désirée du sexe opposé.

3.6. PROBLEMES DE L'ADOLESCENCE

De 15 à 18 ans arrive la phase de l'adolescence et la passion de la liberté. Cette crise est prévisible, mais cela ne donne aucune arme ni pour l'atténuer, ni pour la supprimer. Tout

⁴⁰⁵. DOLTO, F., *Op. Cit.*, 52-53

système éducatif qui tente de le faire ne fait retarder cette étape et le jeune risque de rester fixé là. Mais dans le meilleur cas, une préparation lointaine, une attention soutenue des parents par rapports aux signaux qui peuvent apparaître de façon précoce et la promesse de rester présent à ses côtés sans être envahissant le rassurer tant soit peu et permettre que ce passage se fasse sans beaucoup de casse. D'ailleurs cette crise de l'adolescence ouvre à d'autres phrases. Si on sait quand l'adolescence commence, on ne sait pas dire si ou quand elle se termine. Elle dépend aussi de toutes les mutations que connaît l'histoire de l'humanité. L'adolescence de demain sera certainement différente de celle d'aujourd'hui qui n'est d'ailleurs pas la même que celle d'hier. Néanmoins, le challenge reste le même, maintenir l'équilibre entre ses pulsions, ses virtualités physiques, affectives, intellectuelles, culturelles et sociales et la réalité. Sans oublier que l'allongement de l'espérance de vie le progrès technique avec ses méandres sont des facteurs qui rendent l'adolescence possible. Alors que d'autres facteurs la rendent nécessaire : la multiplicité et la complexité de problèmes de civilisation nécessitent des professionnels et spécialistes dans divers domaines dont celui de l'adolescence. Des transformations de la vie sociale et scolaire prolongent la période de scolarisation et de formation au point que l'entrée dans la vie professionnelle et adulte s'en trouve décalée.

Le paradoxe de l'adolescence est que l'adolescent se trouve à califourchon sur deux périodes différentes, dans une certaine mesure il est encore enfant mais aussi déjà adulte. D'une part, il a encore des besoins d'affection car son manque le déstabilise et le bloque, alors que l'atmosphère affective le rend plus libre et motivé de faire face à ses autres problèmes. En outre, se trouvant tiraillé entre l'autonomie qu'il désire tant et la sécurité qu'il souhaite et recherche de toutes ses forces, les besoins d'autonomie s'imposent. Le père doit savoir bien ajuster les choses de sorte que cette autonomie n'arrive ni trop tôt, ni trop tard. Enfin, il a besoin de plus de socialisation, plus de sorties et des fêtes avec des copains. D'autre part, des transformations physiques s'accélèrent, la taille augmente, les pollutions nocturnes et les premières règles font prendre conscience de la maturité. On entre dans le flirt et on découvre les difficultés majeures de maîtriser ses pulsions sexuelles. Une ouverture d'esprit aux autres idées et aux autres personnes rehausse le niveau intellectuel, et grâce à l'esprit critique qui se met en ordre de bataille, il commence à prendre le recul. Il se forge une vision personnelle des problèmes qui surgissent qui remet tout en question, il devient critique face à parents, ses professeurs, les éducateurs, la religion, la politique, etc.

3.6.1. La famille

Beaucoup de facteurs interviennent dans les événements qui concourent non seulement à la construction de la personnalité, mais aussi et surtout à l'espace dans lequel le jeune enfant apprendra à exercer sa liberté. Nous avons les classes sociales d'une part et d'autre part, le système éducatif. L'enfant vient au monde dans une classe sociale, un espace clos dans lequel des groupes vivent dans une relative homogénéité. La dignité y est inégale à cause de la position asymétrique qu'occupe une personne qui incarne l'autorité et le reste de la population qui la légitime par leur obéissance volontaire. Cette asymétrie coïncide avec une inégalité presque permanente, au point qu'aux yeux de Maccio qu'elle influence la vie nationale. En effet, explique-t-il, les orientations politiques, économiques et culturelles de l'État sont déterminées par les options de classe, conscientes ou non, des dirigeants politiques. Elle a aussi des répercussions au plan international où les mêmes clivages se retrouvent dans tous les pays et aussi entre les pays riches et les pays pauvres. Plusieurs critères complémentaires et interdépendants définissent l'appartenance à une classe sociale : le rôle joué dans la société dans le domaine politique (absence ou étendue du pouvoir), dans le domaine idéologique (les valeurs défendues, l'ordre ou le changement, la concurrence ou la solidarité, etc.). Le style de vie découlant du rôle puisqu'il en résulte un niveau de revenu et une façon de consommer ce revenu. Le comportement psychologique, reflet des manières de penser, des préjugés qui confèrent dans les relations pour les uns une attitude de supériorité, de suffisance, pour les autres une attitude de passivité ou de soumission. La conscience collective enfin qui permet de passer de l'appartenance de classe à la conscience de classe, source de la lutte des classes, pour arriver à une société plus juste et plus égalitaire⁴⁰⁶.

À ces classes sociales s'ajoutent le système éducatif qui, d'abord voudrait au nom de l'égalité, éliminer progressivement le clivage de classe en donnant la même instruction à toute la population. En fait, Maccio trouve que l'instruction scolaire contribue à reproduire les clivages de classe en mettant à la disposition de l'économie et de la classe dirigeante la main-d'œuvre nécessaire à tous les échelons de la hiérarchie. Le système éducatif ensuite contribue à diffuser la culture, celle de la classe au pouvoir, ... L'école a une fonction idéologique très claire dont il est important d'être conscient si nous voulons contribuer à son évolution et à son changement.

⁴⁰⁶. MACCIO C., *Op. Cit.* p.29

Le système éducatif est enfin, l'organe de diffusion d'une langue qui, comme code permet aux membres locuteurs de communiquer entre eux dans la communauté comme à l'étranger.

3.6.2. La culture

Il n'est pas aisé de définir la culture. Mais nous savons qu'elle est une production humaine, un travail de l'humanité sur la nature. Mais une question cruciale est de comprendre et expliquer les interactions et les articulations entre cette trilogie nature, homme et culture. L'homme ne serait-il pas à la fois produit et acteur de la culture ? La relation entre la culture et la liberté humaine peut constituer une problématique de plusieurs thèses doctorales. Mais dans la mesure où nous voulons ici aborder son rapport avec la liberté de l'enfant, explorons une longue série de définitions. Ceci peut paraître assez long, mais nous voulons rappeler qu'en 1952, deux chercheurs américains, Kroeber A.L. et Kluckhohn C. dénombraient déjà plus de 150 définitions différentes, forgées depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle par des scientifiques qu'ils soient anthropologues, sociologues ou encore psychologues⁴⁰⁷.

« La culture, c'est la vie⁴⁰⁸ ». « La notion de culture, comprise dans le sens étendu, qui renvoie aux modes de vie et de pensée, est aujourd'hui assez largement admise⁴⁰⁹ ». « La culture [pour les Lumières] est la somme des savoirs accumulés et transmis par l'humanité, considérée comme totalité, au cours de son histoire⁴¹⁰ ». « Le mot "culture" comprend tout ce qui, dans la vie humaine, n'est pas, par nature, consacré à la reproduction de l'espèce⁴¹¹ ». « La culture comprend l'ensemble des productions artistiques ou intellectuelles d'une société, qui existent le plus souvent sous une forme esthétique, mais sans s'y limiter⁴¹² ». « Il s'agit de l'ensemble des activités sensibles et intellectuelles qui se réfèrent à la recherche du beau, ou à la recherche

⁴⁰⁷. KROEBER, A. L. et KLUCKHOHN, C., *Culture: a critical review of concepts and definitions*, Cambridge (Mass), Papers of the Peabody Museum of American Archeology and Ethnology, Harvard University XLVII, 1952

⁴⁰⁸. BISSOONDATH, N., *Le marché aux illusions – La méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal-Liber, 1995, p. 94.

⁴⁰⁹. CUCHE, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2004, p. 4.

⁴¹⁰. " ", p. 9.

⁴¹¹. GIRARD, A., « Politique publique de la culture », in Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Paris, CNRS éd. / Larousse, 2001, p. 509.

⁴¹². GRATTON, L.-P., *Contribution à l'analyse des rapports du droit interne et du droit international en matière culturelle – Étude de droit comparé et de droit international économique*, Université Toulouse 1 Capitole, 2016, p. 30.

de la finalité du monde » ou « L'ensemble des représentations qu'une société élabore sur elle-même et donne à voir aux autres, et qui se manifestent par son particularisme⁴¹³».

« La culture est exactement ce qu'un pays se dit à lui-même, et au sujet de lui-même a d'autre (sic), quel que soit le mode d'expression⁴¹⁴». « La notion de "culture" renvoie à une constellation complexe, discontinue et distendue, de signes ayant valeur normative au vu d'une interaction spatio-temporelle entre individus co-existants en une "communauté" identifiable⁴¹⁵». « Toute culture peut être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Tous ces systèmes visent à exprimer certains aspects de la réalité physique et de la réalité sociale, et plus encore, les relations que ces deux types de réalité entretiennent entre eux et que les systèmes symboliques eux-mêmes entretiennent les uns avec les autres⁴¹⁶».

« Culture : fausse évidence, mot qui semble un, stable, ferme, alors que c'est le mot piège, creux, somnifère, miné, double, traître⁴¹⁷». « Ensemble des faits de civilisation (art, connaissances, coutumes, croyances, lois, morale, techniques, etc.) par lesquels un groupe (société, communauté, groupe social particulier) pense, agit et ressent ses rapports avec la nature, les hommes et l'absolu⁴¹⁸». « L'ensemble des œuvres produites par des artistes, rangées dans un patrimoine que chaque génération augmente et fait fructifier⁴¹⁹». « En tant que patrimoine, la culture est ce long fleuve qui mène à une génération déterminée d'êtres humains, qui leur transmet des valeurs morales et esthétiques, des idéologies, l'histoire, des codes et des symboles... C'est-à-dire tout un riche patrimoine élaboré par les aînés et que les générations nouvelles reçoivent lorsqu'il existe un point de rencontre possible entre cet apport et le récepteur de cette formidable offrande⁴²⁰».

⁴¹³. GRELON, B., Instruments juridiques, droits culturels et diversité culturelle », in François de Bernard, *Europediversité culturelle et mondialisations*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 47.

⁴¹⁴. JUNEAU, P., « La souveraineté culturelle face au libre-échange – L'attitude de certaines industries américaines témoigne du peu d'égard pour les valeurs d'autrui », *Le Devoir*, 29 avril 1986, p. 7.

⁴¹⁵. LEGRAND, P., *Le droit comparé*, 4e éd., Paris, PUF, 2011, p. 8.

⁴¹⁶. LÉVI-STRAUSS, C., « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. XIX.

⁴¹⁷. MORIN, E., *L'esprit du temps – Nécrose*, Paris, B. Grasset, 1975, p. 97.

⁴¹⁸. PIRIOU, J.P., *Lexique de sciences économiques et sociales*, 6e éd., Paris, La Découverte, 2003, p. 34.

⁴¹⁹. SAEZ, G., « Les politiques de la culture », in Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique – Les politiques publiques*, vol. 4, Paris, PUF, 1985, p. 399.

⁴²⁰. VÁZQUEZ MONTALBÁN, M., « La gauche et la culture », *Le Monde diplomatique*, janvier 2004, p. 32.

« ... réserver le mot “culture” qu’à des manifestations de l’esprit, portées par un sens et pétries d’une intention esthétique⁴²¹. ». « Le sens français, plus limité, renvoie à l’idée de création, d’œuvres, de patrimoine, et à l’existence de critères capables de distinguer, dans ce qui se produit et s’échange, ce qui relève de la culture⁴²². »

«Ensemble des acquis littéraires, artistiques, artisanaux, techniques, scientifiques, des mœurs, des lois, des institutions, des coutumes, des traditions, des modes de pensée et de vie, des comportements et usages de toute nature, des rites, des mythes et des croyances qui constituent le patrimoine collectif et la personnalité d’un pays, d’un peuple ou d’un groupe de peuples, d’une nation.» ou «Ensemble des valeurs, des références intellectuelles et artistiques communes à un groupe donné; état de civilisation d’un groupe humain⁴²³». « La culture est le visage et l’âme d’un pays, car elle reflète la pensée et la façon d’agir des êtres qui l’habitent ». « Elle est, dans son sens le plus large, l’ensemble des connaissances, de l’expérience, des croyances, des valeurs, des coutumes, des traditions et des institutions distinctives d’une communauté⁴²⁴ ». « La culture est l’ensemble des traits distinctifs, matériels, intellectuels et spirituels, qui caractérisent une société ou un groupe social⁴²⁵».

« Sans s’essayer à une définition scientifique ou trop rigide de la culture, les délégués se sont accordés pour entendre celle-ci non plus au sens restreint des belles-lettres, des beaux-arts, de la littérature et de la philosophie, mais comme les traits distinctifs et spécifiques, les modes de pensée et de vie de toute personne et de toute communauté. La culture englobe donc la création artistique ainsi que l’interprétation, l’exécution, la diffusion des œuvres d’art, la culture physique, les sports et les jeux, les activités de plein air, aussi bien que les modes particulières, par lesquels une société et ses membres expriment leur sentiment de la beauté, de l’harmonie, leur vision du monde autant que leurs modes de création scientifique et technique et la maîtrise

⁴²¹. DE VILLIERS, P., *Le moment est venu de dire ce que j’ai vu*, Paris, Albin Michel, 2015.

⁴²². WOLTON, D., *L’identité culturelle française, face à la mondialisation de la communication*, Paris, Académie des sciences morales et politiques, 28 mai 2001, p. 2 de sa communication.

⁴²³. *Dictionnaire de l’Académie française*, 9^e édition.

⁴²⁴. Canada, Parlement, Bibliothèque du Parlement, Direction de la recherche parlementaire, Division des affaires politiques et sociales, *Les arts et la politique culturelle canadienne*, doc. 93-3F (décembre 1993, révisé le 15 octobre 1999), p. 2.

⁴²⁵. Unesco, Groupe de réflexion en vue de la préparation de la deuxième Conférence mondiale sur les politiques culturelles, *Réflexion sur l’évolution de la notion de culture et des concepts liés au développement culturel et aux politiques culturelles depuis 1970*, doc. CC-80/CS.2/Ref.1 (1980), p. 4.

de leur environnement naturel⁴²⁶». « La culture est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances⁴²⁷».

Que retenir de ces différentes définitions ? D'une part, le sens est tellement large au point que la pluralité de sens et les multiples usages s'imposent. Le pédagogue nous parlera de « culture générale » ; l'agriculteur de « culture intensive » ; le journaliste de « culture de masse » ; le responsable des relations humaines de « culture d'entreprise ». D'autre part, la culture distincte de la nature dans la mesure où elle est produite par l'homme est partagée par un groupe qu'elle caractérise et dans ce sens, sans produire l'homme, elle influence grandement son être au point que nous pouvons dire que la culture détermine relativement la pensée. L'enfant traverse la culture qui le traverse. Quelle est alors sa marge de manœuvre ?

Parlons du contenu, des caractéristiques, des expressions et des fonctions de la culture. Pour Tylor (1871), c'est un tout complexe qui comprend : des acquis spirituels : le savoir, la croyance, l'art, le droit, la morale, la coutume et toutes les autres aptitudes acquises par un homme. Parlons aussi de ses caractéristiques : cohérence et interdépendance des éléments qui forment l'ensemble ; celui-ci comprend des activités humaines propres à un groupe propre ; sa transmission des anciennes générations aux nouvelles se fait par la socialisation ou la scolarisation. Du point de son expression on peut distinguer la culture explicite qui englobe tous les éléments matériels et concrets : la gastronomie, l'habitat, le vestimentaire, les armes, la langue, la danse, les rites, les créations artistiques, les us et coutumes funéraires, etc. La culture implicite de son côté est faite de représentations, des valeurs spirituelles qui fondent cette culture. C'est ainsi que l'on reconnaît que la culture a deux fonctions, renforcer la cohésion des membres du groupe et permettre l'intégration des nouveaux ou des adhérents. À cause des particularités culturelles, lorsque les cultures différentes se rencontrent librement et de bonne foi (tourisme, échanges économiques,) ou par contrainte (immigration, guerre, esclavage, colonisation), il est inévitable de vivre les conflits habituellement appelés « le choc des cultures ». Et dans ce choc, le sort de la liberté est en premier ligne et plusieurs scénarios sont

⁴²⁶. Unesco, *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*, rapport final, doc. CLT/MD/1 (1982), « Rapport général », p. 4.

⁴²⁷. *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, préambule, in Unesco, *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*, rapport final, doc. CLT/MD/1 (1982), p. 38.

possibles : acculturation, transculturation, enculturation, inculturation, déculturation. Les cultures dominantes acculturent les plus faibles, reculturation, contre-acculturation⁴²⁸. L'enfant qui vient au monde rencontre la culture dans sa famille.

3.6.3. Les mass médias

L'enfant découvre, à côté de l'école, une réalité sociale qui n'est pas du tout un épiphénomène, le mass-média. Parlons de livres, de la musique, de la télévision, de l'Internet surtout des réseaux sociaux. Les livres s'adaptent à l'âge des lecteurs. Dans les rayons des livres pour enfants s'entassent des ouvrages qui servent à leur portée, les grandes lignes des connaissances du monde actuel. Ils ouvrent donc les jeunes lecteurs au monde. Mais d'autres ouvrages offrent des aventures qui leur permettent de s'évader du réel. Dans l'élan éducatif de l'initiation à la lecture, ce sont les adultes qui choisissent les livres qu'ils estiment adaptés à l'âge du lecteur. Cette intervention des adultes peut être mal perçue par les enfants s'ils ne comprennent pas qu'il faut un certain recul pour savoir sélectionner dans cette nébuleuse. Mais le mieux serait aussi d'initier le jeune à faire le choix en fonction de l'utile et de l'agréable.

L'influence de la musique sur les jeunes est très grande, et Maccio estime qu'il faut aider l'enfant à apprécier à juste titre les sons agréables à l'oreille avec le message qu'ils véhiculent. Le disque aussi s'est mis à la portée de ce jeune public, affirme-t-il : « chansons, fables, contes, vie de grands musiciens, pour mettre les classiques à leur portée, etc. Si ceux qui entourent l'enfant savent l'aider à apprécier la valeur de ce qu'il écoute, l'enfant, à travers ses découvertes, se forge un goût personnel, un esprit critique qui l'aidera à ne pas prendre comme vérité absolue tout ce qu'il entendra. Mais, comme pour le livre, saura-t-on mettre à la disposition de l'enfant les outils les plus profitables pour cet éveil au monde se fasse dans les conditions les plus enrichissantes⁴²⁹ » ? Le monde de la musique est un vaste marais où

⁴²⁸. **Contact culturels** : L'ensemble des interrelations culturelles qui se nouent entre deux cultures mises en rapport (direct ou indirect, physique ou non, continu ou épisodique, conscient ou inconscient). **Acculturation** : Le processus dynamique dans lequel s'engage une culture évoluant sous l'influence d'une autre culture, **Transculturation** : Le même processus déclenché par l'effet de facteurs endogènes (sans mise en contact de deux ou plusieurs ensembles culturels distincts), **Enculturation** : Les processus de socialisation de l'individu qui, par l'éducation, l'instruction, les disciplines du groupe en général, transmettent à chacun des membres du groupe les modèles, les normes, les systèmes de valeurs caractérisant la culture, **Contre-acculturation** : Les attitudes de réserve, de rejet ou de repli manifestant une réaction du groupe à un début d'acculturation. « **Déculturation** : Dégradation culturelle sous l'influence d'une culture dominante, **Reculturation** : Le retour vers une culture originale pour le second. Il est possible de classer les diverses situations de rencontre entre les cultures selon plusieurs caractéristiques.

⁴²⁹. MACCIO C., *Op. Cit.* p.53.

pataugent le meilleur comme le pire. Certains musiciens éduquent et sensibilisent l'humanité, d'autres interrogent ou critiquent la société, d'autres encore corrompent les mœurs s'ils ne font la propagande des pouvoirs. Éduquer les jeunes à prendre le recul suffisant pour discerner ce qui édifie de ce qui corrompt, ce qui est vrai de ce qui est faux, ce qui pacifie de ce qui ameute, ce qui élève l'esprit de ce qui le rabaisse, ce qui fédère de ce qui divise, etc.

Charles Maccio ne laisse pas de côté la télévision qui propose des programmes très variés. L'enfant est attiré dit Maccio, par tout ce qui est audio-visuel. « La télévision est pour lui un phénomène naturel qui lui ouvre toutes grandes les portes du monde. L'aide-t-on à discerner tout ce qui peut l'intéresser, l'enrichir, ou laisse-t-on le poste ouvert sans se préoccuper des émissions regardées, en se contentant d'interdire celles qui ont un carré blanc ? Toute démission des éducateurs favorise le conditionnement. Pour avoir la paix, les parents laissent tout regarder, parfois jusqu'à une heure tardive, sans se soucier des capacités de résistance de l'enfant qui, le lendemain de l'école, ne pourra suivre la classe. Dès ce moment, l'enfant s'habitue à suivre ses instincts sans se soucier du lendemain. Ce sont déjà les habitudes de l'adulte qui naissent en lui. L'enfant deviendra ce qu'on l'aura aidé à être ⁴³⁰».

Pour revenir sur les programmes que proposent les médias, la télévision comme le cinéma. Cette expression n'est si neutre. Ce sont des programmes des informations, des documentaires, des émissions, des débats, des loisirs, des publicités, des concerts, de la violence, de la pornographie etc., que distille le téléviseur. On peut aussi en aval déplorer la programmation des consommateurs. Ils sont programmés consciemment et inconsciemment pour un mode de vie consumériste. Le texte que nous venons de citer date de 1989 et entre temps, les techniques d'informations et de communications ont connu beaucoup de mutations, au point qu'aujourd'hui on parlerait plutôt des médias. Mais de l'Internet davantage et spécialement de réseaux sociaux où les jeunes sont les plus présents et engagés. Cela constitue une véritable nébuleuse d'informations, des suggestions, des publicités, d'influences, etc., dans laquelle la liberté tant de l'adulte que du jeune est en dure épreuve. Les médias instruisent, élargissent les vues, mais en même temps sa consommation immodérée et sans critique abrutit. Trop d'audio-visuel créé des idiots-visuels. Il n'y a que la liberté qui peut prévenir des addictions.

⁴³⁰. *Idem*

3.6.4. L'art et la mode

Les dispositions culturelles et artistiques de l'enfant ont besoin d'un environnement et du contact avec des talentueux. C'est seulement au collège, par exemple, que nous avons découvert que nous avons des dispositions pour apprendre à jouer à des instruments de musique. En une seule année, nous avons pu jouer les basiques de l'harmonica, la flûte à bec, le mélodica, l'harmonium et la guitare. Et après, c'est la liberté qui donne l'assiduité dans les efforts pour s'améliorer. Tout enfant dans cette aventure artistique et culturelle a besoin de s'investir librement. D'ailleurs la perception qu'on de l'art est une des manifestations de la liberté. L'artiste se projette dans son œuvre et offre un monde subjectif, tel qu'il a construit ou inventé, soit le monde objectif qu'il veut représenter ou imiter, ce que les anciens grecs appelaient *μιμήσις*⁴³¹. C'est ce que voulait dire Bergson déjà au début du XX^{ème} siècle. « Il y a, en effet, depuis des siècles, des hommes dont la fonction est justement de voir et de nous faire voir ce que nous n'apercevons pas naturellement. Ce sont les artistes⁴³² ». Mais pourquoi l'artiste voit-il ce que le commun de mortel ne voit pas d'emblée ? Le regard du non-artiste est absorbé par la dimension de l'utilité et de l'usage, alors que l'artiste qui s'en détache parvient à percevoir et à faire voir les aspects demeurés cachés aux yeux des autres. L'artiste est donc libre de la pression de l'utilité et de l'usage de la vie quotidienne et ordinaire. Cela lui donne la force et l'indépendance par rapport aux intérêts économiques, politiques, moraux ou religieux. Il est au service de l'art pour l'art.

Mais la question pertinente est celle de savoir si aujourd'hui, l'artiste, le jeune artiste est libre devant la propagande, la publicité et la marchandisation des talents. On est en droit de s'interroger si ce n'est pas la pression des parents, celle de la publicité ou de la manipulation par des programmes télévisés, des réseaux sociaux qui poussent les artistes aux excès de tout genre ? Mais une autre question est la nature de cette liberté de l'artiste. Est-elle absolue, sans limite ? L'artiste peut-il tout se permettre ? Sa subjectivité s'impose-t-elle en tout et à tous ? Et que dire du marché de l'art ? Au nom de quoi accorde-t-on à telle œuvre d'art, à un tel talent ou à un tel artiste plus de valeur marchande qu'aux autres ? Une autre question est celle des règles que la nature ou les hommes pourraient imposer à l'artiste, quelle est sa marge réelle de manœuvre ? Et la beauté est-elle encore le paradigme essentiel de l'art ? L'ascension et l'invasion de la culture populaire en est une interpellation à prendre au sérieux, parlons-en.

⁴³¹. Des anciens Grecs, pensaient l'art comme *μιμήσις*, imitation de la nature, manière de la représenter.

⁴³². BERGSON, H. *La pensée et le mouvant*, Paris, PUF, 1938, Quadrige, 1990, p.149.

Revisitons une des définitions qu'analyse Stuart Hall⁴³³ avant de dire un mot sur le piège de l'art populaire. Dans un premier temps la tendance socialiste entend par culture ou art « populaire » celle ou celui produit pour la consommation de masse. C'est une définition commerciale ou marchande, ces masses de gens qui produisent et consomment la culture populaire s'en délectent. La masse populaire qui semble en retirer un grand plaisir est incapable de critique et croit même s'imposer ainsi sur la culture minoritaire intellectuelle et élitiste. Mais souvenons-nous de Juvénal, qui disait « Panem et circenses » pour stigmatiser l'inertie des citoyens de Rome face aux stratagèmes des dirigeants pour contenir toute tentative de soulèvement de la population. C'est-à-dire, si les citoyens ont le pain et les jeux, les puissants peuvent régner en maîtres absolus sans inquiétude et sans avoir à rendre compte. De nos jours, les choses ne sont pas si différentes. Les industries culturelles capitalistes et les médias qui font la promotion de la culture et de l'art populaires appartiennent à la minorité élitiste, aux mécènes qui non seulement en tirent des profits faramineux, mais encore manipulent, contrôlent et abrutissent ces masses populaires pour garder leur position dominante. C'est ce que nous appelons le piège de la culture populaire, elle devient un opium du peuple. Par ailleurs, qui doit distinguer et qualifier la culture populaire par rapport à celle qui n'est pas populaire ? S'il s'agit de la culture, des mœurs, des coutumes et du folklore « du peuple », qui est peuple et qui ne l'est pas ? Est-ce que le peuple se reconnaît vraiment devant les fortes expressions de vacuité, de grossièreté, de licence, de narcissisme, d'hyper-dramatisation des vicissitudes familiales, de délinquance, de vulgarité, de pansexualisme, de débauche et de criminalité que véhicule cette culture dite populaire ? Mesure-t-on assez les conséquences de cette violence sur le mental et la personnalité des jeunes et des adolescents. Les vertus héroïques d'antan de certains personnages des bandes dessinées et du cinéma ont cédé la place aux célébrités créées par les médias et dont les vertus sont difficiles à percevoir et qui deviennent spécialistes en tout, même aux antipodes de leurs talents au point de sensibiliser les gens pour certains programmes politiques, le vaccin par exemple. Pour quoi la culture et l'art populaires ont-ils abandonné leur essentiel rapport au « beau et à l'agréable » ? Quel crime commettrait-on en joignant l'utile à l'agréable ?

La mode est une des expressions de l'imposture de la culture, un pouvoir qui nous transforme

⁴³³. <https://bougoulosophe.blogspot.com/2012/12/de-la-deconstruction-du-terme-populaire.html>, consulté le 21/04/2021 à 13h30'

producteur, consommateur et même la marchandise. Écoutons ce qu'en pense Susan Neiman : « La culture telle qu'elle existe est moins despotique, mais plus puissante que le pouvoir parce qu'elle nous encourage à aimer notre servitude, comme si elle était la quintessence de la civilisation. Deux passions, la gloire et le luxe, sont à l'origine de nos maux ; nous sommes mauvais à cause de l'une et malheureux à cause de l'autre. Le luxe corrompt tout le monde : les riches qui en jouissent et les pauvres qui en rêvent. Pire encore, il transforme les êtres humains en marchandises que nous finissons par évaluer comme des têtes de bétail...Aucun plaisir – ni un bon petit plat ni le dernier gadget high-tech n'est mauvaise en soi. Le problème est qu'ils créent des besoins artificiels qui nous rendent dépendants. Le plaisir que vous éprouvez en achetant le dernier smartphone est beaucoup plus fugace que votre angoisse et votre confusion si vous oubliez de le recharger : vous êtes soudain désarmé. Même les gens qui ont du mal à s'adapter aux innovations technologiques incessantes se demandent comment nous faisons pour vivre sans. Ceux qui dirigent nos sociétés entretiennent cette dépendance et cherchent à cultiver le goût du luxe pour nous aveugler, comme si ce luxe nous rendait plus sexy et plus heureux⁴³⁴ ».

La mode est une donne qu'abordent abondamment la littérature britannique et indienne à en croire Millet Audrey. Elle a osé embrasser ce sujet dans toute sa complexité, à la croisée de l'histoire sociale et des techniques, de l'histoire politique et économique, de la sociologie et des arts. Pour comprendre pourquoi nous parlons de la mode ici, qui peut devenir une obstruction à la liberté, il faut commencer par reconnaître, comme le fait Millet Audrey, la distinction que Lipovetsky Gilles établit entre l'achat spontané et l'achat impulsif. Dans le premier cas nous réalisons des achats motivés par la nécessité et l'utilité et c'est librement, sans contrainte ni incitation. Par contre, lorsque nous achetons impulsivement notre liberté n'y est pas, c'est incontrôlé et on obéit à une tendance ou à une orientation. Millet Audrey est sans équivoque : « L'achat impulsif défie la rationalité ; car il relève de la force des sentiments et des émotions. Plus l'émotion est intense, plus l'acheteur est prêt à payer le prix fort. Or ces impulsions ont des conséquences sur les corps qui portent les vêtements. Les jeunes gens acceptent volontairement une part de la manipulation dont ils font l'objet, mais ils ne saisissent pas la profondeur du système car ils n'ont pas été éduqués sur le sujet⁴³⁵ ». L'ancienne styliste,

⁴³⁴. NEIMAN S., *Grandir, éloge de l'âge adulte à une époque qui nous infantilise* (trad. Cécile Dutheil de la Rochère), Paris, Premier Parallèle, 70.p.

⁴³⁵. MILLET, A., *Le livre noir de la mode. Création, production, manipulation*, Paris, Les Éditions Les Pérégrines, 2021, p.247.

chercheuse associée au CNRS et docteur en histoire pointe de doigts, les techniques modernes de manipulation, les médias. Nous en parlerons davantage plus tard, mais pour elle, « Avec la multiplication des supports et de fake new, il faut expliquer comment la production d'images médiatiques altère la perception de sa propre vie, de son corps et des autres⁴³⁶ ».

Tout est donc mis en contribution pour asseoir la dictature de la mode : « Pour obtenir le consentement des populations, plutôt que d'utiliser la force comme dans les régimes totalitaires, les États-Unis ont inventé les révélations publiques. Le mot sonne mieux que « propagande ». C'est Edward Bernays (1891-1995), magnat des médias dans la première moitié du XX^e siècle et auteur de *Propaganda* (1928), qui met en place une méthode toujours utilisée. À l'origine, elle doit convaincre les Étatsuniens, hostiles à l'idée d'une entrée en guerre, d'envoyer leurs armées en Europe en 1917. Bernays s'inspire d'un Français, Gustave Le Bon (1841-1931) : médecin, anthropologue, psychologue social et sociologue, celui-ci a plusieurs cordes à son arc. Bernays retient de son œuvre que « connaître l'art d'impressionner les foules, c'est connaître l'art de les gouverner ». Il met alors en place un arsenal mental pour promouvoir la consommation. Considérant que les foules sont incapables de penser de manière rationnelle, il choisit des leaders pour faire office de prêcheurs : journalistes, stars de cinéma, publicitaires, agents de presse et psychologues. La méthode appliquée à divers produits de consommation. Son but est de créer un fantasme autour d'un objet et de focaliser la foule sur le ressenti qu'il occasionne. En somme, il faut convertir la population à la consommation, nouvelle religion, et les clients en fanatiques de leur apparence. C'est une manière de canaliser les foules, de leur inventer des buts et de créer des obsessions quotidiennes⁴³⁷ ».

La tyrannie de la mode est susceptible de réduire l'homme à un simple consommateur et adepte endurci de la consommation à tout prix, sans esprit critique. Le lien avec est le mensonge est si évident que Millet Audrey en fait la base de son industrie : « L'industrie de la mode est fondée sur un mensonge qui structure ses modèles économiques. Mais le consommateur n'est pas passif, il désire terriblement ses produits. Cette industrie a donc modifié son ADN pour s'orienter vers un consommateur aux goûts changeants. Le mensonge est alors affirmé et diffusé par les spécialistes du secteur, des analystes et des passionnés. La mode désigne ainsi des éléments de style éphémères, car les consommateurs s'en lassent rapidement⁴³⁸ ».

⁴³⁶. *Ibidem*, p.249.

⁴³⁷. *Ibidem*, p. 11-12

⁴³⁸. *Ibidem*, p. 78

3.6.5. Problèmes de liberté de l'adolescent

La liberté de l'enfant se comprend aussi limitée devant les dilemmes. Je n'oublierai pas un jour de mon enfance 48 mois environs où, j'étais confronté pour la première fois devant un dilemme. Deux activités se déroulaient au même moment. La première fut à la maison, la construction de toilettes extérieures dont j'ai eu le plaisir d'admirer toutes les étapes. La charpente en constituait une très intéressante, je rêvais voir comment les tôles seraient placées. Par ailleurs, chez la voisine, il y avait une fête de naissance à laquelle tous les enfants étaient conviés. Tous les copains et copines me pressaient de les rejoindre. J'ai réalisé que je n'avais vraiment pas de liberté devant cette contrainte de choix. Quel que fut le choix, j'étais appelé à renoncer à un plaisir, à un bonheur ce jour-là pour un autre qui ne comblait pas autant pour oublier le premier.

Dans certains cas, des problèmes d'enfance non résolus peuvent ressurgir ou déterminer forte la crise de cet état spécial de l'adolescent qui n'est plus enfant mais n'est pas encore adulte. Le besoin de détruire, les brimades et querelles, le mensonge, le vol, la bouderie, la télévision, les goûts de la nourriture et les attitudes vis-à-vis de la table, le sommeil, les jouets, les rêveries et pour les pires cas la succion du pouce et beaucoup d'autres attitudes enfantines. À ces problèmes, il faut maintenant ajouter les situations où la liberté est vraiment aux prises avec l'autorité du père. Il s'agit des sorties nocturnes, des jurons et gros mots, l'excès de l'usage de voiture, les mauvaises compagnies, le tabac, l'alcool, la drogue, les maquillages, les vêtements, l'argent de poche, et les restrictions familiales. Ici le conflit est inévitable, mais c'est le père qui doit avoir plus de tact dans cette confrontation qui ne baissera que lorsque le nouvel adulte aura un chez-soi, une expérience de solitude qui peut aussi être une claustration ou un recueillement. Un jeune adolescent revenait chaque jour aux petites heures de l'aube. Il était donc invisible à la maison. Les parents lui ont payé un appartement pour qu'il ne s'expose pas trop aux dangers nocturnes. À la surprise de tout le monde, il passe désormais plus de temps avec la famille et regagnait tard son appartement. Deux autres domaines sensibles mettent coude à coude le père et son enfant, le mariage et le métier. Le père évitera de s'imposer sans non plus s'empêcher de donner son avis.

CONCLUSION

Dans ce chapitre j'ai étudié à la fois l'autorité du père et la liberté des enfants. L'histoire nous a montré que la tendance est de basculer d'un extrême à un autre, trop d'autorité ou alors moins

et dans le pire de carence d'autorité. Le juste milieu est l'effort vers qui doivent tendre l'enfant, le père, la mère ainsi que la société. L'autorité du père ne peut se concevoir que dans le cadre de la famille. Ce qui a justifié qu'avant d'étudier cette autorité, nous avons commencé par l'autorité maternelle qui lui antagoniste mais complémentaire. Les excès de ces deux autorités constituent les fléaux de l'humanité, le féminisme et la phallocratie. J'ai analysé la figure du père dans les différentes mutations que connaît la société. Avant d'aborder la liberté des enfants il a été question de revenir sur la complexité de la nature humaine, que le père, la mère et l'enfant ont en partage : l'ambivalence de la nature humaine, les instincts de protection des territoires, l'instinct de propriété sur la personne aimée ou aimante, la puissance de l'Inconscient, la complexité des personnalités, les rapports entre l'inné et l'acquis. Il nous a fallu aussi connaître le mystère qu'est l'enfant et lui reconnaître la même humanité mais sans les traiter comme s'ils étaient déjà adultes. Le dernier point a consisté à établir que la liberté des enfants n'était pas seulement aux prises avec l'autorité du père, mais aussi avec des influences parfois néfastes de la famille, de la culture, des mass médias, de l'art et la mode. Et enfin j'ai épinglé quelques problèmes de l'enfance et de l'adolescence. Une prudence est requise pour que le père sur qui repose l'espoir de toute la famille, parce qu'il est le bouclier contre les attaques parfois mortelles de l'espace public et social. Il devra éviter ce que j'appelle sept tentations majeures du père : Viol de la maman, Abandon, Refus de reconnaissance, Violence verbale et physique, Inceste, Excès d'autorité, Carence ou absence d'autorité.

CHAPITRE 4.
ESPRIT CRITIQUE ET LIBERTE HOLISTIQUE

INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent, j'ai dit que, quoique la liberté se présente et se représente comme une évidence, dans la pratique rien n'est gagné d'avance. L'homme se comporte comme s'il désirait et reprouvait en même temps sa propre liberté et celle des autres. Des structures sociales fonctionnent comme si leur mission principale était devenue d'infantiliser tout le monde, de manipuler et presque d'hypnotiser, de sorte que nous puissions vivre dans une illusion de liberté alors que ce sont d'autres personnes qui décident de notre vie, parfois même dans les moindres détails. Que dire des lors ? L'éducation à la liberté est-elle une mission impossible, un vœu pieux ? Dans ce dernier chapitre je propose l'esprit critique comme moyen le plus sûr pour discerner les paradoxes et les ambivalences de la liberté d'une part, et pour identifier et relever les défis de l'éducation à la liberté holistique d'autre part. Après un bref examen de l'ambivalence de l'éducation à la liberté, la voie de sortie pour surmonter cette ambivalence et les paradoxes étudiés serait peut-être l'esprit critique. Celui-ci étant la méthode par excellence de la philosophie, j'aborderai succinctement la difficulté de définir la philosophie, son intention, ses origines et sa division. Je donnerai à cette philosophie un objet spécifique, l'éducation. Avant de dire un mot sur le rapport entre la philosophie de l'éducation et d'une part la philosophie en général et d'autre part et les sciences de l'éducation, j'étudierai les finalités, les processus, les paradoxes et les problèmes philosophiques. J'examinerai si par ailleurs les méthodes de la philosophie de l'éducation peuvent établir sa pertinence face aux sciences de l'éducation. Je porterai cette philosophie de l'éducation à critiquer une période de l'histoire occidentale qui a le plus pris au sérieux la question de la liberté et de l'éducation, le monde libre des Lumières. Le cœur de ce chapitre sera ce que j'appelle « liberté holistique ». Est-il possible de définir exactement les contours de cette liberté ? Pourquoi les autres libertés sont-elles appelées épiphanies ? Je discernerai l'holisme et ses formes connexes avant de décortiquer la liberté holistique. Les limites intrinsèques de toute liberté rappelleront qu'il est de sa nature d'être limitée sans rien perdre de grandeur. Aujourd'hui de plus en plus s'imposent des recherches sur l'homme en forte connexion avec la nature et l'univers. Et beaucoup de publications dont certaines de best-sellers se multiplient dans le cadre de développement personnel. Elles puisent pour la grande majorité de leurs inspirations dans le monde au-delà du rationalisme et dans les littératures et traditions anciennes qui, à mes yeux peuvent nous expliquer mieux la liberté holistique. Je termine par identifier les défis à relever : tyrannie de l'ego, famille, banalité du mensonge et de contre vérité, antagonisme, paternalisme totalitaire, hégémonie d'une certaine élite et l'ingénierie sociale, énigme de l'intelligence artificielle.

4.1. EXISTE-T-IL UNE AMBIVALENCE DANS L'EDUCATION DE LA LIBERTE ?

4.1.1. Sortir de la minorité

Je voudrais rappeler que le premier obstacle à l'éducation de la liberté est l'homme lui-même. D'une part il peut rester esclave de ses pulsions, de ses pires instincts, ou renoncer à conquérir sa liberté comme le montre Etienne de la Boétie dans Le discours de la servitude volontaire. Emmanuel Kant pour sa part, parle de sortir de sa minorité : « la paresse et la lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes, après que la nature les a affranchis depuis longtemps de toute direction étrangère, reste cependant volontiers, leur vie durant, mineurs et qu'il soit facile à d'autres de se poser en tuteur des premiers. Il est si aisé d'être mineur ! Si j'ai un livre qui me tient lieu d'entendement, un directeur qui me tient lieu de conscience, un médecin qui décide pour moi de mon régime, etc., je n'ai vraiment pas besoin de me donner de peine moi-même. Je n'ai pas besoin de penser pourvu que je puisse payer ; d'autres se chargeront bien de ce travail ennuyeux. Que la grande majorité des hommes (y compris le sexe faible tout entier) tienne aussi pour très dangereux ce pas en avant vers leur majorité, outre que c'est une chose pénible, c'est ce à quoi s'emploient fort bien les tuteurs qui, très aimablement, ont pris sur eux d'exercer une haute direction sur l'humanité. Après avoir rendu bien sot leur bétail et avoir soigneusement pris garde que ces paisibles créatures n'aient pas la permission d'oser faire le moindre pas, hors du parc où ils les ont enfermés, ils leur montrent les dangers qui les menacent, si elles essayent de s'aventurer seules au dehors. Or, ce danger n'est vraiment pas si grand, car elles apprendraient bien enfin, après quelques chutes, à marcher ; mais un accident de cette sorte rend néanmoins timide, et la frayeur qui en résulte, détourne ordinairement d'en refaire l'essai⁴³⁹ ».

4.1.2. Éduquer à la liberté est-ce ambivalent ?

La liberté de la société et des parents est une condition pour éduquer les jeunes à la même liberté. Si les parents, le père et ou la mère ne sont pas eux-mêmes libres, comment pourraient-ils éduquer leurs enfants à la liberté ? Par ailleurs comment cette éducation se passera-t-elle si la société n'est pas libre ? Les religions proclament que c'est Dieu qui nous a tous créés libres mais, dans la pratique, la liberté de conscience a de la peine à prendre racine. En effet certains leaders religieux n'ont pas résisté et ne résistent pas aujourd'hui à la tentation ou à la hantise

⁴³⁹. KANT, E., «*Qu'est-ce que les Lumières?*» (1784) §2.

de manipuler les adeptes. Avec un certain recul on peut observer aujourd'hui que l'école est devenue une fabrique des producteurs et des consommateurs dans notre nouvelle société de marché, on y est programmé. La liberté, l'intuition et l'esprit critique ne trouvent pas leur compte. L'État justifie son existence par le renoncement des libertés individuelles, dans un contrat social en vue de la paix et du bien commun. Il s'organise en trois pouvoirs dits indépendants, qui forment une élite au pouvoir à qui le reste de la population a encore délégué une autre partie de sa liberté. Un quatrième pouvoir est institué pour les confronter à la vérité et à la réalité. Toujours est-il que derrière la religion, derrière les pouvoirs législatifs, exécutifs, judiciaires et la presse, il y a des hommes réels, travaillés par le désir de dominer, ou soumis à d'autres plus forts pour dominer la majorité, fabriquer le consentement et l'obéissance. Pourtant les droits de l'homme, oui les droits de l'homme sont garantis par des constitutions. L'État qui chapeaute presque toutes les structures sociales a horreur de l'autonomie de la pensée des citoyens, comme le dit Susan Neiman : « Notre incapacité à grandir n'est pas seulement notre fait. Les structures sociales dans lesquelles nous évoluons sont conçues pour que nous restions puérils. L'État a tout intérêt à nous empêcher de penser de manière indépendante ; s'il cultive et exploite en ce sens nos pires tendances, c'est que des citoyens véritablement adultes ne valent pas les ennuis qu'ils causent. Ce désir de contrôle et notre propre désir de confort créent peut-être des sociétés moins conflictuelles, mais pas des sociétés d'adultes⁴⁴⁰ ». Quel paradoxe ? Est-ce une impasse ? Dans ce dernier chapitre nous voulons montrer qu'il n'y a qu'une critique qui peut nous ouvrir à l'universel dans lequel se trouve ce que nous appelons la liberté holistique, différente de cette illusion de dire et de faire tout ce que l'on veut.

Par-delà le paradoxe une autre question peut se poser : existe-t-il une ambivalence dans l'éducation à la liberté ? Évidemment le fait que l'homme ne puisse pas se passer de lui-même, même s'il peut devenir obstacle de sa marche pour la liberté, il reste le premier agent. Même s'il refuse, la pression de la vie le contraindra. Même si, dans certains cas, des parents peuvent, de bonne ou de mauvaise foi, hypothéquer cette éducation, ils restent incontournables. Aucun enfant ne peut se passer de ses parents sans en souffrir toute sa vie. Même dans le cas de substitution pour cause d'ignorance, d'absence, de malveillance ou de maltraitance, les nouveaux tuteurs peuvent bénéficier d'un transfert affectif ou d'un rejet total. Pour le reste, le jeune ne peut pas se dire libre s'il vit en dehors de l'État, ainsi que des autres structures sociales.

⁴⁴⁰. NEIMAN S., *Grandir, éloge de l'âge adulte à une époque qui nous infantilise* (trad. Cécile Dutheil de la Rochère), Paris, Premier Parallèle, p. 15-16

L'individu vit dans la société. Mais le plus difficile pour le jeune serait de devenir libre dans une société qui n'est pas libre ou qui refuse et s'oppose à l'éducation à la liberté. Entre la société et l'individu qui doit éduquer l'autre ? Ici je touche l'épineuse et amusante question de l'œuf et de la poule que Susan Neiman pose en ces termes : « Seuls les adultes libres et égaux peuvent construire une société libre et égalitaire, mais si la société a intérêt à engendrer des êtres indépendants et décervelés, d'où viendront les adultes ? Qui précède quoi, l'œuf ou la poule ? Le fameux paradoxe cache la plus grande énigme de la philosophie politique. Vous ne pouvez pas avoir l'un sans l'autre, alors comment et où commencer ⁴⁴¹ ? » « Je voudrais qu'on choisît tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il pensât bien de ceux qui vivent avec lui ; et qu'on lui apprît à si bien connaître le monde, qu'il pensât mal de tout ce qui s'y fait. Qu'il sache que l'homme est naturellement bon, qu'il le sente, qu'il juge de son prochain par lui-même ; mais qu'il voie comment la société déprave et pervertit les hommes ; qu'il trouve dans leurs préjugés la source de tous leurs vices ; qu'il soit porté à estimer chaque individu, mais qu'il méprise la multitude ; qu'il voie que tous les hommes portent à peu près le même masque, mais qu'il sache aussi qu'il y a des visages plus beaux que le masque qui les couvre ⁴⁴² ». De quel enfant s'agit-il ? L'enfant de la bourgeoisie, que l'opulence des parents a éloigné de la nature. De quelle société s'agit-il ? Société à l'image de la Royauté et de l'Église.

4.2. TRANSCENDER LES PARADOXES ET L'AMBIVALENCE

Lorsque les sciences dites humaines ou sociales étudient la question de la liberté ou précisément celle de l'éducation à la liberté, elles ne peuvent éviter des paradoxes et l'ambivalence. Et alors elles érigent des théories, des systèmes qui sont toujours susceptibles d'être complétés ou dépassés. Cela ne conduit-il pas à l'impasse quand, au nom des certaines contraintes, le dogmatisme scientifique nous impose de voies qui se contredisent ou sont contredites par la réalité ? Et parlant de la liberté, elles ne savent pas sortir du dilemme de la liberté humaine et du déterminisme scientifique. Comment en sortir quand l'homme est réduit soit à sa rationalité, soit à sa matérialité ? Il n'y a que l'instance critique qui peut nous permettre de continuer à chercher à saisir l'homme au-delà de sa rationalité et de sa matérialité, sans non plus le réduire à son caractère, quoique somme de toutes ses pensées personnelles.

⁴⁴¹. Ibidem, p.57.

⁴⁴². ROUSSEAU, J.-J., *Émile ou de l'éducation*, IV, Intr. Notes d'André CHARRAK, Paris, éditions, Flammarion, (1762) 2009, p. 342. .

Il est bon de revoir en quelques lignes cet effort critique de l'esprit que nous appelons la philosophie. Nous familiariser avec les notions philosophiques et les philosophes est un progrès non négligeable pour notre savoir. Nous devons aller plus loin pour puiser l'esprit critique qui nous permet de transcender les paradoxes, les ambivalences et sortir du carcan de dualisme et de la bipolarité ou de « binarité ». Seule la critique permet de s'élever au niveau le plus haut possible de généralité ou d'universalité pour démontrer que ces théories contradictoires se complètent et peuvent être toutes articulées malgré leurs divergences.

4.2.1. Définition impossible

La première question philosophique porte sur sa propre définition. Si les linguistes conviennent de double racine grecques de *philos* et *sophia*, désignant respectivement la passion, l'amour ou la recherche et la sagesse, aucune définition n'a trouvé l'unanimité des philosophes. On peut commencer par cette question : « Qu'est-ce que la philosophie » ? Si cette question peut paraître banale de prime abord, la définition de la philosophie est déjà le premier problème philosophique⁴⁴³. Rien de plus accommodant que de dire que littéralement, la philosophie est l'amour de la sagesse ou la recherche du savoir. Déjà ici apparaissent les deux dimensions essentielles de la philosophie. En effet elle est en même temps une théorie (connaissance) et une pratique (sagesse).

La tradition retient que c'est Pythagore de Samos qui, le premier, s'est attribué le titre de « philosophe » par refus de se faire appeler sage. En effet, il estimait que la sagesse était une vertu essentiellement divine et que ce serait indigne pour un homme de s'en prévaloir. Cicéron l'évoque bien : « Par la même raison, sans doute, tous ceux qui se sont attachés depuis aux sciences contemplatives, ont été tenus pour Sages et ont été nommés tels, jusques au temps de Pythagore, qui mit le premier en vogue le nom de philosophe. Héraclide de Pont, disciple de Platon et très habile homme lui-même, en raconte ainsi l'histoire. Un jour, dit-il, Léon, roi des Philiasiens, entendit Pythagore discourir sur certains points avec tant de savoir et d'éloquence que ce prince, saisi d'admiration, lui demanda quel était donc l'art dont il faisait profession. À quoi Pythagore répondit, qu'il n'en savait aucun ; mais qu'il était philosophe. Et sur ce, le roi, surpris de la nouveauté de ce nom, le pria de lui dire qui étaient donc les philosophes, et en quoi

⁴⁴³. COMTE-SPONVILLE, A., *La Philosophie*, Paris, P.U.F, (2005), 128 p., (Que sais-je ?3728), p.3

ils différaient des autres hommes »⁴⁴⁴. Les Grecs appellent philosophie, comme au temps de Thalès, l'ensemble des connaissances humaines ; elle s'étend à tous les domaines de l'action et du savoir, elle peut et doit contenir le système complet des connaissances ce système peut et doit atteindre à la perfection en même temps qu'à l'universalité.

Depuis, on peut affirmer savoir ce qu'est la philosophie, même si ce pourrait être si décevant de réaliser qu'il n'y a aucune définition qui retienne l'unanimité de tous les philosophes. Et cela fait son bonheur car, pour paraphraser Nicolas Boileau, au choc des idées contraires jaillit la lumière. On pourrait dire : autant de philosophes, autant des philosophies. L'histoire de la philosophie est faite d'une litanie de définitions souvent en opposition de contrariété ou de contradiction. Ces définitions soulignent non seulement la complexité de la définition de la philosophie, mais aussi l'incapacité d'un seul courant de proposer une compréhension complète. Définir la philosophie c'est difficile et c'est un effort toujours, déjà et encore en cours. Ainsi Gilles Deleuze après l'avoir défini comme l'art de former, d'inventer et de fabriquer des concepts⁴⁴⁵, n'hésite-t-il pas à la problématiser. Écoutons-le : « Peut-être ne peut-on poser la question qu'est-ce que la philosophie, que tard, quand vient la vieillesse, et l'heure de parler concrètement ⁴⁴⁶ ». Car si le philosophe est l'ami ou l'amant de la sagesse, n'est-ce pas parce qu'il y prétend, s'y efforçant en puissance plutôt que la possédant en acte ? « L'ami serait donc aussi le prétendant et celui dont il se dirait ami, ce serait la chose sur laquelle porterait la prétention, mais non pas du tiers, qui deviendrait au contraire un rival ? L'amitié comporterait autant de méfiance émulative à l'égard du rival que d'amoureuse tension vers l'objet du désir »⁴⁴⁷. C'est à l'amitié de concilier l'intégrité de l'essence et la rivalité des prétendants. N'est-ce pas une très grande tâche »⁴⁴⁸. La définition de la philosophie est donc une difficulté évidente mais non indissoluble si on aborde l'intention plutôt que la définition.

4.2.2. Intention philosophique

Pour contourner la difficulté de la définition de la philosophie, puisque les philosophes ne s'accordent pas sur une définition commune, il faut considérer le fait qu'ils lui reconnaissent tous une même intention, c'est-à-dire, poursuivre un même but, leurs cogitations portent sur un

⁴⁴⁴. CICÉRON, *Tusculanes*, V, 3, § 8

⁴⁴⁵. DELEUZE, G. et GUATTARI, F., *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris, Les Éditions de minuit, p.9.

⁴⁴⁶. *Ibidem* p.7.

⁴⁴⁷. *Ibid.* p. 9.

⁴⁴⁸. *Ibid.* p. 10.

même objet et ils procèdent par une même méthode.

Le but de la philosophie est la recherche d'un savoir radical et intégral qui transcende la doxa (δόξα), l'opinion ou la croyance.

Ce savoir sui generis a pour objet la totalité du réel ou le réel total dans ses trois manifestations pour l'homme. D'abord le κόσμος (cosmos) qui désigne le monde, l'univers, puis l'ἄνθρωπος (anthropos) qui énonce l'homme dans le sens être humain et enfin le θεός (theos) qui nomme Dieu, la divinité, les dieux ou la transcendance pour les athées. Les anciens aimaient bien dire « aucun objet n'est indigne de la philosophie ».

Dans cette délicate entreprise les philosophes procèdent par une même et triple méthode : réflexive, par le mouvement de la pensée, de la raison sur elle-même, analytique par la décomposition et la synthèse du concept, du tout et de ses parties, critique par hardiesse de refuser d'adhérer et de s'aliéner par des idéologies. La critique permet de retrouver son aplomb par l'articulation, au-delà des antinomies et des dilemmes. Le recul ou la critique nous préserve de toute adhésion naïve, toute résistance et toute réticence devant toute réalité sibylline. Élargir l'horizon des possibles, trouver l'équilibre entre ce qui est et ce qui devait être, c'est l'effort de ne pas croire ou de rejeter tout « bêtement ». La philosophie est souvent identifiée à sa méthode et s'est toujours mise au service des autres savoirs pour jauger leurs vérités et véracité. Aujourd'hui plus que jamais, elle nous permet de déceler des contradictions dans des théories, dans des dogmes, dans des récits historiques, dans des narratifs. Devant la pression de la nébuleuse et du flux d'informations, l'esprit critique permet de faire la sélection sans énervement. Il est important tout de même de préciser que l'esprit critique n'est pas l'apanage des seuls philosophes, même s'il faut leur reconnaître la passion et le courage pour cet exercice si périlleux. Cet esprit critique naît déjà de l'instinct, de l'intuition et du bon sens qui est la chose la mieux partagée au monde, pour parler comme René Descartes. Dans tous les cas, l'esprit critique ouvre à plus de connaissance, dans la mesure où il veut dépasser « la rationalité de binarité » du pour ou contre, du oui ou non, du vrai ou faux, du correct ou incorrect, du valide ou invalide, de vérité ou mensonge, de lumière ou obscurité, du clair ou obscur, du noir ou blanc, du fort ou faible, du grand ou petit, du nord ou sud, du bien ou mal, du bon ou mauvais, d'utile ou inutile, du beau ou laid, du chaud ou froid, du plus ou moins, du présent ou passé, du futur ou passé, du présent ou futur, de l'horizontal ou vertical, du haut ou bas, du sur ou sous, du seulement ou déjà, du trop ou pas assez,... En effet l'exclusion du tiers est un frein au

mouvement infini de la pensée et biaise, pour ainsi dire, tout jugement de valeur.

4.2.3. Quelle est l'origine de la philosophie ?

Un deuxième problème philosophique pourrait être celui de ses origines. Le terme voit jour au cinquième siècle avant Jésus-Christ. Cela coïncide-t-il avec ses débuts effectifs ? Une fois de plus l'origine de la philosophie est une autre interrogation philosophique, et à la question de savoir où est née la philosophie, les réponses divergent. D'aucuns affirment sans équivoque que la philosophie est née en Grèce. Hegel le dit tout simplement : « L'apparition de la philosophie exige la conscience de la liberté, il s'ensuit que la philosophie réclame un peuple dont l'existence se fonde sur ce principe ; nous demandions dans ce but que la pensée soit auprès d'elle-même, c'est-à-dire que l'esprit se sépare de l'élément naturel, qu'il ne soit plus plongé dans la matière, dans l'intuition, dans le vouloir qui est nature. La forme qui précède ce degré est l'unité de l'esprit et de la nature. Cette unité étant primitive, et au début, n'est pas la véritable. Ils se trompent tous ceux qui considèrent l'unité de l'esprit et de la nature comme la meilleure attitude de la conscience. Ce degré est plutôt le plus bas, le moins vrai, il n'est pas produit par l'esprit lui-même. C'est d'une manière générale la position de l'Orient. Mais la forme première de la libre, spirituelle conscience de soi, par suite le commencement de la philosophie, se trouve chez les Grecs »⁴⁴⁹. Cette position de Georg Wilhelm Friedrich Hegel se trouve corroborée par ce qu'on a appelé le miracle grec. On reconnaît la présence d'un balbutiement de la philosophie dans les autres civilisations antérieures au siècle de Périclès, dans la civilisation égyptienne par exemple, mais c'est une philosophie incorporée dans la matrice religieuse et par ricochet ésotérique. Le grand mérite de la Grèce aura été de l'avoir laïcisée et démocratisée. Comme le dit si bien Marion Duvauchel : « La Grèce apparaît à ce titre emblématique. La philosophie s'y est constituée non pas sur le fond des traditions hiératiques et sacerdotales comme la sagesse de l'Orient, mais en dehors d'elle, parfois contre elles : une sagesse d'homme, une sagesse de raison se manifeste face à l'immobile et hiératique sagesse védique et qui se constitue dans son ordre propre, dans la ligne d'œuvre de la raison. C'est une sagesse rationnelle tournée vers le créé dans deux manifestations : la cité, les choses. Elle part des choses, de la réalité sensible, du devenir, du mouvement, de ce multiple qui exerce avec une scandaleuse énergie l'acte d'être. Ces têtes criardes et légères ont eu le sens du réel

⁴⁴⁹. HEGEL, G.W.F. : *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, T. 2, Paris, Gallimard, 1954, p. 12

offert à notre expérience et à notre esprit d'hommes. Le miracle grec, c'est l'épiphanie de la raison, dont l'aventure scientifique n'est qu'une des caractéristiques »⁴⁵⁰.

Gilles Deleuze de rappeler que « Les concepts ont besoin de personnages conceptuels qui contribuent à leur définition. Ami est un tel personnage, dont on dit même qu'il témoigne pour une origine grecque de la philo-sophie : les autres civilisations avaient des Sages, mais les Grecs présentent ces amis qui ne sont pas simplement des sages plus modestes. Ce seraient les Grecs qui auraient entériné la mort du Sage et l'auraient remplacé par les philosophes, les amis de la sagesse, ceux qui cherchent la sagesse, mais ne la possèdent pas formellement »⁴⁵¹. D'autres par contre, stipulent que la philosophie qui s'épanouit en Grèce au sixième siècle avant Jésus-Christ est venue d'Égypte par où tous ces grands philosophes grecs sont passés. Les auteurs de ce courant sont nombreux, mais on peut citer : George Granville Monah James, Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga, etc. Le premier mène une véritable enquête pour retrouver les origines de la philosophie.⁴⁵² Aux sources de celle-ci il y a Ta Meri (1), Kemet (2), l'Afrique en quelque sorte. Pour James c'est clair, les Grecs ont usurpé la philosophie égyptienne, il y a quelque chose de vraiment paradoxal. Pour l'homme de la rue, la philosophie est d'origine grecque. Or quand on se penche sur l'histoire de celle-ci, on constate que la Grèce n'a pas accueilli cette philosophie avec tout l'honneur qui lui était dû. Socrate a été jugé et mis à mort par les autorités athéniennes. L'un de ses disciples les plus éminents Platon, fut obligé de s'exiler. Que reprochait-on à Socrate ? C'était le fait d'avoir introduit à Athènes des idées étrangères. En effet, "sa théorie fondée sur la connaissance de soi, "Connais-toi toi-même", est une copie conforme des inscriptions trouvées à l'extérieur des temples égyptiens. Malheureusement pour Socrate et les siens, le gouvernement athénien va le condamner à mort pour avoir introduit dans la cité des idées étrangères. Par ailleurs, Nsame Mbongo, en citant l'écrivain Volney (1757-1820) rappelle que la thèse du « miracle grec » a été lancée entre autres par des penseurs révolutionnaires du XVIIIe siècle, à la recherche d'un modèle démocratique ancien⁴⁵³.

⁴⁵⁰. [Http://alternativephilolettres.fr/wp-content/uploads/2017/01/Le-miracle-grec-science-et-sagesses.pdf](http://alternativephilolettres.fr/wp-content/uploads/2017/01/Le-miracle-grec-science-et-sagesses.pdf), publié par Marion Duvauchel, consulté le 30/10/2018 à 21h15'.

⁴⁵¹. KOJÈVE, A., « Tyrannie et sagesse », p.235 (in Léo Strauss, *De la Tyrannie*, Gallimard), cité par DELEUZE, G, *Op. Cit.* p.8

⁴⁵². Le livre de George G.M. James, publié pour la première fois aux Etats-Unis en 1954, a été traduit en français sous le titre "L'Héritage Volé" (éditions Afrocentricity International, 2015).

⁴⁵³.

http://www.africavenir.org/fileadmin/_migrated/content_uploads/MbongoPhilosophieRenaissanceAfricaine_03.pdf

Publié par Nsame Mbongo et consulté le 30/10/2018 à 17h30.

Que dire de cette confrontation ? A mon avis, je pense que si l'on reconnaît que la philosophie est œuvre de l'humanité, on ne peut pas ne pas la considérer dans son double aspect d'universel et de particulier, ou de sa substance et de son accident pour emprunter le vocabulaire aristotélicien. Ma conviction est que « là où il y a l'homme, il y a la philosophie ». D'ailleurs si ce n'est pas évident de définir la philosophie, comment le serait-il pour dénier à un moment ou à une sphère géographique ou culturelle, cette interrogation critique humaine face à sa propre vie, à la société et dans des situations tendues de la souffrance ou de la joie, de la haine ou de l'amour, de la mort ou de la vie, de l'inconnu ou du connu ? Que pouvons-nous savoir des interrogations non exprimées ou qui échappent à notre code de saisie et d'interprétation ? Chaque peuple ne fait-il pas cette philosophie sous la pression du monde qui le fait et qu'il fait ? D'aucuns diront que cette philosophie-là n'est rien d'autre que la vision du monde, soit. L'histoire ne nous apprend-elle pas que la cohabitation de peuples de diverses cultures n'a pas toujours été si aisée ? Si cette rencontre est sans télescopage majeur, les cultures s'articulent et donnent naissance à de nouvelles, plus enrichies par les emprunts réciproques. Au contraire si c'est la brimade qui s'impose, le plus rusé et le plus fort est porté par le désir des conquêtes dans lesquelles, au-delà des biens matériels, il impose sa culture ou s'approprie celle des vaincus.

Des érudits reconnaissent de plus en plus que le bon sens interdit d'ignorer l'apport de l'Égypte ancien où ont séjourné le peuple hébreu, les premiers philosophes grecs, Jésus Christ de Nazareth. La décadence de la civilisation égyptienne est due aux invasions, aux guerres meurtrières, aux destructions volontaires de tout le patrimoine culturel et la falsification de son histoire. Nous reconnaissons que l'effort philosophique coïncide avec l'apparition de l'homme sur la Terre, mais même si l'originalité de la Grèce dans son rayonnement est extraordinaire, les grecs eux-mêmes, notamment les pionniers, n'ont jamais caché être partis étudier en Egypte ! Poser la question de l'origine de la philosophie ne doit pas nous enfermer dans l'espace géographique. Cet épisode nous rappelle, si nous sommes disposés à être tout ouïe, que deux attitudes menacent l'humanité. L'élitisme et l'esprit de domination. D'un côté, tout le savoir a été caché au reste de la population : l'écriture, la lecture, les calculs et beaucoup d'autres savoirs ont été l'apanage de l'élite seule, scribes et prêtres. Ainsi après les invasions mésopotamiennes, perses, grecques, romaines et arabes, le reste de la population de l'Égypte ancienne a perdu le code d'accès au patrimoine culturel. De l'autre les conquérants ont exterminé une grande partie de l'élite et ceux qui ont accepté de se mettre littéralement au service des nouveaux maîtres ont été exportés et obligés de traduire de grandes œuvres en grec, en perse, en latin et en arabe. Les

tout premiers triomphateurs se sont approprié des œuvres. Beaucoup d'archéologues critiques démasquent de plus en plus cette imposture. Élitisme et domination sont donc des causes non négligeables de maux dont souffre l'humanité. En dépit de tout je retiens que c'est l'homme qui est à l'origine de la philosophie, cet homme qui vient du berceau de l'humanité qui est l'Afrique et qui a émigré avec sa philosophie à l'échelle planétaire.

4.2.4. Division de la philosophie

Dans l'ancienne Égypte l'expression « philosophie » n'a jamais été utilisée explicitement, son équivalent la Maât est un concept central dans la pensée égyptienne. C'est le principe d'ordre et de justice, on ne saurait comprendre la civilisation égyptienne sans se référer à ce concept. La Maât se confond avec l'éthique (Justice et Vérité en priorité), avec l'ordre universel au sens cosmique et sociopolitique, puis avec l'intégration sociale basée sur la communication et la confiance. Ainsi la philosophie n'a pas besoin d'être divisée car elle fait corps avec toutes les autres composantes de la culture, la religion, le droit et la politique. La philosophie grecque à l'origine ne conçoit pas non plus de division car elle constitue un corpus de toutes les connaissances humaines, mais l'histoire nous montre qu'avec le temps la division a été imposée. La division thématique me permettra de préciser sous quel angle j'examine les défis de l'éducation à la liberté.

S'appuyant sur le thème, c'est Aristote qui a tenté une première division. Ainsi pour l'auteur de l'Organon la philosophie se subdivise en : la théorique dont l'objet est la connaissance humaine (la mathématique, la physique, la théologie). Vient ensuite la pratique (la morale) et enfin la poétique (l'art.). Quelques siècles après et aussi sous l'influence de l'épicurisme et du stoïcisme, on en vient à une autre triple division. La physique, science de la nature extérieure, la logique, science des lois de l'esprit et de la connaissance, l'éthique ou morale. René Descartes proposera une autre division dans la lettre Préface de Principes de la philosophie, en ces termes : « Il doit commencer tout de bon à s'appliquer à la vraie philosophie, dont la première partie est la métaphysique qui contient les principes de la connaissance entre lesquels est l'explication des principaux attributs de Dieu, de l'immatérialité de nos âmes et de toutes les notions claires et simples qui sont en nous. La seconde est la physique, en laquelle, après avoir trouvé les vrais principes des choses matérielles, on examine en général comment l'univers est composé [...]. En suite de quoi il est besoin aussi d'examiner en particulier la nature des plantes, celle des animaux, et surtout celle de l'homme, afin qu'on soit capable par après de trouver les autres

sciences qui lui sont utiles. Ainsi toute la philosophie est comme un arbre dont les racines sont la métaphysique, le tronc est la physique et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales, à savoir la médecine, la mécanique et la morale, j'entends la plus haute et la plus parfaite morale qui, présupposant une entière connaissance des autres sciences, est le dernier degré de la sagesse ».

D'aucuns retiennent encore la division de la philosophie en catégories, selon le type de questions posées⁴⁵⁴. Qu'est-ce que la connaissance ? Comment peut-on savoir quelque chose ? Qu'est-ce que c'est la science ? Qu'est-ce que la vérité ? Ces questions sont posées par l'épistémologie qui est la philosophie de la connaissance et aussi des sciences (physique, biologie...). Qu'est-ce que le bien et le mal ? Est-ce que les gens devraient faire certaines choses, plutôt que d'autres ? Qu'est-ce que la justice ? L'éthique qui est la philosophie de la morale s'interroge sur ce qui est bien et mal dans les actes des hommes. Comment l'homme doit se conduire dans la société. Elle est basée par exemple sur les principes religieux, ou sur les coutumes, ou encore sur les lois du pays. Qu'est-ce que la beauté ? Que se passe-t-il si une personne trouve belle une peinture, mais une autre la trouve laide ? Est-ce qu'une peinture peut être belle et laide en même temps ? Est-ce que les vraies choses sont belles ? Est-ce que les choses bonnes sont belles ? Qu'est-ce que l'art ? L'esthétique est la philosophie du Beau et de l'art. Qu'est-ce que le monde réel ? Dans le monde est-ce qu'il y a plus de choses que ce que l'on voit et que l'on entend ? Si personne ne voit une certaine chose arriver cela signifie-t-il qu'elle n'a pas existé ? Qu'est-ce que ça signifie de dire « c'est possible » ? Est-ce qu'il y a quelque chose de spécial à être humain ? Qu'est-ce que l'espace ? Qu'est-ce que le temps ? Qu'est-ce que l'esprit ? Qu'est-ce que le corps ? Qu'est-ce que la conscience ? Est-ce que les gens ont une âme ? Est-ce qu'un Dieu a créé l'Univers ? C'est la métaphysique qui étudie l'existence, la place de l'homme dans le monde. Elle s'approche souvent de la question de Dieu. Ses questions peuvent ressembler à celles qui ont des réponses dans la religion. Que signifient les mots que l'on utilise ? De quelle manière exprimer une idée pour qu'elle ait une seule signification ? Est-ce que toutes les idées peuvent être exprimées avec des mots ? Qu'est-ce que la vérité ? C'est la logique qui étudie les règles pour ne pas penser de travers en faisant des erreurs de déduction.

De nos jours on pourrait parler d'une ramification de la philosophie à plusieurs branches.

- La phénoménologie, observation et description des phénomènes et de leurs modes

⁴⁵⁴<http://philoflorimont.blogspot.com/2012/08/definition-basique-du-terme-philosophie.html>. Publié par Claude Lope Ginisty et consulté le 30/10/2018 à 15h00.

d'apparition, considérés indépendamment de tout jugement de valeur. La phénoménologie de Hegel est un effort pour identifier la pensée au réel dans un élément unique, l'idée, qui devient la seule vraie réalité (Hegel) et la méthode qui propose un retour aux choses mêmes, à leur signification, en s'en tenant non aux mots, mais aux actes où se dévoile leur présence. La phénoménologie est une philosophie de l'intention créatrice (Husserl).

- La métaphysique et ses diverses branches. Elle pose des questions comme : Y a-t-il des réalités immatérielles ? Dieu existe-t-il ? L'âme est-elle immortelle, incorporelle ? L'ontologie, rattachée ou non à la métaphysique, selon les interprètes : Qu'est-ce que l'être ? Pourquoi y a-t-il de l'être plutôt que rien ? La philosophie de la religion, partiellement rattachée à la métaphysique, puisqu'elle tente de définir le divin et pose la question de l'existence de Dieu, qu'elle double d'une interrogation sur la nature du sacré en général.

- La morale ou l'éthique : discipline pratique et normative permettant de définir la meilleure conduite pour chaque situation : Quelle est la fin des actions humaines ? Le bien et le mal sont-ils des valeurs universelles permettant de définir cette fin ?

- La philosophie politique/ D'où peut provenir la légitimité du pouvoir ? Quel est le meilleur régime politique ? La morale peut-elle et doit-elle guider l'action politique ?

- La philosophie du droit. Quelles sont les relations entre droit et justice ? Comment naissent les normes juridiques ? Selon quels critères faut-il les juger ?

- La gnoséologie. D'où provient la connaissance ?

- La théorie de la connaissance. Qu'est-ce que la vérité ?

- L'esthétique. Qu'est-ce que le beau ? Qu'est-ce que l'art ?

- La philosophie de l'esprit. Quelles sont les relations entre corps et esprit ? Comment fonctionne la cognition ?

- La philosophie de la logique. La discipline qui s'intéresse à l'ensemble des problèmes théoriques concernant les concepts de la logique, essentiellement la définition de la logique. La compréhension des concepts d'inférence et de vérité sont deux autres problèmes fondamentaux de cette discipline. La question principale reste le statut même de la logique, la vérité logique est-elle absolue ou dépend-elle de la structure du cerveau humain ?

- La philosophie de l'action. La Liberté est-elle illusoire ?

- La philosophie de l'histoire. L'histoire est-elle régie par des lois, une nécessité, ou est-elle le fruit absurde de la contingence ? En d'autres termes l'histoire est-elle faite de successions d'évènements indépendants ou causés par l'homme ?

- La philosophie analytique. Une nouvelle méthode aurait été découverte, l'analyse, à ne confondre ni avec l'analyse matérielle du savant, ni avec l'analyse formelle du logicien. L'objet

de la philosophie serait non pas de décrire, d'expliquer ou de changer le monde, ou même de produire des énoncés d'un nouveau genre, mais d'apporter une analyse de la signification des énoncés scientifiques et du sens commun que l'on ne met pas en doute.

- La philosophie du langage. Quelle est l'origine du langage ? En quoi le langage se distingue-t-il d'autres systèmes de communications ? Quelles relations entretiennent langage et pensée ?
- La philosophie de la liberté consiste, selon Rudolph Steiner, à allier rationalisme et empirisme pour fonder un individualisme éthique.
- L'épistémologie qui est littéralement un discours sur la connaissance (ou encore sur la science dans une acception restreinte assez courante).
- La philosophie de l'éducation : un questionnement qui remet radicalement en cause tout ce que nous croyons savoir en ce domaine. Elle s'interroge donc également sur le sens et les limites des sciences de l'éducation.
- L'herméneutique : l'art d'interpréter, c'est-à-dire un savoir-faire qui permet de déchiffrer le sens d'un message.

Sans vouloir revenir à l'épineuse question de la scientificité de la philosophie, disons qu'à la question de savoir si la philosophie est une science, la réponse du philosophe décomplexé est oui et non. Si on comprend par science un type de savoir systématiquement et méthodiquement acquis, la philosophie a son droit de cité, surtout que l'histoire de toutes les sciences la retrouve comme matrice. Mais si la science est tout savoir fondé sur l'objectivité de la méthode expérimentale, la philosophie n'est pas une science, et heureusement. Tous les efforts des grands philosophes qui ont tenté de faire de la philosophie une science dans ce sens ont été vains. Si la science insiste sur l'objectivité, elle occulte la dimension subjective inévitable dans les interprétations. En effet alors que l'art sublime la subjectivité, l'artiste présente le monde tel que lui le voit ou veut le voir et que le scientifique s'évertue à s'effacer devant le réel, son objet, pour le cerner tel qu'il est. Le philosophe, quant à lui, articule art et science, subjectivité et objectivité. Le réel est ce qu'il est mais aussi tel que je me le représente. Comme on le sait, la pensée crée le réel. Aujourd'hui on découvre que la réalité est en pleine mutation tout en gardant son essence. L'artiste qui crée son monde y amène du monde et plus tard, la fiction devient la réalité. La philosophie qui est cet oiseau de Minerve, qui prend son envol à la tombée de la nuit, a besoin de deux ailes qui sont la subjectivité et l'objectivité. Vouloir enfermer la philosophie exclusivement dans l'objectivité est contreproductif. Revenons-en à la philosophie de l'éducation qui nous concerne davantage dans ce travail.

4.2.5. Philosophie de l'éducation

Partant du fait que l'éducation est au carrefour de toutes les disciplines, la philosophie de l'éducation se distingue donc par rapport, d'une part aux sciences de l'éducation par les types de questions qu'elle pose et par ses méthodes d'approches et, d'autre part des autres branches de philosophie par le fait de son objet spécifique. Je veux à ce niveau définir, d'abord l'éducation comme activité qui constitue l'objet de la philosophie de l'éducation et la nature de l'homme, dans le cadre de l'éducation, ensuite examiner le processus, les fins et les paradoxes de l'éducation. Enfin la particularité de la philosophie de l'éducation en même temps, par rapport aux sciences de l'éducation, et à elle-même.

4.2.5.1. Finalités de l'éducation

La première finalité, aux yeux d'Olivier Reoul, est sans doute l'épanouissement de l'enfant lui-même, mais cet épanouissement individuel ne suffit pas. Ainsi compris, il s'avère qu'ici il y a un refus de reconnaître toute valeur transcendante. Quel peut alors être le fondement de cet épanouissement, comment le déceler, comment l'évaluer ? Dans la posture qui n'est la même que celle de Reoul, Jacques Maritain déplore deux erreurs, de vouloir privilégier exclusivement l'enfant ou la société, la méconnaissance ou des idées fausses sur les fins de l'éducation. La deuxième finalité de l'éducation est de permettre à chacun d'accomplir sa nature au sein d'une culture qui soit vraiment humaine, sinon le risque d'en faire un marginal, inapte à s'intégrer au milieu qui est et sera le sien. En effet en adoptant un enfant et en l'intégrant à la société on œuvre pour son bien. L'éducation, comme tout art, est une poussée dynamique vers un objet à réaliser, qui est le but de cet art.

A mon avis il est important de distinguer finalités de l'éducation et moyens de l'éducation. Les moyens devraient aider à atteindre la finalité. Or, remarque Jacques Maritain, l'éducation contemporaine aime et cultive la perfection de ses moyens (suprématie des moyens) : « L'enfant est si bien testé et observé, ses besoins sont si bien détaillés, sa psychologie si clairement découpée, les méthodes pour lui rendre partout tout facile si perfectionnées, que la fin de toutes ces améliorations si appréciables court le risque d'être oubliée ou ignorée »⁴⁵⁵. D'autre part si le but de l'éducation est d'aider et de guider l'enfant vers son accomplissement humain, l'éducation ne peut échapper aux problèmes et aux difficultés de la philosophie, car elle suppose par sa nature même une philosophie de l'homme et dès l'abord elle est obligée de

⁴⁵⁵. MARITAIN, J., *Pour une philosophie de l'éducation*, p. 21-24

répondre à la question : « qu'est-ce que l'homme » que pose le sphinx de la philosophie. L'idée purement scientifique de l'homme, poursuit Maritain, tend seulement à lier ensemble les données mesurables et observables prises comme telles. Il reste pourtant à considérer les choses telles que l'être ou l'essence et à répondre à des questions telles que : « Y a-t-il une âme ou non ? L'esprit existe-t-il ou n'y a-t-il que de la matière, faut-il croire à la liberté ou au déterminisme, à la finalité ou au hasard, aux valeurs ou aux simples faits ? » L'idée philosophico-religieuse de l'homme, par contre, est une idée ontologique. Elle n'est pas entièrement vérifiable dans l'expérience des sens, bien qu'elle possède des critères et des preuves qui lui sont propres et elle porte sur les caractères essentiels et intrinsèques (quoique ni visibles, ni tangibles) et sur la densité intelligible de cet être qui a un nom : l'homme. Même si pour lui la tâche de l'éducation n'est évidemment pas de former cette abstraction platonicienne qu'est l'homme en lui-même, mais de former un enfant déterminé, appartenant à une nation et, à un milieu social donné, à un moment historique donné. Néanmoins, avant d'être un enfant du vingtième siècle, un enfant d'Amérique ou un enfant d'Europe, un enfant bien doué ou un enfant arriéré, cet enfant est un enfant d'homme ».

Or aux yeux de Jacques Maritain, l'éducation a besoin de connaître d'abord et primordialement ce que l'homme est, quelle est la nature de l'homme et quelle échelle des valeurs elle implique essentiellement et l'idée purement scientifique de l'homme, parce qu'elle ignore « l'être comme tel », ne connaît pas de telles choses, mais seulement ce qui émerge de l'être humain dans le domaine de l'observation sensorielle et de la mesure. L'anthropologie gréco-romaine et judéo-chrétienne a une conception propre de l'homme : c'est un animal doué de raison dont la suprême dignité est dans l'intelligence, c'est un individu libre mais en relation personnelle avec Dieu. Pour ce faire sa suprême « justice » ou droiture est d'obéir volontairement à la loi de Dieu. Nonobstant, il demeure une créature pécheresse et blessée, appelée à la vie divine et à la liberté de la grâce et dont la perfection suprême consiste dans l'amour.

4.2.5.2. Processus de l'éducation

Depuis les temps anciens, l'éducation se conçoit comme un processus, elle s'étend sur le temps avec un terminus ad quem. Le but de l'éducation grecque est de faire de chaque citoyen un homme d'action et un sage. C'est Homère qui peint cet homme dans ses œuvres⁴⁵⁶. Mais Sparte

⁴⁵⁶. *Ulysse est type d'homme d'action*, grâce à sa bravoure, son respect pour les dieux et cette maîtrise de soi-même qui l'empêche d'aller aux extrêmes. Tandis qu'*Achille*, dont la pensée est toujours soumise à la raison, à la réflexion, fut le type de l'homme sage.

et Athènes appliquèrent ses principes selon leur idéal particulier.

L'organisation de l'éducation spartiate remonte à Lycurgue. La menace permanente des autres peuples de la Laconie et le souci de Lycurgue de se maintenir au pouvoir justifient l'option militaire dans l'éducation. L'éducation familiale ou plutôt l'élevage (ἀνατροφή) est délégué à la famille, ou plutôt à la nourrice. Les apprenants sont laissés nus et sont frictionnés avec du vin pour les endurcir. Le but est déjà de former des guerriers. L'éducation morale étant la base pour Lycurgue, il fallait former le caractère de l'enfant pour l'accoutumer aux privations, à la douleur, à la souffrance, au détachement des parents. L'éducation spartiate connaît trois grands moments : l'éducation archaïque, l'*agôgè* et l'époque romaine⁴⁵⁷. Aux VIIIe et VIIe siècles av. J.-C (éducation archaïque), les jeunes Spartiates ne doivent plus rechercher, comme aux siècles antérieurs, leur gloire personnelle (idéal homérique), mais la gloire collective, la victoire de la cité. À partir du VIe siècle, l'éducation change de nature, elle devient *agôgè*⁴⁵⁸. C'est par tranche d'âge que l'éducation se systématisait : de zéro à sept ans Sparte met en place une politique eugéniste destinée à sélectionner des enfants sains et forts⁴⁵⁹. À sept ans, ils sont enlevés à leur famille. De sept à vingt ans, c'est le début de l'*agôgè* à proprement parler⁴⁶⁰. À vingt ans, les jeunes Spartiates demeurent embrigadés, ils intègrent les groupes de *σφαρεῖς*, littéralement « joueurs de ballon ».

Athènes étant devenue une vraie démocratie, le peuple acquit une extension graduelle des privilèges, des droits et des pouvoirs politiques, mais surtout l'accès à l'éducation, à cet idéal humain dont seule l'aristocratie avait d'abord joui. L'éducation physique est confiée à un pédotribe et à un sophroniste qui exercent la surveillance morale. C'est le sport qui permettra à l'individu de devenir "*καλός καγαθός*" (bel et bon), puisqu'il épanouit le corps et forme le

⁴⁵⁷. Education Spartiate, documentation, Wikipedia® GNU (GFDL). Wikimedia Foundation, Inc., consulté le 22 mars 2009.

⁴⁵⁸. Littéralement « conduite, mouvement ». Le terme n'est utilisé qu'à partir de la période hellénistique, mais est souvent utilisé par les auteurs modernes pour désigner l'éducation spartiate en général.

⁴⁵⁹. Dès la naissance, selon Plutarque, le bébé est examiné par une commission d'anciens au *Lesché* (Λέσχη /Léskhê,

« lieu couvert, portique »), qui doivent déterminer si l'enfant est beau et de constitution robuste ; si ce n'est pas le cas, il est jeté aux *Apothètes*, un gouffre situé au pied du Taygète : un enfant ne doit pas être une charge pour la cité. Sept jours après la naissance de l'enfant, le devant de la maison était décoré avec des guirlandes d'olives pour les garçons et de laine pour les filles. La famille faisait un sacrifice aux Dieux et organisait une fête.

⁴⁶⁰. L'enfant est retiré à ses parents et placé sous l'autorité du *παιδνομός* magistrat spécialement chargé de superviser l'éducation. L'essentiel de leur formation consiste à s'endurcir physiquement par l'athlétisme, à manier les armes, à marcher en formation, et surtout, à obéir aveuglément aux supérieurs et à toujours rechercher le bien de la cité. Ils sont pris en charge par l'État jusqu'à l'âge de 20 ans.

caractère. L'éducation musicale, la "μουσική" est, selon Platon, le domaine des Muses. C'est toute l'éducation aristocratique qui se répand à son tour et devient l'éducation-type de tout enfant grec, même si les nobles tiennent à distinguer le φουα (le sage qui sait beaucoup de choses par nature) de μαθόντες (ceux qui ne savent que pour avoir appris)⁴⁶¹. De plus l'enfant fréquente le γραμματιστής qui apprend les lettres et qui deviendra plus tard le διδάσκαλος, le maître par excellence.

Trois institutions éducatives sont ainsi organisées : le gymnase⁴⁶², l'éphébie⁴⁶³ et l'éducation supérieure⁴⁶⁴. Le cadre de la vie archaïque c'est un club d'hommes : αὐρηϊδον crétois, έταιρεία athénien, c'est la causerie, λέσχη, le banquet, συμπόσιον, c'est-à-dire la beuverie qui suit le repas du soir, avec ses règles formelles et sa stricte étiquette⁴⁶⁵. Les chants ont un contenu éthique et une valeur pour la formation morale. Le poète classique athénien est Solon, auteur des Elégies⁴⁶⁶, dont l'idéal est l'εὐνομία, l'état d'équilibre dû à la justice. Parvenu à ce stade, nous pouvons passer en revue quelques grandes figures de la philosophie grecque, corrélativement à la question de l'éducation. Pour comprendre et expliquer rationnellement le monde, l'homme et les dieux, les Présocratiques, comme dit précédemment, renoncent à la poésie et à la mythologie.

Les Ioniens, les Eléates, Les Atomistes s'interrogent sur l'être, tandis que les Sophistes se démarquent en s'occupant de l'homme concret et de ses problèmes. Cet effort critique par rapport à l'éducation traditionnelle peut être considéré comme le balbutiement de la philosophie

⁴⁶¹. MARROU, H.-I., *o.c.*, p.74

⁴⁶². C'est dans les gymnases que commença l'enseignement philosophique et sophistique. Athènes eut trois gymnases célèbres : l'Académie, le Lycée, le Cynosarge.

⁴⁶³. Le jeune Athénien entrait, à dix-huit ans dans la catégorie des éphèbes. C'était le couronnement de son éducation et le commencement de son service actif qui duraient deux ans. Des philosophes ouvrirent des écoles dans les principales villes de la Grèce. Comme ils cherchaient à expliquer l'origine des choses, ils créèrent peu à peu un courant d'activité scientifique et philosophique.

⁴⁶⁴. Au cinquième siècle avant notre ère commença l'organisation de l'éducation supérieure. Le nombre de jeunes gens de famille aisée devenait considérable ; les citoyens de grandes villes, ayant plus de loisirs, s'intéressaient aux questions scientifiques ; les communications avec les pays étrangers devenaient plus faciles. En outre l'étendue, l'importance des transactions commerciales, le gouvernement de la chose publique, demandaient, à cette époque, une préparation plus spéciale à laquelle les écoles de philosophie ne pouvaient suffire. Lorsque cette organisation fut définitive, l'éducation supérieure comprenait l'enseignement de : *la philosophie, la rhétorique, l'éloquence, la politique, les mathématiques, l'astronomie, les sciences et la musique*. Les quatre premières étaient considérées comme les études supérieures par excellence. La philosophie et la rhétorique devinrent extrêmement populaires.

⁴⁶⁵. Chacun de convives y reçoit tour à tour le rameau de myrte qui lui donne à son tour de chant : la « chanson qui passe l'un à l'autre en zigzag σκόλιον, c'est le genre littéraire fondamental autour duquel se groupent les autres manifestations artistiques. » Ici commence à apparaître un certain élément proprement intellectuel, littéraire, même si ce n'est pas encore la littérature (livres) proprement dite.

⁴⁶⁶. Poèmes qui se présentent sous la forme d'apostrophes moralisantes adressées à ses concitoyens. Ses vers instillent au cœur de l'enfant athénien toute la culture aristocratique traditionnelle.

de l'éducation. « La grande révolution pédagogique avec laquelle l'éducation hellénique a fait un pas décisif vers sa maturité est l'œuvre d'un groupe de novateurs appelés sophistes⁴⁶⁷ ». Ce sont des pédagogues, c'est-à-dire éducateurs et professeurs des hommes. Παιδεύεινάνθρώπους est la définition que, chez Platon, Protagoras donne lui-même de son art⁴⁶⁸. Les sophistes ont ainsi pris parti, affirme Marrou, sur un problème difficile, celui de l'antinomie entre la recherche scientifique et l'éducation : « Si on asservit un jeune esprit à la science, si on le traite comme un ouvrier au service des progrès de celle-ci, son éducation en pâtit, devenant étroite et à courte vue. Si d'autre part on est trop préoccupé à lui donner une formation ouverte sur la vie, organisée en fonction de sa finalité humaine, sa culture ne sera-t-elle pas superficielle et de vaine apparence ? »⁴⁶⁹. Socrate, pour sa part, poursuit un double but : lutter contre les sophistes et instruire la jeunesse. Il est défenseur de la vieille tradition aristocratique⁴⁷⁰. C'est par la Vérité, non plus par la technique de la puissance qu'il veut former son élève. Sa méthode comprend deux procédés : l'ironie et la maïeutique⁴⁷¹. En fondant sa philosophie, Socrate a créé la pédagogie qui se résume en deux notions : réflexion et persuasion.

C'est Platon que Marrou appelle le fondateur de la culture et de l'éducation à dominante philosophique⁴⁷². A ses yeux L'éducation est l'une des conditions de possibilité du bon fonctionnement et de la prospérité de la Cité car des enfants bien éduqués font la garantie d'un meilleur l'avenir. Il veut voir à la tête des États, non pas des prêtres comme chez les Orientaux, mais des philosophes. Il fonde l'Académie dans le gymnase du même nom, au milieu des jardins d'ακαδημος. Il envisage deux axes différents de l'éducation. Dans La République, il s'agit de la bonne éducation destinée aux seuls Gardiens de la Cité, philosophes-rois, tandis que dans Les Lois, il est question de l'éducation plus démocratique, destinée aux couches les moins cultivées

⁴⁶⁷. Les principaux sont *Protagoras d'Abdère, Gorgias de Leontinoi, Antiphone d'Athènes, Prodicos de Céos, Hippias d'Elis*, etc. Ils mettent un enseignement nouveau au service d'un nouvel idéal de l'ἀρετή politique avec un programme précis : équiper l'esprit pour une carrière d'homme d'Etat, former la personnalité du futur leader de la cité.

⁴⁶⁸. PLATON, cité par MARROU, *Op. Cit.* p.87

⁴⁶⁹. MARROU, H.-I., *Op. Cit.*, p.97-98

⁴⁷⁰. Il critique la *virtu* politique des sophistes, qui selon lui glisse à un amoralisme cynique et contre la tradition qui met au premier plan, dans l'éducation, l'élément éthique, la vertu. Selon la tradition qu'il défend, l'éducation était surtout une affaire de dons la vertu ne peut s'enseigner.

⁴⁷¹. Par l'*ironie*, qui lui sert contre les sophistes, Socrate feint l'ignorance et, pressant les réponses obtenues, il convainc ses adversaires de leur ignorance ou de leur mauvaise foi. Avec ses disciples il fait usage de la *maïeutique*, après avoir écarté toutes les réponses qui lui sont faites, il amène ses auditeurs à découvrir eux-mêmes la vérité.

⁴⁷². Il critique la théorie selon laquelle l'éducation reviendrait à une accumulation de connaissances dans laquelle l'Âme n'aurait préalablement aucun rôle à jouer, qu'il s'agirait d'inculquer une Ame vide, analogue à une « *table rase* », passive, sur laquelle viendrait se greffer un simple agrégat de connaissances. L'éducation ne se fait donc pas *ex-nihilo*, l'Âme pour Platon n'est pas vide mais détournée de sa bonne destination.

de la population. Pour Platon : « La bonne éducation est celle qui donne au corps et à l'âme toute la beauté, toute la perfection dont ils sont capables. » Son Projet souffre d'absence d'esprit pratique, de confusion de l'éducation et de la politique, et d'étatisme. Que pense l'illustre disciple du Maître Platon ?

On connaît mal Aristote comme éducateur. Après la mort de Platon Aristote revint à Athènes et y fonda sa propre école, le Lycée. Pour lui la finalité de l'éducation est identique à la finalité de l'homme. Le bien suprême auquel celui-ci aspire c'est le bonheur⁴⁷³. L'homme heureux, l'homme de bien est un homme vertueux mais la vertu s'acquiert précisément par l'éducation. Il y a deux catégories de vertus : les vertus intellectuelles et les vertus morales. La vertu intellectuelle dépend de l'enseignement reçu, aussi bien pour sa production que pour son accroissement, aussi a-t-elle besoin d'expérience et de temps. La vertu morale, au contraire, est le produit de l'habitude⁴⁷⁴.

En plus : « La cité est une pluralité qui, par le moyen de l'éducation, doit être ramenée à une communauté et à une unité. L'éducation joue donc un rôle conservateur, c'est la raison pour laquelle elle est la tâche primordiale du législateur. Ce qu'Aristote développe est une vraie politique de l'éducation, il conçoit un vrai système d'éducation permanente. Celle-ci doit commencer bien avant la naissance. Jusqu'à l'âge de cinq ans, l'enfant se formera par des jeux, avant d'aller à l'école où l'enseignement public et démocratique est réservé aux enfants des citoyens. Une tout autre éducation est prévue pour les esclaves : « Puisque nous constatons que l'éducation a pour effet de former le caractère des jeunes sujets, il est nécessaire aussi, une fois qu'on s'est procuré des esclaves, de pourvoir à l'éducation de ceux que nous destinons à des occupations libérales »⁴⁷⁵. Quant à l'éducation des filles, Aristote estime que la femme n'est certainement pas l'égal de l'homme. Par sa nature même elle est appelée à obéir ; elle n'est donc pas libre. L'objet de son éducation est « la beauté et la grandeur, la chasteté et le goût du travail sans avarice ». La philosophie pratique d'Aristote, sa théorie de l'éducation est une pédagogie du bon sens. Conformément à la nature de l'homme, qui est composée du corps, de

⁴⁷³. Mais, pour Aristote, l'éducation est indispensable pour l'actualisation complète de l'homme. Or, l'homme heureux d'Aristote n'est pas un sauvage heureux, ce n'est pas l'homme à l'état naturel, c'est l'homme éduqué.

⁴⁷⁴. Les vertus, la sagesse, le bonheur s'acquiert par l'éducation. L'art de vivre s'apprend : « *Il est clair que nous devons nous appuyer sur ces trois normes pour mener à bien l'éducation : à la fois le juste milieu, le possible et le convenable.* » Dans la philosophie de l'éducation aristotélicienne, la liberté est une fin ultime, car il n'y a pas de bonheur sans liberté. Le loisir, la *scholè*, que doit viser l'éducation, c'est la liberté de s'occuper des choses essentielles.

⁴⁷⁵. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, VI, 9, 1142 à 12-20.

l'âme et de la raison, l'éducation doit procéder par étapes⁴⁷⁶. La théorie de l'éducation aristotélicienne n'a rien perdu de son actualité. Ce qu'Aristote dit sur la politique éducative et son rôle dans la société, sa conception d'un système d'éducation permanente et d'une éducation pour la paix et le loisir, ses réflexions d'ordre pédagogique rejoignent des préoccupations qui sont celles des responsables de l'éducation de nos jours.

L'éducation romaine est celle des paysans, une aristocratie des ruraux. Son idéal est collectif et consacre l'individu à l'État. Elle se divise en trois périodes : la période ancienne, la période de transition et la période gréco-romaine. La période ancienne va de la fondation de Rome à la conquête de la Grèce (753-146). Sa notion fondamentale est le respect de la coutume ancestrale, *mos maiorum*, qui est plus qu'une éthique, qu'un code de vie de noble. Les anciens Romains ont quelques traits caractéristiques qui vont beaucoup déterminer l'éducation : l'esprit religieux, l'esprit pratique, le dévouement à la chose publique, la force de l'organisation familiale, l'esprit du respect et d'instruction des enfants, conformément à la loi des XII tables⁴⁷⁷. La préparation d'une jeunesse forte et guerrière sur laquelle peut compter l'État, tel est l'idéal de l'éducation romaine. La famille est le milieu naturel où doit grandir et se former l'enfant, cette éducation était éminemment morale et religieuse. Il y a deux moyens d'être instruit : soit les enfants sont élevés à la maison par un précepteur (*praeceptor*), soit ils vont à l'école.

Les écoles romaines sont mixtes, mais cependant les filles arrêtent souvent leurs études après le *ludi magister*. Le pédagogue (*paedagogus*) est un esclave grec chargé d'accompagner l'enfant à l'école. Dès onze ans et jusqu'à quinze ans, l'élève se rend chez le *grammaticus* qui lui apprend à expliquer un texte. Les professeurs, mal payés par les pères des élèves, sont assez autoritaires et violents envers ceux-ci⁴⁷⁸. Après une période de fidélité scrupuleuse aux vieilles traditions religieuses et culturelles, la pédagogie grecque se répandit à Rome sous l'instigation de Scipion Émilien. C'est la période de transition, une vraie révolution des mœurs. « *Graecia*

⁴⁷⁶. L'éducation commencera donc par la *gymnastique*, se poursuivra par la *musique* et se terminera par la *philosophie*. Aristote distingue deux catégories pédagogiques qui se complètent : *l'éducation par la raison et l'éducation par les habitudes*. - Par « éducation par habitudes », Aristote entend ce que nous appellerions aujourd'hui « *pédagogie active* ». C'est par l'habitude, cette éducation active, que les dispositions naturelles se développent. L'éducation par l'habitude est liée à trois notions qu'il importe de mentionner : *imitation, expérience et mémoire*. - L'éducation par la raison est complémentaire de l'éducation par l'habitude. Il s'agit là de l'enseignement proprement dit, notamment de l'enseignement des sciences.

⁴⁷⁷. Table IV la famille : *cito necatus in signis ad deformitatem puer esto* (Que soit tué l'enfant atteint d'une difformité manifeste).

⁴⁷⁸. Horace évoque sa jeunesse gâchée par son précepteur *Orbilius*, qui lui fit subir toutes sortes de sévices. D'où le terme d'*orbilianisme* utilisé plus tard pour évoquer l'usage des châtiments corporels.

capta ferum victorem cepit et artes intulit agresti Latio»⁴⁷⁹. Les anciens, Caton à leur tête, luttèrent contre l'invasion des vaincus mais peu à peu, leur sévérité et, pour tout dire, leur rusticité, fit place à un esprit nouveau. Les rhéteurs et les philosophes devinrent les maîtres de l'éducation. Pendant la période gréco-romaine le but de l'éducation fut de former les orateurs et les magistrats. Rome structura les études en écoles élémentaires, écoles secondaires et écoles supérieures. École élémentaire, sous la direction du *litterator* ou *grammaticus* on y enseignait la lecture, l'écriture et le calcul, les caractères latins et grecs. École secondaire, le *grammaticus* dans son enseignement, fait acquérir aux jeunes gens une grande facilité pour parler et pour écrire⁴⁸⁰. Enseignement technique, à seize ans les études secondaires terminées, les jeunes se plaçaient sous la direction d'un agriculteur, ou entraient dans l'armée. Les études supérieures préparaient aux carrières libérales et aux emplois publics.

Que retenir de ce bref aperçu historique ? Une première tension naît de la concurrence entre les institutions intervenant dans l'éducation : la famille, institution naturelle, l'école et l'État, institutions sociales. Alors que l'éducation familiale est spontanée et inspirée par les valeurs traditionnelles, les deux autres institutions se veulent rationnelles et structurées. Seulement, même dans cette volonté de rationalisation et de structuration, une querelle de paradigme oppose entre autres l'éducation des sophistes et celle de Platon. Celle-là rompt avec le modèle affectif de la relation unissant le maître au disciple, l'adulte à l'éphèbe. Non seulement ils s'engagent à enseigner *l'arète* contre une substantielle rétribution financière, mais surtout ils assignent à l'éducation un simple rôle d'adaptation fonctionnelle à une société contingente. Platon pour sa part, prône une éducation libérale, il lui affecte une fonction de moralisation et un rôle politique qui consiste à sélectionner progressivement des philosophes-rois et la réorganisation de la Cité. Cette conception libérale fera long feu et guidera la renaissance et l'humanisme à leurs siècles.

Quelques siècles plus tard mais dans la même ambiance, Jean-Jacques Rousseau marquera les esprits avec un nouveau paradigme, il remettra l'enfant au centre des préoccupations et avec un nouveau contrat social, une nouvelle éducation naturelle s'impose. « Hommes, interpelle Rousseau, soyez humains, c'est votre premier devoir soyez-le pour tous les états, pour tous les

⁴⁷⁹. HORACE, *Epistula*, II, I, 56.

⁴⁸⁰. Pour traiter un sujet, les rhéteurs avaient adopté une méthode uniforme : celle des topiques : Éloge de l'auteur de la maxime ou de l'action ; Paraphrase de la maxime ou exposé du fait ; Motif ou principe qui justifie la vérité de la pensée ; Comparaison avec d'autres pensées ou d'autres actes ; Exemple fourni par quelque personnage distingué ; Confirmation par les autres qui ont dit ou fait quelque chose de semblable.

âges, pour tout ce qui n'est pas étranger à l'homme. Quelle sagesse y a-t-il pour vous hors de l'humanité ? Aimez l'enfance, favorisez ses jeux, ses plaisirs, son aimable instinct. Qui de vous n'a pas regretté quelquefois cet âge où le rire est toujours sur les lèvres et où l'âme est toujours en paix ? Pourquoi voulez-vous ôter à ces petits innocents la jouissance d'un temps si court qui leur échappe, et d'un bien si précieux dont ils ne sauraient abuser ? Pourquoi voulez-vous remplir d'amertume et de douleurs ces premiers ans si rapides, qui ne reviendront pas plus pour eux qu'ils ne peuvent revenir pour vous ? Pères, savez-vous le moment où la mort attend vos enfants ⁴⁸¹ ?

Autant la visite de Rousseau à Diderot l'a profondément marqué, au point de l'inspirer pour le Contrat social et *Émile*, autant Kant sera secoué à la lecture d'*Émile* et s'en inspirera pour ses *Réflexions sur l'éducation*. Si la fin de l'éducation est le bonheur, Kant reconnaît donc qu'il y a un processus qui offre des possibilités de perfectibilité de l'homme. « Il est possible, pense Kant, que l'éducation devienne toujours meilleure et que chaque génération, à son tour, fasse un pas de plus vers le perfectionnement de l'humanité car c'est au fond de l'éducation que gît le grand secret de la perfection de la nature humaine. Dès maintenant on peut marcher en cette voie. Car ce n'est qu'actuellement qu'on commence à juger correctement et à saisir clairement ce qui est véritablement nécessaire à une bonne éducation. C'est une chose enthousiasmante de penser que la nature humaine sera toujours mieux développée par l'éducation, que l'on peut parvenir à donner à cette dernière une forme qui convienne à l'humanité. Ceci nous ouvre une perspective sur une future espèce humaine plus heureuse⁴⁸².

Plus tard encore dans le nouveau monde, John Dewey est parti de la nécessité et de la fonction de l'éducation. Il comprend l'éducation comme le processus par lequel les groupes sociaux maintiennent la continuité de leur expérience. L'éducation est apparue comme le renouvellement des significations de l'expérience par un processus de transmission accidentel et résultant des relations ordinaires des adultes et des jeunes, instituées pour créer une continuité sociale. « Pour nous, la vie est croissance et se développer, croître, c'est la vie. Traduit dans ses équivalents éducatifs, cela signifie que, d'une part le processus éducatif n'a pas de fin en dehors de lui-même, il est sa propre fin et, d'autre part ce processus éducatif est un processus d'organisation, de reconstruction et de transformation continues⁴⁸³.

⁴⁸¹. ROUSSEAU, J.- J., *Émile ou de l'Éducation*, Paris, Éditions Flammarion, 2009, p.106.

⁴⁸². KANT, E., *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Librairie Philosophique VRIN, 2004, p.100-10.1

⁴⁸³. BAILLARGEON, N., *Op. Cit.*, p.89-90.

John Dewey constate que l'éducation peut être conçue, soit rétrospectivement, soit prospectivement ; autrement dit, elle peut être traitée comme processus d'adaptation du futur au passé, comme un moyen d'utiliser le passé au profit d'un futur en développement. Chaque génération ne répète pas l'expérience de la génération précédente. Le développement n'a-t-il pas eu lieu grâce à l'introduction des raccourcis et des changements dans le schème antérieur de la croissance ? L'objectif de l'éducation est donc de faciliter cette croissance, de libérer les jeunes du besoin de s'attarder dans un passé périmé. La tâche de l'éducation, en tenant compte de l'environnement tout à fait nouveau, est de libérer les jeunes de l'obligation de revivre et de retraverser le passé, plutôt qu'à le répéter.

4.2.6. Paradoxes et problèmes philosophiques de l'éducation

Je pense que le premier paradoxe de l'éducation est le fait que les premiers éducateurs, les parents, n'ont pas nécessairement une formation spéciale pour l'éducation, et heureusement. La spontanéité et la référence aux repères familiaux sont de mise. Par contre la plupart des spécialistes en éducation ne sont pas parents ou ne sont pas infallibles dans l'éducation de leurs propres enfants. D'un côté l'éducation se vit par la transmission des savoirs, des savoir-faire et des valeurs, d'un autre côté imposer des modèles, des valeurs aboutit à faire de l'éduqué un être passif et soumis, ce qui détruit toute créativité. Aux yeux d'Olivier Reboul, « il s'agit de l'antinomie du contenu et de la forme de l'éducation ; la pente de toute pédagogie étant un dogmatisme quant à la forme, la manière d'éduquer, liée à un relativisme quant au contenu⁴⁸⁴. Reste que la pédagogie, tant l'art que sa théorie, est indispensable à l'éducation. En effet il ne suffit pas d'être honnête pour que son fils le devienne. De nos jours on peut classer en trois catégories les théories pédagogiques. D'abord le courant classique attaché au modèle et moins soucieux de la manière de transmettre ce qu'il faut transmettre. Ensuite le courant novateur, qui part de l'enfant avec ses expériences et ses désirs propres et demande d'adapter ce qu'on enseigne aux enseignés. Enfin le courant fonctionnel ou techniciste qui tend à faire de la pédagogie une science exacte, ou du moins une technique efficace et garantie.

Le deuxième paradoxe est dans l'hétérogénéité de cette valeur cruciale qu'est le temps, le passé le présent et le futur. En venant au monde l'enfant trouve déjà une société et des adultes qui ont pour vocation de l'éduquer. Mais la question non inintéressante est ici celle de savoir pour quelle

⁴⁸⁴. REBOUL, O., *Op. Cit.*, p.54.

société on veut l'éduquer, celle du modèle passé, l'actuel en pleine mutation, ou celui de demain que personne ne connaît ? À ce niveau s'impose l'antinomie de la contrainte et du désir, celle de la nécessité d'apprendre et le désir d'apprendre. D'une part, les classiques privilégient la contrainte pour le jeune d'apprendre ce que l'humanité a mis des millénaires à découvrir, il doit donc être soumis à une stricte discipline et s'imposer lui-même des efforts de tous les instants. Le novateur répond que l'effort imposé ne peut que tuer chez l'enfant le désir d'apprendre. De même que la discipline imposée masque une indiscipline profonde. Il faut donc ainsi d'abord découvrir la demande, la motivation, le désir de ceux que l'on éduque.

Le troisième paradoxe est relevé par Jacques Maritain pour qui en éducation on peut croire que tout peut être appris. Les Sophistes grecs, eux aussi, croyaient que même la vertu, peut être acquise grâce à l'enseignement des professeurs et au moyen des explications scientifiques. Il n'est pas vrai, rétorque Maritain, que tout puisse être appris dans les sphères éducationnelles (famille, école, État, Église). La sphère extra-éducationnelle, c'est-à-dire le champ tout entier de l'activité humaine et notamment la peine et les labeurs quotidiens, les dures expériences de l'amitié et de l'amour, les coutumes sociales, la loi, la sagesse commune incarnée dans les traditions collectives, le rayonnement inspirateur de l'art et de la poésie, l'influence pénétrante des fêtes religieuses et de la liturgie, exercent sur l'homme une action qui est plus importante pour l'achèvement de son éducation que l'éducation elle-même⁴⁸⁵. Les autres paradoxes constituent ce qu'il appelle les erreurs de quelques théories de l'éducation⁴⁸⁶ dont :

- Le pragmatisme, avec la surestimation pragmatique de l'action, est inapproprié à l'œuvre éducative. En effet, insister sur l'importance de l'action, de la « praxis », est certes une excellente chose à plus d'un égard, car la vie est action. Mais l'action et la praxis tendent à un but, à une fin déterminante sans laquelle elles perdent leur direction et leur vitalité. Et la vie existe, elle aussi, suivant un but qui la rend digne d'être vécue.

Le sociologisme est le deuxième paradoxe, dans la mesure où l'essence de l'éducation ne consiste pas en effet à adapter un futur citoyen aux conditions et interactions de la vie sociale, mais d'abord à faire un homme et préparer par cela même un citoyen. Opposer l'éducation pour la personne et l'éducation pour la communauté est vain et superficiel. En vérité l'éducation pour la communauté implique et requiert avant tout l'éducation pour la personne et en retour celle-ci est pratiquement impossible sans celle-là, car on ne forme un homme qu'au sein d'une vie

⁴⁸⁵. MARITAIN, J., *Pour une philosophie de l'éducation*, Paris, Parole et Silence, 2012, p.41

⁴⁸⁶. *Idem*, p.30-37.

de communauté où commence déjà de s'éveiller l'intelligence civique et les vertus sociales.

L'intellectualisme revêt deux formes principales : une première forme cherche les suprêmes accomplissements de l'éducation dans la pure habileté dialectique ou rhétorique. C'était le cas de la pédagogie classique, en particulier à l'époque « bourgeoise », où l'éducation restait l'apanage des classes privilégiées. Une seconde forme cherche les accomplissements de l'éducation dans la spécialisation scientifique et technique, abandonnant ainsi les valeurs universelles. Elle insiste sur les fonctions pratiques et ouvrières de l'intelligence.

Le volontarisme qui se présente lui aussi sous deux formes. La première qui s'est développée depuis le temps de Schopenhauer a contribué à renverser l'ordre interne de la nature humaine en faisant de l'intelligence une esclave de la volonté et en faisant appel à la vertu des forces irrationnelles. Pour autant l'éducation devrait se concentrer tout entière, soit sur la volonté à discipliner selon un type quelconque, soit sur la libre expansion de la nature et des potentialités naturelles.... Il est préférable en effet d'être un homme droit avant d'être un homme instruit. Comme l'écrivait François Rabelais, science sans conscience n'est que ruine de l'âme. La seconde forme aussi appelée pédagogie volontariste insiste sur l'éducation de la volonté, l'éducation du sentiment ou enfin la formation de caractère, etc. Il est aisé de fausser ou d'avilir un caractère, difficile de le former.

L'actualité permet de constater à quel point l'éducation est dans nos sociétés au cœur des débats, profanes ou savants, aussi rédhitoires que passionnés et que rien, peut-être, n'est aussi universellement admis que l'existence d'une crise d'éducation. L'ambition, toute simple mais aussi fermement résolue du philosophe est de prendre part à ces débats en y contribuant cependant à sa manière propre, c'est à dire par un travail d'analyse s'inscrivant dans une perspective normative et devant conduire à la clarification des concepts mis en œuvre dans cette activité. « Mais l'ambition de penser philosophiquement l'éducation voit couramment s'élever contre elle diverses séries convergentes de protestations qui invitent à conclure que l'on ne peut sans péril ignorer le questionnement philosophique et ses exigences spécifiques⁴⁸⁷.

⁴⁸⁷. BAILLARGEON, N., *Op. Cit.*, p.9.

4.3. RAPPORTS AVEC LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET LA PHILOSOPHIE

Plusieurs questions peuvent être posées dans le rapport entre les sciences de l'éducation et la philosophie de l'éducation, notamment : faut-il les opposer, y a-t-il continuité, discontinuité, dépassement ? D'emblée, il va de soi qu'on ne peut pas les confondre, ce qui signifie qu'on peut les distinguer sans les opposer car l'éducation est leur objet commun. Les sciences de l'éducation tentent d'objectiver le fait éducatif, l'enfant, pour voir comment réussir son éducation. La philosophie de l'éducation ne se limite pas à cette dimension, mais examine aussi l'éducateur (subjectivité), la nature commune de l'adulte éducateur et du jeune éducatif. Elle examine en outre les raisons fondamentales et les finalités même de l'éducation. Mais les deux bénéficient d'apports réciproques, l'une apporte le support de base et l'autre inversement, le fondement. Si l'apport des sciences de l'éducation suffisait, il n'y aurait aucun problème, ni conflits entre les diverses théories scientifiques de l'éducation. Olivier Reboil n'hésite pas à rappeler que la philosophie commence là où les choses ne vont pas de soi, là où ce qui était pour tout le monde évident cesse de l'être. Elle n'est ni la continuité, ni la discontinuité, encore moins le dépassement des sciences de l'éducation. A mon avis il s'agirait plutôt d'un « trans-passement », d'une « trans-continuité », dans la mesure où le philosophe se sert de matériaux des sciences de l'éducation pour bâtir une imposante tour d'interrogations radicales et abstraites, en vue de comprendre leurs insuffisances et explorer le monde infini des conditions de possibilités. L'intervention de la philosophie dans ce débat, selon moi, ne va pas sans contraintes. Comment définir la philosophie de l'éducation en délimitant ainsi son champ épistémologique, en défendant ses méthodes d'approches, sa fin et son opportunité, sans méconnaître l'apport des autres savoirs.

Pour Gaston Mialaret, la philosophie de l'éducation ne se limite pas uniquement à l'analyse des finalités de l'éducation, elle a aussi pour tâche d'élucider des problèmes, d'éclairer des antinomies qui résident au cœur de l'acte d'éduquer (culture et nature, liberté et conditionnement, ...) ⁴⁸⁸, ce qui justifie le regard philosophique de ma recherche. Pour Dewey, étant admis que la philosophie est la théorie générale de l'éducation, c'est elle qui fournit une conception large et compréhensive qui anime les objectifs et les méthodes de l'éducation dans la vie contemporaine ⁴⁸⁹. Certains pourront faire remarquer que, même en philosophie, le risque

⁴⁸⁸. MIALARET, G., *Les sciences de l'éducation*, Paris, P.U.F / MUMENSIS, 2017, p.84

⁴⁸⁹. DEWEY, J., *Démocratie et Éducation*, p.389.

de se tromper n'est pas nul. Comment le philosophe peut-il garantir que sa démarche est infaillible ? Dewey ne manque pas de réponse : « Il vaut mieux pour la philosophie se tromper en participant activement à la vie de son siècle et aux combats qui s'engagent autour de grands problèmes de son époque que de se garder une immunité et une impeccabilité monastiques ⁴⁹⁰ ». La philosophie de l'éducation aura pour ce faire une double tâche : d'une part, critiquer les objets existants par rapport à l'état actuel de la science, en montrant quelles sont les valeurs qui sont tombées en désuétude, du fait de l'acquisition de nouvelles ressources, et quelles sont les valeurs qui sont purement sentimentales parce qu'il n'y a aucun moyen de les réaliser. D'autre part, elle doit aussi interpréter les résultats de la science spécialisée en tenant compte de leurs influences sur les activités sociales futures.

4.3.1. Méthodes de la philosophie de l'éducation

La philosophie de l'éducation sera avant tout une interrogation, une mise en question de tout ce que nous savons ou croyons savoir en éducation. Cette mise en question est sans nulle doute totale, parce que rien n'échappe à la philosophie, où mieux aucun objet n'est indigne de la philosophie, à plus forte raison quand il s'agit d'un fait humain par excellence, pour paraphraser Kant. Elle est ensuite radicale, en ce sens qu'elle va jusqu'à la racine dans son interrogation sur les finalités même de l'éducation. Elle ne se place pas au niveau des divers moyens de l'éducation, mais elle se préoccupe de fins en posant des questions telles que : qu'est-ce vraiment éduquer, qu'est-ce que l'homme, qu'est-ce que la société ? Enfin elle est vitale par son ambition d'aller au-delà du dividende purement spéculatif. « En effet, elle ne vise pas qu'un savoir, mais encore, un savoir être, un savoir être du savoir⁴⁹¹ ». Cela présuppose-t-il que les autres spécialistes en éducation soient avares d'interrogations ? S'interroger sur les finalités de l'éducation, serait-ce l'apanage du seul philosophe ? Évidemment non, mais les méthodes ne sont pas les mêmes. La réflexion et l'interrogation sur les fins éducatives suffisent-elles pour faire d'un homme de science de l'éducation un philosophe de l'éducation ? Que prétend apporter le philosophe « spécialiste » de l'éducation ? Olivier Rebol découvre que la méthode d'approche est l'apport essentiel du philosophe, mais qu'est-ce qu'une méthode philosophique ? Examinons avec lui les cinq méthodes qu'il expose pour s'en convaincre.

⁴⁹⁰. DEWEY, J., « Philosophy and Civilization » in *Philosophy*, Gloucester, Mass., P. Smith (1931), p.51

⁴⁹¹. REBOUL, O., *La philosophie de l'éducation*, p.4

4.3.1.1. Histoire de la philosophie

On ne peut faire de la philosophie qu'en entrant dans son histoire, en découvrant que nos problèmes ont déjà été posés, qu'ils ont trouvé des solutions plus ou moins valables, certes, mais qui au moins donnent une structure à nos débats. L'histoire permet de poser les problèmes, de ramener les questions les plus concrètes, qui sont toujours les plus obscures, à une réflexion pluriséculaire qui les situe et les éclaire. Pour philosopher il faut donc se mettre à l'école des philosophes en se rappelant toutefois qu'une école est un lieu d'où l'on doit sortir, une institution dont le but véritable n'est pas seulement d'apprendre telle ou telle vérité, mais d'apprendre à penser. Ce que le philosophe attend des maîtres du passé c'est une leçon, qu'il doit commencer par comprendre certes, mais qu'il doit ensuite reprendre en discutant, en la confrontant à d'autres pour finalement, l'appliquer au problème de son temps.

4.3.1.2. La réflexion sur les sciences

Le philosophe de l'éducation ne peut pas ignorer les sciences de l'éducation. Son propos est de réfléchir sur les énoncés de ces sciences, de s'interroger sur leur valeur, leurs sens, leurs limites. Comment situer la philosophie de l'éducation par rapport aux sciences de l'éducation ? On parle des sciences de l'éducation parce qu'elles ont pour vocation, et d'expliquer ou du moins d'interpréter les faits éducatifs, et de vérifier ou du moins argumenter leurs hypothèses explicatives. En fait, fait remarquer Reboul, ces sciences sont doublement plurielles, puisqu'elles se regroupent en deux espèces bien distinctes. D'un côté nous avons les sciences théoriques appliquées à l'éducation. Ceux qui les pratiquent sont d'une part réellement spécialiste dans leurs sciences respectives et d'autre part au nom de la contrainte d'interdisciplinarité, coopèrent en prenant le risque d'avoir à modifier leur point de vue. Ce sont notamment l'ethnologie, la sociologie, la psychologie, la sociolinguistique, l'économie, l'histoire, ... de l'éducation. De l'autre côté, les sciences spécifiques nées des problèmes posés par l'éducation elle-même soit : comment améliorer tel enseignement, comment l'évaluer, comment faciliter les relations maître-élèves, comment obtenir de meilleures performances en sport ? C'est ainsi que sont apparues les didactiques, la docimologie, la psychopédagogie, les sciences des activités physiques, etc. Même si on ne peut exiger des sciences de l'éducation la rigueur et l'objectivité des sciences exactes, il faut, pour qu'elles soient dites sciences, qu'elles expliquent ou du moins interprètent les faits éducatifs, qu'elles vérifient et argumentent les hypothèses explicatives.

Malgré leur performance, les sciences de l'éducation sont plurielles, donc partielles. En outre, elles se veulent objectives alors que la donne éducative repose sur le jugement de valeur. - L'analyse logique, méthode très valorisée chez les Anglo-Saxons, consiste à s'interroger sur le langage courant pour en tirer une norme. Olivier Reboul évoque Israël Scheffler en illustration ; que veut-on dire quand on parle de « enseigner » : montrer, ou faire savoir, former, enseigner que..... (*to teach that*), enseigner comment faire (*to teach how to*), enseigner pourquoi... (*to teach to, purpose*). L'intérêt de l'analyse logique est de mettre à jour l'ambiguïté de certaines formules qui sont, comme par hasard, les plus courantes. Elle peut ainsi dissoudre plusieurs fausses questions mais n'apporte malheureusement aucune synthèse, elle nous laisse au seuil des vraies questions, dit Reboul.

4.3.1.3. L'argument a contrario

On peut compléter l'analyse logique par l'argument a contrario. Il consiste à fonder les valeurs en partant du fait que, de l'avis général, on ne peut pas vouloir, de ce que personne n'en revendiquerait comme un but éducatif. Cette méthode d'inspiration platonicienne s'avère très efficace quand il s'agit de définir les valeurs. Si l'on demande à quelqu'un ce qu'est la justice, il sera sans doute en peine de répondre. Maintenant, si on lui demande ce qu'est l'injustice, il saura car chacun est régulièrement confronté à l'injustice. " De même quand on affirme que certaines formes d'éducation " infantilisent ", on pose a contrario le fait qu'être adulte est une valeur, que la fin de l'éducation est sensé induire la pensée personnelle et l'autonomie. La limite de l'argument a contrario est qu'il s'appuie sur un consensus, qui est celui d'une société et d'une culture, et dont rien ne prouve qu'il soit universel. C'est une méthode qui nous révèle ce que nous pensons, mais sans la légitimer".

4.3.1.4. La dialectique

Toutes les méthodes précédentes sont excellentes pour l'analyse, la dialectique est la seule qui puisse parvenir à la synthèse. Entendue ici dans le sens hégélien, elle part des oppositions de théories, de " thèses" qui ne manquent certes pas dans le domaine de l'éducation. Opposition entre la contrainte et la liberté, entre l'effort et l'intérêt, entre les contenus et la pédagogie, entre la culture générale et la spécialisation, entre la société comme but et l'enfant comme but. Or on peut montrer que chacune des thèses, du fait de son insuffisance, appelle son antithèse et inversement. L'opposition ne peut être surmontée que par une synthèse de qualité différente, qui intègre ce que chacune des thèses a d'effectivement positif. Contrairement aux marxistes il

semble que la dialectique soit toujours idéaliste, du moins en éducation, car si les oppositions sont réelles, la synthèse, elle, ne l'est pas, elle est de l'ordre de l'utopie. L'utopie n'est pas rien, dans une certaine mesure elle fait partie du réel, puisqu'en dénonçant implicitement les insuffisances elle contribue à la faire bouger. Revenons au concept « adulte ». Face à la conception traditionnelle qui fait de l'adulte à la fois le maître et le modèle de l'éducation, on assiste de nos jours, dans certains milieux, à une contestation radicale de cette norme ; l'adulte est devenu le prototype de l'aliénation, du conformisme et de la sclérose, et doit faire place à l'adolescence permanente et à l'inachèvement. Chacune de ces deux thèses est forte, surtout par sa critique de l'autre, qui lui sert en fait d'argument a contrario. La thèse traditionnelle aboutit en effet à réprimer dans l'enfance ce qu'il a de libre, de créateur et, paradoxalement, à l'infantiliser à jamais. L'autre, en refusant le modèle de l'adulte, aboutit au même résultat, car rien n'est plus facile pour le pouvoir que de manipuler ces éternels adolescents, instables et irresponsables. La dialectique renvoie dos à dos ces deux concepts figés. L'adulte « achevé » n'est pas le but de l'éducation, laquelle n'a de sens que si elle permet aux individus, non pas de cesser d'apprendre, mais de prendre en main leur propre apprentissage. Olivier Reboul termine l'examen de ces méthodes en s'interrogeant : pourquoi cinq et non pas une seule ? C'est que la philosophie, pour moi, de par sa méthode, n'est pas une science exacte, ni même une science ! Son propos est de poser les questions fondamentales en leur apportant des réponses qui ne sont jamais définitives. Ces méthodes permettent tout au moins d'éviter le dogmatisme et l'arbitraire. Si le choix d'une méthode est un choix philosophique, la pluralité des méthodes découle d'une philosophie pluraliste dans ses expressions. La philosophie a marqué toute l'histoire de l'humanité, on ne dira jamais assez qu'à un moment donné, à en croire certains, elle l'a sortie des ténèbres, de l'ignorance. Pourtant, avec le recul, je ne trouve pas exagéré de dire que les philosophies des lumières ont eu aussi leurs zones d'ombres.

4.4. LES APPORTS ET IMPREVUS DES PHILOSOPHIES DES LUMIERES

Il n'est pas toujours évident de parler de philosophies de lumières. Dans l'imaginaire collectif, on est facilement porté à se prononcer pour ou contre. Certains pensent qu'elles ont sorti le monde occidental de l'obscurantisme du Moyen âge et inauguré une nouvelle ère de liberté. D'autres, par contre, estiment qu'il s'agit d'une imposture, des idées qui ont sapé les repères traditionnels, la transcendance qui maintenaient un certain équilibre social et cosmique. Des nouveaux imposteurs ont chassé les anciens, juste le « ôte-toi de là pour que je m'y mette ». La

fin de repères, de régulation morale ont conduit à l'exaltation de l'individu au détriment du collectif, usage de la terreur pour imposer une nouvelle légitimité. Ici nous voulons articuler ces vues un peu caricaturales pour réaffirmer d'une part, le grand apport des Lumières et d'autre part, ses oublis ou des imprévus.

4.4.1. Les apports de Lumières

Il faut se représenter la société occidentale avant l'avènement des lumières, malgré la stabilité et l'ordre, tout n'était pas parfait. Les institutions comme la Royauté absolue et l'Église sont considérées comme de droit divin. Cette légitimité divine appelle à l'obéissance ou à la soumission du peuple à la volonté de Dieu, aucune remise en question n'est possible. La censure, la mise en index, l'intolérance, l'inquisition sont de mise contre ceux qui s'interrogent sur le fondement de la légitimité de l'ordre établi ou en critiquent les contradictions ou les abus. Comme si cela ne suffisait pas, une injustice criante, les Nobles, une minorité de la population, presque le 1 % possède la majorité des terres et certains clergés catholiques bénéficient des privilèges énormes. Les bourgeois et les paysans de la campagne sont inférieurs par la loi et supportent toutes les charges au moyen de l'impôt. L'esclavage est vu comme naturellement allant de soi et aucune raison ne justifie son abolition qui serait une remise en question l'ordre établi.

Dans son œuvre consacrée à la philosophie des Lumières, Emmanuel Kant invite à oser savoir, à briser les chaînes des dogmes pour penser librement et développer les connaissances. C'est ce qui est résumé par la devise des Lumières « Sapere aude ». Le premier effort des philosophes des lumières est de renverser la tyrannie. S'inspirant des autres Nations ils essayent de remettre en question l'ordre établi, dit naturel. Les Lumières s'opposent à la nature telle qu'imposée par une autre nature conçue par la lumière de la raison, comme le souligne à juste titre Susan Neiman : « Les lumières ont souvent fait référence à la nature en expliquant que les revendications de la raison sont plus naturelles que celles des conventions arbitraires, qui plus est, s'ils opposent la raison à la nature, c'est pour mieux remettre en question les conventions que la tradition juge naturelles. Pensez à tout ce qui est considéré comme naturel : la pauvreté, l'esclavage, la soumission des femmes, les hiérarchies quasi féodales et la plupart des maladies ⁴⁹²». Montesquieu propose par exemple qu'il y a nécessité de séparer les pouvoirs

⁴⁹². NEIMAN S., *Grandir, éloge de l'âge adulte à une époque qui nous infantilise* (trad. Cécile Dutheil de la Rochère), Paris, Premier Parallèle, p. 67.

pour permettre leur contrôle. David Hume rêve d'un gouvernement sans dogme, soucieux du bien commun du peuple et surveillé par une presse libre. Kant repense la morale et propose une paix perpétuelle. La source principale du savoir, du pouvoir et du devoir devra désormais être la seule raison. Elle est le gage du savoir encyclopédique qui entreprend de faire l'inventaire de tous les savoirs, encyclopédie qu'inaugurent bien Diderot et d'Alembert. Cette raison conduit unilatéralement à la vérité et à la liberté qui conditionne le progrès moral d'une part et le progrès technique de l'agriculture et de l'industrie d'autre part, pour procurer à l'homme le bonheur tant recherché.

Voltaire, de son vrai nom François Marie d'Arouet, ne cache pas son admiration de la monarchie anglaise dans laquelle le roi partage le pouvoir avec le parlement. Fasciné par la méritocratie, les droits octroyés aux accusés, ainsi que par la liberté d'expression, Voltaire n'hésitera dans ses lettres philosophiques, par une rude critique sur la société ou l'organisation politique française, d'ériger l'Angleterre en modèle. Cette œuvre fait aussi l'apologie de l'enrichissement du commerce et vilipende l'oisiveté des aristocrates français. Comme il fallait s'y attendre son œuvre fut brûlée par les inquisiteurs de la pensée de l'époque.

Écoutons à nouveau Susan Neiman : « Les philosophes des Lumières ont compris qu'on ne pouvait pas abolir l'esclavage, renverser les hiérarchies existantes, ni soigner les maladies sans démontrer que ces fléaux ne faisaient pas nécessairement partie de la marche normale du monde. L'aptitude à remettre en question ce qui est naturel et ce qui ne l'est pas est le premier pas vers le progrès quel qu'il soit. Les lumières visaient le progrès moral, le progrès technique n'était souhaitable que dans la mesure où il était source de plus de bonheur et de liberté pour l'humanité. Sur le moment, il était évidemment impossible de prévoir toutes les conséquences des nouvelles avancées techniques⁴⁹³ ».

Pour comprendre le monde dans son unité profonde les philosophes des Lumières embrassent dans un esprit encyclopédique tous les aspects du savoir : la philosophie avec Voltaire par exemple, le droit avec Montesquieu, ..., l'économie politique avec Condorcet, ... les mathématiques avec d'Alembert, les sciences naturelles avec Buffon et les sciences physiques, la chimie avec Lavoisier, la médecine avec Tronchin, l'anthropologie, les techniques..., l'éducation et la pédagogie avec Rousseau. Le petit cercle de l'Encyclopédie parvient à critiquer

⁴⁹³. *Ibidem*, p.68.

ouvertement les abus de l'ordre établi et remet en question le fondement divin de l'Église et de la monarchie. Après des censures et des mises en index, des auteurs trouvent des stratagèmes dans les genres littéraires, dans le nom des auteurs et des pays d'édition et de publication. On respecte la personne pour ce qu'elle est et non pour le pouvoir qu'elle incarne, qui est une imposture dans la mesure où nul ne naît, ni ne reçoit de la nature le droit de dominer les autres hommes. L'œuvre commune, sous la direction de Diderot et d'Alembert, fut donc l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. C'est un vaste ouvrage qui vise à vulgariser la science et la philosophie. On défie la liberté de penser par soi-même contre tout fanatisme des religions et des royalistes. En effet, la liberté est un présent du ciel et chaque individu a le droit d'en jouir dès qu'il jouit de la raison.

Quels sont les moyens de la politique des Lumières ? Un développement rapide de la presse, la multiplication des librairies, qui font chuter la vente de livres religieux au profit d'œuvres de science, d'histoire et de philosophie. Des Dames de la noblesse et de la haute bourgeoisie convient des grands penseurs dans leurs salons pour y discuter de la politique, de l'art, de la philosophie et des sciences. Suite à l'évolution de l'opinion de la haute société, que ces réceptions occasionnent, on assiste à des créations d'académies dans différentes villes. Les idées de la philosophie des Lumières se répandent prioritairement dans les milieux sociaux les plus instruits et les plus aisés. Les écrits des philosophes des lumières transforment les mentalités, nonobstant la censure, la mise en index, la prison, etc. Ils font tomber les verrous de la peur et de contestations en contestations, on assiste à la concrétisation des rêves chers aux philosophes des lumières : la révolution. Les salons, les académies, les cafés... ne suffisent plus aux philosophes des lumières. Pour passer aux actes ils se proposent comme conseillers du gouvernement et contribuent ainsi à faire évoluer la société. On les retrouve désormais dans la cour des « despotes éclairés ». Voltaire était aux cotés de Frédéric de Prusse et Diderot chez Catherine II de Russie.

4.4.2. Les oublis et imprévus des Lumières.

La philosophie des Lumières a inspiré la révolution, la conquête de la liberté était acquise, mais à quel prix ? Les dégâts matériels et humains n'ont pas suffisamment ému certaines personnes, à cette époque-là. Aujourd'hui avec le recul, il ne serait pas rationnel de minimiser ou d'ignorer les dégâts de ces révolutions. Le régime de la terreur et la république qui s'en suivirent ne sont pas pour le moins irréprochables ; la terre a été abreuvée du sang humain. Plus tard, le progrès

a quand même conduit à la course à l'armement. Les deux guerres mondiales et ses dégâts collatéraux ne sont en rien une illustration de la promotion de la liberté. Dans une certaine mesure, le monde de liberté des Lumières a ressemblé au monde d'avant, voire pire encore. Les philosophes des lumières ne pouvaient-ils prévoir la face cachée de cette révolution qui a fini par dévorer ses enfants et installer un gouvernement de terreur ? Certainement il y a eu des aspects de la réalité qui ont échappé ou ont été omis quand ils n'étaient pas oubliés par les philosophes des lumières.

Les critiques contre les Lumières ne sont pas une nouveauté, elles remontent à leur origine et sont encore d'actualité. J'en retiens : l'instinct de domination ou de soumission, contre lequel tout homme doit se battre, la tendance d'abus de tout pouvoir sans repère, sans hiérarchie, sans transcendance, le risque du mauvais usage du progrès scientifique, cette liste n'est pas exhaustive. L'une des grandes figures de ces philosophes des Lumières avait déjà beaucoup de divergences avec les autres. Il s'agit de Jean-Jacques Rousseau, qui s'opposa déjà, non seulement au dogme du péché originel, mais aussi à l'idée du progrès. En effet pour lui l'enfant naît bon, c'est la société qui le corrompt avec l'idée du progrès. L'excès de connaissance, des théories, des discours éloignent l'homme de la nature et conduit la société au déclin. Toute tentative de dénaturer l'homme engendre l'hypocrisie, la perversion et beaucoup d'autres vices. Le progrès conduit la société à développer l'agriculture et l'industrie pour produire les biens et les services. Cela exige une organisation de la société fondée sur la propriété, ce qui construit la hiérarchie et les inégalités. Dans cette société de contrainte, estime Rousseau, la liberté, vertu naturelle de l'homme, a reculé ! Il est important de préciser que, face aux injustices sociales de son époque, qu'il déplore comme les autres philosophes des Lumières, au lieu de privilégier les réformes, la révolution violente, une vraie tabula rasa comme suggèrent les autres, Jean-Jacques Rousseau propose de changer de société par une éducation de l'enfant conformément à la nature. Cette éducation ne consiste plus, ni à chercher à dresser l'enfant considéré comme un vase vide à remplir, avec les traditions religieuses et sociopolitiques et par une méthode rigoureuse à l'excès. Il reproche à l'Église et à la monarchie d'imposer à l'enfant une manière de vivre conforme à la « volonté divine ». Il est aussi répréhensif de le modeler au prorata des besoins d'une société désormais fascinée par les progrès scientifique et technique, conformément à la « déesse raison ». C'est une éducation qui met au centre l'enfant qu'il faut orienter et non contraindre, apprendre à apprendre par lui-même, éclairé et régenté par la « déesse nature ». La liberté et la bonté naturelles permettront de transcender les divergences par un contrat social exprimé par la loi qui est la volonté générale.

4.4.3. Héritage de la philosophie des Lumières

Quelle a été la postérité de la philosophie des Lumières ? Leur influence directe fut l'inspiration de deux révolutions américaine et française. Les pionniers de la révolution américaine qui ont aussi été les premiers présidents, Benjamin Franklin pour ne citer que celui-là, n'ont jamais caché leur attachement et leur admiration à la philosophie des lumières. La Constitution américaine a été fortement marquée par les idées des Lumières. En France ces idées ont accentué l'aspiration à la liberté et une élite de la société s'est sentie investie de la mission de reformer le système politique, économique et judiciaire. Ainsi la Révolution française de 1789 s'inspira des philosophes des Lumières pour promulguer la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la suppression des privilèges de la noblesse, l'abolition (provisoire) de l'esclavage, l'instauration du système métrique uniformisé. La radicalisation de la République mit à dure épreuve les idéaux de la philosophie des lumières : la Révolution fit régner la terreur, l'application massive de la peine capitale dévora ses propres maîtres, Lavoisier guillotiné, Condorcet se suicida dans sa cellule pour ne pas subir le même sort que Lavoisier,

4.4.4. Le pari de la raison et de la liberté du monde des Lumières

Nul ne peut nier les apports incontestables des lumières dont les grands principes à rappeler ici sont : la raison dont l'usage remet en question le fondement de toute autorité et dédouane désormais l'homme de tout préjugé, toute superstition et tout fanatisme. Pour s'opposer au contrôle du pouvoir royal, ils développèrent le libéralisme économique. Au nom de l'égalité les femmes et les esclaves doivent être émancipés. La liberté d'association garantit l'émergence des libertés politiques, une lutte acharnée contre les guerres, contre la torture, contre la traite des Noirs, contre la peine de mort, contre la censure, contre les superstitions et pour la tolérance religieuse. Avec les lumières, une nouvelle profession de foi s'impose, foi dans le progrès, une aspiration au bonheur ici sur terre, ambition à la liberté et à la tolérance.

Le plus grand mérite que je ne relèverai jamais assez, dans le cadre de notre recherche, reste le rejet du fondement naturel de l'esclavage, le courage de penser son abolition et l'inauguration de la pensée critique. Le philosophe se définit désormais comme celui qui pense librement et de façon critique. Mais déjà à la lumière des critiques de Rousseau et de Kant, il n'est pas inintéressant d'analyser rationnellement quelques dérives des hommes de ces lumières. Le

temps a fini par montrer les limites ou la démesure des ambitions. L'individu, devenu son propre repère, sa propre hiérarchie, son propre ascendant et fondement de toute institution, est dépassé par les événements. Les déboires des utopies révolutionnaires, le régime de la terreur et tout autre sanguinaire, la dégénérescence des repères de la culture et de la religion, le relativisme scientifique, la crise de l'idée même du progrès, ne sont pas des illustrations du triomphe de la liberté et de la raison, au contraire un désappointement, un désenchantement du monde libre des lumières. Le monde d'après ne ressemble en rien au monde prophétisé par les Lumières, les révolutionnaires, les modernes, etc.

4.4.5. Le monde d'après les lumières et les modernes

Les progrès de la science ainsi que leurs applications technologiques dans la vie de l'homme sont énormes. Les moyens de déplacements ont progressé au point qu'aujourd'hui on peut se déplacer comme nous n'en aurions pas osé rêver dans le passé. La formidable communication instantanée nous fait gagner un temps fou et a réduit profondément les distances qui nous séparent. Les scanners et autres examens des laboratoires, les imageries médicales ont amélioré les consultations dans la rapidité et la précision. Les greffes d'organes redonnent toute vitalité au corps. La liste des progrès techniques est très longue. Mais la question que l'on ne se pose pas souvent est celle de savoir si l'humanité, notamment la promotion et le respect de la liberté humaine, suivent ces progrès. L'humanité est-elle plus heureuse par conséquent ? Comment répondre par l'affirmative quand on considère les destructions des vies par les armes, les mines, les bombes, ... ? Tout ce qui confère du pouvoir permet à l'homme, mû par le désir de dominer, à arriver à ses rêves mesquins. En effet l'euphorie du pouvoir abrutit l'homme sans esprit critique, qui tombe dans le fanatisme ou la peur, chemin de la soumission. Ainsi les Lumières et la modernité n'ont pas apporté que du bonheur à l'homme. Un autre courant est venu vilipender la modernité et se dit postmodernité ! A-t-elle mieux fait ? Écoutons ce qu'en pensent certains auteurs.

Fernand Félix Schwarz anthropologue, philosophe, et écrivain argentin né le 4 juin 1951 à Buenos Aires, n'hésite pas à parler du désenchantement de la modernité : « Ainsi, "à chacun sa vérité", comme la connaissance n'est pas certaine, objective et bonne, chacun est renvoyé à lui-même pour déterminer ce qui est vrai. Peu à peu l'optimisme de la modernité va céder la place au désenchantement et à la désillusion. La postmodernité va se présenter à la fois comme un rejet et comme un dépassement de la modernité. Mais la postmodernité a coupé

l'homme moderne de ses racines et de son identité, le plongeant dans une crise d'identité et une perte de direction »⁴⁹⁴

Jean-Pierre Le Goff, ⁴⁹⁵, souligne le paradoxe entre l'expertise du manager adulé et le mal-être au travail. « Ce discours, caractérisé par une « obsession du quantitatif et du chiffre » nous dit-il, tourné vers l'effet d'annonce, permet au manager de se glorifier de ses résultats à court terme, au détriment de la stabilité souhaitée par ses employés : « les discours de la « motivation », de la « mobilisation » pour le « changement » ne cessent de s'étendre dans tous les domaines d'activités dans le moment même où les thèmes de la « souffrance » et du « mal-être » au travail n'ont jamais été si prégnants ⁴⁹⁶».

4.5. « LIBERTE HOLISTIQUE, TERMINUS A QUO ET AD QUEM DE L'EDUCATION

4.5.1. Essai de définition

Définir un concept c'est le fixer, le délimiter dans l'espace et dans le temps. Lorsqu'on énumère tous les éléments, toutes les qualités qui le constituent, il s'agit de la définition par compréhension. Mais lorsqu'on évoque tout le champ et tous les éléments auquel il s'applique, nous parlons de la définition par extension. L'essai que je tente ici ne choisira pas une de ces voies mais pourra effleurer les deux à la fois, surtout que je ne veux pas appauvrir ce concept de liberté par des limitations. Comment et pourquoi parler d'une réalité qu'on ne veut simplement pas définir ? Le plus important n'est pas à notre avis de vouloir ou de refuser de définir, je veux juste approfondir la question « Qu'est-ce que la liberté holistique » ? Point n'est besoin de revenir sur le concept de liberté que j'ai abordé abondamment dans la première partie de ce travail.

⁴⁹⁴. SCHWARZ, F.-F., *Le Sacré camouflé ou la crise du monde actuel*, Bière, Suisse, Cabedita, 2014, 114 p., p.96-97, p.9

⁴⁹⁵. Philosophe et sociologue français, né le 22 mars 1949 à Équeurdre ville(Manche)

⁴⁹⁶. LE GOFF, J.-P., « Du management postmoderniste et de ses avatars », *Inflexions*, 2012/3 (N° 21), p. 67-76.
DOI : 10.3917/infle.021.0067. URL : <https://www.cairn.info/revue-inflexions-2012-3-page-67.htm>

4.5.1.1. Étymologie

L'adjectif holistique qui qualifie la liberté ici mérite un peu plus de clarification. En effet il dérive du substantif « holisme » qui tire son origine de ὅλος / hólos du grec ancien et qui signifie entier. C'est Christian Smuts, qui a forgé ce néologisme dans son ouvrage *Holism and evolution*⁴⁹⁷. Selon lui dans la nature (né le 24 mai 1870 à Riebeek West dans la colonie du Cap et mort le 11 septembre 1950 à Irène, au Transvaal, en Afrique du Sud⁴⁹⁸), il y a tendance à constituer des ensembles qui sont supérieurs à la somme de leurs parties, au travers de l'évolution créatrice. Dans ce débat sur l'origine de l'univers et de l'homme, il soutient le créationnisme qui accepte l'évolution et place son déroulement au sein d'un champ holistique, force organisatrice, qui conduit l'atome vers la conscience. Depuis ce concept s'est élargi et s'est complexifié par conséquent.

« L'holisme se définit donc globalement par la pensée qui tend à expliquer un phénomène comme étant un ensemble indivisible, la simple somme de ses parties ne suffisant pas à le définir. De ce fait la pensée holiste se trouve en opposition à la pensée réductionniste qui tend à expliquer un phénomène en le divisant en parties⁴⁹⁹ ». Dans son sens lexical on dirait que l'holisme est une doctrine ou un point de vue optant pour la considération des phénomènes comme des totalités. Ainsi dans un premier temps, le concept holisme est parfois utilisé au sens général par abus de langage, comme synonyme d'approche systémique ou de pensée complexe. Au sens mystique il signifie la totalité comme but à atteindre. Ensuite dans un second temps, il s'applique à plusieurs domaines⁵⁰⁰.

4.5.1.2. Holisme et ses formes connexes

Aujourd'hui on prend en compte en philosophie plusieurs formes connexes d'holisme, qu'il est important de distinguer. En effet dans son application l'holisme prend une grande polysémie et donne lieu à une véritable controverse :

- Holisme ontologique : c'est une conception (opposée au réductionnisme et à l'atomisme) selon laquelle un « tout » (organisme, société, ensemble symbolique) est plus que la somme de ses

⁴⁹⁷. SMUTS, J., *Holism and Evolution*, Londres, Macmillan/Co Ltd, 1926, 362 p.

⁴⁹⁸. Est un avocat, un militaire, un philosophe et homme d'État sud-africain. Général boer, chef militaire durant la Première Guerre mondiale, Field Marshal de l'Empire britannique, stratège militaire qui libéra l'Éthiopie de l'Italie fasciste durant la Seconde Guerre.

⁴⁹⁹. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Holisme>, consulté le 12/11/2021 à 17h21.

⁵⁰⁰. *Idem*

parties, ou autre qu'elle. Il faut rattacher à cette définition ce que l'on nomme « le principe d'émergence » : un « tout » n'est pas un simple agrégat. À partir d'un certain seuil critique de complexité, les systèmes voient apparaître de nouvelles propriétés, dites propriétés émergentes. Celles-ci deviennent observables lorsqu'elles vont dans le sens d'une auto-organisation nouvelle. De là découle le point de vue selon lequel c'est le tout qui donne sens et valeur à ses parties par la fonction que celles-ci jouent en son sein⁵⁰¹. En d'autres termes le système de pensée pour lequel les caractéristiques d'un être ou d'un ensemble ne peuvent être connues que lorsqu'on le considère et l'appréhende dans son ensemble, dans sa totalité, et non pas quand on en étudie chaque partie séparément. Ainsi, un être est entièrement ou fortement déterminé par le tout dont il fait partie ; il suffit de, et il faut connaître ce tout pour comprendre toutes les propriétés de l'élément ou de l'entité étudiée. Un système complexe est considéré comme une entité possédant des caractéristiques liées à sa totalité et des propriétés non-déductibles de celles de ses éléments. Dans ce sens, l'holisme est opposé au réductionnisme, comme dit antérieurement.

- Holisme sociologique : L'holisme appliqué aux systèmes humains, par essence complexes, consiste à expliquer les faits sociaux par d'autres faits sociaux, dont les individus ne sont que des vecteurs passifs. Les comportements individuels sont socialement déterminés : la société exerce une contrainte (pouvoir de coercition) sur l'individu qui intériorise (ou « naturalise ») les principales règles et les respecte. Le libre arbitre individuel n'est pas pour autant totalement éliminé, mais statistiquement ce qu'un individu choisit de ne pas faire, un autre le fera, pour un résultat social identique. Ce point de vue fut en partie introduit par Émile Durkheim. Dans ce sens, l'holisme s'oppose à l'individualisme ou à l'individualisme méthodologique. Cette idée est aussi vieille que le monde. Déjà chez les anciens il y avait deux tendances, la première dite moniste prenait l'univers pour une seule réalité fondamentale, le monde matériel et le monde spirituel pouvant se distinguer sans séparation. La seconde, dualiste basait tout sur la séparation fondamentale entre le monde matériel et le monde spirituel. Cette querelle a traversé toute l'histoire des idées. Toujours selon Wikipedia, le mot holisme désigne à l'origine des doctrines appelées aussi organicistes. Elles visent à échapper à la fois au déterminisme et au finalisme, ou peut-être à les concilier, en insistant sur le caractère

⁵⁰¹. Wikipédia précise que c'est cette conception qui est à l'origine du développement des thèses de l'holisme épistémologique et de l'holisme méthodologique. Ces thèses rencontrèrent un très vif rejet dans les années 1950 (maccarthysme aux États-Unis) des chercheurs libéraux qui trouvaient cette thèse marxiste. Et depuis le débat sociologique entre individualisme et holisme est toujours aussi vif.

spécifique de l'organisme, dénué de toute conception interne. Pour ces holistes, les corps vivants sont des totalités (*wholes* en anglais) inanalysables et qui ne s'expliquent pas par un assemblage de parties, il y a quelque chose, selon eux, qui ordonne ces parties et qui n'est pas de l'ordre de la causalité efficiente.

Pour Aristote c'est la forme, organisatrice et conservatrice, de l'être vivant (*forma est qua est id quod est*). Ce principe de liaison a porté d'autres dénominations : entéléchie, force vitale, principe directeur. Au début du XX^{ème} siècle les progrès des sciences physiques et biochimiques, ainsi que la théorie darwinienne dessinaient un monde où la frontière entre vivant et inanimé semblait devoir disparaître (contrairement à ce qu'affirmait Kant). Un mouvement se dégagait dont les membres considéraient l'explication mécaniste comme universellement valide mais restaient attachés à la présence d'une cause finale. Ils postulèrent l'existence de formes, de types d'organisation qui tendent à se réaliser, de potentiels qui guident l'évolution vers un but assigné (principe anthropique ou point Ω de Pierre Teilhard de Chardin)⁵⁰².

- Holisme méthodologique, une conception opposée à l'atomisme logique selon laquelle l'explication d'un tout n'est pas donnée par la somme des explications de ses parties ; une hypothèse n'est jamais ni vérifiable, ni réfutable singulièrement par l'expérience⁵⁰³.

- Holisme épistémologique. Il correspond à la thèse de Pierre Duhem⁵⁰⁴ (1861-1916), chimiste et philosophe des sciences français pour qui les propositions concernant le monde extérieur rencontrent le tribunal de l'expérience sensible, non pas individuellement mais en corps constitué. On ne peut pas vérifier les hypothèses d'une théorie une par une, une expérience de physique ne peut pas condamner une hypothèse isolée mais seulement tout un ensemble

⁵⁰². *Ibidem*

⁵⁰³. Cependant, l'holisme méthodologique ne signifie pas nécessairement une approche statistique. Les sociologues fonctionnalistes, tels que Talcott Parsons, qui s'inspirent fortement de la sociologie durkheimienne, ont une approche holiste de la société en se concentrant sur les fonctions que remplissent les différents **institutions** au sein de la société. Par exemple, Talcott Parsons étudie le développement de la famille nucléaire aux États-Unis en montrant comment elle est liée à la mobilité géographique des travailleurs et à une division du travail entre hommes et femmes. Les anthropologues culturalistes, tels que Margaret Mead, ont également une approche qui peut être qualifiée d'holiste car ils analysent les sociétés sous l'angle du « pattern culturel », personnalité de base qui permet de comprendre que les individus sont fortement influencés par la socialisation qu'ils reçoivent dans la société à laquelle ils appartiennent

⁵⁰⁴. DUHEM, P., *La Théorie physique, son objet, sa structure* (1906), Paris, Vrin, 1981 cité par Wikipédia <https://fr.wikipedia.org/wiki/Holisme>, consulté le 09/02/2022 à 18 :24

théorique, il n'y a pas d'expérience cruciale⁵⁰⁵.

- Holisme logique. Conception selon laquelle il n'est pas possible de dissocier les règles de l'inférence de notre pratique inférentielle globale, qui les justifie les unes par les autres et non pas isolément. Le holisme logique s'accorde avec la critique que Quine adresse au conventionnalisme au (selon laquelle les règles, arbitraires, sont admises une par une selon les besoins du raisonnement) : si les vérités logiques sont conventionnelles, elles ne le sont que moyennant l'acceptation préalable de la logique.

- Holisme sémantique. Point de vue selon lequel le sens d'un élément du discours appartient au discours lui-même et ne peut pas être considéré isolément, la signification d'une expression dans une langue dépend de ce qu'un nombre infini d'autres expressions signifient.

Holisme philosophique. En philosophie, Parménide, Spinoza, Hegel ont élaboré des métaphysiques holistes. La tradition spiritualiste, dans son sens métaphysique, remonte à Anaxagore (Ve s. av. J.-C.) pour qui « l'esprit » c'est l'âme, le souffle qui s'oppose à la matière solide et inerte. Descartes (1596-1650) reconnaît ce dualisme avec une matière autonome qui obéit à ses propres lois. La philosophie idéaliste s'inspire des spiritualistes en admettant l'antinomie entre esprit et matière, et la suprématie du premier. Pour Bergson, la vie ne peut être réduite à une mécanique physico-chimique et le cerveau n'est qu'un support, un instrument qui permet à l'esprit de s'insérer dans la réalité⁵⁰⁶. Dans ce sens il rédige en 1907 *L'Évolution créatrice*⁵⁰⁷.

4.5.1.3. Liberté holistique

Ce petit excursus nous prépare à saisir la teneur de ce que j'appelle liberté holistique. C'est donc une liberté qui ne se réduit pas à la dimension matérielle et spirituelle. Elle est irréductible,

⁵⁰⁵. Quant au holisme épistémologique du philosophe et logicien américain Willard Van Orman Quine¹⁰ (1908-2000) il diffère de celui de Duhem sur un point capital : le holisme épistémologique de Quine ne se limite pas à la physique comme celui de Duhem, ni même aux sciences expérimentales comme celui de Carnap mais s'étend à toute la science, logique et mathématique comprise. Le holisme épistémologique de Quine est donc la thèse selon laquelle toutes nos connaissances se soutiennent mutuellement sans qu'il y ait une fondation unique (ce qu'il résumait souvent en reprenant l'image du navire d'Otto Neurath¹¹ selon laquelle la science est un navire déjà en mer et qu'il faut réparer à partir des matériaux disponibles sans pouvoir le reconstruire sur une terre ferme).

⁵⁰⁶. Dans *L'Évolution créatrice* (1907), Bergson oppose l'élan vital, « force créant de façon imprévisible des formes toujours plus complexes », à une perception mécaniste et finaliste de l'évolution.

⁵⁰⁷. BERGSON, H., *L'Évolution créatrice* (1907). Ouvrage originellement publié en 1907. 86e édition. Paris : Les Presses universitaires de France, 1959, 372 p. Collection Bibliothèque de philosophie contemporaine.

elle est le terminus a quo car elle est innée, elle est en même temps le terminus ad quem car nous sommes appelés à demeurer libres jusqu'au bout. La Liberté holistique n'est pas du tout l'autonomie ou l'indépendance absolue qui nous permettrait de faire tout, quand, où avec qui et comme on veut. Elle n'est pas une création de l'homme. Quelle est sa source ? Elle vient de et avec la vie, certains diront qu'elle est un don de la vie ou de la nature et nous autres, nous dirions que c'est un don divin. Elle est en nous et inaliénable, elle résiste à n'importe quelle tyrannie, elle refuse catégoriquement de donner notre consentement à ce qui nous paraît contraire à la vie, à la vérité, au bon sens. Elle nous donne une souveraineté qui nous permet de penser par nous-mêmes pour pouvoir continuer, par notre connaissance et surtout par notre conscience, à nous créer, à créer notre réalité et à participer au maintien de l'équilibre de l'harmonie de la vie. Elle transcende tout mais notre volonté éclairée et notre libre arbitre. Ce qui nous permet de devenir des incarnations de cette transcendance appelée liberté holistique et de participer librement à maintenir cet équilibre entre l'Absolu ou Dieu, l'univers et l'homme. Celui qui décide de déstabiliser cet équilibre le payera tout le reste de sa vie, car seul on ne peut pas sauver toute l'humanité mais on peut la détruire. La liberté holistique n'est ni la liberté en général, ni la liberté en soi, ni la liberté fondamentale, elle ne se réduit pas non plus à la somme de toutes les libertés particulières. Elle est au début, en cours et au bout de toute existence, elle frappe à nos portes. Elle est, à mon avis, la plénitude de la liberté dont toutes les autres ne sont que des épiphanies et nous les hommes ses incarnations. C'est la liberté de l'âme, inaliénable.

Ceci peut mieux se comprendre aussi avec les données de la physique quantique. Loin de moi est la prétention de vouloir exposer ici la quintessence de la physique quantique, mais je la convoque pour sortir du piège dans lequel le déterminisme et le laxisme ont enfermé la liberté en philosophie. Je n'en prends qu'une petite étincelle de sa raison pour éclairer cette recherche. En effet, le déterminisme ne conçoit l'existence que dans deux modalités, la nécessité et l'impossibilité. La loi de causalité qui se trouve une loi de la nature dit donc que tout phénomène a une cause et dire que tout phénomène a une cause signifie que la liberté humaine serait donc un maillon dans la série des causes, ce qui implique la prévisibilité de tout. Quelle serait alors la cause première de la liberté humaine ? Ne serait-ce pas la liberté holistique ?

Revenons à la physique quantique qui dépasse les deux modalités déterministes. Ainsi doit-on reconnaître que la modalité de nécessité et d'impossibilité n'excluent pas celle de possibilité et de l'existant. Devant ces trois modalités, dans le passé, dans le présent et dans le futur rien n'est déterminé. Il y a des réalités qui peuvent ou ne peuvent pas exister (possibilité) ; d'autres sont

réalisées mais auraient pu être autrement (existant) et d'autres encore ne peuvent pas ne pas exister, c'est-à-dire ne peuvent pas être autrement (nécessité). Ainsi dans la série et l'enchaînement des causes, on accepte une possible rupture qui fait de l'étant une source causale. L'homme peut être une source causale parce qu'il est lui-même une énergie dans le « tout est énergie ». Nous sommes un corps qui est aussi émotionnel, nous sommes notre mental, nous sommes notre Moi profond (esprit, moi profond, source, partie spirituelle), nous sommes des êtres bioélectriques, on raisonne comme la musique, il y a des vibrations, nous sommes notre pensée. Notre pensée crée des émotions par vibrations, les émotions que nous émettons peuvent être positives, faites d'amour ou négatives et faites de peurs ou de haine. « Ces vibrations créent ou modifient la réalité, comme nous rappelle la cymatique⁵⁰⁸ ». Ceci met en lumière l'importance de la conscience et de la pensée dans notre rapport avec les autres et avec la nature. La réalité est modifiée par les vibrations que nous émettons. Aussi notre conscience et notre pensée, permettent-elles à la liberté holistique de s'incarner en nous et à de nous faire participer à l'équilibre de la nature. Ceci articule aussi les limites de nos individualités avec la dimension infinie de l'énergie qui nous constitue et que nous constituons. La mort ne nous supprime pas parce que l'énergie que nous sommes est éternelle, il s'agit tout simplement d'un autre voyage dans l'univers. La liberté holistique ne s'offusque donc pas de limites, elle est appelée à se conformer à certaines lois qui évitent des télescopages car nous ne sommes pas seuls dans cet univers. Comme le montre la théorie des cordes que Bryan Greene développe dans son livre qui aura tant marqué notre siècle : « La théorie des cordes est la plus récente des théories concernant l'Univers. Tout dans l'Univers, de la particule la plus infime à l'étoile la plus éloignée, est fait d'un même ingrédient : des brins d'énergie vibrant incroyablement petits appelés des cordes. Elles vibrent selon une multitude de modes différents, constituant ainsi tous les éléments de la nature. En d'autres termes l'Univers est comme une formidable symphonie cosmique résonnant de toutes les notes que peuvent produire les vibrations de ces petits brins d'énergie⁵⁰⁹. Je suis conscient que l'on peut toujours rester sur sa soif devant cette tentative de compréhension de la liberté holistique. Définir n'est-ce pas fixer, circonscrire et de ce fait appauvrir ? Et pourtant la liberté holistique est le fondement des conditions de possibilités de toute autre liberté.

⁵⁰⁸. La cymatique implique la visualisation du son. Les ondes sonores créent des motifs variés qui peuvent être rendus visibles grâce à des appareils tels que le cymascope. Les expériences de cymatique sont également utilisées dans le domaine artistique tellement les motifs créés sont originaux. Aujourd'hui, il existe de nombreuses applications émanant de la cymatique, notamment dans le domaine de la guérison.

⁵⁰⁹. GREENE, B., *L'Univers élégant : Une révolution scientifique de l'infiniment grand à l'infiniment petit, l'unification de toutes les théories de la physique* [« The Elegant Universe »], (trad. Céline Laroche, préf. Trinh Xuan Thuan), Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2000, 470 p.

4.5.1.4. Les épiphanies de la liberté holistique

Dans la mémoire collective contemporaine parler de la liberté fait penser à la liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté de choix, liberté syndicale, liberté de manifestation, liberté d'association, liberté de mouvement, liberté de culte, liberté éducative, liberté académique, liberté positive, liberté négative, liberté de manipulation, liberté d'équanimité... Déjà dans les siècles passés, cette question a été au centre de discussions. Dans la philosophie médiévale deux conceptions de libertés d'indifférence et de qualité s'affrontent, celle de Guillaume d'Occam le franciscain et celle de Thomas d'Aquin le dominicain. En comparaison, pour le premier la liberté de qualité d'une personne est fondée sur la liberté d'indifférence de la volonté, alors que pour le second la liberté d'indifférence d'une personne est basée sur la liberté de qualité de la volonté.

4.5.1.5. Liberté d'indifférence et de qualité (G. d'Occam, Thomas d'Aquin, G.W. Leibniz)

La théorie de la liberté d'indifférence est née au tournant du XIV^e siècle dans l'œuvre de Guillaume d'Occam, franciscain et initiateur du nominalisme. Selon lui : « J'appelle liberté la puissance que j'ai de produire indifféremment et de façon contingente des effets différents de telle sorte que je puis causer un effet ou ne pas le causer sans qu'aucun changement se produise en dehors de cette puissance »⁵¹⁰. Le libre arbitre, faculté première de l'homme, procède de la seule volonté, précède et domine toute inclination naturelle. La liberté est le pouvoir de choisir entre les contraires, elle se pose entière de soi dès le début et en chaque acte de la vie morale. Chaque acte libre est indépendant des autres. La vertu est une habitude de soumission à la loi. La liberté s'identifie à la volonté et à la personne qui l'engage. Dieu est vu comme l'absolue liberté, et la loi morale, l'expression de sa pure volonté, c'est le début du volontarisme. La loi devient le premier déterminant de toute qualification morale. La morale est conçue comme la conjonction de quatre éléments : la loi qui est interpellation de la liberté, l'obligation qui en résulte, l'arbitrage de la conscience et la notion de péché comme manquement aux obligations de la loi. La liberté de qualité est la capacité de produire nos actes à notre gré, comme des œuvres de bonne qualité, parfaites en bon ordre. Elle procède de la raison et de la volonté pour la vérité, le bien, le bonheur. Elle est le pouvoir d'agir avec qualité

⁵¹⁰. (D)OCKHAM, G., *Quodlibeta septem*, cité par PINCKAERS, S. (Th), *Les sources de la morale chrétienne*. Sa méthode, son contenu, son histoire, Fribourg, Academic Press Fribourg. Paris, CERF, 4^{ème} édition, 2007 (1985), p. 252

et perfection quand on le veut. Elle se développe progressivement par l'éducation jusqu'à la maturité en réunissant les actes en un ensemble ordonné par une finalité qui les relie intérieurement. La fin principale est le bonheur dans l'union au bien plénier. La vertu est une qualité de la liberté, le pouvoir personnel acquis, ou infus, d'agir avec perfection, elle cause la joie. La loi est éducatrice dans la croissance de la liberté, elle est œuvre de sagesse et correspond à l'attrait intime. Elle engendre une morale de bonheur et des vertus qui naît de l'attrait intérieur.

Pour Thomas d'Aquin le paradigme de la liberté et du libre arbitre est en Dieu. Il le dit clairement dans le prologue de la *Prima Secundae* :

« L'homme étant fait à l'image de Dieu et par là il faut entendre, selon Jean Damascène, qu'il est doué d'intelligence, de libre arbitre et du pouvoir d'agir par lui-même après avoir traité de l'Exemplaire, c'est-à-dire de Dieu, ainsi que des choses émanées de sa puissance, conformément à sa volonté, il nous reste à étudier ce qui concerne son image, l'homme, selon qu'il est, lui aussi, le principe de ses œuvres, grâce à son libre arbitre et au pouvoir qu'il possède sur ses actes⁵¹¹. L'homme ne fait que participer, à un niveau inférieur, à ce paradigme. Tobias Hoffmann, philosophe suisse, spécialiste des Duns Scot et professeur de philosophie médiévale à la Catholic University of America à Washington D.C., rappelle que pour Thomas d'Aquin il y a une différence entre la liberté divine et la liberté humaine. En Dieu il y a unité substantielle entre le bien divin -objet propre, fin ultime et règle morale de la volonté- et la tendance de la volonté à ce bien divin. Dans les créatures rationnelles, cette unité entre le bien voulu, son rapport à la fin ultime et à la règle morale n'est qu'accidentelle, et au cas du péché même déficiente, cela explique l'impeccabilité de Dieu et la peccabilité des créatures rationnelles⁵¹².

Gottfried Wilhelm Leibniz⁵¹³ opposait à ce concept les objections suivantes. Choisir arbitrairement ne témoigne pas de notre liberté, c'est bien plutôt un acte irrationnel, fruit du hasard ou du caprice. La liberté n'est-ce pas plutôt la capacité à opérer les meilleurs choix possibles ? La liberté d'indifférence est fictive. En vertu du « principe des indiscernables » deux objets ne peuvent être absolument identiques, ils doivent nécessairement se distinguer par quelque différence. Or il existe chez Leibniz une notion, celle des petites perceptions. Elle

⁵¹¹. D'AQUIN, T., *Somme Théologique*, I-II 1 prol.

⁵¹². HOFFMANN, T., « Liberté de qualité et liberté d'indifférence chez Thomas d'Aquin » In *Renouveler toutes choses en Christ : Vers un renouveau thomiste de la théologie morale : hommage au P. Servais Pinckaers, O.P.*, edited by Michael Sherwin, O.P., and Craig Titus, 57–76. Fribourg: Academic Press, 2009.

⁵¹³. https://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_d%27indiff%C3%A9rence, consulté le 13/11/2021

conduit à penser qu'il nous arrive d'être déterminés à choisir ou à agir par un motif inconscient, perçu par notre âme mais non aperçu par la conscience. Qui sait donc si un choix, en apparence arbitraire, n'obéit pas à une motivation inconsciente, comme le montrera André Gide⁵¹⁴, dans *Les caves du Vatican* ? Leibniz développe ici un concept proche en fait (mais non en droit) de ce que sera l'inconscient chez Freud et anticipe des problématiques contemporaines telles que celle de l'influence des phéromones et des images subliminales. De plus, Leibniz est intellectualiste plutôt que volontariste. Il critique le schéma naïf du libre arbitre de la philosophie scolastique, qui revient à représenter la volonté comme une reine toute-puissante, partagée entre son conseiller (la raison) et ses courtisans (les passions). Dans la réalité la volonté n'est pas une faculté subsistant par elle-même, elle n'est autre que l'effort de l'intelligence en tant qu'elle se détermine à agir d'après ses jugements. Si Leibniz ne reconnaît pas le concept de liberté d'indifférence, il ne donne pas pour autant dans un déterminisme niant tout libre arbitre. Être libre, c'est se déterminer à choisir par la meilleure raison possible. Se déterminer n'est pas être déterminé, c'est trouver le principe de ses actes à l'intérieur de soi-même. Il convient de tenir compte que cette détermination trouve son explication ultime dans l'inclination, concept que Leibniz développe afin de rendre compte que ce qui nous fait tendre vers la contemplation divine est déterminé par la divinité elle-même, à laquelle nous tendons spontanément, car spontanément aussi nous tendons vers notre perfection.

4.5.1.6. Cinquante Libertés gagnées et à défendre en France⁵¹⁵

La réflexion sur la question de la liberté n'est pas qu'universitaire, l'illustration en est faite avec cette liste anonyme des libertés acquises en France et qu'il faut défendre. Je pense que, malgré la longueur de la liste ci-dessous, certaines libertés sont discutables et l'ensemble de ces libertés ne forment pas la liberté holistique. Pour les libertés gagnées il s'agit entre autres de disposer de son intégrité physique, d'agir selon sa volonté (dans une certaine mesure), de posséder des biens matériels, d'être jugé par des droits égaux, d'exprimer ses opinions (dans une certaine mesure), de fonder son propre journal, d'éditer des livres, de créer sa propre entreprise, d'acheter et de vendre des marchandises de l'étranger, de les vendre au prix de son choix, de pratiquer une religion, ou non, et de se moquer des religions, de construire un lieu de culte, d'exercer la plupart des métiers librement, de voyager à l'extérieur de son pays, de choisir sa

⁵¹⁴Écrivain français, né le 22 novembre 1869 et décédé le 19 février 1951

⁵¹⁵. <https://www.contrepoints.org/2013/02/24/115958-50-libertes-a-conquerir-50-libertes-a-defendre>

contraception, d'avorter, de porter des pantalons pour les femmes, de se marier avec la personne de son choix, de vivre avec son orientation sexuelle, d'avoir des relations sexuelles librement, de changer de sexe, d'avoir le nombre d'enfants que l'on souhaite, de faire grève, pour les femmes de travailler, de ne pas travailler, de faire des caricatures, de souscrire un prêt, d'acheter et de vendre des actions, d'exposer et de discuter des théories scientifiques, d'être indépendant de ses parents une fois majeur, de manger de la nourriture de son choix en accord avec ses croyances, d'avoir des opinions et de pouvoir en débattre, quelles qu'elles soient, idiotes ou fausses, d'écouter de la musique, d'utiliser les technologies de son choix, de se suicider, de se déplacer librement dans son pays, de choisir son fournisseur de gaz et d'électricité, de choisir son fournisseur de téléphone, de créer son entreprise de transport ferroviaire, de communiquer via Internet, de boire de l'alcool, de faire de la publicité, de créer sa propre radio ou chaîne de télévision, d'adopter un enfant, de créer une association, de créer un syndicat ou un parti politique, de choisir son logement, de résilier un contrat.

Par contre il subsiste des libertés à gagner, travailler la durée que vous voulez, payer vos achats dans une autre monnaie que celle de votre pays, créer votre propre monnaie, payer en cash au-delà d'une certaine somme, même si le vendeur est d'accord, échanger une marchandise contre de l'or, pratiquer le métier de votre choix (brevets d'État...), créer un service de taxi, donner vos biens librement, choisir qui va hériter de vos biens, consommer les substances que vous voulez, décider du droit de fumer dans votre établissement, choisir de mettre ou non votre ceinture de sécurité, choisir l'éducation de vos enfants, choisir votre assurance maladie, choisir à qui et combien vous donnez par solidarité, acheter des produits pétroliers au prix réel, vendre un livre en-dessous d'un certain prix, choisir vos employés selon les critères de votre choix, posséder des armes à feu, se défendre soi-même, épargner pour votre retraite selon votre choix, immigrer dans le pays de votre choix, exprimer toutes vos opinions librement, construire sur un terrain qui vous appartient, choisir l'apparence de sa maison, aider quelqu'un à mourir si c'est sa volonté, acheter et vendre des services sexuels, rentrer chez vous à pied en ayant bu, planter des OGM, choisir sa propre sépulture, fonder une ville avec une constitution garantissant la propriété privée, acheter les ampoules de son choix, acheter des produits d'un pays frontalier, vendre de l'alcool sans autorisation, faire du commerce de certains animaux, choisir de contracter des dettes, pour une victime d'un crime, limiter la sanction du criminel, créer un syndicat représentant les salariés, expulser immédiatement un locataire ne respectant pas le contrat, passer un contrat de mariage sans l'État, créer une université, subventionner les industries de son choix, choisir son assurance chômage, acheter des médicaments ailleurs qu'en

pharmacie, jouir de votre pleine liberté sur Internet, décider de la limitation de vitesse sur une route dont vous êtes propriétaire, exploiter du pétrole dans votre sous-sol, porter l'enfant de quelqu'un d'autre, se faire inséminer artificiellement librement⁵¹⁶.

Tous ces droits gagnés et à gagner ne doivent pas nous faire oublier que la liberté n'est pas illimitée ni infinie. Des gens rêvent des libertés à venir, il n'est interdit à personne de rêver. Mais le passage du rêve à la réalité ne se fait pas avec une baguette magique. Par ailleurs il est préférable que certains rêves n'en restent que là, quand on se projette dans la calamité et la déchéance de l'humanité que ces rêves pourraient causer s'ils devenaient réalité.

4.6. LES LIMITES INTRINSEQUES DE LA LIBERTE

Je pense que si la liberté nous permet de choisir, c'est toujours avec une préférence, choisir le meilleur, le mieux, le moins mauvais ou le moins pire. Puisque choisir c'est limiter, c'est normal que notre liberté individuelle ne se conçoive pas comme illimitée. Cette compréhension nous préserve d'une pathologie de libéralisme, de « panlibéralisme », de libertinage, de laisser-aller. Est-ce absurde de se demander si nous sommes aussi libres de choisir nos soumissions ? En effet Dieu ou l'absolu, le destin, l'infini, la nature ou l'univers limitent, d'une manière ou d'une autre, notre liberté et cela ne devrait nous frustrer en rien.

4.6.1. Dieu ou l'Absolu

D'où vient ma liberté ainsi que celle des autres ? Cette question fait suite aux questions fondamentales que tout homme devrait se poser toute sa vie : Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? D'où vient notre liberté ? L'expérience personnelle de nos limites, la faiblesse de notre volonté devant la tyrannie de nos passions, de nos pulsions et compulsions, de notre inconscient, de nos addictions, des plaisirs et parfois mimétiques, notre dépendance mentale, psychoaffective des autres personnes ou d'objets et la prise de conscience de ce qui est déterminé et conditionné en nous permettent de réaliser que nous ne pouvons pas nous-mêmes, ni les autres, ni même nos parents, être à l'origine de notre liberté. La liberté n'étant pas notre fait, qui en est l'auteur ? Pour nous les chrétiens, la liberté est un don divin, Dieu nous

⁵¹⁶. <https://www.contrepoints.org/2013/02/24/115958-50-libertes-a-conquerir-50-libertes-a-defendre>.

a créés à son image, notamment libres comme lui. Cette réponse ne suffit pas pour ceux qui n'ont jamais, ou pas encore fait « l'expérience mystique » de l'existence de Dieu. D'autres personnes refusent tout simplement de parler de Dieu et se réfèrent à l'Absolu, à l'Être, au Transcendant, à la Nature, à l'Âme Universelle, à l'Amour, à la Source, etc.

L'idée d'une transcendance comme source ou fondement de notre liberté peut effectivement être attaquée par la philosophie de l'immanence, qui exclut la transcendance divine et assigne à l'homme une fin immanente à son propre développement. A mon avis elle donne assez de sens à la liberté et accepte humblement les limites de l'homme. Dans ce contexte Dieu ou l'Absolu est-il un obstacle ou un concurrent à la liberté humaine ? Cette tension entre Dieu ou l'Absolu et l'homme libre est une question qui divise la pensée humaine. Toujours est-il que si notre liberté n'est pas que notre émanation, il y a donc déjà une limite intrinsèque qui ne la diminue en rien, et si la volonté de Dieu nous paraît contraignante, elle ne peut annihiler cette liberté d'émanation divine, mais c'est un garde-fou pour que notre propre liberté nous aide à nous conquérir et à nous libérer de nous-mêmes et échapper ainsi à notre suicide. C'est comme tout jeu, tous sports qui n'en est pas un en l'absence de toute contrainte. Le bonheur et la beauté du sport réside dans la discipline qui préside à la performance, mais rien de ceci n'est possible sans la contrainte des règles des jeux, de l'arbitre, du coach et pourquoi pas des supporters.

4.6.2. Destin

L'idée même du destin semble incompatible avec la liberté et j'ai montré antérieurement comment les philosophes ont discuté de cette question. Comme je ne cesse de le répéter, en philosophie, il ne s'agit pas du tout d'une aporie absolue, cela révèle le mystère du « déjà là et pas encore ». Notre irruption dans l'existence n'est pas une génération spontanée. Un homme et une femme, un amour ou un accident plus ou moins malheureux nous ont précédé et ont rempli les conditions de possibilités de notre existence. Dans ce qui est déterminé notre liberté n'a pas assez de marge de manœuvre car nous ne sommes pas responsables de ce qui ne dépend pas de nous, mais dans ce qui est conditionné, notre conscience, notre pensée, notre volonté, notre parole, notre action sont à mesure de modeler les choses désormais à notre guise. Ce que nous disons de notre passé peut aussi se dire de ce temps qui advient à partir de maintenant, rien n'y est écrit d'avance, mais tout ne nous y est pas permis non plus, car il y a et il y aura des réalités qui échapperont à notre liberté et à notre responsabilité. Le destin est donc un obstacle qui nous fait grandir après l'avoir franchi ou contourné, mais cette maturité ne peut pas

prétendre avoir anéanti ou neutralisé le destin, en effet notre liberté est intrinsèquement redevable au destin.

4.6.3. Nature ou Univers

Il n'est pas aisé de parler de la Nature, non seulement à cause de sa complexité, mais surtout parce que si elle est considérée en soi, cela l'appauvrit par l'expulsion de la conscience humaine. Si elle est comprise comme objet cela la livre à la volonté et à la connaissance de l'homme, mais la voie de la « conaturalité » crée une fusion ou une confusion difficile à discerner. Enfin elle peut aussi devenir une transcendance qui appelle le culte de l'homme, comme le disait Spinoza « Deus sive Natura⁵¹⁷ » en distinguant la Nature naturée de la Nature naturante. À ce propos il est important de dire ici qu'il est primordial pour Spinoza d'établir une distinction dans l'unité de la Nature. La Nature est naturante, elle s'identifie à la puissance et à l'être de Dieu qui nature, agit sur la Nature. Cette nature, résultat de l'action divine est naturée et de même nature que la Nature naturante. Dès lors la question que je me pose est celle de savoir si entre l'homme et la nature on peut parler d'altérité. Est-ce une altérité objective (je et ça) ou subjective (je et je) ? En parlant de la liberté de l'homme nous ne devons jamais oublier qu'elle fait partie intégrante de la nature ou de l'univers comme l'homme, ce qui justifie la grandeur de cette liberté par rapport à l'homme lui-même. Mais au nom de cette liberté l'homme est capable de s'extraire en pensée de cette nature et de l'objectiver. Ainsi dans cette modalité l'homme peut, soit s'émerveiller du pouvoir de sa liberté pour modifier la Nature, soit s'offusquer de son impuissance de tout maîtriser de et dans la nature. Pour arriver à la pérennité de l'équilibre, la prudence nécessaire nous invite à puiser dans quelques florilèges du passé.

4.6.4. Infini

Dans son extension infinie des désirs l'homme s'offusque devant ses limites, même s'il est capable de penser l'infini, il ne supporte pas de se voir lui-même fini. Devant l'infini il a le choix entre le moindre mal et le pire, l'accepter et lui donner un sens ou le subir par résignation avec toute la frustration qui en découle. Depuis toujours l'homme, conscient de sa liberté et de la volonté de la pérenniser, est très embarrassé devant la mort. Faut-il qu'il choisisse librement entre angoisse, indifférence, relégation, sublimation ? L'histoire nous apprend plutôt que les traditions anciennes, convaincues de l'immortalité de l'âme, ont assumé la mort, comme le

⁵¹⁷. SPINOZA, B., *Éthique*, trad. Roland Cailliois, Paris, Gallimard, 1994, Proposition IV.

précise Philippe Ariès⁵¹⁸, journaliste, essayiste et historien français, « La mort est maintenant si effacée de nos mœurs que nous avons peine à l'imaginer et à la comprendre. L'attitude ancienne où la mort est à la fois proche, familière et diminuée, insensibilisée, s'oppose trop à la nôtre où elle fait si grand-peur que nous n'osons plus dire son nom. C'est pourquoi, quand nous appelons cette mort familière la mort apprivoisée, nous n'entendons pas par là qu'elle était autrefois sauvage et qu'elle a ensuite été domestiquée. Nous voulons dire au contraire qu'elle est aujourd'hui devenue sauvage alors qu'elle ne l'était pas auparavant. La mort la plus ancienne était apprivoisée⁵¹⁹ ». Rappelons que pour les anciens égyptiens la mort est un voyage chez les ancêtres. Ce qui me fait dire que toute la vie est un voyage dont l'aller est notre conception, notre naissance et notre mort le retour. J'examine maintenant des textes anciens qui nous rappellent que notre liberté est à considérer dans le souci de l'équilibre avec les autres et avec la nature.

4.7. FLORILEGE MEMORABLE

Les grandes découvertes de notre siècle semblent avoir gratté juste le vernis du passé. Les mystères des pyramides par exemple fascinent toutes les sciences, leurs secrets ; les motivations et le sens de leurs constructions sont encore à approfondir. La curiosité humaine résiste rarement à ce qui est occulté, caché, et même ceux qui prétendent avoir trouvé continuent à chercher. Malgré les exploits des découvertes et leurs applications dans notre vie de tous les jours, les réponses se font toujours attendre quant aux questions fondamentales : qui sommes-nous, d'où venons-nous, que faisons-nous ici, où allons-nous, pourquoi la mort, pourquoi ne peut-on pas l'éviter à tout prix ? On explore l'homme et l'univers visible et invisible à la suite des anciens prêtres et scribes égyptiens, on explore mais on continue à chercher la cause incausée ou le moteur immobile pour parler comme Thomas d'Aquin à la lumière d'Aristote. L'euphorie des technologies modernes peut nous empêcher d'apprécier la profondeur du florilège de la tradition, des sagesses du passé que certains décrètent avec arrogance comme caduques. Pour comprendre la liberté holistique et surtout l'eurythmie qu'elle apporte, le passé est de grande importance.

⁵¹⁸. Né à Blois le 21 juillet 1914 et mort à Toulouse le 8 février 1984

⁵¹⁹. ARIÈS, P., *L'homme devant la mort. Le temps des gisants*, Paris, Seuil, coll. « histoire », 1985, p. 36.

4.7.1. Anthropologie

Dérivant de deux racines grecques l'anthropologie est une science très complexe, comme le montre André Lalande⁵²⁰. Elle a d'abord désigné au sens théologique l'action de parler humainement des choses divines. Elle prend une autre signification dans la néoscholastique, elle est l'étude du composé humain (par opposition à la distinction radicale de ce qui appartient à l'âme, dans le cartésianisme). Avec Emmanuel Kant elle devient science de l'homme en général en trois dimensions. D'abord comme anthropologie théorique ou psychologie empirique elle s'applique à la connaissance de l'homme en général et de ses facultés. Ensuite quand cette connaissance est tournée vers ce qui peut assurer et accroître l'habileté humaine, elle est l'anthropologie pragmatique. Comme anthropologie morale enfin elle est la connaissance de l'homme, tournée vers ce qui doit produire la sagesse dans la vie, conformément aux principes de la métaphysique des mœurs. Aujourd'hui l'anthropologie s'est étendue à divers aspects précis⁵²¹.

À un moment de l'histoire, l'Occident a été bipolarisé sur la question de la source de la connaissance. D'un côté les rationalistes qui considéraient la raison comme l'unique source de la connaissance et excluaient tout ce qui n'entre pas dans la rationalité, d'autre côté les empiristes qui fondaient la connaissance exclusivement sur l'expérience sensible grâce aux cinq organes des sens, sans s'interroger sur ce qui nous faisait dire que nous avons cinq sens. Ainsi quand l'objet de connaissance est l'homme lui-même, il est réduit à sa raison et à son corps. Ce qui rappelle la dualité antique de l'âme et du corps pour qui l'homme est composé d'un principe matériel (le corps) et d'un autre immatériel (l'âme et ou l'esprit). Cela transpose le débat dans le rapport entre l'homme et la société avec des positions parallèles. Le primat de la société sur l'homme qu'elle réduit à un simple produit, à un élément non irremplaçable, le primat de l'homme sur la société qui se trouve être une création humaine. On arrive ainsi à deux sortes de sociétés, celle qui fait l'homme et celle que fait l'homme, mais dans les deux cas, c'est l'homme le plus fort qui s'impose sur la société et sur les autres hommes. Comment conçoit-on l'homme en dehors de l'Europe ? N'est-il pas une inépuisable entité en lien étroit avec la nature, l'univers

⁵²⁰. LALANDE, A., Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Paris, Quadrige/Puf, 2016, p.62-63

⁵²¹. Outre l'anthropologie sociale et culturelle et l'anthropologie physique (ou biologique ou l'anthropobiologie), on distingue : l'anthropologie linguistique, ou ethno-linguistique, qui est une discipline étudiant le langage des peuples ainsi que les relations entre le langage, la culture et la société ; l'anthropologie économique qui est l'analyse théorique comparée de différents systèmes économiques ; l'anthropologie politique qui étudie les institutions et le fonctionnement du pouvoir politique dans les sociétés ; l'anthropologie religieuse qui est l'étude des croyances collectives et des rites dans un groupe social...etc

visible et invisible ?

En Afrique par exemple on refuse de voir l'homme comme un simple élément, une quantité négligeable de la société. Il n'est pas non plus un électron libre, ni un mouton égaré. Il se situe dans un univers de microcosme et de macrocosme qui n'est intelligible que par le symbolisme des mythes. Ainsi l'homme est un élément à part entière des cosmogonies, des cosmologies et des théogonies. Il transcende le temps et l'espace ainsi que ses antinomies, et la mort se trouve être une transition, un passage, un virage pour la régénérescence. Pour cette raison je pense que la définition de l'homme est loin d'être terminée, car il est toujours un flux d'énergies en évolution et en interaction. Par ailleurs la connaissance (con-naître) est un moment important de naissance avec ; se connaître c'est assister à une nouvelle naissance de son être à un autre être, meilleur qu'avant. Des recherches actuelles de la physique quantique semblent, à notre avis, faire renaître le savoir à l'aurore de l'humanité qui a rayonné en ancienne Égypte. Ceci permet de redécouvrir une nouvelle conception de l'humain pour mieux comprendre son éducation à la liberté, que les anciens égyptiens appellent l'Initiation. S'inspirant du corpus religieux que l'on a retrouvé dans les temples, dans les pyramides, dans les sarcophages et spécialement le Livre des Morts, les égyptologues découvrent que l'homme est un cocktail de forces et d'énergies, un réseau complexe de composantes matérielles et immatérielles, qui existe entre le monde sensible, visible (la terre) et le monde invisible (le ciel).

Le djet est le corps physique visible qu'on peut représenter en images par la peinture et la sculpture. Pour les anciens Égyptiens le corps humain est constitué de deux éléments fondamentaux⁵²², « éléments durs » issus de la semence du père et « éléments mous » issus du lait de la mère. Un passage du Papyrus Jumilhac (III^e siècle) en témoigne : « Quant à ses chairs et à sa peau, sa mère les a créées avec son lait ; quant à ses os, ils existent grâce à la semence de son père⁵²³ ». Ce corps physique est corruptible parce que ne pouvant pas échapper à décrépitude de la vieillesse mais, après la mort, la momification⁵²⁴ veut rendre le djet inaltérable. Les hommes et les dieux ont en commun une composante immatérielle appelée ka.

⁵²². Les éléments provenant du père sont l'ossature, les dents, les ongles, les cheveux et les poils. Les éléments hérités de la mère sont les chairs, la peau, les organes internes du tronc et les conduits-*métou* (vaisseaux sanguins, ligaments)

⁵²³. VANDIER J., *Le Papyrus Jumilhac*, Paris, CNRS, 1961, 349 p.

⁵²⁴. La momification transforme le corps humain corruptible en un corps divin inaltérable désigné sous le terme *djet*.

Ce mot désigne à la fois le corps physique d'une personne et la forme corporelle d'un dieu, à savoir ses images, ses représentations et ses statues.

C'est l'énergie vitale et un double spirituel qui naît en même temps que l'humain, on dirait bien qu'il est la matrice du corps qui survit dans la tombe après la mort, grâce au culte funéraire et aux livraisons d'offrandes alimentaires. Le cœur de l'homme s'appelle haty et ib, il se trouve être le siège de la personnalité, de la mémoire et de la conscience. C'est cet organe qui est jugé sur la balance au du tribunal d'Osiris où on l'évalue à l'aune de la Maât. Le ren est le nom, partie primordiale de l'être. C'est une composante essentielle de l'être dans la mesure où il permet d'appeler la personne et il est un moyen d'agir sur elle, cela fait sa vulnérabilité. « Sans nom, il n'y a plus d'être »⁵²⁵. C'est aussi ce que souligne le grand paléontologue et paléoanthropologue français Yves Coppens : « Si par exemple, on peut (un peu) comprendre la notion de l'âme, la notion de « non » est plus compliquée à saisir ; le nom est en effet tellement lié à la réalité que, si on l'efface, on élimine la personne. Mêmes difficultés pour les concepts d'« ombre », d'« Ange gardien » ou de double. On peut avoir un ou plusieurs « doubles » et même une infinité, pour peu que notre « qualité le mérite ; à l'inverse, on peut avoir un double qui se désolidarise d'avec soi-même ⁵²⁶ ».

Le ba⁵²⁷ est un principe spirituel qui prend son envol à la mort du défunt. Cette composante représente l'énergie de déplacement, de dialogue et de transformation inhérente à chaque individu. Après le décès, le ba permet au défunt de relier le monde des humains (dont il garde l'attache) au monde invisible des dieux et des ancêtres, auquel il appartient dorénavant. Le shout ou khaïbit est l'ombre qui accompagne l'homme de son vivant. L'akh est un état d'être, une énergie vitale, c'est le souffle vital, don des divinités. C'est aussi le souffle du mort Bienheureux qui a atteint le statut de puissance spirituelle supérieure, lumineuse et efficace. Il était aussi considéré comme élément composant de l'être humain, le heka ou la magie, une force ou un pouvoir influant sur les événements de la vie quotidienne. Cette action sur le monde matériel passe par le rituel magique, fait de paroles (incantations, imprécations, menaces) et de gestes (préparation de remèdes, d'onguents et de philtres). Cela est fondé sur la croyance aux pouvoirs et aux forces occultes et surnaturelles et c'est la jonction de la religion, de la magie et de la morale.

⁵²⁵. L'effacement du nom est un grand châtement qui condamne magiquement les criminels à la damnation et à l'oubli.

⁵²⁶. COPPENS Y., *Le présent du passé au cube. Des nouvelles de la préhistoire*, Paris, Odile Jacob, p.110 (216p)

⁵²⁷. Improprement traduit par *âme*,

4.7.2. Code de vertus cardinales de la Mâat

Avec l'esprit critique il est possible de comprendre la Mâat, loin de tout prisme idéologique a priori. C'est dans cette condition que l'on peut se faire une idée plus au moins exacte de ce qu'elle a été et de ce qu'elle peut encore aujourd'hui nous apporter de plus individuel dans la communauté humaine. Ce grand apport serait davantage sur ce que j'appelle « l'eurythmie » entre nos libertés et le reste de l'univers. Je convoque la Mâat ici pour éclairer ce que j'appelle liberté holistique, qui permet que nos libertés, qui ne sont que des épiphanies, ne nous donnent pas l'illusion que tout nous est permis dans tous les cas. En effet je suis convaincu que le sort des tous les hommes, de la nature et de tout l'univers est commun. J'ajoute tout de suite que c'est l'esprit critique qui me connecte à la liberté holistique qui, à son tour, me rend ma souveraineté menacée de façon permanente par la tentation, soit de me laisser fondre dans le moule collectif, soit de me confiner dans une claustration suicidaire. Ce que rappelle d'ailleurs Nanon Gardin auteure française, (sdr), spécialiste de la pédagogie, de l'histoire, de l'art et de la mythologie : « L'immense diversité du peuple d'Afrique – le continent où l'homme est apparu il y a quelques trois millions d'années- fonde ses croyances sur l'unité de la nature, de l'homme et du cosmos⁵²⁸ ».

Étymologiquement le mot Mâat tirerait son origine du verbe « ma », « diriger », alors que dans le vocabulaire nautique il prend plusieurs sens figurés pour se référer au souffle ou au vent du nord, avec une connotation vitale (souffle vital) et de cap maintenu (droiture). Ce concept écrit en majuscule Maât désigne la déesse⁵²⁹ et en minuscule maât est terrestre. Sa sémantique est très complexe aussi parce qu'elle a une dimension à la fois religieuse, cosmique, politique, sociale et personnelle, comme nous le montre l'article anonyme suivant : « Le concept de maât, l'ordre juste du monde, l'équilibre est au cœur de la compréhension de la civilisation égyptienne tout entière et elle est le fondement de sa longévité. Elle est liée et confondue avec l'éthique (incluant la justice, la vérité), avec l'ordre universel (cosmique, social et politique) et avec l'intégration sociale basée sur la communication et la confiance⁵³⁰ ».

Mâat est le ciment de l'unité de l'Empire et combat en tout homme la paresse, la surdité et l'avidité. La conformité à la Mâat assure la sagesse dès ici-bas et la béatitude de la tombe

⁵²⁸. GARDIN, N et SCHMIDT, J., *Petit Larousse des mythologies du monde*, Paris, Larousse, 2020, 395 p.

⁵²⁹. Comme déesse : Maât organise le monde en justifiant son émergence. Elle représente la réussite permanente du cosmos dont témoigne sa présence chaque jour renouvelée à la proue de la barque solaire. Cette perpétuité suppose un effort continu, nécessitant une collaboration des dieux et des hommes par l'intermédiaire du roi.

⁵³⁰. <https://www.osirisnet.net/dieux/maat/maat.htm>

jusqu'à la salle du jugement. Sa sémantique a connu quatre évolutions. Dans l'ancien empire la volonté du roi est l'incarnation de la maât⁵³¹, ce qui implique le service des hommes, la maât c'est ce que dit le roi. Au déclin de l'Ancien Empire il n'y a plus consubstantialité entre la volonté du roi ainsi et la maât. Le roi est encore identifié au maât mais, ni son service, ni les privilèges d'avoir une tombe, n'assurent plus l'immortalité sinon une vie guidée par la justice, l'équilibre et la vertu. Au moyen Empire la monarchie réhabilite, à côté de la vie vertueuse, la tradition de la maât comme service du roi et la possession de la tombe comme condition impérieuse à la survie après la mort. À partir du nouvel Empire et surtout après l'invasion des Hyksos, les Égyptiens lassés des invasions se demandent s'il ne fallait pas partager la maât avec les autres peuples, en vue d'une certaine stabilité du monde terrestre. La survie post mortem ne suffit plus, il faut passer dans l'état divin et connaître l'immortalité dans le royaume d'Osiris, tout cela après un jugement dernier au tribunal d'Osiris, Dieu vivant immortel. C'est ce tribunal divin qui autorise au Ba le passage à l'immortalité, s'il en est jugé digne. Sur terre l'homme devient responsable de ses propres actions éclairées par les principes de Maât, à base desquels il sera jugé.

Le jugement commence par des préliminaires, l'entrée dans la salle des deux Maât se fait en deux versions, l'une pour l'initié et l'autre pour le profane. L'initié commence par déclarer : « Je suis venu ici alors que le sapin n'existait pas, que l'acacia n'avait pas encore été produit ... » alors que le non initié, le profane dit : « Salut à toi, grand dieu, maître des deux Maât ! Je suis venu vers toi ô mon maître, ayant été amené pour voir ta perfection⁵³² ». Le Livre des morts contient donc les 42 principes de déclaration d'innocence : « Je n'ai pas commis l'iniquité contre les hommes. Je n'ai pas maltraité les gens. Je n'ai pas commis de péchés dans la place de vérité. Je n'ai pas cherché à connaître ce qui n'est pas à connaître. Je n'ai pas fait le mal. Je n'ai pas commencé de journée ayant reçu une commission de la part des gens qui devaient travailler pour moi et mon nom n'est pas parvenu au capitaine de la barque pour y être accusé. Je n'ai pas blasphémé Dieu. Je n'ai pas appauvri un pauvre dans ses biens. Je n'ai pas fait ce

⁵³¹. Au soleil démiurge ordonnateur du ciel correspond le pharaon, ordonnateur de la terre. Le roi est installé pour réaliser (*se-kheper*), établir (*se-mn*) Maât et anéantir Isfet, son contraire. Il assure ainsi les conditions pour que le simple mortel puisse lui aussi, à son niveau, dire et accomplir Maât, ce qui est indispensable au fonctionnement harmonieux de la société. Or **établir Maât n'est pas un phénomène naturel, car la tendance spontanée des choses, c'est la dégradation, l'isfet** (on pourrait dire l'entropie). Celle-ci se manifeste dans le désordre, la violence, la loi du plus fort, la disparition de l'ordre indispensable pour que le pays d'Égypte soit viable et prospère. C'est le rôle du pharaon et de l'état de lutter par tous les moyens contre cette tendance spontanée à la désorganisation. Cet état égyptien si présent qu'il peut nous sembler étouffant n'a donc pour but - du moins c'est ce que véhicule son idéologie - que de rendre la vie des hommes et des dieux possibles.

⁵³². DELCLOS, M. et CARADEAU, J.-L., *Le livre des morts décryptés*, Toulouse, Editions Alliance Magique, 2019, p.402. 405.

qui est abominable devant son maître. Je n'ai pas affligé. Je n'ai pas affamé. Je n'ai pas fait pleurer. Je n'ai pas tué. Je n'ai pas fait de peine à personne. Je n'ai pas amoindri les offrandes alimentaires dans les temples. Je n'ai pas volé les galettes des bienheureux. Je n'ai pas souillé les pains des dieux. Je n'ai pas été pédéraste. Je n'ai pas fornicqué dans les lieux saints du dieu de ma ville. Je n'ai pas retranché au boisseau. Je n'ai pas amoindri l'aroure⁵³³. Je n'ai pas triché sur les terrains. Je n'ai pas ajouté au poids de la balance. Je n'ai pas faussé le peson de la balance. Je n'ai pas ôté le lait de la bouche des petits enfants. Je n'ai pas privé le petit bétail de ses herbages. Je n'ai pas piégé d'oiseaux des roselières des dieux. Je n'ai pas péché de poissons dans leurs lagunes. Je n'ai pas retenu l'eau dans sa saison. Je n'ai pas opposé une digue à une eau courante. Je n'ai pas éteint un feu dans son ardeur. Je n'ai pas omis les jours à offrandes de viandes. Je n'ai pas détourné le bétail du repas du dieu. Je ne me suis pas opposé à un dieu dans ses sorties en processions. Je suis pur, je suis pur, je suis pur, je suis pur⁵³⁴ ». Ainsi cet homme que la maât a intégré dans la société humaine ayant laissé de l'empreinte dans la mémoire collective (la tombe et les bienfaits) est maintenant intégré dans la société divine, il devient immortel, divinisé et commensal d'Osiris.

Malheureusement vers la fin du Nouvel Empire, l'Égypte est de nouveau en proie à des troubles. Les textes montrent que c'est une période d'instabilité et de grande angoisse qui met à mal l'idée de la maât traditionnelle. Le destin individuel de l'homme devant son dieu supplante alors progressivement le destin de l'homme intégré dans une société idéale. À la Basse Époque, l'idée d'un dieu personnel et surtout son corollaire la piété personnelle, vont sonner le glas de la maât, car les deux notions sont incompatibles. En effet, l'homme n'est plus alors dépendant de ses relations avec les autres, mais de la volonté du dieu. C'est ce dernier, et non plus le roi, qui établit la maât qui apparaît maintenant comme un don divin, l'homme place Dieu dans son cœur, disent les textes. Il est responsable devant lui, mais plus devant la collectivité, c'est l'apparition de l'individu, de l'être seul face à son Dieu.

Cette vision égyptienne de l'homme appelé à vivre en parfaite harmonie avec la nature, avec les autres hommes et avec Dieu, la force de la maât comme ordonnateur et régisseur de l'équilibre cosmique ne doit pas occulter des maux contre la liberté. D'une part, la déification du pharaon comme incarnation du maât n'a pas pu s'offrir de l'état des esclaves, privés de

⁵³³ . Aroure (setjat) est une unité de mesure de surface utilisée dans l'Égypte ancienne.

⁵³⁴ . PIERRET, P., (Trad.), *Livre des morts des anciens égyptiens*, (Bibliothèque orientale elzévirienne) Paris, Ernest Leroux, 1882, Chapitre CXXV pp372-377.

beaucoup de liberté et de droits. D'autre part, l'élitisme a fait que les secrets de la science et des autres savoirs sont restés cachés à une grande partie peuple, considéré comme non initié. Ceci n'expliquerait-il pas le déclin de cette civilisation, après des invasions de toute part. Les premiers grecs initiés en Egypte ont eu le mérite de démocratiser ces sciences, c'est-à-dire la proposer à la place publique et d'accès libre. Mais ces savoirs n'ont pas été accueilli avec enthousiasme dans la Grèce, les persécutions des philosophes, des amis de la sagesse initiés des prêtres et scribes égyptiens dont le jugement et la condamnation de Socrate en reste la parfaite illustration. La civilisation gréco-romaine héritera donc de ce miracle grec et ainsi adviendra la revanche de l'autonomie individuelle contre la tyrannie ou le totalitarisme de Maât, avec sa vision globalisante et contre l'individu. Avec le recul et quand on prend en compte les campagnes des conquêtes, des guerres des nations, des religions, de l'esclavage, de la colonisation, ... on est en droit de se demander si, en tournant le dos à la Mâat on n'a pas basculé dans une autre extrême (de la tyrannie de la mâat à la tyrannie de l'ego), l'individualisme, l'anthropomorphisme, le culte de l'ego transformant le monde en véritable jungle où les plus forts règnent au détriment de plus faibles. Je demeure convaincu que le sort de l'humanité et de l'univers se trouve dans l'eurythmie entre l'homme, la nature, l'univers visible et invisible. La liberté humaine ne peut pas se passer des lois de cette harmonie sans scier la branche sur laquelle elle est confortablement assise. La responsabilité que la liberté holistique confère à l'homme l'invite à respecter les lois de l'univers, ainsi que celles de la nature.

4.7.3. Les lois de l'univers

Norma Milanovich et Shirley Mc Cune ont écrit un ouvrage qui continue à faire couler beaucoup d'encre et dans lequel on trouve les 14 lois universelles qui gouvernent la vie sur terre⁵³⁵. Je les examine en substance.

1- La loi de l'unité divine.

Cette loi nous indique que nous vivons dans un monde dans lequel tout est connecté. Tout est énergie et toute énergie est une extension d'une source d'énergie (communément appelée Dieu). Tout ce que nous faisons, disons et croyons affecte notre entourage. Cette loi est équivalente à « l'effet papillon » découvert par le scientifique Edward Lorenz. L'effet papillon est le concept selon lequel les petites causes peuvent avoir de grands effets, qu'à chaque instant de notre vie, nous influençons tout l'univers.

⁵³⁵. NORMA M., et SHIRLEY M. *The light shall set you free*, Athena Publishing, 1996, 420p.

2- La loi de vibration.

Elle stipule que toute chose dans l'univers, se déplace, vibre et voyage en chemin ou en motifs circulaires. A partir de ces motifs on peut mesurer la fréquence de leur énergie. Chaque son, chaque pensée, chaque image a sa propre fréquence. Tout comme on peut calculer et mesurer les ondes émises par le soleil, on peut mesurer la fréquence des pensées, des désirs et des émotions.

3- La loi de l'action.

Cette loi doit être appliquée pour manifester tout ce que nous voulons sur terre. Ainsi vous devez agir au maximum en vous engageant dans des activités qui s'alignent avec vos objectifs et vos rêves, sinon ces derniers resteront ce qu'ils sont, des rêves, de pures fantaisies. La foi ne suffit pas et reste stérile si elle n'est pas accompagnée de l'action nécessaire.

4- La loi des correspondances

Cette loi stipule que toutes les lois qui régissent le monde, la physique (énergie, lumière, masse, vibration et mouvement) ont un principe correspondant dans le monde spirituel. Ce qui se passe à l'extérieur a d'abord existé à l'intérieur. Le monde physique et ses lois sont des manifestations du monde spirituel, « comme au-dessus, tel est en dessous, comme à l'intérieur, tel à l'extérieur ». C'est sans doute la raison pour laquelle science et religion se rapprochent de plus en plus de nos jours. C'est aussi la raison pour laquelle celui qui maîtrise son esprit peut créer ses expériences physiques intentionnellement. Lorsque vous êtes intérieurement négatif, en colère, jaloux ou malheureux, vous reflétez cette négativité autour de vous. Lorsque vous êtes rempli de joie, heureux, enthousiaste vous contaminez votre entourage de cette positivité.

5- La loi de cause à effet

Également appelée loi du karma, cette loi universelle précise que rien ne se produit par hasard ou en dehors des lois universelles. Toute action est accompagnée d'une réaction ou d'une conséquence. Si j'ai des pensées de réussite je parle comme si j'avais déjà réussi, pour être plus simpliste on récolte ce que l'on sème.

6- La loi de compensation.

Celle-ci est la loi de cause à effet appliquée aux bénédictions et à l'abondance qui nous sont données. Le bien que l'on fait retourne éventuellement vers nous sous différentes formes, avec la même énergie qui a été donnée.

7- La loi de l'attraction.

Cette loi universelle est sans doute la loi la plus connue de toutes. Elle dit que nous attirons des choses, des personnes et des circonstances dans notre vie par la force de nos pensées. Les pensées, les émotions, les mots et les actions produisent des énergies qui, en retour, attirent vers

vous des énergies semblables.

8- La loi de transmutation de l'énergie.

Cette loi a ceci de particulier qu'elle stipule que vous avez le pouvoir à chaque instant de switcher d'une forme d'énergie à une autre, ce qui donne ainsi à chaque individu le pouvoir de changer sa condition de vie. Les vibrations élevées d'énergie consomment et transforment les basses vibrations. En outre les pensées positives écrasent et font disparaître les pensées négatives. À n'importe quel moment on peut transmuter les énergies négatives en énergies positives en se concentrant sur ce que l'on veut.

9- La loi de gestation.

Encore appelée la loi du timing divin, énonce que tout a une période de gestation ou un temps avant de se réaliser. Il faut un certain temps avant qu'une plante ne devienne un arbre à fruits. Il faut une période de gestation avant qu'un enfant vienne au monde. De même chacune de nos pensées, mots, émotions et actions est une graine dont il faut prendre soin.

10- La loi de la relativité. Cette loi nous apprend que chaque individu traversera des séries de challenges au cours de sa vie, des tests qui auront pour but de renforcer sa lumière intérieure. Il faut voir ces tests comme des opportunités à rester éveillé en cherchant des solutions.

11- La loi de polarité.

Elle stipule que tout a un contraire, il ne peut y avoir de chaud sans le froid, de hauts sans bas, de même il ne peut y avoir de malheur sans bonheur. Cependant on a entièrement le choix de ce que l'on souhaite manifester en y accordant notre attention et notre énergie, ce sur quoi on choisit de se concentrer se développera, s'étendra, tandis que son contraire disparaîtra. On peut toujours changer sa vibration pour attirer de l'énergie positive en cherchant le côté positif dans toute situation.

12- La loi du rythme. Cette loi stipule que tout vibre et bouge à un certain rythme. La nature est un champ rythmique spectaculaire. La Terre tourne autour d'elle même et autour du soleil à un rythme bien précis. Les marées des océans ont un temps pour être hautes et un autre pour être basses.

13- La loi de croyance

Cette loi stipule que tout ce que l'on croit et accepte comme vrai par nos pensées, nos émotions et nos convictions devient éventuellement notre réalité. Nous sommes tout le temps en train de

créer nos propres lois en fonction de ce que nous croyons être vrai, même si cette chose est fausse.

14- La loi du genre.

Cette loi stipule que tout a son principe masculin (yang) et son principe féminin (yin), cela est la base de toute création. Le principe masculin est assimilé à la logique, à la virilité tandis que le principe féminin est associé à la l'intuition et la sensibilité. Ces deux principes doivent être équilibrés. J'en viens maintenant aux lois de la nature humaine.

4.7.4. Les lois de la nature humaine.

Il n'est pas inintéressant de rappeler que parler des lois naturelles c'est d'abord rappeler que nous avons des droits liés à la nature humaine et qui sont inaliénables. La liberté holistique nous rappelle que notre combat pour notre liberté ne doit jamais se faire au nom d'un idéal tyrannique et totalitaire, ce qui serait contreproductif. Mais certains auteurs sont allés plus loin dans les détails et dans la compréhension de la Nature. Robert Greene, né à Los Angeles le 14 mai 1959, est un auteur américain connu pour ses livres sur le pouvoir, la séduction et la manipulation. Beaucoup de ses livres sont des best-sellers dans le monde entier, il nous propose ce qu'il appelle les lois de la nature humaine⁵³⁶, puisées dans la sagesse ancienne. Son livre veut nous aider à maîtriser les forces qui dirigent nos actions, à développer une résistance aux conformismes et détecter les motivations, même inconscientes, de ceux qui nous entourent.

1. La loi de l'irrationalité⁵³⁷ : maîtrisez votre côté émotionnel
2. La loi du narcissisme : transformez l'amour-propre en empathie
3. La loi du jeu de rôle : voir à travers le masque d'autrui
4. La loi du comportement compulsif : déterminer la force du caractère des gens
5. La loi de la convoitise : devenez un objet insaisissable de désir
6. La loi de la myopie : élevez votre perspective
7. La loi de la défensive : atténuer la résistance des gens en confirmant leur auto-opinion
8. La loi de l'auto-sabotage : changez votre situation en changeant votre attitude

⁵³⁶. GREENE, R., *Les lois de la nature humaine*, Paris, Éditions Leduc, 559 p.

⁵³⁷. On peut avoir la conviction de contrôler son destin, et pourtant les émotions peuvent nous dominer si nous ne les dominons pas. Par la rationalité il faut contrecarrer ces effets émotionnels, de penser au lieu de réagir, d'ouvrir votre esprit à ce qui se passe réellement, par opposition à ce que vous ressentez. Cela ne vient pas naturellement ; c'est un pouvoir que nous devons cultiver, mais ce faisant, nous réalisons notre plus grand potentiel.

9. La loi de la répression : affrontez votre côté obscur
10. La loi de l'envie : Méfiez-vous de l'ego fragile
11. La loi de la grandeur : connaissez vos limites
12. La loi de la rigidité du genre : reconnectez-vous au Masculin ou au Féminin qui est en vous
13. La loi de l'absence de but : avancer avec le sens de la raison d'être
14. La loi de conformité : résistez à l'attraction vers le bas du groupe
15. La loi de la volupté : donnez-leur envie de vous suivre
16. La loi de l'agression : voyez l'hostilité derrière l'amicale façade
17. La loi de la myopie générationnelle : saisissez le moment historique
18. La loi du déni de la mort : méditer sur notre mortalité commune

4.8. ENJEU ET DEFIS DE L'EDUCATION A LA LIBERTE HOLISTIQUE

L'enjeu de l'éducation à la liberté holistique est crucial, elle nous propose l'eurythmie des libertés, c'est à dire une harmonie, une concordance entre ce que nous avons appelé les épiphanies de la liberté holistique entre elles et avec le reste de l'univers. Comment faire pour cesser de basculer d'un extrême à un autre ? Dans le passé il y a eu des textes que nous venions de rappeler qui ont éclairé tant d'humains.

4.8.1. La tyrannie de l'ego

Le premier défi de tout homme devrait être celui de l'auto-connaissance, ce qui nous fait penser au « Γνωθισεαυτόν » : (Gnothiseauton) et son équivalent latin « nosce te ipsum ». Cette formule attribuée à Socrate, qui dit lui-même l'avoir trouvée inscrite sur le fronton du temple d'Apollon à Delphes est aussi, sans aucune surprise, inscrite dans beaucoup de pyramides égyptiennes. Pour se connaître soi-même il faut donc répondre constamment à la question qui suis-je ? D'autres personnes pensent ou prétendent me dire qui je suis, cela coïncide-t-il avec ce que moi-même je puis savoir de moi-même ? Ce que je sais de moi-même est-il en conformité avec la nature humaine ? Ainsi on peut ramener la question qui suis-je à qu'est-ce que l'homme ? Cette question accompagne l'humanité dans sa marche, avec quand même toujours le risque, soit d'une déduction, je me définis en fonction de ce que je me représente de l'homme, sinon j'induis la définition de l'homme à partir de ce que je pense de moi-même. Dans cette aventure des hommes se lèvent et pensent connaître, et l'humanité et nous-mêmes, sans s'interroger si

cela se tient ou pas !

Si c'est très important de prendre en considération ce que les autres disent de l'humain et de moi, il serait suicidaire d'ignorer, d'une part ce que mon instinct, ce que mon corps, mon cœur, ma raison, ma foi me disent et, d'autre part ce que la nature me fournit comme information. Liberté individuelle ne signifie pas toujours rupture avec la société. Tout homme est acteur et produit de la société en même temps, ce qui justifie la société que fait l'homme et celle qui fait l'homme. Si on n'a pas réussi à dompter son propre ego, ses propres pulsions et impulsions, il est difficile d'être libre et de respecter la liberté des autres. En nous s'inscrivent deux tendances qu'il faut absolument surmonter. La première est le malin désir de dominer les autres, comme le rappelle la société sauvage ou de la nature où l'homme est loup pour tout autre homme, cette société de guerre de tous contre tous. La seconde est la soumission aveugle qui légitime toute tyrannie. La première conquête sur la voie de la liberté c'est donc d'abord nous-mêmes dans l'instinct de domination et de soumission. L'homme est donc appelé à avoir de la reconnaissance envers les parents, la nature et l'absolu, Dieu, qui contribue à créer le monde possible où exercer notre liberté.

4.8.2. La famille, matrice de la liberté

J'appelle la famille matrice de la liberté non seulement parce que c'est dans une famille que nous venons au monde, mais aussi parce que c'est le lieu le plus naturel. On y vit naturellement, sans les masques que parfois on peut porter en dehors du foyer familial. C'est le premier lieu qui nous donne l'occasion de nous confronter en toute sécurité, puisque dans un espace intime, contre la réalité avec ses contraintes. C'est le lieu de la cohabitation des contraires. Le principe du désir est mis à dure épreuve par celui de la réalité, comme le montre Fabrice Hadjadj (1971-), écrivain et philosophe français: « L'enfant est toujours tel que les parents ne l'auraient pas voulu mais aussi tel qu'ils l'aiment, et donc qu'ils consentent inconditionnellement à l'accueillir. Les parents sont toujours tels que les enfants leur auraient préféré des héros de films, Charles Ingalls, par exemple, ou Yoda, mais aussi tels qu'ils les aiment, malgré tout, de cet amour constitutif, qui précéda leur propre conscience d'eux-mêmes, et donc tels qu'ils doivent inconditionnellement les honorer⁵³⁸ ». Si les parents sont liés par une alliance (décision) conclue entre deux personnes, les enfants qui sont les fruits de leur procréation entretiennent avec eux (les parents) et le reste de la fratrie le lien de parenté (hérité et pas choisi), lien de

⁵³⁸. HADJADJ, F., *Qu'est-ce qu'une famille ?* Paris, Salvator, 2014, p.39

sang. Le premier défi est que si c'est le lieu de l'émergence de la liberté c'est aussi le lieu de l'inégalité par excellence. L'asymétrie des parents, des aînés s'imposent sans écraser la liberté individuelle. C'est donc le lieu idéal de l'initiation aux jeux de confrontation d'eurythmie des libertés individuelles. On y apprend aussi le sens du réel à articuler avec le contractuel que nous offrira plus tard la société ainsi que ses différentes structures.

Dans le meilleur des cas, après plusieurs efforts, non sans faux pas, on arrive à accompagner l'enfant jusqu'à son autonomie qui s'officialise par le départ de la sortie de la matrice familiale. Pour que la liberté holistique s'incarne chez le père, la mère et l'enfant, il y a des positions extrêmes à éviter. Déjà entre les parents, l'amour et la discipline sont indispensables. Dans beaucoup de familles la figure de la mère comble l'enfant de la tendresse maternelle et le père de la responsabilité, par le biais de la discipline que son autorité incarne. Ces deux attitudes différentes devraient toujours reposer sur la complémentarité. L'autorité du père, comme la tendresse de la mère sont partagées et complémentaires. Cet équilibre est indispensable pour une certaine cohésion pour élever l'enfant à la maturité. Autant le grand défi du père est de trouver l'équilibre entre le trop et le pas assez d'autorité, autant la mère doit trouver le juste milieu entre le trop et le pas assez de tendresse. Comment ajuster les choses, quels critères, quels repères permettent-ils l'évaluation ? Comment le père exerce-t-il son autorité avec son incompetence ? Faut-il penser à une formation des parents avant leur mariage ? C'est une modalité de possibilité mais pas de nécessité. D'ailleurs les enfants des éducateurs, des spécialistes d'éducation ne sont pas toujours les mieux éduqués, l'exemple des enfants de Jean-Jacques Rousseau en est un exemple patent. Difficile anticipation comme le remarque encore Fabrice Hadjadj : « La paternité n'est pas une anticipation, c'est la présence de l'enfant qui vous l'octroie, qui vous en investit soudain, comme d'un costume trop grand⁵³⁹ ». J'estime pour ma part que les enfants n'ont pas besoin de parents parfaits pour être mieux éduqués. En effet les parents comme les enfants parfaits sont imaginaires. Lorsque l'amour est suffisant, il va certainement éclairer l'instinct, le bon sens et l'esprit critique des parents. Le plus important à transmettre aux enfants c'est la possibilité du bonheur. Les parents heureux éduquent mieux à mes yeux que les parents prétendus « parfaits ».

Trois cas de figure représentent le déséquilibre qui peut frapper une famille. Si le père et la mère versent vers le trop d'autorité et trop de tendresse, la liberté de l'enfant en payera les frais ;

⁵³⁹. *Ibid.*, p. 40.

le père ne saura pas tolérer la résistance nécessaire de l'enfant dans l'exercice de l'obéissance de son autorité et la confirmation de sa propre liberté. Cet autoritarisme peut pousser l'enfant, soit à la subversion permanente, soit à la servitude volontaire. Si la tendresse de la mère déborde cette hyper protection abusera de la personnalité de l'enfant. Par contre si c'est la carence de l'autorité et de la tendresse qui caractérise les parents, ou si les parents pensent mettre l'enfant au centre pour en faire « un enfant roi », l'enfant sera déjà lui-même esclave de ses pulsions, de son propre ego et vivra dans l'illusion d'une liberté absolue, le prédisposant à l'anarchie.

Une famille heureuse est celle qui vit l'eurythmie des autorités et des libertés du père, de la mère et de l'enfant. Ce n'est pas celle où le père règne en despote et impose sa vision de l'éducation et de la liberté. N'est pas heureuse non plus celle où c'est la mère, la matrone qui, après avoir dépouillé le père de toute autorité, le soumet avec ses enfants à son pouvoir absolu. Ce n'est pas non plus celle de la démission du père et de la mère, où tous deux se soumettent au diktat du prince, de l'enfant roi ou enfant tyran. Il n'y a aucune honte pour les parents, dans certaines circonstances et pendant une période qui précède la maturité de l'enfant, à décider sans son avis et convaincus que c'est pour son bien. Ce serait plutôt irresponsable de soumettre prématurément l'enfant à des choix décisifs de sa vie. Par contre il arrive toujours un moment où le père doit cesser de décider pour conseiller, orienter l'enfant pour qu'il parvienne à prendre seul sa décision en connaissance de cause. Le paternalisme et le maternalisme sont dans ce sens à justifier et à limiter en même temps.

4.8.3. La banalité du mensonge et la contre-vérité

Entrer dans la polémique sur la définition traditionnelle de la vérité comme adéquation entre le jugement et la chose jugée ne nous avancera pas beaucoup dans cette recherche. Je veux entendre ici par vérité la concordance ou la correspondance entre le narratif et le factuel. Ce narratif concerne à la fois la vérité sur l'histoire propre de l'enfant, l'histoire de chacun des parents et des frères et sœurs, la vérité sur l'histoire de la famille, de la communauté, de la société, de la religion, de la politique, de la science... etc. Pouvons-nous dire que nous sommes des hommes authentiques à l'ère de vérité ? Que de masques, que de mensonges, que de contrevérités, la vie privée et réelle ne correspondant pas toujours avec la vie publique et le discours officiel. L'histoire enseignée est écrite par les vainqueurs, une masse silencieuse se résigne devant certaines aberrations. Quand les promesses politiques ne sont pas tenues on rappelle, comme l'a dit un jour un homme politique, que les promesses n'engagent que ceux

qui croient à ces promesses. La diplomatie arrondit les angles des faits, les maquillages imposent un nouveau mode de présentation en public, allant jusqu'à la chirurgie esthétique. Les relations entre États ne sont pas les mêmes dans la réalité que dans les déclarations officielles, des journalistes d'investigations font des révélations qui devraient éblouir certaines institutions mais hélas, cela n'est repris que par les dissidents. La justice parfois ne se gêne pas devant le « deux poids deux mesures ». La manipulation, l'instrumentalisation, la politisation et les amalgames oblitèrent de plus en plus le factuel. Des contradictions énormes ne froissent plus beaucoup de gens, soit à cause de la complicité, soit par résignation ou encore par déni. On assiste donc à une banalisation du mensonge et de contre-vérités, aussi à une banalisation de l'imposture, comme le dit si bien l'écrivain, poète, essayiste et éditeur français de sensibilité anarchiste, Pierre Drachline⁵⁴⁰ dans l'éloge de l'imposture⁵⁴¹.

À voir les choses de près, les régimes totalitaires promeuvent à l'issue de la majorité de la population, ce que Robert Neel Proctor⁵⁴², historien des sciences américain né en 1954, professeur d'histoire des sciences à l'université Stanford Robert Proctor a appelé l'agnostologie⁵⁴³. Celle-ci est une science au point d'intersection entre la philosophie, la sociologie et l'histoire des sciences et qui se donne comme objet l'examen des moyens pour la production et la propagation de l'ignorance, du doute et de la désinformation. Devant ce tableau de banalité de mensonges et loin de toute vérité, comment éduquer à la liberté ? Comment la vérité rendrait-elle libre si elle est en même temps contraignante ? En effet même après avoir dissimulé la vérité à ses propres yeux par de ruses de tout acabit, vient un jour, un moment où on doit faire face au vrai. Ce serait donc une contrainte constructive, dans la mesure où la vérité nous libère de l'erreur, de l'illusion, de l'opinion, de diverses manifestations du faux. C'est ce que l'homme de Nazareth disait à ses disciples : « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples, vous connaîtrez la vérité et la vérité fera de vous des hommes libres⁵⁴⁴ ».

⁵⁴⁰. Né le 18 janvier 1948 à Gennevilliers et mort le 3 décembre 2015 à Paris

⁵⁴¹. DRACHLINE, P., *Éloge de l'imposture*, Préface de Raoul Vaneigem, Paris, Cherche midi, 2016, p.13

⁵⁴². Il est professeur d'histoire des sciences à l'université Stanford, auteur de « *Golden Holocaust, la conspiration des industries du tabac* » (Éditions des Équateurs, 2014)

⁵⁴³. Le terme « agnotologie » a été introduit par l'historien des sciences Robert N. Proctor (université de Stanford) pour désigner l'étude de l'ignorance et, au-delà de ce sens général, la « production culturelle de l'ignorance ». Si son usage académique semble assez circonscrit à la philosophie, l'histoire et la sociologie des sciences, il a largement essaimé le débat public et la presse dès 2003. Il convient sans doute de distinguer le terme lui-même et le champ d'études qu'il désigne, car toutes recherches qui en relèvent n'utilisent pas forcément cette étiquette pour se désigner. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/agnostologie/#PH180340>, consulté le 27/01/2022 à 03h37.

⁵⁴⁴. Jean 8, 31-32

4.8.4. Les Antagonismes

Le cœur de tout antagonisme est l'opposition binaire, d'une part entre l'homme et Dieu ou l'Absolu et, d'autre part entre le même homme et la société. Le dualisme génère des antagonismes dans tous les domaines. Il nous enferme dans la position difficile d'exercer notre esprit critique. Le débat est exclu dans la mesure où il faut se déclarer pour ou contre tel camp. L'un des antagonismes le plus fort de notre siècle est, à mon avis, l'opposition binaire entre la tradition et la modernité. Avec un peu de recul il est permis de faire un examen de cette catégorisation. Chaque domaine est impacté par ce duel entre les partisans de la tradition, qu'on appelle aussi les traditionalistes ou conservateurs et ceux de la modernité, appelés autrement les progressistes, les libéraux, ... etc. Dans le domaine de l'éducation ceci est encore plus ressenti, au point que deux éducations s'opposent, une dite traditionaliste et l'autre dite moderne.

Les traditionalistes légitiment tellement la tradition qu'ils en ont une idée de pérennité de ses valeurs. C'était mieux avant, pense-t-on et l'intérêt est de conserver tout le patrimoine traditionnel et de rejeter le renouvellement qui peut s'avérer être un saut dans le vide. Il faut impérativement conserver les valeurs anciennes face aux fluctuations actuelles. Pour le traditionaliste rompre avec la tradition, siège de la vérité, serait suicidaire dans le domaine politique, religieux et moral. L'éducation solide serait donc de faire connaître, de transmettre, et aux jeunes de recevoir et de conserver l'héritage traditionnel intact. Vive l'Autorité, vive la tradition, vive les coutumes ancestrales qui ont résisté aux épreuves du temps... Précisons tout de même que le traditionalisme a connu plusieurs tendances⁵⁴⁵ N'est-ce pas aussi une forme de tyrannie de la tradition ? Si l'individu, le temps, l'espace évoluent, pourquoi la tradition n'en ferait-elle pas autant ?

⁵⁴⁵. Dans la synthèse positiviste chez Comte et tenant compte du développement économique et social on peut distinguer :

- Le traditionalisme fondamental : il tente d'assurer la sauvegarde des valeurs, les agencements sociaux et culturels les plus fortement cautionnés par le passé ;
- Le traditionalisme formel : il prône le maintien d'institutions, de cadres sociaux, ou culturels, dont le contenu s'est modifié. De l'héritage du passé, seuls certains moyens sont conservés. Les buts ont changé.
- Le traditionalisme de résistance : pendant la domination coloniale, c'était un écran protecteur permettant de dissimuler les réactions de refus. Les traditions abritent les manifestations d'opposition et les initiatives visant à rompre les liens de dépendance.
- Le pseudo-traditionalisme : la tradition devient l'instrument de stratégies de sens contraire : elle permet de donner une signification immédiate aux réalités nouvelles ou d'exprimer une revendication en marquant une dissidence face aux responsables modernistes.

Nous pouvons considérer les lumières, la Renaissance, la révolution copernicienne, la Réforme luthérienne comme des événements marquant une rupture avec la tradition. Qu'est-ce qui change ? Avec la révolution industrielle il y a une augmentation intense de la productivité. Ce qui modifie l'environnement du travail par la consommation et le loisir. En politique l'État, la constitution et la propriété privée structurent la société du joug de laquelle l'individu est libéré et s'affirme par sa conscience propre. La tradition axée sur le passé est déclarée caduque et remplacée par la modernité, qui prend l'avenir pour le cap. L'avènement des mass media et de la culture de masse construit l'esthétique du changement comme la mode, le spectacle de vie intime. C'est la révolution industrielle, politique, informatique... avec une nouvelle transcendance et tous les pouvoirs. Ô tempora, ô mores !

Les temps modernes n'ont pas suspendu le temps, obligés de rejoindre le passé après une confrontation du romantisme à la rationalité. L'avènement de la postmodernité relativise les valeurs modernes de la raison, de la sécularisation et de l'individualisme. « Dans le domaine socio-économique ce même progrès technique a un véritable impact sur la vie des peuples qui vivent les "révolutions industrielles". L'économie capitaliste est aussi le lieu de la pire des exploitations, celle du prolétariat. La sécularisation, de son côté, a certes opposé la liberté de l'individu aux superstitions du passé, au dogme et à l'oppression de la tradition. En même temps, elle a détruit les grandes croyances traditionnelles et le fondement qu'elles offraient à la société. Le grand sentiment de nouveauté qui a fait la modernité se transmue en une obsession de la nouveauté et dégénère en argument commercial⁵⁴⁶ ». Et « Les valeurs de la modernité, principes de libération, ont représenté d'abord les valeurs qui ont guidé les grands combats pour la liberté, ceux de la liberté politique comme ceux de la liberté de pensée. À terme, passés ces grands combats, elles auraient enfanté une société grise où des individus isolés auraient perdu tout lien collectif et toute certitude commune, une identité éclatée, morcelée en tribus, en identités culturelles. L'ère du vide est une ère de divergence perpétuelle des différences, la postmodernité est désormais le nom qui désigne cet isolement de chacun, qu'on le juge positivement, comme une libération ultime débarrassée des illusions de la tradition, ou qu'on y discerne le symptôme de la décadence des sociétés développées » ... « Le désenchantement du monde, mais aussi l'atmosphère de crise, ont toujours accompagné les civilisations modernes depuis le XVIe siècle. D'emblée la modernité a été d'essence critique : le scepticisme de

⁵⁴⁶. http://archives.contrepoints.org/spip.php?page=article&id_article=194, consulté le 23/11/2021 à 12h35

Montaigne, le doute de Descartes, le goût pour le tragique de Pascal, l'ironie de Montesquieu, Voltaire, Diderot, voire Rousseau »⁵⁴⁷.

S'enfermer, soit dans le conservatisme de la tradition, soit dans la fluctuation de la modernité est une forme d'esclavage dont il faut absolument sortir. Encore une fois l'esprit critique ne nous permet pas d'opter pour la discontinuité, ni pour la continuité entre tradition et modernité. C'est seulement dans ces considérations qu'on pourrait proposer une éducation harmonieuse à la liberté holistique. Le juste milieu serait la « trans-continuité », recevoir la tradition et trier les éléments toujours et déjà indispensables pour constituer la base sur laquelle bâtir l'avenir. Il ne s'agit plus de revivre le passé, ni de créer un présent et un futur ex nihilo, mais articuler le présent du passé au présent du futur. Ainsi je me permets, à la suite de Hans George Gadamer⁵⁴⁸, philosophe allemand, disciple de Heidegger, de relativiser le contraste entre tradition et raison : « il me semble cependant que le contraste n'est pas aussi absolu entre tradition et raison. [...] La tradition, même la plus authentique et la mieux établie, ne se déploie pas grâce à la force d'inertie qui permet à ce qui est présent de persister ; elle a au contraire besoin que l'on y adhère, qu'on la saisisse et la cultive. Elle est essentiellement conservation, au sens où celle-ci est également à l'œuvre en toute transformation historique. Or la conservation est un acte de raison, un de ceux, il est vrai, qui passent inaperçus⁵⁴⁹ ». En fin de compte que peut-on attendre d'une éducation basée sur les antagonismes, telle que proposée depuis des lustres ? Pierre Rabhi, paysan, écrivain et penseur français d'origine algérienne, est l'un des pionniers de l'agriculture écologique en France et Juliette Duquesne, journaliste indépendante, née en 1981, regrettent cet état des choses : « Hélas, l'éducation fondée sur l'antagonisme, l'individualisme, le compétitif, étouffe du cœur même de l'enfant que nous fûmes toute cette vertu qui pourrait changer la face du monde ⁵⁵⁰».

4.8.5. Le paternalisme totalitaire

C'est ici que le mot paternalisme prend tout son sens. L'adjectif paternaliste qualifie tout pouvoir qui s'exerce à l'instar de celui du père de famille. On se réfère bien sûr à l'autorité

⁵⁴⁷. *Ibidem*

⁵⁴⁸. Né le 11 février 1900 et décédé le 13 mars 2002,

⁵⁴⁹. GADAMER H.-G., *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Édition intégrale revue et complétée par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio, Paris, Seuil, 1996, p.291

⁵⁵⁰. RABHI, P. et DUQUESNE, J., *L'humain au risque de l'intelligence artificielle*, Paris, Presse du Châtelet, 2021, p.12

traditionnelle et on y déplore la condescendance. Aujourd'hui, quel régime ne pourrait-on pas qualifier de paternaliste ? Tous les pouvoirs, en vertu de leur asymétrie, sont plus ou moins paternalistes, dans la mesure où c'est difficile de résister à cette tendance de condescendance. L'État, ainsi que tous ses services, la Religion, l'école, considèrent tout le monde comme des petits enfants qu'il faut protéger et pour lesquels il faut décider, sans leur accord, mais pour leur bien, un référendum sans effet, des promesses électorales trahies aussitôt, des réformes du système scolaire sans l'avis des parents et surtout pas des jeunes scolarisés, ... Certains responsables religieux qui se transforment en gourous pour conduire la conscience des fidèles, soit pour abuser des jeunes sexuellement ou les livrer aux combats, tuer et se faire tuer au nom de Dieu. Certains médecins qui abusent de la confiance de leurs patients pour les soumettre à de nouvelles expérimentations médicales, sans leur accord éclairé et préalable et qui leur disent toujours que c'est pour leur bien. Ce sont tous des pouvoirs paternalistes et, s'ils veulent tout contrôler et s'immiscent même dans la sphère privée et intime, ils deviennent par surcroît totalitaires. Je rappelle que, dans la cité idéale de Platon, certains régimes refusaient que les parents disent que leurs enfants leur appartenaient, ce qui se comprend, mais n'hésitaient pas à se comporter eux-mêmes comme propriétaires de tous les enfants. La moindre faille chez le père suffit pour retirer les enfants et rien ne garantit que dans le placement dans le foyer soit mieux que chez leurs propres parents. On interdit aux parents la fessée sur leurs enfants, ce qui est appréciable, mais l'État se prévalant du monopole de la violence use sans atermoiement de moyens disproportionnels pour disperser ces jeunes dans les manifestations réprimées par les forces de l'ordre. Des politiques sont poussées pour déstabiliser, déconstruire les valeurs familiales, pour laisser tomber la barrière, pénétrer la cellule familiale et la régenter, pour assujettir parents et enfants. Une politique sanitaire qui, aux yeux d'Ariane Bilheran, n'accepte aucune remise en question, aucun recul, le corps de chaque citoyen appartient désormais à l'État qui peut en jouir comme bon lui semble pour ses expérimentations médicales⁵⁵¹. Puisque l'État s'octroie le monopole de la violence pour assurer la sécurité de tous, toute idée de liberté devient absurde dans la course aux armements. Quelle aberration ! Pierre Rhabi martèle : « Il m'est difficile de voir l'œuvre de l'intelligence dans ces faits d'armes. J'y vois plutôt l'assouvissement d'un instinct destructeur, fils suprême de l'ignorance et de l'archaïque peur dont on peut encore et toujours évaluer l'ampleur au perfectionnement des armes produites au sein des diverses nations.... On ne le répètera jamais assez que les humains massacrant des

⁵⁵¹. BILHERAN, A., <https://www.thetranslationbridge.com/chronique-du-totalitarisme>, consulté le 24/11/2021 à 19 :34

humains témoignent de l'échec de l'intelligence ⁵⁵²» ?

4.8.6. L'hégémonie élitiste et l'ingénierie sociale

De la Noblesse à l'élite le pas est-il si grand qu'on ose le croire ? Même si l'avènement de ce dernier était une résultante démocratique, son hégémonie, son prestige, son pouvoir et sa fortune ne sont pas si différentes de celles de la Noblesse d'autrefois. Examinant l'éducation à la liberté, cela n'empêche pas de s'interroger profondément sur la nature, le fondement et la justification de l'élite. En effet il n'y a pas d'unanimité à propos de l'élite mais une ambivalence et on est partagé entre adulation et détestation, reconnaissance et négation, etc. La supériorité hiérarchique de l'élite de la société est-elle justifiable ou arbitraire ? Cela a nourri longtemps le débat entre ceux qui lui trouvent un fondement naturel et d'autres qui insistent sur son caractère conventionnel, constructif, relatif et arbitraire. Ainsi se dessinent la justification et la critique de l'élite, mais ce qu'il m'intéresse le plus ici de dénoncer c'est une certaine tendance à la domination et à la manipulation du peuple. Ce que Raymond Boudon⁵⁵³ et François Bourricaud sociologue français, né le 28 décembre 1922, décédé le 8 novembre 1991, reconnaissent et soulignent « comme les valeurs appartiennent, non à l'ordre de la nature, mais à celui de la culture, la tentation est grande d'y voir le produit d'un » arbitraire « et de voir dans l'existence d'une classe dominante le fondement de cet arbitraire⁵⁵⁴ ». Comment s'opère cette domination ? Le prestige, les revenus, l'arrogance intellectuelle sont les éléments de domination de l'élite. Par le prestige, qui est consubstantiel à la notion même d'élite. En effet c'est une forme de « violence symbolique » qui fait que les dominés participent eux-mêmes à leur propre domination. Par les revenus, ils ont un mode de vie qui les éloigne de plus en plus de ceux qu'ils sont appelés à représenter. Ainsi s'élargit l'écart entre leurs discours et la vie concrète de la classe moyenne et des plus démunis. Compte tenu du magnétisme de l'argent, l'élite se compromet parfois par des scandales financiers ou de mœurs. Enfin une certaine mégalomanie, ou précisément ce que Michael Sandel, philosophe politique américain né le 5 mars 1953, professeur à Harvard au sein du département de science politique appelle « l'implacable

⁵⁵². *Ibidem*, pp.10-11

⁵⁵³. Raymond Boudon, né le 27 janvier 1934 à Paris et mort le 10 avril 2013 à Saint-Cloud, est un philosophe et sociologue français. Chef de file de l'individualisme méthodologique en France, c'est l'un des plus importants sociologues français de la seconde partie du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle.

⁵⁵⁴. BOUDON, R. et BOURRICAUD, F., (éd.), article « Élite(s) », dans *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982, p. 214.

diplômanie⁵⁵⁵ », constitue une nouvelle Aristocratie, une classe supérieure des diplômés qui imposent leurs idées contre les autres. Michael Sandel prône pour ce faire une éthique de l'humilité plus favorable au bien commun. En effet, cette tyrannie des diplômés constitue les nouveaux privilèges que les parents hyper diplômés transmettent à leurs enfants qui ont assez de moyens pour faire des études dans des prestigieuses universités et écoles supérieures onéreuses. Ainsi dans les sociétés, mêmes démocratiques, les mêmes familles se succèdent dans des responsabilités avec mandat du peuple. Comment expliquer que ces mandats soient le plus souvent renouvelés, même après la trahison des promesses de propagande ? C'est cette question qui nous intéresse au plus haut niveau de notre recherche.

L'élite apprend par l'ingénierie sociale, comment manipuler les masses pour fabriquer le consentement, pour parler comme Noahm Chomsky⁵⁵⁶ ou la fabrique de l'opinion publique, comme le dit Edouard L. Bernays⁵⁵⁷. Se laisser manipuler est une incursion dans la conscience des masses. La liberté se perd dans une illusion de choisir en fonction de la volonté, alors que les ficelles sont tirées par d'autres personnes, notamment l'élite, qui a, soit la confiance, soit le pouvoir de s'imposer auprès des masses.

4.8.7. L'énigme de l'intelligence artificielle

N'est-ce pas une hardiesse de parler de l'intelligence artificielle qui relève plus de la neuroscience et de l'informatique ? Au préalable comment définit-on l'intelligence artificielle ? Tout en reconnaissant que la tâche n'est pas facile, il est aujourd'hui admis que les chercheurs ne sont pas unanimes et ont développé plusieurs conceptions comme nous le montrent Stuart Russel, informaticien américano-britannique né en 1962, Ph.D en informatique à l'université Stanford en 1986, co-lauréat en 1995, de IJCAI Computers and Thought Award, le premier prix international de l'intelligence artificielle pour les chercheurs de moins de 35 ans et Peter Norvig scientifique américain et chercheur en informatique né en 1956, actuel directeur de recherche pour la société Google, dans *Artificial Intelligence : A modern Approach*, un livre utilisé par plus de 1200 universités dans 100 pays. « Historiquement, les chercheurs ont

⁵⁵⁵. SANDEL, M., *La Tyrannie du mérite. Qu'avons-nous fait du bien commun ?* trad. Astrid von Busekist, Paris, Albin Michel, 2021, 384 p.

⁵⁵⁶. Né le 7 décembre 1928 à Philadelphie, est un linguiste américain. Professeur émérite de linguistique au Massachusetts Institute of Technology de 1955 à 2017, il fonde la linguistique générative.

⁵⁵⁷. Edward Louis Bernays, né à Vienne le 22 novembre 1891 et mort à Cambridge le 9 mars 1995, est un publicitaire austro-américain. Il a souvent été mentionné comme le père de la propagande moderne ou, plus précisément, de la propagande politique institutionnelle et de l'industrie.

développé plusieurs conceptions de l'IA. Certains définissent l'intelligence artificielle en termes de fidélité à la performance humaine, tandis que d'autres préfèrent une définition abstraite et formelle de l'intelligence appelée rationalité, consistant à « faire les bons choix ». La question même de ce qui est en jeu varie également : certains considèrent l'intelligence comme une propriété des processus de pensée et de raisonnement internes, tandis que d'autres se concentrent sur le comportement intelligent en tant que caractérisation externe. Aux yeux du profane, les termes « intelligence artificielle » et « apprentissage automatique » sont parfois difficile à distinguer. L'apprentissage automatique est un sous-domaine de l'IA qui étudie la capacité à améliorer les performances en fonction de l'expérience. Certains systèmes d'IA utilisent des méthodes d'apprentissage automatique pour acquérir des compétences, d'autres non⁵⁵⁸».

Parler de l'intelligence artificielle demande beaucoup de délicatesse. Même si le concept est problématisable à volonté, ce qui n'est pas le but ici, dans la mesure où l'intelligence artificielle peut bien se comprendre dans sa connotation négative de subterfuge ou de postiche. Nous invoquons l'intelligence artificielle ici dans le contexte de potentiel conflit avec la liberté humaine. Plusieurs tendances se dessinent, émerveillement, désappointement, indifférence ou ignorance. A l'origine l'intelligence artificielle était conçue pour déclencher automatiquement la bombe nucléaire si jamais Washington tombait et que le président américain serait empêché d'action. Mais il s'est avéré que dans la vie civile et de tous les jours elle pouvait rendre d'énormes services dans plusieurs applications technologiques et numériques des différents besoins de la vie humaine.

Comment ne pas s'émerveiller devant les prodiges actuels et futurs tels que détaillés par les frères Bogdanov dans *Incrovables merveilles technologiques* ? L'intelligence artificielle changera littéralement l'environnement de transports⁵⁵⁹, des commerces de proximités

⁵⁵⁸. STUART, R et NORVIG, P., *Intelligence artificielle*. Une approche moderne, Paris, Pearson France, 2021, p.1 et la note infrapaginale.

⁵⁵⁹la mise au point d'appareils légers de nouvelle famille VTOL capables de décoller et d'atterrir verticalement, la navette aérienne de transport automatique de containers, des aéro-mobiles (voiture volante), des jetpacks sac à dos volant permettant de décoller dans les airs, de se propulser sur des grandes distances et d'atterrir de façon autonome, des drones skyways, des voitures conduites par la pensée, des stella vie solar voiture entièrement

connectés, des habitats mobiles et intelligents, la vie partagée avec des robots, des objets connectés. Dans le domaine de la santé des accessoires pour compenser certains handicaps deviennent bioniques et les médecins peuvent adapter les médicaments en temps réel pour mieux soigner : la prothèse sensorielle, membres bioniques (main, genou, que, versius le plus petit robot chirurgical du monde, des pilules intelligentes, des puces implantées sur la peau ou dans le cerveau pour réactiver ou rétablir les cellules ou les nerfs défectueux, ce qui transforme l'être humain en « homme augmenté ». Les plus zélés des admirateurs d'Intelligence artificielle qu'Idriss Aberkane⁵⁶⁰ expert pluridisciplinaire français né le 23 mai 1986, appelle les « neurofascistes invétérés⁵⁶¹ » qui sont fiers de professer plus leur credo à l'IA au point que, pour des besoins autre que sanitaires, on voudrait bien au nom du transhumanisme que l'homme accède à l'immortalité et à la perfection par des implantations des puces qui feraient de lui un cyborg, une fusion entre l'Homme et la machine. L'euphorie de prouesses technologiques ne doit pas nous priver d'esprit critique qui seule peut relativiser cette nébuleuse. Le produit humain appelé IA ne peut en aucun cas être supérieur à son auteur, et ce serait de l'irresponsabilité et un abrutissement que de se faire esclave de son produit.

Par ailleurs, un désappointement se justifie si l'on prend le courage de s'interroger malgré tout sur les incidences par rapport à la liberté, cœur de l'humanité. En effet, en dépit de nombreuses prouesses de l'IA on peut non seulement dénoncer sa tyrannie et le contrôle total des Data, mais aussi deviner les intentions cachées de ceux qui créent ou achètent les algorithmes. Même si cette intelligence dite artificielle reste neutre, derrière elle se cache un homme qui paye, qui l'utilise, pas toujours à bon escient. Qui sait si cet instrument dont l'utilité est avérée, ne peut

propulsée par l'énergie solaire, l'hoverbike Horus, un nouveau type de véhicule sportif léger qui allie la liberté de voler et le plaisir de piloter une véritable moto de course, la motobot, un robot humanoïde autonome capable de prendre en main n'importe quel type de moto, l'hydrofoil vélo à eau, le sous-marin individuel etc.

⁵⁶⁰Titulaire de 3 doctorats – Littérature Comparée, Diplomatie & Relations Internationales, et Neurosciences – à seulement 29 ans, Idriss Aberkane est passionné par le savoir et la manière dont il se transmet. En 2016 il signe Libérez votre cerveau ! – traité de neurosagesse pour changer l'école et la société, qui devient rapidement un best-seller international. Bio-mimétisme, économie, géopolitique, intelligence artificielle – Idriss est un expert pluridisciplinaire aux domaines de prédilections variés. Brillant pédagogue, il a donné plus de 600 conférences dans le monde entier, visionnées pour certaines des dizaines de millions de fois sur internet

⁵⁶¹. ABERKANE, I., *Le triomphe de votre intelligence. Pourquoi l'intelligence humaine ne sera jamais remplacée par celle des machines, Essai sur l'intelligence artificielle et la noétisation de la société*, Paris, Robert Laffont, p.167

pas devenir une arme contre la nature humaine ? Pierre Rhabi⁵⁶² en vient à la même interrogation : « Il faut sans cesse rappeler que les ordinateurs, conçus parfois comme les rivaux de notre cerveau, n'existeraient pas sans l'ordinateur biologique dont nous sommes équipés dès notre incarnation. On peut légitimement se demander si le cerveau humain a inventé un auxiliaire bénéfique ou un monstre dont le pouvoir serait d'une telle puissance qu'il nous ferait perdre notre libre arbitre, et déterminerait l'avenir sans que nous puissions avoir la maîtrise de l'orientation de notre destin ⁵⁶³».

Les auteurs de *L'Humain au risque de l'intelligence artificielle* nous révèlent qu'elle n'est pas sans danger pour notre santé, par le prélèvement des données, c'est l'intrusion dans la vie privée et l'indiscrétion qui élisent domicile. À l'exemple de la Chine l'intelligence artificielle est un instrument d'une société sous surveillance, surveillance des citoyens, surveillance des salariés. Dans cette dictature numérique il y a le risque de la paranoïa généralisée. Les démocraties ne sont plus qu'une façade ; les débats sont polarisés, les fausses informations répétées plusieurs fois, finissent par paraître vraies pour les esprits moins critiques. L'hégémonie des Gafam⁵⁶⁴ sur les États saute aux yeux, un président des États-Unis considérés comme la nation démocratique par excellence, a été censuré alors qu'il était encore en fonction, les Gafam ont proclamé et validé les résultats des élections présidentielles avant les institutions compétentes. Pierre Rhabi et Juliette Duquesne relèvent en passant, dans leur ouvrage, les limites inhérentes à l'intelligence artificielle, avant de dénoncer la pollution numérique, les équipements, la source, le stockage des données, le danger de la 5G. Ils plaident enfin pour un monde numérique moins envahissant, plus sobre et plus libre⁵⁶⁵.

C'est aussi pour répondre à la question de plus en plus pressante, celle de savoir quel avenir pour l'individu et ses libertés à l'ère de l'intelligence artificielle que Gaspard Koenig⁵⁶⁶ alerte

⁵⁶². Pierre Rabhi, de son nom d'origine Rabah Rabhi, né le 29 mai 1938 à Kenadsa en Algérie et mort le 4 décembre 2021 à Bron, est un essayiste, romancier, agriculteur, conférencier et écologiste français, fondateur du mouvement Colibris et « figure représentative du mouvement politique et scientifique de l'agroécologie en France ».

⁵⁶³. RABHI, P. et DUQUESNE, J., *L'humain au risque de l'intelligence artificielle*, Paris, Presse du Châtelet, 2021, p. 16.

⁵⁶⁴ Acronyme des géants du Web, Google, Apple, Facebook, Microsoft. Actuellement à cause de dernières transformations on parle de : Alphabet (Google), Apple, Meta (Facebook), Amazon et Microsoft AAMAM

⁵⁶⁵. *Ibidem*, p.199.

⁵⁶⁶. Gaspard Koenig est un philosophe, essayiste, romancier et homme politique français, né le 3 décembre 1982 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Il est l'auteur d'une quinzaine d'essais et romans, et le président du groupe de réflexion Génération Libre qu'il a lancé en 2013. Il prône le libéralisme classique.

l'humanité, dans son ouvrage *La fin de l'individu*, sur le risque considérable de mauvais usage de l'IA. Après avoir fait un tour de monde de San Francisco à Pékin, d'Oxford à Tel Aviv et de Washington à Copenhague où il a rencontré plus de cent vingt professeurs, entrepreneurs, intellectuels, politiques, économistes, artistes, et même un magicien... « Au fil de ce périple émerge une véritable philosophie de l'Intelligence artificielle (IA). Celle –ci ne menace pas l'existence d'Homo Sapiens et les robots ne voleront pas nos emplois. En revanche, en déployant des techniques d'optimisation, de prédiction et de manipulation à grande échelle, l'IA remet en cause le fondement même de nos lumières : l'idée d'un individu autonome et responsable⁵⁶⁷ ». Il montre que la remise en cause actuelle du libre arbitre notamment par la funeste triade de la psychologie, des neurosciences et d'économie comportementale est aussi vieille que le monde : « Ce problème est aussi vieux que la philosophie. La science contemporaine n'a fait que réactualiser une question millénaire : comment être libre, et responsable, quand notre pensée est le simple produit d'un champ de forces qui la dépasse ? Lucrèce chercha à introduire la complexité du vivant dans d'atomes épicurienne et en déduisit l'existence d'un clinamen, déviation spontanée et imprévisible d'atomes. Erasme posa l'existence du libre choix comme condition du Bien et du Mal, à la grande indignation de Luther qui ne supportait pas que l'on dérogeât à l'omniscience divine. Henri Bergson en prise avec les positivistes consacra une bonne partie de son œuvre à séparer la conscience humaine des lois de la physique. Ilya Prigogine trouva dans la physique quantique de quoi justifier l'indéterminisme de l'action humaine. A mesure que les sciences progressent, la même interrogation persiste et de nouvelles hypothèses apparaissent⁵⁶⁸ ». L'IA représente une menace évidente, dont il faut être conscient et se rappeler qu'elle est un auxiliaire pour rendre d'énormes services mais des hommes de mauvaise foi, des pirates et délinquants peuvent l'utiliser à mauvais escient. D'ailleurs l'IA crée un gouffre entre les hommes comme le dit si bien Gaspard Koenig : « « Sorry, I Can't help you ». Telle fut la réponse laconique d'Eliezer Yudkowsky, l'un des chercheurs les plus en pointe de la Silicon Valley sur l'intelligence artificielle (IA), à ma demande d'entretien. On ne peut mieux dépeindre le gouffre qui s'est creusé entre les maîtres de la technologie et le public, entre ceux qui créent les algorithmes et ceux qui vivent sous leur règne, entre ceux qui écrivent des lignes de code et ceux qui essaient de comprendre⁵⁶⁹ ».

⁵⁶⁷. KOENIG, G., *La fin de l'individu. Voyage d'un philosophe au pays de l'intelligence artificielle*, (De Facto), Paris, éditions de l'Observatoire / Humensis, 4^{ème} de couverture.

⁵⁶⁸. Ibidem, p.324-325

⁵⁶⁹. KOENIG, G., *Op. Cit.*, p.9

L'énigme de l'intelligence artificielle signifie à mon avis que d'une part il n'y a pas de raisons solides pour se passer des considérables services de l'IA qui constituent des avancées énormes du progrès. D'autre part l'euphorie de ses prouesses ne doit pas nous plonger dans le fanatisme. Ni triomphalisme, ni défaitisme mais une prudence éclairée pour que l'IA ne puisse pas contribuer à la destruction de la liberté et de l'humanité. La maîtrise de l'IA comme un outil, un auxiliaire et l'esprit critique peuvent permettre à l'homme de se libérer de certaines corvées pour être plus libre et plus humain, de prévenir et de résoudre certaines questions éthiques dans le rapport entre l'homme et la machine. Deux attitudes sont donc à éviter l'IA-latrie et l'IA-phobie pour que l'homme reste le maître de l'Intelligence Artificielle comme le dit Idris Aberkane : « le triomphe de votre intelligence » : « Oui, l'intelligence humaine va triompher de l'intelligence Artificielle. Mais pour cela, elle doit d'abord se libérer de la pétrification mentale qui est causée par la bêtise académique. Elle doit d'abord se libérer de la toile où elle s'est prise elle-même, tant il est dans la propension la plus absolue de l'Humanité que de faire enfin de son esprit son empire⁵⁷⁰».

CONCLUSION

Ce chapitre a établi l'esprit critique comme le moyen efficace pour éduquer le jeune à la liberté holistique, terminus a quo et ad quem de toute éducation. C'est l'ambivalence de la nature humaine et les paradoxes de l'éducation et de la liberté qui font que l'homme se comporte comme s'il voulait et reprouvait en même temps la liberté. La liberté individuelle s'acquiert à la fois grâce et contre les structures sociales. C'est encore l'esprit critique qui nous montre qu'il ne s'agit pas d'une aporie mais d'une articulation des contrastes. La philosophie de l'éducation, qui prend au sérieux et respecte les travaux des sciences de l'éducation, propose grâce à son esprit critique de dépasser les paradoxes auxquels aboutissent parfois le tout « rationalisme », « objectivisme », « subjectivisme », « empirisme », « scientifique ». L'esprit critique de la philosophie commence son œuvre à l'intérieur même de la philosophie. Elle contourne l'impasse de manque d'unanimité de sa définition par son intention. En effet, en dépit de leurs contradictions tous les philosophes ont la même intention philosophique. Ils poursuivent un même objectif, la recherche de la vérité radicale et intégrale, leurs recherches portent sur un même objet, la réalité dans ses trois manifestations le monde, l'absolu et l'homme. Ils combinent l'objectivité de l'homme de science et la subjectivité de l'artiste pour nourrir la méthode philosophique, la critique faite d'analyse réflexive. Dans le domaine de l'éducation

⁵⁷⁰. ABERKANE, I., *Op. Cit.* p 305

elle veut résoudre des questions difficiles comme celle de savoir qui de l'homme et de la société fait l'autre en distinguant la société qui fait l'homme de celle que fait l'homme. Quant à la question de savoir pour qui doit on éduquer le jeune, elle insiste que c'est d'abord pour lui-même avant de penser à la société passée et future dont les traces et les signes sont portées par l'actuelle société. Ceci remet en question le désir de la tabula rasa des lumières et du tout « rationalisme » ou « empirisme » des modernes. Ainsi si la liberté chèrement acquise et adulée par les lumières enferme l'homme dans l'individualisme et rationalisme elle ne tardera pas à monter ses limites et porter des conséquences aux antipodes de ses attentes ou promesses.

La liberté holistique est difficile à définir dans le sens de la fixer, de la caser, de la classer. Elle est une transcendance parce que l'homme n'en est pas la cause première. C'est elle au contraire qui permet à l'homme dans certains cas d'être la cause première de quelque chose défiant ainsi tout déterminisme. Elle permet et justifie les limites intrinsèques de toutes ses épiphanies pour que l'homme ne s'enferme pas dans le laxisme, le libéralisme ou l'anarchie. L'homme, l'univers ainsi que les autres partagent la même nature au point que lorsque l'homme accepte que la liberté holistique s'incarne en lui, il grandit et vit ainsi en eurhythmie avec les autres. Ainsi se trouve assumées sans frustration les limites intrinsèques de toute liberté. C'est l'esprit critique qui nous permet de discerner des limites à s'imposer pour rester dans l'équilibre cosmique et à franchir pour se réaliser pleinement dans son humanité. Éduquer un jeune c'est donc expérimenter ces limites à franchir et à s'imposer en même temps pour passer de la prise en charge autorisée de l'enfant par son père, à l'auto-prise en charge responsable de l'enfant lui-même. Éduquer l'enfant, c'est l'augmenter en humanité, c'est l'éduquer à l'esprit critique, à la liberté holistique. Cela ne se fera jamais sans peine et sans relever des défis comme la tyrannie de l'ego, la contribution ou le poids de la famille, la banalité du mensonge et de contre vérité sur l'enfant sur sa famille, sur sa Nation, sur sa religion, les antagonismes dans lequel l'enfant est éduqué, la tendance du paternalisme totalitaire de toute autorité, l'hégémonie d'une certaine élite et l'ingénierie sociale, l'énigme de l'intelligence artificielle.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche je voudrais rappeler d'emblée que parmi les mammifères, l'homme est celui qui se réclame capable de transmettre à des générations plus jeunes les valeurs humaines, en plus de la vie biologique, fruit de la reproduction. Ce labeur dit éducation vise donc à accompagner le jeune pour qu'il progresse lui-même et réalise librement et pleinement son humanité. Puisque l'enfant naît presque dépourvu de tout, il a un besoin impérieux d'être accueilli et d'être élevé par la société, prioritairement par ses parents, premiers responsables de sa venue au monde. Le rôle essentiel des parents est de lui donner deux choses nécessaires, les racines pour ne jamais oublier ses origines, son histoire et sa position dans l'histoire de sa famille et la deuxième chose des ailes pour pouvoir voler en toute liberté. Toute existence est ainsi marquée par une première phase où l'on est pris en charge et la seconde où l'on se prend soi-même en charge. Pour que tout ceci se passe sans précipitation ni procrastination, il est important que ceux qui prennent soin de l'enfant et lui-même parviennent à un équilibre, après beaucoup de peines sans doute, entre l'autorité des uns et la liberté de l'autres, c'est dans ce contexte que s'est inscrite ma recherche. Paternalisme et défis de l'éducation à la liberté holistique, regard philosophique est le titre que je lui ai donné. Le paternalisme est un substantif polysémique comme je l'ai démontré au début, mais je l'ai exploité ici dans son sens péjoratif. C'est la critique de l'autorité du père et de tout pouvoir qui s'exerce sur le modèle du père qui, dans la phase de prise en charge, sait décider ce qui est le mieux pour son enfant, même sans son accord. Cette attitude, confortée par quelques abus de l'autorité du père (autoritarisme du père fouettard), a contribué à ce que les plus pessimistes vilipendent l'autorité du père et la réduisent drastiquement. Pour prouver l'impertinence de ce réductionnisme, le premier chapitre a traité du paternalisme et de l'autorité éducative.

Dans ce chapitre j'ai creusé la sémantique et la métaphore des termes paternalisme, autorité et éducation, à ce dessein de s'interroger sur la quintessence de l'autorité et de la figure du père dans l'éducation. Il a été question d'examiner tour à tour l'élucidation de concepts paternalisme, autorité et éducation. En outre un examen de l'approche philosophique du concept d'autorité, de problèmes philosophiques de l'autorité, de la matrice et des vertus cardinales de l'autorité et enfin du discernement entre les autorités éducatrices et les autorités éducatives.

Dans le deuxième chapitre il a été question d'étudier les approches philosophiques de la liberté et ses paradoxes. Après avoir esquissé des définitions de la liberté, j'ai examiné ces problèmes philosophiques dont la liberté et la volonté, la liberté et la pensée, la liberté et l'action, la causalité, la contrainte, l'obéissance, le choix, le fatalisme et le déterminisme, la connaissance et la responsabilité. J'ai résisté à la tentation d'analyser la philosophie de la liberté de Rudolf Steiner et j'ai préféré convoquer Paul Ricœur pour faire une brève historique de la philosophie de la liberté. J'ai étudié le manque ou l'insuffisance de liberté dans la sphère existentielle de l'enfant, il peut s'agir de la tyrannie individuelle, maternelle et paternelle, scolaire et religieuse. Au nom de l'esprit critique et en tenant compte de la situation actuelle des États à travers le monde, je me suis permis de remettre en cause la prétention de l'État d'être garant de la liberté et d'avoir le monopole de la violence. La liberté holistique qui pour moi est le terminus ad quo et ad quem de l'éducation, semble ne pas être une priorité pour l'État. De l'essence et de la naissance des États aux démocraties et aux républiques, en passant par des États totalitaires, il y a une volonté d'éduquer l'enfant comme un homme nouveau, pour le seul bien suprême de l'État. L'enfant ne s'appartient plus, il n'appartient pas à ses parents non plus mais il appartient à l'État. Celui-ci dit savoir, vouloir et faire ce qui est bien pour l'enfant. N'est-ce pas du paternalisme ? Dans certains États il est strictement interdit aux parents de donner la fessée aux enfants mais, au nom de son monopole de la violence, l'État permet aux forces de l'ordre d'utiliser les matraques et tout autre arsenal qui, malheureusement entraînent la mort. En outre certains acteurs influents instrumentalisent la technologie, la médecine et les médias, qui ne promeuvent plus prioritairement la liberté, alors qu'ils s'en font les chantres.

L'autorité paternelle et la liberté mineure est le titre du troisième chapitre. L'enfant qui vient au monde rencontre l'autorité dans la famille. Dans certains coins de la planète, dans le régime matriarcal, c'est la mère qui incarne cette autorité qu'elle peut déléguer à son frère, alors que dans beaucoup d'autres contrées sous régime patriarcal, cette autorité est incarnée par le père. Dans tous les cas, ça n'a pas été inintéressant de s'interroger sur la quintessence de l'autorité et de la figure du père, dans la mesure où, par l'éducation, cette autorité est destinée à promouvoir la liberté de l'enfant. Le père n'est donc pas que le mari de la mère et père de l'enfant mais il est le trait d'union qui réunit et sépare en même temps l'enfant de sa mère, c'est le tiers séparateur. J'ai étudié les différentes figures du père, entre autres dans le judaïsme, le christianisme, l'islam et dans la culture traditionnelle africaine. Dans tous les cas de figure il y a une ambivalence au point que l'image du père, autant que son autorité, est complexe, mais ce qui dérange le plus c'est l'abjection. J'ai étudié l'autorité paternelle et la liberté mineure dans

le contexte de la complexité de la nature et de la personnalité humaines. Il a donc fallu tenir compte des instincts de protection des territoires, des instincts de propriété sur la personne aimée ou aimante, de la puissance de l'inconscient, du rapport de l'inné et de l'acquis. Par ailleurs avant d'examiner les problèmes de la liberté des jeunes j'ai analysé la connaissance et la reconnaissance de l'enfance. Pour comprendre qui est l'enfant j'ai souligné que c'est un humain de même dignité que l'adulte. Sa liberté est relative au stade de sa croissance. Pour revenir au problème de liberté des jeunes j'ai exploré ce qui les influence positivement ou négativement, la famille, la culture, l'art et la mode, le mass média. Enfin j'ai scruté les méandres que le père et l'enfant doivent traverser pour passer d'une prise en charge à l'auto-prise en charge.

Dans le dernier chapitre intitulé l'esprit critique et la liberté holistique, je suis allé au cœur même de la thèse. J'ai commencé par traiter de l'esprit critique de la philosophie, ce qui m'a permis de faire un bref aperçu de la philosophie et de ses principaux problèmes. Dans un deuxième temps j'ai établi l'opportunité de la philosophie de l'éducation que rejettent certains philosophes et anthropologues, ainsi que des spécialistes des sciences de l'éducation. En effet le but, l'objet et la méthode de la philosophie permettent de transcender les contradictions, les dilemmes et parfois les apories auxquels aboutissent certaines théories des sciences de l'éducation. En ce sens l'autorité du père et la liberté du jeune ne sont pas si incompatibles. La responsabilité du père l'engage à prendre en charge son enfant jusqu'à la maturité de sa liberté et tout ceci se fait dans un climat de tension inévitable mais constructive. Tel est le pari de l'éducation à l'humanité, c'est-à-dire à la liberté holistique, mais qu'est-ce que j'entends par liberté holistique ? Pour répondre à cette question il était indispensable de jeter un regard sur le monde de liberté construit par les Lumières.

Après avoir revisité les apports combien considérables de la philosophie des Lumières, avec le recul nécessaire, je n'ai pas manqué de rappeler des aspects imprévus ou oubliés par les Lumières. Pour dépasser tout matérialisme, réductionnisme et déterminisme, autant que tout libéralisme sauvage, laxisme et anarchie, j'ai proposé une autre conception de la liberté, « liberté holistique » que je ne cesserai de répéter c'est le terminus a quo et ad quem de l'éducation. En effet si l'enfant naît libre, le père a la mission de l'accompagner dans cette liberté, de sorte qu'il demeure toujours libre jusqu'à la fin. Les limites intrinsèques de la liberté sont la preuve que les libertés dont nous parlons souvent sont les épiphanies de la véritable liberté, qui est holistique. Pour comprendre celle-ci j'ai tenté un essai d'élucidation par

l'étymologie, la sémantique et la métaphore. J'ai retenu que la liberté holistique et l'esprit critique sont inséparables. Définir un concept consiste, soit à énumérer les caractéristiques propres (qualités ou vices) qui les constituent, soit citer les différents éléments ou idées auxquels ce concept s'applique. Dans les deux cas il s'agit de le fixer, le caser pour faciliter la représentation dans la pensée, ce qui revient à dire que toute définition est une délimitation. C'est la difficulté que j'ai rencontrée dans la recherche de l'élucidation du concept de « liberté holistique ». En des termes plus clairs je conclurai que la liberté holistique n'est pas l'ensemble de toutes les libertés particulières (libre arbitre, liberté de la pensée et de penser, liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté de mouvement, liberté politique, liberté religieuse, etc.) mais l'instance transcendantale, sans laquelle aucune des autres libertés que j'appelle ses épiphanies, n'est possible. Elle permet à l'homme de devenir humainement plus libre, mais dans le respect de la liberté des autres et conformément aux lois de la nature et de l'univers. Elle connaît les limites à franchir d'une part, et à respecter d'autre part, pour évoluer dans une eurhythmie de la communauté humaine et de l'ordre cosmique. Elle accorde une souveraineté humaine qui préserve de la dissolution dans le moule de la communauté, mais aussi de la claustration suicidaire. Elle est le terminus a quo et ad quem de l'éducation et elle s'incarne en tout homme grâce à l'esprit critique. Quelles sont mes sources pour parler de cette liberté holistique ?

Si le concept de « liberté holistique » peut passer pour un néologisme, l'idée est aussi vieille que le monde. En effet un florilège mémorable de sagesse anciennes témoigne que les anciens ont toujours considéré l'homme comme un des éléments de l'univers, il est le microcosme dans le macrocosme, pour emprunter le langage de Rudolf Steiner, sa liberté ne doit pas déstabiliser l'équilibre de la nature et de l'univers. Conscient de cette « co-naturalité » l'homme ne doit, ni dominer, ni se laisser dominer par la nature ou par autrui. Comme on peut le présumer il y a des lois à respecter, notamment le code des vertus cardinales de la Mâat, la Charte de Mandingue, les lois de l'Univers et les lois de la nature humaine.

Éduquer un enfant n'a de sens, à mon avis, que si on parvient à cette liberté holistique, ce qui n'est pas une mince affaire. En effet des défis énormes sont à relever. Le premier défi est l'enfant lui-même, car il peut refuser de devenir libre par paresse ou par le plaisir de se sentir pris en charge. Il peut aussi, dans la douleur, se comporter comme l'homme du souterrain ou le

héros du sous-sol de Fyodor Dostoïvesky et Mikhaïl Bakhtine qu'analyse Layla Raïd⁵⁷¹ : « Le héros du sous-sol écoute chaque mot des autres sur lui-même, il s'observe, comme à travers un miroir, dans les consciences d'autrui et connaît de son image tous les reflets qu'elle est susceptible d'y voir ». Elle poursuit : « Si chez l'homme du souterrain cette orientation principielle du soir vers les mots d'autrui est malade, elle est plus généralement, dans l'œuvre de Dostoïvesky, et dans la vision du langage de l'humain de Bakhtine, une caractéristique fondamentale de la vie humaine⁵⁷² ». En outre, les autres défis sont : la banalité du mensonge et la contre vérité, la phobocratie (gouvernement par la peur), la tyrannie, le dualisme et l'antagonisme, le paternalisme et le totalitarisme, l'ingénierie sociale, l'énigme de l'intelligence artificielle. Pour que l'éducation à la liberté holistique soit un succès on présuppose que le père, la mère et les autres membres de la société soient des personnes adultes et responsables. Cette éducation montre aussi que le père, qui exerce son autorité sur son enfant, est aussi en train de s'éduquer lui-même et remet en question sa propre éducation, d'où la question : s'agit-il de la circularité ou de l'action linéaire de l'éducation ? Cette question ouvre l'horizon d'une recherche ultérieure. Une autre question non moins importante est celle de la philosophie de la violence. La liberté est ce qui nous permet de nous opposer ou de résister à la violence qui la menace. Est-ce que cette liberté n'a pas elle-même besoin d'une certaine violence pour se maîtriser et s'opposer ? Cette ambivalence de la violence est une voie que certains exploitent et la philosophie de la violence nous invite à nous faire violence pour être vertueux et à n'user d'aucune violence envers les autres.

- ;- ;- ;- ;-

⁵⁷¹ Philosophe française, professeure de philosophie à l'Université de Picardie Jules Verne, spécialiste d'épistémologie et de philosophie du langage contemporaines.

⁵⁷² 'RAID, L. & GODART-WENDLING, B. (Dir), *A la recherche de la présupposition*, Great Britain, ISTE editions, 2016, Vol. 1, 237 p, (collection science cognitive) .

BIBLIOGRAPHIE

• Ouvrages généraux

LA BIBLE. *Notes intégrales traductions œcuménique*, 12^{ème} édition, Paris, Cerf/Biblo 2011 (1937), 2750 p.

BOUDON, R. et BOURRICAUD, F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982, 714 p.

DIDEROT, D. et D'ALEMBERT, J.-L.-R., *Encyclopédie I, ou dictionnaire raisonné, des arts et des métiers*, Alain Pons (Dir), Paris, Paris, Flammarion, 1993, 339 p.

DUBOST(Mgr) M. et S. LALANE (Mgr), *Le nouveau theo. l'encyclopedie catholique pour tous*, Paris, Mame, 2009, p.1462p.

EGLISE CATHOLIQUE, *Code de droit canonique annoté*, Paris, Le Cerf-Tardy, 1989, XVIII, 1115 p.

GARDIN, N et SCHMIDT, J., *Petit Larousse des mythologies du monde*, Paris, Larousse, 2020, 736 p.

LALANDE, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Quadrige/Puf, 2016, 1376 p.

LECLANT, J. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, PUF, 2011, 2464 p.

• Ouvrages spécifiques

ABERKANE, I., *Le triomphe de votre intelligence. Pourquoi l'intelligence humaine ne sera jamais remplacée par celle des machines, Essai sur l'intelligence artificielle et la noétisation de la société*, Paris, Robert Laffont, 310 p.

ARENDT H., *Les origines du totalitarisme*, Paris, Gallimard, 2002 (1972), 1616 p.

ARENDT, H., *La crise de la culture*, trad. fr. Patrick Lévy, Paris, Gallimard, 1972, 384 p.

ARIÈS, P., *L'homme devant la mort. Le temps des gisants*, Paris, Seuil, coll. « histoire », 1985, 345 p.

ARISTOTE, *Éthique de Nicomaque*, Trad. Jean Voilquin, Paris, Flammarion, 1992, 310 p. (DE)

AUBERT, J.-M., *Abrégé de la morale catholique. La foi vécue*, Paris, Desclée, 1987, 457 p.

LACLOS CHODERLOS P., *De l'éducation des femmes*, Create Space Independent Publishing Platform, 2015, 96 p.

BÂ, M., *Une si longue lettre*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines du Sénégal, 2000 [1979], 131 p.

BAUDART, A., PENA-RUIZ, H. (Dir) *Les préaux de la République*, Paris, Minerve, 1991, 208 p.

BERGSON, H., *La perception du changement*, (1859-1941), Paris : Presses universitaires de France, 2011 (1911), 170 p.

BERGSON, H., *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Originellement publié en 1888, 182 p.

BERGSON, H., *L'Évolution créatrice* (1907). 86e édition, Paris, P.U.F., 1959, 372 p.

BILHERAN, A., *L'autorité. Psychologie et psychopathologie*, Paris, Armand Colin, 2016, 174 p.

BILHERAN, A., *Psychopathologie de l'autorité*, Paris, Dunod, 2020, 176 p.

BISSOONDATH, N., *Le marché aux illusions – La méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal / Liber, 1995, 242 p.

BOETIE (DE LA), E., *Le discours de la servitude volontaire* transcription par Charles Teste et LEONARD, P. (dir), *La boétie et la question du politique*, Paris, Payot, 2002(1976), 337 p.

BOGDANOV, I. et G., *Incrovables merveilles technologiques*, Paris, Flammarion, 2018, 363 p.

BROWN, S., *The Politics of Individualism: Liberalism, Liberal Feminism and Anarchism*, Montreal, Black Rose Books, 1993, 198 p.

BUJON, A.-L. et DE MECQUENEM, I. (Dir.), *Le Sens de l'école*, Septembre 2019, (Esprit N°457), 193 p.

BUTLER, J., *Trouble dans le genre – le féminisme et la subversion de l'identité* – Traduit de l'anglais (États-Unis) par Cynthia Kraus – Ed. La Découverte, 2005, 2124 p.

CAILLOIS, R., *Les Jeux et les hommes. Le Masque et le vertige*. Paris : Ed. Gallimard, Coll. Folio/Essais, 2ème édition revue et augmentée, 1967 (1958), 374.p.

(DE) CHARENTENAY, P. *Tolérance zéro. Lutter contre la pédophilie dans l'Église*, Paris, Salvador, 2021, 217 p.

CICERON, *De legibus*, Les Belles Lettres, 1959,

CICÉRON, *Du destin*, trad. de Hélène Parent et Mathieu Cochereau, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2013, 112 p.

CICÉRON, *De la divination*, José Kany-Turpin, Paris, Flammarion, 2004, 400 p.

CLÉMENT, E., *Liberté, Textes expliqués, sujets analysés*, glossaire, Profil, Notions philosophiques, (779), Paris, Hatier, 2019, 80 p.

COMTE-SPONVILLE, A., *La Philosophie*, Paris, P.U.F, (2005), 128 p., (Que sais-je ? 3728)

COPPER-ROYER, B., *Vos enfants ne sont pas de grandes personnes*, Paris, Albin Michel, 1999, 190 p.

COURTOIS, D.-M et COURTOIS, P., *Le livre noir de la médecine*, Paris, Albin Michel, 2016, 277 p.

D'ALLONES, M. R., *Le pouvoir du commencement*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, 288 p.

D'ALLONES, M. R., *La crise sans fin. Essai sur l'expérience moderne du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, 208 p.

DAMIEN, R., *Éloge de l'autorité. Généalogie d'une (dé)raison politique*, Paris, Armand Colin, 558p.

DE BELLAING, L.M., *Quelle autorité aujourd'hui ? Légitimité et démocratie*, Paris, ESF Éditeur, 163 p.

DEBRÉ R., *L'enfant dans sa famille*, Paris, Édition Grasset, & Fasquelle, 1981, 317 p.

DELCLOS, M. et CARADEAU, J.-L., *Le livre des morts décryptés*, Toulouse, Editions Alliance Magique, 2019, 494 p.

DELEDALLE, G., *Philosophie américaine*, Paris, De Boeck Supérieur, 299 p.

DELEUZE, G. et F. GUATTARI, *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris, Les Éditions de minuit, 2005, 206 p.

DESCARTES, R., *Méditations Métaphysiques*, Jean-Marie Beyssade et Michelle Beyssade (dir), Paris, Flammarion, 2011, 578 p.

DESCARTES, R., *Discours de la méthode. Présentation, notes, dossier, bibliographie mise à jour*, (2016) et chronologie par Laurence Renault, Paris, Flammarion, 2016, 191 p.

DEWEY, J., *Démocratie et éducation : introduction à la philosophie de l'éducation*, Lausanne, Age d'Homme, 1983, 528 p.

DERSE, J.-L. et MINGUET D.H., *L'Éthique ou le chaos ?* Paris, Presse de la Renaissance, 1998, 382 p.

DOLTO, F., *Psychanalyse et pédiatrie, Les grandes notions de la psychanalyse, Seize observations d'enfants*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, 287 p.

DOR, J., *Le Père et sa fonction en psychanalyse*, Paris, Point Hors Ligne, 1989, 155 p.

DOSTOÏEVSKI, *Les frères Karamoz*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1952, 1107 p.

DRACHLINE, P., *Éloge de l'imposture*, Préface de Raoul Vaneigem, Paris, Cherche midi, 2016, 147 p.

DUHEM, P., *La Théorie physique, son objet, sa structure* (1906), Paris, Vrin, 1981, 540 p.

DUMAS, A., *L'Homme-Femme. Réponse à M. Henri d'Ideville*. Deuxième édition. Paris, Michel Lévy Frères 1872, 177 p.

ÉPICTÈTE, *De la profession de Cynique*, trad. De Joseph Souilhé, Paris, Folio, 2005, 96 p.

ÉPICTÈTE, *Manuel*, Trad. Paris, Flammarion, 2020, 160 p.

FILMER, R., *Patriarcha or natural power of kings, Moscou*, Dodo Press, 2008 (1680), 76 p.

FLAVIGNY, C., *Sauvons l'éducation. En famille les fondements, à l'école les développements*, Paris, Salvator, 2017, 185 p.

FREUD, S., *Moïse et le monothéisme*. Trad. Anne Berman, Paris : Gallimard, 1948, 208 p.

GADAMER, H.-G., *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Édition intégrale revue et complétée par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio, Paris, Seuil, 1996, 533p.

GIBRAN, K., *Le prophète*, Paris : Hachette, 1925, 96 p.

GODFRAIN, J., *L'Afrique, notre avenir*, Paris, Michel Lafon, 1998, 305 p.

GRATTON, L.-P., *Contribution à l'analyse des rapports du droit interne et du droit international en matière culturelle – Étude de droit comparé et de droit international économique*, Thèse Soutenue le 12-12-2016 à Toulouse 1, dans le cadre de l'École doctorale Droit et Science Politique (Toulouse), en partenariat avec Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (Toulouse) (équipe de recherche).

GRAWITZ, M. et LECA, J. (dir.), *Traité de science politique. Les politiques publiques*, vol. 4, Paris, PUF, 1985, 558 p.

GREENE, B., *L'Univers élégant : Une révolution scientifique de l'infiniment grand à l'infiniment petit, l'unification de toutes les théories de la physique* [« The Elegant Universe »], (trad. Céline Laroche, préf. Trinh Xuan Thuan), Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2000, 470 p.

- GREENE, R., *Les lois de la nature humaine*, Paris, Éditions Leduc, 2019, 559 p.
- HADJADJ, F., *Qu'est-ce qu'une famille ?* Paris, Salvator, 2014, 253 p.
- HARARI, Y. N., *21 leçons pour le XXI^e siècle*, trad. Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Albin Michel, 2018, 570 p.
- HEGEL, G. W. F., *Principes de la philosophie du droit* (1821), Trad. R. Dérathé, Vrin, 1986, 170 p.
- HEGEL, G. W. F., *La Phénoménologie de l'Esprit* (1807). Trad. Marc Géraud, Paris, Éditions L'Harmattan, 2017, 481p.
- HEIDEGGER, M., *Être et Temps*. Traduction nouvelle et intégrale du texte de la dixième édition par Emmanuel Martineau Bulletin de l'Association Guillaume Budé Année 1985, LH-44 pp. 427-428.
- HÉSIODE, *Les travaux et les jours*, Paris, Les Belles-Lettres, édition de 1928, 112 p.
- HOBBS T., *Léviathan* (1651) trad. G. Mairet, Paris, Éd. Gallimard, coll. « Folio essais », 2000, 289 p.
- ILLICH, I., *Une société sans école*, Paris, Édition du Seuil., 1971, 221 p.
- JUNG, C.G, *Psychologie et éducation*, trad. Yves Le Lay, Paris, Buchet/Chastel, 1995 (1963) 267 p.
- KAFKA, F., *Lettre au père* (Trad. Robert M.), Paris, Gallimard, 1957, 108 p.
- KANT, E., *Métaphysique des mœurs*, trad. A. Renaud, Paris, GF-Flammarion, 1999, 416 p.
- KANT, E., *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Vrin, 1980, 160 p.
- KANT, E., *Essai philosophique sur Paix perpétuelle*, Pref. Ch. LEMONNIER, Paris, G. Fischbacher, 1880, 65 p.
- KANT, E., *Critique de la raison pratique*, trad. de Jean-Pierre Fussler, Paris, Flammarion, 2003, 473 p.
- KANT, E., *Réflexion sur l'éducation*, Trad. Philonenko A., Paris, Vrin, 2004, 160 p.
- KELSEN H., *Théorie pure du droit*, Ad. Henri Thévenaz, Neuchâtel, Éd. De La Baconnière, 1953, 206 p.
- KOENIG, G., *La fin de l'individu. Voyage d'un philosophe au pays de l'intelligence artificielle, (De Facto)*, Paris, éditions de l'Observatoire / Humensis, 398 p.
- KOJÈVE, A., *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard, 2004, 208 p.
- KROEBER, A. L. et KLUCKHOHN, C., *Culture: A Critical Review of concepts and definitions*, Cambridge (Mass), Papers of the Peabody Museum of American Archeology and ethnology, Harvard University XLVII, 1952, 172 p.
- LABERTHONNIÈRE, L., *Théorie de l'éducation*, neuvième édition, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1935, 121 p.
- LACAN J., *Écrits*, Paris, Éditions du Seuil, 1966, 912 p
- LACROIX, J., *Panorama de la philosophie française contemporaine*, Paris, P.U.F., 1966, 250 p.
- LEFORT, C., *les Formes de l'histoire. Essais d'anthropologie politique*, Collection Folio Essais (n° 357) Paris, Gallimard, 2000 (1978), 576 p.
- LEIBNIZ, G.W., *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, Paris, Flammarion, 1999, 506 p.
- LÉVY, E., *La Grèce au Ve siècle : de Clisthène à Socrate*, Paris, Seuil, 1995, 313 p.

- LOCKE, J., *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, Traduit par Pierre Coste, Amsterdam, Bossange Masson et Besson, 342 p.
- LOCKE, J., *Traité du gouvernement civil* (1690) Traduction française de David Mazel, Paris, Flammarion, 1999 (1728), 381 p.
- MACCIO, C., *Pour une éducation de la liberté, les étapes du développement de la personnalité*, Paris, Éditions du Cerf, 1978, 115 p.
- MARCHAIS, G., *Le défi démocratique*, Paris, éditions Grasset, Fasquelle, 1973, 249 p.
- MARITAIN, J., *Pour une philosophie de l'éducation*, Paris, Parole et Silence, 2012, 222 p.
- MASUR, B., *La télé rend fou...mais je me soigne*, Paris, Plon, 1987, 205 p.
- MEYER, M., *Le livre noir de la télévision*, Paris, Grasset, 2006, 501 p.
- MIALARET, G., *Les sciences de l'éducation*, Paris, PUF/HUMENSIS, 2017, 128 p.
- MILLER, A., *C'est pour ton bien ! Racines de la violence dans l'éducation de l'enfant*, Paris, Aubier, 1985, 320 p.
- MILLET A., *Le livre noir de la mode. Création, production, manipulation*, Paris, Les Éditions Les Pérégrines, 2021, 265p.
- MONTESQUIEU, *L'Esprit des Lois* (1748), Vol. I, Paris, Éditions Gallimard, 1995, 604 p.
- MONTESQUIEU, *L'Esprit des Lois* (1748), Vol. II, Paris, (Collection folio Essais), 1995, 1023p.
- MORIN, E., *L'esprit du temps – Nécrose*, Paris, B. Grasset, 1975, 268p.
- MOSSÉ, C., *Histoire d'une démocratie : Athènes. Des origines à la conquête macédonienne*, Paris, Seuil, 1971, 188 p.
- NEILL, A.S., *La liberté, pas l'anarchie*, Paris, Maspero, 1975, 186 p.
- NEILL, A.S., *Libres enfants de Summerhill*, Paris, La Découverte, 2004(1971), 469 p.
- NEIMAN S., *Grandir, éloge de l'âge adulte à une époque qui nous infantilise* (trad. Cécile Dutheil), Paris, Premier Parallèle, 294 p.
- NIETZSCHE, F., *Par-delà bien et mal*, Paris, Folio, 198, 288 p.
- NIETZSCHE, F., *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paul Mathias (dir), trad. Geneviève Blanquis, Paris, Flammarion, 480 p.
- NIETZSCHE, F., *Crépuscule des idoles* (Götzen-Dämmerung) (1889), Paris, Folio, 1988, 151 p.
- NORMA M., et SHIRLEY M. *The light shall set you free*, Athena Publishing, 1996, 420p.
- OLIVIER, C., *Petit livre à l'usage des pères*, Paris, Fayard, 1999, 112 p
- ORWELL, G., *1984*, (trad. Amélie Audiberti) Paris, éditions Gallimard, 376 p.
- PIERRET, P. Trad.), *Livre des morts des anciens égyptiens*, (Bibliothèque orientale elzévirienne), Paris, Ernest Leroux, 1882, 661p.
- PINCKAERS, S. (Th), *Les sources de la morale chrétienne. Sa méthode, son contenu, son histoire*, Fribourg, Academic Press Fribourg. Paris, CERF, 4^{ème} édition, 2007 (1985), 527 p.
- PIRIOU, J.P., *Lexique de sciences économiques et sociales*, 6 éd., Paris, La Découverte, 2003, 62 p.

PLATON, *Gorgias*, trad., Monique Canto-Sperber, Paris, Flammarion, 1993 (1987), 380 p.

PLATON, *Protagoras*, Frédérique Il defonse (dir), Paris, Flammarion, 1997, 265 p.

PLATON, *La République*, trad. Georges LEROUX, Paris, Flammarion, 2ème édition corrigée, 2004, 801 p.

PONNOU, S., *Lacan et l'éducation. Manifeste pour une clinique lacanienne de l'éducation*, éd. L'Harmattan, Paris, 2014, 166 p.

RABHI, P. et DUQUESNE, J., *L'humain au risque de l'intelligence artificielle*, Paris, Presse du Châtelet, 2021, 262 p.

RAUCH, A., CYRULNIK (Boris); DUBET (François); et al., *Pères d'hier, Pères d'aujourd'hui. Du Pater familias au père ADN*, Paris, Nathan, 2007, 165 p.

RAWLS, J., *Théorie de la justice*, Trad. Catherine Audard, Paris, Le Seuil, 1987. p. 672 p.

REBOUL, O., *La philosophie de l'éducation (Que sais-je ? 2441)*, Paris, P.U.F. 2016, 128 p.

RIBOULET, L., *Histoire de la pédagogie*, Paris-Lyon, Emmanuel-Vitte, 194, 667 p.

ROMAIN, P., *Requiem pour l'éducation nationale. Un chef d'établissement dénonce : parents et professeurs doivent savoir*, Paris, Le Cherche midi, 2021, 240 p.

ROUSSEAU, J.J., *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* in Collection complète des œuvres, Genève, 1780-1789, vol. 1, in-4°, 288 p.

ROUSSEAU J.J., « *Lettres écrites sur la montagne (1764) Huitième Lettre* », in Œuvres complètes, vol III, Bibliothèque de la Pléiade. Gallimard 1964, 681 p.

ROUSSEAU J.-J., *Émile ou de l'éducation*, Intr., notes de André CHARRAK, Paris, éditions Flammarion, (1762)2009, 848 p.

ROUSSEAU, J.- J., *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2011, 256 p.

STUART, R et NORVIG, P., *Intelligence artificielle. Une approche moderne*, 4^{ème} édition, trad. Claire Cadet, Laurent Miclet et Fabrice Popineau, Paris, Pearson France, 2021, 985 p.

SANDEL, M., *La Tyrannie du mérite. Qu'avons-nous fait du bien commun ?* Trad. Astrid von Busekist, Paris, Albin Michel, 2021, 384 p.

SCHIAPPA, M., *Éloge de l'enfant roi*, Paris, François Bourin Éditeur, 2012, 232 p.

SCHWARZ, F.-F., *Le Sacré camouflé ou la crise du monde actuel*, Bière, Suisse, Cabedita, 2014, 114 p.

SMITH, A., *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Trad. Germain Garnier, 1881 (1843), *Economica*, Nouv. trad édition (31 mai 2000) 414 p.

SMUTS, J., *Holism and Evolution*, Londres, Macmillan/Co Ltd, 1926, 362 p.

(De) SPINOZA, B., *Éthique*, trad. Roland Caillois, Paris, Gallimard, 1994, 400p.

(De) SPINOZA, B., *Traité politique*, South Carolina, Bibliolife, 2009, 380 p.

(De) SPINOZA B., *Correspondance*, M. Rovere, Trad à G.H. Schuller, Paris, GF, Flammarion, 2010, 464 p.

STEINER, R., *La philosophie de la liberté. Principes d'une conception moderne du monde* (Pédagogues du monde entier), Présentation de Loïc Chalmel, Paris, Éditions Fabert, 2017,

283 p.

STEINER, R., *La philosophie de la liberté*, Yverdon-les-bains, Editions, Anthroposophiques Romandes, 1990 (1923), 250 p.

(De) TOCQUEVILLE, A., *De la démocratie en Amérique*, Paris, GF-Flammarion, 1985, 304 p.

TEMPELS, P., *La Philosophie Bantoue*, Préf. Souleymane Bachir Diagne, trad. A. Rubbens, Paris Édition Présence Africaine, 2013, 123 p.

TESTART, A., *L'amazone et la cuisinière. Anthropologie de la division sexuelle du travail*, Paris, Gallimard, 2014, 192 p.

TOYNBEE A., *Histoire*, Bruxelles, Éditions Elsevier, 1978, 687 p.

VANDIER J., *Le Papyrus Jumilhac*, Paris, CNRS, 1961, 349 p.

VÁZQUEZ MONTALBÁN, M., « *La gauche et la culture* », *Le Monde diplomatique*, janvier 2004, 434 p.

WEBER, M., *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1995, 224 p.

WEBER, M., « *L'éthique économique des religions mondiales* » dans *Sociologie des religions, Textes réunis et présentés par J.-P. Grossein*, Paris, Gallimard, coll : « Tel », 1996, pp. 368-369.

WEIL, E., *Philosophie politique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1956, 264 p.

- **Articles et périodiques**

BAZIÉ, I. (2016). « Discours et aphonie des pères : figure du père dans le roman africain Francophone ». *Études françaises*, 52(1), 17–33.

BILHERAN, A., « De la soumission psychologique au travail. Comment un harcèlement parvient à soumettre tout un groupe d'adultes bien constitués, et ce qui s'ensuit », in *Les Cahiers des Facteurs Psychosociaux*, 2011.

« Éléments de repérage des personnalités perverses et paranoïaques », in Izard, E., Romano, H., Denis et instrumentalisation perverses en protection de l'enfance, Paris, Dunod, 2016.

BRAUNSTEIN J.-F., « Histoire et philosophie de la médecine », *Archives de Philosophie*, 2010/4, (Tome 73), p. 579-583.

CUCHE, D., « La notion de culture dans les sciences sociales. » [Compte-rendu] Jean-Pierre Hassoun, *Revue française de sociologie* Année 2000 41-1 pp. 170-172

DEWEY, J., « Liberalism and Social Action », in *Collected Works*, II, Vol.11, 62-63.

DOR, J., « La fonction du père en psychanalyse », dans : *Le Père et sa fonction en psychanalyse*. Sous la direction de DOR, J. Toulouse, Érès, « Psychanalyse », 2012, p. 15-22.

DUBOIS, C. (1993), *Compte rendu de [Sir Robert Filmer, Patriarcha ou le pouvoir naturel des rois, suivi des Observations sur Hobbes]*, tr. fr. de Michaël Bizou, Colas Duflo, Hélène Pharabod,

Patrick Thierry (dir.) et Béatrice Trotignon, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1991, 205 pages.] *Philosophiques*, 20(2), 511–512. <https://doi.org/10.7202/027241ar>

GIRARD, A., « Politique publique de la culture », in Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Paris, CNRS éd. Larousse, 2001, p. 509.

GRELON, B., *Instruments juridiques, droits culturels et diversité culturelle* », in François de Bernard, *Europe, diversité culturelle et mondialisations*, Paris, L'Harmattan, 2005.

HEGEL G.W.F.: *Leçons sur l'histoire de la philosophie. La philosophie grecque. Tome 1–3* by G. W. F. Hegel, Pierre Garniron Review by: Jean-Louis Vieillard-Baron *Hegel-Studien*, Vol. 9 (1974), pp. 295-301

HEITZ J.-M., « Pour un humanisme critique », *Humanisme et Entreprise*, 2013/2 (n° 312), p. 1-15., DOI : 10.3917/hume.312.0001.

HOFFMANN, T., « Liberté de qualité' et 'liberté d'indifférence' chez Thomas d'Aquin. » In *Renouveler toutes choses en Christ : Vers un nouveau thomiste de la théologie morale : hommage au P. Servais Pinckaers, O.P.*, edited by Michael Sherwin, O.P., and Craig Titus, 57–76. Fribourg : Academic Press, 2009.

JAUNAIT, A., « Comment peut-on être paternaliste ? Confiance et consentement dans la relation médecin-patient », *Raisons politiques*, 2003/3 (n° 11), p. 59-79

JEFFERSON, T., « Lettre à John Taylor du 28 mai 1816 », in *La Liberté et l'État*, Éditions Seghers, 1970, p. 100-101.

LÉVI-STRAUSS, C., « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. XIX.

PROUST, J., « L'invention de la liberté au siècle des Lumières ». In : *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*. N°25, 1990. pp. 42-48.

RICOEUR, P., « État et violence », 1957, in *Histoire et vérité*, 1964, Points essais, 2001, p. 278-279

ROUSSEAU, J.J., « Lettre à Christophe de Beaumont », in *Collection complète des œuvres*, Genève, 1780-1789, vol. 6, in-4°.

SAMUEL, F., « Paternalisme libéral et pluralité du moi », *Revue économique*, 2011/4 (Vol. 62), p. 737-750.

VINCENTI, L., « Philosophie des normes chez Kant », *Multitudes*, vol. 34, no 3, 2008, p. 206

WEBER, M., *Le métier et la vocation d'homme politique*, 1919, in *Le savant et la politique*, 1919, trad. J. Freund, coll.10/18, p. 124-126.

Webographie

- BILHERAN, A., <https://www.thetranslationbridge.com/chronique-du-totalitarisme>,
- BRISSON, J-P., « FORTUNA », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 11 novembre 2020. URL <https://www.universalis.fr/encyclopedie/fortuna/>.
- COLLIN, F., <https://www.universalis.fr/encyclopedie/judith-butler/> consulté le 30/03/2021 à 8h56.
- HOBBS, T., (1651), Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile traduit de l'anglais par Philippe Folliot, <http://dx.doi.org/>
- <http://www.cnrtl.fr/definition/paternalisme>, consulté le 16/11/2018 à 22h50'.
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Paternalisme>, consulté le 16 mai 2018 à 22h00'.
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Phallocratie>,
- <http://www.psychoressources.com/bibli/fonction-pere.html>
- <https://www.cairn.info/revue-empan-2005-1-page-142.htm#no15>
- <https://sites.google.com/site/civilisationromaine/la-societe-romaine/l-enfant-romain/le-bebe-romain>,
- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/liberte>
- <https://academiciensmoraletespolitiques.fr/2001/05/28/lidentite-culturelle-francaise-face-a-la-mondialisation/>
- <https://bougoulosophe.blogspot.com/2012/12/de-la-deconstruction-du-terme-populaire.html>,
- <https://www.techno-science.net/definition/5502.html>,
- <https://www.cairn.info/revue-presence-africaine-2015-2-page-139.htm> ?
- ELSA, B., <http://perso.club-internet.fr/aflande/psycho/defaillancepere.htm>,
- [https://fr.m.wikisource.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_l'imp%C3%B4t_\(Proudhon\)](https://fr.m.wikisource.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_l'imp%C3%B4t_(Proudhon))
- <https://fr.triangleinnovationhub.com/7-main-features-totalitarian-state-explained>,
- https://pm22100.net/docs/pdf/textes/120303-Chomsly_10_manipulations.pdf
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Silent_Weapons_for_Quiet_Wars,
- <http://www.rexresearch.com/dyke/slntwpm.htm>
- <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie>
- <http://alternativephilolettres.fr/wp-content/uploads/2017/01/Le-miracle-grec-science-et-sagesse.pdf>,
- <https://www.cairn.info/revue-humanisme-et-entreprise-2013-2-page-1.htm>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Holisme>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_d'indiff%C3%A9rence,
- <https://www.contrepoints.org/2013/02/24/115958-50-libertes-a-conquerir-50-libertes-a-defendre>
- <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2009-3-page-55.htm>, consulté le 15 décembre 2021
- <http://thomasferrier.hautetfort.com/archive/2013/06/09/faye-et-leurope-unie.html>, consulté le 20

décembre 2021 à 11h27.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	11
Présentation du sujet	11
Problématique	11
Définition du sujet	14
Motivation à l'endroit du sujet de la recherche	16
Hypothèses	17
Cadre conceptuel.....	18
Présentation et justification de la méthode retenue	18
Présentation et justification de la théorie proposée	19
Discussion des auteurs ayant abordé la question	20
Particularité de la recherche et apport personnel	22
Stratégie de vérification	23
Nature et justification des instruments de recherche	23
Intérêt	24
Division de la thèse.....	24
Les points critiques de la recherche	25
Chapitre 1. Paternalisme et autorité éducative.....	26
Introduction	27
1.1. Élucidation des concepts	28
1.1.1. Paternalisme	28
1.1.1.1. Étymologie et analyse sémantique	28
1.1.1.2. Métaphore du paternalisme.....	29
1.1.1.3. Controverse autour du paternalisme.....	31
1.1.1.4. Paternalisme chez Robert Filmer	34

1.1.1.5.	Paternalisme chez John Locke	35
1.1.1.6.	Que retenir ?.....	37
1.1.2.	Éducation	38
1.1.2.1.	Essai de définition	38
1.1.2.2.	Éducation et nature humaine.....	41
1.1.2.3.	Rôle de l'éducateur.....	45
1.1.2.4.	Les sources de l'éducation : la nature, les choses et les hommes	47
1.1.3.	Autorité.....	49
1.1.3.1.	Analyse sémantique.....	50
1.1.3.2.	Métaphore et formes connexes	51
a)	Autorité et pédagogie	51
b)	Autorité et violence ou emprise	51
c)	Autorité et pouvoir	52
d)	Autorité et hiérarchie	53
e)	Autorité et temps	53
1.2.	Approches philosophiques du concept autorité.....	55
1.2.1.	Chez les anciens	55
1.2.2.	Chez les modernes et les Lumières	56
1.2.2.1.	Thomas More	57
1.2.2.2.	Jean-Jacques Rousseau.....	58
1.2.2.3.	Emmanuel Kant.....	59
1.2.2.4.	Nicolas Machiavel.....	59
1.2.2.5.	Thomas Hobbes.....	60
1.2.3.	Chez les contemporains	62
1.2.3.1.	Georg Wilhelm Friedrich Hegel	62
1.2.3.2.	Hannah Arendt	63
1.2.3.3.	Alexandre Kojève.....	67
1.2.3.4.	Myriam Revault d'Allonnes	67

1.2.3.5.	Ariane Bilheran	70
1.2.3.6.	Placide Tempels	73
1.3.	Problèmes philosophiques de l'autorité.....	74
1.3.1.	Fondement	74
1.3.2.	Limites	77
1.3.2.1.	Le rejet de l'autorité	77
1.3.2.2.	La rébellion.....	79
1.3.2.3.	La délinquance	80
1.3.2.4.	L'individu et la foule.....	80
1.3.2.5.	La pathologie de l'autorité : autoritarisme et soumission psychopathologiques.....	82
1.3.3.	Abus.....	87
1.4.	Matrices de l'autorité	87
1.4.1.	Matrices génératives (confiance, croissance et croyance).....	88
1.4.2.	Matrice aristotélicienne (de la <i>pistis</i> à la magnanimité).....	90
1.4.3.	Matrice de la <i>fidès</i> romaine	91
1.4.4.	Matrice catholique de la foi	91
1.4.5.	Conseil de l'intellectuel.....	92
1.4.6.	Magnats du marché-Providence.....	92
1.4.7.	Matrice rationnelle de la vérité	93
1.5.	Vertus cardinales de l'autorité.....	93
1.5.1.	La prudence.....	93
1.5.2.	L'audace et le risque.....	95
1.5.3.	L'exemplarité	95
1.5.4.	La reconnaissance et le respect de tous	96
1.5.5.	La capacité à trancher et mettre des limites	96
1.6.	Autorités éducatrices ou éducatives ?.....	96

1.6.1.	Les éducateurs.....	96
1.6.2.	Autorité éducatrice	97
1.6.3.	Autorité éducative	101
	Conclusion	101
Chapitre 2. Approches philosophiques de la liberté et ses paradoxes ..		103
	Introduction	104
	2.1. Quid la liberté.....	104
2.1.1.	Des essais de compréhension.....	104
2.1.2.	Les caractéristiques d'une liberté authentique	108
2.1.3.	Quelques champs et notions connexes	108
2.1.3.1.	Le libéralisme.....	108
2.1.3.2.	Le libre-arbitre	109
2.1.3.3.	La liberté politique	111
2.1.3.4.	La <i>Fuga mundi</i> ou liberté philosophique ?.....	113
	2.2. Problèmes philosophiques de la liberté.....	114
2.2.1.	La liberté et la volonté-la pensée- l'action	114
2.2.2.	La causalité	115
2.2.3.	La liberté et la contrainte	116
2.2.4.	La liberté et l'obéissance	116
2.2.5.	La liberté et les choix	117
2.2.6.	La liberté et le fatalisme ou le déterminisme	117
2.2.7.	La liberté et les connaissances	119
2.2.8.	La liberté et la responsabilité	119
	2.3. Brève synthèse historique de la philosophie de la liberté.....	119
	2.4. Liberté paradoxale dans la sphère familiale.....	123
2.4.1.	La tyrannie individuelle.....	123
2.4.2.	La tyrannie familiale	125

2.4.3.	La tyrannie maternelle de l'épouse-mère	126
2.4.4.	La tyrannie paternelle	128
2.4.5.	La tyrannie scolaire	132
2.4.5.1.	L'école Steiner	136
2.4.5.2.	L'école laboratoire de Chicago	137
2.4.5.3.	Liberté à l'école de Summerhill.....	140
2.4.5.4.	Société sans école.....	145
2.4.6.	La tyrannie religieuse	146
2.5.	L'état garant de la liberté et monopole de la violence.....	148
2.5.1.	Aux origines.....	148
2.5.2.	Des États au totalitarisme	152
2.5.3.	Les sept caractéristiques de l'État totalitaire sont les suivantes :	154
2.5.4.	Le sort de la liberté dans le totalitarisme	157
2.5.5.	La liberté dans les démocraties	160
2.5.6.	Liberté dans les Républiques	163
2.6.	Liberté face à la technologie, à la médecine et aux médias	164
2.6.1.	Technologies bénéfiques et risques pour la liberté	165
2.6.2.	Médecine bénéfiques et risques pour la liberté	165
2.6.3.	Médias bénéfiques et risques pour la liberté.....	168
2.6.3.1.	Déclaration de Munich de 1971	168
2.6.3.2.	Le contrôle total: « Big Brother is watching you »	173
2.6.3.3.	Stratégies de la manipulation des masses	175
2.6.3.4.	« La stratégie de la distraction »	175
2.6.3.5.	« La stratégie de la dégradation »	176
2.6.3.6.	« La stratégie du différé ».....	176
2.6.3.7.	« S'adresser au public comme à des enfants en bas-âge »	176
2.6.3.8.	« Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion »	177

2.6.3.9.	« Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise »	177
2.6.3.10.	« Encourager le public à se complaire dans la médiocrité »	177
2.6.3.11.	« Remplacer la révolte par la culpabilité ».....	177
2.6.3.12.	« Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes » ..	177
Conclusion		178
Chapitre 3. Autorité paternelle et liberté mineure		180
Introduction		181
3.1. Autorité en famille.....		181
3.1.1.	Autorité féminine	182
3.1.2.	Suprématie féminine, gynocratie ou gynarchie	189
3.1.3.	Matriarcat : Pouvoir de la mère.....	190
3.1.4.	Féminisme.....	191
3.1.5.	Genre	196
3.1.6.	Critique du féminisme	197
3.2. Autorité masculine en famille		199
3.2.1.	Le patriarcat	200
3.2.2.	Phallocratie	201
3.2.3.	Quid un père ?.....	203
3.2.4.	Les rôles et les fonctions paternelles.....	204
3.2.4.1.	Les rôles du père	205
3.2.4.2.	Les fonctions de père.....	205
3.2.4.3.	Le complexe d'Œdipe	208
3.2.5.	Mutations historiques de paternité	210
3.2.5.1.	Pater familias	210
3.2.5.2.	Père honorable du christianisme	212
3.2.5.3.	Père monarque	212
3.2.5.4.	Paternité biologique ou sociale	213

3.2.5.5.	Paternité aujourd'hui	214
3.3.	Différentes figures du père	215
3.3.1.	Figures du père dans le judaïsme, le christianisme et l'Islam	216
3.3.2.	Figures du père dans la culture traditionnelle africaine.....	217
3.3.3.	Abjection de la Figure du père et son meurtre.....	219
3.3.4.	L'ambivalence de la figure du père.....	222
3.4.	Complexité de la nature et de la personnalité	224
3.4.1.	L'ambivalence de la nature humaine.....	225
3.4.2.	Les instincts de protection des territoires	226
3.4.3.	L'instinct de propriété sur la personne aimée ou aimante	227
3.4.4.	La puissance de l'Inconscient	228
3.4.5.	La complexité des personnalités	229
3.4.6.	L'inné et l'acquis.....	231
3.5.	Connaissance et reconnaissance de l'enfance	232
3.5.1.	Qui est l'enfant ?	232
3.5.2.	L'humain digne autant que l'adulte	233
3.5.3.	La croissance et liberté	235
3.5.4.	La liberté du nourrisson et du petit enfant	236
3.5.5.	Les stades de croissance	238
3.5.6.	L'enfance	240
3.5.7.	La puberté et l'adolescence.....	248
3.6.	Problèmes de l'adolescence	248
3.6.1.	La famille.....	250
3.6.2.	La culture	251
3.6.3.	Les mass médias.....	255
3.6.4.	L'art et la mode	257
3.6.5.	Problèmes de liberté de l'adolescent	261

Conclusion	261
Chapitre 4. Esprit critique et liberté holistique	263
Introduction	264
4.1. Existe-t-il une ambivalence dans l'éducation de la liberté ?	265
4.1.1. Sortir de la minorité.....	265
4.1.2. Éduquer à la liberté est-ce ambivalent ?.....	265
4.2. Transcender les paradoxes et l'ambivalence	267
4.2.1. Définition impossible	268
4.2.2. Intention philosophique	269
4.2.3. Quelle est l'origine de la philosophie ?	271
4.2.4. Division de la philosophie	274
4.2.5. Philosophie de l'éducation.....	278
4.2.5.1. Finalités de l'éducation.....	278
4.2.5.2. Processus de l'éducation.....	279
4.2.6. Paradoxes et problèmes philosophiques de l'éducation	287
4.3. Rapports avec les sciences de l'éducation et la philosophie	290
4.3.1. Méthodes de la philosophie de l'éducation	291
4.3.1.1. Histoire de la philosophie	292
4.3.1.2. La réflexion sur les sciences	292
4.3.1.3. L'argument a contrario.....	293
4.3.1.4. La dialectique.....	293
4.4. Les apports et imprévus des philosophies des Lumières	294
4.4.1. Les apports de Lumières.....	295
4.4.2. Les oublis et imprévus des Lumières.	297
4.4.3. Héritage de la philosophie des Lumières.....	299
4.4.4. Le pari de la raison et de la liberté du monde des Lumières	299
4.4.5. Le monde d'après les lumières et les modernes.....	300

4.5.	« Liberté holistique, Terminus a quo et ad quem de l'éducation.....	301
4.5.1.	Essai de définition	301
4.5.1.1.	Étymologie.....	302
4.5.1.2.	Holisme et ses formes connexes	302
4.5.1.3.	Liberté holistique	305
4.5.1.4.	Les épiphanies de la liberté holistique	308
4.5.1.5.	Liberté d'indifférence et de qualité (G. d'Occam, Thomas d'Aquin, G.W. Leibniz) 308	
4.5.1.6.	Cinquante Libertés gagnées et à défendre en France	310
4.6.	Les limites intrinsèques de la liberté.....	312
4.6.1.	Dieu ou l'Absolu	312
4.6.2.	Destin.....	313
4.6.3.	Nature ou Univers	314
4.6.4.	Infini	314
4.7.	Florilège mémorable.....	315
4.7.1.	Anthropologie	316
4.7.2.	Code de vertus cardinales de la Mâat	319
4.7.3.	Les lois de l'univers	322
4.7.4.	Les lois de la nature humaine.....	325
4.8.	Enjeu et défis de l'éducation à la liberté holistique.....	326
4.8.1.	La tyrannie de l'ego.....	326
4.8.2.	La famille, matrice de la liberté	327
4.8.3.	La banalité du mensonge et la contre-vérité	329
4.8.4.	Les Antagonismes	331
4.8.5.	Le paternalisme totalitaire	333
4.8.6.	L'hégémonie élitiste et l'ingénierie sociale	335
4.8.7.	L'énigme de l'intelligence artificielle	336

Conclusion	341
Conclusion générale	343
Bibliographie	348
Table des matières.....	358

Paternalisme et défis de l'éducation à la liberté holistique : regard philosophique

Positivement le « paternalisme » veut que les rapports entre les patrons ou toute autorité et les ouvriers ou tout subalterne soient régis par les règles de la vie familiale : l'affection, l'autorité et le respect. Négativement, le paternalisme est une insidieuse critique de l'autorité même du père, et c'est ce sens que retient la présente thèse. Mais toute autorité, quelle que soit sa nature, n'impose-t-elle pas, à tort ou à raison, un certain contrôle, une domination comme un père ? Savoir si je le défends ou je dénonce mordicus ce paternalisme est un dualisme d'opinions à transcender pour comprendre davantage le fondement de l'adulation ou de l'exécration actuelle de la figure du père. Éduquer son enfant est-ce un devoir ou un droit ? Comment briser les chaînes de ses propres pulsions et le porter à résister à toute pression et manipulation extérieures sans l'autorité paternelle ? L'objet de cette thèse est de démontrer que la liberté que j'appelle holistique, fondement des conditions de possibilités de toute autre liberté et à laquelle on doit éduquer l'enfant est le cœur de l'humanité, elle n'est ni anarchiste ni conformiste, ni aux antipodes de l'autorité que le père doit partager avec la mère. Pour parvenir à une certaine eurythmie dans l'éducation du jeune il faut relever des défis énormes découlant de l'ambivalence de la nature humaine. Par une triple méthode historique, analytique et critique, j'agence cette thèse sous l'angle philosophique en quatre chapitres : le paternalisme et l'autorité éducative, les approches philosophiques de la liberté et de ses paradoxes, l'autorité paternelle et la liberté mineure, l'esprit critique et la liberté holistique.

Mots-clés en français : *paternalisme, autorité, père, éducation, philosophie de l'éducation, liberté holistique*

Paternalism and the challenges of holistic freedom education: a philosophical view

Positively, 'paternalism' means that relationships between bosses or any authority and workers or any subordinate should be governed by the rules of family life: affection, authority and respect. Negatively, paternalism is an insidious criticism of the father's own authority, and this is the sense in which the present thesis is concerned. But does not all authority, whatever its nature, impose, rightly or wrongly, a certain control, a domination like a father? Whether I staunchly defend or denounce this paternalism is a dualism of opinions that needs to be transcended in order to better understand the basis of the current adulation or abhorrence of the father figure. Is educating your child a duty or a right? How can one break the chains of one's own impulses and bring them to resist all external pressure and manipulation without the authority of the father? The purpose of this thesis is to demonstrate that the freedom that I call holistic, which is the basis of the conditions of possibility of all other freedoms and to which the child must be educated, is the heart of humanity, it is neither anarchist nor conformist, nor is it the opposite of the authority that the father must share with the mother. In order to achieve certain eurhythmics in the education of the young, enormous challenges have to be met, arising from the ambivalence of human nature. Using a threefold historical, analytical and critical method, I arrange this thesis philosophically in four chapters: paternalism and educational authority, philosophical approaches to freedom and its paradoxes, paternal authority and minor freedom, critical thinking and holistic freedom.

Mots-clés en anglais : *paternalism, authority, father, education, philosophy of education, holistic freedom*

Discipline : PHILOSOPHIE, EPISTEMOLOGIE

Spécialité : Philosophie



Université de Reims Champagne-Ardenne

CIRLEP - EA 4299

57 rue Pierre Taittinger, 51100 Reims